

Œuvres complètes de Blaise Pascal

1. [Notice](#)

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

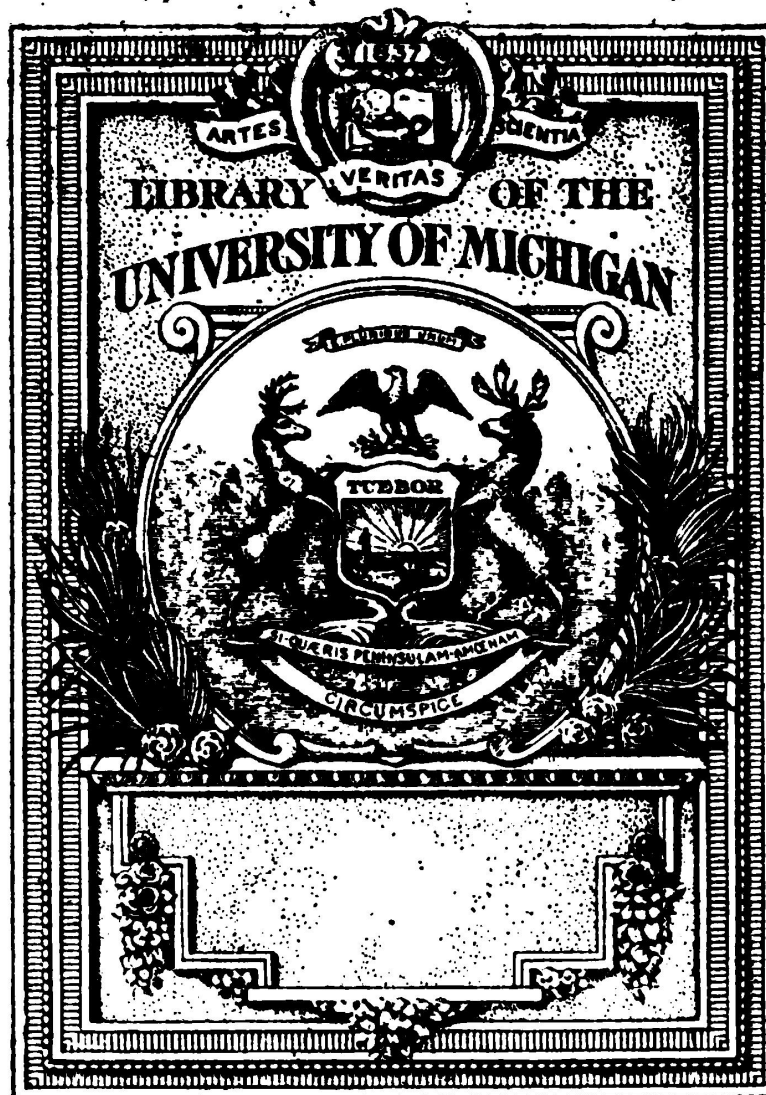
This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

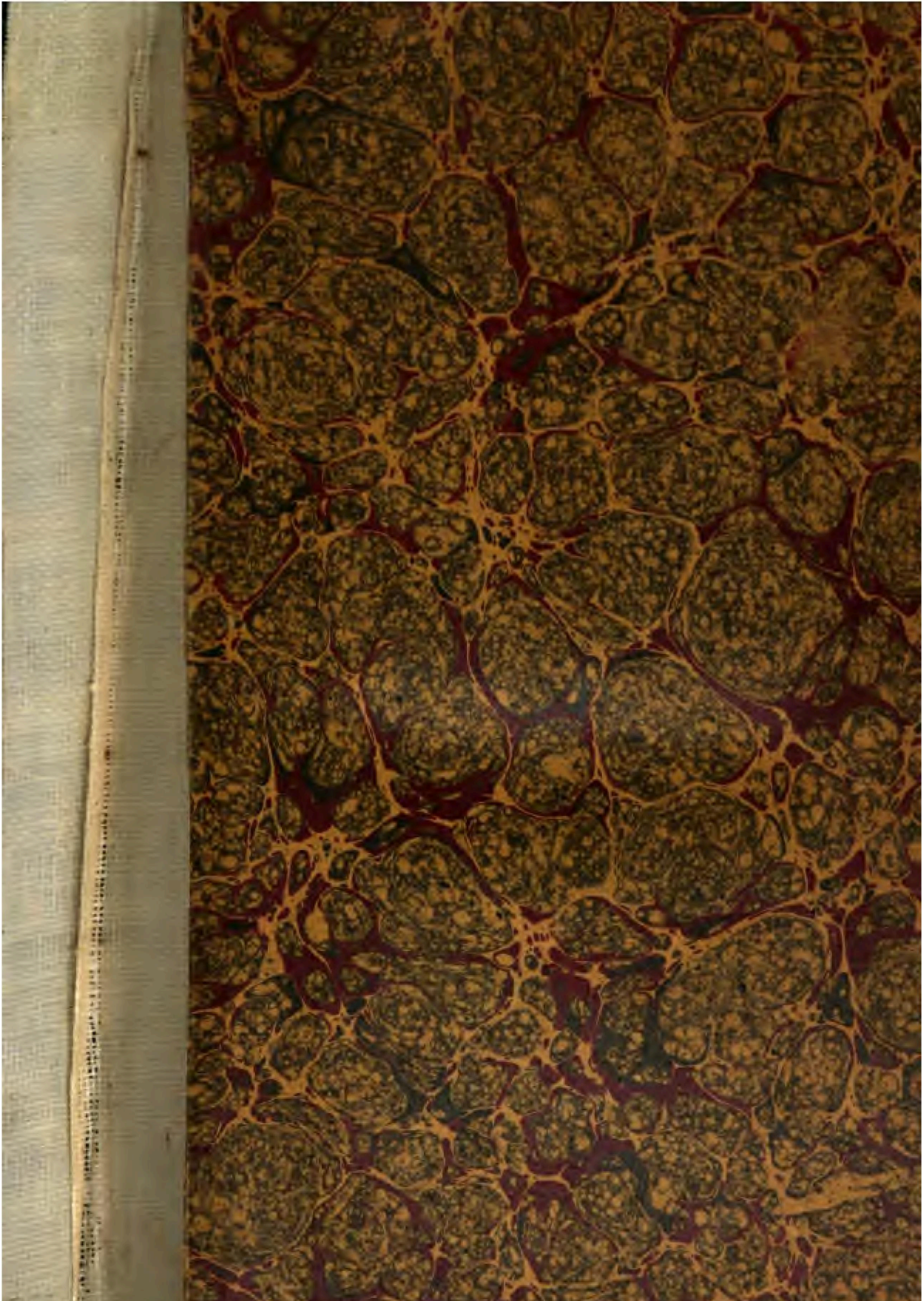
Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)

A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse] ht tp : //books .google . corn



THE GIFT OF
PROF. ALEXANDER ZIWET



The text on this page is estimated to be only 27.33% accurate

[^] L X

The text on this page is estimated to be only 10.67% accurate

ŒUVRES COMPLÈTES DE BLAISE PASCAL %

The text on this page is estimated to be only 15.27% accurate

PARIS. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE &ae
de Fleuras, 9

The text on this page is estimated to be only 12.60% accurate

(EUVBIS œMPLÈTES DK BLAISE PASCAL TOME PREMIER
PARIS LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C* BODLBVABO SAINT-
OEaHAIN, M* 77 1864 i^,

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

; /

AVERTISSEMENT. ^ Presque tous les détails que Ton connaît sur la personne de Pascal :) sont dus à la biographie 4^rite par sa sœur, Mme Périer, et que Ton ^ trouvera en tête de notre édition. Nous n'avons donc pas à faire ici P^ l'histoire de Pascal ; mais nous ferons en quelques mots l'histoire de ses ' œuvres. Il est vrai que pour un tel homme , ces deux histoires ne se séparent 3 guéri. Vivre, pour lui, c'était penser. A douze ans, il avait trouvé, sans livres, les trente-deux premières propositions d'Euclide. Il composa, à seize ans, un Traité des sectioni coniques; à dix-huit ans, il inventa sa machine arithmétique, tour de force inutile , mais qui ^ à cet ftge et avant le dernier perfectionnement des méthodes, prouve une force de combinaison extraordinaire; ses expériences sur le vide, son Traité de Véquilibre des liqueurs^ l'invention du baquet et de Ua brouette, la théorie de la roulette, quelques aperçus féconds d*où sortit plus tard le calcul des probabilités , occupèrent son &ge mûr. Il avait trente-trois ans, lorsqu'il publia pour la première fo^s un livre étranger aux études mathématiques; et ce livre, dû presque au hasard, dont l'idée lui vint à la suite d'une conversation , et dont il ne voulait faire d'abord qu'une courte brochure , n'est rien moins que les Provinciales, Voilà , par ce grand coup , le géomètre qui s'improvise un des créateurs et des maîtres de la langue française , un des plus puissants théologiens , et sans comparaison le plus redoutable polémiste de son siècle. Il eut en un instant toute la gloire qui s'attache au génie , et toute celle qui suit le courage. Quand on était Pascal , on ne se mêlait pas à la lutte contre les jésuites, on s'en chargeait. Ce qui le rendait un lutteur si terrible, c'est qu'il combattait en homme de foi profonde et non en sceptique. Nous ne comprenons pas aujourd'hui , avec notre triste indifférence des questions religieuses, qu'en écrivant un pamphlet contre les jésuites et une apologie du christianisme , Pascal obéissait à la même pensée et à la même foi. Cette apologie, qui remplit les dernières années de sa vie, demeura à peine, ébauchée, Pascal étant mort à trente-neuf ans. Il avait contre lui les jésuites, Rome qui condamna les Provinciales en 1657 , une santé perdue, un esprit hanté par des terreurs, des doutes, des scrupules, et une passion toujours bouillonnante. TeTlc VâËCkis I a 409661

n AVERTISSEMENT. était ractivité de son esprit, qu'il s'y trouva place un moment pour des préoccupations industrielles. L'auteur des Pensées fonda et dirigea la première entreprise de transport en commun qui fut essayée à Paris. Au fait, abréger et faciliter les voyat[^]s , c'est simplifier la vie , et créer une méthode. Voilà une nomenclature des travaux de Pascal. Joignons-y une courte appréciation. On peut distinguer deux hommes en lui , le philosophe et le géomètre. L'importance des œuvres philosophiques de Pascal est telle qu'on ne songe ordinairement qu'au penseur et à l'écrivain: son nom ne rappelle i la plupart des hommes que les Provincialet et les Pensées, Ce n'est pourtant là qu'une partie de sa gloire. Le même esprit qui a lancé contre les jésuites le plus éloquent et le plus vigoureux de tous les pam-[^]phlets , et qui a enfermé dans un petit nombre de sentences toute une profonde doctrine religieuse et philosophique, a marqué à jamais sa place dans l'histoire de la géométrie par des travaux de premier ordre. Pascal est peut-être notre plus grand écrivain ; il est certainement un de nos penseurs les plus éminents , et l'un de nos plus ingénieux et de nos plus profonds mathématiciens. Cependant il est mort à trente' neuf ans. Les œuvres mathématiques de Pascal sont intéressantes à plus d'un titre : instructives par elles-mêmes, elles sont surtout un curieux spécimen des méthodes abstraites en usage dans la première partie du xvii^{*} siècle; on y voit dans tout son développement le génie mathématique aux prises avec les difficultés et les surmontant sans l'aide d'aucun artifice analytique. Il ne semble pas que Pascal puisse être rangé parmi les inventeurs ou même parmi les précurseurs du calcul différentiel; tout au contraire on ne peut se garder au premier abord d'une sorte d'étonnement en voyant ce génie si subtil et si pénétrant se refuser aux progrès de la science , dédaigner d'en faire usage et de concourir à leur développement : il n'employa jamais la géométrie de Descartes , quoiqu'il la connût bien ; comme s'il n'eût pas apprécié la valeur de cette admirable conception, qui, de son vivant même, allait ouvrir carrière aux plus sublimes inventions analytiques. C'est qu'en effet Pascal , et c'est là certainement un des traits caractéristiques de ses travaux en mathématiques , dédaignait toute aide étrangère , toute méthode algébrique ; il recherchait le travail pour lui-même encore plus que pour ses résul^{*}tats; d'ailleurs, comme on le voit par des lettres, écrites, il est yrai[^] sur la fin de sa vie , il ne croit pas à la science : « elle doit-être , dit-il , l'essai mais non l'emploi de nos forces; » il ne croit pas surtout à la

AVERTISSEMENT. IFI métibode mathématique ; la fond de aa pensée c'est qu'elle est ahaolu* ment incapable d'aucune application utile; et dès lors elle n'eet pou^ lui qu'une sorte d'exercice violent de l'esprit, un moyen d'échappei pour quelques instants à des douleurs incessantes , à des préoccupations plus terribles encore. C'est là une circonstance particulière qui seule peut expliquer «ce qu'il y a dt décousu dans les travaux de Pascal, et le caractère absolument spéculatif qu'ils présentent. Ces travaux renferment du reste des résultats d'une grande importance , résultats , il est vrai , devenus aujourd'hui presque vulgaires par leur célébrité même, mais dont la finesse et l'élégance ne gardent pas. moins tout leur imérét , augmenté encore par le charme d'une exposition si nette, -si précise ef si simple, qu'elle est restée absolument intacte pour tous ceux des travaux de Pascal qui sont maintenant entrés dans l'enseignement élémentaire. Pascal a successivement aboràé trois parties de la science : la théorie des nombres et le calcul des probabilités, la géométrie infinitésimale, et la théorie des sections coniques; et sur chacun de ces points il a laissé des traces inefijeïçables de son génie. C'est probablement par l'étude des sections coniques qu'il a débuté dans la science; mais il ne nous reste malheureusement de son grand Traité sur les coniques qu'une courte notice de Leibnitz et un fragment de quelques pages où se trouve le fameux théorème sur l'hexagone inscrit. Ce théorème consistant dans une propriété de six points quelconques pris sur une conique , on conçoit que , puisque cinq points suffisent à déterminer la courbe, il peut servir à la décrire, et la définit complètement. De là la possibilité de ce fait rapporté par le P. Mersenne : « qu'un seul théorème fournissait plus de quatre cents corollaires. » Toute propriété caractéristique peut ainsi remplacer l'équation de Descartes. Le traité , dans son ensemble , paraît avoir été fondé sur une méthode dont l'idée première appartenait à Desargues , la méthode perspective. Les propriétés des nombres semblent avoir été l'étude favorite de Pascal , et les différents traités qu'il a laissés à ce sujet forment la majeure partie de ses œuvres. Rien n'est plus connu que le fameux triangle arithmétique , mais , ce qui Test beaucoup moins , c'est que c'est dan£ Pascal qu'on trouve pour la première fois la théorie complète de la divisibilité; et même, quant au triangle arithmétique, maintenant que son emploi a été restreint à un fort petit nombre d'usages , on imaginerait difficilement toutes les différentes applications que lui avait trouvées son

auteur. Non-seulement il l'avait appliqué à toutes les questions de combinaisons qui paraissent sa destination naturelle , mais il en fit usage dans la résolution de problèmes relatifs aux chafices et fut ainsi un des

IV AVERTISSEMENT. «réateurs du calcul des probabilités; il en fit un usage qui n'a pas été assez remarqué : il remploya au développement d'une puissance quelconque d'un binôme, en sorte que, s'il aût consenti à employer Talgorithme , algébrique, la fameuse formule du binôme devrait porter le nom de Pascal et non celui de Newton. Il en fit un usage encore plus curieux, sinon plus important, quand il l'appliqua à la géométrie infinitésimale, à la détermination des centres de gravité , aux quadratures , aux cubatures. On ne saurait trop admirer la finesse et la pénétration d'esprit qu'il a fallu pour résoudre par la seule force du raisonnement les problèmes qu'il avait abordés , problèmes qui tous reviennent à opérer des intégrations. Au reste , ce n'est pas la seule occasion dans laquelle Pascal ait appliqué à la géométrie les résultats fournis par la théorie des nombres : dans un de ses traités , relatifs à la sommation des puissances semblables des termes d'une progression arithmétique, il termine en faisant remarquer que cette sommation conduit à trouver l'aire de toutes les courbes paraboliques, en appliquant aux quantités continues les résultats trouvés pour les nombres. Il formula ainsi réellement les premières règles d'intégration. Pour résumer l'impression que fait éprouver la lecture des travaux mathématiques de Pascal , il nous semble que , si l'on ne peut trop admirer tout ce qu'il a fallu de pénétration et de puissance d'esprit pour les produire, l'on ne peut en même temps se défendre d'un profond regret en songeant à tout ce que ce puissant génie aurait produit encore s'il avait consenti à ne pas se dédaigner lui-même. Les deux grands ouvrages philosophiques de Pascal présentent le même caractère. Ils donnent l'idée d'une force dont le développement est demeuré incomplet : cela est vrai, même des *Provindales* quoiqu'elles forment un monument achevé , et qui sera à jamais le modèle du genre. On comprend, en les lisant, que cette éloquence, cette ironie sans égale, ces ressources infinies de dialectique , auraient pu foudroyer des adversaires plus puissants qu'Escobar, et on souffre de voir ce grand génie enfermé si souvent dans de vaines subtilités sur la grâce Quant aux *Fensies* , tout le monde sait qu'elles devaient entrer dans une vaste apologie de la religion chrétienne que Pascal préparait. Nous n'avons là que des pierres taillées à l'avance , éparses sans ordre dans le chantier; et nul ne peut présumer ce que serait devenu l'édifice élevé par un tel architecte. Un des traits caractéristiques de Pascal, c'est le mépris du convenu; c'est ce qui frappe à chaque pas chez lui, et ce qui lui fait trouver des vérités si frappantes , et les

exprimer avec tant d'originalité et de force. U est royaliste , comme tout le monde l'était de ion temps; et pourtant, il sait à fond ce que c'est que la royauté, et il

AVERTISSEMENT. V m donne la seerèt avec une inexorable tranquillité; il ne traite pae mieux rariitocratie et les usages du monde , quoiqu'il fût d'une bonne fusille de robe, et qu'il vécût en hifmme du monde et dans le meilleur monde; ni la propriété, quoiqu'il en reconnaisse la nécessité; ni tout l'établissement des usages et des lois sur lesquelles la société repose f C'est cette indépendance et cette pénétration , et cette hardiesse de langage qui tient à la netteté des idées , qui ont fait passer Pascal pour aeeptique. Il ne l'est point , mais il ne croit pas pour les raisons de tout le monde; il n'a pas peur« comme presque tous les hommes, do dire ce qu'il pense, quand il /est seul à le penser; ni, comme un trop grand ^ nombre d'hommes y d'apercevoir et d'avouer la portée des arguments qui font contre M et sa doctrine. Il n'était pas dans sa nature de s'arrêter dff peur d'en trop dire , ou de peur d'en trop voir. Sa passion était telle qa^*i\ n'avait aucune des timidités que l'éducation donne. Il était vraiment , par son caractère et par^ la force de sa pensée , au-dessus du courant d'idées qui alimentent le commun des esprits , et même le plus grand nombre des esprits excellents. On trouve qu'il y a quelque choae de tragique dans son style; c'est sa situation qui était tragique, car il était seul au-dessus des autres, dévoré par une passion religieuse qu'on pourrait à bon droit appeler du fanatisme , et illuminé par un génie qui iM lui laissait rien ignorer des difficultés et des objections de la science U a toujours cru , et il a toujours tremblé de ne plus croire. Sa redoutable théorie de rabêtissement rappelle le mot de Luther dans le cimetière de WartilMurg : Beati qwa quieteunt. Luther a été pour la révolte , et Pascal pour l'obéissance; la lutte de Luther a été au dehors, et celle de Pascal est demeurée , pour ainsi dire , interne. Mais , même dans la ' foi, le phibsophe n'a pas plus trouvé le repos que l'apAtre. On comprend ce que devait être un Pascal dans la société austère ei méthodiste de Port-Royal. Il les remplissait tous d'admiration et d'effroi. ▲ aa mort, ils n'osèrent pas publier ce qu'il avait osé écrire. Ils s'assemAllèrent autour de ces immortelles Pensées , supprimant un trait, presque toujours le plus grand , effaçant ou adoucissant les endroits périlleux, rhabillant les phrases pour les rendre plus conformes à la grammaire , MU dépend du génie. Le public n'eut qu'un PUsal expurgé et adouci , qui arracha à toute l'Europe des cris d'admiration. Gondorcet publia en 1776 une nouvelle édition des Pensées^ plus complète que celle de Port-Royal. Il puisa dans les manuscrits , conservés d'abord à l'abbaye de Samt-

Germain des Prés , et transférés en 1794 à la bibliothèque^e la ne de Richelieu , où ils sont encore ; mais il y puisa très-imparfaitement, ou peut-être même ne fit-il que reproduire les emprunts faits aux Buittsrits par le P. Desmolets , et insérés par lui dans le tome Y de la

TI AVERI[^]SEBIENT. continuation des Mémoires d*histoirê et de littérature. En 1778 , Vofltaira publia à Genève une édition des Pensées, qui n*est que la reproduction de l'édition de Condorcet, avec des notes nouvelles. Voltaire était l'homme du monde le moins fait pour annoter Pascal et Corneille qa'O a conmiéntés Tun et l'autre. Il était, lui aussi, un grand esprit, mais dans un sens opposé. Son génie se composait de toutes les qualités que Pascal n'avait pas. L'édition de Bossut parut en 1779 , et ce fut la première édition complète de Pascal. On n'avait guère jusque-là que les Proviticiales et les Pensées, Bossut y joignit pour la première fois les œuvres mathématiques. Quant aux Pensées , il adopta et perfectionna la classification de Condorcet; en comparant les diverses éditions entré elles et avec les manuscrits de la Bibliothèque royale , il donna un texte beaucoup pltte exact et beaucoup plus complet que celui de ses prédécesseurs. On comprend que , depuis Bossut , son édition servit de bases à toutes les éditions partielles qui furent faites des Pensées ou des Provinciales. C'est seulement en 1842 que le public apprit , par un rapport de M. Cousin à l'Académie française, qu'on ne connaissait qu'imparfiûtement les Pensées de Pascal , et qu'il restait encore dans le texte de Bossut on grand nombre des interpolations, des mutilations et des changements opérés par Port-Royal , et , dans les manuscrits de la Bibliothèque royale , des pages entières d'une force et d'un éclat incomparables , et qui n'avaient jamais vu le jour. Ce rapport de l'illustre écrivain fut , dans le monde littéraire , un véritable événement. Non-seulement il en résulta comme un renouvellement de la gloire de Pascal; mais ce fut aussitôt une émulation parmi tous les littérateurs , une ardeur de fouiller les manuscrits, un empressement à rectifier le texte des auteurs célèbres, qui nous a valu plus d'une découverte importante. Pour Pascal, M. Cousin s'était contenté d'indiquer la voie. M. Prosper Faugère se mit à l'œuvre ; et avec une patience de bénédictin , et un amour de son siyet qu'on ne saurait trop lou[^]r , il parvint à donner la première édition complète et conforme aux manuscrits des Pensées de Pascal. Cette édition qui honore infiniment M. Faugère est de 1844. Malheureusement, la lecture des Pensées devenait , dans cette nouvelle édition , très-difficile pour le vulgaire , et assez peu attrayante pour les lettrés. M. Faugère , dans son irritation contre Port-Royal , avait passé à l'autre extrémité; et comme ils avaient exagéré la liberté de l'éditeur, il exagéra, lui, la fidélité. Il donna des fragments décousus; il copia les points;

il reproduisit des morceaux de phrases sans suite, des mots qui ne pouvaient avoir de sens que pour Pascal. Il aurait donné plutôt un foO'Similê des manuscrits qu'une édition, s'il n'avait eu la pensée de

AVERTISSEMENT. Vn retrouver l'ordre véritable dans lequel Pascal se proposait de distribuer son (grand ouvrage. On ne peut nier tout ce qu'il y a d'ingénieux et d'intéressant d'ins ses conjectures sur ce sujet; mais ce ne sont que des con* jectures, qui laissent en dehors bon nombre de pensées, et qui, dans l'état où est resté l'ouvrage de Pascal, dérangent les habitudes reçues, introduisent des divisions nouvelles dans un écrit déjà trop morcelé , et ont surtout le tort de faire penser au travail de l'éditeur et à l'éditeur lui-même. M. Havet a donc pu , en s'aidant du travail de M. Faugère , ^ publier à son tour une édition des Pensées de Pascal , en 1852. M. Havet est très-savant en toutes sortes de sciences , et il est surtout profondément versé dans tout ce qui concerne l'histoire littéraire; et il avait, en outre, pour mener à bonne fin son entreprise, deux qualités indispensables».! un goût très-juste , et un esprit très-philosophique. Son texte est désormais le texte définitif des Pensées, L'ordre qu'il a suivi, en se rapprochant le plus possible de Condorcet, est à la fois le plus commode et le plus sûr. Son commentaire ne s'introduit pas violemment dans le contexte de l'auteur; mais il le suit page par page en l'éclairant toujours. L'édition de Pascal que nous publions contient tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour des œuvres de ce grand homme. Notre édition est plus complète que celle de Bossut , parce que nous avons pu profiter des nombreuses indications fournies par les éditeurs plus récents. Ce n'est plus un mérite, après M. Cousin et MM. Faugère et Havet, de reproduire le texte des Pensées tel qu'il existe dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale; mais c'en est un peut-être de mettre à la portée de tous une édition exacte et complète de Pascal. Toute la partie relative aux sciences a été imprimée sous la direction de M. Drion , professeur de mathématiques au lycée de Versailles , et revue par lui sur les épreuves avec le plus grand soin. M. Brion est aussi l'auteur de toutes les notes que le caractère de notre édition rendait nécessaires, et de la traduction des mémoires scientifiques que Pascal avait écrits en latin. Nous donnons ici deux pièces de vers que l'on a trouvés au château de Fontenay-le-Comte , écrits derrière deux tableaux , et qu'une tradition fort incertaine attribue à Pascal. Nous les publions pour ne rien omettre, et à titre de renseignements biographiques. Les plaisirs innocents ont choisi pour asile Ce palais , où l'art semble épuiser son pouvoir : Si l'œil de tous côtés est charmé de le voir. Le cœur à l'habiter goûte un bonheur tranquille.

The text on this page is estimated to be only 27.94% accurate

VDt AVERTISSEMENT. * On y voit dans mille canaux Folfttrer
de jeunet Naïades ; Les dieux de la terre et des eaux Y choisissent leurs
promenades; ^ Mais les maîtres de ces beaux lieux Nous y font oublier et la
terre et les cieux. De eefl beaux lieux, jeune et charmante hôtesie, Votre
crayon m'a tracé le dessin : J'aurois voulu suivre de votre main La grâce et
la délicatesse * Mais pourquoi n'ai-je pu , peignant ces dieux m Talr, Pour
rendre plus brillante une aimable déesse , Lui donner vos traits et votre air?

VIE DE BLAISE PASCAL, PAR M^{re} PÉRIER (GILBERTE PASCAL). Mon frère naquit à Clermont, le 19 juin de l'année 1623. Mon père s'appeloit Etienne Pascal, président de la cour des aides; et ma mère, Antoinette Begon. Dès que mon frère fut en âge qu'on lui pût parler, il donna des marques d'un esprit extraordinaire par les petites reparties qu'il faisoit fort à propos, mais encore plus par les questions qu'il faisoit sur la nature des choses, qui surprenoient tout le monde. Ce commencement, qui donnoit de belles espérances, ne se démentit jamais; car à mesure qu'il croissoit il augmentoit toujours en force de raisonnement, en sorte qu'il étoit toujours beaucoup au-dessus de son Age. Cependant ma mère étant morte dès l'année 1626, que mon frère n'avoit que trois ans, mon père se voyant seul s'appliqua plus fortement au soin de sa famille; et comme il n'avoit point d'autre fils que celui-là, cette qualité de fils unique, et les grandes marques d'esprit qu'il reconnoît dans cet enfant, lui donnèrent une si grande affection pour lui, qu'il ne put se résoudre à commettre son éducation à un autre, et se résolut dès lors à l'instruire lui-même, comme il l'a fait, mon frère n'ayant jamais entré dans aucun collège, et n'ayant jamais eu d'autre maître que mon père. En l'année 1631, mon père se retira à Paris, nous y mena tous, et y établit sa demeure. Mon frère, qui n'avoit que huit ans, reçut un grand avantage de cette retraite, dans le dessein que mon père avoit de l'élever; car il est sans doute qu'il n'auroit pas pu prendre le même soin dans la province, où l'exercice de sa charge et les compagnies continuelles qui abordoient chez lui Tauroient beaucoup détourné; mais il étoit à Paris dans une entière liberté; il s'y appliqua tout entier, et il eut tout le succès que purent avoir les soins d'un père aussi intelligent et aussi affectionné qu'on le puisse être. Sa principale maxime dans cette éducation étoit de tenir toujours cet enfant au-dessus de son ouvrage; et ce fut par cette raison qu'il ne voulut point commencer à lui apprendre le latin qu'il n'eût douze ans, afin qu'il le fit avec plus de facilité. Pendant cet intervalle il ne le laissoit pas inutile, car il l'entretenoit de toutes les choses dont il le voyoit capable. Il lui faisoit voir en général ce que c'étoit que les langues, il lui montrait comme on les avoit réduites en grammaires sous de certaines règles; que ces règles avoient encore des exceptions qu'on avoit eu soin de remarquer, et qu'ainsi l'on avoit trouvé le moyen par là de rendre toutes les langues communicables d'un pays en un autre. Cette idée générale lui débrouilloit l'esprit, et lui faisoit voir la raison des règles de la grammaire,

de sorte que, quand il vint à l'apprendre, il savoit pourquoi il le faisoit, et il s'appliquoit précisément aux choses à quoi il falloit le plus d'application. Après ces connoissances , mon père lui en donna d'autres ; il lui parPascal i
' 1

The text on this page is estimated to be only 20.96% accurate

H' 2 VIE DE BLAISE PASCAL. loit souvent àès effets
oxUaorfUnaie^ d» U nature , c(»»me de la poudre à canon , et d'autres
ehoses qui surprennent quand on les considère. Mon frère prenoit grand
plaisir à cet entretien , mais il youloit savoir la raison de toutes choses ; et
comme elles ne sont pas toutes connues , lorsque mon père ne les disoit pas
, 9u ()u'il dUoit celles qu'oo^ allèfue d'ordinaire^ qui ne sont proprement
qu« de\$ défaitea, cela ne I9 cqnt<9i|toit pas : car il a toujours eu uq&
netteté 4'e3prit admiral^e poux discerner le faux ; et on peut A\j:e Que
toujours et en toutes choses l^ vérité a été le seul objef^e s(mi. esprit»
puisque iamaïs rien na i^a pft satisfaire que sa çonnoissance. Ainsi dès son
enfance il ne pouvoXt se rendre qi^'^ ' ce qui lui paroissoit vrai
évidemment; doi sorte <^ue^ ^uand oiv pe lui disoit pas de bonnes raisons ,
il en clierchoit lui-même> et quantjl il a'é^ toit attaché à (quelque chose , il
ne la ouittoit point ^i^ n'en, eût trouva quelqu'une qui le pût saj^sfaire. Une
fois entre autres quelqu'un ayant frappé à table un plat de faïence avec un
coûtes^ , U prit ^arde que cela rendoit un grand son > mais qu'aussitôt qu'on
^ut vm la nnain des«' sus y cela l'arrêta. Il voulut en même tesips en savoir
la, eau^e , et cette expérience le porta à en faire beaucoup d'autres sur le&
sons. Il y ce* marqua tant de choses ^ qu'il en fit un traité à Tâge de 4ouze
a,i)s « qui fut trouvé tout, à fait bien raisonné. Son génie à la géométrie
coinmença 4 paroître lorsqi^'il n'aveit en-* core que douze ans , par une
rencontre si extraordiua;çe , qu'il, me sem* ble qu'elle mérite bien d'être
déduite Qn particulier. Mon père étoit homme savant dans les
mâthéa\ai<}ues.^ et avoit kad>)^ tude par là avec tous les habiles gens en
cette science > qui étoient \$au^ vent chez lui; mais comme il avoit dessein.
d'in\$tuire mon frère daji^ les langues, et qu^l savoit que la m^théi^atiq-ue
est une ^ienceq^i remplit et qui satisfait beaucoup Tesprit , il n^ voulut
poinjt que Wijw, frère en eût aucune connoissance ^ de peur que cela ne le
rendit né^Xi" M^.* gent pour la langue latine, et le& autres [sciences] à^ns
lesquelles il; youloft le perfectionner. Par cette raison il avoit serre tûu&
le& Uvre& qui en traitent,, et il s'abstenoit d'en parler avec ses amis ep. s^
présence; mais cette précaution n*empêchoit pas que la curiosité de cet
enfant ne fût excitée , c(e sorte qu'il prioit souvent mon père de lui
apprendre U mathématique; mais il le hiî refùsoit, lui promettant celacoowe
usa récompense. U lui promettoit qu'aussitôt qu'il sauroit le latin et le grec ,

il ta lui apprendroU^ Mon frère , voyant cette résistance , lui demanda ua
|onr CQ que c^étoit que cette science , et de quoi on y traitoit : mon père lui
dit, en général, que c^étoit le niôyen de faire des figures justes, e(de
trouver les proportions qu'elles avoient entre elles ,. et en même tempa lui
défendit tf en parfer davantage et d*y penser jamais. Mais cet esçsJX qui ne
pouvoit demeurer dans ces bornes , dès qu'il eut cette simplre ouverture ,
que la mathématique donnoit des moyens de faire des figures
infailliblement justes , il se mit hii-même 4 rêver sur cela à ses heures de
récréation; et étant seul dans une salle où il avoit accoutumé de se divertir ,
il prenait du charbon et faisoit ckes figures sur des carreaux » cherchant des
moyens de faire, par exemple, un cercle parfaitement Toad, uir triaoïgle
doot les côtés et les angles fussent égaux , et autres %

The text on this page is estimated to be only 9.22% accurate

VIE DE BLAISfi PASCAL. 3 eboses semUables. I) tratt?oil tout cala l«i8entv«ni«i«t i) dMreboit les Iktoportiosks des figorcs ealre elles. Mm comme le soia de mes père avoh été n grand de Imi eacher toutes ces eheeee, il n'on saK»it pas même les noms. Il txt co&traint de se feâre lui-même des définitions ; il appebilun eerele un rond, «ne Hgne une barre, et ainsi de» antres. i4>rès ces définitiona il sa fit d^ axiomes^ et esin il fit des démonstrations parbites; et comme i\>a m de l^an à rantra dans ces cbeses, U poQssa les fesherober si aisast, tftfû m vint jusqu'à la ti aate deoaième propositioai éa psaonar lirre è^Baclide'. Coawe U ea élail)à-éess«s, mon père entra daas la lieu oà il étoit, saaa que mon Mre yeatendil; il k troava si fort appiiqaà , qai*il fot longtempa sana s'apercevoir de sa Tenue. On na peut édie leqael fut le plas sarpris , o« k fila éa voir soa père, à cause d« la défense «tpresse qu'il \m eu avait fBÛte, eu le père de Yoix smt ils aai miliea de tovtéa osa cbosea si Maia la svifpriia du père fut bien pkis grande, lorsque, hd ayant demamié œ qQ'û faisoit , il hâ dit qu'il cherchoit telle chose, qui étoit la trente^-daûiteie ptopoeitioa du premier bm d'Bacliide. Mon ptee lai demanda ee qai Fa? oit &it penser à cbcrdiev ceb : il dit que c'étoct qv*il ayeit treuTé telle astre ckoe; et sur e^ lui ayant fait eaeore b mtem qaeati«a, il bii dit encore quelques démonstrations qu'il avoit faites; et enfin, en rétrogradant et a'expliquattt toujouEs par les noma da land at de barre, il en tint k ses définitinans et à ses axiome». Mon pèfè fat û épeuvanté de la graaulaar et da la puissance da ee gém», qoft 881» lui dire mo4U le quitta, et alla dus M. Le PaiUeur, qui émit son «mi intime^ et qui étOKt aussi fort samae. Lessqa*)! y fut ar^ Kfé, il y demeua immobile tommt un bomoMt traospertè. V. L» Pail^ leur i^yao^ cela,, et voyast mâma qu'il Yersoît qaelquea kimes, fot épGwmnté, et le pria, de n0 lui paa calar pkialongtempa la oaasa de son déplaiaab. Mem père lui i^andût : e Ja na pèeafra pas d^aHialion , man de ioiâ. Tous, sajea les s«na q«« j'ai pris pour élsr k moB fils la cœaeiasancc'de la gsométria, de pew éale déteninar da sea anHaa étades : cep^dant i^«ici ca q«!il ai kit, » Sur œk il bu meatra tewt ce qu'il avoit trouvé, par e^ l'on pe^vost dire e» queèqae la^an qa'il avoit inveiKté les matbématie|«ea, X^LaPailkut nak* paa> moins, aarpns que mon père l'avoit ^é^ et lue dit qu'il ne tiaavait paajiaMn ée captiver plu» longtemps cet esprit, et do hû ca«ber eocare oetk cananaâtsaftpe; qu'il falloît lui laisser voir les livres , sans le lelenir davantage^ Mon père, ayant

trouvé cela à ptopos. Un doma. lesi jf ^éwtaa d'Eudide pour les Ijore à sas
bAwea da léîéréatien. Il les. Tît et ka «tendit J5>T^^ «<M^1 ^1*1^ ftyny
imiaie eu besoiOà ^^auMma: aii|Ji«>tk>f|. mt pan^an* qu'il les voyott^ ià
compoeoit et aHoit si a(vant, qWiA sa trouTOtt réguMèrément aux
conférence» qui se kiaoieRt tantes ks semaine», ou tous ks babiles gen& de
Favi» s'assembloient pouK portet laars oaTrages , on pour «xaoBiaef eaux
des «ntfes^ Mo» irèfe^y taaoKt fort bien son rang, tant pour Fexamen que
pour la production ; car il étoit da oeux qui y 4. Que k sammadea ani^ d'un
tnangk est égale 4 deua drrà*. 5. Ce» eoa^ér^aoes» qui tUreat Toiigine de
l'Acadéaûfr des sciences, se tenaient chez le P. Mersenne.

4 VIE DE BLAISE PASCAL. portoient le plus souvent des choses nouvelles. On voyoit souvent aussi dans ces assemblées-là des propositions qui étoient envoyées d'Italie, d'Allemagne , et d'autres pays étrangers , et l'on prenoit son avis sur tout avec autant de soin que de pas un des autres ; car il avoit des lumières si vives , qu'il est arrivé quelquefois qu'il a découvert des fautes dont les autres ne s'étoient point aperçus. Cependant il n'employoit à cette étude de géométrie que ses heures de récréation; car il apprenoit le latin sur des règles que mon père lui avoit faites exprès. Mais comme il trouvoit dans cette science la vérité qu'il avoit si ardemment recherchée, il en étoit si satisfait, qu'il y mettoit son esprit tout entier; de sorte que , pour peu qu'il s'y appliquât , il y avançoit tellement , qu'à l'âge de seize ans il fit un traité des Coniques qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disoit que depuis Archimède on n'avoit rien vu de cette force. Les habiles gens étoient d'avis qu'on les imprimât dès lors, parce qu'ils disoient qu'encore que ce fût un ouvrage qui seroit toujours admirable , néanmoins , si on l'imprimoit dans le temps que celui qui Ta voit inventé n'avoit encore que seize ans , cette circonstance ajouteroit beaucoup à sa beauté : mais comme mon frère n'a jamais eu de passion pour la réputation , il ne fit pas de cas de cela ; et ainsi cet ouvrage n'a jamais été imprimé. Durant tous ces temps-là il continuoît toujours d'apprendre le latin et le grec ; et outre cela, pendant et après le repas , mon père l'entretenoit tantôt de la logique , tantôt de la physique , et des autres parties de la philosophie ; et c'est tout ce qu'il en a appris , n'ayant jamais été au collège , ni eu d'autres maîtres pour cela non plus que pour le reste. Mon père prenoit un plaisir tel qu'on le peut croire de ces grands progrès que mon frère faisoit dans toutes les sciences , mais il ne s'aperçut pas que les grandes et continuelles applications dans un âge si tendre pouvoient beaucoup intéresser sa santé; et en effet elle commença d'être altérée dès qu'il eut atteint l'âge de dix-huit ans. Mais comme les incommodités qu'il ressentait alors n'étoient pas encore dans une grande force , elles ne l'empêchèrent pas de continuer toujours dans ses occupations ordinaires ; de sorte que ce fut en ce temps-là et à l'âge de dix-huit ans qu'il inventa cette machine d'arithmétique par laquelle on fait non-seulement toutes sortes de supputations sans plumes et sans jetons, mais on les fait même sans savoir aucune règle d'arithmétique , et avec une sûreté infaillible. Cet ouvrage a été considéré comme une chose nouvelle dans la nature , d'avoir réduit en machine une science qui

réside tout entière dans l'esprit, et d'avoir trouvé le moyen d'en faire toutes les opérations avec une entière certitude , sans avoir besoin de raisonnement. Ce travail le fatigua beaucoup , non pas pour la pensée ou pour le mouvement , qu'il trouva sans peine , mais pour faire comprendre aux ouvriers toutes ces choses. De sorte qu'il fut deux ans à le mettre dans cette perfection où il est à présent'. ^ I . On voit, au Conservatoire des arts et métiers, à Paris, un modèle de la machine arithmétique, avec ce certificat; Esto probati instrumenti signaculum koCf Blasius Pascal ArvemaSy 46B2,

VIE DE BLAISE PASCAL. 5 Mais cette fatigue , et la délicatesse où se trouvoit sa santé depuis quelques années , le jetèrent dans des incommodités qui ne l'ont plus quitté; de sorte qu'il nous disoit quelquefois que depuis l'âge de dix-huit ans il n'avoit pas passé un jour sans douleur. Ces incommodités néanmoins n'étant pas toujours dans une égale violence, dès qu'il avoit* un peu de repos et de relâche , son esprit se portoit incontinent à chercher quelque chose de nouveau. Ce fut dans ce temps-là et à l'âge de vingt-trois ans qu'ayant vu l'expérience de Torricelli , il inventa ensuite et exécuta les autres expériences qu'on nomme ses expériences : celle du vide qui prouvoit si clairement que tous les effets qu'on avoit attribués jusque-là à l'horreur du vide sont causés par la pesanteur de l'air. Cette occupation fut la dernière où il appliqua son esprit pour les sciences humaines ; et quoiqu'il ait inventé la roulette après , cela ne contredit point à ce que je dis; car il la trouva sans y penser, et d'une manière qui fait bien voir qu'il n'y avoit pas d'application, comme je dirai dans son lieu.

Immédiatement après cette expérience , et lorsqu'il n'avoit pas encore vingt-quatre ans , la Providence ayant fait naître une occasion qui Tobligea à lire des écrits de piété , Dieu l'éclaira de telle sorte par cette lecture, qu'il comprit parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour Dieu , et à n'avoir point d'autre objet que lui; et cette vérité lui parut si évidente, si nécessaire et si utile, qu'elle termina toutes ses recherches : de sorte que dès ce temps-là il renonça à toutes les autres connoissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire. Il avoit été jusqu'alors préservé , par une protection de Dieu particulière , de tous les vices de la jeunesse ; et ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère , il ne s'étoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles. Il m'a dit plusieurs fois qu'il joignoit cette obligation à toutes les autres qu'il avoit à son père, qui, ayant lui-même un très-grand respect pour la religion, le lui avoit inspiré dès l'enfance, lui donnant pour maxime ¹ « j'aimon, et beaucoup moins y être soumis. Ces maximes, qui lui étoient souvent réitérées par un père pour qui il avoit une très-grande estime , et en qui il voyoit une grande science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisoient une si grande impression sur son esprit , que quelques discours qu'il entendit faire aux libertins, il n'en étoit nullement

ému; et quoiqu'il fût fort jeune, il les regardoit comme des gens qui étoient dans ce faux principe , que la raison humaine est au-dessus de toutes choses , et qui ne connoissoient pas la nature de la foi ; et ainsi cet esprit si grand , si vaste et si rempli de curiosité , qui cherchoit avec tant de soin la cause et la raison de tout, étoit en même temps soumis à toutes les choses de la religion comme un enfant ; et cette simplicité a régné en lui toute sa vie : de sorte que, depuis même qu'il se résolut à ne plus faire d'autre étude que celle de la religion , il ne s'est jamais appliqué aux questions curieuses de la théologie , et il a mis toute la force de son esprit à con

The text on this page is estimated to be only 9.17% accurate

6 VI£ DE BL^ISE PASCAL. mÊtn €* à tpratigror la perfec^in» ^
»• «iHralé cfarétieaiac , àlafuelle il a êonsacré toits l«s tale&s qvL%]^«tt
lui avoildoMiés, ft'ayant iàit «utre chose dans tout k reste 4e sa vie iqpte ûe
méditer la Im 46 Diem jour et nuit. liais , qttöiqu'il n'eût pias fait une étude
paitiGuiièr%4e la seolastique , 41 n'ignoroit p<mita&t pas ies âécàioQs de
l'Église contre les hérésies ^i ont été ia<v«tt)ées ^ar la «obtiisté de l'esprit;
«t c'est contre ees sortes de recherches qu'il étoit le plus animé , et Dieu lui
dioqna dès «e temps> là une oo^sion de faire paroltre le ^e qu'ii a9«it pour
la i^igion. Il étoit alors à Bmieii , où iir»i pèM éfeoit esapk^é pour le
eervioe du roi , et il f avoit auvsi en ee mêa» temps «a IfeGnune q«it
euMeignoit une Bourelie philesopàie ^aÀ attiroit tous les citrieuc Mon frère
« ayant été pressé <d'j aller par deux jeunes homaieB de ses aaiis, j fut avec
eux : Bïiais iis furent bien sarpris^ dans Teatreliiea qu'ils «u^rent a'Viec cet
àomme, qu'en lenr débitant ies principes d« sa pèilosophie, il ea tifoit lies
consèqufinces sur des points de foi, contraires aux déCisiiNisde l'Église.
Uprouvoit par ses raisonnioiens que le corps de Jésus-Christ n'étoit pas
formé d« sang de la sainte Viei^, mais d'une antre matière eréée exprès, et
plu sieurs autres «]io»es eessUables. lis vtnilurent le contredire', mais il
demeura ferme dans «e sentimeatt. De sorte qu'ayant eonsidéré entre enx le
da<6ger qu'il yaT^t de iaieser la liberté d'inMruite 3a jeunesse à un homme
qui avfHt des ^ntimens erronés , ils résolurent de l'avertir premièrement, et
puis û» le dénoneer s'il résistoit k favis qu'on fui donnoit. La chose «rrifa
Mnti, car il méprisa oet avis : de sorte qu'ils «rurent qu'il étoit de leur devoir
de le dénoncer à M. du Bellay' , qui faisoit pour lors les fiiMïctiOBS
épisooaies dans le diocèse de Eouen, par commission de M. l'avchet^qoe.
Ikf.da Bellay envoya quérir cet homme , et, r&yaijt intert»ogé , i! fut
trompé par une confession de foi équivoque qu'il lui écrivit et signa de ea
main , faissat d'ailleurs peu de cas d'un avis de cette importance qui kû étoit
donM^ pat trois jeunes hommes. Cependant , aussitôt quills citent «selte
«onfessiom de foi , ils oonnurenl ce défaut ; ee qui les obligea d'aller
tro«ivèr à Gailion H. l'arehevêque de Rouen , qui , VfVtA examiné toutes
«ee choses , tes trouva si importantes , ^il écrivit une patente Àso]i conseil ,
et donna un ocdre exprès Il M. du BelUy de faire rétracter oet homme sur
tous ^ points dont il étoit accusé , et de ne reoevotr rien de lui que par la
communicatiDn de ceux qui l'avoient dénoncé. La choie fut exécutée ainsi ,

et il comparut dans le conseil de M. l'archevêque , et remercia tous ces
«entimens : et 4) Il peut dire que ce fut sincèrement ; car il n'a jamais
témoinné de fiel contre ceux qui lui «voient causé cette affaire et ce qui fait
«noire 4) a'il <toit lui-même trompé par de fausses conclusions qu'il tiroit de
ces faux principes. Aussi étoit-il bien certain qu'on n'avoit en cela aucun
dessein de lui nuire , ni d'autres vues que de le détromper par lui-même , et
l'empêcher de séduire les jeunes gens qui n'eussent pas été capables de
discerner le mal (avec le fait dans des questions si subtiles. Ainsi I . Camus,
disciple de saint François de Sales.>}. Pascal l'appelle M. du Belloy, par
erreur ; il fallait dire M. de Belley : Camus, ancien évêque de Belley.

The text on this page is estimated to be only 26.38% accurate

VB DE BLàSSl Pâ8CAb« 7 «««Ut «fTaire te termina douoeoMBt ;
et mon Crèrt coiUinuaat d« «htBoher 4« pluB CB plus le moyen de j»l«ire
à Dieu , cet amour de k perfsolioft «Érétieaie s'enflamma de telle aorte dés
Tiige de vingt*quatre ans , qu'il ee répaadoit sur toute la maison. Mon père
même., irajraat pas de honte de se reedre aux enseignemene de son fils ,
embrassa pour lors une manière de vie plus exacte par la pratique
oonUnuelle des Tertas jusqu'à sa mort , qui a été tout à lait chrétienne ; et
ma sœur , qui avait des t»lens d'esprit tout extraordinaires , et ^ étoit dès son
enfance dans une réputation où peu de filles parviennent^ fut tellement
touchée des discours de mon frère, qu'elle se résolut de renoncer à tous les
avantages qu'elle avoit tant aimés jusqu'alors, pour se consacrer Dieu tout
entière^ c<nDme elle a fait depuis , s'étant faite religieuse dans une maison
très-sainte et tr^-austère, où elle a fait un si bon usage des perfections dont
Die« l^avoit ornée , qu'on l'a trouvée digne des emplois les plus difficiles ,
dont elle s'est toujours acquittée avec toute la fidélité imaginable, et où elle
est morte saintement le 4 octobre 1661 , âgée de trente-sit ans. Cependant
mon frère , de qui Dieu se servoit pour opérer tous ces biens, étoit travaillé
par des maladies continuelles, et qui alloient toujours en augmentant. Mais
comme alors il ne connoissoit pas d'autre science que la perfection , il
trouvoit une grande différence entre cellelà et celle qui avoit occupé son
esprit jusqu'alors ; car , ati lieu que ses indi^ositions retardoient le progrès
des autres , celle-ci au contraire le perfectionnoit dans ces mêmes
indispositions pat la patience admirable •avec laquelle il les souffroit. Je me
contenterai, pour le faire voir, d'en rapporter un exemple. Il avoit entre
autres incommodités celle de ne pouvoir rien avaler de liquide qu'U ne fût
cbavd; «ncare ne le pouvoit-il Ikire que goutte à goutte : mais , comme il
avoit outre cela une douleur de tête insupportable, une chaleur d'entrailles
excessive , et beaucoup d'autres maux, les médecins lui ordonnèrent de se
purger de deux jours l'un dumat trois mois; de sorde qu'il felhit i^rondre
toutes ces médecines, et pour cela les faire chauffer et les avaler goutte à
goutte : ce qui étoit un véritable supplice , qui faisoit mai aa «OMir à tons
iDèux qn étoient «luprès de Itiû , sans qtîll *'eii sôit jîiniais plaint. La
continuation de ces remèdes , avec d'autres qu'on lui fit pratiquer, lui
apporta quelque soulagement, mais non pas une santé parfaite; de sorte que
les médecins crurent que pour se rétablir entièrement il faÙoit qu'il quittât

toute sorte d'application d'esprit, et qu'il cherchât autant qu'il pourroit les occasions de se divertir. Mon frère eût de la peine À se rendre à ce conseil , parce qu'il y Tofoit du danger : fliais mèn il te suivit , croyant être obligé de faire tout ce qui l«ti «eioit pORiMe pour remettre sa santé , et il s'imagina que les divertissemens honnêtes ne pourroient pas lui nuire ; et ainsi il se mît dans le monde. Mais, quoique par la miséricorde de Dieu il se soit totyours exempté des vices , néanmoins , comme Dieu* Tappeloit à une grande perfection , il ne voulut pas l'y laisser, et il se servit de ma sœur pour ce dessein, comme il s'étoit autrefois servi de mon frère lorsqu'il avoit voulu retirer ma sœur des engagements où elle étoit dans le monde.

8 VIE DE BLAISE PASCAL. BUé étoit alors religieuse, et elle menoit une vie si sainte, qu'elle édifioit toute la maison : étant en cet état, elle eut de la peine de voir que celui à qui elle étoit redevable , après Dieu, des grâces dont elle jouissoit , ne fût pas dans la possession de ces grâces; et comme mon frère la voyoit souvent, elle lui en parloit souvent aussi ; et enfin elle le fit avec tant de force et de douceur, qu'elle lui persuada ce qu'il lui avoit persuadé le premier, de quitter absolument le monde; en sorte qu'il se résolut de quitter tout à fait les conversations du monde, et de retrancher toutes les inutilités de la vie au péril même de sa santé, p'arce qu'il crut que le salut étoit préférable à toutes choses. Il avoit pour lors trente ans, et il étoit toujours infirme; et c'est depuis ce temps- là qu'il a embrassé la manière de vivre où il a été jusqu'à la mort ^ Pour parvenir à ce dessein et rompre toutes ses habitudes, il changea de quartier, et fut demeurer quelque temps à la campagne; d'où étant de retour, il témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde, qu'enfin le monde le quitta ; et il établit le règlement de sa vie dans cette retraite sur deux maximes principales, qui furent de renoncer à tout plaisir et à toutes superfluités ; et c'est dans cette pratique qu'il a passé le reste de sa vie. Pour y réussir, il commença dès lors, comme il fit toujours depuis, à se passer du service de ses domestiques autant qu'il pouvoit. Il faisoit son lit lui-même, il alloit prendre son dîner à la cuisine et le portoit à sa chambre, il le rapportoit; et enfin il ne se servoit de son monde que pour faire sa cuisine, pour aller en ville, et pour les autres choses qu'il ne pouvoit absolument faire. Tout son temps étoit employé à la prière et à la lecture de l'Écriture sainte : et il y prenoit un plaisir 4 . Voici le texte d'un écrit de sa main, trouvé après sa mort cousu dans son habit : t L'an de grftce 4664, Lundi, 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr, et autres au martyrologe , Veille de saint Clirysogone , inartyr, et autres , Depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi. Feu. Dieu d'Abraham, Dieu d'isaac, Dieu de Jacob, {fixode^ m, 6, etc.; Matth., xxn, .32, etc.) Non des philosophes et des savane. Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix. Dieu de Jésus-Christ. Deum meum et Deum vestrum. (Jean, zx, 47.) ^ « Ton Dieu sera mon Dieu, s (Ruth, i, 46.) Oubli du monde et de tout, hormis Dieu. Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile. Grandeur de Tftme humaine. oc Père juste, le monde ne t*a point connu, mais je t'ai connu.» (Jean, XVII, 25.) Joie, joie, joie, pleurs de joie. Je m'en suis séparé : Dereliquerunt me fontem aquK

(iV«s.(Jérém., H, 13.) « Mon Dieu, me quitterez- vous? » (Matlh., xxvii, 46.)

VIE DB-BLAISE PASCAL. 9 incroyabfe. Il disoit que rËcriture sainte n'étoitpas une science de Vesprit, mais une science du cœur , qui n'étoit intelligible que pour ceux qui ont le cœur droit , et que tous les autres n'y trouvent que de Tobscurité. C'est dans cette disposition qu'il la lisoit , renonçant à toutes les lu* mières de son esprit; et il s'y étoit si fortement appliqué, qu'il la savoit toute par cœur ; de sorte qu'on ne pouvoit la lui citer à faux ; car lorsqu'on lui disoit une parole sur cela, il disoit positivement : «Gela n'est pas de TEcriture sainte, » ou : « Cela en est; » et alors il marquoit précisément l'endroit. Il lisoit aussi les commentaires avec grand soin; car le respect pour la religion où il avoit été élevé dès sa jeunesse étoit alors changé en un amour ardent et sensible pour toutes les vérités de la foi ; soit pour celles qui regardent la soumission de l'esprit , soit pour celles qui regardent la pratique dans le monde, à quoi toute la religion se termine ; et cet amour le portoit à travailler sans cesse à détruire tout ce qui se pouvoit opposer à ces vérités. Il avoit une éloquence naturelle qui lui donnoit une fiaicilité merveilleuse à dire ce qu'il vouloit; mais il avoit ajouté à cela des règles dont on ne s'étoit pas encore avisé , et dont il se servoit si avantageusement, qu'il étoit maître de son style ; en sorte que non-seulement il disoit tout ce qu'il vouloit, mais il le disoit en la manière qu'il vouloit, et son discours faisoit l'effet qu'il s'étoit proposé. Et cette manière d'écrire naturelle , naïve et forte en même temps , lui étoit si propre et si particulière , qu'aussitôt qu'on vit paroltre les Lettres au provifMial , on vit bien qu'elles étoient de lui, quelque soin qu'il ait toujours pris de le cacher , même à ses proches. Ce fut dans ce temps-là qu'il plut à Dieu de guérir ma fille d'une fistule lacrymale qui avoit fait un si grand progrès dans trois ans et demi , que le pus sortoit nX)n-séulement par l'œil , mais Que je n'en sois pas séparé éternellement. «Cette est la vie étemelle, qu'ils te connoissent seul vrai Dieu, et celui que tu as euvoisé, Jésus-Christ.» (Jean, xvn, 3.) Jésus-Christ. Jésus-Christ. Je m'en suis séparé ; je Tai fui , renoncé, crucifié. ^Que je n'en sois jamais séparé. Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile : Renonciation totale et douce. Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur. Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre. Non oblivisear sermones tuos, (Ps. cxvin, 46.) Amen. Mme Périer ne parle pas déV accident du pont de Neuilljr, En voici le récit, d'après un manuscrit des pères de l'Oratoire de Clermont : < M. Amoul (de Saint-Victor), curé de Chambourcy, dit qu'il a appris de M. le prieur de Barillon,

ami de Mme Périer, que M. Pascal, quelques années avant sa mort, étant allé, selon sa coutume, un jour de fêtede, à la promenade au pont de Neuilly avec quelques-uns de ses amis, dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux chevaux de volée prirent le frein aux dents à l'endroit du pont où il n'y avoit point de garde-fou; et s'étant précipités dans l'eau, les laisses qui les attachoient au train de derrière se rompirent, en sorte que le carrosse demeura sur le bord du précipice. Ce qui fit prendre la résolution à M. Pascal de rompre ses promenades et de vivre dans une entière solitude. »

The text on this page is estimated to be only 19.49% accurate

10 VIE DE BLAISE PASCAL. ausû par le nez et par la bouche. Et cette fistule étoit d'un si mauvaise qualité, que les plus habiles chirurgiens de Paris la jugeoient incurable. Cependant elle fut guérie en un moment par l'attouchement de la sainte épine ^{*} et ce miracle fut si authentique, qu'il a été avoué de tout le monde, ayant été attesté par 4e très-grands médecins et par les plus habiles chirurgiens de France, et ayant été autorisé par un jugement solennel de l'église. [^] > Mon père fut sensiblement touché de cette grâce, qu'il regardoit comme faite à lui-même, puisque c'étoit sur une personne qui, outre sa proximité, étoit encore sa fille spirituelle dans le baptême; et sa consolation fut extrême de voir que Dieu se manifestoit si clairement dans un temps où la foi paroissoit comme éteinte dans le cœur de la plupart du monde» La joie qu'il en eut fut si grande, qu'il en étoit pénétré; de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles, qui, lui donnant de nouvelles lumières sur la religion, lui redoublèrent l'amour et le respect qu'il avoit toujours eus pour elle. Et ce fut cette occasion qui fit paraître cet extrême désir qu'il avoit de servir à réfuter les principaux et les plus faux raisonnemens des athées» Il les avoit étudiés avec grand soin, et avoit employé tout son esprit à chercher tous les moyens de les convaincre. C'est à quoi il s'étoit mis tout entier. La dernière année de son travail a été toute employée à recueillir diverses pensées sur ce sujet : mais Dieu, qui lui avoit inspiré toutes ces pensées « n'a pas permis qu'il l'ait induit à « une perfection, pour des missions qui nous sont inconnues. Cependant l'éloignement du monde, qu'il pratiquoit avec tant de soin, n'empêchoit point qu'il ne vît souvent des gens de grand esprit et de grande condition, qui, ayant des pensées de retraite, demandoient ses avis et les suivoient exactement; et d'autres qui étoient travaillés de doutes sur les matières de la foi, et qui, sachant qu'il avoit de grandes lumières là-dessus, venoient à lui le consulter, et s'en retournoient toujours satisfaits; de sorte que toutes ces personnes, qui vivent présentement fort chrétiennement, témoignent encore aujourd'hui que c'est à ses avis et à ses conseils, et aux éclaircissements qu'il leur a donnés, qu'ils sont redevables de tout le bien qu'ils font. Les conversations auxquelles il se trouvoit souvent étoient si utiles, qu'ils n'alloient pas de lui donner quelque crainte qu'il ne s'y trouvât du péril; mais comme il ne pouvoit pas aussi en conscience refuser le secours que

des personnes lui demandoient , il avoit trouvé un remède à cela. Il prenoit dans les occasions une ceinture de fer pleine de pointes, il la mettoit A nu sur sa chair; et lorsqu'il lui voioit quelque pensée de vanité , «u qu'il prenoit quelque plaisir au lieu dû il étoit, ou quelque chose fseuvûbfable , il se donnoit des coups de coude pour rodouêter la violence des piquûres , et se Tiisoit ainsi sotivetiir Inî-'Uiêtte de wm devoît. Cette pratique lui parut si utile qu'il la conserva jusqu'à la mort, et même 4 . Cette saittte épine «et sM Port-itoyal du fânbéarg Saîiife>Jaques, à Btris. •■ 2. Tey., sur le mirade de la sainte épine<, V Abrégé de Vkistmre dt P^ri-Royal, par Rackie, i" psft., édi. O. Lahore, t. II, p. 63 et suiv.

The text on this page is estimated to be only 14.71% accurate

rtE De BiAI^ PASCàL. Il tians)es«ertricT8tetiip6 é^savle^iyè fl
élMt '<IIBI ftw 41(mtew» conli^ imeBes, parce qu'il né -pomwi éftfrim iA
lire t H 4^cM oùatramt de detoeorer sans rien ftiire et de ft'ftll«r |^tt«ii6f . H
éloit éai» une oontiiraelle «rainte que ee manque d'^oeupatioa «le Vb
dèKmrnAt de ses vues. IVons n^vons su toutes ces tihbse» qtt^apt^èfs sa
mort, éft par ^me perseoue de très-grande vertu qui adroit beaucoup diB
cynfiance en lui , à qui il «Toit ^é oMigè àe le dire pour des raisons qui la
t^ogardoient ene-nème. Oette rigu«ur qu'il eierooH sut lui-fflème étoit tirée
de cette grande toaxiitïe de renoncer à tout pteisrr , «ut laquelle il avoit
fondé tout to règlement de sa Tie. Dès le commencement éé sa retraite , il
ne manquoit pas non plus de pratiquer exactement «ette autre qu l'obligeoit
de tenoncer à toute supeffluité; car fl retranchoit avec tant de soin toutes les
choses inutiles , qu^il -s'étoit réduit peu k peu à n'aveif plus de tapisserie
dans sa chambre , parce tfu'il ne woyoit pas que cela Wt néce»saît* , et de
plus n'y étant t)Migé par aucune bienséanoë , parce qu'il n*y Yenoit que des
gens à tjai il tecommandoit sans cesse le i>etra«ehement; 'de sorte qu'ils
n'étoient pas surpris de ne qufiî vî'voit lui-méiBe de la manière qu'il
conseilîdt aux autres de vivre. Toilà comme il u passé cinq ans de sa vie,
depuis Ireute ans jusqu'à trente-cinq ' : traraillaot sans oesse pour Dieu ,
pour le prochain , et pour lui-même , en tâchant de se perfectionner é^ phis
en plus ; et Wi pourroit dire en quelque façon que c'est tout le temps qu'il a
vécu : car les quatre années que Dieu lui a données après n'unt 4kè <iu'une
continuelle langueur. Ce n'étoit pas proprement une maladie qui fût venue
nouvellement, mais un redoublement des grandes indispositions où il avoit
été sujet dès sa jeunesse. Hais il en fut alers uttaqué aves tant de tiolence ,
qu'enfin il y a succombé ; et durant tout te temps- là il n'a pu en tout
travailler un instant à ce grand ouvrage qu'il avoit entrepris pour le religion',
ni ttssister les personnes qui s'adressotent à lui pouf tivoir des avis, ni de
bouche ni par écrit : car ses maux étoient si grands, qu'il ne pouvoit les
satisfaire , quoiqu'il en eût un grand désir. Ce renouveUement de ses mauc
commença par un mal de dents qtn lui ôta absolument le sommeil. Dans ses
grandes veilles il lui vint une nuit dans l'esprit, sans dessein, quelques
pensées sur la proposition de h roulette. Cette pensée étant suivie d*une
autre, et celle-ci d'une autre , enfin une multitude de pensées qui se
succédèrent les unes uux nutres lui découvrirent tomme malgré lui !a

démonstration de toutes ces choses , dont H fut lui-même surpris. Mais
comme il y avait longtemps qu'il avait tenu toutes ces confessions ,
il ne s'avisa pas seulement de les écrire : néanmoins en ayant parlé par
occasion à une personne à qui il devait toute sorte de déférence , et par
respect et par reconnaissance de l'affection dont il l'honorait , touché
personne* , qui est aussi considérable par sa piété que par les excellentes
qualités de son esprit et par la grandeur de sa naissance, ayant formé sur
cela un dessein qui ne regardait que la gloire de Dieu, trouva à propos qu'il
en fît 4 . Il fallait dire quatre «ns ; depuis trente et un jusqu'à trente-cinq. 2. Le
duc de Lorraine.

12 VIE DE BLAISE PASCAL. usât comme il fit , et qu'ensuite il le fit imprimer. Ce fut seulement alors qu'il récrivit, mais avec une précipitation extrême, en huit jours; car c'étoit en même temps que les imprimeurs travailloient, fournissant à deux en même temps sur àeüt difTérens traités , sans que jamais il en ait eu d'autre copie que celle qui fut faite pour l'impression ; ce qu'on ne sut que six mois aprè^, que la chose fut trouvée. Cependant ses infirmités continuant toujours , sans lui donner un seul moment de relâche, le réduisirent, comme j'ai dit, à ne pouvoir plus travailler, et à ne voir quasi personne. Mais si elles l'empêchèrent de servir le public et les particuliers , elles ne furent point inutiles pour lui-même , et il les a souffertes avec tant de paix et tant de patience , qu'il y a sujet de croire que Dieu a voulu achever par là de le cendre tel qu'il le vouloit pour paroître devant lui : car durant cette longue maladie il ne s'est jamais détourné de ces vues, ayant toujours dans l'esprit ces deux grandes maximes , de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité. Il les pratiquoit dans le plus fort de son mal avec une vigilance continuelle sur ses sens, leur refusant absolument tout ce qui leur étoit agréable : et quand la nécessité le contraignoit à faire quelque chose qui pouvoit lui donner quelque satisfaction, il avoit une adresse merveilleuse pour en détourner son esprit , afin qu'il n'y prît point de part : par exemple, ses continuelles maladies l'obligeant de se nourrir délicatement , il avoit un soin très-grand de ne point goûter ce qu'il mangeoit; et nous avons pris garde que, quelque peine qu'on prit à lui chercher quelque viande agréable , à cause des dégoûts à quoi il étoit sujet, jamais il n'a dit : a Voilà qui est bon; » et encore , lorsqu'on lui servoit quelque chose de nouveau selon les saisons , si l'on lui demandoit après le repas s'il l'avoit trouvé bon , il disoit simplement : a Il falloit m'en avertir devant, car je vous avoue que je n'y ai point pris garde.» Et lorsqu'il arrivoit que quelqu'un admiroit la bonté de quelque viande en sa présence , il ne le pouvoit souffrir ; il appeloit cela être sensuel , encore même que ce tie fût que des choses communes ; parce qu'il disoit que c'étoit une marque qu'on mangeoit pour contenter le goût, ce qui étoit toujours mal. Pour éviter d'y tomber , il n'a jamais voulu permettre qu'on lui fit auci^ie sauce ni ragoût , non pas même de l'orange et du verjus , ni rien de tout ce qui excite l'appétit , quoiqu'il aimât naturellement toutes ces choses. Et, pour se tenir dans des bornes réglées, il avoit pris garde , dès le commencement de sa retraite , à ce qu'il falloit pour son estomac; et depuis

cela il avoit réglé tout ce qu'il devoit manger; en sorte que , quelque appétit qu'il eût, il ne passoit jamais cela; et, quelque dégoût qu'il eût , il falloit qu'il le mangeât ; et lorsqu'on lui de mandoit la raison pourquoi il se contraignoit ainsi , il disoit que c'étoit le besoin de l'estomac qu'il falloit satisfaire , et non pas l'appétit. La 'mortification de ses sens n'alloit pas seulement à se retrancher tout ce qui pouvoit leur être agréable , mais encore à ne leur rien refuser par cette raison qu'il pourroit leur déplaire, soit par sa nourriture , soit par ses remèdes. Il a pris quatre ans durant des consommés fians en témoigner le moindre dégoût; il prenoit toutes les choses qu'on

- VIE DE BLAISE PASCAL. 13 lui ordonnoit pour sa santé, sans aucune peine, quelque difficiles qu'elles fussent : et lorsque je m'étounois qu'il ne témoignât pas la moindre répugnance en les prenant , il se moquoit de moi , et me disoit qu'il ne pouvoit pas comprendre lui-même comment on pouvoit témoigner de la répugnance quand on prenoit une médecine volontairement , après qu'on avoit été averti qu'elle étoit mauvaise, et qu'il n'y avoit que la violence ou la surprise qui dussent produire cet effet. C'est en cette manière qu'il travailloit sans cesse à la mortification. Il avoit un amour si grand pour la pauvreté , qu'elle lui étoit toujours présente ; en sorte que dès qu'il vouloit entreprendre quelque chose , ou que quelqu'un lui demandoit conseil , la première pensée qui lui venoit en l'esprit, c' étoit de voir si la pauvreté pouvoit être pratiquée. Un(des choses sur lesquelles il s'examinait le plus, c'étoit cette fantaisie de vouloir exceller en tout, comme se servir en toutes choses des meilleurs ouvriers, et autres choses semblables. Il ne pouvoit encore souffrir qu'on cherchât avec soin toutes les commodités, comme d'avoir toutes choses près de soi : et mille autres choses qu'on fait sans scrupule, parce qu'on ne croit pas qu'il y ait du mal. Mais il n'en jugeoit pas de même , et nous disoit qu'il n'y avoit rien de si capable d'éteindre l'esprit de pauvreté, comme cette recherche curieuse de ses commodités, de cette bienséance qui porte à vouloir toujours avoir du meilleur et du mieux fait ; et il nous disoit que pour les ouvriers , il falloit toujours choisir les plus pauvres et les plus gens de bien , et non pas cette excellence qui n'est jamais nécessaire , et qui ne sauroit jamais être utile. Il s'écrioit quelquefois : « Si j*avois le cœur aussi pauvre que l'esprit, je serois bien heureux ; car je suis merveilleusement persuadé que la pauvreté est un grand moyen pour faire son salut. » Cet amour qu'il avoit pour la pauvreté le portoit à aimer les pauvres avec tant de tendresse, qu'il n'avoit jamais refusé l'aumône, quoiqu'il n'en fît que de son nécessaire , ayant peu de bien , et étant obligé de faire une dépense qui excédoit son revenu , à cause de ses infirmités. Mais lorsqu'on lui vouloit représenter cela quand il faisoit quelque aumône considérable , il se fâchoit et disoit : « J'ai remarqué une chose , que , quelque pauvre qu'on soit, on laisse toujours quelque chose en mourant. 9 Ainsi il fermoit la bouche : et il a été quelquefois si avant , qu'il s'est réduit éprendre de l'argent au changé * , pour avoir donné aux pauvres tout ce qu'il avoit , et ne voulant pas après cela importuner ses amis. Dès que l'affaire des carrosses fut établie', il me dit qu'il vouloit demander mille

francs par avance sur sa part à des fermiers avec qui l'on traitoit , si l'on pouvoit demeurer d'accord avec eux , parce qu'ils étoient de sa connoissance , pour envoyer aux pauvres de Blois'; et comme je lui dis que l'affaire n'étoit pas assez sûre pour cela, et qu'il falloit attendre à une autre année , il me fit tout aussitôt cette réponse : qu'il ne voyoit pas un grand inconvénient à cela, parce que , s'ils perdoient, il le leur rendroit de son bien, et qu'il n'avoit garde d'attendre à une 4. Emprunter chez un banquier. — 2. Les carrosses a cinq sous. C'est la première entreprise d'HOmnibus. Elle était dirigée par Pascal. — 3. En 4 662, le pays de Blois fut désolé par la famine.

The text on this page is estimated to be only 26.48% accurate

14 VIE DE BLAISE PASCAL. autre année, parce que le besoin étoit trop pressant pour différer la charité. Et comme on ne s'accordoît pas avec ces personnes, il ne put exécuter cette résolution, par laquelle il nous faisoit voir la vérité de ce qu'il nous avoit dit tant de fois, qu'il ne souhaitoit avoir du bien que pour assister les pauvres; puisqu'en même temps que Dieu lui donnoit l'espérance d'en avoir, il commençoit à le distribuer par avance, avant même qu'il en fût assuré. Sa charité envers les pauvres avoit toujours été fort grande; mais elle étoit si fort redoublée à la fin de sa vie, que je ne pouvois le satisfaire davantage que de l'en entretenir. Il m'exhortoit avec grand soin depuis quatre ans à me consacrer au service des pauvres, et à leur porter mes secours. Mais quand je l'ai dit que je craignois que cela ne me divertît de mon service de Dieu, il me disoit que ce n'étoit que manque de bonne volonté, et que, comme il y a divers degrés dans cette vertu, on peut bien la pratiquer en sorte que cela ne nuise point aux affaires domestiques. Il disoit que c'étoit la vocation générale des chrétiens, et qu'il n'étoit point de marque particulière pour savoir si on y étoit appelé, parce qu'il étoit certain; que c'est sur ce point (que Jésus-Christ jugera le monde; et que, quand on considéreroit que la seule omission de cette vertu est cause de la damnation, cette seule pensée étoit capable de nous porter à nous dépouiller de tout, si nous avions de la foi. Il nous disoit encore que la fréquentation des pauvres est extrêmement utile, en ce que, voyant continuellement les misères dont ils sont accablés, et que même dans l'extrémité de leurs maladies ils manquoient des choses les plus nécessaires, qu'après cela il feudroit être bien dur pour ne pas se priver volontairement des commodités inutiles et des ajustemens superflus. Tous ces discours nous excitoient et nous portoient quelquefois à faire des propositions pour trouver des moyens pour des réglemens généraux qui pourvussent à toutes les nécessités; mais il ne trouvoit pas cela bon, et il disoit que nous n'étions pas appelés au général, mais au particulier; et qu'il croyoit que la manière la plus agréable à Dieu étoit de servir les pauvres pauvrement. c'est-à-dire chacun selon son pouvoir, sans se remplir l'esprit de ces grands desseins qui tiennent de cette exoecution dont il lui faisoit la recherche en toutes choses. Ce n'est pas qu'il trouvât mauvais rétablissement des hôpitaux généraux; au contraire, il avoit beaucoup d'amour pour cela, comme il l'a bien témoigné par son testament; mais il disoit que ces

grandes entreprises étoient. réservées à de certaines personnes que Dieu destinoit à cela , et qu'il condttisoit quasi visiblement; mars que ce n'étoit pas la vocation générale de tout le monde , comme l'assistance journalière et particulière des pauvres. Voilà une partie des instructmns qu'il nous donnoit pour nous porter à lu pratique de cette vertu qui tenoit une si gran4e place dans son cœur; c'est un petit échantillon qui nous fait voir la grandeur de sa charité. Sa pureté n'étoit pas moindre; et il avoit un si grand respect pour cette vertu, qu'il étoit coatmueïïement en garde pour empêcher qu'elle ne fût blessée Ou dans Uii ou dans les autres ; et il n'est pas

The text on this page is estimated to be only 14.76% accurate

VIE DE BLAISE PASCAL. 15 GToyftble Cdnbieii il étoit exact sur ce p<»nt. Ven étois même dans I« ciaiBle; car il trouvoit à redira à des discours que je feisois , et que je eroyois It^innôcans, et dont il me faisoit ensuite voir les défeuts , que je n'aurois jamais codsus sans ses aris. Si je disois quelquefois que j'arois Ttt une belle femme, il se f&ehoit, et t&e disoh qu*il ne falloit jamais tenir o* diseovrs derant des laquais ni des jeunes gens , parce que je ne sayoîs pas quelles pensées je pourrois exciter par là an eux. U ne pooToit souffrir aussi les caresses que je reoerois de mes enfans, et ik me disoit qvll fidloit les en désaccoutumer, et que cela ne pouvoit ' q«e leur nuire ; et qu'on leur pouvoit témoigner de la tendresse en mille, autres manières. Voilà les instructions qu*il me donnoit là-dessus , %t Toilà quelle étott sa vigilance pour .la conservation de la pureté dans lui et éana les antree. Il Ixà arriva une renoontre , environ trois mois avant sa mort , qui en fut une preuve bwn sensible,. et qui hiî voir en même temps la grandeur de sa ebarité. Genmo il revenoit un jour de la messe de Saint-Sulpicft, ii vint à lui une jeune fille d'environ quinze ans, fort belle, qui hii deiKiDda Yêivm^ ; fà fut touché de voir cette personne exposée à un danger si évident; il lui demanda qui elle étoit,, et ce qui robligeoit ainsi à demaïKler raumdne; el ayant su qu'^elle étoit de la campagne» el que son père étoit mott, et que sa mère étant tombée malade, on ITavttt portée à FHfttel-Dieu ce jour-là même, i! crut que Dieu la lui aveii envoyée aussitèlt qu'elle avoit été dans le besoin ; de sorte que dès Vbeure mènk» il la mena au séminaire , où il la mit entre les mains d*un btOJa prèlre à qui il dcfona de l'argent , et le pria d*'en avoir soin , et de la mettre en condition oà elle pdt reoevoir de la conduite à cause de sa jeunesse, et où elle fât en sûreté de sa personne. Et pour le soulager dans ce soin , il lui dit qull lui enverroit le lendemain une femme pour lui acketer des habits , et todt ce qui hii seroît nécessaire pour la mettre ea éilat de pi^voir servir une maîtresse. Le lendemain il lui envoya une feBune qvii travailla si bieQ avec ee bon i»rêtre , qn^près f avoir fait habiller , ils la mirent dans une Inonne condition. Et cet ecclésiastique ayant demandé à cette femme le nom de celui qui fkisoit cette charité ,. eue lui ùxt qu*dle n'avoit pomt charge de le dire , mais qu'elle le vieadroil Toir de tempe en temps pour pourvoir aux besoins de cette ôHe ,, et il la pvia d'obtenir de îuî la permission de lui dire son nom : « 19. i^ovs promets que je n^en parlerai jamais^ pendant sa vie ; mais si Dieu

peimettotrt qa'il meurût avant moi , f aurois de la consolation de publier cette action : car je la trouve si belle, que |e ne puis souffrir <iu'eUa demeure dans Toubli. » Ainsi par cette seule rencontre ce bon ecclésiastique, sans le comioître, |ugeoit combien il avoit. de charité et d^amaour peur la pureté. Il avoit une»extrême tendresse pour nous ; maia oette aféctioB n*)gklloit pasj,usqu*à l'attachement. Il en dgiina une preuve bien sensible à la mort de ma sœur , qui précéda la sienne de dix mois, lorsqu'il reçut cette nouvelle il ne dit rien , sinon : « Dieu nous fiasse la grtiee d*aussi bien meurir t » et il s'est toujours depuis tenu dans une soumission admirable aux ordres de la providence de Dieu, sans faire jamais réflexion que sur les grandes grâces que Dieu avoit faites à ma sœur

16 VIE DE BLAISE PASCAL. pendant sa vie, et des circonstances du temps de sa mort; ce qui lui faisoit dire sans cesse : « Bienheureux ceux qui meurent, pourvu qu'ils meurent au Seigneur (»

Lorsqu'il me voyoit dans de' continuelles afflictions pour cette perte que je ressentois si fort, il se fâchoit, et me disoit que cela n'étoit pas bien , et qu'il ne falloit pas avoir ces sentimens pour la mort des justes , et qu'il falloit au contraire louer Dieu de ce qu'il l'avoit si fort récompensée des petits services qu'elle lui avoit rendus. C'est ainsi qu'il faisoit voir qu'il n'avoit nulle attache pour ceux qu'il aimoit; car, s'il eût été capable d'en avoir, c'eût été sans doute pour ma sœur , parce que c'étoit assurément la personne du monde qu'il aimoit le plus. Mais il n'en demeura pas là ; car non-seulement il n'avoit point d'attache pour les autres , mais il ne vouloit point du tout que les autres en eussent pour lui. Je ne parle pas de ces attaches criminelles et dangereuses : car cela est grossier, et tout le monde le voit bien; mais je parle de ces amitiés les plus innocentes :. et c'étoit une des choses sur lesquelles il s'observoit le plus régulièrement, afin de n'y point donner de sujet, et même pour l'empêcher : et comme je ne savois pas cela, j'étois toute surprise des rebuts qu'il me faisoit quelquefois, et je le disois à ma sœur, me plaignant à elle que mon frère ne m'aimoit pas ^ et qu'il sembloit que je lui faisois de la peine , lors même que je lui rendois mes services les plus affectionnés dans ses infirmités. Ma sœur me disoit là-dessus que je me trompois, qu'elle savoit le contraire; qu'il avoit pour moi une affection aussi grande que je pouvois souhaiter. C'est ainsi que ma sœur remettoit mon esprit, et je ne tardois guère à en voir des preuves ; car aussitôt qu'il se présentoit quelque occasion où j'avois besoin du secours de mon frère, il l'embrassoit avec tant de soin et de témoignages d'affection , que je n'avois pas lieu de douter qu'il ne m'aimât beaucoup ; de sorte que j'attribuois au chagrin de sa maladie les manières froides dont il recevoit les assiduités que je lui rendois pour le désennuyer ; et cette énigme ne m'a été expliquée que le jour même de sa mort, qu'une personne des plus considérables par la grandeur de son esprit et de sa piété , avec qui il avoit eu de grandes communications sur la pratique de la vertu *, me dit qu'il lui avoit donné cette instruction entre autres , qu'il ne souffrît jamais de qui que ce fût qu'on l'aimât avec attachement; que c'étoit une faute sur laquelle on ne s'examine pas assez, parce qu'on n'en conçoit pas assez la grandeur, et qu'on ne considéroit pas qu'en fomentant et souffrant ces attachemens, on occupoit

un cœur qui ne devoit être qu'à Dieu seul : que c'étoit lui faire un larcin de la chose du monde qui lui étoit la plus précieuse. Nous avons bien vu ensuite que ce principe étoit bien avant dans son cœur; car, pour l'avoir toujours présent, il l'avoit écrit de sa main sur un petit papier , où il y avoit ces mots: « Il est injuste qu'on s'attache à moi , quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperois ceux à qui j'en ferois naître le désir; car je ne suis la fin de personne et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir ? et .ainsi l'objet de leur attachement mourra donc. Gommé je serois coupable de faire croire 4. Domat.

VIE DE BLAISE PASCAL. 17 une fausseté , quoique je la persuadasse doucement , et qu'on la crût avec plaisir., et qu'en cela on me fit plaisir : de même , je suis coupable de me faire aimer , et si j'attire les gens à s'attacher à moi. Je dois ayertir ceux qui seroient prêts à consentir au mensonge , qu'ils ne le doivent pas croire, quelque avantage qui m'en revint; et de même, qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi ; car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à plaire à Dieu ou à le chercher. » Voilà de quelle manière il s'instruisoit lui-même , et comme il pratiquoit si bien ses instructions , que j'y avois été trompée moi-même. Par ces marques que nous avons de ses pratiques, qui ne sont venues à notre connoissance que par hasard , on peut voir une partie des lumières que Dieu lui donnoit pour la perfection de la vie chrétienne. Il avoit un si grand zèle pour la gloire de Dieu, qu'il ne pouvoit souffrir qu'elle fût violée en quoi que ce soit ; c'est ce qui le rendoit si . ardent pour le service du roi , qu'il résistoit à tout le monde lors des ' troubles de Paris , et toujours depuis il appeloit des prétextes toutes les raisons qu'on donnoit pour excuser cette rébellion; et il disoit que, dans un État établi en république comme Venise , c'étoit un grand mal de , contribuer à y mettre un roi , et opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée; mais que , dans un Etat où la puissance royale est établie , on ne pouvoit violer le respect qu'on lui doit que par une espèce de sacrilège ; puisque c'est non-seulement une image de la puissance de Dieu , mais une participation de cette même puissance , à laquelle on ne pouvoit s'opposer sans résister visiblement à l'ordre de Dieu; et qu'ainsi on ne pouvoit assez exagérer la grandeur de cette faute , outre qu'elle est toujours accompagnée de la guerre civile , qui est le plus grand péché que l'on puisse commettre contre la charité du prochain. Et il observoit cette maxime si sincèrement, qu'il a refusé dans ce temps-là des avantages très-considérables pour n'y pas manquer. Il disoit ordinairement qu'il avoit un aussi grand éloignement pour ce péché-là que pour assassiner le monde, ou pour voler sur les grands chemins; et qu'enfin il n'y avoit rien qui fût plus contraire à son naturel , et sur quoi il fût moins tenté. i Ce sont là les sentimens où il étoit pour le service du roi : aussi étoit-il irréconciliable avec tous ceux qui s'y opposoient; et ce qui faisoit voir que ce n'étoit pas par tempérament ou par attachement à ses sentimens , c'est qu'il avoit une douceur merveilleuse pour ceux qui l'offensoient en particulier; en sorte qu'il n'a jamais fait de différence de ceux-là d'avec les autres; et il oublioit si

absolument ce qui ne regardoit que sa personne , qu'on avoit peine à l'en faire souvenir , et il falloit pour cela circonscire les choses. Et comme on admiroit quelquefois cela, il disoit; « Ne vous en étonnez pas, ce n'est pas par vertu, c'est par oubli réel; je ne m'en souviens point du tout. »

Cependant il est certain qu'on voit par là que les offenses qui ne regardoient que sa personne ne lui faisoient pas grande impression, puisqu'il les oublioit si facilement ; car il avoit une mémoire si excellente , qu'il disoit souvent qu'il n'avoit jamais rien oublié des choses qu'il avoit voulu retenir. Il a pratiqué cette douceur dans la souffrance des choses désobligeantes Pascal i, 2

The text on this page is estimated to be only 26.15% accurate

!6 VIE DE BLAISE PASCAL. tes jusqu'à la fin; car, peu de temps avant sa mort, ayant été offensé dans une partie qui lui étoit fer| fMasible, par une personne qui lui avoit de grandes obligations , et ayant en inéiiiA temps reçu un senric* de cette personne, il la remercia vrec tant de complimeos et 4e civilités, qu'il en étoit confus : cependant ce n'étoit pas par oubli , puisque c'étoit dans le même temps; mais c'est qu'en «ffet il n'avoit point de ressentiment pour les offenses qui ne regardoient que sa personne. Toutes ces, inclinations, dont j'ai remarqué les particularil^, se verront mieux en abrégé par une peinture qu'il a faite de lui-même dans un petit papier écrit de sa main en cette manier» : «l'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée» fmrne les biens , parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde. Je ne rends pas' le mal à ceux qui m'en font , mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne , où l'on ne reçoit pas de mal ni de bien de la part des hommes , et j'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis «plus étroitement; et soit que je sois seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui doit les juger, et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentimens; et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les amis en moi , et qui , d'un homme plein de fmblesse , de misère, de concupiscence, d'orgueil et d'ambitioii, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce , à laquelle toute la gloire en est due , n'ayant de moi que la misère et l'erreur. » Il s'étoit ainsi dépeint lui-même, afin qu'ayant continuellement de^ vant les yeux la voie par laquelle Dieu le conduisoit , il ne pût jamais s'en détourner. Les lumières extraordinaires jointes à la grandeur de son esprit n'empêchoient pas une simplicité merveilleuse qui paroissoit dans toute la suite de sa vie, et qui le rendoit exact à toutes les pratiques qui regardoient la religion. Il avoit un amour sensible pour l'office divin , mais surtout pour les petites Heures , parce qu'elles sont composées du psaume cxviii, dans lequel il trouvoit tant de choses admirables , qu'il sentoit de la délectation à le réciter. Quand il s'entretenoit avec ses amis de la beauté de ce psaume , il se transportoit en sorte qu'il paroissoit hors de lui-même; et cette méditation l'avoit rendu si sensible à toutes les choses par lesquelles on tâche d'honorer Dieu, qu'il n'en négligeoit pas une. Lorsqu'on lui envoyoit des billets tous les mois , comme on fait en beaucoup de lieux * , il les recevoit avec un

respect admirable; il en récitolt tous les jours la sentence; et dans les quatre dernières années de sa vie , comme il ne pouvoit travailler , son principal divertissement étoit d'aller visiter les églises où il y avoit des reliques exposées , ou quelque solennité ; et il avoit pour cela un almanach spirituel qui llustrisoit des lieux où il y avoit des dévotions particulières; et il faisoit tout cela si dévotement et si simplement, que ceux qui le voyoient en étoient surpris : ce qui a donné lieu à cette belle i. C'étoit l'usage de plusieurs communautés, et entre autres, de celle de Port-Hoyal d'envoyer tous les mois à certaines personnes des billets contenant une sentence et un suje) de méditation.

VIE DE BLAISE PASCAL. 19 parole d'une personne très-vertueuse et très-édairée , que la grâce de Dieu se fait connoître dans les grands esprits par les petites choses , et dans les esprits communs par les grandes. Cette grande simplicité paroissoit lorsqu'on lui parloit de Dieu , ou de lui-même : de sorte que, la veille de sa mort, un ecclésiastique qui est un homme d'une très-grande vertu l'étant venu voir, comme il l'avoit souhaité , et ayant demeuré une heure avec lui , il en sortit si édifié , qu'il me dit : « Allez, consolez-vous, si Dieu l'appelle, vous avez bien sujet de le louer des grâces qu'il lui fait. J'avois toujours admiré beau* coup de grandes choses en lui , mais je n'y avois jamais remarqué la grande simplicité que je viens de voir : ceU est incomparable d'ns un. esprit tel que le sien ; je voudrois de tout mon cœur être en sa place. » M. le curé de Saint-Ëtienne ' , qui l'a vu dans sa maladie, y voyoit la même chose , et disoit à toute heure : « C'est un enfnt , il est humble , il est soumis comme un enfant. » C'est par cette même simplicité qu'on avoit une liberté tout entière pour l'avertir de ses défauts , et il se rendoit aux avis qu'on lui donnoit , sans résistance. L'extrême vivacité de son esprit le rendoit quelquefois si impatient qu'on avoit peine à le satisfaire; mais, quand on l'avertissoit , ou qu'il s'apercevoit qu'il avoit fâché quelqu'un dans ses impatiences , il réparoit incontinent cela par des traitemens. si doux et par tant de bienfaits , que jamais il n'a perdu l'amitié de personne par là. Je tâche tant que je puis d'abrèger, sans cela j'aurois bien des particularités à dire sur chacune des choses que j'ai remarquées-, mais , comme je ne veux pas m'étendre , je viens à sa dernière maladie. Elle commença par un dégoût étrange qui lui prit deux mois avant sa mort : son médecin lui conseilla de s'abstenir de manger du solide , et de se purger; pendant qu'il étoit en cet état, il fit une action de charité bien remarquable. Il avoit chez lui un bon homme avec sa femme et tout son ménage, à qui il avoit donné une chambre, et à qui il fournissoit du bois , tout cela par charité ; car il n'en tiroit point d'autre service que de n'être point seul dans sa maison. Ce bon homme avoit un fils, qui étant tombé malade, en ce temps-là, de la petite vérole, mon frère , qui avoit besoin de mes assistances , eut peur que je n'eusse de l'appréhension d'aller chez lui à cause de mes enfans. Cela l'obligea à penser de se séparer de ce malade ; mais, comme il craignoit qu'il ne fût en danger si on le transportoit en cet état hors de sa maison , il aima mieux en sortir lui-même , quoiqu'il fût déjà fort mal , disant : «Ht a moins de danger pour moi dans ce changement de

demeure : c'èà pourquoi il faut que ce soit moi qui quitte. » Ainsi il sortit de sa maison le 29 juin , pour venir chez nous , et il n'y rentra jamais ; car trois jours après il commença d'être attaqué d'une colique très-violente qui lui ôtoit absolument le sommeil. Mais comme il avoit une grande force d'esprit et un grand courage , il endurcit ses douleurs avec une patience admirable. Il ne laissoit pas de se lever tous les jours et de prendre lui-même ses remèdes , sans vouloir souffrir qu'on lui rendit le moindre 4. M. 4^e Sainte Marthe.— 2t. Le P. Beurrier, depuis abbé de Sainte-Geneviève.

20 VIE DE BLAISE PASCAL. service. Les médecins qui le traitoient yoyoient que ses douleurs étoient considérables ; mais , parce qu'il avoit le pouls fort bon , sans aucune altération ni apparence de fièvre , ils assuroient qu'il n'y avoit aucun péril y se servant même de ces mots : oc Il n'y a pas la moindre ombre de danger. » Nonobstant ce discours , voyant que la continuation de ses douleurs et de ses grandes veilles l'affoiblissoit , dès le quatrième jour de sa colique et avant même que d'être alité , il envoya quérir M. le curé , et se confessa. Cela fit bruit parmi ses amis , et en obligea quelques-uns de le venir voir , tout épouvantés d'appréhension. Les médecins même en furent si surpris qu'ils ne purent s'empêcher de le témoigner, disant que c'étoit une marque d'appréhension à quoi ils ne s'attendoient pas de sa part. Mon frère , voyant l'émotion que cela avoit causée , en fut fâché, et me dit : « J'eusse voulu communier; mais, puisque je vois qu'on est surpris de ma confession , j'aurois peur qu'on ne le fût davantage ; c'est pourquoi il vaut mieux différer. » M. le curé ayant été de cet avis, il ne communia pas. Cependant son mal continuoit*,* comme M. le curé le venoit voir de temps en temps par visite , il ne perdoit pas une de ces occasions pour se confesser , et n'en disoit rien , de peur d'effrayer le monde , parce que les médecins assuroient toujours qu'il n'y avoit nul danger à sa maladie ; et en effet il y eut quelque diminution en ses douleurs, en sorte qu'il se levoit quelquefois dans sa chambre. Elles ne le quittèrent jamais néanmoins tout à fait , et même elles revenoient quelquefois , et il maigrissoit aussi beaucoup , ce qui n'effrayoit pas beaucoup les médecins : mais , quoi qu'ils pussent dire , il dit toujours qu'il étoit en danger, et ne manqua pas de se confesser toutes les fois que M. le curé le venoit voir. Il fit même son testament durant ce temps-là, où les pauvres ne furent pas oubliés, et il se fit violence pour ne pas donner davantage , car il me dit que si M. Périer eût été à Paris , et qu'il y eût consenti , il auroit disposé de tout son bien en faveur des pauvres; et enfin il n'avoit rien dans l'esprit et dans le cœur que les pauvres , et il me disoit quelquefois : « D'où vient que je n'ai jamais rien fait pour les pauvres , quoique j'aie toujours eu un si grand amour pour eux? » Je lui dis : « C'est que vous n'avez jamais eu assez de bien pour leur donner de grandes assistances. » Et il me répondit : a Puisque je n'avois pas de bien pour leur donner , je devois leur avoir donné mon temps et ma peine ; c'est à quoi j'ai failli ; et si les médecins disent Vrai , et si Dieu permet que je me relève de cette maladie , je suis résolu de n'avoir

point d'autre emploi ni point d'autre occupation tout le refte de ma vie que le service des pauvres. » Ce sont les sentimens dans lesquels Dieu l'a pris. Il joignoit à cette ardente charité pendant sa maladie une patience si admirable , qu'il édifioit et surprenoit toutes les personnes qui étoient autour de lui , et il disoit à ceux qui témoignoit avoir de la peine de voir l'état où il étoit , que , pour lu\ , il n'en avoit pas , et qu'il appréhendoit même de guérir; et quand on lui en demandoit la raison , il disoit : « C'est que je connois les dangers de la santé et les avantages de la maladie. 9 Il disoit encore au plus fort de ses douleurs , quand on s'affligeoit de les lui voir souffrir : « Ne me plaignez point; la maladie est,

VIE DE BLAISE PASCAL. ^1 rétat naturel des chrétiens , parce qu'on est par là comme on devrait toujours être , dans la souffrance des maux , dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens , exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie , sans ambition , sans avarice , dans l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi que les chrétiens devraient passer la vie ? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on se trouve par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être , et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement? C'est pourquoi je ne demande autre chose que de prier Dieu qu'il me fasse cette gr&ce. » Voilà dans quel esprit il endurcit tous ses maux. Il souhaitoit beaucoup de communier ; mais les médecins s'y opposoient, disant qu'il ne le pouvoit faire à jeun , à moins que de le faire la nuit , ce qu'il ne trouvoit pas à propos de faire sans nécessité , et que pour communier en viatique il falloit être en danger de mort ; ce qui ne se trouvant pas en lui , ils ne pouvoient pas lui donner ce conseil. Getta résistance le fâchoit , mais il étoit contraint d'y céder. Cependant sa colique continuant toujours , on lui ordonna de boire des eaux , qui en effet le soulagèrent beaucoup : mais au sixième jour de la boisson , qui étoit le quatorzième d'août,- il sentit un grand étourdissement avec une grande douleur de tête ; et quoique les médecins ne s'étonnassent f)as de cela , et qu'ils assurassent que ce n'étoit que la vapeur des eaux , il ne laissa pas de se confesser , et il demanda avec des instances incroyables qu'on le fît communier , et qu'au nom de Dieu on trouvât moyen de remédier à tous les inconvéniens qu'on lui avoit allégués jusqu'alors ; et il pressa tant pour cela, qu'une personne qui se trouva présente lui reprocha qu'il avoit de l'inquiétude , et qu'il devoit se rendre au sentiment de ses amis; qu'il se portoit mieux, et qu'il n'avoit presque plus de colique ; et que , ne lui restant plus qu'une vapeur d'6au , il n'étoit pas juste qu'il se fît porter le saint sacrement; qu'il valoit mieux différer , pour faire cette action à l'église. Il répondit à cela : a On ne sent pas mon mal , et on y sera trompé ; ma douleur de tête a quelque chose de fort extraordinaire. » Néanmoins voyant une si grande opposition à son désir , il n'osa plus en parler ; mais il dit : « Puisqu'on ne me veut pas accorder cette grâce , j'y voudrois bien suppléer par quelque bonne œuvre , et ne pouvant pas communier dans le chef, je voudrois bien communier dans ses membres * ; et pour cela j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade à qui on rende les mêmes services comme à

moi , qu'on prenne une garde exprès , et enfin qu'il n'y ait aucune différence de lui à moi , afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que moi , dans la confusion que je souffre de me voir dans la grande abondance de toutes choses où je me vois. Car quand je pense qu'au même temps que je suis si bien , il y a une infinité de pauvres qui sont plus malades que moi , et qui manquent des choses les plus nécessaires, cela me fait une peine que je ne puis supporter; et ainsi je vous prie de demander un malade à M. le curé pour le dessein que j'ai. » 4. Le chef, c'est-à-dire Jésus-Christ; ses membres^ c'est-à-dire les pauvres.

The text on this page is estimated to be only 28.35% accurate

22 TÔE DE BLAISfi PASCAL. J'envoyai i M. le curé à Theure même , qui manda qu'il n'y en aroit point qui fût en état d'être transporté ; mais qu'il lui donneroit , anssitft qu'il seroit guéri, un moyen d'exercer la charité , en se chargeant d'un yieuz homme dont il prendroit soin le reste de sa yie : ear M. le curé na doutoit pas alors qu'il ne dût guérir. tomme il vit qu'il ne pouvoit pas avoir nn pauvre en sa maison aveo lui t il me pria donc de lui faire cette grâce de le faire porter aux IneiK râbles , parce qu'il avoit grand désir de mourir en la compagnie des pauvres. Je lui dis que les médecins ne trouvoient pas à propos de le trans» porter en Tétat où il étoit : ce qui le fâcha beaucoup ; il me fit promettre que, s'il avoit un peu de relâche , je lui donnerois cette satisfaction. Cependant cette douleur de tête augmentant, il la souffroit toujours comme tous les autres maux, c'est-à-dire sans se plaindre; et une fois, dans le plus fort de sa douleur, le dix- septième d'août, il me pria d« faire faire une consultation; mais il entra en même temps en scrupule, et me dit : « Je crains qu^il n'y ait trop de recherche dan» cette demande. » Je ne laissai pourtant pas de la faire ; et les médecins lui ordonnèrent de boire du petit-lait, lui assurant toujours qu'il n'y avoit nul danger, et que ce n'étoit que la migraine mêlée avec la vapeur des eaux. Néanmoins , quoi qu'ils pussent dire , il ne les crut jamais , et me pria d'avoir un ecclésiastique pour passer la nuit auprès de lui ; et moi-même je le trouvai si mal , que je donnai ordre , sans en rien dire , d'apporter des cierges et tout ce qu'il faUoit pour le faire communier le lendemain matin. Les apprêts ne furent pas inutiles , mais ils servirent plus tôt que nous n'avions pensé : car environ minuit , il lui prit une convulsion si violente, que , quand elle fut passée „nous crûmes qu'il étoit mort , et nous avions cet extrême déplaisir , avec tous les autres , de le voir mourir sans k saint sacrement , après l'avoir demandé si souvent avec tant d'instance. Mais Dieu, qui vouloit récompenser un désir si fervent et si juste, suspendit comme par miracle cette convulsion , et lui rendit son jugement entier, comme dans sa parfaite santé; en sorte que M. le curé, entrasft dans sa chambre avec le saint sacrement , lui cria ; « Voici Celui que vous avez tant désiré. » Ces paroles achevèrent de le réveiller; et comme M. le curé approcha pour lui donner la communion , il fit un effort , et il se leva seul à moitié pour le recevoir avec plus de respect; et M. le curé l'ayant interrogé , suivant la coutume , sur les principaux mystères de la foi, il répondît

distinctement: « Oui, monsieur, je crois tout de tout mon cœur. »
Ensuite il reçut le saint viatique et l'extrême-onction avec des sentimens si tendres , qu'il en versoit des larmes ». Il répondit à tout , remercia M. le curé ; et lorsqu'il le bénit avec le saint ciboire, il dit : « Que Dieu ne m'abandonne jamais ! » Ce qui fut comme ses dernières paroles ; car , après avoir fait son action de grâces , un moment après ses convulsions le reprirent , qui ne le quittèrent plus , et qui ne lui laissèrent pas un instant de liberté d'esprit : elles durèrent jusqu'à sa mort^ qui fut vingt- quatre heures après, le dix-neuvième d'août 1662^ à une heure du matin , âgé de trente-neuf ans deux mois.

The text on this page is estimated to be only 11.74% accurate

LETTRES A UN PROVINCIAL DE SES AMIS, ET AUX RR.
PP. JÉSUITES, SUR LA MORALE ET LA POLITIQUE DE CES FÉRES.
PREMIERE LETTRE. i>€8 disputes de Sorbotme, et de VinverUion du
pouvoir prochain^ dont les moUnistes se servirent pour faire conclure la
censure de Jf . ÀmauUU De Pam, ee M jwrier 46M. MoB9iettr, Nous étions
bien aMisés. Je ne sak détrompé que ithier; jtis^iie-lè j^ai pensé que le snjet
des disputes de Sorfeonne étoit bien important, et d'une extrême
conséquence pour la religion. Tant d'assemblées d'une compagnie aussi
célèbre qu'est)a Facuhè de théologie de Paris, et oè il s'est passé tant de
ehoses si extraordinaires et si hors d*eiemple , en font concevoir «ne si
haute idée, qn'en ne peut croire qu'il n'y en ait tm sujet bien extraordinaire.
Cependant fons serez bien surpris, qoand vous apprendrez, par ce récit, à
quoi se termine un si grand éclat; et c'est ce que je tous dirai en peu de
mots, après m'en être parlaitement instruit. -^ On examine denx questions ?
l'une de fait , et l'autre de droH. Celle de fait consiste à savoir si M. Amanld
est téméraire, powafoir dit dans sa seconde lettre qu'ail a « lu exactement le
livre de Jansénins , et qu'il n'y a point tronvé les prq)ositions condamnées
par le feu pape, et néanmoins que, comine il ccnodamne ees propositions en
quelque lien qu'elles se rencontrent , il les condamne dsms JansMa», t»
elles y sont. » La qnestioa me eela est de savwr s'ft a pu , sans témérité,
témoigner par là qu'il doute que ces proposlticHis soient de Jansénins, apiès
qne MH. les évèques ont déclaré qu'elles sont de Ini. On propose fafTaire en
SorlMwne. Soixante et onze doefénrs enlreprennent sa défense, et
soutiennent qu'il n^a pn réptaidre antre chose à ceux qui , par tant d'écrits ,
loi demandeieni s'il tenoit que ees propositions fussent dans ee livre, »non
qu'il ne le» y a pas vues, et que néanmoins il les y condamne, ai ellm y sont.
Ouriques-nns même, passant pins avant, ont éédaréque, quelque recherche
quils en aient ûiite, ils ne les y ont jamais trouvées, ef que même ils y en ont
trouvé de tontes contraires. Bs ont demandé ensuite avec instance que, s'il y
avoit quelque docteur qui les y eût vues, il

24 LETTRES PROVINCIALES, vont^l les montrer ; que c'étoit une chose si facile, qu'elle ne pouvoit être refusée , puisque c'étoit un moyen sûr de les réduire tous , et M. Amauld même : mais on le leur a toujours refusé. Voilà ce qui s'est passé de ce côté-là. « De l'autre part se sont trouvés quatre-vingts docteurs séculiers , et quelque quarante religieux mendians , qui ont condamné la proposition de H. Amauld , sans vouloir examiner si ce qu'il avoit dit étoit vrai ou faux; et ayant même déclaré qu'il ne s'agissoit pas de la vérité, mais seulement de la témérité de sa proposition. Il »*en est de plus trouvé quinze qui n'ont point été pour la censure , et qu'on appelle indifférens. Voilà comment s'est terminée la question de fait , dont je ne me mets guère en peine : car que M. Aⁿaiild soit téméraire , ou non , ma conscience n'y est pas intéressée. Et si la curiosité me prenoit de savoir si ces propositions sont dans Jansénius , son livre n'est pas si rare , ni si gros , que je ne le puisse lire tout entier pour m'en éclaircir , sans en consulter la Sorbonne. Mais , si je ne craignoîs aussi d'être téméraire , je crois que je suivrois l'avis de la plupart des gens que je vois , qui , ayant cru jusqu'ici , sur la foi publique , que ces propositions sont dans Jansénius , commencent à se défier du contraire , par le refus bizarre qu'on fait de les montrer , qui est tel , que je n'ai encore vu personne qui m'ait dit les y avoir vues. De sorte que je crains que cette censure ne fasse plus de mal que de bien , et qu'elle ne donne à ceux qui en sauront l'histoire une impression toute opposée à la conclusion ; car , en vérité , le monde devient méfiant, et ne croit les choses que quand il les voit. Mais, comme j'ai déjà dit , ce point-là est peu important , puisqu'il ne s'y agit point de la foi. Pour la question de droit , elle semble bien plus considérable , en ce qu'elle touche la foi. Aussi j'ai pris un soin particulier de m'en informer. Mais vous serez bien satisfait de voir que c'est une chose aussi peu importante que la première. Il s'agit d'examiner ce que M. Amauld a dit dans la même lettre : « Que la grâce , sans laquelle on ne peut rien, a manqué à saint Pierre dans sa chute. » Sur quoi nous pensions , vous et moi , qu'il étoit question d'examiner les plus grands principes de la grâce, comme, si elle n'est pas donnée à tous les hommes , ou bien si elle est efficace ; mais nous étions bien trompés. Je suis devenu grand théologien en peu de temps , et vous en allez voir des marques. Pour savoir la chose au vrai, je vis M. N. , docteur de Navarre, qui demeure près de chez moi , qui est , com^e vous le savez , des plus zélés contre les jansénistes : et comme

ma curiosité me rendoit presque aussi ardent que lui , je lui demandai s'ils ne décideroient pas formellement « que la grâce est donnée à tous , » afin qu'on n'agitât plus ce doute. Mais il me rebuta rudement, et me dit que ce n'étoit pas là le point; qu'il y en avoit de ceux de son côté qui tenoient que la grâce n'est pas donnée à tous ; que les examinateurs mêmes avoient dit en pleine Sorbonne que cette opinion est problématique; et qu'il étoit lui-même

LETTRE [^]. * 25 dans ce sentiment; ce qu'il me confirma par ce passage, qu'il dit être célèbre, de saint Augustin : « Nous savons que la gr^{te}ce n'est pas donnée - à tous les hommes, s Je lui fis excuse d'avoir mal pris son sentiment , et le priai de me dire s'ils ne condamneroient donc pa[^] au moins cette autre opinion des jansénistes qui fait tant de bruit, « que la grâce est efficace, et qu'elle détermine notre volonté à faire le bien. » Mais je ne fus pas plus heureux en cette seconde q^{te}fbstion. « Vous n'y entendez rien, me dit-il; ce n'est pas là une hérésie : c'est une opinion orthodoxe : tous les thomistes la tiennent; et moi-même je l'ai soutenue dans ma Sorhonique\ » Je n'osai lui proposer mes doutes ; et même je ne savais plus où étoit la difficulté , quand , pour m'en éclaircir , je le suppliai de me dire en quoi consistoit donc l'hérésie de la proposition de M. Amauld. « C'est, me dit-il , en ce qu'il ne reconnott pas que les justes aient le pouvoir d'accomplir les commandemens de Dieu en la manière que nous l'çn^{^^} tendons. » [^] Je le quittai après cette instruction; et, bien glorieux de savoir le [^] < nœud de l'affaire, je fus trouver M. N. , qui se portoit de mieux en mieux , et qui eut assez de santé pour me conduire chez son beau-frère, •v.4ui est janséjûstg, s'il y en eut jamais, et pourtant fort bon homme. Pour en être mieux reçu , je feignis d'être fort des siens , et lui dis : <c Seroit-il bien possible que la Sorbonne introduisit dans l'Église cette erreur, que tous les justes ont toujours le pouvoir d'accomplir les commandemens? — Gomment parlez-vous? me dit mon docteur. Appelez-vous erreur un sentiment si catholique , et que les seuls luthériens et calvinistes combattent ? — Eh quoi l lui dis[^]je , n'est-ce pas votre opinion ? — Non , me dit-il , nous l'anathématisons comme hérétique et impie. » Surpris de cette réponse , je connus bien que j'avois trop fait le janséniste comme j'avois l'autre fois été trop moliniste; mais , ne pouvant m'assurer de sa réponse , je le priai de me dire confidemment s'il tenoit « que les justes eussent toujours un pouvoir véri-'table d'observer les préceptes. » Mon homme s'échauifa là-dessus, mais d'un zèle dévot , et dit qu'il ne déguiseroit jamais ses sentimens pour quoi que ce fût; que c'étoit sa créance; et que lui et tous les siens la| défendroient jusqu'à la mort, comme étant la pure doctrine de saint Thomas et de saint Augustin leur maître. , [^] Il m'en parla si sérieusement, que je n'en pus douter; et, sur cette i assurance, je retournai chez mpn premier docteu^j, et lui dis, bien satisfait, que j'étois sûr que là paix s'ëroît lilientôTen Sorbonne; que les < jansénistes étoient d'accord du pouvoir qu'ont les justes d'accomplir les

préceptes; que j'en étois garant, et que je leur ferois signer de leur sang. « Tout beau! me dit-il; il faut être théologien pour en voir le fin. La différence qui est entre nous est si subtile , qu'à peine pouvons-nous la marquer nous-mêmes ; vous auriez trop de difficulté à l'entendre. Contentez-vous donc de savoir que les jansénistes vous diront bien que tous les justes ont toujours le pouvoir d'accomplir les commandemens : i . Thèse soutenue en Sorbonne.

The text on this page is estimated to be only 21.42% accurate

26 LETTRES PROVINCIALES. ce n'est pas de ^ai nous disputons ; mais îh ne tous dir<ml pas qv» cé pouvoir apit prochain : c'est là le point. » Ce mot me fut nouveau et inconnu. Jusque-là j'avois entendu les affaires; mais ce terme me jeta dans Fobscurité, et je crois qu'il n'avoit été inventé que pour brouiller. Je lui en demandai donc Feiplication ; mais il m'en fit un mystère, et me renvoya, sans autre satisfaction, pour demander aux Jansémstes s'ils admettaient ce pouvoir prochain. Je diargeai ma mémoire de ce terme; car mon intelligence jtysYoH aucune part. Et de peur de Foublier, je fus promptement retrouver moa i^ janséniste, à qui je dis incontinent, après les premières civiËtés : « Dites-moi, je vous prie , si tous admettez lepoutToir prochain, » Il se mit à rire, et me dit froidement : « Dites-moi vous-même en quel sens vous l'entendez j et alors je vous dirai ce que j'en crois. »' Comme ma connoissance n'alîoit pas jusque-K,' Je me vis en terme' de ne lui pouvoir répondre ; et néanmoins , pour ne pas rendre ma visite inutile , je lui dis au hasard : « Je l'entends au sens des molinistes. » Â quoi mon homme , sans s'émouvoir : « Auxquels des molinistes , me dit-il , me renvoyez-vous? » Je les lui offris tous ensemble, comme ne faisant qu'un même corps et n'agissant que par un même esprit. Hais il me dit : « Vous êtes bien peu instruit. Ils sont si peu dans les mêmes sentimens, qu'ils en ont de tout contraires. Êtant tous unis dans le dessein de perdre M. Amauld , ils se sont avisés de s'accorder de ce terme de prochain^ que les uns et les autres diroient ensemble, quoiqu'ils l'entendissent. diversement, afin de parler un même langage, et que, par cette conformihé apparente, ils pussent former un corps consid^able , et composer un plus grand nombre, pour l'opprimer avec assurance, v Cette réponse m'étonna; mais, sans recevoir ces impressions des mé» chans desseins des molinistes, que je neveux pas croire sur sa parole, et où je n'ai point d^intérêt, je m^attaebai seulement à savoir les divers sens qu'ils donnent à ce mot mystérieux de prochain. Il me dit : « Je TOUS en édaircirois de bon cœur ; mais vous y verriez une répugnance et une contradictien si grossière, que vous auriez peine à me croire. Je vous serois suspect. Vous en serez plus sdr en Fapprenant d'eux-mêmes, et je vous en donnerai les adresses. Tous n'avez qu'à vobr séparément un nommé M. Le Moine et le P. Kieolaî. — Je ne connais ni Vttn ni F autre , lui dis-Je. — Voyez donc , me dit-il , si vous ne conneîtrez point , quelqu'un de ceux que je tous Tas nommer; car ils sniTent

les senti^{^^^} Vf. mens de M. Le Moine. » J'en connus en effet quelques-uns. Et ensuite il me dit : « Voyez si tous ne connoissez point des dom^{fi}Qicains[^] qn^{*}ak appelle noFUTEaux thomistes; car ils sont tous comme le P.[^]NicolaT. » J'en connus aussi entre ceux qu^{*}3 me nomma; et, résolu dfe profiter de cet aTis et de sortir d'[^]fiyre, je le quittai, et allai d'abord chez ua des disciples de M. Le Moiae. Je le suppliai de me dire ce que c'étoit qa'avofr k pouvoir proc[^]in ' de faire quelque chose. « Cela est aisé, me dft-il; c'est avoir tout ce qui est nécessaire pour la faire , de telle sorte qu'il ne manque rien pour agir. — Et ainsi , lui dis-je , avoir le potmeiir prochain de passer une

The text on this page is estimated to be only 29.19% accurate

LETTRE I. 27 mière, c'est avoir un bateau, des bateliers, des rames, et le reste, en sorte que rien ne manque. — Port Lien , me dit-il. — Et atoir le pouvoir ffrochain de voir , lui dis-je , c'est avoir bonne vue, et êti'^en plein jour; car qui auroit bonne vue dans Tobscurité n'auroit pas le pouvoir prochain de voir, selon vous, puisque la lumière lui manqueroit, sans quoi on ne voit point. — Doctement, me dlt-il. — Et par conséquent, continuai-le, quand tous dites que tous les justes ont toujours le pouvoir prochain d'observer les commandemens , vous «ntendez qu'ils ont toujours toute la grftce nécessaire pour les accomplir; en sorte qu'il ne leur manque rien de la part de Dieu. •— Attendez, me dit-il, ils ont toujours tout ce qui est nécessaire pour les observer, ou du moins pour le demander à Dieu. — J'entends bien , lui dis-je , ils ont tout ce qui est nécessaire pour prier Dieu de les assister , sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient aucune nouvelle grâce de Dieu pour prier. — Vous l'entendez, me dit-il. — Mais il n'est donc pas nécessaire qu'ils aient une grâce efficace pour prier Dieu? — Non , me dit-il , suivant M. Le Moine. » Pour ne point perdre de temps , j'allai aux Jacobins , et demandai ceux que je savois être des nouveaux thomistes. Je les priai de me dire ce que c'est que pouvoir prochain. <^N'est-ce pas celui , leur dis-je , auquel il ne manque rien pour agir?-!- Non, me dirent-ils. — Mais quoi! mes pères , s'il manque quelque chose à ce pouvoir , l'appeleriez-vous prochain^ et direz-vous, par exemple, qu'un homme ait, la nuit, et sans aucune lumière , le pouvoir prochain de voir ? — Oui-da , il l'auroit , selon nous , s*il n'est pas aveugle.*— Je le veux bien , leur dis-je ; mais M. Le Moine l'entend d'une manière contraire. — Il est vrai , me dirent-ils, mais nous l'entendons ainsi. — J'y consens, leur dis-je; car je ne dispute jamais du nom , pourvu qu'on m'avertisse du sens qu'on lui donne. Mais je vois par là que , quand vous dites que les justes ont toujours le pouvoir prochain pour prier Dieu , vous entendez qu'ils ont besoin d'un aljitre secours pour prier y sans quoi ils ne prieront jamais. — Voilà qui va bien , me répondirent mes pères en m'embrassant , voilà qui va bien : car il leur feut de plus une grâce efficace qui n'est pas donnée à tous, et qui détermine leur volonté à prier; et (fest une hé.yésie de nier la nécessité de cette grâce efficace pour prier. — Voilà qui va bien, leur dis-je à mon tour; mais» selon tous, les jansénistes sont catholiques , et M. Le Moine hérétique ; car les jansénistes disent que les justes ont le pouvoir de prier, mais qu'il faut

pouiw tant une grâce efficace; et c'est ce que vous approuvez. Et M. Le Moine dit que les justes prient sans grâce efficace ; et c'est ce que voua oondamnez. — Oui,[^] dirent-ila; mais M. Le Moine appelle ce pouvoir pouvpir prochain. — Quoi! mes pères , leur dis-je, c'est se jouer des paroles, de dire | que vous êtes d'accord à cause des termes communs dont vous usez-, > quand vous êtes contraires dans le sens. » Mes pères ne répondirent rien; et sur cela, mon disciple de M. Le Moine arriva par un bonheur que je croyois extraordinaire; mais j'ai su depuis que leur rencontre n'est pas rare , qu'ils sont continuellement mêlés les uns avec les autres. Je dis donc à mon disciple de M. Le Moine : • Je'connois un homme

28 LETTRES PROVINCIALES. qui dit que tous les justes ont toujours le pouvoir de prier Dieu , mais que néanmoins ils ne prieront jamais sans une grâce efficace qui les détermine , et laquelle Dieu ne donne pas toujours à tous les justes. Est-il hérétique ? ■— Attendez , me dit mon docteur , vous me pourriez surprendre. Allons doucement , distinguo : s'il appelle ce pouvoir poui>oir prochain, il sera thomiste, et partant catholique ; sinon, il sera anséniste, et partant hérétique. — Il ne rappelle, lui dis-je , ni prochain, ni non prochain. — Il est donc hérétique, me dit-il : demandezle à ces bons pères. » Je ne les pris pas pour juges ; car ils consentaient déjà d'un mouvement de tête ; mais je leur dis : « Il refuse d'admettre ce mot de prochain , parce qu'on ne le veut pas expliquer. » A cela , un de ces pères voulut en apporter sa définition ; mais il fut interrompu par le disciple de M. Le Moine , qui lui dit ; « Voulez-vous donc recommencer nos brouilleries ? Ne sommes-nous pas demeurés d'accord de ne point expliquer ce mot de prochain, et de le dire de part et d'autre sans dire ce qu'il signifie ? » A quoi le jacobin consentit. Je pénétrai par là dans leur dessein, et leur dis en me levant pour les quitter : « En vérité , mes pères , j'ai grand'peur que tout ceci ne soit une pure chicanerie ; et , quoi qu'il arrive de vos assemblées , j'ose' vous prédire que , quand la censure seroit faite , la paix ne seroit pas établie. Car , quand on auroit décidé qu'il faut prononcer les syllabes pro chain , qui ne voit que, n'ayant point été expliquées, chacun de vous voudra jouir de la victoire ? Les jacobins diront que ce mot s'entend en leur sens ; M. Le Moine dira que c'est au sien-, et ainsi il y aura bien plus de disputes pour l'expliquer que pour l'introduire : car , après tout , il n'y auroit pas grand péril à le recevoir sans aucun sens , puisqu'il ne peut nuire que par le sens. Mais ce seroit une chose indigne de la Sorbonne et de la théologie d'user de mots équivoques et captieux sans les expliquer. Enfin , mes pères , dites-moi , je vous prie , pour la dernière fois , •e qu'il faut que je croie pour être catholique. — Il faut, me dirent-ils tous ensemble, dire que tous les justes ont le pouvoir prochain , en faisant abstraction de tout sens : abstrahendo a sensu thomistarum, et a sensu aliorum theologorum. — C'est-à-dire, leur dis-je en les quittant, qu'il faut prononcer ce mot des lèvres , de peur d'être hérétique de nom. Car est-ce que le mpt est de l'Écriture ? — Non, me dirent-ils. — Est-il donc des Pères, ou des conciles, ou des papes ? ■— Non. — Est-il donc de saint Thomas ? — Non. — Quelle nécessité y a-t-il donc de le dire , puisqu'il n'a ni autorité , ni aucun sens de lui-même ? — Vous êtes

opiniâtre , me dirent-ils ; vous le direz , ou vous serez hérétique , et M. Arnauld aussi ; car nous sommes le plus grand nombre : et , s'il est besoin , nous ferons venir tant de cordeliers , que nous Remporterons. » Je les viens de quitter sur cette dernière raison, pour vous écrire ce récit, par où vous voyez qu'il ne s'agit d'aucun des points suivans, et qu'ils ne sont condamnés de part ni d'autre : 1. Que la grâce n'est pas donnée à tous les hommes. 2. Que tous les justes ont toujours le pouvoir d'accomplir les commandemens de Dieu. 3. Qu'ils ont néanmoins besoin pour les accomplir , et même pour prier , d'une grâce efficace qui déter

LETTRE I. 29 mine invinciblement leur volonté. 4. Que cette gr̃tce efficace n'est pas toujours donnée à tous les justes , et qu'elle dépend de la pure miséricorde de Dieu. De sorte qu'il n'y a plus que le mot de prochain sans aucun sens .qui court risque. Heureux les peuples qui l'ignorent ! heureux ceux qui ont précédé sa naissance ! car je n'y vois plus de remède , si Messieurs de l'Académie , par un coup d'autorité , ne bannissent de la Sorbonne ce mot barbare qui cause tant de divisions. Sans cela , la censure paroît assurée : mais je vois qu'elle ne fera point d'autre mal que de rendre^ la Sorbonne moins considérable * par ce procédé , qui lui ôtera l'autorité qui lui est si nécessaire en d'autres rencontres. Je vous laisse cependant dans la liberté de tenir pour le mot pro« chain , ou non; car je vous aime trop pour vous persécuter sous ce prétexte. Si ce récit ne vous déplaît pas, je continuerai de vous avertir de tout ce qui se passera. Je suis , etc. SECONDE LETTRE. De la gr̃ce suffisante. De Paris» ee 29 janvier 4666. Monsieur , Comme je fermois la lettre que je vous ai écrite , je fus visité par M. N., notre ancien ami, le plus heureusement du monde pour ma curiosité ; car il est très-informé des questions du temps , et il sait parfaitement le secret des jésuites , chez qui il est à toute heure , et avec les principaux. Après avoir parlé de ce qui Tamenoit chez moi, je le priai de me dire , en un mot , quels sont les points débattus entre les deux partis. Il me satisfit sur l'heure , et me dit qu'il y en avoit deux principaux : le premier, touchant le pouvoir prochain; le second , touchant la gr̃ce suffisante. Je vous ai éclairci du premier par la précédente : je vous parlerai du second dans celle-ci.. Je sus donc , en un mot , que leur différend , touchant la gr̃ce suffi santé , est en ce que les jésuites prétendent qu'il y a une gr̃ce donnée généralement à tous les hommes , soumise de telle sorte au libre arbitre , qu'il la rend efficace ou inefficace à son choix , sans aucun nouveau secours de Dieu , et sans qu'il manque rien de sa part pour agir effectivement : ce qui fait qu'ils l'appellent suffisante^ parce qu'elle seule suffit pour agir : et que les jansénistes , au contraire, veulent qu'il n'y ait aucune gr̃ce actuellement suffisante , qui ne soit aussi efficace , c'est-à-dire que toutes celles qui ne déterminent point la volonté à agir effectivement, sont insuffisantes pour agir, parce qu'ils disent qu'on n'agit jamais sans gr̃ce efficace. Voilà leur différend. Et m'informant après de la doctrine des nouveaux thomistes : <t Elle est bizarre, me dit-il; ils sont d'accord avec les jésuites d'admettre une I. É4it. de I6B7 : méprUahle^

30 LETTRES PROVINCIALES. • grâce iuflisante donnée à touâ les hommes ; mais ils veulent ntemoins ^ue les kommes n'agissent jamais avec «ette seule grâce, et qu'il faiUe, pour les faire agir, que Dieu leur donne Une grée efficace qui détermine réellement leur volonté à l'action , et laquel^ Dieu ne ik>nne pa& à tous. — De sorte que, suivant cette doctrine, lui dis- je, cette grÂce est suflUanU sans l'éto.— Justement, me dit- il; car, si elle suffît» il n'en faut pas davantage pour agir) et si elle n« suffît pas, «lie n'est pas su/' — Mais, luidis-je, quelle différence y a-(-il dona entre aux et les jansénistes? —Ils diffèrent, mA dit-il, en ce qu'au moins les dominicains ont cela de bon , qu'ils ne laissent pas de dire que tous les hommes ont la grâce suffiscnUe, — J'entends bien , répondis-je ; mais ils I9 disent sans le penser, puisqu'ils ajoutent qu'il faut nécessairement, pour agir, avoir une grâce efficace ^ qui n'est pae donnée à tous : ainsi, s'ils sont conformes aux jésuites par un terme qui n'a pas de sens, ils leur sont contraires , et conformes aux jansénistes dans la substance de la chose. — Gela est vrai , dit-il. — Gomment donc , lui dis-je , les jésuites sontils unis avecfiux? et que ne les combattent- ils aussi bien que les jansénistes , puisqu'ils auront toujours en eux de puissans adversaires , lesquels, soutenant la nécessité de la grâce efficace qui détermine, les empêcheront d'établir celle qu'ils veulent être seule suffisante? — Les dominicains sont trop puissans , me dit-il , et la Société des jésuites est trop politique pour les choquer ouvertement. Elle se contente d'avoir gagné sur eux qu'ils admettent au moins le nom de grâce suffisante , quoiqu'ils l'entendent en un autre sens. Par là elle a cet avantage, qu'elle fera passer leur opinion pour insoutenable, quand elle le jugera à propos , et cela lui sera aisé; car, supposé que tous les hommes aient des grâces suffisantes , il n'y a rien de plus naturel que d'en conclure que la grâce efficace n'est donc pas nécessaire pour agir, puisque la suffisance de ces grâces générales excluroit la nécessité de toutes les autres. Qui dit suffisant marque tout ce qui est nécessaire pour agir; et il serviroit de peu aux dominicains de s'écrier qu'ils donnent un autre sens au mot de suffisant; le peuple, accoutumé à l'intelligence commune de ce terme, n'écouterait pas seulement leur explication. Ainsi la Société profite assez de cette expression que les dominicains reçoivent, sans les pousser davantage; et si vous aviez la connoissance des choses qui se sont passées sons les papes Clément VIII et Paul V , et combien la Société fut traversée dans rétablissement de la grâce

suffisante[^] par les dominicains, vous ne vous étonneriez pas de voir qu'elle ne se brouille pas avec eux , et qu'elle consent qu'ils gardent leur opinion , pourvu que la sienne soit libre , et principalement quand les dominicains la favorisent par le nom de grâce suffisante , dont ils ont consenti de se servir publiquement. <c Elle est bien satisfaite de leur complaisance. Elle n'exige pas qu'ils nient la nécessité de la grâce efficace; ce seroit trop les presser : il ne faut pas tyranniser ses amis ; les jésuites ont assez gagné. Car le monde se paye de paroles ; peu approfondissent les choses ; et ainsi , le nom de grâce suffisante étant reçu des deux côtés, quoique avec divers sens, il

LETTRE U. 31 n'y a personne, bors les plus fins tlléologiens, qui ne pense que la chose que ce mot signifie soit tenue aussi bien par les jacobins que par les jésuites, et la suite fera yoîr que ces derniers ne sont pas les plus dupes. 9 7e lui avouai que c'étoient d^abîiès gens ; et , pour profiter de son avis , je m'en allai drpit aux Jacobins , où Je trouvai à la porte un de mes bons amis , grand janséniste , car j'en ai de tous les partis , qui deman'mandoit quelque autre père que celui que je cherchois. Mais, à force de prières, je l'engageai à n^'accompagner , et demandai un de mes nouveaux thomistes. Il fut ravi de me revoir : « Eh bîeni mon père , lui disje, ce n'est pas assez que tous les hommes aient un pouvoir prochain , par lequel pourtant ils n'agissent en effet jamais ; ils faut qu'ils aient encore une grâce suffisante , avec laquelle ils agissent aussi peu. N'estce pas là l'opinion de votre école ? — Oui , dit le bon père ; et je l'ai l)ien dit ce matin en Sorbonne. J'y ai parlé toute ma demi -heure , et sans le sable j'eusse bien fait changer ce malheureux proverbe qui court déjà dans Paris : « il opine du bonnet comme un moine en Sorbonne. » — Et que voulez-vous dire par votre demi-heure et par votr^ sable t lui répondis-je ; taille-t-oi) vos avis à une certaine mesure ? — Oui , me ditil, depuis quelques jours. — Et vous oblige-t-on de parler demi-heure? — Non. On parle aussi peu qu'on veut. — Mais non paa tant que Ton veut, lui dis-je. 0 la bonne règle pour les ignorans 1 0 l'honnête prétexte pour ceux qui n'ont rien de bon à dire 1 Mab enfin , mon père , cette grâce donnée à tous les hommes est suffisante ? — Oui , dit-il. — Et néanmoins elle n'a nul effet sans grâce efjicace ? — Cela est vrai, dit- il. — Et tous les hommes ont la suffisante^ contlnuai^e, et tous n'ont pas Yefficace ? — Il est vrai , dît-il. — C'est-à-dire , lui dis-je , que tous ont assez de grâce , et que tous n^en ont pas assez ; c'est-à-dire que cette grâce suffit, quoiqu'elle ne suffise pas; c'est-à-dire qu'elle est suffisante de nom , et insuffisante en effet. En bonne foi , mon père , cette doctrine est bien subtile. Avez-vous oublié, en quittajrtle monde, ce que le mot de suffisant y signifie? ne vous souvient-il pas qu'il enferme tout ce qui est nécessaire pour agir ? Mais vous n'en avez pas perdu la mémoire ; car, pour me servir d'une comparaison qui vous sera plus sensible, si l'on ne vous servoit à table que deux onces de pain et un verre d'eau par jour, seriez-vous content de votre prier qui vous diroit que cela seroit suffisant pour vous nourrir, sous prétextlë qu'avec autre chose qu'il ne vous douneroit pas , tous auriez tout ce qui vous seroit nécessaire pour vous nourrir ? Comment

donc vous laissez-vous aller à dire que tous les hommes ont la grâce suffisante pour agir , puisque vous co&liBSiie;^ qu'il y en a une autre absolument nécessaire pour agir , que tous n'ont pas ? Est-ce que cette créance est peu importante , et que vous abandonnez à la liberté des hommes de croire que la grâce efficace est nécessaire ou non? Est-ce une chose indifférente de dire qu'avec la grâce suffisante on agit en effet? — Comment, dit ce bon homme, indifférente! C'est une hérésie , c'est une hérésie formelle. La nécessité de la grâce efficace pour agir effectivement est de foi^ ^1 7 * hérésie à la nier. — Où en sommes-nous donc? n^*écriai-je ; et quel parti dois- je Ipi

32 LETTRES PROVINCULES. prendre ? Si je nie la grâce suffisante , je suis janséniste. Si je Tadmète comme les jésuites, en sorte que la grâce efficace ne soit pas nécessaire, je serai hérétique , dites-vous. Et si je l'admets comme vous , en sorte que la grâce efficace soit nécessaire , je pêche contre le sens commun , et je suis extravagant , disent les jésuites. Que dois-je donc faire dans cette nécessité inévitable, d'être ou extravagant , ou hérétique, ou janséniste? Et en quels termes sommes-nous réduits , s'il n'y a que les jansénistes qui ne se brouillent ni avec la foi , ni avec la raison , et qui se sauvent tout ensemble de la folie et de l'erreur ? » Mon ami janséniste prenoit ce discours à bon présage , et me croyoit déjà gagné. Il ne me dit rien néanmoins ; mais en s'adressant à ce père : a Dites-moi , je vous prie , mon père , en quoi vous êtes conformes aux jésuites? — C'est, dit-il, en ce que les jésuites et nous reconnoissons les grâces suffisantes données à tous. — Mais, lui dit-il. il y a deux choses dans ce mot de grâce suffisante : il y a le son , qui n'est que du vent , et la chose qu'il signifie , qui est réelle et effective. Et ainsi , quand vous êtes d'accord avec les jésuites touchant le mot de suffisante , et que vous leur êtes contraires dans le sens , il est visible que vous êtes contraires touchant la substance de, ce terme , et que vous n'êtes d'accord que du son. Est-ce là agir sincèrement et cordialement? — Mais quoi ! dit le bonhomme , de quoi vous plaignez-vous , puisque nous ne trahissons personne par cette manière de parler? Car, dans nos écoles , nous disons ouvertement que nous l'entendons d'une manière contraire aux jésuites. — Je me plains , lui dit mon ami , de ce que vous ne publiez pas de tontes part» que vous entendez par grâce suffisante la grâce qui n'est pas suffisante. Vous êtes obligés en conscience , en changeant ainsi le sens des termes ordinaires de la religion , de dire que , quand vous admettez une grâce suffisante dans tous les hommes , vous entendez qu'ils n'ont pas de grâces suffisantes en effet. Tout ce qu'il y a de personnes au monde entendent le mot de suffisant en un même sens ; les seuls nouveaux thomistes l'entendent en un autre. Toutes les femmes, qui font la moitié du monde , tous les gens de la cour, tous les gens de guerre , tous les magistrats , tous les gens de jpalais , les marchands, les artisans, tout le peuple; enfin toutes sortes d'hommes, excepté les dominicains , entendent par le mot de suffisant ce qui enferme tout le nécessaire. Presque personne n'est averti de cette singularité. On dit seulement par toute la terre que les jacobins tiennent que tous les hommes ont des grâces suffisantes. Que peut-on

conclure de là, sinon qu'ils tiennent que tous les hommes ont toutes les grâces qui sont nécessaires pour agir, et principalement en les voyant joints d'intérêt et d'intrigue avec les jésuites, qui l'entendent de cette sorte?

L'uniformité de vos expressions, jointe à cette union de parti, n'est-elle pas une interprétation manifeste et une confirmation de l'uniformité de vos sentimens ? <c Tous les fidèles demandent aux théologiens quel est le véritable état de la nature depuis sa corruption. Saint Augustin et ses disciples répondent qu'elle n'a plus de grâce suffisante qu'autant qu'il plaît à Dieu de lui en donner. Les jésuites sont venus ensuite, et disent que tous ont des grâces effectivement suffisantes. On consulte les dominicains sur cette

LETTRH U. 38 contrariété. Que font-ils là-dessus? ils s'unissent aux jésuites; ils font par cette union le plus grand nombre ; ils se séparent de ceux qui nient ces grâces suffisantes; ils déclarent que tous les hommes en ont. Que peut-on penser de là, sinon qu'ils autorisent les jésuites? Et puis ils ajoutent que néanmoins ces grâces suffisantes sont inutiles sans les s/]tcaeesy qui ne sont pas données à tous. « Voulez-vous voir une peinture de l'figlise dans ces différons avis? Je la considère comme un homme qui, partant de son pays pour faire un voyage , est rencontré par des voleurs qui le blessent de plusieurs coups y et le laissent à demi mort. Il envoie quérir trois médecins dans le^ villes voisines. Le premier, ayant sondé les plaies, les juge mortelles, et lui déclare qu'il n'y a que Dieu qui lui puisse rendre ses forces perdues. Le second , arrivant ensuite, voulut le flatter, et lui dit qu'il avoit encore des forces suffisantes pour arriver en sa maison , et , insultant contre le premier qui s'opposoit à son avis, forma le dessein de le perdre. Le malade , en cet état douteux , apercevant de loin le troisième, lui tend les mains , comme à celui qui le devoit* déterminer. Celui-ci , ayant considéré ses blessures, et su l'avis des deux premiers, embrasse le second , s'unit à lui , et tous deux ensemble se liguent contre le premier , et le chassent honteusement , car ils étoient plus forts en nombre. Le malade juge à ce procédé qu'il est de l'avis du second ; et , le lui demandant en effet , il lui déclare affirmativement que ses forces sont suffisantes pour faire son voyage. Le blessé néanmoins, ressentant sa foiblesse , lui demande à quoi il les jugeoit telles. «C'est , lui dit-il , parce a que vous avez encore vos jambes -, or , les jambes sont les organes qui <c suffisent naturellement pour marcher.— Mais, lui dit le malade, ai-je oc toute la force nécessaire pour m'en servir ? car il me semble qu'elles « sont inutiles dans ma langueur. — Non certainement , dit le médecin» 4c et vous ne marcherez jamais effectivement , si Dieu ne vous envoie un « secours extraordinaire pour vous soutenir et vous conduire. — Eh « quoi ! dit le malade , je n'ai donc pas en moi les forces suffisantes , et « auxquelles il ne manque rien pour marcher efi'ectivement? — Vous « en êtes bien éloigné, lui dit-il.— Vous êtes donc, dit le blessé, d'avis « contraire à votre compagnon touchant mon véritable état? — Je vous « l'avoue , » lui répondit-il. « Que pensez-vous que dit le malade? Il se plaignit du procédé bizarre et des termes ambigus de ce troisième médecin. U le blâma de s'être uni au second , à qui il étoit contraire de sentiment , et avec lequel il n'avoit qu'une conformité

apparente ; et d'avoir chassé le premier, auquel il étoit conforme en eff'et. Et, après avoir fait essai de ses forces, et reconnu par expérience la vérité de sa foiblesse, il les renvoya tous deux; et, rappelant le premier, se mit entre ses mains, et, suivant son conseil , il demanda à Dieu les forces qu'il confessoit n'avoir pas; il en reçut miséricorde, et, par son secours, arriva heureusement dans sa maison, s» Le bon père , étonné d'une telle parabole , ne répondoit rien. Et je lui dis doucement pour le rassurer : a Mais, après tout, mon père, à quoi avez-vous pense de donner le nom de sufAsante à une grâce que vous Pascal i. 3

34 * LETTRES PROVINCIALES. dites qu'il est de foi de croire qu'elle est insuffisante en effet? ~ Vous en parlez, dit-il, bien à votre aise. Vous êtes libre et particulier; je suis religieux et en communauté. N'eu savez-vous pas peser la différence? Nous dépendons des supérieurs; ils dépendent d'ailleurs. Ils ont promis nos suffrages; que voulez-vous que je détienne? » Nous l'entendîmes à demi-mot) et odia nous fit souvenir de son onfrère, qui a été relégué à Abbeville pour un sujet Semblable. « Mais lui dis-je pour quoi votre communauté s'est-elle engagée à admettre cette grâce? - C'est un autre discours, me dit-il. Tout ce que je vous puis dire, en un mot, est que notre ordre a soutenu autant qu'il a pu la doctrine de saint Thomas touchant la grâce efficace. Combien s'est-il opposé ardemment à la naissance de la doctrine de Molinai Combien a-t-il travaillé pour l'établissement de la nécessité de la grâce efficace de Jésus-Christ 1 Ignorez-vous ce qui se fit sous Clément VIII et Paul V, et que, la mort prévenant l'un, et quelques affaires d'Italie empêchant l'autre de publier sa bulle, nos armes sont demeurées au Vatican? Mais les jésuites, qui dès le commencement de l'hérésie de Luther et de Calvin, s'étoient prévalus du peu de lumière qu'a le peuple pour en discerner l'erreur d'avec la vérité de la doctrine de saint Thomas, avoient en peu de temps répandu partout leur doctrine avec un tel progrès qu'on les vit bientôt d'âmes de la créance des peuples; et nous en état d'être décriés comme des calvinistes et traités comme les jansénistes le sont aujourd'hui, si nous ne tempérons la vérité de la grâce efficace par l'aveu, au moins apparent, d'une suffisante. Dans cette extrémité que pouvions-nous mieux faire pour sauver la vérité sans perdre notre crédit sinon d'admettre le nom de grâce suffisante, en niant qu'elle soit telle en effet? Voilà comment la chose est arrivée. » Il nous dit cela si tristement, qu'il me fit pitié; mais non pas à mon second, qui lui dit: « Ne vous flattez point d'avoir sauvé la vérité: si elle n'avoit point eu d'autres protecteurs, elle seroit perie en des mains si foibles. Vous avez reçu dans l'Eglise le nom de son ennemi: c'est y avoir reçu l'ennemi même. Les noms sont inséparables des choses* Si le mot de grâce suffisante est une fois affermi, vous aurez beau dire que vous entendez par là une grâce qui est insuffisante, vous n'y serez pas reçus. Votre explication seroit odieuse dans le monde: on y parle plus sincèrement des choses moins importantes; les jésuites triompheront; ce sera leur grâce suffisante en effet, et non pas la vôtre (qui ne l'est que de nom) qui passera pour établie; et on fera un

article de foi du contraire de votre créance. — Nous souffririons tous le martyr , lui dit le père ^ plutôt que de consentir à l'établissement de la grâce suffisante au sens desjé^iteSj saint Thomas , que nous jurons de suivre jusqu'à la mort , y étant directement contraire. » A quoi mon ami , plus sérieux que moi , lui dit : a Allez , mon père, votre ordre a reçu un honneur qu'il ménage mal. Il abandonne cette grâce qui lui avoit été confiée, et qui n'a jamais été abandonnée depuis la création du monde. Cette grâce victorieuse q^ui a été attendue par ks patriarches, prédite par les prophètes, apportée

The text on this page is estimated to be only 23.17% accurate

tETtRÉ li. âS par lésItis-Chfiât , {irèchèë pSir saint Paul ,
expliquée par sàlni Augustin , le fM gtand des Pères , êtti brassée par ûeux
qui l'ont ëUiri, confirmée par saïM Beriiftni, le dernier deâ Pères, soutenue
paf âaint Thomas , ringe dé Técolè, ttansniise de lui à totre ofdre ,
maintenue par tant de vos ^êfès, et si ^loriëusetnent détendue par Vos
religieux sous les papes Olëmetit et l^âul , cette gtâée efficace , qui avoit été
mise comme un dépôt entre yûé mains, pour avoir, dans un saint ordre à
jamais durable, des prédicateurs qui la publiassent au monde Jusqu'à la fin
des temps , se trouve ûomme délaissée pouf des intérêts si indignes. Il est
temps que d'autfes mains s'ariUent pour sa querelle ; il est temps que D)ieU
suscite des disciples intrépides au docteUf dé la gfâce, qUi, ignorant les
engagemens du siècle , servent Dieu pour Dieu. La grâce peut bien n'avoir
}»lus leâ doininiCalnâ pOUt défeUseutâ ; m&is elle ne manquera Jamais de
défendeurs; cai* elle les forme elle-même pat* sa force touté-puissante. Elle
demande des cœufs purs et dégagés ; et elle-même les purifie et les dégage
des intérêts du monde , incompatibles avec les vérités de TÊvangile.
Pensez-y bien , mon père , et prenez garde que Dieu ne change ce fiambeau
de sa place, et qu'il ne vous laisse dans les ténèbres, et san^ couronne , pour
punii" la froideur que vous &Ve2 pour une cause si importante à son Êglisé.
« Il en eût dit bien davantage , car il s'échaufibit de pluâ en plus ; mais je
l'intertompiâ , et dis en tae levant i * tû vérité , mon père , si j'avois du
crédit en France , je fterols publier à sbn de trompe : « OH fait â savoir a
que , quand les jacobins disent que là grdee iiiflisanté eèX donnée à « tous ,
ils entendent que tous n'ont pas la grâce qui suffit effective« ment. a> Après
quoi vous le diriez tant quMI voUs plairait; mais non pas autrement. » Ainsi
finit notre visite. Vous voyez donc par là que C'est ici une suffisance
politique , pafeille axi pouvoir prochain. Cependant je vous dirai qu'il me
semble qu'on peut sans péril douter du poutoit prochain, et de cette grâce
suffisante , pourvu qu'on ne soit pas jacobin. En fermant ma lettre , je viens
d'apprendre que la censure est faite ; mais comme je ne sais pas encore en
quels termes , et qu'elle ne sera publiée que le 15 février , je ne vous en
parlerai que par le premier or* dinairé. Je suis ^ etc. tIËPONâË DU
PROVINCIAL kUT BBUX PRBMIËRBS LBTTRfeS DB SOU AMI. DU
2réfrter 4e6«. Monsieur , Voe deux lettres n*ont pas été pour inoi ôeul. Tout
le monde les voit ; tout le monde les entend; tout le monde les croit. Elles

ne sont pas seulement estimées par les théologiens , elles sont encore agréables aux gens du monde , et intelligibles aux femmes mêmes. Voici ce que m'en écrit un de Messieurs de l'Académie , des plus illustres entre ces hommes tous illustres , qui n'avoit encore vu que la

36 LETTRES PROVINCIALES. première : « Je voudrois que la Sorbonne , qui doit tant à la mémoire de feu M. le cardinal, voulût reconuoître la juridiction de son Académie françoise. L'auteur de la lettre seroit content ; car , en qualité d'académicien, je condamnerois d'autorité, je bannirois, je proscrirois, peu s'en faut que je ne die j'exterminerois de tout mon pouvoir ce pouvoir prochain , qui fait tant de bruit pour rien , et sans savoir autrement ce qu'il demande. Le mal est que notre pouvoir académique est un pouvoir fort éloigné et borné. J'en suis marri ; et je le suis encore beaucoup de ce que tout mon petit pouvoir ne sauroit m'acquitter envers vous , » etc. Et voici ce qu'une personne , que je ne vous marquerai en aucune sorte , en écrit à une dame qui lui avoit fait tenir la première de vos lettres : « Je vous suis plus obligée que vous ne pouvez vous Timaginer de la lettre que vous m'avez envoyée : elle est tout à fait ingénieuse , et tout à fait bien écrite. Elle narre sans narrer ; elle éclaire les affaires du monde les plus embrouillées ; elle raille finement ; elle instruit même ceux qui ne savent pas bien les choses ; elle redouble le plaisir de ceux qui les entendent. Elle est encore une excellente apologie, et, si l'on veut , une délicate et innocente censure. Et il y a enfin tant d'art , tant d'esprit et tant de jugement en cette lettre , que je voudrois bien savoir qui l'a faite , » et(J. Vous voudriez bien aussi savoir qui est la personne qui en écrit de la sorte; mais contentez-vous de l'honorer sans la connoître, et, quand vous la connoîtrez , vous l'honorerez bien davantage. Continuez donc vos lettres sur ma parole, et que la censure vienne quand il lui plaira : nous sommes fort bien disposés à la recevoir. Ces mots de pouvoir prochain et de grâce suffisante , dont on nous menace , ne nous feront plus de peur. Nous avons trop appris des jésuites , des jacobins, et de M. Le Moine, en combien de façons on les tourne, et combien il y a peu de solidité en ces mots nouveaux , pour nous en mettre en peine. Cependant je serai toujours, etc.

TROISIÈME LETTRE. Pour servir de réponse à la précédente. — Injustice , absurdité et nul' lité de la censure de if. Ârnauld, De Paris, ce 9 février 4 656. Monsieur, Je viens de recevoir votre lettre , et en même temps l'on m'a apporté une copie manuscrite de la censure. Je me suis trouvé aussi bien traité dans l'une, que M. Arnauld l'est mal dans l'autre. Je crains qu'il n'y ait de l'excès des deux côtés et que nous ne soyons pas assez connus de nos juges. Je m'assure que, si nous l'étions davantage, M. Arnauld mériteroit l'approbation de la Sorbonne , et moi la censure de l'Académie. Ainsi nos

intérêts sont tout contraires. Il doit se faire connoître pour défendre son innocence ; au lieu que je dois demeurer dans l'obscurité pour ne pas perdre ma réputation. De sorte que, ne pouvant paroître,

LETTRE ni, 37 je vous remets le soin de m'acquitter envers mes célèbres approbateurs, et je prends celui de vous informer des nouvelles de la censure. Je vous avoue , monsieur , qu'elle m'a extrêmement surpris. J'y pensois voir condamner les plus horribles hérésies du monde: mais vous admirerez, comme moi, que tant d'éclatantes préparations se soient anéanties sur le point de produire un si grand effet. Pour l'entendre avec plaisir, ressouvenez-vous, je vous prie, des étranges impressions qu'on nous donne depuis si longtemps des jansénistes. Rappelez dans votre mémoire les cabales, les factions, les erreurs , les schismes , les attentats qu'on leur reproche depuis si longtemps ; de quelle sorte on les a décriés et noircis dans les chaires et dans les livres; et combien ce torrent, qui a eu tant de violence et de durée , étoit grossi dans ces dernières années , où on les accusoit ouvertement et publiquement d'être non-seulement hérétiques et schismatiques , mais apostats et infidèles : « de nier le mystère de la transsubstantiation, et de renoncer à Jésus-Christ et à l'Evangile. » . Ensuite de tant d'accusations si surprenantes* , on a pris le dessein d'examiner leurs livres pour en faire le jugement. On a choisi la seconde lettre de M. Arnauld , qu'on disoit être remplie des plus grandes' erreurs. On lui donne pour examinateurs ses plus déclarés ennemis. Ils emploient toute leur étude à rechercher ce qu'ils y pourroient reprendre ; et ils en rapportent une proposition touchant la doctrine , qu'ils exposent à la censure. Que pouvoit-on penser de tout ce procédé , sinon que cette proposition, choisie avec des circonstances si remarquables, contenoit l'essence des plus noires hérésies qui se puissent imaginer? Cependant elle est telle , qu'on n'y voit rien qui ne soit si clairement et si formellement exprimé dans les passages des Pères que M. Arnauld a rapportés en cet endroit , que je n'ai vu personne qui en pût comprendre la différence. On s'imaginait néanmoins qu'il y en avoit beaucoup, puisque les passages des Pères étant sans doute catholiques , il falloit que la proposition de M. Arnauld y fût extrêmement ^ contraire pour être hérétique. C'étoit de la Sorbonne qu'on attendoit cet éclaircissement. Toute la chrétienté avoit les yeux ouverts pour voir dans la censure de ces docteurs ce point imperceptible au commun des hommes. Cependant M. Arnauld fait ses apologies , où il donne en plusieurs colonnes sa proposition, et les passages des Pères d'où il l'a prise, pour en faire paroître la conformité aux moins clairvoyans. Il fait voir que saint Augustin dit , en un endroit qu'il cite , « que Jésus-Christ nous montre un juste, en la

personne de saint Pierre, qui nous instruit par sa chute de fuir la
présomption. » Il en rapporte un autre du même Père , qui dit « que Dieu ,
pour montrer que sans la grâce on ne peut rien, a laissé saint Pierre sans
grâce. » Il en donne un autre de saint Chrysostome, qui dit « que la chute de
saijU Pierre 4. Édit. de \6ô7 : Si atroces, — 2. Ibid, : àjétestables, 3. Ibid. :
Horriblement,

38 LETTRES PROVINCIALES. n'ama pas pour avoir été froid envers Jésus-Christ, mais parce que la grioie lui quiaifua; et qu'elle n'arriva pas tant par sa négligence que par l'abandon de Dieu , pour apprendre à toute l'Église que sans Dieu l'on ne peut rien. » Ensuite de quoi il rapporte sa proposition accusée , qui est cell&*ci : « Les Pères nous montrent un juste en la personne de saint Pierre , à qui la grâce , sans laquelle on ne peut rien , a manqué. » C'est sur cela qu'on essaye en vain de remarquer comment il se peut faire que l'eipression de M. Arnauld soit autant différente de celle des Pères que l|i vérité Test de l'erreur , et la foi de l'hérésie ; car où en pourroit^On trouver la différence ? Seroit>ce en ce qu'il dit « que les Pères nous montrent un juste , en la personne de eaint Pierre ? » Mais saint Augustin l'a dit en mots propres. Est-ce en ce qu'il dit <c que la gr&ce lui a manqué?» Mais le même saint Augustin , qui dit « que saint Pierre étoit juste, » dit « qu41 n'avoit pas eu la grâce en cette rencon» tre. » Est-ce en ce qu'il dit « que sans la grâce on ne peut rien? » Mais n'est-ce pas oe que saint Augustin dit au même endroit , et ce que saint Ghrysostome même avoit dit avant lui , avec cette s^Bule différence qu'il l'exprime d'une manière bien plus forte, comme en ce qu'il dit <t que sa chute n'arriva pas par sa froideur , ni par sa négligence , mais par le défaut de la grâce, et par l'abandon de Dieu? 9 . Toutes ces considérations tenoient tout le monde en haleîhe, pour apprendre en quoi consistoit donc cette diversité , lorsque cette censure si célèbre et si attendue a enfin paru après tant d'assemblées. Mais , hélas l elle a bien frustré notre attente. Soit que les docteurs molinistes n'aient pas daigné s'abaisser jusqu'à nous en instruire , soit pour quelque autre raison secrète , ils n'ont fait autre chose que prononcer ces paroles : « Cette proposition est téméraire , impie , blasphématoire, frappée d'anathème et hérétique. » CrojrieZ'VOus, monsieur, que la plupart des gens, se voyant trompés dans leur espérance , sont entrés en mauvaise humeur , et s'en prennent auf censeurs mômes ? Ils tirent de leur conduite des conséquences admirables pour l'innocence de M. Arnauld. « Eh quoi ! disent-ils , est-ce là tout ee qu'ont pu faire , durant si longtemps , tant de docteurs si acharnés sur un seul , que de ne trouver dans tous ses ouvrages que trois lignes à reprendre , et qui sont tirées des propres paroles des plus grands docteurs de l'Église grecque et latine ? Y a-t-il un auteur qu'on veuille perdre , dont les écrits n'en donnent un plus spécieux prétexte ? Et quelle plus haute marque peut-on produire de la foi de cet

illustre accusé? « D'où vient , disent-ils , qu'on pousse tant d'imprécations qui se trouvent dans cette censure , où l'on assemble tous ces termes c de poison , « de peste, d'horreur, de témérité, d'impiété, de blasphème, d'abomi« nation, d'exécration, d'anathème, d'hérésie, » qui sont les plus horribles expressions qu'on pourroit former contre Arius et contre l'Antéchrist même , pour combattre une hérésie imperceptible , et encore sans ia découvrir? Si c'est contre les paroles des Pères qu'on agit de la sorte , où est la foi et la tradition ? Si c'est contre la proposition de M. Arnauld, qu'on nous montre en quoi elle en aet différente, puisqu'il ne

LETTRE m. 39 nous en paroît autre chose qu'une parfaite conformité. Quand nous en reconnoîtrons le mal , nous Taurons en détestation : mais tant que nous ne le verrons point, et que nous n'y trouverons que les sentimens des saints Pères , conçus et exprimés en leurs propres termes , comment pourrions-nous l'avoir sinon en une sainte Ténératation? » Voilà de quelle sorte ils s'emportent ; mais ce sont des gens trop pénétrants. Pour nous , qui n'approfondissons pas tant les choses , nous nous en reposons sur le tout. Voulons-nous être plus sages que nos maîtres? n'entreprenons pas plus qu'eux. Nous nous égarerions dans cette recherche. Il ne faudroit rien pour rendre cette censure hérétique. La vérité est si délicate, que, pour peu qu'on s'en retire, on tombe dans l'erreur : mais cette erreur est si déliée , que , pour peu qu'on s'en éloigne , on se trouve dans la vérité. Il n'y a qu'un point imperceptible entre cette proposition et la foi. La distance en est si insensible , que j'ai eu peur , en ne la voyant pas , de me rendre contraire aux docteurs de l'Eglise , pour me rendre trop conforme aux docteurs de Sorbonne; et, dans cette crainte, j'ai jugé nécessaire de consulter un de ceux qui, par politique, furent neutres dans la première question, pour apprendre de lui la chose véritablement. J'en ai donc vu un fort bavard , que je priai de me vouloir marquer les circonstances de cette différence , parce que je lui confessai franchement que je n'y en voyois aucune. A quoi il me répondit en riant , comme s'il eût pris plaisir à ma naïveté : « Que vous êtes simple , de croire qu'il y en ait l Et où pourroit-elle être ? Vous imaginez-vous que , si l'on en eût trouvé quelqu'une , on ne l'eût pas marquée hautement , et qu'on n'eût pas été ^avi de l'exposer à la vue de tous les peuples dans l'esprit desquels on veut décrier M. Arnauld ? » Je reconnus bien , à ce peu de mots , que tous ceux qui avoient été neutres dans la première question ne l'eussent pas été dans la seconde. Je ne laissai pas néanmoins de vouloir ouïr ses raisons, et de lui dire : « Pourquoi donc ont-ils attaqué cette proposition ? » A quoi il me repartit : « Ignorez-vous ces deux choses , que les moins instruits de ces affaires connoissent l'une , que M. Arnauld a toujours évité de dire rien qui ne fût puissamment fondé sur la tradition de l'Eglise; l'autre, que ses ennemis ont néanmoins résolu de l'en retrancher à quelque prix que ce soit , et qu'ainsi les écrits de l'un ne donnant aucune prise aux desseins des autres, ils ont été contraints, pour satisfaire leur passion, de prendre une proposition telle quelle, et de la condamner sans dire en quoi ni pourquoi?

Car ne savea-vous pas comment lesjansénistes les tiennent en échec et les pressent si furieusement, " que la moindre parole qui leur échappe contre lès principes des Pères , on les voit incontinent accablés par des volumes entiers , où ils sont forcés de succomber? De sortQ qu'après tant d'épreuves de leur fcHblesse, ils ont jugé plus à propos et plus facile de censurer que de repartir, parce qu'il leur est bien plus aisé de trouver 4es moines que des raisons. — Mais quoi ! lui dis-je , la chose étant ainsi , leur censure est inutile; car quelle créance y aura-t-on en la voyant sans fondement, et ruinée par les réponses qu'on y fera? — Si vous connoissiez Tesprit du

40 LETTRES PROVINCIALES. peuple, me dit mon docteur, tous parleriez d'une autre sorte. Leur censure , toute censurable qu'elle est , aura presque tout son effet pour un temps ; et quoiqu'à force d'en montrer l'invalidité , il soit certain qu'on la fera entendre , il est aussi véritable que d'abord la plupart des. esprits en seront aussi fortement frappés que de la plus juste du monde. Pourvu qu'on crie dans les rues : « Voici la censure de M. Aumald , « voici la condamnation des jansénistes , » les jésuites auront leur compte. Combien y en aura-t-il peu qui la lisent? Combien peu de ceux qui la liront qui l'entendant? Combien peu qui aperçoivent qu'elle ne satisfait point aux objections ? Qui croyez-vous qui prenne les choses à cœur, et qui entreprenne de les examiner à fond? Voyez donc combien il y a d'utilité en cela pour les ennemis des jansénistes. Ils sont sûrs par là de triompher, quoique d'un vain triomphe à leur ordinaire, au moins durant quelques mois : c'est beaucoup pour eux ; ils chercheront ensuite quelque nouveau moyen de subsister. Ils vivent au jour la journée. C'est de cette sorte qu'ils se sont maintenus jusqu'à présent, tantôt par un catéchisme où un enfant condamne leurs adversaires; tantôt par une procession où la grâce suffisante mène Veffkace en triomphe; tantôt par une comédie où les diables emportent Jansénius^ une autre fois par un almanach; maintenant par cette censurp. — En vérité , lui dis-je , je trouvois tantôt à redire au procédé des molinistes; mais, après ce que vous m'avez dit, j'admire leur prudence et leur politique. Je vois bien qu'ils ne pouvoient rien faire de plus judicieux ni de plus sûr. — Vous l'entendez , me dit- il : leur plus sûr parti a toujours été de se taire. Et c'est ce qui a fait dire à un savant théologien « que les plus habiles d'entre eux sont ceux qui intriguent a beaucoup , qui parlent peu , et qui n'écrivent point. » « C'est dans cet esprit que , dès le commencement des assemblées, ils avoient prudemment ordonné que , si M. Arnauld venoit en Sorbonne , ce ne fût que pour y exposer simplement ce qu'il croyoit , et non pas pour y entrer en lice contre personne. Les examinateurs s'étant voulu un peu écarter de cette méthode , ils ne s'en sont pas bien trouvés. Ils se sont vus trop fortement ' réfutés par son second apologétique. oc C'est dans ce même esprit qu'ils ont trouvé cette rare et toute nouvelle invention de la demi-heure et du sable. Ils se sont délivrés par là de l'importunité de ces fâcheux docteurs qui entreprenoient de réfuter toutes leurs raisons , de produire les livres pour les convaincre de fausseté , de les sommer de répondre , et de les réduire à ne pouvoir répliquer. « Ce n'est pas qu'ils

n'aient bien vu que ce manquement de liberté, qui avoit porté un si grand nombre de docteurs à se retirer des assemblées , ne feroit pas de bien à leur censure ; et que l'acte de protestation de nullité qu'en avoit fait M. Amauld, dès avant qu'elle fût conclue, seroit un mauvais préambule pour la faire recevoir favorablement. Ils croient assez que ceux qui ne sont pas préoccupés considèrent pour le moins autant le jugement de soixante et dix docteurs , qui n'avoient rien 4. Édit. de 4617 s Ferement.

LETTRE m. 41 à gagner en défendant M. Amauld, que celui d'une centaine d'autres, qui n'avoient rien à perdre en le condamnant. a Mais , après tout , ils ont pensé que c'étoit toujours beaucoup d'avoir une censure , quoiqu'elle ne soit que d'une partie de la Sorbonne , et non pas de tout le corps ; quoiqu'elle soit faite avec peu ou point de liberté , et obtenue par beaucoup de menus moyens qui ne sont pas des plus réguliers ; quoiqu'elle n'explique rien de ce qui pouvoit être en dispute; quoiqu'elle ne marque point en quoi consiste cette hérésie, et qu'on y parle peu , de crainte de se méprendre. Ce silence même est uu mystère pour les simples ; et la censure en tirIVa cet avantage singulier , que les plus critiques et les plus subtils théologiens n'y pourront trouver aucune mauvaise raison. « Mettez-vous donc l'esprit en repos , et ne craignez point d'être hérétique en vous servant de la proposition condamnée. Elle n'est mauvaise que dans la seconde lettre de M. Amauld. Ne vous en voulez-vous pas fier à ma parole? croyez-en M. Le Moine, le plus ardent des examinateurs , qui , en parlant encore ce matin à un docteur de mes amis , qui lui demandoit en quoi consiste cette différence dont il s'agit , et s'il ne seroit plus permis de dire ce qu'ont dit les Pères : « Cette proposition, «lui a-t-il excellemment répondu, seroit catholique dans une autre « bouche : ce n'est que dans M. Arnauld que la Sorbonne l'a con<c damnée. » Et ainsi admirez les machines du molinisme , qui font dans l'Église de si prodigieux renversemens , que ce qui est catholique dans les Pères devient hérétique dans M. Arnauld ; que ce qui étoit hérétique dans les semi-pélagiens devient orthodoxe dans les écrits des jésuites; que la doctrine si ancienne de saint ^ugustin est une nouveauté insupportable ; et que les inventions nouvelles qu'on fabrique tous les jours à notre vue passent pour l'ancienne foi de l'Église. » Sur cela il me quitta. Cette instruction m'a servi. J'y ai compris que c'est ici une hérésie d'une nouvelle espèce. Ce ne sont pas les sentimens de M. Amauld qui sont hérétiques? ce n'est que sa personne. C'est une hérésie personnelle. Il n'est pas hérétique pour ce qu'il a dit ou écrit , mais seulement pour ce qu'il est M. Arnauld. C'est tout ce qu'on trouve à redire en lui. Quoi qu'il fasse, s'il ne cesse d'être, il ne sera jamais bon catholique. La grâce de saint Augustin ne sera jamais la véritable tant qu'il la défendra. Elle le deviendrait , s'il venoit à la combattre. Ce seroit un coup sûr , et presque le seul moyen de l'établir , et de détruire le molinisme; tant il porte de malheur aux opinions qu'il embrasse. Laissons donc là leurs différends. Ce sont des disputes de

théologiens , et non pas de théologie. Nous , qui ne sommes point docteurs , n'avons que faire à leurs démêlés. Apprenez des nouvelles de la censure à tous nos amis, et aimez-moi autant que je suis, monsieur, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, E. A. A. B. P. A. F. D. E. P.

42 LETTRES PROVINCIALES. quatrième lettre. De la grâce actuelle toujours présente , et des péchés d'ignorance. De Paris, ce 25 février 1756. Monsieur. Il n'est rien tel que les Jésuites. J'ai bien vu des jacobins, des locuteurs, et (Je toute sorte de gens; n'ai une pareille visite manœuvrait à mon instruction. Les autres ne font que les copier. Les choses valent toujours mieux dans leur source. J'en ai donc vu un des plus habiles, et j'y étois accompagné de mon fidèle janséniste, qui vit avec moi au[^] Jacobins. Et comme' Je souhaiतोis particulièrement d'être éclairci sur le sujet d'un différend qu'ils ont avec les jansénistes , touchant ce qu'ils appellent la grâce actuelle, }e dis à ce bon père que je lui serois fort obligé s'il vouloit m'en instruire ; que je ne savois pas seulement ce que ce terme signifioit ; je le priai donc de me l'expliquer, q^u Très-volontiers, me dit-il, car j'aime les gens curieux. En voici la définition. Nous appelons « grâce actuelle , une inspiration de Dieu par laquelle il nous fait connaître sa volonté , et par laquelle il nous en fait accomplir. » — Et en quoi, lui dis-je, êtes-vous en dispute avec les jansénistes sur ce sujet? — C'est, me répondit-il, en ce que nous voulons que Dieu donne des grâces actuelles à tous les hommes, à chaque tentation, p^{ar}ce que nous soutenons que, si l'on n'avoit pas à chaque tentation la grâce actuelle pour n'y point pécher, quelque péché que Ton commît , il ne pourroit jamais être imputé. Et les jansénistes disent , au contraire , que les péchés commis sans grâce actuelle ne laissent pas d'être imputés : mais ce sont des rêveurs. » J'entrevois ce qu'il y pouloit dire ; mais , pour le lui faire encore expliquer plus clairement, je lui dis : « Mon père, ce mot de grâce actuelle me brouille; je n'y suis pas accoutumé : si vous aviez l^à bonté de me dire la même chose sans vous servir de ce terme , vous m'obligeriez infiniment. — Oui , dit le père , c'est-à-dire que vous voulez que je substitue la définition à la place du défini : cela ne change jamais le sens du discours; je le veux bien. Nous soutenons donc, comme un principe indubitable, que qu'une action ne peut être imputée à péché, si Dieu ne nous donne, avant que de la commettre , la connaissance du mal qui y est , et une « inspiration qui nous excite à l'éviter, » M'entendez-vous, maintenant?» Étonné d'un tel discours , selon lequel tous les péchés de surprise , et ceux qu'on fait dans un entier oubli de Dieu , ne pourroient être imputés , je me tournai vers mon janséniste , et je connus bien , à sa façon, qu'il n'en proyoit rien. Mais , comme il ne répondoit mot , je dis à ce père : « Je voudrois , mon père , que

ce que vous dites fût bien véritable , et que vous en eussiez de bonnes preuves. — En voulez-vous ? me dit-il aussitôt. Je m'en vas vous en fournir , et des meilleures ; laissezmoi faire. » Sur cela, il alla chercher ses livres. Et je dis cependant à mon ami : « T en a-t-il quelque autre qui parle comme celui-ci? — Cela vous est-il si nouveau? me répondit-il. Faites état que jamais les Pères, les papes, les conciles, ni l'Écriture, ni aucun livre de piété, même

LETTRE IV. 43

dan9 ces derniers temps, n'ont parlé de cette sorte : mais que pour des casuistes, iÇt des nouveaux scolastiques , il vous en apportera un beau nombre. — Mais quoi! lui dis-je, je me moque de ces auteurs-là, s'ils sont contraires à la tradition. — Vous avez raison , » me dit-il. Et à ces mots le bon père arriva chargé de livres ; et m'offrant le premier qu'il tenoit : « Lisez, me dit-il , la Somme des péchés du P. Bauny, que voici, et de la cinquième édition encore,, pour vous montrer que c'est un bon livre. — C'est dommage, me dit tout bas mon janséniste , que ce livrelà ait été condamné à Ropae , et par les évêques de France. — Voyez, dit le père , la page 906. > Je lus donc , et je trouvai ces paroles : « Pour pécher et se reiiidre coupable devant Dieu , il faut savoir que la chose qu'on veut faire ne vaut rien , ou au moins en douter , craindre , oa bien juger que Dieu ne prend plaisir à l'action k laquelle on s'occupe , qu'il la défepd^ et nonobstant la faire, franchir le saut et passer outre. » « Voilà qui commence bien, lui dis- je. — Voyez cependant, me ditil, ce que c'est que l'envie. C'étoit sur cela que M. Rallier, avant qu'il fût de nos amis, se moquoit du P. Bauny, et lui appliquoit ces paroles : Ecee qui toîlit peccata munc^t/a voilà celui qui ôte les péchés du « monde.» — Il est vrai, lui dis-je, que voilà une rédemption nouvelle, selon le P. Bauny, — En voulez-vous, ajouta-t-il, une autorité plus authentique? Voyez ce livre du P. Anpât. C'est le dernier qu'il a fait contre M. Amauld; lisez la page 34 , où il y a une oreille , et voyez les lignes que j'ai marquées avec du crayon ; elles sont toutes d'or. » Je lus donc ces termes : oc Celui qui n'a aucune pensée de Dieu , ni de ses péchés , ni aucune appréhension , c'est-à-dire , à ce qu'il me fit entendre , aucune connoissance de l'obligation d'exercer des actes d'amour de Dieu , ou de contrition, n'a aucune grâce actuelle pour exercer ces actes; mais il est vrai aussi qu'il ne fait aucun péché en les omettant , et que , s'il est damné , ç^ ne sera pas en punition de cette omission. » Et quelques lignes plus ba§ : a Et on peut dire la même chose d'une coupable commission. » çç Voyez-vous , me dit le père , comme il parle des pécjiés d'omission , et de ceux de commission? car il n'oublie rien. Qu'en dites-vous? — 0 que cela me plaît ! lui répondis-je ; que j'en vois de belles conséquences I ^e perce déjà dans les suites : que de mystères s'offrent à moi I Je vois , s^ns comparaison , plus de gens justifiés par cette ignorance et cet QubU de pieu ffxe par la grâce et les sacremens. Mais , mon père , ne me donnez-vous pomt une fausse joie? N'est-ce point ici quelque cl)ose de semblable à cette suffisance

qui ne suffit pas? J'appréhende furieusement le distinguo : j'y ai déjà été attrî[^]pé. Parlez-vous sincèrement?— Commçntt dit le père en s'échauffant; il n'en faut pas railler. Il n'y [^] point ici d'équivoque. — Je n'en raille pas, lui dis-je; mais c'est que je crains à force de désirer. -[^] Voyez donc, me dit-il, pour vous en mieux assurer, les écrits de M. l[^] Moine , ffil l'a enseigné en pleine Sorbonne. Il l'a appris de nous, à la vérité, mais il Ta bien démêlé. 0 qu'il l'a fortement établi f Il enseigne que, pour faire qu'une action sqit péché [^] il faut que toutes cet

k^ LETTRES PROVINCIALES. choses se passent dans l'âme. Lisez et pesez chaque mot. » Je las donc en latin ce que vous verrez ici en françois. « 1. D'une part, Dieu répand dans l'âme quelque amour qui la penche vers la chose commandée -, et de l'autre part, la concupiscence rebelle la sollicite au contraire. 2. Dieu lui inspire la connoissance de sa foiblesse. 3. Dieu lui inspire la connoissance du médecin qui la doit guérir. 4. Dieu lui inspire le désir de sa guérison. 5. Dieu lui inspire le désir de le prier et d'implorer son secours/ » « Et si toutes ces choses ne se passent dans l'âme , dit le jésuite , l'action n'est pas proprement péché , et ne peut être imputée , comme M. Le Moine le dit en ce même endroit et dans toute la suite. a En voulez-vous encore d'autres autorités? En voici.... Mais toutes modernes, me dit doucement mon janséniste.— Je le vois bien,» dis-je, et , en m'adressant à ce père , je lui dis : a 0 mon père , le grand bien que voici pour des gens de ma connoissance ! Il faut que je vous les amène. Peut-être n'en avez-vous guère vu qui aient moins de péchés ; car ils ne pensent jamais à Dieu ; les vices ont prévenu leur raison : « Ils n'ont jamais connu ni leur infirmité , ni le médecin qui la peut oc guérir. Ils n'ont jamais pensé à désirer la santé de leur âme , et encore « moins à prier Dieu de la leur donner : » de sorte qu'ils sont encore dans l'innocence du baptême , selon M. Le Moine. « Ils n'ont jamais eu « de pensée d'aimer Dieu , ni d'être contrits de leurs péchés ; » de sorte que, selon le P. Annat, ils n'ont commis aucun péché par le défaut de charité et de pénitence : leur vie est dans une recherche continuelle de toutes sortes de plaisirs , dont jamais le moindre remords n'a interrompu le cours. Tous ces excès me faisoient croire leur perte assurée ; mais , mon père , vous m'apprenez que ces mêmes excès rendent leur salut assuré. Béni soyez-vous , mon père , qui justifiez ainsi les gens I Les autres apprennent à guérir les âmes par des austérités pénibles : mais vous montrez que celles qu'on auroit crues le plus désespérément malades se portent bien. 0 la bonne voie pour être heureux en ce monde et en l'autre t j'avois toujours pensé qu'on péchoit d'autant plus , qu'on pensoit moins à Dieu. Mais à ce que je vois , quand on a pu gagner une fois sur soi de n'y plus penser du tout, toutes choses deviennent pures pour Tavenir. Point de ces pécheurs à demi , qui ont quelque amour pour la vertu. Ils seront tous damnés, ces demi-pécheurs; mais pour ces francs pécheurs, pécheurs endurcis, pécheurs sans mélange, pleins et achevés , l'enfer ne les tient pas : ils ont trompé le diable à force de s'y abandonner. » Le bon père ,

qui voyoit assez clairement la liaison de ces conséquences avec son principe , s'en échappa adroitement ; et , sans se fâcher , ou par douceur , ou par prudence , il me dit seulement : « Afin que vous entendiez comment nous sauvons ces inconvéniens , sachez que nous disons bien que ces impies , dont vous parlez , seroient sans péché , s'ils n'avoient jamais eu de pensées de se convertir, ni de désirs de se donner à Dieu. Mais nous soutenons qu'ils en ont tous, et que Dieu n'a jamais laissé pécher un homme sans lui donner auparavant la vue du mal qu'il va faire, et le désir, ou d'éviter le péché, ou au moins d'implorer

LETTRE IY. 45 son assistance pour le pouvoir éviter : et il n'y a que les jansénistes qui disent le contraire. — Bh quoi ! mon père , lui repartis-je , est-ce là l'hétésie des jansénistes, de nier qu'à chaque fois qu'on fait un péché, il vient un remords troubler la conscience , malgré lequel on ne laisse pas de franchir le saut et de passer outre , comme dit le P. Bauny ? C'est une assez plaisante chose d'être hérétique pour cela. Je croyois bien qu'on fût damné pour n'avoir pas de bonnes pensées ; mais qu'on le soit pour ne pas croire que tout le monde en a , vraiment je ne le pensois pas. Mais , mon père , je me tiens obligé en conscience de vous désabuser , et de vous dire qu'il y a mille gens qui n'ont point ces désirs , qui pèchent sans regret, qui pèchent avec joie, qui en font vanité. Et qui peut en savoir plus de nouvelles que vous? Il n'est pas que vous ne confessiez quelqu'un de ceux dont je parle; car c'est parmi les personnes de grande qualité qu'il s'en rencontre d'ordinaire. Mais prenez garde, mon père , aux dangereuses suites de votre maxime. Ne remarquez-vous pas quel effet elle peut faire dans ces libertins qui ne cherchent qu'à douter de la religion? Quel prétexte leur en offrez-vous, quand vous leur dites , comme une vérité de foi , qu'ils sentent , à chaque péché qu'ils commettent , un avertissement et un désir intérieur de s'en abstenir ! Car n'est-il pas visible qu'étant convaincus , par leur propre expérience , de la fausseté de votre doctrine en ce point , que vous dites être de foi , ils en étendront la conséquence à tous les autres ? Ils diront que , si vous n'êtes pas véritables en un article , vous êtes suspects en tous : et ainsi vous les obligerez à conclure , ou que la religion est fausse , ou du moins que vous en êtes mal instruits. » Mais mon second , soutenant mon discours , lui dit : « Vous feriez bien , mon père , pour conserver votre doctrine , de n'expliquer pas aussi nettement que vous nous avez fait ce que vous entendez par grâce actuelle. Car comment pourriez-vous déclarer ouvertement, sans perdre toute créance dans les esprits , à que personne ne pèche qu'il n'ait auparavant la connoissance de son infirmité, celle du médecin, le désir de « la guérison, et celui de la demander à Dieu? » Croira-t-on , sur votre parole , que ceux qui sont plongés dans l'avarice , dans l'impudicité dans les blasphèmes , dans le duel , dans la vengeance , dans les vols , dans les sacrilèges, aient véritablement le désir d'embrasser la chasteté , l'humilité, et les autres vertus chrétiennes? a Pensera-t-on que ces philosophes , qui vantoient si hautement la puissance de la nature, en connussent l'infirmité et le médecin? Direzvous que ceux qui soutenoient ,

comme une maxime assurée , « que ce n'est pas Dieu qui donne la vertu ,
et qu'il ne s'est jamais trouvé personne qui la lui ait demandée , »
pensassent à la lui demander eux-mêmes ? « Qui pourra croire que les
épicuriens , qui nioient la providence divine, eussent des mouvemens de
prier Dieu, eux qui disoient, « que c'étoit lui faire injure de l'implorer dans
nos besoins, comme s'il eût « été capable de s'amuser à penser à nous ?» s
Et enfin, comment s'imaginer que les idolâtres et les athées aient

k^ LETTRES PROVINCIALES. dans toutes les tentations qui les
 portent au péché , c'est-à-dire une infinité de fois en leur vie, le désir de
 prier le vrai Dieu, qu'ils ignorent, de leur donner les vraies vertus qu'ils ne
 connoissent pas ? — Oui , dit le bon père d'un ton résolu , nous le dirons ; et
 plutôt que de dire qu'on pêche sans avoir la vue que Ton fait mal , et le désir
 de la vertu contraire , nous soutiendrons que tout le monde , et les impies et
 les infidèles , ont ces inspirations et ces désirs à chaque tentation ; car vous
 ne sauriez me montrer, au moins par l'Écriture , que cela ne soit pas.» Je
 pris la parole à ce discours pour lui dire : « Êh quoi 1 mon père, faut-il
 recourir à l'Écriture pour montrer une chose si claire 7 de n'est pas ici un
 point de foi , ni même de raisonnement ; c'est une diabolie de fait : nous le
 voyons , nous le savons , nous le sentons. » Mais mon janséniste , se tenant
 dans les termes que le père avoit prescrits, lui dit ainsi : « Si vous voulez ,
 mon père , voulez-vous rendre qu'à l'Écriture , j'y consens ; mais au moins ne
 lui résistez pas , et puisqu'il est écrit que Dieu n'a pas révélé ses
 jugemens aux gentils, et « qu'il les a laissés errer dans leurs voies , » ne
 dites pas que Dieu a éclairé ceux que les livres sacrés nous assurent avoir
 été abandonnés « dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. » « Ne vous
 suffit-il pas , pour entendre l'erreur de votre principe , de voir que saint Paul
 se dit le premier des pécheurs , pour un péché qu'il déclare avoir commis
 par ignorance , et avec conscience ? K Ne suffit-il pas de voir par l'Evangile que
 ceux qui crucifioient Jésus-Christ avoient besoin du pardon qu'il demandoit
 pour eux , quoiqu'ils ne connussent point la malice de leur action , et qu'ils
 ne l'eussent jamais faite, selon saint Paul, s'ils en eussent eu la connoissance
 ? « Ne suffit-il pas que Jésus-Christ nous avertisse qu'il y aura des
 persécuteurs de l'Église qui croiront rendre service à Dieu en s'efforçant de
 la ruiner, pour nous faire entendre que ce péché, qui est le plus grand de
 tous , selon l'Apôtre , peut être commis par ceux qui sont si éloignés de
 savoir qu'ils pêchent, qu'ils croiroient pécher en ne le faisant pas 7 Et enfin
 ne suffit-il pas que Jésus-Christ lui-même nous ait appris qu'il y a deux
 sortes de pécheurs , dont les uns pêchent avec connoissance , et les autres
 sans connoissance ; et qu'ils seront tous châtiés, quoique à la vérité
 différemment? » Le bon père frappé par tant de témoignages de l'Écriture ,
 à laquelle il avoit eu recours , commença à lâcher le pied ; et laissant pêcher
 les impies sans inspiration, il nous dit : «Au moins vous ne nierez pas que
 les justes ne pêchent jamais sans que Dieu leur doive.... — Vous reculez,

lui dis-je en l'interrompant, vous reculez, mon père : vous abandonnez le principe général , et , voyant qu'il ne vaut plus rien à l'égard des pécheurs , vous voudriez entrer en composition , et le faire au moins subsister pour les justes. Mais cela étant, j'en vois l'usage bien raccourci ; car il ne servira plus à guère de gens; et ce n'est quasi pas la peine de vous le disputer. » Mais mon second, qui avoit, à ce que je crois, étudié toute cotte question le matia même, tant il étoit prêt sur tout, lui répondit ;

LETTRE IV. 47 « Voiià, mon père, le dernier retranchement où se retirent ceux de votre parti qui ont voulu entrer en dispute. Mais vous y êtes aussi peu . en assurance. L'exemple des justes no vous est pas plus favorable. Qui doute qu'ils ne tombent souvent dans des péchés de Surprise sans qu'ils s'en aperçoivent? N'apprenons-nous pas des saints mômes combien la concupiscence leur tend de piègea secrets, et combien il arrive ordinairement que , quelque sobres qu'ils soient, ils donnent à la volupté ce qu'ils pensent donner à la seule nécessité, comme saint Augustin le dit de soi-même dans ses Confessions P « Combien est-il ordinaire de voir les plus zélés s'emporter dans la dispute à des mouvemens d'aigreur pour leur propre intérêt ^ sans que leur conscience leur rende sUr l'heure d'autre témoignage , sinon qu'ils agissent de la sorte pour le seul intérêt de la vérité , et sans qu'ils s'en aperçoivent quelquefois que longtemps après 1 « Mais que dira-t-on de ceux qui se portent avec ardeur à des choses effectivement mauvaises , parce qu'ils les croient effectivement bonnes , comme l'histoire ecclésiastique en donne des exemples? ce qui n'empêche pasj selon les Pères, qu'ils n'aient péché dans ces occasions. c Et sans cela, comment les justes auroient-ils des péchés cachés? Coinment seroit-il véritable que Dieu seul en connoit et la grandeur et le nombre ; que personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine , et que les plus saints doivent toujours demeurer dans la crainte et dans le tremblement, quoiqu'ils ne se sentent coupables en aucune chose, comme saint Paul le dit de lui-même? « Concevez donc, mon père, que les exemples et des justes et des pécheurs renversent également cette nécessité qiie vous supposez pour pécher, de connoître le mal et d'aimer la vertu contraire, puisque la passion que les impies ont pour les vices témoigne assez qu'ils n'ont aucun désir pour la vertu ; et que l'amour que les justes ont pour la vertu témoigne hautement qu'ils n'ont pas toujoiirs la connoissance des péchés qu'ils commettent chaque jour selon l'Écriture. c Et il est si vrai que les justes pèchent en cette sorte, qu'il est rar« que les grands saints pèchent autrement. Car comment pourroit-on concevoir que ces âmes si pures , qui fuient avec tant de soin et d'ardeur les moindres choses qui peuvent déplaire à Dieu aussitôt qu'elles s'en aperçoivent , et qui pèchent néanmoins plusieurs fois chaque jour , eussent à chaque fois , avant que de tomber, « la connoissance de leur infirmité « en cette occasion , celle du médecin ^ le désir de leur santé , et celui « de prier Dieu de les secourir , » et que , malgré toutes ces inspirations , ces &mes si zélées ne laissassent

fos de passer oWe et de commettre le péché? c Concluez donc, mon père, que ni les pécheurs ^ ni même les plus justes, n'ont pas toujours ces connoissances, ces désirs, et toutes ces inspirations, toutes les fois qu'ils pèchent; c'est-à-dire, pour user de vos termes ^ qu'ils n'ont pas toujours la grâce actuelle dans toutes les occasions où ils pèchent. Et ne dites plus , avec vos nouveaux auteurs , qu'il est impossible qu'on pêche quand on ne connoît pas la justice; mais dites plutôt avec saint Augustin , et les anciens Pères , qu'il est

48 LETTRES PROVINCIALES. impossible qu'on ne pêche pas quand on ne connoît pas la justice . Necesse est ut peccet^a a quo ignoratur justitia. » Le bon père , se trouvant aussi empêché de soutenir s(on opinion au regard des justes qu'au regard des pécheurs , ne perdit pas pourtant courage ; et après avoir un peu rêvé : « Je m'en vas bien vous convaincre, » nous dit-il. Et reprenant son P. Bauny à l'endroit même qu'il nous avoit montré : « Voyez , voyez la raison sur laquelle il établit sa pensée. Je savois bien qu'il ne manquoit pas de bonnes preuves. Lisez ce qu'il cite d'Aristote , et vous verrez qu'après une autorité si expresse, il faut brûler les livres de ce prince des philosophes , ou être de notre opinion. Écoutez donc les principes qu'établit le P. Bauny : il dit premièrement qu'une action ne peut être imputée à blâme lorsqu'elle est « involontaire. » — Je l'avoue, lui dit mon ami. — Voilà la première fois, leur dis-je, que je vous ai vus d'accord. Tenez-vous-en là, mon père , si vous m'en croyez. — Ce ne seroit rien faire , me dit-il ; car il faut savoir quelles sont les conditions nécessaires pour faire qu'une action soit volontaire. — J'ai bien peur, répondis-je, que vous ne vous brouilliez là-dessus. — Ne craignez point, dit-il, ceci est sûr; Aristote est pour moi. Écoutez bien ce que dit le P. Bauny : c'est Afin qu'une action soit volontaire , il faut qu'elle procède d'homme qui voit, qui « sache , qui pénètre ce qu'il y a de bien et de mal en elle. Voluntarium est , dit-on communément avec le Philosophe (vous savez bien « que c'est Aristote , me dit-il en me serrant les doigts) , quod fit a principio cognoscente singula, in quibus est actio : si bien que , quand la « volonté , à la volée et sans discussion , se porte à vouloir ou abhorrer, à faire ou laisser quelque chose , avant que l'entendement ait pu voir si il y a du mal à la vouloir ou à la fuir , la faire ou la laisser , telle action n'est ni bonne ni mauvaise , d'autant qu'avant cette perquisition , cette vue et réflexion de l'esprit dessus les qualités bonnes ou mauvaises de la chose à laquelle on s'occupe , l'action avec laquelle on l'a faite n'est volontaire. » ce Eh bien! me dit le père, êtes- vous content ? — Il semble, repartis-je, qu' Aristote est de l'avis du P. Bauny; mais cela ne laisse pas de me surprendre. Quoi, mon père il ne suffit pas, pour agir volontairement, qu'on sache ce que l'on fait, et qu'on ne le fasse que parce qu'on le veut faire ? mais il faut de plus « que l'on voit , que l'on sache « et que l'on pénètre ce qu'il y a de bien et de mal dans cette action ? » Si cela est , il n'y a guère d'actions volontaires dans la vie ; car on ne pense guère à tout cela. Que de juremens dans le jeu , que

d'excès dans les débauches , que d'emportemens dans le carnaval qui ne sont point volontaires , et par conséquent ni bons ni mauvais , pour n'être point accompagnés de ces réflexions d'esprit sur les qualités bonnes ou mau[^] vaises de ce que l'on fait I Mais est-il possible , mon père , qu' Aristote ait eu cette pensée? car j'avois ouï dire que c'étoit un habile homme. — Je m'en vas vous en éclaircir, » me dit mon janséniste. Et ayant demandé au père la Morale d'Aristote , il l'ouvrit au commencement du troisième livre , d'où le P. Bauny a pris les paroles qu'il en rapporte , et dit à ce bon père : « Je vous pardonne d'avoir cru , sur la foi du

L LETTRE IV, 49 P. Bauny, qii'Aristote ait été de ce sentiment. Vous auriez changé d'avis, si vous Taviez lu vous-même. Il est bien vrai qu'il enseigne « qu'afin n qu'une action soit volontaire, il faut connoître les particu in rites de a cette action : singula in quitus est actio. » Mais qu'entend-il par là, sinon les circonstances particulières de l'action , ainsi que les exemples qu'il en donne le justifient clairement, n'en rapportant point d'autre que de ceux où Ton ignore quelqueune de ces circonstances , comme « d'une personne qui , voulant monter une machine , en décoche un « dard qui blesse quelqu'un ; et de Mérope qui tua son fils en pensant « tuer son ennemi, » et autres semblables? « Vous voyez donc par là quelle est l'ignorance qui rend les actions involontaires ; et que ce n'est que celle des circonstances particulières qui est appelée par les théologiens , comme vous le savez fort bien , mon père , Y ignorance du fait. Mais , quant à celle du droit , c'est-à-dire quant à l'ignorance du bien et du mal qui est en l'action , de laquelle seule il s'agit ici, voyons si Aristote est de l'avis du P. Bauny. Voici les paroles de ce philosophe : « Tous les méchants ignorent ce qu'ils doivent a faire et ce qu'ils doivent fuir; et c'est cela même qui les rend mé* > « chans et vicieux. C'est pourquoi on ne peut pas dire que , parce qu'un <t homme ignore ce qu'il est à propos qu'il fasse pour satisfaire à son « devoir, son action soit involontaire. Car cette ignorance dans le choix a du bien et du mal ne fait pas qu'une action soit involontaire, mais « seulement qu'elle est vicieuse. L'on doit dire la même chose de celui « qui ignore en général les règles de son devoir , puisque cette igno< rance rend les hommes dignes de blâme, et non d'excuse. Et ainsi « l'ignorance qui rend les actions involontaires et excusables est seua lement celle qui regarde le fait en particulier, et ses circonstances « singulières : car alors on pardonne à un homme , et on l'excuse , et on a le considère comme ayant agi contre son gré. » oc Après cela , mon père , direz-vous encore qu' Aristote soit de votre opinion? Et qui ne s'étonnera de voir qu'un philosophe païen ait été plus éclairé que vos docteurs en une matière aussi importante à toute la morale , et à la conduite même des âmes , qu'est la connoissance des conditions qui rendent les actions volontaires ou involontaires , et qui ensuite les excusent ou ne les excusent pas de péché ? N'espérez donc plus rien, mon père, de ce prince des philosophes, et ne résistez plus au prince des théologiens , qui décide ainsi ce point , au livre I de ses Rétr. (chap. xv) : « Ceux qui pèchent par ignorance . ne font leur action et que parce qu'ils la veulent faire,

quoiqu'ils pèchent sans qu'ils veuil« lent pécher. Et ainsi ce péché même d'ignorance ne peut être commis « que par la volonté de celui qui le commet , mais par une volonté qui se porte à l'action , et non au péché; ce qui n'empêche pas néanmoins « que l'action ne soit péché , parce qu'il suffit pour cela qu'on ait fait ce « qu'on étoit obligé de ne point faire. » Le père me parut surpris, et plus encore du passage d'Aristote que de celui de saint Augustin. Mais , comme il pensoit à ce qu'il devoit dire, on vint l'avertir que Mme la maréchale de.... et Mme la marquise de.... le demandoient* Et ainsi, eu nous quittant à la bâte: Pascai.! 4

The text on this page is estimated to be only 18.79% accurate

QO LETTRES PROVINCIALES. f f9n parlerai, dil[^]il, à nos pèrea; ila y trouveront bien quelque réponse. Nous en avons ici de bien subtljs. » Nous Tentendlmes bien ; et quand je fus seul avec mon ami, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine apportoit dans la morale. A quoi il me répondit qu'il étoit bien étopné 4e mon étonnement. « Ne savez-vous donc pas encore que leurs excès sont beaucoup plus grands dans la morale que dans U» autres matières ?» Il m'en doqna d'étjrang[^] exemples , tft remit le reste à unç autre fois. J'espère que pç que j'çi) apprendra «#ra le 8uj4 ^^ QQ[^]r[^] prêter entretien. Je suis, etc. CINQUIÈME LETTRE. l>BtS9i% dssji\$ vÂUê tn éiQ[^]li9S(kn\$ une mmvelU mwaie. ^>e[^]x sortes ie çasuistes pp/mi eif« . * beaucoup dfi relâchi[^] , et q[^]elque»- ^8 4fi sévères ; ratfon d\$ cette différence, EttplicQtion, ^ lu doctrine d[^] h pf ohMlité, F(ml) d[^]t[^]teur\$ moiierm ^ inaonnus n[^]iifd[^]lçk fl(m des ^oMs Pèfes* pp Purls, €§ 20 njars 4658. Monsieur, Vmi oe que je voue ai promis; vq|c| les premiers traits d[^] la n[^]oraje 46 ees bons pères jésuites, % de çeg bQmmes éminens en doctrine et en eagesae , qui aoat tou9 conduits par)a sagesse divine , qui eçt plus assurée que toute la philosophie. * Vous pensez peut-ôtro que jç raiUe : je le dis sérieusement, ou plutôt oe sont eux-piêmes qui le disent dans leur livre intitulé, Ims[^]Q primi ssBculi, Je Qf fais que copier l[^]urs paroles, aussi bien que dans la suite de cet éloge : ^ C'est uue société 4'boxQmes, ou plutôt d'anges, qui a été prédite pap Igai# en ces paroles : « Allez, a anges prompts et légers. » La prophétie u'en estrelle pas claire? ^ Ce soBt d«s esprits d'aigles-, c'est une troupe de phéf[^]isç, un auteur ayant montré depuis peu qu'il y en a plusieurs. Ils ont changé la face de la chrétienté. » U Id faut croire, puisqu'ils le disent. Et vous Valiez bien voir dans la suite 4e ce discours , qui vous apprendra Ipur[^] maximes. J'ai voulu m'[^]u instruire ds bonne sorte. Je ue me suis pas fié à ce que notre ami m'en avnit appris. J'ai voufu (es voir eux-mêmes; mais j[^]ai trouvé qu'il ne xu'avoit rien dit que de vrai. Je pensQ qu'il nq ç[^]ent jamais. Vous le verrez par le récit de ces conférences. Bans celle que j'eus avec lui , il me dit de si étranges choses , que j'avois peine aie croire; mais il me les montra dans les livres de ces pères : de sorte qu[^]il ne me resta ^ dire pour leur défense, sinon que c'étoient les sentimens de quelques partûBuliers qu'il n'étpit pas juste d'imputer au corps. Et en effet, je l'assurai que j'en connoissois qui sont aussi sévères que ceja qu'il me citoit sont relichés. Ce fut sur cela qu'il

me découvrit l'esprit de la société, qui n'est pas connu de tout le monde; «I
vous serez peut-être bien aise de l'apprendre. Voici ce qu'il me dit : « Vous
pensez beaucoup faire en leur faveur de montrer qu'ils ont de leurs pères
aussi conformes aux maximes évangéliques que les autres V sont contraîMt;
Ot vous concluez de là quA ces opinions larges n'ap

r- LETTRE V. " 51 partienent pas à toutd la Société. Je le sais bien; car si cela étoit, ils n'en souffriroient pas qui y fussent si contraires. Mais puisqu'ils «i oni aussi qui sont dans une doctrine si licencieuse ^ concluez-en de même I que l'esprit de la Société n'est pas celui de la sévérité chrétienne; car, si cela étoit , ils n'en souffriroient pas qui y fussent si opposés. — Eh quoi! lui répondis-je, quel peut dono être le dessein du corps entier? C'est sans doute qu'ils n'en ont aucun d'arrêté , et que chacun a la ii% berté de dire à l'aventure ce qu'il pense, -- Cela ne peut pas être , me répondit-iî; un si grand corps ne subsisteroit pas dans une conduite téméraire, et sans une âme qui le gouverne et qui règle tous ses mouveniens : outre qu'ils ont un ordre particulier de ne rien imprimer sans l'aveu de leurs supérieurs. — Mais quoi I lui dis-je , comment les mêmes supérieurs peuvent-ils consentir à des maximes si différentes? — C'est ce (ju'il faut vous apprendrp, me répliqua- 1- il. <c Sachez donc quQ leur objet n'est pas de corrompre les mœurs : ee , n'est pas leur dessein. Mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les réformer : ce serpit une mauvaise politique. Voici quelle est leur pensée. Ils ont assez bonne opinion d'eux-mêmes pour croire qu'il est utile et comme nécessaire au bien de la religion que leur crédit s'étende partout , et qu'ils gouvernent toutes les consciences. Et parce que les maximes évangéliques et sévères sont propres pqr gouverner quelques sortes de personnes , ils s'en servent dans ces occasions où elles leuf a| sont favorables. Mais comme ces mêmes maximes ne s'accordent pas au r dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là i afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde. C'est pour cette raison qu'ayant affaire à des personnes de toutes sortes de conditions et de nations si différentes , il est nécessaire qu'ils a^ent des casuistes assortis à toute cette diversité. a De ce principe vous jugez gisement que , s'ils n'avoient que des casuistes relâchés , ils ruii^eroient leur*principal dessein , qui est d'embrasser tout le monde, puisque ceux qui sont véritablement pieux cherchent une conduite plus sévère. Mais comme il n'y en a pas beaucoup de cette sorte , ils n'ont pas besoin de beaucoup de directeurs sévères pour les conduire. Ils en ont peu pour peu; au lieu que la foule] des casuistes relâchés s'offre à la foule de ceux qui cherchent le relâI chement, ^ « C'est par cette conduite obligeante et accommodante, comipe Tap' pelle le P. Petau, qu'ils tendent les bras 4 tout le monde : car , s'il se présente à eux quelqu'un qui soit tout résolu de rendre des biens mal I acquis , ne craignez

pas qu'ils l'en détournent ; ils loueront , au conI traire , et confirmeront une si sainte résolution : mais qu'il en vienne un I autre qui veuille avoir l'absolution s^ns restituer , la chose sera bien difficile , s'ils n'en fournissent des moyens dont ils se rendront les garans. a Par là ils conservent tous leurs amis , et se défendent contre tous leurs ennemis ; car , si on leur reproche leur extrême relâchement , ils l produisent incontinent au public leurs directeurs austères , avec quel^ ques livres qu'ils ont faits de la rigueur de la loi chrétienne ; et les sim»

52 LETTRES PROVINCIALES. pies ^ et ceux qui n'approfondissent pas plus avant les choses » se contentent de ces preuves. « Ainsi , ils en ont pour toutes sortes de personnes , et répondent si bien selon ce qu'on leur demande , que , quand ils se trouvent en des pays où un Dieu crucifié passe pour folie , ils suppriment le scandale de la croix, et ne prêchent que Jésus-Christ glorieux, et non pas Jésus-Christ souffrant : comme ils ont fait dans les Indes et dans la Chine , où ils ont permis auxxhrétiens Tidolâtrie même , par cette subtile invention de leur faire cacher sous leurs habits une image de Jésus-Christ, à laquelle ils leur enseignent de rapporter mentalement les adorations publiques qu'ils rendent à Tidole Cachinchoam et à leur Keum-fucum , comme Gravina , dominicain , le leur reproche ; et comme le témoigne le mémoire , en espagnol , présenté au roi d'Espagne Philippe IV par les cordeliers des îles Philippines , rapporté par Thomas Hurtado dans son livre du Martyre de la foi (p. 427). De telle sorte que la congrégation des cardinaux de propaganda fide fut obligée de défendre particulièrement aux jésuites, sur peine d'excommunication, de permettre des adorations d'idoles sous aucun prétexte , et de cacher le mystère de la croix à ceux qu'ils instruisent de la religion , leur commandant expressément de n'en recevoir aucun au baptême qu'après cette connoissance , et leur ordonnant d'exposer dans leurs églises l'image du crucifix , comme il est porté amplement dans le décret de cette congrégation, donné le 9* juillet 1646, signé par le cardinal Capponi. « Voilà de quelle manière ils se sont répandus par toute la terre à la faveur de la doctrine des opinions probables , qui est la source et la base de tout ce dérèglement. C'est ce qu'il faut que vous appreniez d'eux-mêmes ; car ils ne le cachent à personne , non plus que tout ce que vous venez d'entendre , avec cette seule différence , qu'ils couvrent leur prudence humaine et politique du prétexte d'une prudence divine et chrétienne ; comme si la foi , et la tradition qui la maintient , n'étoit pas toujours une et invariable dans tous les temps et dans tous les lieux; comme si c'étoit à la règle à se fléchir pour convenir au sujet qui doit lui être conforme ; et comme si les âmes n'avoient, pour se purifier de leurs taches , qu'à corrompre la loi du Seigneur , au lieu «c que la loi du Seigneur, qui est sans tache et toute sainte , est celle qui c doit convertir les âmes , » et les conformer à ses salutaires instructions ! « Allez donc, je vous prie, voir ces bons pères, et je m'assure que vous remarquerez aisément, dans le

relâchement de leur morale, la cause de leur doctrine touchant la grâce. Vous y verrez les vertus chrétiennes si inconnues et si dépourvues de la charité , qui en est l'âme et la vie ; vous y verrez tant de crimes palliés , et tant de désordres soufferts , que vous ne trouverez plus étrange qu'ils soutiennent que tous les hommes ont toujours assez de grâce pour vivre dans la piété de la manière qu'ils l'entendent. Comme leur morale est toute païenne , la nature suffit pour l'observer. Quand nous soutenons la nécessité de la grâce efficace , nous lui donnons d'autres vertus pour objet. Ce n'est pas simplement pour guérir les vices par d'autres vices ; ce n'est pas seulement pour faire pratiquer aux hommes les devoirs extérieurs de la religion ;

LETT&iE V. 53 c'est pour une vertu plus haute que celle des pharisiens et des plus sages du paganisme. La loi et la raison sont des grâces suffisantes pour ces effets. Mais pour dégager l'âme de Tamour du monde , pour la retirer de ce qu'elle a de plus cher , pour la faire mourir à soi-même , pour la porter et rattacher uniquement et invariablement à Dieu , ce n'est l'ouvrage que d'une main toute-puissante. Et il est aussi peu raisonnable de prétendre que l'on a toujours un plein pouvoir , qu'il le seroit de nier que ces vertus , destituées d'amour de Dieu , lesquelles ces bons pères confondent avec les vertus chrétiennes , ne sont pas en notie puis* sance. » Voilà comme il me parla, et avec beaucoup de douleur; car il s'afflige sérieusement de tous ces désordres. Pour moi, j'estimai ces bons pères de r excellence de leur politique , et je fus, selon son conseil, trouver un bon casuiste de la Société. C'est une de mes anciennes connoissances, que je voulue renouveler exprès; et comme j'étois instruit ûela manière dont il les falloit traiter , je n'eus pas de peine à le mettre en train. Il me fit d'abord mille caresses , car il m'aime toujours ; et après quelques discours indiffiérens, je pris occasion du temps où nous sommes pour apprendre de lui quelque chose sur le jeûne , afin d'entrer insensiblement en matière. Je lui témoignai donc que j'avois de la peine à le supporter. Il m'exhorta à me faire violence : mais , comme Je continuai à me plaindre , il en fut touché , et se mit à chercher quelque cause de dispense. Il m'en ofi'rit en efiet plusieurs qui ne me convenoient point, lorsqu'il s'avisa enfin de me demander si je n'avois pas de peine à dormir sans souper. <x Oui , lui dis-je , mon père , et cela m'oblige souvent à faire collation â midi et à souper le soir. — • Je suis bien aise , me répliqua-t-il , d'avoir trouvé ce moyen de vous soulager sans péché : allez , vous n'êtes point obligé à jeûner. Je ne veux pas que vous m'en croyiez, venez à la bibliothèque. » J'y fus, et là, en prenant im livre : a En voici la preuve , me dit-il , et Dieu sait quelle ! C'est Escobar. -^ Qui est Escobar, lui dis-je, mon père? — Quoi! vous ne savez pas qui est Escobar de notre Société , qui a compilé cette Théologie morale de vingt-quatre de nos pères, sur quoi il fait, dans la préface, une « allégo. ce rie de ce livre à celui de V Apocalypse quiétoit scellé de sept sceaux?» Et il dit que « Jésus l'ofire ainsi scellé aux quatre animaux, Suarez, a Vasquez, Molina, Valentia, en présence de vingt-quatre jésuites qui «c représentent les vingt-quatre vieillards? » Il lut toute cette allégorie, qu'il trouvoit bien juste , et par où il me donnoit une grande idée de l'excellence de cet

ouvrage. Ayant ensuite cherché son passage du jeûne : « Le voici , me dit-il, au traité I (ex. xni , n. 67). « Celui qui ne «peut dormir s'il n'a soupe, est-il obligé de jeûner? Nullement. » N'êtes-vous pas content? — Non pas tout à fait, lui dis-je ; car je puis bien supporter le jeûne en faisant collation le matin et soupant le soir. — Voyez donc la suite, me dit-il; ils ont pensé à tout. « Et que dira« t-on , si on peut bien se passer d'une collation le matin en soupant le « soir? » — Me voilà. — « On n'est point encore obligé à jeûner; car a personne n'est obligé à changer Tordre de ses repas. » ^ o la bonne raison 1 lui dis-je. — Mais dites-moi, continua-t-il , usez-vous de beau

54 LETTRES PROVINCULES. coup de vin? — Non, mon père, lui dis-je, je ne le puis souffrir. — Je vous disois cela, me répondit-il, pour vous avertir que vous en pourriez boire le matin, et quand il vous plairoit, sans rompre le jeûne; et cela sôutieïit toujours. En voici la décision au même lieu (n. 75): « Peut-on, r sans rompre le jeûne, boire du vin à telle heure qu'on voudra, et «t même en grande quantité? On le peut, et même de Thypocras. » Je lie me souvenois pas de cet hypocras, dit-il; il faut que je le mette sur mon recueil. — Voilà un honnête homme, lui dis-je, qu'Escobar. — tout le* monde l'aime, répondit le père: il fait de si jolies questions! Voyez celle-ci qui est au même endroit (n. 38): oc Si un homme doute « qu'il ait vingt et un ans, est-il obligé déjeuner? Non. Mais si j'ai « vingt et un ans cette nuit à une heure après minuit, et qu'il soit de« main jeûne, serai-je obligé de jeûner demain? Non; car vous pour« riez manger autant qu'il vous plairoit dej uïs minuit jusqu'à une « heure, puisque vous n*auriez pas encore vingt et un ans: et ainsi « ayant droit de rompre le jeûne. Vous n'y êtes point obligé. » — 0 que cela est divertissant l lui dis-je. — On ne s'en peut tirer, me répondit-il; je passe les jours et les nuitâ à le lire, je ne' lais autre Chose. * Le bon père, voyant que j'y prenois plaisir, en fut ravi, et continuant: d Voyez, dit-il, encore ce trait de Filiutius, qui est un de ces vingtquatre jéeûites (t. II, tr. XXVII, part. II, chap. vi, n. 143): a Celui qui « s'est fatigué à quelque chose, comme à poursuivre une fille, ad in« sequenâam amicam, est-il obligé de jeûuer? Nullement. Mais s'il s'est « fatigué exprès pour être par là dispensé dii jeûne, y sera-t-il tenu? « Encore (Ju*il ait eu ce dessein formé, il n'y sera point obligé. » Eh bien l l'eussiez-vous cru? me dit-il. — En vérité, mon père, lui dis-je, je ne le croie pas bien encore. Eh quoi! n*est-ce pas un péché de ne pas jeûner quand on le peut? Et est-il perlnis de rechercher les occasions de pécher? ou plutôt n'est-on pas obligé de les fuir? Cela seroit assez commode. -^ Non pas toujours, tne dit-il; c'est selon. — Selon quoi? lui dis-je. — Hol hO! repartit le père; — Et si on recevoit quelque incommodité en fuyant lès occasions, y seroit-on obligé, à votre avis? — Ce n'est }a6 au hioifas celui du P. Bauny que voici (p. 1084): « On ne « doit pas refiisési* l'absolution à cèui c(tii demeurent dans les occasions « prochaines du péché, s4ls sont en tel état qu'ils ne puissent les quit« ter sans donner sujet aU monde de parler, ou sans qu'ils en reçussent « eux-mêmes dé l'incommodité. * -^ Jef m'en réjouis, moû père; il ne reste plus <^tl'à dire qu'on peut

teéhercher lei occasioöis de propos délibéré, ptiiSqu'il est permis de iie le^ pas fuir. — Gela même est aussi qtrel^tiefôis îJetmis, 8ljouta4-ll. Le célèbre casuiste Sasile Ponce l'a dit, et le P. BàUny le cite et approuve soiï sentiment , que voici dans le Traité âe la Pénitence (quest. iV , p. ^4) : « On peut rechercher une oc« casion directement et pour elle-même, primo et per se, quand le bien « spirituel oU temporel dé nous du de notre prochain nous y porte. » —» Vraiment, lui dis-je, il mé éemblë que je rêve, quand j'entends àeé religieux parler de cette sorte! Èh quoi, mon père, dites-moi, en conscience, êtes- vous dans ce sentiment-là? — Non vraiment, me dit le père. -«• YôuS j^arlez donc , continuai-je . iontfe vôtre conscience ? —

The text on this page is estimated to be only 27.48% accurate

LETTRE V. 5b Point du tout, dit-il : je ne parlois pas en cela selon ta conscience, mais selon celle de Ponce et du P. Bauny ; et vous pourriez le « iulvte en sûreté », car ce sont d'habiles gens. — Quoi ! mon père, parce qu'ils ont mis ces trois lignes dans leurs livres, sera-t-il devenu permis de rechercher les occasions de pécher ? Je croyois ne devoir prendre pour règle que l'Écriture et la tradition de l'Église, mais non pas vos casuistes. — O bon Dieu, s'écria le père, vous me faites souvenir de ces jansénistes ! Est-ce que le P. Bauny et Basile Ponce ne peuvent pas rendre leur opinion probable ? — Je ne me contente pas d'être probable, lui dis-je, je cherche le sûr. — Je vois bien, me dit le bon père, que vous ne savez pas ce que c'est que la doctrine des opinions probables ; vous parleriez autrement si vous le saviez. Ah ! vraiment, il faut que je vous en instruisse. Vous n'aurez pas perdu votre temps d'être venu ici j sans cela vous ne pouviez rien entendre. C'est le fondement et l'A B G de toute notre morale. » Je fus ravi de le voir tombé dans ce que je souhaitois ; et, le lui ayant témoigné, je le priai de m'expliquer ce que c'étoit qu'une opinion probable. « Nos auteurs vous y répondront mieux que moi, dit-il. Voici comme ils en parlent tous généralement, et, entre autres, nos vingt-quatre [in Priiic, ex. m, n. 8) : « Une opinion est appelée probable, lorsqu'elle est fondée sur des raisons de quelque considération. D'où il arrive quelquefois qu'un seul docteur fort gravé « peut rendre une opinion probable. » Et en voici là-dessus : Car uti. « homme adonné particulièrement à l'étude ne s'attacheroit pas à une « opinion, s'il n'y étoit attiré par une raison bonne et suffisante. » — Et ainsi, lui-dis-je, un seul docteur peut tourner les consciences et les bouleverser à son gré, et toujours en sûreté. — il n'en faut pas rifé, me dit-il, ni penser combattre cette doctrine. Quand les jansénistes l'ont voulu faire, ils y ont perdu leur temps. Elle est trop bien établie. Écoutez Sanchez, qui est un des plus célébrés de nos pères (Soin., liv. I, chap. IX, n. 1) : « Vous douterez peut-être si l'autorité d'un seul docteur « bon et savant rend une opinion probable : à quoi je réponds que oui ; et c'est ce qui l'assurent Angélus, Sylv. Navarre, Emmaùel Sa, etc. « Et voici comme on le prouve. Une opinion probable est celle (qui a pour) « fondement considérable : or, l'autorité d'un homme savant et pieux « n'est pas de petite considération, mais plutôt de grande considération ; car... Écoutez bien cette raison... si le témoignage d'un tel homme « est de grand

poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée , par « exemple ^ à
Èome , pourquoi ne le sèra-t'il pas de même dans un « doute de morale i » -
- La plaisante cdmptarisod , lui dis-je , des choses du monde à Celles de ia
conscience l -- Ayez patience ; Sanchez répond à cela dans les lignes qui
suivent immiédiatement : « Kt la restriction qu'y apportent « certains auteurs
ne me plaît pas, que l'autorité d'un tel docteur est « sufâsante dans les
choses de droit humaiil, mais non pas dans celles « de droit divin ; car elle
est de grand poids dans les unes et dans les te autres. » — Mon père , lui
dis-je franchement , je ne puis faire cas de cette règle. Qui m'a assuré que,
dans la liberté que vos docteurs se donnent

56 LETTRES PROVINCIALES. d'examiner les choses par la raison , ce qui paroîtra sûr à Tun le paroisse à tous les autres ? La diversité des jugemens est si grande.... — Vous ne l'entendez pas, dit le père en m'inttrrompant ; aussi sont-ils fort souvent de différens avis : mais cela n'y fait rien ; chacun rend le sien probable et sûr. Vraiment l'on sait bien qu'ils ne sont pas tous de même sentiment; et cela n'en est que mieux. Ils ne s'accordent au contraire presque jamais. Il y a peu de questions où vous ne trouviez que l'un dit oui, l'autre dit non. Et en tous ces cas-là, l'une et l'autre des opinions contraires est probable ; et c'est pourquoi Diana dit sur un certain sujet (part. III, t. IV, r. 244) : « Ponce et Sanchez sont de con« traies avis : mais , parce qu'ils étoient tous deux savans , chacun rend a son opinion probable. » — Mais, mon père, lui dis-je, on doit être bien embarrassé à choisir alors I — Point du tout , dit-il ; il n'y a qu'à suivre l'avis qui agréé le plus. — Eh quoi 1 si l'autre est plus probable ? — Il n'importe , me dit-il. — Et si l'autre est plus sûr ? — Il n'importe , me dit encore le père; le voici bien expliqué. C'est Emmanuel Sa de notr^e -Société, dans son aphorisme De dubio (p. 183) : « On peut faire ce qu'on pense être « permis selon une opinion probable , quoique le contraire soit plus sûr. « Or , l'opinion d'un seul docteur grave y suffit. » — Et si une opinion est tout ensemble et moins probable et moins sûre , sera-t-il permis de la suivre , en quittant ce que l'on croit être plus probable et plus sûr ? — Oui, encore une fois, me dit-il; écoutez Filiutius, ce grand jésuite de Rome (Mort. Quaest. tr. XXI, chap. iv, n. 128) : « Il est permis de a suivre l'opmion la moins probable , "quoiqu'elle soit la moins sûre : «c'est l'opinion commune des nouveaux auteurs. » Cela n'est-il pas clair ? — - Nous voici bien au large , lui dis-je , mon révérend père. Grâce à vos opinions probables , nous avons une belle liberté de conscience. Et vous autres casuistes, avez-vous la même liberté dans vos réponses? — Oui, me dit-il, nous répondons aussi ce qu'il nous plaît, ou plutôt ce qu'il plaît à ceux qui nous interrogent ; car voici nos règles , prises de nos pères (Layman , Théol. mor. , liv. I , tr. I , chap. ii , § , 2 , n. ? ; Vasquez , dist. LXii , chap. ix , n. 47 ; Sanchez , in Sum. , lib. I , cap. ix , n. 23); et de nos vingt-quatre {in Princ. , ex. m, n. 24). Voici les paroles de Layman , que le livre de nos vingt-quatre a suivies : a Un doc<c teur , étant consulté , peut donner un conseil , non-seulement probable « selon son opinion, mais contraire à son opinion, d'il est estimé pro« bable par d'autres, lorsque cet avis contraire au sien se rencontre « plus favorable

et plus agréable à celui qui le consulte : Si forte et a illi favorahilior seu exoptatior sit. Mais je dis de plus , qu'il ne sera a point hors de raison qu'il donne à ceux qui le consultent un avis tenu « pour probable par quelque personne savante , quand même il s'assu« remit qu'il seroit absolument faux. » — Tout de bon, mon père, votre doctrine est bien commode. Quoi! avoir à répondre oui et non a son choix? On ne peut assez priser un tel avantage. Et je vois bien maintenant à quoi vous servent les opinions contraires que vos docteurs ont sur chaque matière ; car l'une vous sert toujours , et l'autre ne vous nuit jamais. Si vous ne trouvez votre compte

LETTRE V. 57 d'un côté, vous vous jetez de l'autre , et toujours en sûreté.' — Cela est vrai, dit-il; et ainsi nous pouvons toujours dire avec Diana, qui trouva le P. Bauny pour lui, lorsque le P. Lugo lui étoit contraire : Ssepe , premente deo , fert deus alter opem. « Si quelque dieu nous presse , un autre nous délivre. » — J'entends bien, lui dis-je; mais il me vient une difficulté dans l'esprit : c'est qu'après avoir consulté un de vos docteurs , et pris de lui une opinion un peu large , on sera peut-être attrapé si on rencontre un confesseur qui n'en soit pas, et qui refuse l'absolution, si on ne change de sentiment. N'y avez-vous point donné ordre , mon père ? — En doutez-vous ? me répondit-il. On les a obligés à absoudre leurs pénitens qui ont des opinions probables, sur peine de péché mortel, afin qu'ils n'y manquent pas. C'est ce qu'ont bien montré nos pères , et entre autres le P. Bauny (tr. IV, 4e Pœnit. , quaest. xiii, p. 93). « Quand le pénitent, a dit-il, suit une opinion probable, le confesseur le doit absoudre, « quoique son opinion soit contraire à celle du pénitent. » — Mais il ne dit pas que ce soit un péché mortel de ne le pas absoudre. — Que vous êtes prompt! me dit-il; écoutez la suite; il en fait une conclusion expresse : a Refuser l'absolution à un pénitent qui agit selon une opinion probable , est un péché qui, de sa nature, est mortel. » Et il cite, pour confirmer ce sentiment, trois des plus fameux de nos pères, (Suarez , t. IV, dist. xxxii, sect. v ; Vasquez, disp. Lxii, chap. vii ; et Sanchez, n. 29). — O mon père ! lui dis-je , voilà qui est bien prudemment ordonné ! Il n'y a plus rien à craindre. Un confesseur n'oseroit plus y manquer. Je ne savois pas que vous eussiez le pouvoir d'ordonner sur peine de damnation. Je croyois que vous ne saviez qu'ôter les péchés ; je ne pensois pas que vous en sussiez introduire; mais vous avez tout pouvoir, à ce que je vois. — Vous ne parlez pas proprement, me dit-il. Nous n'introduisons pas les péchés , nous ne faisons que les remarquer. J'ai déjà bien reconnu deux ou trois fois que vous n'êtes pas bon scolastique. — Quoi qu'il en soit , mon père , voilà mon doute bien résolu. Mais j'en ai un autre encore à vous proposer : c'est que je ne sais comment vous pouvez faire , quand les Pères de l'Église sont contraires au sentiment de quelqu'un de vos casuistes. — Vous l'entendez bien peu, me dit-il. Les Pères étoient bons pour la morale de leur temps ; mais ils sont trop éloignés pour celle du nôtre. Ce ne sont plus eux qui la règlent , ce sont les nouveaux casuistes. Écoutez notre P. Cellot (de Hier., lib. VIII, cap. ivi, p. 714), qui suit en cela notre fameux P. Reginaldus : « Dans les questions de morale , « les

nouveaux casuistes sont préférables aux anciens Pères , quoiqu'ils eussent plus proches des apôtres. » Et c'est en suivant cette maxime que Diana parle de cette sorte (part. V, tr. VIII , r. 31) : «Les bénéficiers « sont-ils obligés de restituer leur revenu dont ils disposent mal ? Les anciens disoient que oui , mais les nouveaux disent que non : ne quitte donc pas cette opinion qui décharge de l'obligation de restituer. > —Voilà de belles paroles, lui dis-je , et pleines de consolation pour bien

58 LETTRES PROVINCIALES. dtt monde. ~ Nous laissons les Pères, me dit-il , à ceux qui traitent la positive; mais, pour nous qui gouvernons les consciences, nous les lisons peu, et ne citons dans nos écrits que les nouveaux casuistes. Voyez Diana, qui a tant écrit; il a mis à l'entfê de ses livres la liste des auteurs qu'il rapporte. Il y en a deux cent quatre-vingt-seize, dont le plus ancien est depuis quatre-vingts ans. ~ Gela est donc venu au monde depuis votre Société ? lui dis -je. ■— Environ , me répondit-il. — C'est-à-dire , mon père , qu'à votre arrivée on a vu disparaître saint Augustin, saint Gbrysostome, saint Ambroise, saint Jérôme, et les autres pour ce qui est de la morale. Mais au moins que je sache les noms de ceux qui leur ont succédé ; qui sont-ils , ces nouveaux auteurs ? — Ce sont des gens bien habiles et bien célèbres , me dit-il. C'est Villalobos , Gonink, Llamas, Aohokier, Dealkozer, Deilacru, Veracruz, Ugolin, Tambourin, Fernandez , Martinez , Suarez , Henriquez, Vasquez, LOpez, Gomez, Sanbhez, deVechis, deGrassis, de Grassalis, de Pitigianis, de Graphaeis, Squilanti, Bizokeri, Barcola, de Bobàdilla, Simancha, Perez de Lara, Aldtetta, Lorca, de Scarcia, Quaranta, Scophra, Pedrezza, Gabrezza, Bisbe, î)ias, de Glavasio, Villagut, AdamaManden, Iribarne , Binsfeld , Volfangi à Vorberg , Vosthery , Strevesdorf. — O mon père I lui dis-je tout effrayé ^ tous ces gens-là étoient-ils chrétiens ? — Comment , chrétiens I me répondit-il. Ne vous disois-je pas que ce sont les seuls par lesquels nous gouvernons aujourd'hui la chrétienté ? » Cela me fit pitié , mais je ne lui en témoignai rien , et lui demandai seulement si tous ces auteurs-là étoient jésuites. « Non , me dit-il , mais il n'importe; ils n'ont pas laissé de dire de bonnes choses. Ce n'est pas que la plupart ne les aient prises ou imitées des nôtres , mais nous ne nous piquons pas d'honneur , outre qu'ils citent nos pères à toute heure et avec éloge. Voyez Diana, qui n'est pas de notre Société, quand il parle de Vasquez, il l'appelle le phénix des esprits. Et quelquefois il dit « que K Vasquez seul lui est autant que tout le reste des hommes ensemble, « instar omnium, » Aussi tous nos pères se servent fort souvent de ce bon Diana; cai* si vous entendez bien notre doctrine de la probabilité^ vous verrez que cela n'y fait rien. Au contraire , nous avons bien voulu que d'autres que les jésuites puissent rendre leurs opinions probables, afin qu'on ne puisse pas nous les imputer toutes. Et ainsi , quand quelque auteur que ce soit en a avancé une , nous avons droit de là prendre , si nous le voulons , par la doctrine des opinions probables , et nous n'en

sommes pas les garans quand l'auteur n'est pas de notre corps. — j'entends tout cela , lui dis-je. Je vois bien par là que tout est bien venu chez vous, hormis les anciens Pères ^ et que vous êtes les maîtres de la eampaigne. Vous n'avez plus qu'à courir. « Mais je prévois trois ou quatre grands inconvéniens, et dé puissantes barrières qui s'opposeront à votre course. — Et quoi i me dit le père tout étonné. — C'est, lui répondis-je, l'Écriture sainte, les papes et les conciles, que vous ne pouvez démentir, et qui sont tous dans la voie unique de l'Évangile, — Est-ce là tout ? me dit^il. Vous m'avez fait peur. Croye»*vOus qu'une chose si visible n'ait pas été prévue , et que nous n'y ayons pas pourvu ? Vraiment je vous admire , de penser que

Lettre v. 59 nous soyons opposés à l'Écriture, aux papes ou aux conciles! Il faut que je vous éclaircisse du contraire. Je serois bien marri que vous crussiez que nous manquons à ce que nous leur devons. Vous avez sans doute pris cette pensée de quelques opinions de nos pères qui paroissent choquer leurs décisions , quoique cela ne soit pas. Mais , pour en entendre raccorder , il faudroit avoir plus de loisir. Je souhaite que vous ne demeuriez pas mal édifié de nous. Si vous voulez que nous nous revoyions demain , je vous en donnerai l'éclaircissement. » Voilà la fin de cette conférence , qui sera celle de cet entretien ; aussi en voilà bien assez pour une lettre. Je m'assure que vous en serez satisfait en attendant la suite. Je suis, etc. SIXIÈME LETTRE». Différens artificei des jésuites pour éluder l'autorité de l'Évangile des conciles et des papes. Quelques conséquences qui suivent de leur doctrine sur la probabilité. Leurs raisonnemens en faveur des bénéficiers , des prêtres, des religieux et des domestiques. Histoire de Jean d'Alba. De Paris, ce 40 avril 1656. Monsieur, Je vous ai dit , à la fin de ma dernière lettre , que ce bon père jésuite m'avoit promis de m'apprendre de quelle sorte les casuistes accordent les contrariétés qui se rencontrent entre leurs opinions et les décisions des papes , des conciles et de l'Écriture. Il m'en a instruit , en effet , dans ma seconde visite , dont voici le récit. Ce bon père me parla de cette sorte : « Une des manières dont nous accordons ces contradictions apparentes , est par l'interprétation de quelque terme. Par exemple , le pape Grégoire XIV a déclaré que les assassins sont indignes de jouir de l'asile des églises, et qu'on les en doit arracher. Cependant nos vingt-quatre vieillards disent (tr. VI, ex. iv, n. 27) que « tous ceux qui tuent en trahison ne doivent pas encourir la peine de cette bulle. » Cela vous paroît être contraire ^ mais on l'accorde en interprétant le mot à^ assassin, comme ils font par ces paroles : « Les assassins ne sont-ils pas indignes de jouir du privilège des églises? Oui, par la bulle de Grégoire XIV. Mais nous entendons par « le mot d'assassins , ceux qui ont reçu de l'argent pour tuer quelqu'un en trahison. D'où il arrive que ceux qui tuent sans en recevoir aucun « prix , mais seulement pour obliger leurs amis , ne sont pas appelés « assassins. » De même , il est dit dans l'Évangile : « Donnez l'aumône « de votre superflu. » Cependant plusieurs casuistes ont trouvé moyen de décharger les personnes les plus riches de l'obligation de donner l'aumône. Cela vous paroît encore contraire ; mais on en fait voir facilement l'accord, en interprétant le mot de superflu; en sorte qu'il n'arrive

presque jamais que personne en ait; et c'est ce qu'a fait le docte Vasquez en cette sorte , dans son Traité de Vaumône (chap. iv, a. 14) : « Ce que 4« Cette lettre a été revue par Nicole.

60 LETTRES PROVINCIALES. « les personnes du monde gardent pour relever leur condition et celle « de leurs parents n'est pas appelé superflu ; « t c'est pourquoi à peine « trouvera-t-on qu'il y ait jamais de superflu chez les gens du monde , « et non pas même chez les rois. » c Aussi Diana ayant rapporté ces mêmes paroles de Vasquez , car il se fonde ordinairement sur nos pères , il en conclut fort bien , « que , dans « la question , si les riches sont obligés de donner l'aumône de leur suce perflu , encore que l'affirmative fût véritable, il n'arrivera jamais, ou « presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique. » — Je vois bien , mon père , que cela suit de la doctrine de Vasquez ; mais que répondrait-on , si l'on objectoit qu'afin de faire son salut, il seroit donc aussi sûr , selon Vasquez , de ne point donner l'aumône , pourvu qu'on ait assez d'ambition pour n'avoir point de superflu , qu'il est sûr , selon l'Évangile , de n'avoir point d'ambition , afin d'avoir du superflu pour en pouvoir donner l'aumône ? — Il faudroit répondre , me dit-il, que toutes ces deux voies sont sûres selon le même Évangile; l'une , selon l'Évangile dans le sens le plus littéral et le plus facile à trouver ; l'autre , selon le même Évangile , interprété par Vasquez. Vous voyez par là l'utilité des interprétations. « Mais quand les termes sont si clairs qu'ils n'en souffrent aucune , alors nous nous servons de la remarque des circonstances favorables , comme vous verrez par cet exemple. Les papes ont excommunié les religieux qui quittent leur habit, et nos vingt- quatre vieillards ne laissent pas de parler en cette sorte (tr. VI , ex. vu , n. 103) : « En quelles occaoc sions un religieux peut-il quitter son habit sans encourir l'excommu« nication? » Il en rapporte plusieurs, et entre autres celle-ci : « S'il le « quitte pour une cause honteuse , comme pour aller filouter , ou pour a aller incognito en des lieux de débauche , le devant bientôt reprendre. » Aussi il est visible que les bulles ne parlent point de ces cas-là. » J'avois peine à croire cela, et je priai le père de me le montrer dans l'original ; je vis que le chapitre où sont ces paroles est intitulé : c Pra« tique selon l'école de la Société de Jésus, Praxis ex Sodematis Jesu schola; et j'y vis ces mots : Si habitum dimittat ut furetur occulte ^ vel fornicetur. Et il me montra la même chose dans Diana , en ces termes : Ut eat incognitus ad lupanar. « Et d'où vient , mon père , qu'ils les ont déchargés de l'excommunication en cette rencontre? — Ne le comprenez-vous pas? me dit-il. Ne voyez- vous pas quel scandale ce seroit de surprendre un religieux en cet état avec son habit de religion? Et n'avez-vous point ouï parler,

continua-t-il , comment on répondit à la première bulle, Contra sollicitantes? et de quelle sorte nos vingtquatre , dans un chapitre aussi de la Pratique de Vécole de notre So' ciété expliquent la bulle de Pie V, Contra clericosP etc. —Je ne sais ce que c'est que tout cela , lui dis-je. — Vous ne lisez donc guère Escobar? me dit-il. — Je ne l'ai que d'hier, mon père , et même j'eus de la peine à le trouver. Je ne sais ce qui est arrivé depuis peu , qui fait que tout le monde le cherche. — Ce que je vous disois , repartit le père, est au traité I (ex. viii , n. 102). Voyez-le en votre particulier ; vousy trouverez un bel exemple de la manière d'interpréter favorablementles bulles.»

LETTRE VI. 61 Je le;vis en effet dès le soir même; mais je n'ose tous le rapporter, car c'est une chose effroyable. Le bon père continua donc ainsi : « Vous entendez bien maintenant comment on se sert des circonstances favorables? mais il y en a quelqueIDis de si précises , qu'on ne peut accorder par là les contradictions ; de sorte que ce seroit bien alors que vous croiriez qu'il y en auroit. Par exemple , trois papes ont décidé que les religieux qui sont obligés par un vœu particulier à la vie quadragésimale , n'en sont pas dispensés , encore qu'ils soient faits évêques ; et cependant Diana dit « que , nonobstant « leur décision , ils en sont dispensés. » — Et comment accorde- t-il cela? lui dis-je. — C'est, répliqua le père, par la plus subtile de toutes les nouvelles méthodes , et par le plus fin de la probabilité. Je vas vous l'expliquer. C'est que , comme vous le vîtes l'autre jour , l'affirmative et la négative de la plupart des opinions ont chacune quelque probabilité, au jugement de nos docteurs, et assez pour être suivies avec sûreté de conscience. Ce n'est pas que le pour et le contre soient ensemble véritables dans le même sens , cela est impossible ; mais c'est seulement qu'ils sont ensemble probables , et sûrs par conséquent. oc Sur ce principe , Diana notre bon ami parle ainsi en la partie V (tr. XIII , r. 39) : « Je réponds à la décision de ces trois papes , qui est « contraire à mon opinion , qu'ils ont parlé de la sorte en s'attachant à « l'affirmative , laquelle en effet est probable , à mon jugement même : « mais il ne s'ensuit pas de là que la négative n'ait aussi sa probabilité.» Et dans le même traité (r. 65), sur un autre sujet, dans lequel il est encore d'un sentiment contraire à un pape , il parle ainsi : « Que le pape « l'ait dit comme chef de l'Église , je le veux ; mais il ne l'a fait que ce dans l'étendue de la sphère de probabilité de son sentiment. » Or , vous voyez bien que ce n'est pas là blesser les sentimens des papes : on ne le souffriroit pas à Rome, où Diana est en un si grand crédit; car il ne dît pas que ce que les papes ont décidé ne soit pas probable ; mais , en laissant leur opinion dans toute la sphère de probabilité , il ne laisse pas de dire que le contraire est aussi probable. — Gela est très-respectueux , lui dis-je. — Et cela est plus subtil , ajouta-t-il , que la réponse que fit le P. Bauny quand on eut censuré ses livres à Rome ; car il lui échappa d'écrire contre M. Hallier , qui le persécutoit alors furieusement :<c Qu'a de commun la censure de Rome avec celle de «c France? » Vous voyez assez par là que, soit par l'interprétation des termes, soit par la remarque des circonstances favorables , soit enfin par la double probabilité

du pour et du contre , on accorde toujours ces contradictions prétendues , qui vous étonnoient auparavant , sans jamais blesser les décisions de l'Écriture , des conciles ou des papes , comme vous le voyez. — Mon révérend père , lui dis-je , que le monde est heureux devons avoir pour maîtres! Que ces probabilités sont utiles! Je ne savois pourquoi vous aviez pris tant de soin d'établir qu'un seul docteur, iHl est grave, peut rendre une opiivon probable , que le contraire peut l'être aussi , et qu'alors on peut choisir du pour et du contre celui qui agrée le plus , encore qu'on ne le croie pas véritable , et avec tant de sûreté do conscience » qu'un confesseur qui refuseroit de donner l'ubso^

62 LETTRES PROVINCIALES. lutiôQ sur la foi 4e ces casuistes seroît en état de damnation : d'où je comprends qu'un seul casuiste peut à son gré faire de nouvelles règles de morale , et disposer , selon sa fantaisie , de tout ce qui regarde la conduite des mœurs. — Il faut , me dit le père , apporter quelque tempérament à ce que vous dites. Apprenez bien ceci. Voici notre méthode , où vous yerrez le progrès d'une opinion nouvelle , depuis sa naissance jusc|u'à sa maturit^. « D'abord le docteur grav^ qui l'a inventée l'expose au monde , et la jette comme une semence pour prendre racine. Elle est encore foible eu cet état ; ipais il faut quç le temps la mûrisse peu à peu ; et c'est pourquoi Dian^, (jui en a introduit plusieurs, 4it en un endroit : « J'avance a cette opinion ; mais parcç qu'elle est nouvelle , je la laisse mûrir au « temps, fçlinquo ten^pofi mçkturandam, » Ainsi, en peu d'années, on IsL voit insensiblement s'affermir ; et , après un temps considérable , elle se trouve autorisée par la tacite approbation de l'Ëgiise , selon cette grand ipaxime du P. Bauny : js qu'une opinion étant avancée par quelà ques casuistes , et l'Église ne s'y étant point opposée , c^est un témoi« gnage qu'elle l'approuve. » Et c'est en effet par ce principe qu'il autorise un de ses sentimens dans son traité VI (p. 312). — Eh quoi! lui dis-je , mon père , l'Eglisp , à ce compte-là , approuveroit donc tous les abus qu'elje souffre , et tputes les erreurs des livres qu'elle ne censure point? —

Disputez , me dit-il , contre le P. Bauny. Je vous fais un récit , et vous contestez contre moi. Il ne faut jamais disputer sur un fait. Je vous disois donc que , quand le temps a ainsi mûri une opinion , alors elle e^t tçut à fait probable et sûre. Et de là vient que le docte Caramuel, d^psla lettre où il adresse à Diana sa Théologie fondamentale , dit que ce grand « Dlî^na ^ ren4u plusieurs opii^ions probables qui ne « l'étoienl pas auparavant , qrij^âp ^ntea nofi erant. Et qu'ainsi on ne te pèchQ plus en les suivant ; au lieu qu'on péchoit auparavant : jam non c peccant , liçet ante peccaverint. » —

Ep vérité , mon père , lui dis-je , il y a bien à profiter auprès de vos docteurs. Quoi ! de deux personnes qui fbnt les mêmes choses, celui qui ne sait pas leur doctrine pèche, celui qui la sait ne pèche pas? Est-elle donc tout ensemble instructive et justifiante ? La loi de Dieu faisoit des prévaricateurs, selon saint Paul; celle-ci fait qu'il n'y a presque que des innocens. Je vous supplie , mon père , de m'en bien informer ; je ne vous quitterai point (jue vous ne m'ayez dit les principales maximes que vos casuistes ont établies. — Hélas l me dit le père , notre principal but auroit

été de n'établir point d'autres maximes que celles de l'Évangile dans toute leur sévérité; et l'on voit assez par le règlement de nos mœurs que , si nous souffrons quelque relâchement dans les autres , c'est plutôt par condescendance que par dessein. Nous y sommes forcés. Les hommes sont aujourd'hui tellement corrompus, ^ue, ne pouvant les faire venir à nous, ilfkut . bien que nous allions à eux : autrement ils nous quitteroient; ils feroient pis , ils s'abandonneroient entièrement. Et c'est pour les retenir que nos casuistes ont considéré les vices auxquels on est le plus porté dans toutes les conditions , afin d'établir des maximes si douces ^ sans

The text on this page is estimated to be only 19.13% accurate

ETTRE VI(63 IqulefoM)>l#86«r U vérité, qu'on seroit de difficile composition si l'on n'en étoit content; car le dessein capital que notre Société a pris pour le bien de la religion, est de ne rebuter qui que ce soit , pour ne pas désespérer le monde. «c Nous avons donc des maximes pour toutes sortes de personnes , pour les bénéficiers , pour les prêtre^ , pour les religieux , pour les gentilsbommes , pour les doniestiques , pour les riches , pour ceux qui sont dans le cDmii^eroB , pour ceux qui gont m^l dans leurs affaires j poui DflUI qui iQpt i^n» rindi|;enc9 , pour l«s femmes dévotes , pour celles qui n« b» sont pas « pp^r les gens mariés, pour les gens dérégls : enfin , rien n'a échappé ^ leur prévoyance. — Ç*est-à-4ire , lui dis-je , qu'il y «n a pour l^ clergé ,. la ^obleasç Qt Iç tier^ état^ me voipi bien disposé à les entendre. •m Comi9en|}oi»\$, dit)« pèr^ . par les bénéficiers. Vous savez quel trafic on fait aujurd'Jiui d«s bénéfices, ^t que, s'il falloit s'en rapporter & ca que saint Thomas et les anciens en ont écrit , il y auroit bien des simonjaques dans rSglis^* C'est pourquoi il a été fort nécessaire que nos pères aient tempéré)es çhçsef» p^ leur prpdepce , comme ces paroles de Talentia, qui e^ Tun des quatre animaux d'Sspobar , vous l'apprendront. C'est la conclusion d'un Long dispour^^ o{i il çn donne pli^sieurs «ipédieas, dont voici lç meilleur à mpn avis*, p'est en la page 2039 du tome III. « Si l'on donne un bien temporel pour v^ n bien spirituel , « c'est-à-dire de l'argent pour un bénéfice , et qu'on donne l'argent « comme le prix du bënë^ce , iç'est une sijnonie visible ; mais , si on le « donne comme le motif qui porte la volonté ducolUjteur à le conférer, a ce n'est point simonie , enxH^re que cj^lui qui Iç confère considère et « attende l'argent couam la jdn pripipipale. » Tannerus, qui est encore de notre Société, dit la même chose ^s spn l^jnç lU (p. 1519) , quoiqu'il avoue que « saint Thomas y e\$t contraire , en ce ^u'il enseigne ab« solumment que c'est t9ujourç sin^onie de donj^er un bien spirituel pour « un temporel, si le temporel en est la 4a. » Pçir ce moyen , nous empêchons une infinité de siiponies; car qui s^roiUssez méchant pour refuser, en donnant d« Tar^OQt poi|r un bçaé^ce , de porter son intention à le donner comm^ un motif qui portç le bénéficiere à le résigner, au Heu da le donner commd l.ep^i'9 an bénéfice? personne n'est assez abandonné de Dieu pour cela, r- Je dewure 4'aficord, lui dis-je, que tout le monde a des grâces «uffise^te? pour laire m %^\ marché. — Gela est aasuvé , vepartit le père, « Voilà comment nous

avon« adoi^{ci} JiBS phoseg [^] l'égard des bénéficiers. Quant aux prêtres «
 nous avpns plusieurs maximes qui leur sont assez favorables. Par axempli ,
 mlli^X (ie çop yingt-quatre (tr. I, ex. xi , n. 96) ; « tin prêtre qui a feçvi de
 l'argent ppur dire une messe peut-il « recevoir de nouvel argent sur la inênjp
 ffljesse? Oui, dit Filiutius, en « appliquant la partie du s^{^^}rifipe qui lui
 appartient comme prêtre à ce« lui qui le paye de nouv[^]iî, pourvia qu*il n'en
 reçoive pas autant que « pour une messe entière , mais seulement pçur uije
 partie , comme pour « un tiers de messe. i> -f- Certes, mon pèrei YPici »n[^]
 de ces rencontres où le pour et le

64 LETTRES PROVINCIALES. contre sont bien probables ; car ce que vous me dites ne peut manquer de l'être , après l'autorité de Filiutius et d'Escobar. Mais en le laissant dans sa sphère de probabilité , on pourroit bien , ce me semble , dire aussi le contraire , et l'appuyer par ces raisons. Lorsque l'Église permet aux prêtres qui sont pauvres de recevoir de l'argent pour leurs messes , parce qu'il est bien juste que ceux qui servent à l'autel vivent de l'autel , elle n'entend pas pour cela qu'ils échangent le sacrifice pour de l'argent , et encore moins qu'ils se privent eux-mêmes de toutes les grâces qu'ils en doivent tirer les premiers. Et je dirois encore « que les prêtres , selon « saint Paul , sont obligés d'offrir le sacrifice , premièrement pour eux« mêmes , et puis pour le peuple ; » et qu'ainsi il leur est bien permis d'en associer d'autres au fruit du sacrifice , mais non pas de renoncer eux-mêmes volontairement à tout le fruit du sacrifice , et de le donner à un autre pour un tiers de messe, c'est-à-dire pour quatre ou cinq sous. En vérité , mon père , pour peu que je fusse gra/ce , je rendrais cette opinion probable. — Vous n'y auriez pas grande peine , me dit-U ; elle l'est visiblement : la difficulté étoit de trouver de la probabilité dans le contraire des opinions qui sont manifestement bonnes ; et c'est ce qui n'appartient qu'aux grands hommes. Le P. Bauny y excelle. Il y a du plaisir de voir ce savant casuiste pénétrer dans le pour et le contre d'une même question qui regarde encore les prêtres , et trouver raison partout , tant il est ingénieux et subtil. « Il dit en un endroit , c'est dans le traité X (p. 474) : « On ne peut « pas faire une loi qui obligeât les curés à dire la messe tous les jours , a parce qu'une telle loi les exposerait indubitablement , haud duhie , au « péril de la dire quelquefois en péché mortel. » Et néanmoins , dans le même traité X (p. 447), il dit que « les prêtres qui ont reçu de l'ar« gent pour dire la messe tous les jours , la doivent dire tous les jours , « et qu'ils ne peuvent pas s'excuser sur ce qu'ils ne sont pas toujours <c assez bien préparés pour la dire , parce qu'on peut toujours faire l'acte « de contrition; et que, s'ils y manquent, c'est leur faute, et non pas oc ceUe de celui qui leur fait dire la messe. » Et pour lever les plus grandes difficultés qui pourroient les en empêcher , il résout ainsi cette question dans le même traité (quest. ixxii , p. 457) : « Un prêtre peut«c il dire la messe le même jour qu'il a commis un péché mortel et des «plus criminels, en se confessant auparavant? Non, dit Villalobos, à « cause de son impureté. Mais Sancier dit que oui, et sans aucun péché ; je tiens son opinion sûre , et qu'elle doit être suivie dans la

pratique : et tuta et sequenda in praxi. » — Quoi, mon père lui dis-je, on doit suivre cette opinion dans la pratique ? Un prêtre qui seroit tombé dans un tel désordre oseroit-il s'approcher le même jour de l'autel, sur la parole du P. Bauny? Et ne devrait-il pas déférer aux anciennes lois de l'église, qui excluoient pour jamais du sacrifice , ou au moins pour un long temps , les prêtres qui avoient commis des péchés de cette sorte, plutôt que de s'arrêter aux nouvelles opinions des casuistes , qui les y admettent le jour même qu'ils y sont tombés? — Vous n'avez point de mémoire, dit le père. Ne vous appris-je pas l'autre fois que, selon nos PP. Geliot et Reginaldus» u on

LETTRE VI. 65 a TA doit pas suivre, dans la morale , les anciens Pères, mais les nou« « veaux casuistes? » Je m'en souviens bien, lui répondis-je; mais il y a plus ici , car il y a àês lois de l'Sglise. —Vous avez raison , me dit* il; mais c'est que vous ne savez pas encore cette belle maxime de nos pères : « que les lois de l'Église perdent leur force quand on ne les obc serve plus , quum jam desuetudint aJbierunt , » comme dit Filiutius (t. n , tr. XXV , n. 33). Nous voyons mieux que les anciens les nécessités présentes de l'Église. Si on étoit si sévère à exclure les prêtres de l'autel, vous comprenez bien qu'il n'y auroit pas un si grand nombre de messes. Or, la pluralité des messes apporte tant de gloire à Dieu , et d'utilité aux âmes , que j'oserois dire , avec notre P. GeUot, dans son livre de la Hié' rcvrehie (p. 611 de l'impression de Rouen), qu'il n'y auroit pas trop de prêtres, « quand non-seulement tous les hommes et les femmes, si cela « se pouvoit, mais que les corps insensibles, et les bêtes brutes même, « Iruta animalia, seroient changés en prêtres pour célébrer la messe. » Je fus si surpris de la bizarrerie de cette imagination , que je ne pus rien dire , de sorte qu'il continua ainsi : « Mais en voilà assez pour les prêtres; je serois trop long; venons aux religieux. Gomme leur plus grande difficulté est en l'obéissance qu'ils doivent à leurs supérieurs, écoutez l'adoucissement qu'y apportent nos pères. C'est Gastrus Palaûs, de notre Société {Op, mor. , part. I, disp. ii, p. 6): «Il est hors de « dispute , non est controversia , que le religieux qui a pour soi une opi« nion probable n'est point tenu d'obéir à son supérieur , quoique l'opi«c nion du supérieur soit la plus probable; car alors il est permis au reli^ « gieux d'embrasser celle qui lui est la plus agréable , quae \$ihi gratior flc fuerit, comme le dit Sanchez. Et encore que le commandement du a supérieur soit juste , cela ne vous oblige pas de lui obéir : car il n'est a pas juste de tous points et en toutes manières, non undequaque juste u. prxcipit , mais seulement probablement ; et ainsi vous n'êtes engagé « que probablement à lui obéir , et vous en êtes probablement dégagé : « prohâbiliter ohligattu , et prohdbiliter deoUigatus. » — Certes , mon père , lui dis-je , on ne sauroit trop estimer un si beau fruit de la double probabilité.— Elle est de grand usage, me dit-il; mais abrégeons. Je ne vous dirai plus que ce trait de notre célèbre Molina , en faveur des religieux qui sont chassés de leurs couvons pour leurs désordres. Notre P. Escobar le rapporte (tr. VI, ex. vu, n. 111), en ces termes: « Moflc lina assure qu'un religieux chassé de son monastère n'est point obligé « de se corriger pour y

retourner, et qu'il n'est plus lié par son vœu « d'obéissance. » — Voilà, mon père, lui dis-je, les ecclésiastiques bien à leur aise. Je vois bien que vos casuistes les ont traités favorablement. Ils y ont agi comme pour eux-mêmes. J'ai bien peur que les gens des autres conditions ne soient pas si bien traités. Il falloit que chacun fît pour soi. — Ils n'auroient pas mieux fait eux-mêmes, me repartit le père. On a agi pour tous avec une pareille charité, depuis les plus grands jusques aux moindres; et vous m'engagez, pour vous le montrer, à vous dire nos maximes touchant les valets. «K Nous avons considéré, à leur égard, la peine qu'Us ont quand i] Pascal i. 5

66 LETTRES PRO[^]NCIALES. sont gens de conscience, à servir des maîtres débâtichds; eat s[^]ils ne font tous les messages où ils les emploient, ils perdent leur fortune; et s'ils leur obéissent, ils en ont du scrupule. G'est pour les en soulager que nos vingt-quatre pères (tr. VU, ex. iv, n. 223) ont marqué les services qu'ils peuvent rendre en sûreté de conscience. En voici quelques-uns: « Porter des lettres et des présens; ouvrir les portes et les a fenêtrés ; aider leur maître à monter à la fenêtre , tenir réohelle « pendant qu'il y monte : tout cela est permis et indifférent. 11 est « vrai que pour tenir l'échelle il faut qu'ils soient menacés plus qu'à « l'ordinaire, s'ils y manquoient; car c'est ftiire injure au maître d'une a maison d'y entrer par la fenêtre. » Voyez-vous combien cela est judicieux ? -[^] Je n'attendois rien moins, lui dis-je , d'un livre tiré de vingt-quatre jésuites.— Mais , ajouta le père , notre P. Bauny a encore bien appris aux valets à rendre tous ces devoirs-là innocemment à leurs maîtres , en faisant qu'ils portent leur intention , non pas aux péchés dont ils sont les entremetteurs, mais seulement au gain qui leur en revient. C'est ce qu'il a bien expliqué dans sa Somme des péchés , en la page llo de la première impression! « Que les oc confesseurs , dit>il , remarquent bien qu'on ne peut absoudre les va[^]lets qui font des messages déshonnêtes , s'ils consentent aux péchés « de leurs maîtres ; mais il faut dire le contraire, s'ils le font pour leur a commodité temporelle. >> Et cela est bien facile à faire; car pourquoi s'obstineroient-ils à consentir à des péchés dont ils n'ont que la peine? a Et le même P. Bauny a encore établi cette grande maxime en faveur de ceux qui ne sont pas contens de leurs gages; c'est dans sa Somme (p. 213 et 214 de la sixième édition): te Les valets qui se plaia gnent de leurs gages peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en se gar« nissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs maîtres» comme « ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler lesdits gages à leur « peine? Ils le peuvent en quelques rencontres, comme lorsqu'ils sont « si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter c l'offre qu'on leur a faite, et que les autres valets de leur sorte gagnent a davantage ailleurs. » — Voilà justement , mon père , lui dis-je , le passage de Jean d'Alba.— Quel Jean d'Alba? dit le père. Que voulez-vous dire ?— Quôil mon père, ne vous souvenez-vous plus de ce qui se passa en Cette ville l'année 1647? Et où étiez-vous donc alors? — J'enseignois, dit-il, les cas de conscience dans un de nos collèges assez éloigné de Paris.— Je vois donc bien , mon père , que vous ne savez pas

cette histoire ; il faut que je vous la dise. C'étoit une personne d'honneur qui la contoît l'autre jour en un lieu où j'étois. Il nous disoit que ce Jean d'Àlba, servant vos pères du collège de Clermont de la rue Saint-Jacques, et n'étant pas satisfait de ses gages, ^éroba quelque chose pour se récompenser; que vos pères, s'en étant aperçus , le firent mettre en prison , l'accusant de vol domestique , et que le procès en fut rapporté au Châtelet , le sixième jour d'avril 1647 , si j'ai bonne mémoire ; car il nous marqua toutes ces particularités-là , sans quoi à pe^ne l'auroit-on cru. Ce malheureux, étant interrogé, avoua qu'il avoit pris quelques plats d'étain à vos pères; mais il soutint qu'il

The text on this page is estimated to be only 29.40% accurate

LETTRB n. 67 ne les ayolt pas yolés pour cela , rapportant pour sa Jnstifloatton cette doctrine du P. Bauny , qu'il présenta aux juges ayec un écrit d'un de vos pères , sous lequel il ayoit étudié les cas de conscience , qui luiayoit appris là même chose. Sur quoi M. de Montrouge , l'un des plus oonsi* dérés de cette compagnie , dit en opinant : qu'il n'étoit pas c d'ayis que , « sur des écrits de ces pères , contenant une doctrine illicite, pernicieuse c et contraire à toutes les lois naturelles , diyines et humaines , capable « de renverser toutes les familles , et d'autoriser tous les vols domesti« ques, on dût absoudre cet accusé.» Mais qu'il étoit «d'ayis que ce trop c fidèle disciple fût fouetté devant la porte du collège , par la main du c bourreau, lequel en même temps brûleroit les écrits de ces pères « traitant du larcin , avec défense à eux de plus enseigner une telle « doctrine, sur peine de la yie. » a On attendoit la suite de cet avis , qui fut fort approuvé , lorsqu'il arriva un incident qui fît remettre le jugement de ce procès. Mais cependant le prisonnier disparut , on ne sait comment , sans qu'on parlât plus de cette affaire-là ; de sorte que Jean d'Alba sortit , et sans rendre sa vaisselle. Voilà ce qu'il nous dit, et il ajoutoit à cela que l'avis de M. de Montrouge est aux registres du Ghâtelet, où chacun le peut voir. Nous prîmes plaisir à ce conte. — A quoi vous amusez-vous? dit le père. Qu'est'^e que tout cela signifie? Je vous parle des maximes de nos casuistes; j'étois prêt à vous parler de celles qui regardent les gentilshommes , et vous m'interrompez par des histoires hors de propos! — Je ne vous le disois qu'en passant , lui dis-je , et aussi pour vous avertir d'une chose importante sur ce sujet , que je trouve que vous avez oubliée en établissant votre dootrine de la probabilité.— Eh quoi I dit le père , que pourroit-il 7 avoir de manque après que tant d'habiles gens j ont passé?— G'est, lui répondis-je, que vous avez bien mis ceux qui suivent vos opinions probables en assurance à l'égard de Dieu et de la conscience : car , à ce que vous dites , on est en sûreté de ce SàXé-lèi en suivant un docteur grave. Vous les avez encore mis en assurance du côté des confesseurs ; car vous avez obligé les prêtres à les absoudre sur une opinion probable , à peine de péché mortel : mais vous ne les avez point mis en assurance du côté des juges ; de sorte qu'ils se trouvent exposés au fouet et à la potence en suivant vos probabilités. C'est un défaut capital que cela. — Vous avez raison, dit le père, vous me fiiites plaisir; mais c'est que nous n'avons pas autant de

pouvoir sur les magistrats que sur les confesseurs , qui sont obligés de se rapporter à nous pour les cas de conscience : earc'est nous qui en jugeons souverainement.— J'entends bien, lui dis-je; mais si d'une part vous êtes les juges des confesseurs, n'êtes-vous pas de l'autre les confesseurs des juges ? Votre pouvoir est de grande étendue : obligez-les d'absoudre les criminels qui ont une opinion probable , à peine d'être exclus des sacremens , afin qu'il n'arrive pas , au grand mépris et scandale de la probabilité , que ceux que vous rendez innocens dans la théorie soient fouettés ou pendus dans la pratique. Sans cela, comment trouver! ez-vous des disciples?— H y faudra songer, me dit- il , cela n'est pas à négliger. Je le proposerai à notre père provincial.

C8 LETTRES PROVINCULES. Vous pouyiei néanmoins réserver cet avis à un autre temps , sans interrompre ce que j'ai à vous dire des maximes que nous avons établies en faveur des gentilshommes , et je ne vous les apprendrai qu'à la charge que vous ne me ferez plus d'histoires. » Voilà tout ce que vous aurez pour aujourd'hui; car il faut plus d'une lettre pour vous mander tout ce que j'ai appris en une seule conversation. Cependant je suis , etc. SEPTIÈME LETTRE '. De la méthode de diriger l'intention , selon les casuistes, De la permission qu'ils donnent de tuer pour la défense de l'honneur et des biens , et qu'ils étendent jusqu'aux prêtres et aux religieux. Question curieuse proposée par Caramuel^ savoir s'il est permis aux jésuites de tuer les jansénistes. De Paris, ce 25 avril 1656. Monsieur, Après avoir apaisé le bon père , dont j'avois un peu troublé le discours par l'histoire de Jean d'Alba , il le reprit sur l'assurance que je lui donnai de ne lui en plus faire de semblables ; et il me parla des maximes de ces casuistes touchant les gentilshommes, à peu près en ces termes : « Vous savez , me dit-il , que la passion dominante des personnes de cette condition est ce point d'honneur qui les engage à toute heure à des violences qui paroissent bien contraires à la piété chrétienne; de sorte qu'il faudroit les exclure presque tous de nos confessionnaux , si nos pères n'eussent un peu relâché de la sévérité de la religion pour s'accommoder à la foiblesse des hommes. Mais comme ils vouloient demeurer attachés à l'Évangile par leur devoir envers Dieu, et aux gens du monde par leur charité pour le prochain , ils ont eu besoin de toute leur lumière pour trouver des expédients qui tempérassent les choses avec tant de justesse , qu'on pût maintenir et réparer son honneur par les moyens dont on se sert ordinairement dans le monde , sans blesser néanmoins sa conscience; afin de conserver tout ensemble deux choses aussi opposées en apparence que la piété et l'honneur. c Mais autant que ce dessein étoit utile, autant l'exécution en étoit pénible; car je crois que vous voyez assez la grandeur et la difficulté de cette entreprise. — Elle m'étonne , lui dis-je assez froidement. -^ Elle vous étonne? me dit-il: je le crois, elle en étonneroit bien d'autres. Ignorez-vous que, d'une part, la loi de l'Évangile ordonne «de ne « point rendre le mal pour le mal , et d'en laisser la vengeance à Dieu? » et que , de l'autre , les lois du monde défendent de souffrir les injures sans en tirer raison soi-même, et souvent par la mort de ses ennemis ? Avez -vous jamais rien vu qui paroisse plus contraire? Et cependant, quand je vous dis que nos pères ont accordé ces choses , vous

me dites simplement que cela vous étonne. — Je ne m'expliquois pas assez,
mon I • CoUe lAMre a été revue par Nicole.

LETTRE Vn. . 69 père. Je tiendrois la chose impossible, si, après ce que J'ai tu de vos pères, je ne savois qu'ils peuvent faire facilement ce qui est impossible aux autres hommes. C'est ce qui me fait croire qu'ils en ont bien trouvé quelque moyen , que j'admire sans le connoltre , et que je vous prie de me déclarer. ' —Puisque vous le prenez ainsi , me dit-il , je ne puis vous le refuser* Sachez donc que ce principe merveilleux est notre grande méthode de diriger Vintention , dont l'importance est telle dans notre morale , que j'oserois quasi la comparer à la doctrine de la probabilité. Vous en avez vu quelques traits en passant, dans de certaines maximes que je vous ai dites; car, lorsque je vous ai fait entendre comment les valets peuvent faire en conscience de certains messages f&cfaeux , n'avez-vous pas pris garde que c'étoit seulement en détournant leur intention du mal dont ils sont les entremetteurs, pour la porter au gain qui leur en revient? Voilà ce que c'est que diriger Vintention; et vous avez vu de même que ceux qui donnent de l'argent pour des bénéfices seroient de véritables simoniaques sans une pareille diversion. Mais je veux maintenant vous faire voir cette grande méthode dans tout son lustre sur le sujet de l'homicide , qu'elle justifie en mille rencontres , afin que vous jugiez par un tel effet tout ce qu'elle est capable de produire. — Je vois déjà, lui dis-je, que par là tout sera permis, rien n'en échappera. — Vous allez toujours d'une extrémité à l'autre, répondit le père : corrigez-vous de cela; car, pour vous témoigner que nous ne permettons pas tout, sachez que, par exemple, nous ne souffrons jamais d'avoir l'intention formelle de pécher pour le seul dessein de pécher; et que quiconque s'obstine à n'avoir point d'autre fin dans le mal que le mal même , nous rompons avec lui ; cela est diabolique : voilà qui est sans exception d'âge , de sexe, de qualité. Mais quand on n'est pas dans cette malheureuse disposition , alors nous essayons de mettre en pratique notre méthode de diriger l'intention , qui consiste à se proposer pour fin de ses actions un objet permis. Ce n'est pas qu'autant qu'il est en notre pouvoir, nous ne détournions les hommes des choses défendues ; mais , quand nous ne pouvons pas empêcher l'action , nous purifions au moins l'intention ; et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin. ce Voilà par où nos pères ont trouvé moyen de permettre les violences qu'on pratique en défendant son honneur ; car il n'y a qu'à détourner son intention du désir de vengeance , qui est criminel , pour la porter au désir de défendre son honneur , qui est permis selon nq^ pères. Et c'est ainsi qu'ils accomplissent

tous leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes. Car ils contentent le monde en permettant les actions : et ils satisfont à l'Évangile en purifiant les intentions. Voilà ce quQ les anciens n'ont point connu, voilà ce qu'on doit à nos pères. Le comprenezvous maintenant? — Fort bien, lui dis-je. Vous accordez aux hommes l'effet extérieur et matériel de l'action , et vous donnez à Dieu ce mouvement intérieur et spirituel de l'intention ; et, par cet équitable partage, vous alliez les lois humaines avec les divines. Mais, mon père» pour vous dire la vérité, je me défie un peu de vos promesses, et je doute que vos auteurs en disent autant que vous.— Vous me faites tort, dit le père , je

The text on this page is estimated to be only 28.89% accurate

70 • LETTRES PROVINCIALES. n'arance rien que Je ne prouve, et par tant de passages, que leur nombre, leur autorité et leurs raisons vous rempliront d'admiration. « Car, pour vous faire voir Talliance que nos pères ont faite des maximes de rfivangile avec celles du monde , par cette direction d'intention , écoutez notre P. Reginaldus {inPraxi, lib. XXI, n. 62 , p. 260) : «Il est «défendu aux particuliers de se venger, car saint Paul dit {Rom., « chap. xii) : Ne rendez à personne le mal pour le mal; et VEcelésiaste , <t (chap. xxvin) : Celui qui veut se venger attirera sur soi la vengeance « de Dieu , et ses péchés ne seront point oubliés. Outre tout ce qui est <E dit dans l'Évangile, du pardon des offenses, comme dans les chapi« très VI et xviil de saint Matthieu. » -«- Certes , mon père , si après cala il dit autre chose que ce qui est dans l'Écriture , ce ne sera pas manque de la savoir. Que conclut-il donc enfin ? --^ Le voici , dit-il : « De toutes oc ces choses , il paroît qu'un homme de guerre peut sur l'heure même « poursuivre celui qui l'a blessé ; non pas , à la vérité , avec l'intention « de rendre le mal pour le mal , mais avec celle de conserver son honneur : Hon ut malum pro malo reddat , sed ut conservet honorem, » a Voyez-vous comment ils ont soin de défendre d'avoir l'intention de rendre le mal pour le mal, parce que l'Écriture la condamne? Ils ne l'ont jamais souffert. Voyez Lessius (de Justitia , lib. II , cap. is , d. xii , A. 79) ! « Celui qui a reçu un soufflet ne peut pas avoir l'intention de « s'en venger ^ mais il peut bien avoir celle d'éviter l'infamie , et pour « cela de repousser à l'instant cette injure , et même à coups d'épée : etiam eum gladio. » Nous sommes si éloignés de souffrir qu'on ait le dessein de se venger de ses ennemis, que nos pères ne veulent pas seulement qu'on leur souhaite la mort par un mouvement de haine. Voyez notre P. Escobar (tr. V, ex. v, n. 145) : « Si votre ennemi est disposé à a vous nuire , vous ne devez pas souhaiter sa mort par un mouvement « de haine , mais vous le pouvez bien faire pour éviter votre dommage.» Car cela est tellement légitime avec cette intention , que notre grand Hurtado de Mendoza dit « qu'on peut prier Dieu de faire promptement « mourir ceux qui se disposent à nous persécuter, si on ne le peut éviter « autrement. » C'est au livre de Spe (voL II, d. xv, sect. iv, % 48). — Mon révérend père, lui dis-je, l'Église a bien oublié démettre une oraison à cette intention dans ses prières. «* On n'y a pas mis , me dit-il , tout ce qu'on peut demander à Dieu. Outre que cela ne se pouvoit pas j car

cette opinion-là est plus nouvelle que le Bréviaire : vous n'êtes pas bon c|ronologiste. Mais , sans sortir de ce sujet , écoutez encore ce passage de notre P. Gaspar Hurtado {de Sub,pecc.t diff. ix, cité par Diana, part. V, tr. XIV, r. 09); c'est l'un des vingt-quatre pères d'Escobar. « Un btoéfioier peut , sans aucun péché mortel , désirer la mort de celui « qui a une pension sur son bénéfice ; et un fils celle de son père , et se « réjouir quand elle arrive , pourvu que ce ne soit que pour le bien qui « lui en revient, et non pas par une haine personnelle. » — 0 mon père, lui dis-je, voilà un beau fruit de la direction d'intention! Je vois bien qu'elle est de grande étendue : mais néanmoins il y a de certains cas dont la résolution seroit encore difficile , quoique fort nécessaire pour les gentilshommes.— Proposez-les pour voir, dit le père.

The text on this page is estimated to be only 26.45% accurate

I.ETTHE VU. * 71 ■^Montrex-moi , lui dU-je , a?6c toute cette direction d'intention qu'il soit permis de se battre en duel. ^Notre grand Hurtado de Mendoza, dit le père, vous y satisfera sur l'heure < dans ce passage que Diana rapporte (part. V , tr. XIV, r. 99): «Si un gentilhomme qui est appelé en duel est connu « pour n'ôtre pas dévot , et que les péchés qu'on lui voit commettre à toute «heure sans scrupule fassent aisément juger que , s'il refuse le duel, ce « n'est pas par la crainte de Dieu, mais par timidité; et qu'ainsi on dise « de lui que c'est une poule et non pas un homme , gállina et non vir; a il peut , pour conserver ton honneur , se trouver au lieu assigné , non a pas véritablement avec l'intention expresse de se battre en duel, mais « seulement aveo celle de se défendre , si celui qui l'a appelé l'y vient « attaquer injustement. Bt son action sera toute indifférente d'elle-même. « Car quel mal y art-il d'aller dans un champ, de s'y promener enatten« dant un homme , et de se défendre si on l'y vient attaquer ? Et ainsi « il ne pêche en aucune manière, puisque ce n'est point du tout accepter c un duel , ayant l'intention dirigée à d'autres circonstances. Car l'ac» ceptation du duel consiste en l'intention expresse de se battre, laquelle a celui-ci n'a pas. » — Vous ne m'avez pas tenu parole, mon père. Ce n'est pas là pro* promet permettre le duel; au contraire, il le croit tellement défendu, que , pour le rendre permis , il évite de dire que c'en soit un.— Hot ho I dit le père , vous commencez à pénétrer; j'en suis ravi. Je pourrois dire néanmoins qu'il permet en cela tout ce que demandent ceux qui se battent en duel. Mais puisquHl faut vous répondre juste , notre P. Layman le fera pour moi , en permettant le duel en mots propres , pourvu qu'on dirige son intention à l'aocepter seulement pour conserver son honneur ou sa fortune. C'est au livre III (part. III, chap. m, n. 2 et a) : «Si un oc soldat à l'armée, ou un gentilhomme à la cour, se trouve en état de <K perdre son honneur ou sa fortune , s'il n'accepte un duel , je ne vois «c pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre. 9 Petrus Hurtado dit la même chose , au rapport de notre célèbre Escobar* au traité! (ex. vu , n.96 et 98) ; il ajoute ces paroles de Hurtado : « qu'on « peut se battre en duel pour défendre même son bien , s'il n'y a que ce « moyen de le conserver, parce que chacun aie droit de défendre son bien, « et même par la mort de ses ennemis. » J'admirai sur ces passages de voir que la piété du roi emploie sa puissance à défendre et à abolir le duel dans ses États , et que

la piété des jésuites occupe leur subtilité à le permettre et à l'autoriser dans l'Eglise. Mais le bon père étoit si en train, qu'on lui eût fait tort ée l'arrêter, de sorte qu'il poursuivit ainsi : « Enfin , dit- il , Sanchez (voyez un peu quels gens je vous cite 1) passe outre ; car il permet non-seulement de recevoir, mais encore d'offrir le duel, en dirigeant bien son intention. Et notre Escobar le suit en cela au même lieu (n. 97). — Mon père , lui dis-je , je le quitte , si cela est ; mais j'0ne croirai jamais qu'il l'ait écrit , si je ne le vois. — Lisez-le donc vous-même , » me dit-il ; et je lus en effet tes mots dans la Théologie morale de Sanchez (liv. H, chap. xxxix, n. 7) : « Il est bien raisonnable de dire qu'un homme peut se battre en duel pour sauver sa vie, son honneur ou son bien en une quantité

72 LETTRES PRINCIPALES, considérable, lorsqu'il est constant qu'on les lui veut ravir injustement par des procès et des chicaneries , et qu'il n'y a que ce seul moyen de les conserver. Et Navarrus dit fort bien qu'en cette occasion il est permis d'accepter et d'offrir le duel , licet acceptare et offerte duellum. Et aussi qu'on peut tuer en cachette son ennemi. Et même , en ces rencontres-là, on ne doit point user de la voie du duel , si on peut tuer en cachette son homme , et sortir par là d'affaire : car , par ce moyen , on évitera tout ensemble , et d'exposer sa vie en un combat , et de participer au péché que notre ennemi commettrait par un duel. » < Voilà, mon père, lui dis-je, un pieux guet-apens : mais, quoique pieux , il demeure toujours guet-apens , puisqu'il est permis de tuer son ennemi en trahison. — Vous ai-je dit, répliqua le père, qu'on peut tuer en trahison ? Dieu m'en garde ! Je vous dis qu'on peut tuer en cachette, et de là vous concluez qu'on peut tuer en trahison , comme si c'étoit la même chose. Apprenez d'Escobar (tr. VI, ex. iv, n.26) ce que c'est que tuer en trahison, et puis vous parlerez. « On appelle tuer en trahison, flic quand on tue celui qui ne s'en défie en aucune manière. Et c'est oc pourquoi celui qui tue son ennemi n'est pas dit le tuer en trahison , « quoique ce soit par derrière ou dans une embûche , licet per insidias flic aut a tergo percutiat » Et au même traité (n. 56) : « Celui qui tue son « ennemi avec lequel il s'étoit réconcilié, sous promesse de ne plus < attenter à sa vie , n'est pas absolument dit le tuer en trahison , à moins « qu'il n'y eût entre eux une amitié bien étroite, arctior amicitia, » « Vous voyez par là que vous ne savez pas seulement ce que les termes signifient, et cependant vous parlez comme un docteur, — J'avoue, lui dis -je , que cela m'est nouveau ; et j'apprends de cette définition qu'on n'a peut-être jamais tué personne en trahison; car on ne s'avise guère d'assassiner que ses ennemis: mais, quoi qu'il en soit, on peut donc, selon Sanchez, tuer hardiment, je ne dis plus en trahison, mais seulement par derrière, ou dans une embûche, un calomniateur qui nous poursuit en justice ? — Oui , dit le père , mais en dirigeant bien l'intention ; vous oubliez toujours le principal. Et c'est ce que Molina soutient aussi (t. IV , tr. III , disp. xii). Et même , selon notre docte Reginaldus (liv. XXI , chap. v, n. 57) : « On peut tuer aussi les faux témoins qu'il suscite contre nous. « Et enfin , selon nos grands et célèbres PP. Tannerus et Emmanuel Sa, on peut de même tuer et les faux témoins et le juge, s'il est de leur intelligence. Voici ses mots (tr. III, disp. iv, quest. viii, n. 83) : « Sotus , dit-

il , et Lessius , disent qu'il n'est pas permis de tuer a les faux témoins et le juge qui conspirent à faire mourir un innocent; « mais Emmanuel Sa et d'autres auteurs ont raison d'improuver ce sen« timent-là, au moins pour ce qui touche la conscience. » Et il confirme encore , au même lieu , qu'on peut tuer et témoins et juge. — Mon père , lui dis-je , j'entends maintenant assez bien votre principe de la direction d'intention ; mais j'en veux bien entendre aussi les conséquences , et tous les cas où cette méthode donne le pouvoir de tuer. Reprenons ceux que vous m'avez dits, de peur de méprise; car l'équivoque seroit ici dangereuse. Il ne faut tuer que bien à propos , et sur bonne opinion probable. Vous m'avez donc assuré qu'en dirigeant

LETTRE Vn. 73 bien son intantion, on peut, selon vos pères, pour consenrer son honneur, et même son bien, accepter un duel, Toffrir quelquefois, tuer en cachette un faux accusateur, et ses témoins avec lui , et encore le juge corrompu qui les favorise ; et vous m'avez dit aussi que celui qui a reçu un soufflet peut, sans se venger, le réparer à coups d'épée. Mais, mon père , vous ne m'avez pas dit avec quelle mesure. — On ne s'y peut guère tromper , dit le père ; car on peut aller jusqu'à le tuer. C'est ce que prouve fort bien notre savant Henriquez (liv. XIV, chap. x, n. 8), et d'autres de nos pères rapportés par Escobar (tr. I , ex. vu , n. 48) , en ces mots : « On peut tuer celui qui a donné un soufflet , quoiqu'il s'ena fuie , pourvu qu'on évite de le faire par haine ou par vengeance , et fi que par là on ne donne pas lieu à des meurtres excessifs et nuisibles « à l'État. Et la raison en est , qu'on peut ainsi courir après son bon« neur , comme après du bien dérobé ; car encore que votre honneur « ne soit pas entre les mains de votre ennemi , comme seroient des harc des qu'il vous auroit volées , on peut néanmoins le recouvrer en la c même manière, en donnant des marques de grandeur et d'autorité, et « s'acquérant par là l'estime des hommes. Et en effet, n'est-il pas véri« table que celui qui a reçu un soufflet est réputé sans honneur, jus« qu'à ce qu'il ait tué son ennemi? » Cela me parut si horrible, que j'eus peine à me retenir; mais, pour savoir le reste, je le laissai continuer ainsi : «Et même, dit-il, on peut, pour prévenir un soufflet, tuer celui qui le veut donner, s'il n'y a que ce moyen de l'éviter. Cela est commun dans nos pères. Par exemple , Azor {Inst, mor.^ part. III, lib. II . p. 105 ; c'est encore l'un des vingt-quatre vieillards) : « Est-il permis à m un homme d'honneur de tuer celui qui lui veut donner un soufflet ou c un coup de bâton? Les uns disent que non; et leur raison est que la « vie du prochain est plus précieuse que notre honneur : outre qu'il y a « de la cruauté à tuer un homme pour éviter seulement un soufflet. «Mais les autres disent que cela est permis; et certainement, je le < trouve probable, quand on ne peut l'éviter autrement; car, sans cela, « l'honneur des înnocens seroit sans cesse exposé à la malice des inso« lens. 3» Notre grand Filiutius, de même (t. II, tr. XXIX, chap. m, n. 50), et le P. Héreau (in 2, II), dans ses écrits de VHomicide^ Hurtado de Mendoza (disp. clxx, sect. xvi, § 137); et Bécari (Som, , l. 1, quaest. lxiv, de Jïomcttd.); et nos PP. Flahaut et Lecourt, dans leurs écrits que l'Université , dans sa troisième requête , a rapportés tout au long pour les décrier, mais eUe n'y a pas réussi ; et Escobar, au même lieu (n. 48), disent

tous les mêmes choses. Enfin cela est si généralement soutenu , que Lessius le décide comme une chose qui n'est contestée d'aucun casuiste (liv. II, chap. ix, n. 76); car il en rapporte un grand nombre qui sont de cette opinion, et aucun qui soit contraire; et même il allègue (n. 77) Pierre Navarre, qui, parlant généralement des affronts, dont il n'y en a point de plus sensible qu'un soufflet, déclare que, selon le consentement de tous les casuistes, *exsententia omnium, licet contumeliosum occidere, H aliter ea injuria arceri nequit*. En voulez-vous davantage? » Je l'en remerciai, car je n'en avoisque trop entendu; mais, pourvoir

The text on this page is estimated to be only 28.07% accurate

74 LETTRES PROVINCIALES. jusqu'o[^] iroit une &i damnablQ doctrine , je lui di\$: « Mais, mon père, ne sera-t-il point permis de tuer pour un peu moins? Ne sauroit-ondirigereon intention en sorte qu'on puisse tuer pour un démenti?— Oui, dit le père, et selon notre P. Baldelle (liv. JII, disp. xxiv, n. 24), rapporté par Éscobar au même lieu (n. 49) : « il est permis de tuer celui « qui voua dit : Yow aveu menti , si on ne peut le réprimer autrement. » Kt on peut tuer de la même sorte pour des médisances, selon nos pères; car Lessius, que le P. Héreau entre autres suit mot à mot, dit, au lieu déjà cité : « Si vous tâchez de ruiner ma réputation par des calomnies « devant des personnes d'honneur , et que je ne puisse l'éviter autrement « qu'en vous tuant, le puis-je faire? Oui, selon des auteurs modernes, «t et même encore que le crime que vous publiez soit véritable , si toute« fois il est secret, 'en sorte que vous ne puissiez le découvrir selon les « voies de la justice ; et en voici la preuve. Si vous me voulez ravir a l'honneur en me donnant un soufflet, je puis Tempêcher par la force « des armes : donc la même défense est permise quand vous me voulez flc faire la même injure avec la langue. Pe plus, on peut empêcher les a affronts : donc on peut empêcher les médisances. Bnfin l'honneur est a plus cher que la vie. Or, on peut tuer pour défendre sa vie : donc on « peut tuer pour défendre son honneur. » a Voilà des argumens en forme. Ce n'est pas là discourir, c'est prouver. Et enfin ce grand Lessius montre au même endroit (n. 78) qu'on peut tuer même pour un simple geste , ou un signe de mépris, a On peut , a dit-il, attaquer et ôtçr l'honneur en plusieurs manières, dans les« quelles la défense paroît bien juste, comme si on veut donner un «c coup de b&ton , ou un soufflet , ou si on veut nous faire affront par des « paroles ou par des signes , sive per sigm[^] ^ — 0 mon père I lui dis-je , voilà tout ce qu'on peut souhaiter pour mettre l'honneur à couvert; mais la vie est bien exposée, si, pour de simples médisances , ou des gestes désobligeans , on peut tuer le monde en conscience. -^ Gela est vrai, me dit-il; mais comme nos pères sont fort circonspects, ils ont trouvé à propos de défendre de mettre cette - doctrine en usage' en ces petites occasions; car ils disent au moins a qu'à peine doit-on la pratiquer , prckùtice ^isp proha/ri potest, » Et ce n'a pas été sans raison; la voici,— Je la sais bien, lui dis-je, c'est parce que la loi de Dieu défend de tuer, — Ils ne le prennent pas par là , me dit le père : ils le trouvent permis en conscience , et en ne regardant que la vérité en elle-

même. — Et pourquoi le défendent-ils donc? — Écoutez-Ie , dit-il. C'est parce qu'on dépeupleroit un jStat en moins de rien , si on en tuoit tous les médisans. Apprenez- le de notre Reginaldus {liv. XXI, n. 63, p. 260) : « Encore que cette opinion qu'on peut tuer € pour une médisance ne soit pas sans probabilité dans la théorie , il H faut suivre le contraire dans la pratique ; car il faut toujours éviter le « dommage de l'Btat dans la manière de se défendre. Or, il est visible « qu'en tuant le monde de cette sorte , il se feroit un trop grand nombre « de meurtres. » Lessius en parle de même au lieu déjà cité : « U faut oc prendre garde que l'usage de cette maxime ne soit nuisible à l'Etat ; « car alors il ne faut pa» le permettre , tune mim non est permittendus. »

The text on this page is estimated to be only 27.08% accurate

LETTES VU. 75 — Quoi I mon père , ce n'e^t donc ici qu'une dâfêns« d« poliUquo , tt non pas de religion? Peu de gens s'y arrêteront, et surtout dans la colère; car il pourroit être assez probable qu'on ne fait point de tort à rftât de le purger d'un méchant homme. — Aussi , dit*il , notre P. Filiutius joint à cette raison-là une autre bien considérable (tr.XXIX, chap. m , n. &1) : « C*est qu'on seroit puni en justice , en tuant le monde « pour ce sujet. » — Je vous le disois bien, mon père, que tous ne feriez jamais rien qui vaille , tant que vous n'auriez point les juges de votre côté. — Les juges , dit le père , qui ne pénètrent pas dans les consciences , ne jugent que par le dehors de l'action , au lieu que nous regardons principalement à l'intention. Bt de là vient que nos maximes sont quelquefois un peu différentes des leurs. <— Quoi qu'il en soit, mon père , il se conclut fort bien des vôtres qu'en évitant les dommages de l'Etat, on peut tuer les médisans en sûreté de conscience , pourvu que ce soit en sûreté de sa personne. « Mais, mon père, après avoir si bien pourvu à l'honneur, n'av«zvous rien fait pour le bien? Je sais qu'il est de moindre considération, mais il n'importe» Il me semble qu'on peut bien diriger son intention à tuer pour le conserver. — Oui , dit le père , et je vous en ai touché quel» que chose qui vous a pu donner cette ouverture. Tous nos casuistes s'y accordent, et même on le permet, « encore que l'on ne craigne plus « aucune violence de ceux qui nous ôtent notre bien , comme quand ils « s'enfuient. » Azor, de notre Société , le prouve (part. III , liv. II , chap. i , quest. XX). — Mais , mon père , combien faut-il que la ohosa vaille pour nous porter à cette extrémité? -- 11 faut, selon Reginaldus (liv. XXI , chap. Vt n. 66), et Tannerus (m 2-2, disp. iv, quest. viii, d. iv, n. 69), « que « la chose soit de grand prix au jugement d'un homme prudent. » Et Layman et Filiutius en parlent de même. -^ Ce n'est rien dire, mon père : où ira-t-on chercher un homme prudent , dont la rencontre est si rare, pour faire cette estimation ? Que ne déterminent-ils exactement la somme? *<*. Gomment I dit le père , étoit-il si facile , à votre avis , de comparer la vie d'un homme et d'un ohrétien à de l'argent? C'est ici où je veux vous faire sentir la nécessité de nos casuistes. Cherchez-moi , dans tous les anciens Pères, pour combien d'argent il est permis de tuer un homme. Que vous diront-ils, sinon : Non ocâdes^ « vous ne « tuerez point? » ** Et qui a donc osé déterminer cette somme? répon.dis-je. -^ C'est, me dit-il, notre grand et incomparable Molina, la gloire de notre Société, qui, par sa prudence

inimitable, l'a estimée à six ou sept ducats , pour lesquels il assure qu'il est permis de tuer , c encore que celui qui les emporte s'enfuie. ' C'est C|n son tome IV (tr. III, disp. XVI, d. n). Et il dit de plus au même endroit qu'il « n'oseroit condamner d'aucun péché un homme qui tue celui qui lui ta veut ôter une chose de la valeur d'un éou, ou moins , uittuc aurei, c vel minori» adhuc valoris, » Ce qui a porté Esoobar à établir cette règle générale (n. 44) , « que régulièrement on peut tuer un homme « pour la valeur d'un écu , selon Molina. » — O mon père ! d'où Molina a-t-il pu être éclairé pour déterminer

76 LETTRES PROVINCIALKS. une chose de cette importance sans aucun secours de l'Écriture , des conciles , ni des Pères ? Je vois bien qu'il a eu des lumières bien particulières et bien éloignées de saint Augustin sur Thomicide , aussi bien que sur la grâce. Me voici bien savant sur ce chapitre; et je connois parfaitement qu'il n'y a plus que les gens d'Eglise qui s'abstiendront de tuer ceux qui leur feront tort en leur honneur ou en leur bien. — Que voulez-vous dire? répliqua le père. Cela seroit-il raisonnable, à votre avis , que ceux qu'on doit le plus respecter dans le monde fussent seuls exposés à l'insolence des méchants? Nos pères ont prévenu ce désordre; car Tanneras (tr. II, d. iv, quest. viii, d. iv, n. 76), dit «qu'il est « permis aux ecclésiastiques , et aux religieux même , de tuer , pour débarrasser non-seulement leur vie , mais aussi leur bien , ou celui de leur communauté. » Molina, qu'Escobar rapporte (n. 43), Bécán (in 2-2 , t. II , quaest. vu , de Hom. , conc. 2 , n. 5) , Reginaldus (liv. XXI , chap. v , n. 68), Layman (liv. III, tr. III, part. III, chap. iii , n. 4) , Lessius (liv. II, chap. IX, d. xi, n. 72), et les autres, se servent tous des mêmes paroles. « Et même , selon notre célèbre P. Lamy, il est permis aux prêtres et aux religieux de prévenir ceux qui les veulent noircir par des médisances , en les tuant pour les en empêcher. Mais c'est toujours en dirigeant bien l'intention. Voici ses termes (t. V, disp. xxxvi, n. 118) : « Il est « permis à un ecclésiastique , ou à un religieux , de tuer un calomniateur « qui menace de publier des crimes scandaleux de sa communauté , ou de lui-même , quand il n'y a que ce seul moyen de l'en empêcher , « comme s'il est prêt à répandre ses médisances si on ne le tue promptement : car , en ce cas , comme il seroit permis à ce religieux de tuer « celui qui lui voudroit ôter la vie , il lui est permis aussi de tuer celui « qui lui veut ôter l'honneur ou celui de sa communauté , de la même « sorte qu'aux gens du monde. » — Je ne savois pas cela, lui dis-je, et j'avois cru simplement le contraire sans y faire de réflexion, sur ce que j'avois ouï dire que l'Eglise abhorre tellement le sang , qu'elle ne permet pas seulement aux juges ecclésiastiques d'assister aux jugemens criminels. — Ne vous arrêtez pas à cela, dit-il, notre P. Lamy prouve fort bien cette doctrine, quoique, par un trait d'humilité bienséant à ce grand homme, il la soumette aux lecteurs prudents. Et Caramuel, notre illustre défenseur , qui la rappelle dans sa Théologie fondamentale (p. 543) , la croit si certaine , qu'il soutient « que le contraire n'est pas probable : » et il en tire des conclusions admirables, comme celle-ci ^ qu'il appelle la

conclusion des conclusions, conclusionum conclusio: « qu'un prêtre non-seulement peut , en de certaines rencontres , tuer « un calomniateur, mais encore qu'il y en a où il le doit faire, etiam il aliquando debet occidere, » Il examine plusieurs questions nouvelles sur ce principe ; par exemple , celle-ci : Savoir si les jésuites peuvent tuer les jansénistes ? — Voilà, mon père , m'écriai-je , un point de théologie bien surprenant! et je tiens les jansénistes déjà morts par la doctrine dji P. Lamy. — Vous voilà attrapé , dit le père : Caramuel conclut le contraire des mêmes principes. — Et comment cela, mon père? >Parce', me dit-il, qu'ils ne nuisent pas à noire réputation. Voici ses

LETTRE VII. 77 mots (n. 1146 et 1147, p. 547 et (48) : « Les jansénistes appellent les « jésuites péiagiens; pourra- t-on les tuer pour cela? Non, d'autant que « les jansénistes n'obscurcissent non plus Téclat de la Société qu'un «hibou celui du soleil; au contraire, ils Vont releyée, quoique contre c leur intention : occtdt non possunt , quia nocere non pottterunt, « — Hé quoi f mon père , la vie des jansénistes dépend donc seuiemeni de savoir s'ils nuisent à votre réputation? Je les tiens peu en sûreté , si cela est. Car , s'il devient tant soit peu probable qu'ils vous fassent tort, les voilà tuables sans difficulté. Vous en ferez un argument en forme; et il n'en faut pas davantage avec une direction d'intention pour eipé« dier un homme en sûreté de conscience. O qu'heureux sont les gens qui ne veulent pas souffrir les injures , d'être instruits en cette doctrine 1 Mais que malheureux sont ceux qui les offensent 1 En vérité, mon père , il vaudroit autant avoir affaire à des gens qui n'ont point de religion , qu'à ceux qui en sont instruits jusqu'à cette direction. Car enfin l'intention de celui qui blesse ne soulage point celui qui est blessé. Il ne s'aperçoit point de cette direction secrète, et il ne sent que celle du coup qu'on lui porte. Et je ne sais même si on n'auroit pas moins de dépit de se voir tuer brutalement par des gens emportés, que de se sentir poignarder consciencieusement par des gens dévots. « Tout de bon , mon père , je suis un peu surpris de tout ceci; et ces questions du P. Lamy et de Caramuel ne me plaisent point. — Pour< quoi l dit le père : êtes vous janséniste? — J'en ai une autre raison , lui dis-je. C'est que j'écris de temps en temps à un de mes amis de la campagne ce que j'apprends des maximes de vos pères. Et quoique je ne fasse que rapporter simplement et citer fidèlement leurs paroles , je ne sais néanmoins s'il ne se pourroit pas rencontrer quelque esprit bizarre qui , s'imaginant que cela vous fait tort , ne tirât de vos principes quelque méchante conclusion. — Allez, me dit le père, il ne vous en arrivera point de mal , j'en suis garant. Sachez que ce que nos pères ont imprimé eux-mêmes , et avec l'approbation de nos supérieurs , n'est ni mauvais , ni dangereux à publier. » Je vous écris donc sur la parole de ce bon père; mais le papier me manque toujours et non pas les passages. Car il y en a tant d'autres , et de si forts , qu'il faudroit des volumes pour tout dire. Je suis, etc. HUITIÈME LETTRE». Maonmes corrompues des casuistes touchant les juges y les usuriers , le contrat Mohatra y les banqueroutiers ^ les restitutions^ etc. Diverses extravagances des mêmes casuistes. De Paris, ce 28 mai 4666. Monsieur , Vous ne pensiez pas que

personne eût la curiosité de savoir qui nous sommes; cependant il y a des gens qui essayent de le deviner, mais ils rencontrent mal. Les uns me prennent pour un docteur de Sorbonne : i, Ce(Us lettre a été revue par Nic^lfs

78 LETTRES PROVINCIALES. les autres attribueront mes lettres à quatre ou cinq personnes, qui, comme moi, ne sont ni prêtres, ni ecclésiastiques. Tous ces faux soupçons me font connaître que je n'ai pas mal réussi dans le dessein que j'ai eu de n'être connu que de vous, et du bon père qui souffre toujours de mes visites, et dont je souffre toujours les discours, quoique avec bien de la peine. Hais je suis obligé de me contraindre; car il ne les continueroit pas, s'il s'apercevoit que j'en fusse si choqué; et ainsi je ne pourrois m'acquitter de la parole que je vous ai donnée, de vous faire savoir leur morale. Je vous assure que vous devez compter pour quelque chose la violence que je me fais. Il est bien pénible de voir renverser toute la morale chrétienne par des égaremens si étranges, sans oser y contre-dire ouvertement. Mais après avoir tant enduré pour votre satisfaction, je pense qu'à la fin j'éclaterai pour la mienne, quand il n'aura plus rien à me dire. Cependant je me retiendrai autant qu'il me sera possible; car plus je me tais, plus il me dit de choses. Il m'en apprend tant la dernière fois, que j'aurai bien de la peine à tout dire. Vous verrez des principes bien commodes pour ne point restituer. Car de quelque manière qu'il pallie ses maximes, celles que j'ai à vous dire ne vont en effet qu'à favoriser les juges corrompus, les usuriers, les banqueroutiers, les larrons, les femmes perdues et les sorciers, qui sont tous dispensés assez largement de restituer ce qu'ils gagnent chacun dans leur métier. C'est ce que le bon père m'apprend par ce discours. « Dès le commencement de nos entretiens, me dit-il, je me suis engagé à vous expliquer les maximes de nos auteurs pour toutes sortes de conditions. Vous avez déjà vu celles qui touchent les bénéficiers, les prêtres, les religieux, les domestiques et les gentilshommes : parcourons maintenant les autres, et commençons par les juges. « Je vous dirai d'abord une des plus importantes et des plus avantageuses maximes que nos pères aient enseignées en leur faveur. Elle est de notre savant Castro Palao, l'un de nos vingt-quatre vieillards. Voici ses mots :/cUn juge peut-il, dans une question de droit, juger selon une opinion probable, en quittant l'opinion la plus probable? »i, et même «t contre son propre sentiment : imo contra propriam opinionem. » Et c'est ce que notre P. Escobar rapporte aussi au traité VI (ex. vi, n. 45). — O mon père, lui dis-je, voilà un beau commencement! les juges vous sont bien obligés : et je trouve bien étrange qu'ils s'opposent à vos ■ probabilités, comme nous l'avons remarqué quelquefois, puisqu'elles leur sont si favorables. Car vous leur

donnez par là le même pouvoir sur la fortune des hommes que vous vous êtes donné sur les consciences. — Vous voyez , me dit-il , que ce n'est pas notre intérêt qui nous fait agir , nous n'avons eu égard qu'au repos de leurs consciences ; et c'est à quoi notre grand Molina a si utilement travaillé , sur le sujet des présents qu'on leur fait. Car , pour lever les scrupules qu'ils pourroient avoir d'en prendre en de certaines rencontres, il a pris le soin de faire le dénombrement de tous les cas où ils en peuvent recevoir en conscience , à moins qu'il n'y eût quelque loi particulière qui le leur défendît. C'est en son tome I (tr. II, d. lxxxviii, u. 6). Les voici : « Les «juges peuvent recevoir des présents des parties, quand ils les leur

The text on this page is estimated to be only 24.92% accurate

LETTRE Vm. 79 « donneat ou par amitié, ou par reconnoissanoe de la justioe qu'ils ont <c rendue, ou pour les porter à la rendre À l'avenir, ou pour les obliger « à pr[^]dreun soin partioulir de leur affaire, ou pour les engagera les « expédier promptement. » Notre savant Escobar en parle encore au traité VI (ex. vi, n. 43), en oette sorte : « S'il y a plusieurs personnes c qui n*aient pas plus de droit d'être expédiées l'une que l'autre , le juge « qui prendra quelque chose de INme , à condition , e« pacto , de l'expé« a dier la première , pééhera-t-il ? Non certainement, selon Layoïan : car « Une fait aucune injure aux autres selon le droit naturel, lorsqu'il « aoerde à l'un, par la considération de son présent, ce qu'il pouvoit < accorder à celui qui lui eût plu : et même , étant également obligé en« vers tous par l'égalité de leur droit , il le devient davantage envers « celui qui lui fkit ce don , qui l'engage à le préférer aux autres; et oette « préférence semble pouvoir être estimée pour de l'argent, quaobHgaiio m videtur pretio mUmabUis, » •[^] Mon révérend père, lui dis[^]je, je suis surpris de cette permisaion, que les premiers magistrats du royaume ne savent pas encore. Car M. le premier président a apporté un ordre dans le parlement pour em« pécher que certains greffiers ne prissent de l'argent pour cette sorte de préférence : ce qui témoigne qu'il est bien éloigné de croire que cela soit permis à des juges , et tout le monde a loué une réformation si utile à toutes les parties. 3> Le bon père , surpris de ce discours, me répondit : c Dites'vous vrai? je ne savois rien de cela* Notre opinion n'est que probable, le contraire est probable aussi. --[^] Sn vérité, mon père, lui dis-je, on trouve que M. le premier président a plus que probablement bien fait, et qu'il a arrêté par là le cours d'une corruption publique, et soufferte durant trop longtemps. — - J'en juge de la même sorte, dit l% père; mais passons cela, laissons les juges« [^] Vous avez raison, lui dis- je ; aussi bien ne reconnoissent-ils pas assez oe que vous faites pour eux. -- Ce n'est pas cela , dit le père ; mais c'est qu'il y a tant de choses à dire sur tous, qu'il faut être court sur chacun. « Parlons maintenant des gens d'affaires. Vous savea que la plus grande peine qu'on ait avec eux, est de les détourner de l'usure, et c'est aussi à quoi nos pères ont pris un soin particulier; car ils détestent si fort ce vice, qu'Escobar dit au traité III (ex. v , n. 1) , « que de dire que l'usure «c n'est pas péché, ce serait une hérésie. » Et notre P. Bauny, dans sa SûmvM des péchfy (chap. xiv), remplit plusieurs pages des peines dues aux

usuriers. Il les déclare « infimes durant leur vie , et indignes de a sépulture après leur mort. » ^ 0 mon père 1 je ne le croyois pas si sévère. -^ Il l'est quand 11 le ikut , me dit-il : mais aussi ce savant casuiste ayant remarqué qu'on n'est attiré à l'usure que par le désir du gain , il dit au même lieu : «L'on n'obligeroit donc pas peu le monde , si , c le garantissant des mauvais effets de l'usure , et tout ensemble du péché a qui en est la cause , on lui donnoit le moyen de tirer autant et plus <c de profit de son argent , par quelque bon et légitime emploi , que l'on « en tire des usures. » — Sans doute, mon père , il n'y auroit plus d'usuriers après cela. — Et c'est pourquoi , dit-il, il en a fourni «une méoc thode générale pour toutes sortes de personnes : gentilshommes , pré*

80 LETTRES PROVINCIALES. c sidens, conseillers,» etc., et si facile, qu'elle ne«coQsiste qu'en Tusage de certaines paroles qu'il faut prononcer en prêtant son argent; ensuite desquelles on peut en prendre du profit, sans craindre qu'il soit ttsuraire , comme il est sans doute qu'il auroit été autrement.^ Et quels sont donc ces termes mystérieux, mon père ? — Les voici, me dit-il, et en mots propres ; car vous savez qu'il a foit son livre de la Somme des péchés en françois , pour être entendu de tout le monde , comme il le dit dans } a préface : < Celui à qui on demande de Targent répondra donc « en cette sorte : < Je n'ai point d'argent à prêter; si ai bien à mettre c à profit honnête et licite. Si désirez la somme que demandez pour la « faire valoir par votre industrie à moitié gain, moitié perte, peut-être « m'y résoudrai-je. Bien est vrai qu'à cause il y a trop de peine à s'acoc commodier pour le profit, si vous m'en voulez assurer un certain, et oc quant et quant aussi mon sort principal , qu'il ne cOure fortune , nous « tomberions bien plus tôt d'accord , et vous ferai toucher argent dans oc cette heure. 3» N'est-ce pas là un moyen bien aisé de gagner de l'argent sans pécher ? Et le P. Bauny n'a-t-il pas raison de dire ces paroles , par lesquelles il conclut cette méthode : « Voilà, à mon avis, le moyen a par lequel quantité de personnes dans le monde , qui , par leurs usures , a extorsions et contrats illicites , se provoquent la juste indignation de c Dieu , se peuvent sauver en faisant de beaux , honnêtes et licites « profits? » — 0 mon père , lui dis-je , voilà des paroles bien puissantes ! Sans doute elles ont quelque vertu occulte pour chasser l'usure, que je n'entends pas : car j'ai toujours pensé que ce péché consistoit à retirer plus d'argent qu'on n'en a prêté. — Vous l'entendez bien peu, me dit-il. L'usure ne consiste presque, selon nos pères, qu'en l'intention de prendre ce profit comme usuraire. Et c'est pourquoi notre P. Escobar fait éviter l'usure par un simple détour d'intention; c'est au traité III (ex. v, n. 4, 33, 44): oc Ce seroit usure, dit-il, de prendre du profit de ceux à qui on « c prête, si on l'exigeoit comme dû par justice : mais si on l'exige comme oc dû par reconnoissance, ce n'est point usure. » Et (n. 3) : «Il n'est a pas permis d'avoir l'intention de profiter de l'argent prêté immédiatea ment; mais de le prétendre par l'entremise de la bienveillance de a celui à qui on l'a prêté, média benevolentia , ce n'est point usure. » «c Voilà de subtiles méthodes ; mais une des meilleures , à mon sens (car nous en avons à choisir), c'est ceUe du contrat Mohatra.— Le contrat Mohatra, mon père l — Je vois bien, dit-il, que vous ne savez ce que

c'est. Il n'y a que le nom d'étrange. Escobar vous l'expliquera au traité III (ex. ui, n. 36) : a Le contrat Mohatra est celui par lequel on c achète des étoffes chèrement et à crédit , pour les revendre au même « instant à la même personne argent comptant et à bon marché. 3» Voilà ce que c'est que le contrat Mohatra : par où vous voyez qu'on reçoit une certaine somme comptant , en demeurant obligé pour davantage. ~ Mais , mon père, je crois qu'il n'y a jamais eu qu'Escobar qui se soit servi de ce mot-là : y a-t-il d'autres livres qui en parlent? — Que vous savez peu les choses! me dit le père. Le dernier livre de théologie morale qui a été imprimé cette année même à Paris parle du Mohatra, et dçcte^

LETTHS Vin. 81 ment ; il e[^] intitulé EpUogus Summarum. C'est un abrégé de toutes les Sommes de théologie , pris de nos PP. Suarez , Sanchez , Lessius , Fagundcz , Hurtado , et d'autres casuistes célèbres , comme le titre le dit. Vous y verrez donc en la page 54 : « Le Mohatra est quand un homme , qui a <r affaire de vingt pistoles , achète d'un marchand des étoffes pour trente « pistoles , payables dans un an , et les lui revend à Theure même pour a vingt pistoles comptant. » Vous voyez bien par li que le Mohatra n'est pas un mot inouï : — Eh bien l mon père , ce contrat-là est-il permis ? — Escobar, répondit le père, dit au même lieu, c qu'il y a des « lois qui le défendent sous des peines très-rigoureuses. » — U est donc inutile , mon père ? — Point du tout, dit-il : car Escobar, en ce même endroit, donne des expédions pour le rendre permis, c 'Encore même, « dit-il, que celui qui vend et achète ait pour intention principale le c dessein de profiter, pourvu seulement qu'en Tendant il n'excède pas « le plus haut prix des étoffes de cette sorte , et qu'en rachetant il n'en « passe pas le moindre, et qu'on n'en convienne pas auparavant en « termes exprès ni autrement. » Mais Lessius (de Jutt. , lib. U , cap. xxi , d. xvi) dit « qu'encore même qu'on edt vendu dans l'intention de ra« cheter à moindre prix, on n'est jamais obligé à rendre ce profit, si ce c n'est peut-être par charité , au cas que celui de qui on l'exige fût ce dans l'indigence , et encore pourvu qu'on le pût rendre sans s'incom< moder, ft commode potett, » Voilà tout ce qui se peut dire. -- En effet , mon père , je crois qu'une plus grande indulgence seroit vicieuse. — Nos pères , dit-il , savent si bien s'arrêter où il faut l Vous voyez assez par là l'utilité du Mohatra. flcj'auerois bien encore d'autres méthodes à vous enseigner; mais celles-là suffisent» et j'ai à vous entretenir de ceux qui sont mal dans leurs affaires. Nos pères ont pensé à les soulager selon l'état où ils sont; car, s'ils n'ont pas assez de bien pour subsister honnêteaient , et tout ensemble pour payer leurs dettes, on leur permet d'en mettre une partie à couvert en faisant banqueroute à leurs créanciers. C'est ce que notre P. Lessius a décidé , et qu'Escobar confirme au traité III (ex. u , n. 163) : c Celui qui fait banqueroute peut-il en sûreté de conscience retenir de « ses biens autant qu'il est nécessaire pour faire subsister sa famille « avec honneur, ne indeeore vivat? Je soutiens que oui avec Lessius; « et même encore qu'il les eût gagnés par des injustices et des crimes « connus de tout le monde , ex injustitia et notorio delicto , quoique , en « ce cas , il n'en puisse pas retenir en une aussi grande quantité qu'autrea ment. » —

Comment 1 mon père, par quelle étrange charité voulezvous que ces biens demeurent plutôt à celui qui les a gagnés par ses voleries, pour le faire subsister avec honneur, qu'à ses créanciers, à qui ils appartiennent légitimement? — On ne peut pas, dit le père, contenter tout le monde , et nos pères ont pensé particulièrement à soulager ces misérables. Et c'est encore en faveur des indigens que notre grand Vasquez, cité par Castro Palao (t. I, tr. VI, d. vi, p. 6, n. 12) , dit « que , quand on voit un voleur résolu et prêt à voler une oc personne pauvre, on peut, pour l'en détourner, lui assigner quelque « personne riche en particulier, pour la voler au lieu de l'autre. » St Pascal i. C

The text on this page is estimated to be only 24.55% accurate

sa LETTRES PROVINCIALES. Tona n*«T«i pat Tasqu9s ni Gaatro Palao, vous trouverez la même chose dans votre Bsoobar : car, Gomme vous le savez, il n'a presque rien dit qui ne soit pria de vingt-quatre des plus célèbres de nos pères; c'est au traité Y (ex. v, n. 120) : la pratique de notre Société pmr la ekarité enwre le praàhain, •^ Cette charité est véritablement extraordinaire , mon père , de sauver la perte 4o l'un par le dommage de l'autre. Mais je crois qu'il faudroit la faire entière, et que celui qui a donné ce conseil seroit ensuite obligé en oonsciensee de rendre à ce ridie le bien qu'il lui auroit fait perdre. ^ Point du tout, me dit-il ; oar il ne Ta pas volé lui-même , il n'a fait que le oonseiller à un autre. Or , écoutez cette sage résolution de notre P. Bauny sur un eas qui vous étonnera dono encore bien da« vantage , et où vous orolries qu'on seroit beaucoup plus obligé de restituer. C'est an ohapitre xiii de sa Somme. Voici ses propres termes Irançois : « Quelqu'un prie un soldat de battre son voisin , ou de brûler « la grange d'un homme qui l'a offensé. On demande si , au défaut du « soldat, l'autre qui l'a prié de faire tous ces outrages doit réparer du c sien le mal qui en sera issu. Mon sentiment est que non. Car à resti« tution nul n'est tenu , s'il n'a violé la justice. La viole-t-on quand on « prie autrui d'une faveurf Quelque demande qu'on lui en fasse , il deoc meure toujours libre de l'octroyer ou de la nier. De quelque côté qu'il « incline, c'est sa volonté qui l'y porte; rien ne l'y oblige que la bonté, « que la douceur et la facilité de son esprit. Si donc ce soldat ne répare « le mal qu'il aura t&it , il n'y faudra astreindre celui à la prière duquel « il aura offensé l'innocent. » Ce passage pensa rompre notre entretien : Car je fus sur le point d'éclater de rire de la honte et douceur d'un brûleur de grange, et de ces étranges raisonnemens qui exemptent de restitution le premier et véritable auteur d'un incendie , que les juges n'exempteroient pas de la mort : mais si je ne me fusse retenu , le bon père s'en fût offensé , car il parloit sérieusement , et me dit ensuite du même sElr : « Vous devriez reconnoître par tant d'épreuves combien vos objections sont vaines ; cependant vous nous faites sortir par là de notre sujet. Revenons donc aux personnes incommodées, pour le soulagement desquelles nos pères, comme entre autres Lesslus (lîv. II, chap. xn, n. 12), assurent « au'il est permis de dérober non-seulement dans une « extrême nécessité , mais encore dans une nécessité grave , quoique « non pas extrême. » Escobar le rapporté aussi au traité I (ex. ix , n. 29). — Cela est

surprenant, mon père ; il n'y a guère de gens dans le monde qui ne trouvent leur nécessité grave, et à qui vous ne donniez par là le pouvoir de dérober en sûreté de conscience. Et quand vous en réduiriez la permission aux seules personnes qui sont effectivement en cet état , c'est ouvrir la porte à une infinité de larcins, que les juges puniroient nonobstant cette nécessité grave , et que vous devriez réprimer à bien plus forte raison , vous qui devez maintenir parmi les hommes non-seulement la justice , mais encore la charité , qui est détruite par ce principe. Car enfin n'est-ce pas la violer et faire tort à son prochain , que de lui faire perdre son bien pour en profiter soi-même? C'est ce qu'on m'a

The text on this page is estimated to be only 24.12% accurate

LETTRE Vm. 83 appris jasq^{tt}4et. ^ G«la n'est pas toujours vérialole, dit le pare; car notre grand Holina nous a appris (t. II , tr. II , disp. cccxxyiii , n. 8) «que « Tordre de la charité n'exige pas qu'on se prive d'un profit pour sauver « par là son prochain d'une perte pareille. > C'est ce qu'il dit pour montrer ce qu'il avoit entrepris de prouver en cet endroit-là : « qu'on n'est « pas obligé en conscience de rendre les biens qu'un autre nous auroit « donnés pour en frustrer ses créanciers. » Et Lessius , qui soutient la même opinion, la confirme par ce même principe au livre II (ehap. xx, dist. XIX , n. 168). « Vous n'avez pas assez de compassion pour ceux qui sont mal à leur aise; nos pères ont eu plus de charité que cela. Us rendent Justice aux pauvres aussi bien qu'aux riches. Je dis bien davantage, ils la rendent même aux péeheurs. Car encore qu'ils soient fort opposés à œux qui commettent des crimes, néanmoins ils ne laissent pas d'^wkseigner que les biens gagnés par des crimes peuvent être légitimement retenus. C'est ce que Lessius enseigne généralement (liv. n, chap. xiy, dist. viii). « On n'est point, dit-il, obligé, ni par la loi de nature, ni « par les lois positives, e*e\$-à-âire par aucune loi, de rendre ce qu'on « a reçu pour avoir commis une action criminelle , oomme pour un « adultère , encore même que cette action soit contraire à la justice. » Car , comme dit encore Escobaren citant Lessius (tr. I , ex. viii , n. 69): « Les biens qu'une femme acquiert par l'adultère sont véritablement « gagnés par une voie illégitime , mais néanmoins la possession en est «légitime; quamvis mulier illicite acquirat, licite tetmen reHnet «c« quisita. > Et c'est pourquoi les plus célèbres de nos pères décident formellement que ce qu'un juge prend d'une des parties qui a mauvais droit pour rendre en sa faveur un arrêt injuste, et ce qu'un soldat reçoit pour avoir tué un homme, et ce qu'on gagne par les crimes infâmes, peut être légitimement retenu. Cest ce qu'Bscobar ramasse de nos auteurs , et qu'il assemble au traité III (ex. i , n. 23) , où il fait cette règle générale : « Les biens acquis par des voies honteuses , commfe par un « meurtre , une sentence injuste , une action deshonnête , etc. , sont « légitimement possédés , et on n'est point obligé à les restituer, tt Et encore au traité V (ex. v , n. 53) : « On peut disposer de ce qu'on reçoit « pour des homicides , des sentences injustes , des péchés infâmes , etc. , « parce que la possession en est juste , et qu'on acquiert le domaine et a la propriété des choses que l'on y gagne. » — O mon pèrel lui dis- je, je n'avois pas ouï parler de cette voie

d'acquérir; et je doute que la justice l'autorise, et qu'elle prenne pour un juste titre l'assassinat, l'injustice et l'adultère. — Je ne sais , dit le père , ce que les livres du droit en disent : mais je sais bien que les nôtres , qui sont les véritables règles des consciences, en parlent comme moi. Il est vrai qu'ils en exceptent un cas auquel ils obligent à restituer. C'est « quand on a reçu de « l'argent de ceux qui n'ont pas le pouvoir àe disposer de leur bien , « tels que sont les enfans de famille et les religieux. -» Car notre grand Holina les en excepte au tome I (de Just, , tr. II , disp. xciv) : Nisi mulier accepisset ah eo qui alienare non potest, ut areligioso et fiUofamilias, Car alors il faut leur rendre leur argent. Escobar cite ce passage au

84 LETTRES PROVINCIALES. traité I (ex. viii, d. 59), et il confirme la même chose au traité III (ex. I, n. 23). — Mon révérend père , lui dis-je , je vois les religieux mieux traités en cela que les autres. — Point du tout , dit le père ; n'en fait-on pas autant pour tous les mineurs généralement, au nombre desquelles religieux sont toute leur vie ? Il est juste de les excepter. Mais , à l'égard de tous les autres , on n'est point obligé de leur rendre ce qu'on reçoit d'eux pour une mauvaise action. Et Lessius le prouve amplement* au livre II {de Just. , cap. ziv , d. viii , n. 52) : « Car , dit-il , une méchante « action peut être estimée pour de l'argent, en considérant l'avantage qu'en reçoit celui qui la fait faire , et la peine qu'y prend celui qui « l'exécute » iet c'est pourquoi on n'est point obligé à restituer ce qu'on « reçoit pour la faire , de quelque nature qu'elle soit , homicide , sen« tence injuste , action sale (car ce sont les exemples dont il se sert dans « toute cette matière) , si ce n'est qu'on eût reçu de ceux qui n'ont pas « le pouvoir de disposer de leur bien. Vous direz peut-être que celui « qui reçoit de l'argent pour un méchant coup pêche , et qu'ainsi il ne « peut ni le prendre, ni le retenir. Mais je réponds qu'après que la « chose est exécutée , il n'y a plus aucun péché ni à payer , ni à en recevoir le paiement. » Notre grand Filiutius entre plus encore dans le détail de la pratique. Car il marque « qu'on est obligé en conscience de <K payer différemment les actions de cette sorte , selon les différentes I « conditions des personnes qui les commettent , et que les unes valent « plus que les autres. » C'est ce qu'il établit sur de solides raisons , au traité XXXI (chap. ix, n. 231) : *Occultas fornicarias dehetur pretium in consensu et multo majore ratione, quam publicæ. Copia enim quam occulta facit mulier sui corporis, multo plus valet quam ea quam publicæ facit meretrix; nec ulla est lex positiva quæ reddat eam incapax præstare. Idem dicendum de pretio promisso virginis, conjugatæ et moniali et cuicumque aliâ* Est enim omnium eadem ratio, » Il me fit voir ensuite , dans ses auteurs , des choses de cette nature si infâmes, que je n'oserois les rapporter, et dont il auroit eu horreur lui-même (car il est bon homme) , sans le respect qu'il a pour ses pères , qui lui fait recevoir avec vénération tout ce qui vient de leur part. Je me taisois cependant , moins par le dessein de rengager à continuer cette matière, que par la surprise de voir des livres de religieux pleins de décisions si horribles , si injustes et si extravagantes tout ensemble. Il poursuivit donc en liberté son discours , dont la conclusion fut ainsi : « C'est pour cela, dit-il, que notre

illustre Molina (je crois qu'après cela vous serez content) décide ainsi cette question : ce Quand on a reçu « de l'argent pour faire une méchante action , est-on obligé à le rendre? « Il faut distinguer, dit ce grand honmie : si on n'a pas fait l'action <K pour laquelle on a été payé, il faut rendre l'argent; mais si on l'a «c faite , on n'y est point obligé : si non fecit hoc malum , tenetur restia tuere; wcua, si fecit. » C'est ce qu'Escobar rapporte au traité JU (ex. II, n. 138). « Voilà quelques-uns de nos principes touchant la restitution. Vous en avez bien appris aujourd'hui; je veux voir maintenant comment vous

LETTRE vm. 85 en aurez profité. Répondez-moi donc. Un juge qui a reçu de l'argent d'une des parties pour rendre un jugement en sa fâTéur est-il obligé à le rendre? — Vous venez de me dire que non, mon père. — Je m'en doutois bien, dit-il; vous Tai-je dit généralement? Je vous ai dit qu'il n'est pas obligé de rendre, s'il a fait gagner le procès à celui qui n'a pas bon droit. Mais quand on a droit , Youlez-vous qu'on achète encore le gain de sa cause, qui est dû légitimement? Vous n'avez pas de raison. Ne comprenez-vous pas que le juge doit la justice , et qu'ainsi il ne la peut pas vendre; mais qu'il ne doit pas l'injustice, et qu'ainsi il peut en recevoir de l'argent? Aussi tous nos principaux auteurs, comme Molina (disp. zciv et zciz), Reginaldus (liv. X, n. 184, 185 et 187), Filiutius (tr. XXXI, n. 220 et 228), Escobar (tr. III, ex. i, n. 21 et 23) , Lessius (liv. II, chap. ziv, d. vm, n. 5S) , enseignent tous uniformément , a qu'un juge est bien obligé de rendre ce qu'il a reçu pour «c faire justice, si ce n'est qu'on le lui eût donné par libéralité, mais « qu'il n'est jamais obligé à rendre ce qu'il a reçu d'un homme en Caa veur duquel il a rendu un arrêt injuste. > Je fus tout interdit par cette fantasque décision; et pendant que j'en considérois les pernicieuses conséquences, le père me préparoit une autre question et me dit : « Répondez donc une autre fois avec plus de circonspection. Je vous demande maintenant : un homme qui se môle de deviner est-il obligé de rendre l'argent qu'il a gagné par cet exercice?— Ce qu'il vous plaira, mon révérend père, lui dis-je. — Gomment, ce qu'il me plairai Vraiment vous êtes admirable 1 Il semble, de la façon que vous pariez , que la vérité dépende de notre volonté. Je vois bien que vous ne trouveriez jamais celle-ci de vous-même. Voyez donc résoudre cette difficulté-là à Sanchez ; mais aussi c'est Sanchez. Premièrement il distingue en sa Somme (Uv. II, chap. zxxvui, n. 94, 95 et 96) , si ce devin ne s'est servi que de l'astrologie et des autres moyens naturels, ou s'il a employé l'art diabolique : car il dit qu'il est obligé de f estituer en un cas , et non pas en l'autre. Diriez- vous bien maintenant auquel?— Il n'y a pas là de difficulté, lui dis-je. —Je vois bien, répliqua-t-il , ce que vous voulez dire. Vous croyez qu'il doit restituer au cas qu'il se soit servi de l'entremise des démons? Mais vous n'y entendez rien ; c'est tout au contraire. Voici la résolution de Sanchez , au même lieu : a si ce devin n'a pris la peine et le soin de savoir , par le « moyen du diable, ce qui ne se pouvoit savoir autrement, si nullam « operam apposuit ut arte diaholi id tciret, il faut qu'il restitue; mais « s'il en a pris la peine, il n'y est point

obligé. »— Et d'où vient cela[^] mon père? — Ne l'entendez-vous pas ? me dit-il. C'est parce qu'on peut bien deviner par l'art du diable , au lieu que l'astrologie est un moyen faux. — Mais , mon père , si le diable ne répond pas la vérité , car il n'est guère plus véritable que l'astrologie , il faudra donc que le devin restitue par la même raison? — Non pas toujours, me dit-il. Distinguo[^] dit Sanchez sur cela : « Car si le devin est ignorant en Yaêt diabolique , « H Ht artis diabolicx ignarus, il est obligé à restituer : mais s'il est « habile sorcier , et qu'il ait fait ce qui est en lui pour savoir la vérité , il « n'y est point obligé; car alors la diligence d'un tel sorcier peut être

86 LETTRES PROTINCULES. « estimée pour de l'argent; diUgentia a tnago appoiita est pretio xsH« mahilis. » •— Qela est de bon sens , mon pore , lui dis^je , car voilà le moyen d'engager les sorciers à se rendre sarans et experts en leur art, fkt l'espérance de gagner du bien légitimement , selon vos maximes , en servant fidèlement le public. — Je crois que vous raillez, dit le père; cela n'est pas bien : car si vous parliez ainsi en des lieux où vous ne fussiez pas connu , il pourroit se trouver des gens qui prendroient mal vos discours , et qui vous reprocheroient de tourner les choses de la religion en raillerie. — Je me défendrois facilement de ce reproche, mon père; car je crois que , si on prend la peine d'examiner le véritable sens de mes paroles , on n'en trouvera aucune qui ne marque parfaitement le contraire , et peut-être s'ofifrira-t-il un jour , dans nos entretiens , l'occasion de le faire amplement paroître. — Ho ! ho ! dit le père , vous ne riez plus. — Je vous confesse, lui dis-je, que ce soupçon que je me voulusse railler des choses saintes me seroit bien sensible , comme il seroit bien injuste. — Je ne le disois pas tout do bon , repartit le père ; mais parlons plus sérieusement. — - J'y suis tout disposé , si vous le voulez , mon père ; cela dépend de vous. Mais je vous avoue que j'ai été surpris de voir que vos pères ont tellement étendu leurs soins à toutes sortes de conditions , qu'ils ont voulu même régler le gain légitime des sorciers. — On nesauroit, dit le père, écrire pour trop de monde, ni particulariser trop les cas , ni répéter trop souvent les mêmes choses en différons livres. Vous le verrez bien par ce passage d'un des plus graves de nos pères. Vous le pouvez juger , puisqu'il est aujourd'hui notre père provincial : c'est le révérend P. Cellot, en son livre VIII de la Hiérarchie (chap. XVI , S 2). a Nous savons , dit-il , qu'une personne qui portoit « une grande somme d'argent pour la restituer par ordre de son cona fesseur , s'étant arrêtée en chemin chez un libraire , et lui ayant dea mandé s'il n'y avoit rien de nouveau, num quid not)i? il lui montra a un nouveau livre de théologie morale , et que , le feuilletant avec né« gligence et sans penser à rien, il tomba sur son cas, et y apprit qu'il a n'étoit point obligé à restituer : de sorte que , s'étant déchargé du farce deau de son scrupule , et demeurant toujours chargé du poids de son * argent , il s'en retourna bien plus léger en sa maison : qhjécta scru« puli sarcina , retento auri pondère , levior domufn repetiii. » a Eh bien , dites- moi , après cela , s'il est utile de savoir nos maximes ! En rirez-vous maintenant? Et ne ferez-vous pas plutôt , avec le P.

Cellot , cette pieuse réflexion sur le bonheur de cette rencontre : « Les
rencontres de cette sorte sont, en Dieu, l'effet de sa providence; en l'ange «
gardien, l'effet de sa Conduite ; et en ceux à qui elles arrivent , l'effet « de
leur prédestination. Dieu , de toute éternité , a voulu que la chaîne oc d'or de
leur salut dépendît d'un tel auteur , et non pas de cent autres tf qui disent la
même chose , parce qu'il n'arrive pas qu'ils les rencon«t trent. Si celui-là
n'avoit écrit , celui-ci ne seroit pas sauvé. Conjurons a donc , par les
entrailles de Jésus-Christ , ceux qui blâment la multitude « de nos auteurs ,
de ne leur pas envier les livres que l'élection éternelle « de Dieu et le sang
de Jésus- Christ leur a acquis. » Voilà de belles paroles, par lesquelles ce
savant homme prouve si solidement cette piopo

The text on this page is estimated to be only 16.78% accurate

LITTR8 vm. 67 « itioa qu'il aToit aTaacéo : « Combien il « tt utiles qu'il y ait un grand « nombre d'auteurs qui écrivent de la théologie morale : qmm utile » it « de theologia fOMrali « HtîtM êonbêtei » * ^ Mon père , lui dis- je , je remettrai à une autre foia à tous déclarer mon sentiment sur ce passage; et je ne tous dirai présentement autre chose, sinon que, puisque Tos maximes sont si utiles, et qu'il est si important de les publier , tous detei continuer à m'eu instruire ; car Je vous assure que celui À qui je les envoie les fait voir à bien des gens. Ce n'est pas que nous ayons autrement l'intention de nouâ en eervir , mais c'est qu^en effet nous pensons qu'il sera utile que le monde en soit bien informé. — Aussi, me dit>il, vous Toyei que je ne les cache pas; et pour continuer, je pourrai bien vous parler, la première fois, des douceurs et des commodités de la vie que nos pères permettent pour rendre le salut aisé et la dévotion facile , afin qu'après avoir appris Jusqu'ici ce qui touche les conditions particulières, vous appreniez ce qui est général pour toutes, et qu'ainsi il ne vous manque rien pour une parfaite instruction. » Après que ce père m'eut parlé de la lorte, il me quitta. Je suis , etc. P. S, J'ai toigours oublié à vous dire qu'il y a des Êtûobar de difKrentes impressions. Si vous en achetez, prenei de eeui de Lyon, où il y a à l'entrée une image d'un agneau qui est Sur un Uvfe scellé de sept sceauï, ou de ceux de Bruxelles de tC&l. Comme ceux-là sont les derniers , ils sont meilleurs et plus amples que ceux de» éditions précédentes de Lyon des années 1644 et 1646 '. NEUVIÈME LETTRES De la fausse dévotion à la sainte Vierge que Us jésuites ont introduite. Diverses* facilités qu*il\$ ont inventées pour se sauver saau peine, et parmi les douceurs et les commodités de la vie. Leurs maximes fur l'ambition , Venvie , la gourmandise , les équivoques , les restrictions mentales , les libertés qui sont permises aux filles, les habits des femmes , le jeu , le précepte d*entendre la messe. De ParjSy ce « jutUsl 1860. Monsieur, Je ne voue ferai pas plus de compliment que le bon père m'en fit la dernière fois que je le vis. Aussitôt qu'il m'aperçut, il vint à moi, et me dit, en regardant dans un livre qu'il tenoit à la main : « Qui vous ouvrirait le paradis ne vous obligerait-il pas parfaitement? Ne donne* riez-vous pas des millions d'or pour en avoir une clef, et entrer dedans 4 . « Depuis tout oeci, on en a imprimé une nouvelle édition à Paris, ches Pigel, plus exacte que toutes les autres. Mais on peut encore bien mieux ap^* prendre les sentimens

d'Ksçobar dans la grande Thélagie morale ^ dont il y a déjà deux volumes in-folio imprimés à Lyon. Ils soat Urègnilenes d'être vus pour connoître l'horrible renversement que les jésuites font de la morale de l'Église.» 2. Le plsn de celte iettn Rtt fourni A Pascal pa« Nicole. .

88 LETTRES PROVINCIALES. quand bon vous sembleroit II ne faat point entrer en de si grands frais; en voici une, voire cent, à meilleur compte. » Je ne sayois si le bon père lisoit, ou s'il parloit de lui-même. Hais il m'ôta de peine en disant : « Ce sont les premières paroles d'un beau livre du P. Barry de notre Société ; car je ne dis jamais rien de moi-même. — Quel livre , lui dis-je , mon père? — En voici le titre , dit-il : Le paradis ouvert à Philagie , par cent dévotiont à la mère de Dieu , aisées à pratiquer. — Eh quoi l mon père . chacune de ces dévotions aisées suffit pour ouvrir le ciel? — Oui, dit-il; voyez-le encore dans la suite des paroles que vous avez ouïes : « Tout autant de dévotions à la mère de Dieu que vous « trouverez en ce livre sont autant de clefs du ciel qui vous ouvriront a le paradis tout entier , pourvu que vous les pratiquiez : » et c'est pourquoi il dit dans la conclusion , « qu'il est content si on en pratique « une seule. » — Apprenez-m'en donc quelqu'une des plus faciles, mon père. — Elles le sont toutes , répondit-il : par exemple , a saluer la sainte Vierge « au rencontre de ses images ; dire le petit chapelet des dix plaisirs de « la Vierge ; prononcer souvent le nom de Marie ; donner commission « aux anges de lui faire la révérence de notre part ; souhaiter de lui « bâtir plus d'églises que n'ont fait tous les monarques ensemble ; lui c donner tous les matins le bonjour, et sur le tard le bonsoir; dire tous c les jours VAve , Maria , en l'honneur du cœur de Marie. » Et il dit que | cette dévotion-là assure , de plus , d'obtenir le cœur de la Vierge. — ' Mais mon père , lui dis-je , c'est pourvu qu'on lui donne aussi le sien ? < — Cela n'est pas nécessaire , dit-il , quand on est trop attaché au ! monde. Écoutez-le : « Cœur pour cœur , ce seroit bien ce qu'il faut ; <K mais le vôtre est un peu trop attaché , et tient un peu trop aux créa« tures : ce qui fait que je n'ose vous inviter à offrir aujourd'hui ce petit « esclave que vous appelez votre cœur. » Et ainsi il se contente de VAve , Maria , qu'il avoit demandé. Ce sont les dévotions des pages 33 , 69 , 146 , 166 , 172 , ?68 et 420 de la première édition. — Cela est tout à fait commode , lui dis-je , et je crois qu'il n'y aura personne de damné après cela. — Hélas ! dit le père , je vois bien que vous ne savez pas jusqu'où va la dureté du cœur de certaines gensi II y en a qui ne s'attacheroient jamais à dire tous les jours ces deux paroles bonjour , bonsoir , parce que cela ne se peut faire sans quelque application de mémoire. Et ainsi il a fallu que le P. Barry leur ait fourni des pratiques encore plus faciles , « comme d'avoir jour et nuit un chapelet au bras en forme « de bracelet , ou de porter sur soi un

rosaire , ou bien une image de la « Vierge. » Ce sont là les dévotions des pages 14, 326 et 447. « Et puis > « dites que je ne vous fournis pas des dévotions faciles pour acquérir « les bonnes grâces de Marie I » comme dit le P. Barry (p. 106). — Voilà, mon père, lui dis-je, l'extrême facilité. — Aussi , dit-il, c'est tout ce qu'on a pu faire , et je crois que cela suffira ; car il faudroit être bien misérable pour ne vouloir pas prendre un moment en toute sa vie pour mettre un chapelet à son bras , ou un rosaire dans sa poche , et assurer par là son salut avec tant de certitude , que ceux qui en font l'épreuve n'y ont jamais été trompés, de quelque manière qu'ils aient vécu,

LETTRE II. 89 quoique nous conseillions de ne laisser pas de bien vivre. Je ne vous en rapporterai que l'exemple de la page 34, d'une femme qui , pratiquant tous les jours la dévotion de saluer les images de la Vierge , vécut toute sa vie en péché mortel , et mourut enfin en cet état , et qui ne laissa pas d'être sauvée par le mérite de cette dévotion. — Et comment cela? m'écriai-je. — C'est dit-il , que Notre-Seigneur la fit ressusciter exprès : tant il est sûr qu'on ne peut périr quand on pratique quelqu'une de ces dévotions 1 ~ En vérité, mon père, je sais que les dévotions h la Vierge sont un puissant moyen pour le salut , et que les moindres sont d'un grand mérite , quand elles partent d'un mouvement de foi et de charité , comme dans les saints qui les ont pratiquées. Mais de faire croire à ceux qui en usent sans changer leur mauvaise vie , qu'ils se convertiront à la mort , ou que Dieu les ressuscitera, c'est ce que je trouve bien plus propre à entretenir les pécheurs dans leurs désordres , par la fausse paix que cette confiance téméraire apporte , qu'à les en retirer par une véritable conversion que la grâce seule peut produire.— « Qu'importe , dit le père , a par où nous entrions dans le paradis, moyennant que nous y en« trions? » comme dit sur un semblable sujet notre célèbre Binet , qui a été notre provincial, en son excellent livre de la Marqtie de prédestination (n. 31 , p. 130 de la quinzième édition). « Soit de bond ou de a volée , que nous en chaut-il , pourvu que nous prenions la ville de a gloire?» comme dit encore ce père au même lieu. — J'avoue, lui dis-je , que cela n'importe ; mais la question est de savoir si on y entrera.—La Vierge, dit-il, en répond; voyez-le dans les dernières lignes du livre du P. Barry : « S'il arrivoit qu'à la mort l'ennemi eût quelque a prétention sur vous , et qu'il y eût du trouble dans la petite répu« blique de vos pensées, vous n'avez qu'à dire que Marie répond pour c vous , et que c'est à elle qu'il faut s'adresser. » — Mais, mon père, quivoudroit pousser cela vous embarrasseroit; car enfin qui nous a assuré que la Vierge en répond? » Le P. Barry, dit-il, en répond pour elle (p. 465) : « Quant au profit et bonheur qui « vous en reviendra , je vous en réponds , et me rends pleige pour la « bonne mère. » — Mais, mon père, qui répondra pour le P. Barry? — Gomment 1 dit le père, il est de notre Compagnie. Et ne savez- vous pas encore que notre Société répond de tous les livres de nos pères? Il faut vous apprendre cela; il est bon que vous le sachiez. 11 y a un ordre dans notre Société , par lequel il est défendu à toutes sortes de libraires * d'imprimer aucun ouvrage de nos pères sans

l'approbation des théologiens de notre Compagnie, et sans la permission de nos supérieurs. C'est un règlement fait par Henri m , le 10 mai 1583 , et confirmé par Henri IV, le 20 décembre 1603, et par Louis XIII, le 14 février 1612 : de sorte que tout notre corps est responsable des livres de chacun de nos pères. Cela est particulier à notre Compagnie ; et de là vient qu'il ne sort aucun ouvrage de chez nous qui n'ait l'esprit de la Société. Voilà ce qu'il étoit à propos de vous apprendre. — Mon père , lui dis-je , vous m'avez fait plaisir, et je suis fâché seulement de ne l'avoir pas su plus tôt *, car cette connoissance engage à avoir bien plus d'attention pour

The text on this page is estimated to be only 24.53% accurate

90 LETTRES PROVINCIALES. VOS auteurs. — Je Teusse foit[^] dit-il, si Tocoasion s'en fût offerte} mais profitez-en à Tayenir , et continuons notre sijet. « Je crois vous avoir ouvert des moyens d'assurer son salut assez fa • oiiês, assee sûrs et en assez grand nombre : mais nos pères souhaiteroient bien qu'on n'en demeurât pas k ce premier degré , où Ton ne fait que ce qui est exactement nécessaire pour le salut. Comme ils aspirent sans cesse à la plus grande gloire de Dieu , ils voudroient élever les hommes à une vie plus pieuse. Et parce que les gens du monde sont d'ordinaire détournés de la dévotion par l'étrange idée qu'on leur en a donnée , nous avons cru qu'il étoit d'une extrême importance de dé«truire ce premier obstacle; et c'est en quoi le P. lie Moine a acquis beaucoup de réputation par le livre de la Dévotion aiêêê ^ qu'il a fait à ce dessein. Cedit là qu'il fait une peinture tout à fait charmante de la dévotion. Jamais personne ne Ta connue comme lui. Apprenez-le par les premières paroles de cet ouvrage : « La vertu ne s'est encore monc trée à personne ; on n'en a point fait de portrait qui lui ressemble. Il « n*y a rien d'étrange qu'il y ait eu si peu de presse à grimper sur son ft rocher. On en a fait une fâcheuse qui n'aime que la solitude ; on lui a « associé la douleur et le travail ; et enfin on l'a faite ennemie des dite vertissemens et des jeux, qui sont la fleur de la joie et I^saïsonne* « ment de la vie. » C'est ce qu'il dit (p. 92). — Mais , mon père , je sais bien au moins qu'il y a de grands saints dont la vie a été extrêmement austère. — Cela est vrai, dit-il 5 mais aussi et il s'est toujours vu des saints polis , et des dévots civilisés , » selon ce père (p. 191); et vous verrez (p. 86) que la différence de leurs moeurs vient de celle de leurs humeurs. Écoutez-le : « Je ne nie tt pas qu'il ne se voie des dévots qui sont p&les et mélancoliques de « leur oomplexion , qui aiment le âilence et la retraite , et qui n'ont que 30 du flegme dans les veines , et de la terre sur le visage. Mais il s'en « voit assez d'autres qui sont d'une complexion plus heureuse, et qui c ont abondance de cette humeur douce et chaude , et de ce sang bénin « et rectifié qui fait la joie. » a Vous voyez de là que l'amour de la retraite et du silence n'est pas commun à tous les dévots, et que, comme je vous le disois, c'est l'effet de leur complexion plutôt que de la piété; au lieu que ces moeurs austères dont vous parlez sont proprement lé caractère d'un sauvage et d'un farouche. Aussi vous led verrez placées entre les moeurs ridicules et brutales d'un fou mélancolique, dans la descriptioa que le

P. Le Moine en a faite au ceptième livre de ses Peintures müraks, Bn voici quelques traits: « Il est sans yeux pour les beautés de l'art et de la naa ture. Il croiroit s'être chargé d'un fardeau incommode , s'il avoit pris «quelque matière déplaisir pour soi. Les jours de fête, il se retire oc parmi les morts. Il s'aime mieux dans un tronc d'arbre ou dans une tt grotte que dans un palais ou sur un trône. Quant aux affronts et aux « injures , il y est aussi insensible que s'il avoit des yeux et des « oreilles de statue. L'honneur et la gloire sont des idoles qu'il ne con« nott point, et pour lesquelles il n'a point d'encens à offrir. Une belle « personne lui est un spectre. Bt ces visages impérieux et souverains ,

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

LETTRE IX. 91 « ces agréables tyrans qui font partout des
e80lât<è8 t^tontaires et sans « chaînes, ont le même pouvoir sur ses yeux
que le soleil sur ceux des « hiboux, etc. » — Mon révérend père, je vous
« est^re que, si vous ne m'aviez dit que le P. Le Moine est l'auteur de cette
peinture, j'aurois dit que c'eût été quelque impie qui l'auroit faite à dessein
de tourner les saints en ridicule. Car, si ce n'est là l'image d'un homme tout
à fait détaché des sentimens auxquels l'Évangile oblige de renoncer, Je
confesse que je n'y entends rien. — Voyez donc, dit-il, combien vous vous y
connoissez peu, car ce sont là des traits d'un esprit féroce et sauvage, qui
n'a pas les « affections honnêtes et naturelles qu'il devrait avoir, » comme
le P. Le Moine le dit à la fin de cette description. C'est par ce moyen qu'il «
enseigne la vertu et la philosophie chrétienne, » selon le dessein qu'il en
avoit dans cet ouvrage, comme il le déclare dans l'avertissement Et en effet,
on ne peut nier que cette méthode de traiter de la dévotion n'agrée tout
autrement au monde que celle dont on se servoit avant nous. — Il n'y a
point de comparaison, lui dis-je, et je commence à espérer que vous me
tiendrez parole. — Vous le verrez bien mieux dans la suite, dit-il; je ne
vous ai encore parlé de la piété qu'en général. Mais, pour vous faire voir en
détail combien nos pères en ont ôté de peines, n'est-ce pas une chose bien
pleine de consolation pour les ambitieux, d'apprendre qu'ils peuvent
conservir une véritable dévotion avec un amour désordonné pour les
grandeurs ? — Eh quoi ! mon père, avec quelque excès qu'ils les
recherchent ? — Oui, dit-il, car ce ne seroit toujours que péché véniel, à
moins qu'on ne désire les grandeurs pour offenser Dieu ou l'État plus
commodément. Or, les péchés véniels n'empêchent pas d'être dévot,
puisque les plus grands saints n'en sont pas exempts. Écoutez donc Escobar
(tr. II, ex. ij, n. 17) : « L'ambition, « qui est un appétit désordonné des
charges et des grandeurs, est de soi-même un péché véniel : mais,
quand on désire ces grandeurs pour « nuire à l'État, ou pour avoir plus de
commodité d'offenser Dieu, ces circonstances extérieures le rendent
mortel. » — Cela est assez commode, mon père. — Et n'est-ce pas encore,
continua-t-il, une doctrine bien douce pour les avares de dire, comme fait
Escobar, au traité V (ex. v, n. 154) : « Je sais que les riches ne pèchent a
point mortellement quand ils ne donnent point l'aumône de leur su« perflu
dans les grandes nécessités des pauvres : Scio in gravi paupera rum

necessitate divites non dando super flua , non peccare tnortoZt*« ter ?» — En vérité, lui dis-je, si cela est, je vois bien que Je ne me connois guère en péchés. — Pour vous le montrer encore mieux, dit-il, ne pensez-vous pas que la bonne opinion de soi-même , et la complaisance qu'on a pour ses ouvrages, est un péché des plus dangereux? Et ne serez- vous pas bien surpris si Je vous fais voir qu'encore même que cette bonne opinion soit sans fondement, c'est si peu un péché^ que c'est au contraire un don de Dieu?— Est-il possible , mon père?— Oui, dit-il, et c'est ce que nous a appris notre grand P. Garasse, dans son livre françois intitulé : Somme des vérités capitales de la religion (part. II , p. 419) : « C'est un effet , dit-il , de la justice commutative ,

92 LETTRES PROVINCIALES. a que toat travail honnôte soit récompensé ou de louange , ou de sa«tisfaction Quand les bons esprits font un ouvrage excellent, ils a sont justement récompensés par les louanges publiques. Mais quand « un pauvre esprit travaille beaucoup pour ne rien faire qui vaille , et a qu'il ne peut ainsi obtenir des louanges publiques , afin que son traai vail ne demeure pas sans récompense , Dieu lui en donne une satis* c faction personnelle qu'on ne peut lui envier sans une injustice plus <E que barbare. C'est ainsi que Dieu , qui est juste , donne aux grenouilles a de la satisfaction de leur chant, a» — Voilà, lui dis-je, de belles décisions en faveur de la vanité, de l'ambition et de Tavarice. Et Tenvie, mon père, sera-t-elle plus difficile à excuser? -- Ceci est délicat, dit le père. Il faut user de la distinction du P. Bauny , dans sa Somme des péchés. Car son sentiment (chap. vu , p. 123 de la cinquième et sixième édition), est «que Tenvie du bien « spirituel du prochain est mortelle , mais que l'envie du bien temporel « n'est que vénielle. » — Et par quelle raison, mon père? — Écoutez-la, me dit-il. « Car le bien qui se trouve es choses temporelles est si mince , « et de si peu de conséquence pour le ciel , qu'il est de nulle considéra« tion devant Dieu et ses saints. » — Mais, mon père, si ce bien est si mince et de si petite considération , comment permettez-vous de tuer les hommes pour le conserver? — Vous prenez mal les choses, dit le père : on vous dit que le bien est de nulle considération devant Dieu, mais non pas devant les hommes. — Je ne pensois pas à cela, lui dis-je; et j'espère que , par ces distinctions-là , il ne restera plus de péchés mortels au monde. — Ne pensez pas cela , dit le père , car il y en a qui sont toujours mortels de leur nature , comme par exemple la paresse. — 0 mon père , lui dis-je , toutes les commodités de la vie sont donc perdues? — Attendez , dit le père ; quand vous aurez vu la définition de ce vice qu'Escobar en donne (tr. II, ex. ii , n. 81) , peut-être en jugerezvous autrement; écoutez-la : «La paresse est une tristesse de ce que les «f choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'affliger de ce « que les sacremens sont la source de la grâce ; et c'est un péché mor« tel. 9 — 0 mon père , lui dis-je , je ne crois pas que personne se soit jamais avisé d'être paresseux en cette sorte. — Aussi , dit le père , Escobar dit ensuite (n. 105) : « J'avoue qu'il est bien rare que personne c tombe jamais dans le péché de paresse. » Comprenez- vous bien par là combien il importe de bien définir les choses?— -Oui, mon père, lui dis-je , et je me souviens sur cela de vos autres définitions de l'assassinat , du guet-

apens , et des biens superflus. Et d'où vient , mon père , que vous n'étendez pas cette méthode à toutes sortes de cas, pour donner à tous les péchés des définitions de votre façon , afin qu'on ne péchât plus en satisfaisant ses plaisirs ? — U n'est pas toujours nécessaire, me dit-il, de changer pour cela les définitions des choses. Vous l'allez voir sur le sujet de la bonne chère , qui passe pour un des plus grands plaisirs de la vie , et qu'Escobar permet en cette sorte (n. 102) dans la Pratique selon notre Société : a Est-il permis de boire et de manger tout son soûl sans nécessité,

LETTRE a. 9d c et pour la seule volupté? Oui, certainement, selon Sanehez, pourra « que cela ne nuise point à la santé , parce qu'il est permis à l'appétit « naturel de jouir des actions qui lui sont propre » : an comedere , et . « Ubere usque ad taiietatem ahtque neeetsiUUe , oh solam voluptatem , tit • peceatum? Cum Sanctio négative respondeo^ modo noi^ ohtit valetu« dmi , quia heite potest appetUus naturalii tuii ocltbiw frui. » — 0 mon père , lui dis-je , voilà le passage le plus complet , et le principe le plus achevé de toute votre morale , et dont on peut tirer d'aussi commodos conclusions. Eh quoi! la gourmandise n'est donc pas même un péché véniel? — Non pas , dit-il , en la manière que je viens de dire : mais elle fleroit péché véniel , selon Escobar (n. 56) , « si, sans aucune nécessité , on « se gorgeoit du boire et du manger jusqu'à vomir , si quû te tuque ad « vomtfum ingurgitet. » « Gela suffit sur ce sujet; et je veux maintenant vous parler des facilités que nous avons apportées pour faire éviter les péchés dans les conversations et dans les intrigues du monde. Une chose des plus embarrassantes qui s'y trouve est d'éviter le mensonge , et surtout quand on voudroit bien faire accroire une chose fausse. C'est à quoi sert admirablement notre doctrine des équivoques, par laquelle «il est permis « d'user de termes ambigus, en les faisant entendre en un autre sens «qu'on ne les entend soi-même,» comme dit Sanehez {Op. mor., part. II, liv. m, chap. vi, n. 18). — Je sais cela, mon père, lui dis-je. — Nous l'avons tant pabUé, continua-t-il, qu'à la fin tout le monde en est instruit. Mais savez-vous bien comment il faut faire quand on ne trouve point de mots équivoques ? — Non , mon père. — Je m'en doutois bien, dit-il, cela est nouveau : c'est la doctrine des restrictions mentales. Sanehez la donne au même lieu : « On peut jurer, dit-il, qu'on « n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en enten« dant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on oE fût né , ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille , « sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui le puisse « faire connoître; et cela est fort commode en beaucoup de rencontres, « et est toujours très- juste . quand cela est nécessaire ou utile pour la « santé , l'honneur ou le bien. » — Gomment, mon père, et n'est-ce pas là un mensonge, et même un parjure? — Non, dit le père : Sanehez le prouve au même lieu, et notre P. Filiutius aussi (tr. XXV, chap. zi, n. 831), parce, dit-il, que «c'est « l'intention qui règle la qualité de l'action.» Et il y donne encore (n. 328) un autre moyen plus sûr d'éviter le mensonge, c'est

qu'après avoir dit tout haut : Je jure que je n'ai point fait cela, on ajoute tout bas , aujourd'hui ; ou qu'après avoir dit tout haut : Je jure , on dit tout bas , que je dis , et que l'on continue ensuite tout haut, que je n'ai point fait cela. Vous voyez bien que c'est dire la vérité. — Je l'avoue , lui dis-je; mais nous trouverions peut-être que c'est dire la vérité tout bas, et un mensonge tout haut : outre que je craindrois que bien des gens n'eussent pas assez de présence d'esprit pour se servir de ces méthodes. — Nos pères, dit-il, ont enseigné au même lieu, en faveur de ceux qui ne sauroient pas user de ces restrictions, qu'il leur suffit, pour ne point

The text on this page is estimated to be only 22.49% accurate

94 LETTRES PROVINCIALES. mentir, de dire simplement qu'ils n'ont point fait ce qu'ils ont fait, « pourru qu'ils aient en général l'intention de donner à leurs discours « le sens qu'un habile homme y donneroit. » c Ditea la vérité, il voue est arrivé bien des fois d'être embarrassé, manque de cette connoissance?-*Quelquefois, lui dis-je."-Et n'avouerez-vous pas de même, continue-t-il, qu'il seroit souvent bien commode d'être dispensé en conscience de tenir de certaines paroles qu'on donne. <— Ce seroit, Im dieu-je, mon père, la plus grande commodité du monde? <- Ecoutez donc Escobar au traité III (ei. m) n. 48), où il donne cette règle générale : «Les promesses n'obligent point, quand on n'a point «intention de s'obliger en les faisant. Or, il n'arrive guère qu'on ait « cette intention, à moins que l'on les confirme par serment ou par serment : de sorte que, quand on dit simplement : Je le ferai, on «stend « qu'on le fera si l'on ne change de volonté; car on ne veut pas se priver « par là de sa liberté, » Il en donne d'autres que vous y pouvez voir vous-même ; et il dit à la fin, « que tout cela est pris de Molina et de nos « autres auteurs, comme est Molina et alius. Mais ainsi on n'en peut pas « douter. » — O mon père, lui dis-je, je ne savais pas que la direction d'intention eût la force de rendre les promesses nulles. ^ Vous voyez, dit le père, que voilà une grande facilité pour le commerce du monde : mais ce qui nous a donné le plus de peine, a été de régler les conversations entre les hommes et les femmes; car nos pères sont plus réservés sur ce qui regarde la chasteté. Ce n'est pas qu'ils ne traitent des questions assez curieuses et assez indulgentes, et principalement pour les personnes mariées ou fiancées. » J'apprends sur cela les questions les plus extraordinaires qu'on puisse s'imaginer; il m'en donna de quoi remplir plusieurs lettres : mais je ne veux pas seulement en marquer les effets, parce que vous faites voir mes lettres à toutes sortes de personnes, et je ne voudrois pas donner l'occasion de cette lecture à ceux qui n'y chercheroient que leur divertissement. La seule chose que je puisse vous marquer de ce qu'il me montra dans leurs livres, même français, est ce que vous pouvez voir dans la Somme des péchés du P. Bauny (p. 165), de certaines petites privautés qu'il y explique, pourvu qu'on dirige bien son intention, comme à passer pour gaillard : et vous serez surpris d'y trouver (p. 148) un principe de morale touchant le pouvoir qu'il dit que les filles ont de disposer de leur virginité sans leurs parents. Voici ses termes : « Quand cela se fait du

consentement de la fille, quoique le père ait sujet de s'en plaindre, ce n'est pas néanmoins que ladite fille , ou celui à qui elle s'est prostituée , lui aient fait aucun tort, ou vîslé pour son égard la justice; car la fille est en possession de sa virginité aussi bien que de son corps ; elle en peut faire ee que bon lui semble, à l'exclusion de la mort, ou du retranchement de ses membres. » Jugez par là du reste. Je me gouvîns , sur cela, d'un passage d'un poète païen , qui a été meilleur casuiste que ces pères , puisqu'il a dit , « que la virginité d'une fille ne lui appartient pas tout entière; qu'une partie appartient au père et l'autre à la mère , sans lesquels elle n'en peut disposer même pour le mariage. » Bt je doute

The text on this page is estimated to be only 18.71% accurate

LSTTRB n. 95 qu'il Y ait aucun juge qui ne prenna pour un» loi le contraire de cette maxime du P. Bauny. Voilà tout ce que je puis dire de tout ce que j'entendis , et qui dura si longtemps, que je fus obligé de prier enfin le père de changer de ma» tièra. Il le fit et m'entretint de leurs règlemena pour les habits dee femmes en cette sorte : « Nous ne parlerons point, dit-il, de celles qui auraient l'intention impure; mais pour les autres, Esoobardit au traité I (ex. Yixi , n. ô) : < Si on se pare sans mauvaise intention, mais scolt« ment pour satisfaire à l'inclination naturelle qu'on a à la vanité , oè « naturalem fastw inclinationem^ ou ce n'est qu'un péché véniel, on « ce n'est point péché du tout. « Et le P. Bauny , «n sa Somme dm pé" ehét (chap. XLyj,p. 1094), dit « que, bien que la femme eût eonnois« sance du mauvais eifet que sa diligence à se parer opéreroit et au oorpe « et en l'âme de ceux qui la contempleroyeni ornée de riches et précteni a habits , qu'elle ne pécheroit néanmoins en s'en servant » Bt il oite entre autres notre P. Sanhex pour être du mêmeavia. — Mais , mon père , que répondent donc vos auteurs aui passages de rÊ(5^iture, qui parlent avec tant de véhémence oontre les moindres choses de cette sorte? — Lessius, dit le père, y a doctement satisfitt {de Just , lib. IV, cap. iv, d. ziv, n. 114), en disant : « que ces pas« sages de l'Ecriture n'étoient des préoeptss qu'à l'égard des femmes de ce ce temps-là , pour donner par leur modestie un exemple d'édification « aux païens, » — Et d'où a-V-il pris cela, mon père? -^11 n'importe pas d'où il l'ait pris ; il suffit que les sentimens de ces grands homnes-là sont toujours probables d'eux-mêmes. Mais le P. Le Moine a apporté un^ modération à cette permission générale ; car il ne le veut point du tout souffrir aux vieilles : c'est dans sa DèvuHon oùrfr, et entre autres .pages 127, 157, 168. «La jeunesse» dit-il, peut être parée de droit naturel, ce Il peut être permis de se parer en un ig9 qui est la fleur et la verdure « des ans. Mais il en faut demeurer là : le contre-temps seroit étrange de « chercher des roses sur la neige. Ce n'est qu'aux étoiles qu'il appartient « d'être toujours m bal, parce qu'elles ont le don de jeunesse perpé« tuelle. Le meilleur dpnc en oe point seroit de prendre conseil de la « raison et d'un bon miroir; de se rendre à la bienséance et à la néces« site, et dç se retirer quand la nuit approche. » ^ Cela est tout à fait judicieux, lui dis-je. — Mais, continua-t-il , afin que vous voyies combien nos pères ont eu soin de tout, je vous dirai que, donnant permission aux femmes de jouer , et voyant que

cette permission leur seroit souvent inutile , si on ne leur donnoit aussi le moyen d'avoir de quoi jouer, Us ont établi une autre maxime en leur faveur, qui se voit dans Escobar, au chapitre du Larcin (tr. I, ex. xci, n. 18)' il
« Une femme, a dit-il , peut jouer, et prendre pour cela de l'argent à son mari. » — En vérité, mon père, cela est bien achevé. — Il y a encore d'autres choses, néanmoins, dit le père; mais il faut les laisser pour parler des maximes plus importantes, qui facilitent l'usage des choses saintes, comme, par exemple, la manière d'assister à la messe. Nos grands théologiens , Qaspar Hurtado {de Sacr. , tr. II , d. y , dist. ii) , et Coninck (quest^e LXI^e Xiu , art. 6, n. 197) , ont enseigné sur ce sujet , « qu'il suffit

96 LETTRES PROVINCIALES. « d'être présent à la messe de corps , quoiqu'on soit absent d'esprit , « pourvu qu'on demeure dans une contenance respectueuse extérieure » ment. » Et Vasquez passe plus avant , car il dit a qu'on satisfait au pré« cepte d'ouïr la messe , encore même qu'on ait l'intention de n'en rien « faire. 3> Tout cela est aussi dans Escobar (tr.I , ex. ii , n. 74 et 107) , et encore au traité I (ex. i , n. 116) , où il l'explique par l'exemple de ceux qu'on mène à la messe par force , et qui ont l'intention expresse de ne la point entendre. — Vraiment , lui dis-je , je ne le croirois jamais , si un autre me le disoit. «^ En effet , dit-il , cela a quelque besoin de l'autorité de ces grands hommes ; aussi bien que ce que dit Escobar au traité I (ex. XI , n. 31) : « Qu'une méchante intention , comme de regarder des oc femmes avec un désir impur, jointe k celle d'ouïr la messe comme il a faut , n'empêche pas qu'on n'y satisfasse : Nec obest alia prava inc tentio, ut CLspiciendi libidinote feminas, » a Mais on trouve encore une chose commode dans notre savant Turrianus (Select. , part. II , d. xvi, dub. 7) : « Qu'on peut ouïr la moitié « d'une messe d'un prêtre , et ensuite une autre moitié d'un autre , et « même qu'on peut ouïr d'abord la fin de l'une , et ensuite le commen« cément d'une autre. » Et je vous dirai de plus qu'on a permis encore : « d'ouïr deux moitiés de messe en même temps de deux différens prêtres , a lorsque l'un commence la messe , quand l'autre en est à l'élévation ; « parce qu'on peut avoir l'attention à ces deux côtés à la fois , et que c deux moitiés de messe font une messe entière , dua? medietates unam « miêtam constituirU, » C'est ce qu'ont décidé nos PP. Bauny (tr. VI, quest. IX, p. 312), Hurtado {de Sacr., t. II, de Missa, d. v, diff. 4); Azorius (part. I, liv. VII, chap. m, quest. iii), Escobar (tr. I, ex. xi, n. 73) , dans le chapitre de la Pratique pour ouïr la messe selon notre Société, Et vous verrez les conséquences qu'il en tire dan^ ce même livre des éditions de Lyon, des années 1644 et 1646, en ces termes : « De là « je conclus que vous pouvez ouïr la messe en très-peu de temps : si , oc par exemple , vous rencontrez quatre messes à la fois qui soient telle« ment assorties ' , que , quand l'une commence , l'autreTsoit à l'évangile , « une autre à la consécration , et la dernière à la communion. » — Certainement , mon père , on entendra la messe dans Notre-Dame en un instant par ce moyen. — Vous voyez donc , dit-il , qu'on ne pouvoit pas mieux faire pour faciliter la manière d'ouïr la messe. « Mais je veux vous faire voir maintenant comment on a adouci l'usage des sacremens , et surtout celui de la pénitence ; car c'est là où vous

verrez la dernière b nignit  de la conduite de nos p res ; et vous admirerez que la d votion , qui  tonnoit tout le monde , ait pu  tre trait e par nos p res avec une telle prudence , « qu'ayant abattu cet  pouvan  tailque les d mons avoient mis   sa porte, ils l'aient rendue plus facile « que le vice , et plus ais e que la volupt  ; en sorte que le simple vivre « est incomparablement plus malais  que le bien vivre , » pour user des termes du P. Le Moine (p. 244 et 291 de sa D m tion ais e). N'est-ce pas l  un merveilleux changement? — En v rit , lui dis-je, mon p re , je ne puis m'emp cher de vous dire ma pens e. Je crains que vous ne pre niez mal vos mesures , et que cette indulgence ne soit capable de choquer

LETTRE Et. 97 plus de monde que d'en attirer. Car la messe , par exemple , est une chose si grande et si sainte , qu'il suffiroit , pour faire perdre à vos auteurs toute créance dans l'esprit de plusieurs personnes , de leur montrer de quelle manière ils en parlent. — Cela est bien vrai, dit le père, à l'égard de certaines gens : mais ne savez-vous pas que nous nous accommodons à toute sorte de personnes? Il semble que vous ayez perdu la mémoire de ce que je vous ai dit si souvent sur ce sujet. Je veux donc vous en entretenir la première fois à loisir , en différant pour cela notre entretien des adoucissements de la confession. Je vous le ferai si bien entendre que vous ne l'oublierez jamais. » Nous nous séparâmes là-dessus ; et ainsi je m'imagine que notre première conversation sera de leur politique '. Je suis , etc. DIXIÈME LETTRE ». Adoucissement que les jésuites ont apportés au sacrement de pénitence[^] par leurs maximes touchant la confession, la satisfaction, la solution , les occasions prochaines de pécher[^] la contrition et l'amour de Dieu. De Paris, ce 2 août 1656. Monsieur , Ce n'est pas encore ici la politique de la Société , mais c'en est un des plus grands principes. Vous y verrez les adoucissements de la confession, qui sont assurément le meilleur moyen que ces pères aient trouvé pour attirer tout le monde et ne rebuter personne. Il falloit savoir cela avant que de passer outre ; et c'est pourquoi le père trouva à propos de m'en instruire en cette sorte. a Vous avez vu, me dit-il, partout ce que je vous ai dit jusques ici, avec quel succès nos pères ont travaillé à découvrir, par leurs lumières, qu'il y a un grand nombre de choses permises qui passoient autrefois pour défendues ; mais , parce qu'il reste encore des péchés qu'on n'a pu excuser , et que l'unique remède en est la Confession , il a été bien nécessaire d'en adoucir les difficultés par les voies que j'ai maintenant à vous dire. Et ainsi, après vous avoir montré, dans toutes nos conversations précédentes, comment on a soulagé les scrupules qui troublaient les consciences , en faisant voir que ce qu'on croyoit mauvais ne l'est pas , il reste à vous montrer en celle-ci la manière d'expier facilement ce qui est véritablement péché , en rendant la confession aussi aisée qu'elle étoit difficile autrefois. — Et par quel moyen , mon père ? — C'est , dit-il, par ces subtilités admirables qui sont propres à notre Compagnie, et que nos pères de Flandre appellent , dans l'Image de notre premier siècle (liv. III, or. i, p. 401 , et liv. I, chap. 11), « de pieuses et saintes » finesses , et un saint artifice de dévotion , *piam et religiosam calliditatem* . Depuis que J'ai écrit cette lettre , j'ai vu le livre du Paradis ouvert

par cent dévotions aisées à pratiquer, par ie P. Barry, et celui de la Marque de prédestination, par le P. Binet : ce sont des pièces dignes d'être vues. 2. Cette lettre fut faite de concert avec Arnauld. Pascal i '

98 LETTRES PROVINCIALES. « f^{ff}i, et pteloHi ioliftiam , » au liv. m (chap. yiii) ; c'est par le moyen de ces inrentiofift« que les crimes s'eiplent aujourd'hui alacriWt avec plus « d'ailégresse et d'ardeur qu'ils ne se commettoknt autrefois ; en sorte « que plusieurs personnes effacent leurs taches aussi promptement « qu'ils les contractent , ptofifiK vl0 cUiw maeuias eofOrahvMt[^] qtêam « êluunt[^] » Comme il est dit an ménie lieu. [^] Apprenez-moi donc, Je TOUS prie, mon père, Ces finsnes si salutaires. [^] Il y en a |>lu8ieur8, me dit-il \$ car, comme il se trente beaucoup de choses pénibles dans la confession , <m a apporté des adoueissemens à ehacime ; et parce que les principales peines qui s'y rencontrent sont la honte de confesser de certains péchés , le soin d'en exprimer les circonstances , la pénitence qu'il en faut faire, la résolution de n'y plus tomber, la fuite des occasions prochaines qui y engagent , et le regret de les avoir commis , j'espère TOUS montrer aujourd'hui qu'il ne reste presque rien de fâcheux en tout cela , tant on a eu soin d[^]ôter toute l'amertume et toute l'aigreur d'un remède si nécessaire. « Car, pour commencer par la peine qu'on a de confesser de certains péchés, comme tous n'ignorez paâ qu'il est souvent assez important de se conserver dans l'estime de son confesseur, n'est-ce [^]as une chose bien commode de permettre , comme font nos pères , et entre autres Escobar , qui cite encore Suarez (tr. VII , art. 4, n. 135) , « d'avoir deux «c confesseurs , l'un pour les péchés mortels , et l'autre pour les véniels , « afin de se maintenir en bonne réputation auprès de son confesseur « ordinaire, uti honamfamam apud ordinarium tueatur, pourvu qu[^]on c ne prenne pas de là occasion de demeurer dans le péché mortel[^] » Et il donne ensuite un autre subtil moyen pour se confesser d'un péché , même à son confesseur ordinaire , sans qu'il s'aperçoive qu'on l'a commis depuis la dernière confession. « C'est , dit-il, de faire une confession «c générale , et de confondre ce dernier péché avec les autres dont on a s'accuse en gros. » Il dit encore la même chose {Princ, , ex. ii , n. 73). Et vous avouerez, je m'assure, que cette décision du P, Bauny (Théol, mor., tr. IV, quest. xv, p. 137) soulage encore bien la honte qu'on a de confesser ses rechutes, c que, hors de certaines occasions, qui c n'arrivent que rarement , le confesseur n'a pas droit de demander si « le péché dont on s'accuse est un péché d'habitude , et qu'on n'est pas a obligé de lui répondre sur cela, parce qu'il n'a pas droit de donner à « son pénitent la honte de déclarer ses rechutes fréquentes. » — Comment, mon père! j'aimerois autant dire qu'un

médecin n'a pas droit de demander à son malade s'il y a longtemps qu'il a la fièvre. Les péchés ne sont-ils pas tous différents selon ces différentes circonstances et le dessein d'un véritable pénitent ne doit-il pas être d'exposer tout l'état de sa conscience à son confesseur avec la même sincérité et la même ouverture de cœur que s'il parloit à Jésus-Christ, dont le prêtre tient la place ? Or , n'est-on pas bien éloigné de cette disposition quand on cache ses rechutes fréquentes , pour cacher la grandeur de son péché ? » Je vis le bon père embarrassé là-dessus : de sorte qu'il pensa à éluder cette difficulté plutôt qu'à la résoudre , en m'apprenant une autre de leurs règles, qui établit seulement un nouveau désordre, sans justi

The text on this page is estimated to be only 16.38% accurate

LKTTRB X. 99 fier en auetine f orte eette déoiiion dn P. Bavoy « q«i est , à mon sens , une de leurs plus pernicieuses maximes, et des plus propres à en^tenir les yicieux dans leurs mauyaiaes habitudes. « Je demeure d'ac* eord, me dit-il , que l'habitude augmente la malice du péché , mais elle n'en change pas la nsture : et c'est pourquoi on n'est pas obligé à s'en confesser, selon la règle de nos pères ^ qu'BsoobftT rapporte {Frint., ex. u, n. 89), « qu'on n'est obligé de confesser que les oirconstancees c qui changent l'espèce du péché, et non pas eelles qui l'aggravent. • c C'est selon cette règle que notre P. Oranados dit {In ft pùtu, oont. m , t. IX , d. iz , n. 23) , cque , si on a mangé de la viande en carême , il suf« fit de s'accuser d'avoir rompu le jeûne ^ sans dire si c'est en mangeant « de la viande, ou en faisant denx repas maigres; > et selon notre P. Reginaldus (tr. I, liv. YI, chap. it, b. 114) f c un devin qui s'est « servi de l'art diabolique n'est pas obligé à déclarer eette oir6onstance; « mais il suffit de dire qu'il s'est mêlé dedetiner , sans exprimer éI o^est « par la chiromancie ^ eu par un pacte avec le démon; » et Fagnndesi de notre Société (part. II, liv. IT, chap. ni, n. 17), dit aussi : * Le « rapt n'est pas une cireonstance qu'on soit tenu de découvrir quand la « fille y a consenti. » Notre P. Eseobàt rapporte tout cela au mette lieu (n. 41 , 61 , 62) , avec plusieurs ailtres décisions aisec ourieuseo dee circonstances qu'on n'est pas obligé de eontteser. Vous pouvea letf y voir vous^ême. -«• Voilà ^ lui dis^je^ des «rtifloif de (Mvofièti bien acoommodans. — Tout cela néanmoins ^ dit>ili ne seroit fien^ si on n'avoit de pltie adouoi la pénitence ^ qui est une des choses qui éloignotent davaittage de la confession^ Mais ^maintenant les plus délicats no la sauroiéfit plus appréhender, après ce que nous avens soutenu dans nos thèses dit éollége de Glermont, « que, si le confesseur impoM une pémienoo (K>nv«flc nable. tonvenientem^ et qu'on ne veuille pas néanmoins l'âcceinef , « on peut se retirer en rononeant à l'absolution et à la péniteneo Iffi« posée. • Bt Bseobar dit encore dans la Pratiqué dé lé péfiitence , selon notre Société (tr. Vil , ex^ iV, n. 188) , * que ^ si le pénitent déclate qu'il « yeut remettre à l'autre monde à faire pénitenoo, et souffrir eu pilt^« toire toutes les peines qui lui sent dues^ alots le confessdtir doit lui « imposer une pémtenoe bion légère pour l^intégrité du ëaorément , et a principalement sHl fecofifiolt qu'il n'en aéecepteroit pàè tme p\ns « grande. » <^ Je crois « lui dis^je 4 que ^ 6i ceH étoit f ofi no devf oit

plus appeler la confession le sacrement de pénitence. -^ tOns avéÉ tort , dit-
' il; car au moins on en donne toujouH quekfti'uno pour la fbrnie. ^ Mais,
mon {}dire^ jugea-totië qti'tin hottffle soit dighè de fêëevoif l'itbsolution
quand il ne vêtit tion faire do pénible pour expief ses offenses? Et quand des
personnoë sont en éet état, fié devrlèz-Vous pas plutôt leur retenir leurs
péchés que de les leur temeltfe? Avez-votis l'idée Véf ltable de l'étendue de
votre ministère? et ne savez-vous pas que vous y exercez le pouvoir de lier
et de délier? Ctoyez-vouS qu'il soit permis de donner l'absolution
indifTéremment à tous ceux qui la detnatident, sans reoonnoltre auparavant
si Jésus-Christ délie dan5 le ciel ceux que tous déliez sur la teTre?*>i^Bh
quoil dit le père, pensez- vous que tiotts jgno*

100 LETTRES PROVINCIALES. rions « que le confesseur doit se rendre juge de la disposition de son « pénitent, tant parce qu'il est obligé de ne pas dispenser les sacrements à ceux qui en sont indignes , Jésus-Christ lui ayant ordonné « d'être dispensateur fidèle , et de ne pas donner les choses saintes aux « chiens, que parce qu'il est juge , et que c'est le devoir d'un juge' de « juger justement, en déliant ceux qui en sont dignes, et liant ceux qui « en sont indignes , et aussi parce qu'il ne doit pas absoudre ceux que «c Jésus-Christ condamne?»— De qui sont ces paroles-là, mon père? — De notre P. Filiutius, répliqua-t-il (t. I, tr. VII, n. 354). — Vous me surprenez , lui dis-je ; je les prenois pour être d'un des Pères de l'Église. Mais , mon père , ce passage doit bien étonner les confesseurs , et les rendre bien circonspects dans la dispensation de ce sacrement, pour reconnoître si le regret de leurs pénitens est suffisant, et si les promesses qu'ils donnent de ne plus pécher à l'avenir sont recevables. — Cela n'est point du tout embarrassant , dit le père : Filiutius n'avoit garde de laisser les confesseurs dans cette peine ; et c'est pourquoi , ensuite de ces paroles , il leur donne cette méthode facile pour en sortir : « Le confesseur peut aisément se mettre en repos touchant la disposition de son pénitent; car, s'il ne donne pas des signes suffisans de « douleur , le confesseur n'a qu'à lui demander s'il ne déteste pas le péché dans son âme , et s'il répond que oui , il est obligé de l'en croire. « Et il faut dire la même chose de la résolution pour l'avenir, à moins « qu'il y eût quelque obligation de restituer , ou de quitter quelque « occasion prochaine. » — Pour ce passage, mon père , je vois bien qu'il est de Filiutius. — Vous vous trompez , dit le père : car il a pris tout cela mot à mot de Suarez {In 3 part. , t. IV, disp. xxxii, sect. ii , n. 2). — Mais , mon père , ce dernier passage de Filiutius détruit ce qu'il avoit établi dans le premier ; car les confesseurs n'auront plus le pouvoir de se rendre juges de la disposition de leurs pénitens , puisqu'ils sont obligés de les en croire sur leur parole , lors même qu'ils ne donnent aucun signe suffisant de douleur? Est-ce qu'il y a tant de certitude dans ces paroles qu'on donne , que ce seul signe soit convaincant ? Je doute que l'expérience ait fait connoître à vos pères que tous ceux qui leur font ces promesses les tiennent, et je suis trompé s'ils n'éprouvent souvent le contraire. — Cela n'importe, dit le père; on ne laisse pas d'obliger toujours les confesseurs à les croire : car le P. Bauny , qui a traité cette question à fond dans sa Somme des péchés (chap. xlvii, p. 1090, 1091 et 1092), conclut « que toutes les fois que ceux qui

réci« deviennent souvent , sans qu'on y voie aucun amendement , se présentent «c au confesseur , et lui disent qu'ils ont regret du passé et bon dessein « pour l'avenir, il les en doit croire sur ce qu'ils le disent, quoiqu'il a soit à présumer telles résolutions ne passer pas le bout des lèvres. Et « quipiqu'ils se portent ensuite avec plus de liberté et d'excès que jamais « dans les mêmes fautes , on peut néanmoins leur donner l'absolution « selon mon opinion. » Voilà, je m'assure , tous vos doutes bien résolus. — Mais , mon père , lui dis-je , je trouve que vous imposez une grande charge aux confesseurs , en les obligeant de croire le contraire de ce qu'ils voient. — Vous n'entendez pas cela, dit-il; on veut dire par là

LETTRE X. 101 qu'ils sont obligés d'agir et d'absoudre , comme s'ils croyoient que cette résolution fût ferme et constante, encore qu'ils ne le croient pas en effet. Et c'est ce que nos PP. Suarez et Filiutius expliquent ensuite des passages de tantôt. Car , après avoir dit « que le prêtre est obligé de « croire son pénitent sur sa parole , » ils ajoutent « qu'il n'est pas nécessaire que le confesseur se persuade que la résolution de son pénitent s'exécutera, ni qu'il le juge même probablement; mais il suffit qu'il pense qu'il en a & l'heure même le dessein en général , quoiqu'il « doive retomber en bien peu de temps. Et c'est ce qu'enseignent tous nos auteurs, ita docent omnes auctores, » Doutez-vous d'une chose que nos auteurs enseignent? — Mais, mon père, que deviendra donc ce que le P. Pétau a été obligé de reconnoître lui-même dans la préface de la Pénitence publique (p. 4), « que les saints Pères, les docteurs et « les conciles sont d'accord , comme d'une vérité certaine , que la pénitence qui prépare à l'eucharistie doit être véritable , constante , <c courageuse, et non pas lâche et endormie, ni sujette aux rechutes et « aux reprises ?— Ne voyez-vous pas, dit-il, que le P. Pétau parle de l'ancienne Église ? Mais cela est maintenant si peu de saison , pour user des termes de nos pères, que, selon le P. Bauny , le contraire est seul véritable ; c'est au traité IV (quest. xv, p. 95) : « Il y a des auteurs qui « disent qu'on doit refuser l'absolution à ceux qui retombent souvent dans les mêmes péchés , et principalement lorsque , après les avoir <c plusieurs fois absous , il n'en parolt aucun amendement : et d'autres qui disent que non. Mais la seule véritable opinion est qu'il ne faut point « leur refuser l'absolution : et encore qu'ils ne profitent point de tous « les avis qu'on leur a souvent donnés , qu'ils n'aient pas gardé les promesses qu'ils ont faites de changer de vie , qu'ils n'aient pas travaillé à se purifier, il n'importe : et, quoi qu'en disent les autres, la véritable opinion, et laquelle on doit suivre, est que, même en tous ces « cas, on les doit absoudre ; » et traité IV (quest. xxii , p. 100) : « qu'on « ne doit ni refuser, ni différer l'absolution à ceux qui sont dans des «péchés d'habitude contre la loi de Dieu, de nature, et de l'Eglise, « quoiqu'on n'y voie aucune espérance d'amendement , et tamen emenda* « tionis futuras nulla spes appareat, » — Mais , mon père , lui dis-je , cette assurance d'avoir toujours l'absolution pourroit bien porter les pécheurs.... — Je vous entends, dit-il en m'interrompant; mais écoutez le P. Bauny (quest. xv) : « On peut « absoudre celui qui avoue que l'espérance d'être absous l'a porté à pécher avec plus de facilité qu'il n'eût fait sans

cette espérance. > Et le P. Gaussin, défendant cette proposition, dit (p. 211 de sa Réponse à la Théologie morale) , « que , si elle n'étoit véritable , l'usage de la confes« sion seroit interdit à la plupart du monde; et qu'il n'y auroit plus c d'autre remède aux pécheurs qu'une branche d'arbre et une corde. » — O mon père ! que ces maximes-là attireront de gens à vos confessionnaux!— Aussi , dit-il, vous ne sauriez croire combien il y en vient : « nous sommes accablés et comme opprimés sous la foule de nos péni. lens , pœnitentium numéro ohruimur , » comme il est dit en VImage ae notre premier siècle (liv. III, chap. vai). — Je sais, lui dis-je, uu

102 LETTRES PROVINCULES. moyen facile de tous décharger de cette presse. Ce seroit seulement, mon père , d'obliger les pécheurs à quitter les occasions prochaines : TOUS vous soulageriei assez par cette seule invention. — Nous ne cherchons pas ce soulagement, dit[^]; au contraire : car, comme il est dit dans' le même livre (liv. III, chap. vn, p. 374) : « Notre Société a pour oc but de travailler à établir les vertus, de fà.ire la guerre aux vices, et « de servir un gruid nombre d'âmes. » Et comme il y a peu d'âmes qui veuillent quitter les occasions prochaines, on a été obligé de définir ce que c'est qu'occasion prochaine ; comme on voit dana Escobar , en la Pratique âe notre SoHété (tr. VII , ex. iv, n. 226) : « On n'appelle pas « occasion prochaine celle où Ton ne pèche que rarement, comme de tt pêcher par un transport soudain avec celle avec qui on demeure , trois « ou auatre fois par an ; » ou , selon le P. Bauny , dans son livre françois , une ou deux fois par mois (p. 10S2) ; et encore page 1089 , où il deioiande « ee qu'on doit faire entre les maîtres et servantes , cousins « et cousines qui demeurent ensemble , et qui se portent mutuellement « à pêcher par cette occasion. » — 11 les faut séparer , lui dis-je. — C'est ce qu'il dit aussi , « si les rechutes sont firéquentes et presque journaa lières : mais s'ils n'pflfensent que rarement par ensemble , comme se« roit une ou deux fois le mois , et qu'ili[^] ne puissent se séparer sans a grande incommodité et dommage , on pourra les absoudre , selon ces a auteurs , et entre autres Suares , pourvu qu'ils promettent bien de ne a plus pêcher, et qu'ils aient un vrai regret du passé. » Je l'entendis bien ; car il m'avoit déjà appris de quoi le confesseur se doit contenter pour juger de ce regret. « Et le P. Bauny , continua-t~il , permet (p. 1083 et 1084) à ceux qui sont engagés dans les occasions prochaines , a d'y a demeurer , quand ils ne les pourroient quitter sans bailler sujet au a monde de parler, ou sans en recevoir de l'incommodité. » Et il dit de même en sa Théologie morale (tr. IV, de Fœnit, , quaest. xiii, p. 93, et quaest. xiv, p. 04) , « qu'on peut et qu'on doit absoudre une femme qui a « che; elle un homme avec qui elle pèche souvent, si elle ne le peut faire a sortir honnêtement, ou qu'elle ait quelque caus.e de le retenir, si non « potest honeste ejieere , aut habeat aUquam causam retinendit pourvu flc qu'elle se propose bien de ne plus pêcher avec lui. » — 0 mon père, lui dis-je, l'obligation de quitter les occasions est bien adoucie , si on en est dispensé aussitôt qu'on en recevroit de l'incoipmodité : mais je crois au moins qu'on y est obligé , selon vos pères, quand il n'y a

point de peine?— Oui, dit le père , quoique toutefois cela ne soit pas sans exception. Car le P. Bauay dit au même lieu : a Il est permis à toutes sortes de personnes d'entrer dans les lieux de débauché pour y convertir des femmes perdues , quoiqu'il soit bien vrai<K semblable qu'on y péchera : comme si on a déjà éprouvé souvent « qu'on s'est laissé aller au péché par la vue et les cajoleries de ces <c femmes. Et encore qu'il y ait des docteurs qui n'approuvent pas cette « opinion , et qui croient qu'il n'est pas permis de mettre volontairement son salut en danger pour secourir son prochain , je ne laisse pas d'en< brasser très-volontiers cette opinion qu'ils combattent. » — Voilà , mon père, une nouvelle sorte de prédicateurs. Mais sur quoi se fonde le

The text on this page is estimated to be only 23.40% accurate

WÎTTRB X. 103 P. Bauny pour leur donniBr cette mission T — C'est, me dit-il, sur un de ses principes qu'il donne au même lieu après Basile Ponce. Je vous en ai parlé autrefois, et je crois que vous vous en souvenez. C'est oc qu'on peut recliècher une occasion directement et par elle-même, a primo ^t per se , pour le bien temporel ou spirituel de soi ou du proa chain. » Ces passages me firent tant d'horreur, que Je pensai rompra là-dessus : mais je mç retins , afin de le laisser aller jusqu'au bout , et me contentai de lui dire : « Quel rapport y a-t-il , mon père , de cette doctrine à celle de l'Évangile , qui oblige « à s'arracher les yeux , et à re« trancher les choses Us plus nécessaires quand elles nuisent au salut? » Et comment pouve;c-vous concevoir qu'un homme qui demeure volontairement dans les occasions des péchés les déteste sincèrement? N'est4l pa^ visible, au contraire, qu'il n'en est point touché comme il faut, et qu'il n'est pas çncore arrivé i cette véritable cqnversiopi de cœur, qui fait autant aimer Dieu qu'on a aimé les créatures? — Gomment) dit-il, ce seroit là une véritable contrition? Il semble que vous ne sachiez pae que , comme dit le P. Pintereau en la seconde partie de l'abbé de Boisic (p. 60) : « Tous nos pères enseignent, d'un Ci commun accord, que c'e3t une erreur, et presque une hérésie, de « dira que la contrition soit nécessaire , Qt que l'attrition toute seule , « et même conçue par le seul motif des peines de l'enfer, qui exclut la c volonté d'offenser, ne suffit pas ayac le sacrement.» — Quoi, mon pèrel c'est presque un article de foi que Vattrition conçue par la seule crainte des peines suffit avec le sacrement ? Je crois que cela est particulier à vos pères. Car les autres, qui croient que l'attrition suffit avec le sacrement, yeulent au moins qu'elle soit mêlée de quelque amour de Dieu, ^t de plus, il me semble que vos auteurs mêmes ne tenoient point autrefois que cette doctrine fût si certaine. Car votre P. Suarez en parle de cette sorte (de Pœn.^ quaest. zc, art. 4, disp. zy, sect. iv, n. 17) : « Encore, dit-il, que ce soit une opinion probable que l'attrition suffit «c avec le sacrement, toutefois elle n'est pas certaine, et elle peut être a fausse, non est çetUh^ et patest ess^ falsQ, Bt si elle est fausse, l'ata trition ne suffit pas pour sauver un homme. Donc celui qui meurt « sciemment en cet état s'expose volontairement au péril moral de la « damnation éternelle. Car cette opinion r'est ni fort ancienne, ni fort 9 commune, nep valde antiqm, neç multum comtnunis,7i ^ncbez ne trouvoit pas non plus qu'elle fût si assurée , puisqu'il dit en sa Somme' (Uv. I, chap«

i][^], n, 34) > « que le malade et son confesseur qui se confia tenteroient à la mort 4fi l'attrition avec le isaprem[^]nt pécheroient (n mortellement, à cause du grand péril de damnation où le pénitent fic s'exposeroit , si l'opinion qui assur/ç que l'attrition suffit avec le sacre« ment ne se trouyoit pas véritable. » ^i Çomitplus »ussi , quand il dit (Uesp . woTf , lib. I , quaest. XT[^]xii , n. 7 , 8) , » qu'il n'çst pfts trop sûr que « Tattrition suffise avec le sacrement. » Le bon père m'arrêta li-dessus. m Eh quoi! dit-U, vous Usez donc nos auteurs? Vous fixités bien; mais vous feriez encore mieux de ne les lire qu'avec quelqu'un de nous. I{e voyez-vous pas que , pour les avoir lus tout seul , vous en avez conclu que i;e? passage;» font tort à ceux qui

104 LETTRES PROVINCULES. soutiennent maintenant notre doctrine de l'attrition, au lieu qu'on vous auroit montré qu'il n'y a rien qui les relève davantage? Car quelle gloire est-ce à nos pères d'aujourd'hui d'avoir en moins de rien répandu si généralement leur opinion partout, que, hors les théologiens, il n'y a presque personne qui ne s'imagine que ce que nous tenons maintenant de l'attrition n'ait été de tout temps l'unique créance des fidèles ! Et ainsi , quand vous montrez , par nos pères mêmes , qu'il y a peu d'années que cette opinion n'étoit pas certaine , que faites-vous autre chose , sinon donner à nos derniers auteurs tout Thonneur de cet établissement? ¶ Aussi Diana , notre ami intime , a pu nous faire plaisir de marquer par quels degrés on y est arrivé. C'est ce qu'il fait (part. V, art. 6 , tr. xiii) , où il dit « qu'autrefois les anciens scolastiques soutenoient que la contrition étoit nécessaire aussitôt qu'on avoit fait un péché mortel ; mais « que depuis on a cru qu'on n'y étoit obligé que les jours de fête , « et ensuite , que quand quelque grande calamité menaçoit tout le peu« pie; que, selon d'autres, on étoit obligé à ne la pas différer longtemps « quand on approche de la mort. Mais que nos t*P. Hurtado M Vasquez « ont réfuté excellemment toutes ces opinions-là , et établi qu'on n'y « étoit obligé que quand on ne pouvoit être absous par une autre voie , « ou à l'article de la mort! » Mais, pour continuer le merveilleux progrès de cette doctrine, j'ajouterai que nos PP. Fagundez (Pra?c. II, t. II , chap. IV , n. 13) , Granados {In 3 part, , contr. viii , d. m , sect. iv , n. 17), et Escobar (tr. VII, ex. iv, n. 88), dans la Pratique selon notre Société, ont décidé « que la contrition n'est pas nécessaire même à la « mort , parce , disent-ils , que , si l'attrition avec le sacrement ne suffisoit « pas à la mort, il s'ensuivroit que l'attrition ne seroit pas suffisante « avec le sacrement. » Et notre savant Hurtado (de Sacr. , d. vi), cité « par Diana (part. V, tr. IV; Miscell. , r. 193), et par Escobar (tr. VII, ex. IV, n. 91), va encore plus loin ; écoutez- le :« Le regret d'avoir péché, « qu'on ne conçoit qu'à cause du seul mal temporel qui en arrive , <c comme d'avoir perdu la santé ou son argent, est-il suffisant? Il faut « distinguer. Si on ne pense pas que ce mal soit envoyé de la main de « Dieu , ce regret ne suffit pas ; mais si on croit que ce mal est envoyé « de Dieu , comme en effet tout mal, dit Diana , excepté le péché , vient de lui, ce regret est suffisant. » C'est ce que dit Escobar en la Pratique de notre Société, Notre P. François Lamy soutient aussi la même chose (tr. VIII, disp. III, n. 13). — Vous me surprenez, mon père ; car je ne vois rien en

toute cette attrition-là que de naturel; et ainsi un pécheur se pourroit rendre digne de l'absolution sans aucune grâce surnaturelle. Or, il n'y a personne qui ne sache que c'est une hérésie condamnée par le concile. — Je l'aurois pensé comme vous, dit-il; et cependant il faut bien que cela ne soit pas. Car nos pères du collège de Clermont ont soutenu, dans leurs thèses du 23 mai et du 6 juin 1644 (col. 4, n. 1), « qu'une attrition peut être oc sainte et suffisante pour le sacrement, quoiqu'elle ne soit pas surnatu« relie ; » et dans celle du mois d'août 1643, « qu'une attrition qui n'est « que naturelle suffit pour le sacrement , pourvu qu'elle soit honnête , « ad sacramentum sufficit attritio naturalisa modo honesta. » Voilà tout

LETTRE X« 105 ce qui sa peut dire) si ce n'est qu'on Teuille
ajouter une conséquence qui se tire aisément de ces principes : qui est que
la contrition est si peu nécessaire au sacrement , qu'elle y seroit au contraire
nuisible , en ce qu'effaçant les péchés par elle-même, elle ne laisseroit rien à
faire au ^ sacrement. C'est ce que dit notre P. Valentia, ce célèbre jésuite (t.
IV, f disp. VII, quæst. viii , p. 4) : « La contrition n'est point du tout néces[a
saire pour obtenir l'effet principal du sacrement, mais au contraire . «elle y
est plutôt un obstacle, itno cibstat potius quominut effectua I « sequacur, »
On ne peut rien désirer de plus à l'avantage de l'attrition.^ Je le crois , mon
père; mais souffrez que je vous en dise mon sentiment » et que je vous fasse
voir à quel excès cette doctrine conduit. Lorsque i vous dites que Vattrition
conçtie par la seule crainte des peines suffit avec \ le sacrement pour
justifier les pécheurs, ne s'ensuit-il pas de là qu'on pourra toute sa vie expier
ses péchés de cette sorte, et ainsi être sauvé sans avoir jamais aimé Dieu en
sa vie ? Or, vos pères oseroient-ils soutenir cela? — Je vois bien , répondit
le père , par ce que vous me dites, ^ ' que vous avez besoin de savoir la
doctrine de nos pères touchant l'amour de Dieu. C'est le dernier trait de leur
morale, et le plus important de tous. Vous deviez l'avoir compris par les
passages que je vous ai cités de la contrition. Mais en voici d'autres plus
précis sur l'amour de Dieu; ne m'interrompez donc pas , car la suite même
en est considérable. Ecoutez Escobar, qui rapporte les opinions différentes
de nos auteurs sur ce sujet, dans la Pratique de V amour de Dieu^ selon
notre Société y au traité I (ex. ii , n. 21 . et tr. V , ex. iv , n. 8) sur cette
question : « Quand « est-on obligé d'avoir affection actuellement pour Dieu
? Suarez dit « que o'est assez, si on l'aime avant l'article delaniort, sans
déterminer « aucun temps ; Vasquez , qu'il suffit encore & l'article de la
mort ; d'au« très , quand on reçoit le baptême ; d'autres, quand on est obligé
d'être « contrit; d'autres, les jours de fête. Mais notre P. Castro Palao combat
«toutes ces opinions-là, et avec raison, merito. Hurtado de Mendoza «
prétend qu'on y est obligé tous les ans , et qu'on nous traite bien fac
vorablement encore de ne nous y obliger pas plus souvent : mais notre « P.
Coninck croit qu'on y est obligé en trois ou quatre ans ; Henriquez , « tous
les cinq ans ; et Filiutius dit qu'il est probable qu'on n'y est pas « obligé à la
rigueur tous les cinq ans. St quand donc ? Il le remet au « jugement des
sages. > Je laissai passer tout ce badinage, où l'esprit de l'homme se joue si
insolemment de l'amour de Dieu. « Mais, poursuivit-if, notre P. Antoine

Sirmond , qui triomphe sur cette matière dans son admirable livre de la Défense de la vertu , « où il parle françois en France, » comme il dit au lecteur, discourt ainsi au traité II (sect. i, p. 12 , 13, 14, etc.) : « Saint Thomas dit qu'on est obligé à aimer Dieu oc aussitôt après l'usage de raison : c'est un peu bientôt. Scotus, chaque « dimanche : sur quoi fondé? D'autres, quand on est grièvement tenté : oc oui, en cas qu'il n'y eût que cette voie de fuir la tentation. Sotus, « quand on reçoit un bienfait de Dieu : bon pour l'en remercier. D'au« très, à la mort: c'est bien tard. Je ne crois pas non plus que ce soit à c chaque réception de quelque sacrement : l'attrition y suffit avec la c confession, si on en a la commodité. Suarez dit qu'on y est obligé en

106 LETTRES PROVINCULES. «c un temps: mais en quel temps? Il vous en tait juge, et il n'en sait <K rien. Or, ce que ce docteur n'a pas su, je ne sais qui le sait. » Et il conclut enfin qu'on n'est obligé à autre chose , à la rigueur, qu'à observer les autres commandemens , sans aucune affection pour Dieu, et sans que notre cœur soit à lui , pourvu qu'on ne le hâisse pas. C'est ce qu'il prouve en tout son second traité. Vous le verrez à chaque page, et entre autres pages 16, 19, 24, 28 , où il dit ces mots: « Dieu, en nous a commandant de l'aimer, se contente que nous lui obéissions en ses oc autres commandemens. Si Dieu eût dit : Je vous perérai, quelque a obéissance que vous me rendiez ^ si de plus votre eœur n'est à moi; c ce motif, à votre avis , eût-il été bien proportionné à la fin que Dieu «a dû et a pu avoir? Il est donc dit que nous aimerons Dieu «n faisant « sa volonté , comme si nous l'aimions d'affection , comme si le motif de a la charité nous y portoit. Si cela arrive réellement, encore mieux: a sinon , nous ne laisserons pas pourtant d'obéir en rigueur au commana dément d'amour , en ayant les œuvres , de façon que (voyez la bonté de ce Dieu) il ne nous est pas tant commandé de l'aimer que de ne le point « haïr. » ce C'est ainsi que nos pères ont déchargé les hommes de Tobligation pénible d'aimer Dieu actuellement ; et cette doctrine est si avantageuse» que nos PP. Ânnat, Pintereau, Le Hoine, et À. Sirmond même, l'ont défendue vigoureusement, quand on a voulu la combattre. Vous n'avez qu*à le voir dans leurs réponses à lB.Théologie morale : et celle du P. Pintereau , en la deuxième partie de l'abbé de Boisic (p. 53) , vous fera juger de la valeur de cette dispense, par le prix qu'il dit qu'elle a coûté , qui est le sang de Jésus-Christ C'est le couronnement de cette doctrine. Vous y verrez donc que cette dispense de l'oblfgation fâcheuse d'aimer Dieu est le privilège de la loi évangélique par-dessus la judaïque. « Il a « été raisonnable , dit-il , que , dans la loi de grâce du Nouveau Testaa ment , Dieu levât l'obligation fâcheuse et difficile , qui étoit en la loi « de rigueur, d'exercer un acte de parfaite contrition pour être justifié, « et qu'il instituât des sacremens pour suppléer à son défaut , à l'aide a d'une disposition plus facile. Autrement, certes, les chrétiens, qui « sont les enfans , n'auroient pas maintenant plus de facilité à se remeta tre aux bonnes grâces de leur père que les Juifs , qui étoient les es« claves , pour obtenir miséricorde de leur Seigneur. » — O mon père I lui di&-je , il n'y a point de patience que vous ne mettiez à bout, et on ne peut ouïr sans horreur les choses que je vien^d'entendre. — Ce n'est pas de moi-même,

dit-il — Je le sais bien, mon père, mais vous n'en avez point d'aversion ; et , bien loin de détester les auteurs de ces maximes , vous avez de l'estime pour eux. Ne craignez-vous pas que votre consentement ne vous rende participant de leur crime ? Et pouvez-vous ignorer que saint Paul juge « dignes de mort, non seulement les auteurs des maux, mais aussi ceux qui y consentent ? » Ne suffisoit-il pas d'avoir permis aux hommes tant de choses défendues par les palliations que vous y avez apportées ? falloit-il encore leur donner l'occasion de commettre les crimes mêmes que vous n'avez pu excuser , par la facilité et l'assurance de l'absolution que vous leur en offrez , en

The text on this page is estimated to be only 24.98% accurate

LETTRE X. 107 détruisait à oe dessein la paissanoe des praires , et les ^ligeant d*al>soudre, plutôt en esclaves qu'en juges, les pécheurs les plus envieUis, sans changement de vie , sans aucun signe de regret, que des promesses cent ibis violées; sans pénitence, sHU n* en veulent point accepter; et sans quitter les occasions des vices, sHU en reçoivent de Vtncommodité f « Mais on passe encore au delà, et la licence qu'on a prise d'ébranler les règles les plus saintes de la conduite chrétienne se porte jusqu'au renversement entier de la loi de Dieu. On viole le ^and commandevMnt^ qui comprend Uldiet lee prophètes ; on attaque la piété dans le cœur on en ôte Tesprit qui donne la vie; on dit que Tamour de Dieu n'est pas nécessaire au salut; et on va même jusqu'à prétendre que cette dispense d*admer Dieu est V avantage que Jésus-Christ a apporté au monde. C'est le comble de l'impiété. Le prii du sang de Jésus-Christ sera de nous obtenir la dispense de l'aimer 1 Avant l'incarnation , on étoit obligé d'aimer Dieu ; mais depuis que Dieu a tant aimé le monde , qu'Il lui a donné son Filé unique, le monde, racheté par lui, sera déchargé de l'aimer! Btrange théologie de nos jours I On ose lever Vanathème que saint Paul prononce contre ceuaD qui n*aiment pas le Seigneur Jésus I On ruine ce que dit saint Jean , que ^t n'aime point demeure en la mort; et ce que dit Jésus-Christ même , que qui ne Vaime point ne genrde point ses préceptes! Ainsi on rend dignes de jouir de Dieu dans l'éternité ceux qui n'ont jamais aimé Dieu en toute leur vie 1 Voilà le mystère d'iniquité accompli. Ouvrez enfin les yeux, mon père; et si vous n'avez point été touché par les autres égaremens de vos casuistes, que ces derniers vous en retirent par leurs excès. Je le souhaite de tout mon cœur pour vous et pour tous vos pères; et je prie Dieu qu'il daigne leur faire connoître combien est fausse la lumière qui les a conduits jusqu'à de tels précipices, et qu'il remplisse de son amour ceux qui en osent dispenser les hommes. » Après quelques discours de cette sorte, je quittai le père, et je ne vois guère d'apparence d'y retourner. Mais n'y ayez pas de regret ; car s'il étoit nécessaire de vous entretenir encore de leurs maximes , j'ai assez lu leurs livres pour pouvoir vous en dire à peu près autant de .leur morale, et peut*être plus de leur politique, qu'il n'eût fait lui-même. Je suis , eto* ONZIÈME LETTBB ÉCajTE AUX RÉVÉRENDs vioJS» JÉSUITES. Qu^on peut réfuter par des railleries les erreurs ridicules. Précautions avec Usquelles on le doit faire; qu*elles ont été

observées par Montalte , et qu'elles ne Vont point été par les jésuites.

Bouffonneries impies du JP. Le Uoine et du P. Garasse. Pu 18 août 1656.

Mes révérends pères, J'ai lu les lettres que vous débitez contre celles que j'ai écrites à un de mes amis sur le sujet de votre morale , où l'un des principaux points

108 LETTRES PROVINCIALES. de votre défense est que je n'ai pas parlé assez sérieusement de vos maximes: c'est ce que vous répétez dans tous vos écrits , et que vous poussez jusqu'à dire^a que j'ai tourné les choses saintes en raillerie. a> Ce reproche , mes pères , est bien surprenant et bien injuste ; car en quel lieu trouvez-vous que je tourne les choses saintes en raillerie ? Vous marquez en particulier « le contrat Mohatra, et l'histoire de Jean d'Alba. » Hais est-ce cela que vous appelez des choses saintes? Vous semble-t-il que le Mohatra soit une chose si vénérable , que ce soit un blasphème de n'en pas parler avec respect? Et les leçons du P. Bauny, pour le larcin , qui portèrent Jean d'Alba à le pratiquer contre vous-mêmes , sont-elles si sacrées, que vous ayez droit de traiter d'impies ceux qui s'en moquent ? Quoi ! mes pères, les imaginations de vos auteurs passeront pour les vérités de la foi , et on ne pourra se moquer des passages d'Escobar , et des décisions si fantasques et si peu chrétiennes de vos autres auteurs, sans qu'on '^oit accusé de rire de la religion? Est-il possible que vous ayez osé redire si souvent une chose si peu raisonnable ? et ne craigniezvous point , en me blâmant de m'être moqué de vo^o égaremens , de me donner un nouveau sujet de me moquer de ce reproche , et de le faire retomber sur vous-mêmes, en montrant que je n'ai pris sujet de rire que de ce qu'il y a de ridicule dans vos livres ; et qu'ainsi , en me moquant de votre morale , j'ai été aussi éloigné de me moquer des choses saintes , que la doctrine de vos casuistes est éloignée de la doctrine sainte de l'Évangile ? En vérité , mes pères , il y a bien de la différence entre rire de la religion et rire de ceux qui la profanent par leurs opinions extravagantes. Ce seroit une impiété de manquer de "respect pour les vérités que l'esprit de Dieu a révélées : mais ce seroit une autre impiété de manquer de mépris pour les faussetés que l'esprit de l'homme leur oppose. Car, mes pères, puisque vous m'obligez d'entrer en ce discours, je vous prie de considérer que , comme les vérités chrétiennes sont dignes d'amour et de respect, les erreurs qui leur sont contraires sont dignes de mépris et de haine , parce qu'il y a deux choses dans les vérités de notre religion : une beauté divine qui les rend aimables , et une sainte majesté qui les rend vénérables ; et qu'il y a aussi deux choses dans les erreurs : l'impiété qui les rend horribles, et l'impertinence qui les rend ridicules. C'est, pourquoi , comme les saints ont toujours pour la vérité ces deux sentimens d'amour et de crainte, et que leur sagesse est toute comprise entre la crainte qui en est le principe , et l'amour

qui en est la fin , les saints ont aussi pour l'erreur ces deux sentimens de haine et de mépris, et leur zèle s'emploie également à repousser avec force la malice des impies , et à confondre avec risée leur égarement et leur folie. Ne prétendez donc pas , mes pères , de faire accroire au monde que ce soit une chose indigne d'un chrétien de traiter les erreurs avec moquerie , puisqu'il est aisé de faire connoître à ceux qui ne le sauroient pas que cette pratique est juste , qu'elle est commune aux Pères de l'Église , et qu'elle est autorisée par l'Écriture , par l'exemple des plus grands saints, et par celui de Dieu même.

LETTRE XI. 109 Car ne Toyoos-nous pas que Dieu hait et méprise les pécheurs tout ensemble, jusque-là même qu'à l'heure de leur mort, qui est le temps où leur état est le plus déplorable et le plus triste, la sagesse divine joindra la moquerie et la risée à la Tengeance et à la fureur qui les condamnera à des supplices éternels : In trUeritu vestro ridebo et tubsannabo. Et les saints , agissant par le même esprit, en useront de même , puisque , selon David , quand ils verront la punition des méchants , ils en trembleront et en riront en même temps : Videhunt jwti et tinu^nt: et super eum ridehunt, Bt Job en parle de même : In/nocens itiàsan" nahit eos. Mais c'est une chose bien remarquable sur ce sujet , que , dans les premières paroles que Dieu a dites à l'homme depuis sa chute, on trouve un discours de moquerie, et une ironie piquante^ selon les Pères. Car, après qu'Adam eut désobéi , dans l'espérance que le démon lui avoit donnée d'être fait semblable à Dieu , il parolt par l'Écriture que Dieu , en punition , le rendit sujet à la mort , et qu'après l'avoir réduit à cette misérable condition qui étoit due à son péché , il se moqua de lui en cet état par ces paroles de risée : « Voilà l'homme qui est devenu comme l'un de nous, ecce Adam quati unus ex nobis : 9 ce qui est une ironie sanglante et sensible dont Dieu le piquoit vivement , selon saint Ghrysostome et les interprètes. « Àdam^ dit Kupert, méritoit d'être raillé par cette ironie , et on lui faisoit sentir sa folie bien plus vivement par cette expression ironique que par une expression sérieuse. > Et Hugues de Saint-Victor , ayant dit la même chose , ajoute « que cette ironie étoit due à sa sottise et à sa crédulité ; et que cette espèce de raillerie est une action de justice, lorsque celui envers qui on en use l'a méritée. » Vous voyez donc , mes pères , que la moquerie est quelquefois plus propre à faire revenir les hommes de leurs égaremens , et qu'elle est alors une action de justice , parce que , comme dit Jérémie , c les actions de ceux qui errent sont dignes [de risée , à cause de leur vanité , vana sunt et risu digna, » Et c'est si peu une impiété de s'en rire, que c'est l'effet d'une sagesse divine , selon cette parole de saint Augustin : « Les sages rient des insensés, parce qu'ils sont sages, non pas de leur propre sagesse, mais de cette sagesse divine qui, rira de la mort des méchants.» Aussi les prophètes, remplis de Tesprît de Dieu, ont usé de ces mo« queries , comme nous voyons par les exemples de Daniel et d'Elie. Enfin il s'en trouve des exemples dans les discours de Jésus-Christ même ; et saint Augustin remarque que , quand il voulut humilier Nicodème , qui se croyoit habile dans l'intelligence de la loi

, « comme il le voyoit enflé d'orgueil par sa qualité de docteur des Juifs , il exerce et étonne sa présomption par la hauteur de ses demandes , et, l'ayant réduit à l'impuissance de répondre : « Quoil lui dit-il, vous êtes maître en Israël, et «vous ignorez ces choses?» Ce qui est le même que s'il eût dit: «Prince superbe, reconnoissez que vous ne savez rien. » Et saint Chrysostome et saint Cyrille disent sur cela qu'il méritoit d'être joué de cette sorte. Vous voyez donc, mes pères, que, s'il arrivoit aujourd'hui que des

110 LETTRES PROVINCIALES. personnes qui feroient les maîtres envers les chrétiens , comme Nicodème et les pharisiens envers les Juifs , ignorassent les principes de la religion, et soutinssent, par exemple ^ a qu'on peut être sauvé sans avoir jamais aimé Dieu en toute sa vie ^ « on suivroit en cell l'exemple de Jésus-Christ, en se jouant de leur vanité et de leur ignorance. Je m'assure, mes pères « que ces exemples sacrés suffisent pour void faire entendre que ce n'est pas Une conduite contraire à celle des saints de rire des erreurs et des égaremens des hommes : attremètit il faudroit blâmer celle des plus grands docteurs de l'Église qui l'ont pratiquée , comme saint Jérôme dans ses lettres et dans ses écrits contre Jovinien , Vigilance et les pélagiens; Tertullien, dans son Apologétique [Ue contre les folies des idolâtres; saint Augustin contre les religieux d'Afrique, qu'il appelle les chevelus; saint Irénée contre les gnostiques ; saint Bernard et les autres Pères de l'Église ^ qui j ayant été les imitateurs des apôtres » doivent être imités par les fidèles dans toute la suite des temps , puisqu'ils sont proposés, quoi qu'on en dise, comme le véritable modèle des chrétiens , même aujourd'hui* Je n'ai donc pas cru faillir en les suivant. Et, comme je pense l'avoir assez montré , je ne dirai plus sur ce sujet que ces excellentes paroles de Tertullien^ qui rendent raison de tout mon procédé: «Ce que j'ai fait n'est qu'un jeu avant un véritable combat. J'ai plutôt montré les blessures qu'on vous peut faire que je ne vous en ai fait. Que s'il se trouve des endroits où l'on soit excité à rire , c'est parce que les sujets étoient y portoit. U y a beaucoup de choses qui méritent d'être raillées et jouées de la sorte, de peur de leur donner du poids en les combattant sérieusement. Rien n'est plus dû à la vanité que la risée ; et d'est proprement à la vérité qu'il appartient de rire , parce qu'elle est gaie , et de se jouer de ses ennemis , parce qu'elle est assurée de la victoire. Il est vrai qu'il faut prendre garde que les railleries ne soient pas basses et indignes de la vérité. Mais à cela près^ quand on pourra à'en servir avec adresse, c'est un devoir que d'en User** Ne troublez-vous pas, mes pères, que ce passage est bien juste à notre sujet ? «Les lettres que j'ai faites jusqu'ici ne sont qu'un jeu avant un véritable combat. » Je n'ai fait encore que me jouer, « et vous montrer plutôt les blessures qu'on vous peut faire que je ne vous en ai fait. » J'ai exposé simplement vos passages sans y faire presque de réflexion. « Que si on y a été excité à rire , c'est parce que les sujets y portoit d'eux-mêmes. » Car qu'y a-t-il de plus propre à exciter à rire que de voir une

chose aussi grave que la morale Chrétienne remplie d'iniagatioùs aussi grotesijues que les vôtres? On conçoit une si haute attente de ces mafimes, qu'on dit a que Jésus-Christ" a lui-même révélées à des pères de la Société , » que quand on y trouve « qu'un prêtre qui a reçu de l'argent pour dire une messe peut, outre cela, en prendre d'autres personnes, en leur cédant toute la part qu'il a au sacrifice; qu'un religieux n'est pas excommunié pour quitter son habit lorsque c'est pour danser, pour filouter, ou pour aller incognito en des lieux de débauche ; et qu'on satisfait au précepte d'ouïr la messe en entendant quatre quarts de messe â la fois de diffé

The text on this page is estimated to be only 29.37% accurate

LETTRE XI. 111 leiw prêtres: » lors, disoje^ qu'on entend ces décisions et d'autres semblables, il est impossible que cette surprise ne fasse pas rire, parce que rien n'y porte davantage qu'une disproportion surprenante entre g« qu'on entend et oe qu'on voit. Et comment auroit-on pu traiter autrement la plupart de ces matières , puisque ce seroit « les autoriser que de les traiter sérieusement ^ > selon TertuUien? Quoi l faut-il employer la force de rSoriture et de la tradition pour montrer que o'est tuer son ennemi en trahison que de lui donner des coups d'épée par derrière, et dans une embûche; et que c'est acheter un bénéfice que de donner de l'argent comme un motif pour se le faire résigner ? Il y a donc des matières qu'il faut mépriser , et «qui méritent d'être jouées et moquées.» Enfin ce que dit cet ancien auteur, «que rien n'est plus dû à la vanité que la risée, » et le reste de ces paroles s'applique ici avec tant de justesse , et avec une force si convaincante , qu'on ne sauroit plus douter qu'on peut bien rire des erreurs sans blesser la bienséance* Et je vous dirai aussi j mes pères , qu'en en peut rire sans blesser la charité , quoique ce soit une des choses que vous me reprochez encore dans vos écrits. Car « la charité oblige quelquefois à rire des erreurs des hommes , pour les porter eux-^mêmes à en rire et à les fuir, » selon cette parole de saint Augustin : Hac tu miimcorditer irride, ut eit ridenda ac fugieihda eommendes» Bt la même charité oblige aussi quelquefois à les repousser avec colère , selon cette autre parole de saint Grégoire de Nazianze: «L'esprit de charité et de douceur a ses émotions et ses colères. » En effet , comme dit saint Augustin ^ « qui oseroit dire que la térité doit demeurer désarmée contre le mensonge , et qu'il sera permis aux ennemis de la foi d'effrayer les fidèles par des paroles fortes , et de les réjouir par des rencontres d'esprit agréables ; mais que les catholiques ne doivent écrire qu'avec une froideur de style qui endorme les lecteurs ? a> Ne voit-on pas que ^ selon cette conduite , on laisseroit introduire dans l'Église les erreurs les plus extravagantes et les plus pernicieuses , sans qu'il fût permis de s'en moquer avec mépris « de peur d'être accusé de blesser la bienséance, ni de les confondre avec véhémence, de peur d'être accusé de manquer de charité? Quoi l mes pères, il vous sera permis de dire « qu'on peut tuer pour éviter un soufflet et une injure, » et il ne sera pas permis d« réfuter publiquement une erreur publique d'une telle conséquence? Vous aurez la liberté de dire « qu'un juge peut en conscience retenir ce qu'il a

reçu pour faire une injustice, » sans qu'on ait la liberté de vous contredire?
Vous imprimerez ^ avec privilège et approbation de vos docteurs , « qu'on
peut être sauvé sans avoir jamais aimé Dieu , » et vous fermerez la bouche à
ceux qui défendront la vérité de la foi , en leur disant qu'ils blesse-^t relâchent la
charité de frères en vous attaquant, et la modestie de chrétiens en riant de
vos maximes? Je doute , mes pères, qu'il y ait des personnes à qui vous ayez
pu le faire accroire ; mais néanmoins , s'il s'en trouvoit qui en fussent
persuadés , et qui crussent que j'aurois blessé la charité que je vous dois , en
décriant votre morale , je voudrois bien qu'ils exa

112 LETTRES PROVINCULES. minassent avec attention d'où naît en eux ce sentiment. Car encore qu'ils s'imaginassent qu'il part de leur zèle , qui n'a pu souffrir sans scandale de voir accuser leur prochain , je les priois de considérer qu'il n'est pas impossible qu'il vienne d'ailleurs, et qu'il est même assez vraisemblable qu'il vient du déplaisir , secret et souvent caché à nous-mêmes , que le malheureux fonds qui est en nous ne manque jamais d'exciter contre ceux qui s'opposent au relâchement des mœurs. Et pour leur donner une règle qui leur en fasse reconnoître le véritable principe , je leur demanderai si, en même temps qu'ils se plaignent de ce qu'on a traité de la sorte des religieux, ils se plaignent encore davantage de ce que des religieux ont traité la vérité de la sorte. Que s'ils sont irrités non-seulement contre les Lettres, mais encore plus contre les maximes qui y sont rapportées , j'avouerai qu'il se peut faire que leur ressentiment parte de quelque zèle ; mais peu éclairé ; et alors les passages qui sont ici suffiront pour les éclaircir. Hais s'ils s'emportent seulement contre les répréhensions, et non pas contre les choses qu'on a reprises, en vérité, mes pères , je ne m'empêcherai jamais de leur dire qu'ils sont grossièrement abusés et que leur zèle est bien aveugle. Étrange zèle qui s'irrite contre ceux qui accusent des fautes publiques , et non pas contre ceux qui les commettent! Quelle nouvelle charité qui s'offense de voir confondre des erreurs manifestes, et qui ne s'offense point de voir renverser la morale par ces erreurs! Si ces personnes étoient en danger d'être assassinées, s'offenseroient-elles de ce qu'on les avertiroit de l'embûche qu'on leur dresse ; et au lieu de se détourner de leur chemin pour l'éviter , s'amuseroient-elles à se plaindre du peu de charité qu'on auroit eu de découvrir le dessein criminel de ces assassins? S'irritent-ils lorsqu'on leur dit de ne manger pas d'une viande, parce qu'elle est empoisonnée ; ou de n'aller pas dans une ville , parce qu'il y a de la peste? D'où vient donc qu'ils trouvent qu'on manque de charité quand on découvre des maximes nuisibles à la religion, et qu'ils croient au contraire qu'on manqueroit de charité , si on ne leur découvrait pas les choses nuisibles à leur santé et à leur vie , sinon parce que l'amour qu'ils ont pour la vie leur fait recevoir favorablement tout ce qui contribue à la conserver, et que l'indifférence qu'ils ont pour la vérité fait que non-seulement ils ne prennent aucune part à sa défense , mais qu'ils voient même avec peine qu'on s'efforce de détruire le mensonge? Qu'ils considèrent donc devant Dieu combien la morale que vos casuistes

répandent de toutes parts est honteuse et pernicieuse à l'Église ; combien la licence qu'ils introduisent dans les mœurs est scandaleuse et démesurée ; combien la hardiesse avec laquelle vous les soutenez est opiniâtre et violente. Et s'ils ne jugent qu'il est temps de s'élever contre de tels désordres , leur aveuglement sera aussi à plaindre que le vôtre , mes pères , puisque et vous et eux avez un pareil sujet de craindre cette parole de saint Augustin sur celle de Jésus-Christ dans l'évangile : « Malheur aux aveugles qui conduisent ! malheur aux aveugles qui sont conduits ! V » cecis dicitur ! vx cecis iequentibust » Mais, afin que vous n'ayez plus lieu de donner ces impressions aux

LETTRE XI. 113 autres, ni de les prendre vous-mêmes , je vous dirai, mes pères (et je suis honteux de ce que vous m'engagez à vous dire ce que je de* Trois apprendre de vous), je vous dirai donc quelles marques les Pères de l'Église nous ont données pour juger si les répréhensions partent d'un esprit de piété et de charité , ou d'un esprit d'impiété et de haine. La première de ces règles est que l'esprit de piété porte toujours à parler avec vérité et sincérité ; au lieu que l'envie et la haine emploient le mensonge et la calomnie : Splendientia et vehementia , ied rebui verts , dit saint Augustin {de Doct, ehr. , lib. IY*, cap. xxviii). Quiconque se sert du mensonge agit par l'esprit du diable. Il n'y a point de direction d'intention qui puisse rectifier la calomnie : et quand il s'agiroit de con* vertir toute la terre , il ne seroit pas permis de noircir des personnes innocentes, parce qu'on ne doit pas faire le moindre mal pour faire réussir le plus grand bien , et « que la vérité de Dieu n'a pas besoin de notre mensonge , » selon l'Ecriture {Job, xiii , 7). « Il est du devoir des défenseurs de la vérité , dit saint Hilaire (Contra Const.) , de n'avancer que des choses vraies. » Aussi , mes pères , je puis dire devant Dieu qu'il n'y a rien que je déteste davantage que de blesser tant soit peu la vérité , et que j'ai toujours pris un soin très-particulier non-seulement de ne pas falsifier, ce qui seroit horrible , mais de ne pas altérer ou détourner le moins du monde le sens d'un passage. De sorte que , si j'osois me servir, en cette rencontre, des paroles du même saint Hilaire, je pourrois bien vous dire avec lui : « Si nous disons des choses fausses , que nos discours soient tenus pour infâmes; mais si nous montrons que celles que nous produisons sont publiques et manifestes , ce n'est point sortir de la modestie et de la liberté apostolique de les reprocher. » Mais ce n'est pas assez, mes pères, de ne dire que des choses vraies, il faut encore ne pas dire toutes celles qui sont vraies ; parce qu'on ne doit rapporter que les choses qu'il est utile de découvrir , et non pas celles qui ne pourroient que blesser sans apporter aucun fruit. Et ainsi , comme la première règle est de parler avec vérité , la seconde est de parler avec discrétion. « Les méchants, dit saint Augustin {Ep, viii), persécutent les bons suivant l'aveuglement de la passion qui les anime; au lieu que les bons persécutent les méchants avec une sage discrétion : de même que les chirurgiens considèrent ce qu'ils coupent , au lieu que les meurtriers ne regardent point où ils frappent. » Vous savez bien, mes pères , que je n'ai pas rapporté des maximes de vos auteurs celles qui vous auroient été les plus sensibles , quoique j'eusse pu le

faire , et même sans pécher contre la discrétion , non plus que de savans hommes et très- catholiques, mes pères, qui l'ont fait autrefois; et tous ceux qui ont lu vos auteurs savent aussi bien que vous combien en cela je vous ai épargnés : outre que je n'ai parlé en aucune sorte contre ce qui vous regarde chacun en particulier ; et je serois fâché d'avoir rien dit des fautes secrètes et personnelles, quelque preuve que j'en eusse. Car je sais que c'est le propre de la haine et de l'animosité , et qu'on ne doit jamais le faire , à moins qu'il n'y en ait une nécessité bien pressante pour le bien de l'Eglise. U est donc visible q^e je n'ai manqué en aucune Pascal 1 8

114 LETTRES PROVINCIALES. sorte à la discrétion, dans ce que j'ai été obligé de dire touchant les maximes de votre morale , et que tous avez plus de sujet de vous louer de ma retenue que de vous plaindre de mon indiscretion. La troisième règle , mes pères , est que , quand on est obligé d'user de quelques railleries , l'esprit de piété porte à ne les employer que contre les erreurs , et non pas contre les choses saintes ; au lieu que l'esprit de bouffonnerie, d'impiété et d'hérésie, se rit de ce qu'Uly a de plus sacré. Je me suis déjà justifié sur ce point; et on est bien éloigné d'être exposé 4^{oe} vice quand on n'a qu'à parler de» opinions que j'ai rapportées de vos auteurs. Enfin, mes pères, pour abrégé ces règles, Je ne vous dirai plus que celle-ci , qui est le principe et la fin de toutes les autres : c'est que l'esprit de charité porte à avoir dans le cœur le désir du salut de ceux contre qui on parle , et à adresser ses prières à Dieu en même temps qu'on adresse ses reproches aux hommes. « On doit toujours, dit saint Augustin {Ep, y) , conserver la charité dans le cœur , lors même qu'on est obligé de faire au dehors des choses qui paraissent rudes aux hommes, •t de les frapper avec une âpreté dure , mais bienfaisante , leur utilité devant être préférée à leur satisfaction. » Je crois, mes pères, qu'il n'y a rien dans mes Lettres qui témoigne que je n'aie pas eu ce désir pour vous ; et ainsi la charité vous oblige à croire que je l'ai eu en effet , lorsque vous n'y voyez rien de contraire. Il paroît donc par là que vous ne pouvez montrer que j'aie péché contre cette règle , ni contre aucune de celles que la charité oblige de suivre ; et c'est pourquoi vous n'avez aucun droit de dire que je l'aie blessée en ce que j'ai fait. Mais si vous voulez , mes pères , avoir maintenant le plaisir de voir en peu de mots une conduite qui pèche contre chacune de ces règles , et qui porte véritablement le caractère de l'esprit de bouffonnerie , d'envie et de haine , je vous en donnerai des exemples ; et , afin qu'ils vous soient plus connus et plus familiers , je les prendrai de vos écrits mêmes. Car , pour commencer par la manière indigne dont vos auteurs parlent des choses saintes , soit dans leurs railleries , soit dans leurs galanteries , soit dans leurs discours sérieux, trouvez -vous que tant de contes ridicules de votre P. Binet , dans sa Consolation des malades , soient fort propres au dessein qu'il avoit pris de consoler chrétiennement ceux que Dieu afflige? Direz-vous que la manière si profane et si coquette dont votre P. Le Moine a parlé de la piété dans sa Dévotion aisée soit plus propre à donner du respect que du mépris pour l'idée qu'il forme de la vertu chrétienne? Tout son Œuvre des Peintures

morales respire-t-il autre chose , et dans sa prose et dans ses vers , qu'un esprit plein de la vanité et des folies du monde? Est-ce une pièce digne d'un prêtre que cette ode du septième livre intitulée : « Blâme de la pudeur , où il est montré que toutes les belles choses sont rouges, ou sujettes à rougir?» C'est ce qu'il fit pour consoler une dame , qu'il appelle Delphine , de ce qu'elle rougissoit souvent. Il dit donc , à chaque stance , que quelquesunes des choses les plus estimées sont rouges , comme les roses , les grenades, la bouche, la langue; et c'est parmi ces galanteries, honteuses à un religieux , qu'il ose mêler insolemment ces esprits bienheureux

The text on this page is estimated to be only 19.87% accurate

ETTRE XI. 115 qui uiiistoit da?&nt Diau , tt dont les elirétiait ne
doivant parler qu*aveo vénération. Les chérubins , oes glorieux Composés
de tête et de plume, Que Dieu de son esprit allume, Bt qu'il éclaire de ses
yeux; Ces illustres faces volantes Sont toujouM rouges et brûUntea, Soit du
feu de Dieu, soit du leivr, EX daus leurs flammes mutuelles Font du
mouvement de leur» aUaa Un éventail à leur olialawrMais la rougeur éclate
en toi , Delphine , avec plus d'avantage , Quand l'honneur est sur ton visage
Vêtu de pourpre comme un roi, etc. Qu'en dites-YOus, nea pères? Cetta
préfér^iM 4a la rougeur d« Delphine 4 l'avdaur de ces esprits qui n'en ont
point d'autre que la chajrité, et la comparaison d'un éventail aveo eea ailes
mystérieuses, vous paroH-eUa fort chrétienne dans una bouche qui
consacre le corps adorable de Jésus-Cloistf Je sais qu'il ne Ta dit que pour
faire le galant et pour rire; mais n'est cela qu'on appelle rire des ohoaas
saintes, fit n'est-il pas vrai que, si on lui faisoit justice, il bc sa garantiroit
pas d'une censure , quoique , pour s'en défendre , il sa servît de cette raison.
qui n'est pas eUe«>mèma moins eosurable , qu*il rapporte au livre I*' : c
que la Sorbonne n'a point de juridiction sur le Parnasse , et que les erreurs
de oe pays-là ne sont sujettes ni aux censuras , ni à l'inquisition , n comme
s'il n'étoit défendu d'être blasphonatcur et impie qu'en prose? Mais au moins
on n'en garantiroit pas par là cet autre endroit de Tavant-propoa du même
livre i « que l'eau de la rivi^ au bord de laquelle il a composé ses vers est ai
propre à Caire des poètes , que , quand on en feroit de l'eau bénite , elle ne
ohasseroit pas le démon de la poésie ; » non plus que oe^ lui-oi de votre P.
Garasse , dans sa Somme des vérités eapUaUe delà religion (p. 649), où il
joint le blasphème à l'hérésie, en parlant du mystère sacré de Pinoarnation
en cette sorte : a La personnalité humaine a été comme entée ou mise à
cheval sur la personnalité du Verbe, i Et cet autre endroit du même auteur
(p. &10), sans en rapporter beaucoup d'autres, ^ où il dit sur le sujet du nom
de Jésus , figuré ordinairement ainsi 2 IHS , « que quelques-uns en ont dté
la eroU pour prendre les seuls caractères en cette sorte, IHS, qui est un
Jésus dévalisé. » C'est ainsi que vous traitei indignement les vérités de la
religion, contre la règle inviolable qui oblige è n*en parler qu'avec
révérence. Mais vous ne pèches pas moins contre celle qui oblige à ne
parler qu'avec vérité et discrétion. Qu'y a-t-il de plus ordinaire dans vos
écrits que la calomnie? Ceux du P. Brisaeier sont-ils sincères? Bt parle-t-il

avec vérité , quand il dit (IV» part. , p. 24 et 25) que les religieuses de Port'
Koyal ne prient pas les saints , et qu'elles n'ont point d'images dans leur

116 LETTRES PROVINCIALES. église ? Ne sont-ce pas des faussetés bien hardies , puisque le contraire parott à la vue de tout Paris ? Et parle-t-il avec discrétion , quand il déchire l'innocence de ces fiUes, dont la vie est si pure et si austère, quand il les appelle des « filles impénitentes, asacramentaires , incommuniantes , des vierges folles , fantastiques , calaganes , désespérées , et tout ce qu'il vous plaira, » et qu'il les noircit par tant d'autres médisances, qui ont mérité la censure de feu M. Tarchevêque de Paris; * quand il calomnie des prêtres dont les mœurs sont irréprochables, jusqu'à dire (I^e part. , p. 22) , « qu'ils pratiquent des nouveautés dans les confessions pour attraper les belles et les innocentes, et qu'il auroit horreur de rapporter les crimes abominables qu'ils commettent? » N'estce pas une témérité insupportable d'avancer des impostures si noires, non-seulement sans preuve , mais sans la moindre ombre et sans la moindre apparence? Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, et je remets à vous en parler plus au long une autre fois : car j'ai à vous entretenir sur cette matière , et ce que j'ai dit suffit pour faire voir combien vous péchez contre la vérité et la discrétion tout ensemble. Mais on dira peut-être que vous ne péchez pas au moins contre la dernière règle, qui oblige d'avoir le désir du salut de ceux qu'on décrie , et qu'on ne sauroit vous en accuser sans violer le secret de votre cœur, qui n'est connu que de Dieu seul. C'est une chose étrange, mes pères, qu'on ait néanmoins de quoi vous en convaincre ; que , votre haine contre vos adversaires ayant été jusqu'à souhaiter leur perte éternelle , votre aveuglement ait été jusqu'à découvrir un souhait si abominable; que , bien loin de former en secret des désirs de leur salut , vous ayez fait en public des vœux pour leur damnation ; et qu'après avoir produit ce malheureux souhait dans la ville de Caen avec le scandale de toute . l'Église, vous ayez osé depuis soutenir encore à Paris, dans vos livres imprimés, une action si diabolique. Il ne se peut rien ajouter à ces excès contre la piété : railler et parler indignement des choses les plus sacrées; calomnier les vierges et les prêtres faussement et scandaleusement; et enfin former des désirs et des vœux pour leur damnation. Je ne sais , mes pères , si vous n'êtes point confus , et comment vous avez pu avoir la pensée de m'accuser d'avoir manqué de charité , moi qui n'ai parlé qu'avec tant de vérité et de retenue , sans faire de réflexion sur les horribles violemens de la charité que vous faites vous-mêmes par de si déplorables emportemens. Enfin , mes pères , pour conclure par un autre reproche que vous me faites ,

de ce qu'entre un si grand nombre de vos maximes que je rapporte, il y en a quelques-unes qu'on vous avoit déjà objectées, sur quoi vous vous plaignez de ce que «je redis contre vous ce qui avoit été dit, » je réponds que c'est au contraire parce que vous n'avez pas profité de ce qu'on vous l'a déjà dit, que je vous le redis encore : car quel fruit a-t-il paru de ce que de savans docteurs et l'Université entière vous en ont repris partant de livres? Qu'ont fait vos PP. Annat, Caussin, Pintereau et Le Moine , dans les réponses qu'ils y ont faites , sinon de couvrir d'injures ceux qui leur a voient donné ces avis salutaires? Avez-vous supprimé les livres où ces méchantes maximes sont enseignées? Kn avez*

LETTRE XI. 117 TOUS réprimé les auteurs? En ôtes-vous devenus plus circonspects? Et n'est-ce pas depuis ce temps-là qu'Escobar a tant été imprimé de fois en France et aux Pays-Bas ; et que vos PP. Cellot , Bagot , Bauny, Lamy, Le Moine et les autres, ne cessent de publier tous les jours les mêmes choses, et de nouvelles encore aussi licencieuses que jamais? Ne vous plaignez donc plus, mes pères, ni de ce que je vous ai reproché des maximes que vous n'avez point quittées , ni de ce que je vous en ai objecté de nouvelles , ni de ce que j'ai ri de toutes. Vous n'avez qu'à les considérer pour y trouver votre confusion et ma défense. -Qui pourra voir , sans en rire , la décision du P. Bauny pour celui qui fait brûler une grange ; celle du P. Gellot , pour la restitution ; le règlement de Sanchez en faveur des sorciers ; la manière dont Hurtado fait éviter le péché du duel en se promenant dans un champ et y attendant un homme ; les complimens du P. Bauny pour éviter l'usure; la manière d'éviter la simonie par un détour d'intention, e^ celle d'éviter le mensonge, en parlant tantôt haut , tantôt bas ; et le reste des opinions de vos docteurs les plus graves? En faut-il davantage , mes pères, pour me justifier? Et y a-t-il rien de mieux « dû à la vanité et à la foiblesse de ces opinions que la risée, » selon Tertullien? Mais, mes pères, la corruption des mœurs que vos maximes apportent est digne d'une autre considération , et nous pouvons bien faire cette demande avec le même Tertullien {ad Nat, lib. II, cap. xii) : « Faut-il rire de leur folie, ou déplorer leur aveuglement? Rideam vanitatem , an exprohem caecitatemP » Je crois, mes pères , qu'on peut en rire et en pleurer à son choix : Hxc tolerahi^ lius vel ridentuTy vel flentur, dit saint Augustin {Cont. Faust. , lib. XX, cap. vi). Reconnoissez donc qu't7 y a un temps de rire et un temps de pleurer, selon l'Écriture. Et je souhaite, mes pères, que je n'éprouve pas en vous la vérité de ces paroles des Proverbes , « qu'il y a des personnes si peu raisonnables , qu'on n'en peut avoir de satisfaction , de quelque manière qu'on agisse avec eux, soit qu'on rie, soit qu'on sa mette en colère.» P. S. En achevant cette lettre, j'ai vu un écrit que vous avez publié» où vous m'accusez d'imposture sur le sujet de six de vos maximes que j'ai rapportées, ^et d'intelligence avec les hérétiques : j'espère que vous y verrez une réponse exacte , et dans peu de temps, mes pères , ensuite de laquelle je crois que vous n'aurez pas envie de continuer cette sorte d'accusation. ^

DOUZIÈME LETTRE. Réfutation des chicanes des jésuites sur Vaumône et sur la simonie. Du 9 septembre -1656. Mes révérends pères, J'étois prêt à

vous écrire sur le sujet des injures que vous me dites depuis si longtemps dans vos écrits , où vous m'appelez « impie , bouffon, ignorant, farceur, imposteur, calomniateur, fourbe, hérétique, calviniste déguisé, disciple de du Moulin, possédé d'une légion de diables , » et tout ce qu'il vous plaît. Je voulois faire entendre au monde

The text on this page is estimated to be only 25.24% accurate

118 LETTRES PROVINCIALES. pourquoi ron» mè irtLiïet Aë U
Mttê , car je «erois fftohé qu'on crût tout cela de moi; et j'arois résolu de me plaindre de tos calomnies et de tos impostures, lorsque j'ai tu vos réponses, où Vous m'on aocusez nfoimême. Vous m'ates obligé par là de changer m<m dessein; et néaniboins je ne laissefft pas de le continuer en quêlqtle Sorte , puisque j'espère, en me défendant, vous conyaincre de plus d'impostures réritables due tous ne m'en atez imputé de fausses. En Térité ^ mes pères , tous en êtes plus suspects que moi ; car il n'est pas vraisemblable qu'étant seul Comme je suis , sans force et sans aucun appui humain contre un si grand corps , et n'étant soutenu que par la térité et la sincérité , je me sois etposé à tout perdre, en tn'eiposant à être convaincu d'imposture. Il est trop aisé de découtrîr les faussetés dans les questions de fait, 6omme celle-ci. Je ne manquerois pas de gens pour m'en accuser, et la justice ne leur en seroit pas refusée. Pour tous , mes pères , tous n'êtes pas en ces termes; et tous poutez dire contre moi ce que tous toulez, sans que je trouve à qui m'en plaindre. Dans cette différence de nos conditions , je ne dois pas être peu retenu , quand d'autres considérations ne m'y engâgeroient pas. Cependant tous me traitez comme un imposteur Insigne , et ainsi tous tte forcez à repartir î mais vous satez que cela ne se peut faire sans exposer de nouveau, et inôme dans décôùttir plus & fond les points de totte morale; en quoi je doute que tous soyez bons politiques. La guerre se fait chez tous et à tos dépens ; et, quoique tous ayez pensé qu'en embrouiUant les questions pat des termes d'école , les réponses en Seroient si longues , si obscures et si épineuses , qu'on en perdrait le goût j cela ne sera peut-être pas tout à fait ainsi; car j'essayerai de tous ennuyer lé moins qu'il se peut en ce genre d'écriture. Vos maximes ont je ne sais quoi de ditertissant qui réjouit toujours le monde. Soutenez-vous au moins que o'est vous qui m'engaget d'entrer dans cet éclaircissement , et voyons qui se défendra le mieux* La première de vos impostures est sur « Topinion de Vasquez touchant l'aumône. » Souffrez donc que je l'explique nettement, pour ôter toute dDscrité de nos disputes. C'est une chose assez connue, mes pères, que, selon l'esprit de l'Église, il y a deux préceptes touchant l'aumône : l'un , de donner de son superflu dans les nécessités ordinaires des pauvres ; Tautre tle donner même de ce qui est nécessaire , selon sa condition, dans les nécessités extrêmes. C'est oe que dit Oajetan, après saint Thomas : de sorte

que, pour faire voir l'esprit de Vasque[^] touchant Tatimône , il faut montrer comment il a réglé , tant celle qu'on doit faire du superflu, que celle qu'on doit faire du nécessaire. Celle du superflu , qui est le plus ordinaire secours des pauvres , est entièrement abolie par cette seule maxime {de Eleeniosyna[^] ca(). it, n. 14) que j'ai rapportée dans mes Lettres : « Ce que les gens du monde gardent pour relever leur condition et celle de leurs parens n'est J[^]as appelé superfhi. Et ainsi à peine troutera-t-on qu'il y ait jamais de superflu dans les gens du monde , et non pas même dans les rois, m Vous toyez bien , mes pères , que , par cette définition , tous ceux qui auront de l'ambition n'auront point de superflu ; et qu'ainsi l'aumône en est anéantie à l'égard de la plupart da monde, liais , quand il arriveroil même qu'on en aaroit.

The text on this page is estimated to be only 23.47% accurate

LETTRE Xn. 119 onjieroit encore dispensé d'en donner dans les nécessités oommonas , selon Yasquez , qui s'oppose à ceux qui veulent y obliger les riches, Yoiei ses^tennes (chap. i, d. IY, n. 82) : « Gorduba^ dit^il, «nseigne que, lorsqu'on a du superflu ^ on eet obligé d'en donner à cent qui sont dans une nécessité ordinaire, au moins une partie , afin d'aecomplir le préoepte en quelque chose ; itAis cbla Hb mb plaIt pas^ ted h90 non pkîceli CAR NOUS AvoiiB MONTRÉ LB coNTRAiBB coutTe Cajetau et NaTarTo. » Ainsi , mes pères , l'obligation de oett< aumôna est absolument raillée ^ selon ce qu'il plaît à Yasquei. Pour eelle du nécessaire , qu'on est obligé de faire dans les néoessitéa extrêmes et pressantes ^ vous verres, par lefe conditions qu'il apporte pour former cette oDligation , que les plus riohes de Paris peuvent n'y être pas engagés une seule fois en leur vie. le n'en rapporterai que deux : l'une « Qtra l'oh 8At»B que le pauvre ne sera secouru d'aucun autre : Hœe intelligo et cetera omnia^ qwÉindo scio nuUum ëlium opem laturum.TO (Ghap. i , n. 38). Qu'en dites-vous , mes pères? arriverat-il souvent que dans Paris , où il y a tant de gens eharitables , on puisse savoir qu'il ne se trouvera personne pour secourir un pauvre qui s'offre à nous? Et cependant, si on n'a pas cette conooissanoë ^ on pourra le renvoyer sans secours , selon Yasques, L'autre condition est que la nécessité de ce pauvre soit telle , < qu'il soit menacé de quelque accident mortel, ou de perdre sa réputation « (n. 24 et 26) , ce qui est bien peu commun ; mais ce qui en marque encore la rareté , o'est qu'il dit (n. 46), que le pauvre qui est en cet état où il dit qu'on est obligé À lui donner l'aumône, « peut voler le riche en conscience» » Et ainsi il faut que cela soit bien extraordinaire , si ce n'est qu'il veuille qu'il soit ordinairement permis de voler. De sorte qu'après avoir détroit l'obligation de donner l'aumône du superflu* qui est la plus grande source des charités, il n'oblige les riches d'assister leé pauvres de leur néoessaife que lorsqu'il permet aux pauvres de voler les riohes. Yoilà la doctrine de Yasquez, où vous renvoyés les lecteurs pour leuf édification. Je viens maintenant à vos Impostures. Vous vous étendes d'abord sur l'obligation que Yasquee impose aux eoelésiastiques de fhire l'aumône) mais je n'en aipoint parlé , et J'en parlerai quand il vous plaira) il n'en est donc pas question ici. Pour les laïques , desquels seuls il s'agit , 11 semble que vous vouliez faire entendre que Yasquez ne parle en l'endroit que j'ai cité que selon le sens de Gajetan 4 et non pas selon le sien propre ;

mais comme il n'y a rien de plus faux , et que Vous ne l'ftvéz pas dit nettement 9 je veux croire pour votre honneur que vous ne l'avez pab ronlu dire. Vous vous plaignez ensuite hautement de ce qu'après avoir rapporté cette maxime de Yasquet : « A peine se trouvera-t-il que les gens du monde , et même les rois , aient jamais de superflu , fen «< 9oncU» que les riches sont donc à peine obligés de donner l'aumône de leur super^^ flu. » Mais que voulez- vous dire , mes pères? S'il est vrai que les riches n'ont presque jamais de superflu , n'est-il paS certain qu'ils ne seront presque jamais obligés de donner l'aumône de leur superflu? Je vous en ferois un argument en forme , si Diana , qui estime tant Yasquez , qu'il l'appelle le phénice des espriti , n'avoit tiré la même conséquence du

120 LETTRES PROVINCIALES. même principe; car, après avoir rapporté cette maxime de Vasquez, il en conclut « que dans la question, savoir si les riches sont obligés, de donner l'aumône de leur superflu , quoique l'opinion qui les y oblige fût véritable , il n'arriveroit jamais , ou presque jamais , qu'elle obligeât dans la pratique. » Je n'ai fait que suivre mot à mot tout ce discours. Que veut donc dire ceci , mes pères ? Quand Diana rapporte avec éloge les sentimens de Vasquez , quand il les trouve probables , et très-commodes pour les riches^ comme il le dit au même lieu , il n'est ni calomniateur ni faussaire , et vous ne vous plaignez point qu'il lui impose : au lieu que , quand je représente ces mêmes sentimens de Vasquez , mais sans le traiter de phénix ^}% suis un imposteur, un faussaire, et un corrompateur de ses maximes. Certainement, mes pères, vous -avez sujet de craindre que la différence de vos traitemens envers ceux qui ne diffèrent pas dans le rapport, mais seulement dans l'estime qu'ils font de votre doctrine, ne découvre le fond de votre cœur, et ne fasse juger que vous avez pour principal objet de maintenir le crédit et la gloire de votre Compagnie ; puisque , tandis que votre théologie accommodante passe pour une sage condescendance, vous ne désavouez point ceux qui la publient , et au contraire vous les louez comme contribuant à votre dessein. Mais quand on la fait passer pour un relâchement pernicieux , alors le même intérêt de votre Société vous engage à désavouer des maximes qui vous font tort dans le monde ; et ainsi vous les reconnoissez ou les renoncez , non pas selon la vérité qui ne change jamais, mais selon les divers changemens des temps, suivant cette parole d'un ancien : Omnia pro tempore , nihil pro veritate. Prenez-y garde , mes pères ; et afin que vous ' ne puissiez plus m'accuser d'avoir tiré du principe de Vasquez une conséquence qu'il eût désavouée , sachez qu'il l'a tirée lui-même (chap. i , n. 27) : » A peine est-on obligé de donner l'aumône , quand on n'est obligé à la donner que de son superflu , selon l'opinion de Cajetan et gBLON LA MiBNNB , et secundum nostram. » Confessez donc , mes pères , par le propre témoignage de Vasquez, que j'ai suivi exactement sa pensée ; et considérez avec quelle conscience vous avez osé dire, a que si l'on alloit à la source, on verroit avec étonnement qu'il y enseigne tout le contraire.» Enfin , vous faites valoir par-dessus tout ce.que vous dites, que si Vasquez n'oblige pas les riches de donner l'aumône de leur superflu, il les oblige en récompense de la donner de leur nécessaire. Mais vous avez

oublié de marquer l'assemblage des conditions qu'il déclare être nécessaires pour former cette obligation, lesquelles j'ai rapportées, et qui la restreignent si fort, qu'elles l'anéantissent presque entièrement; et, au lieu d'expliquer ainsi sincèrement sa doctrine , vous dites généralement qu'il oblige les riches à donner même ce qui est nécessaire à leur condition. C'est en dire trop , mes pères : la règle de l'Evangile ne va pas si avant : ce seroit une autre erreur , dont Vasquez est bien éloigné. Pour couvrir son relâchement, vous lui attribuez un excès de sévérité qui le rendrait répréhensible , et par là vous vous ôtez la créance de l'avoir rapporté fidèlement. Mais il n'est pas digne de ce reproche , après avoir établi , comme je l'ai fait voir , que les riches ne sont pas obligés , ni par justice , ni par charité, de donner de leur superflu, et encore moins

LETTRE Xa. 121 • du nécessaire dans tous les besoins ordinaires des pauvres , et qu'ils ne sont obligés de donner du nécessaire 'qu'en des rencontres si rares, qu'elles n'arrivent presque jamais. Vous ne m'objectez rien davantage; de sorte qu'il ne me reste qu'à faire voir combien est faux ce que vous prétendez, que Vasquez est plus sévère que Cajetan. Et cela sera bien facile , puisque ce cardinal enseigne « qu'on est obligé par justice de donner l'aumône de son superflu , même dans les communes nécessités des pauvres : parce que ,. selon les saints Pères, les riches sont seulement dispensateurs de leur superflu , pour le donner à qui ils veulent d'entre ceux qui en ont besoin. j> Et ainsi, au lieu que Diana dit des maximes de Vasquez qu'elles seront « bien commodes et bien agréables aux riches et à leurs confesseurs , » ce cardinal , qui n'a pas une pareille consolation à leur donner, déclare {de Eleem, , cap. vi) , « qu'il n'a rien à dire aux riches que ces paroles de Jésus-Christ : « Qu'il est plus facile qu'un chameau passe par à le trou d'une aiguille , que non pas qu'un riche entre dans le ciel ; » et à leurs confesseurs : « Si un aveugle en conduit un autre , ils tomberont tous deux dans le précipice ; » tant il a trouvé cette obligation indispensable l

Aussi c'est ce*que les Pères et tous les saints ont établi comme une vérité constante. « Il y a deux cas, dit saint Thomas (2-2, quæst. cxviii, art. 4, ad. 2), où l'on est obligé de donner l'aumône par un devoir de justice, ex debito legali: l'un quand les pauvres sont en danger; l'autre quand nous possédons des biens superflus ; » et (quæst. lxxxvii , art. 1 , ad. 4) : « Les troisièmes décimes que les Juifs devoient manger avec les pauvres ont été augmentées dans la loi nouvelle, parce que Jésus-Christ veut que nous donnions aux pauvres , non-seulement la dixième partie , mais tout notre superflu. » Et cependant il ne plaît pas à Vasquez qu'on soit obligé d'en donner une partie seulement , tant il a de complaisance pour les riches , de dureté pour les pauvres , d'opposition à ces sentimens de charité qui font trouver douce la vérité de ces paroles de saint Grégoire , laquelle paroît si rude aux riches du monde : « Quand nous donnons aux pauvres ce qui leur est nécessaire , nous ne leur donnons pas tant ce qui est à nous que nous leur rendons ce qui est à eux : et c'est un devoir de justice plutôt qu'une œuvre de miséricorde. » (Reg. pasU, part. III, ad. 22.) C'est de cette sorte que les saints recommandent aux riches de partager avec les pauvres les biens de la terre , s'ils veulent posséder avec eux les biens du ciel. Et au lieu que vous travaillez à entretenir dans les hommes l'ambition , qui fait qu'on n'a jamais

de superflu , et l'avarice , qui refuse d'en donner quand on en auroit ; les saints ont travaillé au contraire à porter les hommes à donner leur superflu , et à leur faire connoître qu'ils en auront beaucoup , s'ils le mesurent , non par la cupidité qui ne souffre point de bornes , mais par la piété qui est ingénieuse à se retrancher pour avoir de quoi se répandre dans l'exercice de la charité-. « Nous aurons beaucoup de superflu, dit saint Augustin, si nous ne gardons que le nécessaire : mais si nous recherchons les choses vaines , rien ne nous suffira. Recherchez , mes frères , ce qui suffit à l'ouvrage de Dieu , » c'est-à-dire à la nature , « et non pas ce qui suffit

The text on this page is estimated to be only 28.04% accurate

122 LETTRES PROVINCIALES. à votre cupidité, v qui est
Touvrage du démon : ^ et souvenez-Vous qtle le superflu des riches est le
n&essaire des pauvî^s» (in Ps, cxlvii). Je voudrais bien , mes pères , que ce
que je vous dis servît non-settlement à me justifier, ce serait peu, mais
encore à vous faire sentir et abhorrer ce qu'il y a de corrompu dans les
maximes de tos casuistes , afin de nous unir sincèrement dans les saintes
tègles de TËvangile ^ selon lesquelles noUs devons tous être jugés. Pour le
second point , qui regarde la simonie , avant qUe de répondre aux reproches
que vous me faites , j% commencerai par Téclaircissement de votre doctrine
sur ce sujet. Gomme vous vous êtes trouvés embarrassés entre les canons de
l'Ëglise qui imposent d'horribles peines aux simoniaques, et l'avarice de tant
de personnes qui recherchent cet infâme trafic , vous avez suivi votre
méthode ordinaire , qui est d'accorder aux hommes ce qu'ils désirent, et de
donner à Dieu des paroles et des apparences. Car qu'eSt-ce que demandent
les simoniaques , sinon d'avoir de l'argent en donnant leurs bénéfices? Et
c'est cela que vous avez exempté de simonie. Mais parce qu'il faut que le
nom de simonie demeure^ et qu'il y ait un sujet où il soit attaché , vous avez
choisi pour cela une idée imaginaire , qui ne vient jamais dans l'espHt des
simoniaques , et qui leur seroit inutile , qui est d'estimer l'argent considéré
en lui-même autant que le bien spirituel considéré en lui-même. Car qui
s'aviseroit de comparer des choses si disproportionnées et d'un genf e si
différent? Et cependant, pourvu qu'on ne fasse pas Cette Comparaison
métaphysique , on peut donner son bénéfice à tin àtitre , et en recevoir de
l'argent sans simonie , selon vos auteurs. C'est ainsi que vous vous jouez de
la religion pour suivre la passion des hommes; et voyez néanmoins avec
quelle gravité votre P. Valentia débite ses songes à l'endroit oitê dans mes
Lettres (t. Ill, disp. vî, quest. XVI, part. III, p^ 2044) : « Oft peut, dit-il,
donner uti bien temporel pour un spirituel en deut manières : l'iine en
prisant davantage le temporel que le spirituel , et Ce seroit simonie ; l'autre
en prenant le temporel comme le motif et la fin qui porte à donner le
spirituel , sans que néanmoins on prise le temporel plus que le spirituel ; et
alors ce n'est point simonie. Et la raison en est, que la simohie consiste à
recevoir un temporel comme le juste prix d'un spirituel. Donc , si on
demande le temporel , si petatur temporale , non pas comme le prix , mais
comme le motif qui détermine à le conférer ^ ce n'est point du tôUt simonie

, encore qu'on ait pour fin et attente principale la possession du temporel :
Minime erit simonia , Btiam si temporale principaliter iMēfiūatur et
exspectetur* » Et votre grand Sanchez n'a-t-il pas eu une tiareille
révélation, au rapport d'Escobar (tr. VI j ex. ii, n. 40)? Voici ses mots : « Si
on donne un bien temporel pour un bien spirituel , non pas comme pno;,
mais comme un motif qui porte le collateur à le donner, ou comme une
reconnaissance , si on l'a déjà reçu, est-ce simonie? Sanchez assure que non.
» (Opusc. , t. II, liv. II, chap. m, d. xxiii, n. 7.) Vos thèses de Caen, de 1644 :
« C'est une opinion probable, enseignée par plusieurs catholiques , que ce
n'est pas simonie de donner un bien temporel pour un spirituel , quand on ne
le donne pas comme prix. »

The text on this page is estimated to be only 28.26% accurate

LETTRE Xn. 123 Et quant k fënnétUË , voici sa doctrine , pareille à celle de Valentia , qui fera voir combien vous avez tort de vous plaindre de ce que j'ai dit qu'elle n'est pas conforme à celle de saint Thomas , puisque lui-même Tavoué au lieu cité dans ma lettre (t. III, disp. v, p. 1519) : • Il n'y a point, dit-il, proprement et véritablement de simonie, sinon à prendre . un bien temporel comme le prix d'un spirituel; mais, quand on le prend comme un motif qui porte à donner le spirituel , ou comme en reconnaissance de Ce qu'on l'a donné , ce n'est point simonie , au moins en conscience. » fit un peu après : « Il faut dire la même chose , encore qu'on regarde le temporel comme sa fin principale , et qu'on le préfère même au spirituel ; quoique saint Thomas et d'autres semblent dire le contraire , en ce qu'ils assurent que c'est absolument simonie de donner un bien spirituel pour un temporel, lorsque le temporel en est la fin. » Voilà , mes pères , votre doctrine de la simonie enseignée par vos meilleurs auteurs , qui se suivent en cela bien exactement. Il ne me reste donc qu'à répondre à vos impostures. Vous n'avez rien dit sur l'opinion de Valentia , et ainsi sa doctrine subsiste après votre réponse. Mais vous I Vous arrêtez sur celle de Tannerus , et vous dites qu'il a seulement décidé que ce n'étoit pas une simonie de droit divin , et vous voulez faire croire que j'ai supprimé de ce passage ces paroles , de droit divin , sur I quoi vous n'êtes pas raisonnables , mes pères t car ces termes , de droit divin ne furent jamais dans ce passage. Vous ajoutez ensuite que Tannerus déclare que c'est une simonie de droit positif. Vous vous trompez, t mes pères : il n'a pas dit cela généralement , mais sur des cas particuliers , in casibus a jure retractis , comme il le dit en cet endroit. En quoi I il fait une exception de ce qu'il avoit établi en général dans ce passage , I a que ce n'est pas simonie en conscience ; * ce qui implique que ce n'en est pas aussi une de droit positif, si vous ne voulez faire Tannerus assez f impie pour soutenir qu'une simonie de droit positif n'est pas simonie en conscience. Mais vous recherchez à dissimuler ces mots de droit divin ^ droit positif, droit naturel , tribunal intérieur et extérieur, cas exprimés dans le droit , présomption externe , et les autres qui sont peu connus, afin d'échapper sous cette obscurité, et de faire perdre la rue de vos égarements. Vous n'échapperez pas néanmoins , mes pères , par ces I Vaines subtilités : car je vous fais des questions si simples , qu'elles ne le seront point sujettes au distinguo. f Je Vous demande

donc , sans parler de droit positif, ni de présomption légale , ni de Tribunal
intérieur , si Un bénéficiaire sera simoniaque , selon toi ? En donnant
Un bénéfice de quatre mille livres de rente , et recevant dix mille francs
argent comptant, l'on ne pas comme prix du bénéfice , mais comme Un motif
qui le porte à le donner. Réponds-moi nettement , mes pères ; que faut-il
conclure sur ce cas , selon P. Vos auteurs? Tannerus ne dira-t-il pas
formellement * que ce n'est point ^ simonie en conscience , puisque le
temporel n'est pas le prix du bénéfice , Mais seulement le motif qui le fait
donner? » Valentia, vos thèses de . Caen, Sanchez et Escobar, ne
décideront-ils pas de même, que ce n'est pas simonie par la même raison?
En faut-il davantage pour excuser ce bénéficiaire de simonie? Et oseriez-vous
le traiter de simoniaque

124. LETTRES PROVINCIALES. dans vos confessionnaux y quelque sentiment que vous en ayez par vous-mêmes , puisqu'il auroit droit de vous fermer la bouche , ayant agi selon l'avis de tant de docteurs graves ? Confessez donc qu'un tel bénéficiaire est excusé de simonie , selon vous ; et défendez maintenant cette doctrine , si vous le pouvez. Voilà , mes pères , comment il faut traiter les questions pour les démêler, au lieu de les embrouiller, ou par des termes d'école, ou en changeant l'état de la question , comme vous faites dans votre dernier reproche en cette sorte. Tannerus , dites-vous , déclare au moins qu'un tel échange est un grand péché; et vous me reprochez d'avoir supprimé malicieusement cette circonstance , qui le justifie entièrement , à ce que vous prétendez. Mais vous avez tort , et en plusieurs manières. Car , quand ce que vous dites seroit vrai , il ne s'agissoit pas , au lieu où j'en parlois , de savoir s'il y avoit en cela du péché , mais seulement s'il y avoit de la simonie. Or, ce sont deux questions fort séparées: les péchés n'obligent qu'à se confesser, selon vos maximes; la simonie obligea restituer ; et il y a des personnes à qui cela paroît assez différent. Car vous avez bien trouvé des expédiens pour rendre la confession douce, mais vous n'en avez point trouvé pour rendre la restitution agréable. J'ai à vous dire de plus que le cas que Tannerus accuse de péché n'est pas simplement celui où l'on donne un bien spirituel pour un temporel , qui en est le motif même principal ; mais il ajoute encore à que l'on prise le temporel plus que le spirituel , » ce qui est ce cas imaginaire dont nous avons parlé. Et il ne fait pas de mal de charger celui-là de péché , puisqu'il faudroit être bien méchant ou bien stupide , pour ne vouloir pas éviter un péché par un moyen aussi facile qu'est celui de s'abstenir de comparer les prix de ces deux choses , lorsqu'il est permis de donner l'un pour l'autre. Outre que Valentia examinant, au lieu déjà cité , s'il y a du péché à donner un bien spirituel pour un temporel , qui en est le motif principal , rapporte les raisons de ceux qui disent que oui , en ajoutant : Sed hoc non videtur mihi satis certum; cela ne me paroît pas assez certain. Mais, depuis, votre P. Erade Bille, professeur des cas de conscience à Caen , a décidé qu'il n'y a en cela aucun péché : car les* opinions probables vont toujours en mûrissant. C'est ce qu'il déclare dans ses écrits de 1644 , contre lesquels M. Dupré , docteur et professeur à Caen , fit cette belle harangue imprimée, qui est assez connue. Car, quoique ce P. Erade Bille reconnoisse que la doctrine de Valentia, suivie par le P. Milhard , et condamnée en

Sorbonne , « soit contraire au sentiment commun, suspecte de simonie en plusieurs choses, et punie en justice, quand la pratique en est découverte , » il ne laisse pas de dire que c'est une opinion probable, et par conséquent sûre en conscience, et qu'il n'y a en cela ni simonie, ni péché, a C'est, dit-il, une opinion probable et enseignée par beaucoup de docteurs catholiques , qu'il n'y a aucune simonie , ni aucun péché à donner de l'argent , ou une autre chose temporelle pour un bénéfice , soit par forme de reconnoissance , soit comme un motif sans lequel on ne le donneroit pas, pourvu qu'on ne le donne pas comme un prix égal au bénéfice. » C'est là tout ce qu'on peut dési

LETTRE Xn. , 125 rer. Et selon toutes ces maximes vous voyez, mes pères, que la simonie sera si rare, qu'on en auroit exempté Simon même le Magicien, qui vouloit acheter le Saint-Esprit , en quoi il est l'image des simoniaques qui achètent; et Giezi, qui reçut de l'argent pour un miracle, eh quoi il est la figure des simoniaques qui vendent. Car il est sans doute que, quand Simon , dans les Actes , offrit de V argent aux apôtres pour avoir leur puissance , il ne se servit ni des termes d'acheter , ni de vendre , ni de prix , et qu'il ne fit autre chose que d'offrir de l'argent , comme un motif pour se faire donner ce bien spirituel. Ce qui étant exempt de simonie , selon vos auteurs, il se fût bien garanti de l'anathème de saint Pierre, s'il eût été instruit de vos maximes. Et cette ignorance fit aussi grand tort à Giezi , quand il fut frappé de la lèpre par Elisée ; car , n'ayant reçu de l'argent de de prince guéri miraculeusement que comme une reconnoissance , et non pas comme un prix égal à la vertu divine qui avoit opéré ce miracle , il eût obligé Elisée à le guérir , sur peine de péché mortel, puisqu'il auroit agi selon tant de docteurs graves, et qu'en pareils cas vos confesseurs sont obligés d'absoudre leurs pénitens , et de les laver de la lèpre spirituelle , dont la corporelle n'est que la figure. Tout de bon , mes pères , il seroit aisé de vous tourner là-dessus en ridicule; je ne sais pourquoi vous vous y exposez. Car je n'aurois qu'à rapporter vos autres maximes , comme celle-ci d'Escobar dans la Pratique de la simonie selon la Société de Jésus (tr. VI , ex. ii , n. 44) : « Est-ce simonie , lorsque deux religieux s'engagent l'un à l'autre en cette sorte: o Donnez-moi votre voix pour me faire élire provincial, et «je vous donnerai la mienne pour vous faire prieur? » Nullement. » Et cette autre (tr. VI, n. 14) : « Ce n'est pas simonie de se faire donner un bénéfice en promettant de l'argent, quand on n'a pas dessein de payer en effet; parce que ce n'est qu'une simonie feinte, qui n'est non plus vraie que du faux or n'est pas vrai or. » C'est par cette subtilité de conscience qu'il a trouvé le moyen , en ajoutant la fourbe à la simonie , de faire avoir des bénéfices sans argent et sans simonie. Mais je n'ai pas le loisir d'en dire davantage ; car il faut que je pense à me défendre contre votre troisième calomnie sur le sujet des banqueroutiers. Pour celle-ci , mes pères , il n'y a rien de plus grossier. Vous me traitez d'imposteur sur le sujet d'un sentiment de Lessius , que je n'ai point cité de moi-même, mais qui se trouve allégué par Escobar, dans un passage que j'en rapporte ; et ainsi , quand il seroit vrai que Lessius ne seroit pas de l'avis qu'Escobar lui attribue

, qu'y a-t-il de plus injuste que de s'en prendre à moi? Quand je cite Lessius et vos autres auteurs de moi-même , je consens d'en répondre. Mais comme Escobar a ramassé les opinions de vingt-quatre de vos pères , je vous demande si je dois être garant d'autre chose que de ce que je cite de lui, et s'il faut , outre cela , que je réponde des citations qu'il fait lui-même dans les passages que j'en ai pris. Cela ne seroit pas raisonnable. Cr , c'est de quoi il s'agit en cet endroit. J'ai rapporté dans ma lettre ce passage d'Escobar (tr. III, ex. ii, n. 163) traduit fort fidèlement, et sur lequel aussi vous ne dites rien : « Celui qui fait banqueroute 'peut-il en sûreté de conscience retenir de ses biens autant qu'il est nécessaire pour vivre

The text on this page is estimated to be only 28.32% accurate

126 LETTRES PROVINCIALES. avec honneur, ne indecore vivat? Je réponds que oui avec Lessius, cum Lessio assero posse , etc. » Sur cela vous dites que Lessius n'est pas de ce sentiment. Mais pensez un peu où vous vous engagez. Car , s'il est vrai qu'il en est , on vous appellera imposteurs , d'avoir assuré le contraire; et s'il n'en est pas, Escobar sera l'imposteur : de sorte qu'il faut maintenant, par nécessité, que quelqu'un de la Société soit convaincu d'imposture. Voyez un peu quel scandale. Aussi vous ne savez prévoir la suite des choses. Il vous semble qu'il n'y a qu'à dire des injures aux personnes, sans penser sur qui elles retombent. Que ne faisiez-vous savoir votre difficulté à Escobar*, avant de la publier? il vous eût satisfaits. Il n'est pas si malaisé d'avoir des nouvelles de Valladolid , où il est en parfaite santé , et où il achève sa grande Théologie morale en six volumes, sur les premiers desquels je vous pourrai dire un jour quelque chose. On lui a envoyé les dix premières lettres ; vous pouviez aussi lui envoyer votre objection, et je m'assure qu'il y eût bien répondu : car il a vu sans doute dans Lessius ce passage d'où il a pris le ne indecore vivat. Lisez-le bien, mes pères , et vous l'y trouverez comme moi (lib. II , cap. XTi , n. 45) : *Item coUigitur aperte exjuribus citatis , maxime quod ea bona quum poft cessionem acquirii, de quibus it qui debitorum etiam ex delicto poterit reHnere qumMntum neceſſarium eſt , ut pro eua conditione NON inoecorib vivat. Fêtes an leges id permittant de bonis quas tempore instantis cessionis haibeat ?* lia videtur ooUigi ex DD, Je ne m'arrêterai pas à vous montrer que Lessius , pour autoriser cette maxime , abuse de la loi qui n'accorde que le simple vivre aux banqueroutiers, et non pas à quoi subsister avec honneur. Il suffit d'avoir justifié Escobar contre une telle accusation; c'est plus que je ne devois faire. Mais vous , mes pères , vous ne faites pas ce que vous devez : car il est question de répondre au passage d'Escobar , dont les décisions sont commodes, en ce qu'étant indépendantes du devant et de la suite , et toutes renfermées en de petits articles , elles ne sont pas sujettes à vos distinctions. Je vous ai cité son passage entier, qui permet à ceux qui font cession de retenir de leurs biens, quoique acquis injustement, pour faire subsister leur famille avec honneur. » Sur quoi je me suis écrié dans mes Lettres : « Comment, mes pères, par quelle étrange charité voulez-vous que les biens appartiennent plutôt à ceux qui les ont mal acquis qu'aux créanciers légitimes ? » C'est à quoi il faut répondre : mais c'est ce qui vous

Xfie\ dans un fâcheux embarras , que vous essayez en vain d'éluder en détournant la question , et citant d'autres passages de Lessius , desquels il ne s'agit point. Je vous demande donc si cette maxime d'Escobar peut être suivie en conscience par ceux qui font banqueroute? Et prenez garde à ce que vous direz. Car si vous répondez que non , que deviendra votre docteur , et votre doctrine de la probabilité ? Et si vous dites que oui , je vous renvoie au parlement. Je vous laisse dans cette peine , mes pères ; car je n'ai plus ici de place pour entreprendre l'imposture suivante sur le passage de Lessius touchant l'homicide ; qe sera pour la première fois , et le reste ensuite. 4 . Escobai* mourut à Valladolid en Espagne, le 4 juillet 4669, âgé de 81 ans.

LETTRE XU. 127 Je ne vous dirai rien cependant sur les tyertissemens pleins de faussetés scandaleuses par où vous finissez chaque imposture : je repartirai à tout cela dans la lettre où j'espère montrer la source de vos calomnies. Je TOUS plains , mes pères , d'avoir recours à de tels remèdes. Les injures que vous me dites n'éclairciront pas nos différends , et les menaces que vous mQ faites en tant de façons ne m'empêcheront pas de me défendre/V^ous croyez avoir la force et l'impunité , mais je crois avoir la vérité et l'innocence. C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité ; vous les efforts de la violence ne peuvent affaiblir la vérité, et ne servent qu'à la relever davantage. Toutes les lumières de la vérité ne peuvent rien pour arrêter la violence , et ne font que l'irriter encore plus. Quand la force combat la force, la plus puissante détruit la moindre : quand on oppose les discours aux discours , ceux qui sont véritables et convainca&s confondent et dissipent ceux qui n'ont que la vanité et le mensonge : mais la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre. On'on ne prétende pas de là néanmoins que les choses soient égales : car il y a cette extrême différence , que la violence n'a qu'un cours borné par l'ordre de Dieu , qui en conduit les effets à la gloire de la vérité qu'elle attaque ; au lieu que la vérité subsiste éternellement , et triomphe enfin de ses ennemis , parce qu'elle est I éternelle et puissante comme Dieu même.

RÉFTJT.TION De la réponse des jésuites à la douzième lettreK Monsieur, Qui que vous soyez qui avez entrepris de défendre les jésuites contre les Lettres qui découvrent si clairement l\$ dérèglement de leur morale , il paroît , par le soin que vous prenez de les secourir , que vous avez bien connu leur foiblesse , et en cela ôij ne peut blâmer votre jugement. Mais si vous aviez pensé de pouvoir les justifier en effet , vous ne seriez pas excusable. Aussi j'ai meilleure opinion de vous , et je m'assure que votre dessein est seulement^de détourner l'auteur des Lettres par cette diversion artificieuse. Vous n'y avez pourtant pas réussi ; et j'ai bien de la joie de ce que la treizième vient de paroître , sans qu'il ait reparti à çç que vous avez fait sur la onzième et sur la douzième , et sans avoir seulement pensé à vous. Cela me fait espérer qu'il négligera de même les autres. Vous ne devez pas douter , monsieur , qu'il ne lui eût été bien facile de vous pousser. Vous voyez comment il mène la Société entière : qu'eût-ce donc été s'il vous eût entrepris en particulier ? Jugez-en par la manière dont je vas vous répondre sur ce que vous avez écrit contre sa douzième lettre. Je vous laisserai ,

monsieur , toutes vos injures. L'auteur des Lettres a promis d'y satisfaire , et je crois qu'il le fera de telle sorte , qu'il ne vous restera que la honte et le repentir. Il ne lui sera pas difficile de couvrir 4 . Cette lettre, dont l'auteur n'est pas connu, a été insérée par presque tous les éditeurs à la suite de la douzième lettre de Pascal.

128 LETTRES PROVINCIALES. de confusion de simples particuliers comme vous et vos jésuites , qui , par un attentat criminel, usurpent l'autorité de l'Église pour traiter d'hérétiques ceux qui leur plaît, lorsqu'ils se voient dans l'impuissance de se défendre contre les justes reproches qu'on leur fait de leurs méchantes maximes. Mais , pour moi , je me resserrerai dans la réfutation des nouvelles impostures que vous employez pour la justification de ces casuistes. Commençons par le grand Vasquez. ^ Vous ne répondez rien à tout ce que l'auteur des Lettres a rapporté pour faire voir sa mauvaise doctrine touchant l'aumône ; et vous l'accusez seulement en l'air de quatre faussetés , dont la première est qu'il a supprimé du passage de Vasquez , cité dans la sixième lettre , ces paroles : Statum quem licite possunt acquirere; et qu'il a dissimulé le reproche qu'on lui en fait. Je vois bien , monsieur , que vous avez cru , sur la foi des jésuites , vos chers amis , que ces paroles-là sont dans le passage qu'a cité l'auteur des Lettres ; car si vous eussiez su qu'elles n'y sont pas , vous eussiez blâmé ces pères de lui avoir fait ce reproche , plutôt que de vous étonner de ce qu'il n'avoit pas daigné répondre à une objection si vaine. Mais ne vous liez pas tant à eux, vous y seriez souvent attrapé. Considérez vous-même dans Vasquez le passage que l'auteur en a rapporté. Vous le trouverez {de Eleem., caip. iv, n. 14); mais vous n'y verrez aucune de ces paroles qu'on dit qu'il en a supprimées , et vous serez bien étonné de ne les trouver que quinze pages auparavant. Je ne doute point qu'après cela vous ne vous plaigniez de ces bons pères , et que vous ne jugiez bien que , pour accuser cet auteur d'avoir supprimé ces paroles de ce passage , il faudrait l'obliger de rapporter de passages de quinze pages in-folio dans une lettre de huit pages in-4* , où il a accoutumé d'en rapporter trente ou quarante , ce qui ne seroit pas raisonnable. Ces paroles ne peuvent donc servir qu'à vous convaincre vous-même d'imposture, et elles ne servent pas aussi davantage pour justifier Vasquez. On a accusé ce jésuite d'avoir ruiné le précepte de Jésus-Christ, qui oblige les riches ^e faire l'aumône de leur superflu , en soutenant à que ce que les riches gardent pour relever leur condition , ou celle de leurs parens , n'est pas superflu ; et qu'ainsi à peine en trouvera-t-on dans les gens du monde , et non pas même dans les rois. 2> C'est cette conséquence , « qu'il n'y a presque jamais de superflu dans les gens du monde , » qui ruine l'obligation de donner l'aumône , puisqu'on en conclut , par nécessité , que , n'ayant point de superflu , ils ne sont pas

obligés de le donner. Si c'étoit l'auteur des Lettres qui l'eût tirée , vous auriez quelque sujet de prétendre qu'elle n'est pas enfermée dans ce principe , a que ce que les riches gardent pour relever leur condition ou celle de leurs parens n'est pas appelé superflu. » Mais il l'a trouvée toute tirée dans Vasquez. Il y a lu ces paroles , si éloignées de l'esprit de l'Évangile et de la modération chrétienne , a qu'à peine trouvera-t-on du superflu dans les gens du monde , et non pas même dans les rois. » Il y a lu encore cette dernière conclusion rapportée dans la douzième lettre : « A peine est-on obligé de donner l'aumône quand on n'est obligé à la donner que de son superflu ; » et ce qui est remarquable, c'est

RÉFUTATION DE LA RÉPONSE A LA LETTRE XD. 129

qu'elle se voit au même lieu que ces paroles : Statum quem licite possunt acquirere, par lesquelles vous prétendez l'éluder. Vous chicanez donc inutilement sur le principe , lorsque vous êtes obligé de vous taire sur les conséquences qui sont formellement dans Vasquez, et qui suffisent pour anéantir le précepte de Jésus-Christ, comme on Ta accusé de ravoit fait. Si Vasquez les avoit mal tirées de son principe , il y auroit joint une faute de jugement avec une erreur dans la morale ; et il n'en* seroit pas plus innocent, ni le précepte de Jésus-Christ moins anéanti. Mais il paroîtra, par la réfutation de la seconde fausseté que vous reprochez à Tauteur des Lettres , que ces mauvaises conséquences sont bien tirées du mauvais principe que Vasquez établit au même lieu; et que ce jésuite n'a pas péché contre les règles du raisonnement, mais contre celles de l'Évangile. ' Cette seconde fausseté que vous dites qu'il a dissimulée après en avoir été convaincu, est qu'il a omis ces paroles par un dessein outrageux, pour corrompre la pensée de ce père et en tirer cette conclusion scandaleuse, « qu'il ne faut, selon Vasquez, qu'avoir beaucoup d'ambition pour n'avoir point de superflu; » sur cela, monsieur, je vous pourrois dire , en un mot , qu'il n'y eut jamais d'accusation moins raisonnable que celle-là. Les jésuites ne se sont jamais plaints de cette conséquence. Et cependant vous reprochez à l'auteur des Lettres de n'avoir pas répondu à une objection qu'on ne lui avoit pas encore faite. Mais si vous croyez avoir été en cela plus clairvoyant que toute cette Compagnie , il sera aisé de vous guérir de cette vanité , qui seroit injurieuse à ce grand corps. Car comment pouvez-vous nier que de ce principe de Vasquez , « ce que l'on garde pour relever sa condition ou ceUe de ses parens n'est p̄s appelé superflu, » on ne conclue nécessairement qu'il ne faut qu'avoir beaucoup d'ambition pour n'avoir point de superflu ? Je vous permets de bon cœur d'y ajouter encore la condition qu'il exprime en un autre endroit., qui est que Ton ne veuille relever son état que par des voies légitimes : Statum quem licite possunt acquirere. Cela n'empêchera pas la vérité de la conséquence que vous accusez de fausseté. Il est vrai, monsieur, qu'il y a quelques riches qui peuvent relever leur condition par des voies légitimes. L'utilité publique en peut quelquefois justifier le désir, pourvu qu'ils ne considèrent pas tant leur propre honneur et leur propre intérêt que l'honneur de Dieu et l'intérêt du public; mais il est très-rare que l'esprit de Jésus-Christ, sans lequel il n'y a point d'intentions pures , inspire

ces sortes de désirs aux riches du monde : il les porte bien plutôt à diminuer ce poids inutile qui les empêche de s'élever vers le ciel , et à craindre ces paroles de son Évangile , « que celui qui s'élève sera abaissé. » Ainsi ces désirs que l'on voit dans la plupart des hommes du siècle , de monter toujours à une condition plus haute , et d'y faire monter leurs parens , quoique par des voies légitimes , ne sont pour l'ordinaire que des effets d'une cupidité terrestre et d'une véritable ambition. Car c'est , monsieur , une erreur grossière de croire qu'il n'y ait point d'ambition à désirer de relever sa condition que lorsqu'on se veut servir de moyens injustes ; et c'est cette erreur que saint Augustin condamne dans le livre de la Patience 9

Idû tETTRfîs PROVINCIALES. (chap. ni), lorsqu'il dit : c

L'amour de l'argent et le désir de la gloire sont des folies que le monde croit permises ; et on s' imagine que l'avarice , l'ambition , le luxe , les divertissemens des spectacles sont innocens , lorsqu'ils ne nous font point tomber dans quelque crime ou quelque désordre que les lois défendent. »

L^ambition consiste à désirer Vélévement pour l'élèvement, et l'honneur pour l'honneur, comme Tavarice à aimer les richesses pour les richesses. Si tous y joignez les moyens injustes, vous la rendez plus criminelle; mais, en substituant des moyens légitimes, vous ne la rendez pas innocente. Qr,

Yasquez ne parlQ pas de ces occasions dans lesquelles quelques gens de bien désirent de changer de condition , et sont dans Vattente probable de le faire ^ comme dit le cardinal Gajetan. S'il en parloit, il auroit été ridicule d'en conclure , comme il a fait, que l'on ne trouve presque jamais de superflu dans les gens du monde ; puisque dès occasions très-rares , qui ne peuvent arriver qu'une ou dQuz fois dans la vie , et qui ne se rencontrent que dans un très-petit nombre de riches, à qui Dieu fait connoître qu'ils ne se nuiront pas à eux-mêmes en s'élevant pour servir les autres , ne peuvent pas empêcher que la plupart des riches n'aient beaucoup de superflu. Mais il parle d'un désir vague et indéterminé de s'agrandir, il parle d'un désir de s'élever sans aucunes bornes; puisque, 8'ilétoit borné , les riches commenceroient d'avoir du superflu lorsqu'il^ y seroient arrivés. Et enfin il croit que ce désir est si généralement permis , qu'il em* pêche tous les riches d'avoir presque jamais du superflu. C'est , monsieur , afin que vous l'entendiez , ce^te prétention dâ s'agrandir et de s'élever toujours dans le siècle à une condition plus haute , quoique par des moyens légitimes , ad statum quem licite possunt acquirere , que l'auteur des Lettres a appelée du nom d'ambition , parce que c'est le nom que les pères lui donnent , et qu'on lui donne même dans le monde. Il n'a pas été obligé d'imiter une des plus ordinaires adresses de ces mauvais casuites , qui est de bannir les uoms des vices , et de retenir les vices mêmes sous d'autres ooms. Quand donc ces paroles , statum quem licite possunt acquirere , auroient été dans le passage qu'il a cité , il n'auroit pas eu besoin de les retrancher pour le rendre criminel. C'est en les y joignant qu'il a droit d'accuser Yasquez que, selon lui, il ne faut qu'avoir de l'ambition pour n'avoir point de superflu. Il n'est pas le premier qui a tiré cette conséquence de cette doctrine. M. du Val l'avoit fait avant lui eh termes formels , en combattant cette mauvaise

maxime (t. II , quest. viii , p. 576) : < Il s'ensuivroit, dit-il, que celui qui désireroit une plus haute dignité, c'est-à-dire qui auroit une plus grande ambition , n'auroit point de superflu , quoiqu'il eût beaucoup plus qu'il ne lui faut selon sa condition présente : Sequeretur eum qui hanc dignitatem cuperet^ seu qui majori AMBITIONES DUCERETUR, habetido plurima supra decentiam sui statut, non habiturum superflua. 9 Vous avez donc fort mal réussi , monsieur , dans les deux premières faussetés que vous reprochez à l'auteur des Lettres. Voyons si vous serez mieux fondé dans les deux autres que vous l'accusez d'avoir faites en se

REFUTATION m 14 RJÈPÔNSB A LA LETTRE XH. 131

défentot. Lg prtmièrjs est qu'il assure que Vasquez n'oblige point les riches à donner de ce qui est nécessaire à leur condition. Il est bien aisé de vous répondre sur ce point : car il n'y a qu'à vous dire nettement que cela est faux, et qu'il a dit tout le contraire. Il n'en faut point d'autre preuve que le passage même que vous produisez trois lignes ' après f où il rapporte que Vasquez « oblige les riches de donner du nécessaire en certaines occasions. » Votre dernière plainte n'est pas moins déraisonnable. SSn voici le sujet L'auteur des Lettres a repris deux décisions dans la 4octrin6 de Vasquez: Tune, < que les riches ne sont point obligés , ni par justice, ni par charité, de donner de leur superflu , et encore moins du nécessaire dans tous les besoins ordinaires des pauvres; » l'autre, fi qu'ils ne sont obligés de donner du nécessaire qu'en des rencontres si rares , qu'elles n'arrivent presque jamais. » Vous n'aviez peu à répondre sur la première de ces décisions , qui es^ la plus méchante. Que faites-vous làdessus? Vous les joignez ensemble; et, apportant quelque mauvaise défaite sur la dernière , vous voulez faire croire que vous avez répondu sur toutes les deux. Ainsi, pour démêler ce que vous voulez embarrasser à dessein , je vous demande à vous-même s'il n'est pas vrai que Vasquez enseigne que les riches ne sont jamais obligés de donner ni du superflu, ni du nécessaire, ni par charité, ni par justice, dans les nécessités ordinaires des pauvres? L'auteur des Lettres ne l'a-t-il pas prouvé par ce passage formel de Vasquez :•« Corduba enseigne que, lorsqu'on a du superflu , on est obligé d'en donner à ceux qui sont dans une nécessité ordinaire , au moins une partie , afin d'accomplir le précepte en quelque chose ? » (Remarquez qu'il ne s'agit point en cet endroit si on y est obligé par justice ou par charité , mais si on y est obligé absolument.) Voyons donc quelle sera la décision de votre Vasquez. « Mais cela»ne me plaît pas , sed hoc non plaet ; car nous avons montré le contraire contre Cajetan et Navarre. » Voilà à quo} vous ne répondez point , faissant ainsi vos jésuites convaincus d'une erreur si contraire à l'Évangile. Et quant à la seconde décision de Vasquez , qiai est que les riches ne sont obligés de donner du nécessaire à leur condition qu'en des rencontres si rares , qu'elles n'arriyent presque jainais , l'auteur des Lettres ne l'a pas moins clairement prouvé par l'assenjblage dés conditions que ce jésuite demande pour former cette obligation : savoir, « que l'on sache que le pauvre' qui est dans la nécessité urgente ne sera assisté de personne que de nous ; et que cette

nécessité }e paenace de quelque accident mortel , ou de perdre s^
réputation. » Il a demandé sur cela si ces rencontres étoient fort ordinaires
dans Paris ; et enfin il a pressé les jésuites par cet argument : que Vasquez
permettant aux pauvres de voler les riches dans les mêmes circonstances où
il oblige les riches d'assister les pauvres, il faut qu'il û% cru, ou que ces
occasions étoient fort rares, ou qu'il étoit ordinairement permis de voler.
Qu'avez-vous répondu à cela , monsieur ? Vous avez dissimulé tontes ces
preuves , et vous vous êtes contenté de rapporter trois passages de Yasqnez,
où il dit dans les deux premiers que les riches sont obligés d'assister les
pauvres dans les nécessités urgentes , ce que l'auteur 4es Lettres rçonnqit
expressément 9

132 LETTRES PROVINCIALES, mais vous tous êtes bien gardé d'ajouter qu'il y apporte des restrictions , qui font que ces nécessités urgentes n'obligent presque jamais à donner l'aumône , qui est ce dont il s'agit. Le troisième de vos passages dit simplement que les riches ne sont pas obligés de donner seulement l'aumône dans les nécessités extrêmes , c'est-à-dire quand un homme est près de mourir, parce qu'elles sont trop rares ; d'où vous concluez qu'il est faux que les occasions où Vasquez oblige à donner l'aumône soient fort rares. Mais vous vous moquez , monsieur : vous n'en pouvez conclure autre chose , sinon que Vasquez ôte le nom de très-rares aux occasions de donner l'aumône , qu'il rend très-rares en effet par les conditions qu'il y apporte. En quoi il n'a fait que suivre la conduite de sa Compagnie, Ce jésuite avoit à satisfaire tout ensemble les riches , qui veulent qu'on ne les oblige que très-rarement à donner l'aumône , et l'Église , qui y oblige très-souvent ceux qui ont du superflu. Il a donc voulu contenter tout le monde , selon la méthode de sa Société, et il y a fort bien réussi. Car il exige, d'une part , des conditions si rares en effet , que les plus avares en doivent être satisfaits ; et il leur ôte , de l'autre , le nom de rares , pour satisfaire l'Église en apparence. Il n'est donc pas question de savoir si Vasquez a donné le nom de rares aux rencontres où il oblige de donner l'aumône. On ne l'a jamais accusé de les avoir appelées rares. Il étoit trop habile jésuite pour appeler ainsi les mauvaises choses par leur nom. Mais il est question de savoir si elles sont rares en 'effet, par' les restrictions qu'il y apporte ; et c'est ce que l'auteur des Lettres a si bien montré , qu'il ne vous est resté sur cela que cette réponse générale, qui ne vous manque jamais , qui est la dissimulation et le silence. Tout ce que vous ajoutez ensuite de la subtilité de l'esprit de Vasquez dans les divers sens qu'il donne aux mots de nécessaire et de superflu est une pure illusion. Il ne les a jamais pris qu'en deux sens , aussi bien que tous les autres théologiens. Il y a selon lui , oc nécessaire à la nature , et nécessaire à la condition ; superflu à la nature , superflu à la condition. » Mais, afin qu'une chose soit superflue à la condition, il veut qu'elle le soit non-seulement à l'égard de la condition présente , mais aussi à l'égard de celle que les riches peuvent acquérir ou pour eux , ou pour leurs parens , par des moyens légitimes. Ainsi , selon Vasquez , tout ce que l'on garde pour relever sa condition est appelé simplement nécessaire à la condition , et superflu seulement à la nature ; et on n'est obligé d'en faire l'aumône que dans les occasions que l'auteur des

Lettres a fait voir être si rares , qu'elles n'arrivent presque jamais. Il n'est pas besoin de rien ajouter, touchant la comparaison de Vasquez et de Cajetan , à ce que l'auteur des Lettres en a dit. Je vous avertirai seulement, en passant, que vous imposez à ce cardinal, aussi bien que Vasquez , lorsque vous soutenez « que , contre ce qu'il avoit dit dans le traité de V Aumône , il enseigne , en celui des Indulgences , que l'obligation de donner le superflu ne passe point le péché véniel. 3» Lisez-le , monsieur , et ne vous fiez pas tant aux jésuites , ni morts ni vivans. Vous trouverez que Cajetan y enseigne formellement le contraire, et qu'après avoir dit qu'il n'y a que les nécessités extrêmes, •

RÉFUTATION DE LA REPOSE A LA LETTRE XH. 133 sous lesquelles il comprend aussi la plupart de celles que Vasquez appelle urgentes, qui obligent à péché mortel, il y ajoute cette exception, c si ce n'est qu'on ait des biens superflus, seclusa superfluitate bonO' rum. 9 ' Je passe donc avec vous à la doctrine de la simonie. L'auteur des Lettres n'a eu autre dessein que de montrer que la Société tient cette maxime , que ce n'est pas une simonie en conscience de donner un bien spirituel pour un temporel , pourvu que le temporel n'en soit que le motif même principal, et non pas le prix; et, pour le prouver, il a Rapporté le passage de Yalentia tout au long dans la douzième , qui le dit si clairement , que vous n'avez rien à y répondre , non plus que sur Escobar, Erade Bille, et les autres, qui disent tous la même chose. Il suffit que tous ces auteurs soient de cette opinion pour montrer que , selon toute la Compagnie qui tient la doctrine de la probabilité , elle est sûre en conscience , après tant d'auteurs graves qui l'ont soutenue , et tant de provinciaux graves qui l'ont approuvée. Confessez donc qu'en laissant subsister , comme vous faites , le sentiment de tous ces autres jésuites , et vous arrêtant au seul Tannerus , vous ne faites rien contre le dessein de l'auteur des Lettres que vous attaquez, ni pour la justification de la Société que vous défendez. Mais , afin de vous donner une entière satisfaction sur ce sujet , je vous soutiens que vous avez tort aussi bien sur Tannerus que sur les autres. Premièrement , vous ne pouvez nier qu'il ne dise généralement tt qu'il n'y a point de simonie en conscience , in foro conscientie , à donner un bien spirituel pour un temporel, lorsque le temporel n'en est que le motif même principal , et non pas le prix. » Et quand il dit qu'il n'y a point de simonie en conscience , il entend qu'il n'y en a point , ni de droit divin , ni de droit positif. Car la simonie de droit positif est une simonie en conscience. Voilà la règle générale à laquelle Tannerus apporte une exception, qui est que oc dans les cas exprimés par le droit, c'est une simonie de droit positif, ou une simonie présumée. » Or, comme une exception ne peut pas être aussi étendue que la règle , il s'ensuit par nécessité que cette maxime générale , que « ce n'est point simonie en conscience de donner un bien spirituel pour un temporel , qui n'en est que le motif, et non pas le prix, » subsiste en quelque espèce des choses spirituelles; et qu'ainsi il y ait des choses spirituelles qu'on peut donner sans simonie de droit positif pour des biens temporels , en changeant le mot de prix en celui de motif. L'auteur des Lettres a choisi l'espèce des bénéfices , à

laquelle il réduit la doctrine de Valentia et de Tannerus. Mais il lui importe peu néanmoins que vous en substituiez une autre , et que vous disiez que ce n'est pas les bénéfices , mais les sacremens , ou les charges ecclésiastiques , qu'on peut donner pour de l'argent. Il croit tout cela également impie , et il vous en laisse le choix. Il semble , monsieur , que vous l'ayez voulu faire , et que vous ayez voulu donner à entendre que ce n'est pas simonie de dire la messe, ayant pour motif principal d'en recevoir de l'argent. C'est la pensée qu'on peut avoir en lisant ce que vous rapportez de la coutume de l'Eglise de Paris. Car si vous aviez voulu dire simplement que les

134 LETTRES PROVINCIALES. fidèles peuvent offrir des biens temporels à ceux dont iU reçoivent les spirituels , et que les prêtres qui servent à Fautel peuvent vivre de Tautel , vous auriez dit une chose dont persoiitié lié douté , mais qtû ne touche point aussi notre question. Il s'agit de savoir si un prêtre cfiii n'auroit pour motif principal , en offrant le sâfcrificè, qiib Targent qu'il en reçoit , ne seroit pas devant Dieu coupable de simoiîô. Vous l'en devez exempter selon là doctrine de Tânnerus; inâis le potttez-vous selon les principes de la piété chrétienne f à Si là siiflonie, dit Pierre le Chantre, Tun des plus grands ornemens de l'Église de Paris, eSt si honteuse et si damnable dans les choses jointes aux sacremens , combien Test-elle plus dans la substance même dés sacrement , et principalement dans l'eucharistie , où on prend Jèâus-CHrist tont entier , là source et .l'origine de toutes les grâces ! Simon le Magicien , dit encore ce saint homme, ayant été rejeté par Simon Pierre, lui eût pu dire : « Tu me rebutes , mais je triompherai de toi et du corps entier de « l'Église; j'établirai le siège de mon empiré iuir les autels; et lorsque « les anges seront assemblés en un coin de l'autel pour adorer lé corps « de Jésus-Christ , je serai â l'autre coin |)our faire que lé iiiinistre dé « l'autel , où plutôt le mien , le forme pour do l'argent. » Et cependant cette simonie , que ce pieux théologien condâihne si fortépâerit , ne consiste que dans la cupidité , qui fait que , dans l'âdhihiàtrâtion des choses spirituelles , on met sa fin principale dans l'utilité temporelle qui en revient. Et c'est ce qui lui fait dire généralettient (chap. xxv) <r que les ministères saints , qu'il appelle les ouvrages de là droite , étant exercés par l'amour de l'argent , forment la simonie : Opuê dèxteirss , operdtuiii causa pecunisB acquirendœ , parit simoniain. » Qu'auroit-il donc dit , s'il avoit ouï parler de cette horrible maxime des casuistes que vous défendez : « qu'il est permis à un prêtre de renoncer pour un peu d'argent à tout le fruit spirituel qu'il peut prétendre du sacrifice ? » Vous voyez donc, monsieur, que, si c'est là tout ce que vous avez à dire pour la défense de Tânnerus , vous né ferez que lé rendre coupable d'une plus grande impiété. Mais vous ne prouverez pas encore par là qu'il y ait, selon lui, simonie de droit positif à recevoir de l'argent comme motif pour donner des bénéfices. Car remarquez, s'il vous plaît, qu'il ne dit pas simplement que c'est une simonie de donner uh bien spirituel pour un temporel comme motif, et non comine prix; inais qu'il y ajoute une alternative , en disant que c'est « où liné simonie de droit positif, ou une simonie présumée. » Or, une

simonie présumée n'est pas une simonie devant Dieu ; elle ne mérite aucune peine dans le tribunal de la conscience. Et ainsi , dire , comme fait Tânnerus ^ que c'est une simonie de droit positif, ou une simonie présumée , c'est dire en effet que c'est une simonie, ou que ce n'en est pas une. Voilà à quoi se réduit l'exception de Tânnerus , que l'auteur des Lettres n'a pas dû rapporter dans sa sixième lettre ; parce que , ne citant aucunes paroles de ce jésuite, il y dit simplement qu'il est de l'avis de Vaïentia; mais il la rapporte , et il y répond expressément dans sa douzième , quoique vous l'accusiez fausement de l'avoir dissimulée. C'a été pour éviter l'embarras de toutes ces distinctions que l'auteur

RÉFUTATION DE LA RÉPONSE A LA LETTRE XII. 135 des

Lettres avoit demandé aux jésuites « si c'étoit simonie en conscience , selon leurs auteurs , de donner un bénéfice de quatre mille livres de rente en recevant dix mille francs comme motif, et non comme prix. » Il les a pressés sur cela de lui donner réponse précise sans parler de droit positif, o'est-à-dire sans se servir de ces termes que le monde n'entend pas , et non pas sans y avoir égard , comme vous l'avez pris contre toutes les lois de la grammaire. Vous y avez donc voulu satisfaire et vous répondez, en un mot, « qu'en ôtant le droit positif, il n'y auroit point de simonie, comme il n'y auroit point de péché à n'entendre point la messe un jour de fête , si l'Eglise ne l'avoit point commandé ; » c'est-à-dire que ce n'est une simonie que parce que l'Eglise l'a voulu , et que, sans ses lois positives^ ce seroit une action indifférente. Sur quoi j'ai à vous répartir : Premièrement, que vous répondez fort mal à la question qu'on a faite. L'auteur des Lettres demandoit s'il y avoit simonie , selon les auteurs jésuites qu'il avoit cités , et vous nous dites de vous-même qu'il n'y a que simonie de droit positif. Il n'est pas question de savoir votre opinion, elle n'a pas d'autorité. Prétendez- vous être un docteur gravé? Cela seroit fort disputable. Il s'agit de Valentia, Tannerus, Sanchez, Escobar , Érasme Bille , qui sont indubitablement graves. C'est selon leur sentiment qu'il faut répondre. L'auteur des Lettres prétend que vous ne sauriez dire , selon tous ces jésuites , qu'il y ait en cela simonie en conscience. Pour Valentia , Sanchez ^ Escobar et les autres, vous le quittez. Vous le disputez un peu sur Tannerus ; mais vous avez vu (J)u'il étoit sans fondement ; de sorte qu'après tout il demeure constant que la Société enseigne qu'on peut , sans simonie en conscience , donner un bien spirituel pour un temporel , pourvu que le temporel n'en soit que le motif principal , et non pas le principal. C'est tout ce qu'on demandoit. Et en second lieu , je vous soutiens que votre réponse contient une impiété horrible. Quoi , monsieur I vous osez dire que , sans les lois de l'Eglise , il n'y auroit point de simonie de donner de l'argent , avec ce détour d'intention , pour entrer dans les charges de l'Eglise ? qu'avant les canons qu'elle a faits de la simonie , l'argent étoit un moyen permis pour y parvenir , pourvu qu'on ne le donnât pas comme prix , et qu'ainsi saint Pierre fut téméraire de condamner si fortement Simon le Magicien, puisqu'il ne paroissoit point qu'il lui offrît de l'argent plutôt comme prix que comme motif ! A quelle école nous renvoyez-vous^ pour y apprendre cette doctrine? Ce n'est pas à celle de

Jésus-Christ , qui a toujours ordonné à ses disciples de donner gratuitement ce qu'ils avoient reçu gratuitement ; et qui exclut par ce mot[^] comme remarque Pierre le Chantre {In verb, ahb.[^] cap. xîxvi) , a toute attente de présens ou services , soit avec pacte , soit sans pacte ; parce que Dieu voit dans le cœur. » Ce n'est pas à l'école de l'Église , qui traite non-seulement de criminels , mais d'hérétiques, tous ceux qui emploient de l'argent pour obtenir les ministères ecclésiastiques, et qui appelle ce trafic, de quelque artifice qu'on le pallie , non un violement d'un[©] de ses lois positives , mais une hérésie , [^]imoniacam hœresim.

1,36 LETTRES PROVINCIALES, Cette école donc en laquelle on apprend toutes ces maximes , ou que ce n'est qu'une simonie de droit positif, ou que ce n'en est qu'une présumée , ou qu'il n'y a même aucun péché à donner de l'argent pour un bénéfice comme motif, et non comme prix, ne peut être que celle de Giezi et de Simon le Magicien. C'est dans cette école où ces deux premiers trafiqueurs des choses saintes, qui sont exécrables partout ailleurs , doivent être tenus pour innocens ; et où , laissant à la cupidité ce qu'elle désire et ce qui la fait agir , on lui enseigne à éluder la loi de Dieu par le changement d'un terme qui ne change point les choses. Mais que les disciples de cette école écoutent de quelle sorte le grand pape Innocent III , dans sa lettre à l'archevêque de Cantorbéry , de l'an 1199, a foudroyé toutes les damnables susceptibilités de ceux «qui, étant aveuglés par le désir du gain , prétendent pallier la simonie sous un nom honnête : *Hmoniam suh honesto nomine palliant*. Comme si ce changement de nom pouvoit faire changer et la nature du crime et la peine qui lui est due. Mais on ne ^ moque point de Dieu (ajoute ce pape); et quand ces sectateurs de Simon pourroient éviter en cette vie la punition qu'ils méritent, ils n'éviteront point en l'autre le supplice étemel que Dieu leur réserve. Car l'honnêteté du nom n'est pas capable de pallier la malice de ce péché , ni le déguisement d'une parole empêcher qu'on n'en soit coupable : *Quum nec honestas nominis criminis malitiam palliabit , nec vox poterit abolere reatum*. » Le dernier point, monsieur, est sur le sujet des banqueroutes. Sur quoi j'admire votre hardiesse. Les jésuites , que vous défendez , avoient rejeté la question d'Escobar sur Lessius très-mal à propos ; car l'auteur des Lettres n'avoit cité Lessius que sur la foi d'Escobar , et n'avoit attribué qu'à Escobar seul ce dernier point dont ils se plaignent , savoir que les banqueroutiers peuvent retenir de leurs biens pour vivre honnêtement, quoique ces biens eussent été gagnés par des injustices et des crimes connus de tout le monde. C'est aussi sur le sujet du seul Escobar qu'il les t pressés , ou de désavouer publiquement cette maxime , ou de déclarer qu'ils la soutiennent; et en ce cas, il les renvoie au parlement. C'étoit à cela qu'il falloit répondre , et non pas dire simplement que Lessius , dont il ne s'agit pas , n'est pas de l'avis d'Escobar , duquel seul il s'agit. Pensez-vous donc qu'il n'y ait qu'à détourner les questions pour les résoudre ? Ne le prétendez pas , monsieur. Vous répondrez sur Escobar avant qu'on parle de Lessius. Ce n'est pas que je refuse de le faire ; et je vous promets

de vous expliquer bien nettement la doctrine de Lessius sur la banqueroute , dont je m'assure que le parlement ne sera pas moins choqué que la Sorbonne. Je vous tiendrai parole avec l'aide de Dieu, mais ce sera après que vous aurez répondu au point contesté touchant Escobar. Vous satisferez à cela précisément , avant que d'entreprendre de nouvelles questions. Escobar est le premier en date ; il passera devant , malgré vos fuites. Assurez-vous qu'après cela Lessius le suivra de près.

LETTRE Xin. 137 TREIZIÈME LETTRE. Que la doctrine de Lessius sur l'homicide est la même que celle de Victoria. Combien il est facile de passer de la spéculation à la pratique. Pourquoi les jésuites se sont servis de cette Whine distinction , et com' lien elle est inutile pour les justifier. Du 30 septembre 4656. Mes révérends pères, Je viens de voir votre dernier écrit, où vous continuez vos impostures jusqu'à la vingtième , en déclarant que vous finissez par là cette sorte d'accusation , qui faisoit votre première partie , pour en venir à la seconde, où vous devez prendre une nouvelle manière de vous défendre , en montrant qu'il y a bien d'autres casuistes que les vôtres qui sont dans le relâchement , aussi bien que vous. Je vois donc maintenant , mes pères , à combien d'impostures j'ai à répondre ; et puisque la quatrième où nous en sommes demeurés est sur le sujet de l'homicide , il sera à propos , en y répondant , de satisfaire en même temps aux onzième, treizième, quatorzième, quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième , qui sont sur le même sujet. Je justifierai donc, dans cette lettre, la vérité de mes citations contre les faussetés que vous m'imposez ; mais , parce que vous avez osé avancer dans vos écrits « que les sentimens de vos auteurs sur le meurtre sont conformes aux décisions des papes et des lois ecclésiastiques , » vous m'obligerez à détruire , dans ma lettre suivante , une proposition si téméraire et si injurieuse à l'Église. Il importe de faire voir qu'elle est exempte de vos corruptions , afin que les hérétiques ne puissent pas se prévaloir de vos égaremens pour en tirer des conséquences qui la ^ déshonorent. Et ainsi , en voyant d'une part vos pernicieuses maximes , ' et de l'autre les canons de l'Eglise qui les ont toujours condamnées , on trouvera tout ensemble, et ce qu'on doit éviter, et ce qu'on* doit suivre. Votre quatrième imposture est sur une maxime touchant le meurtre, que vous prétendez que j'ai faussement attribuée à Lessius. C'est celle-ci : « Celui qui a reçu un soufflet peut poursuivre à l'heure même son ennemi , et même à coups d'épée , non pas pour se venger , mais pour réparer son honneur. » Sur quoi vous dites que cette opinion-là est du casuiste Victoria. Et ce n'est pas encore là le sujet de la dispute; car il n'y a point de répugnance à dire qu'elle soit tout ensemble de Victoria et de Lessius, puisque Lessius dit lui-même qu'elle est aussi de Navarre et de votre P. Henriquez, qui enseignent « que celui qui a reçu un soufflet peut à l'heure même poursuivre son homme , et lui donner autant de coups qu'il jugera nécessaire pour réparer son honneur. ' Il est donc seulement question

de savoir si Lessius est du sentiment de ces auteurs , aussi bien que son confrère. Et c'est pourquoi vous ajoutez « que Lessius ne rapporte cette opinion que pour la réfuter -, et qu'ainsi je lui attribue un sentiment qu'il n'allègue que pour le combattre, qui est l'action du monde la plus lâche et la plus hon

138 LETTRES PROVINCIALES. teuse à un écrivain. » Or je soutiens, mes pères, qu'il ne la rapporte que pour la suivre. C'est une quôstion de fait qu'il sera bien facile de décider. Voyons donc comment vous prouvez ce que vous dites, et vous verrez ensuite comment je proutè ce ^lie je dis. Pour montrer que Lessius n'est pas dé ce sentiment, vous dites qu'il en condamne la pratii^tlè ; et , pour pi-ouèver cola , vous ^apportez tiri de ses passages (liv. II, cbap. ix, n. 82), ôiî il dit ces mots i a J'efi fcondamne la pratique. » ie demeure d'accord qup , si on cherche ces paroles dans Lessius , au nombre 82 , où vous les citez , on les y trouvera. Mais que dira-t-bn, nièà pérès, qtiaiid on verra en inêine temps qu'il traite en cet endroit d'une question toité différente de celle dont nous parlons , et que l'opinion , dont il dît ëii ce lieu-là qu'il en condamne la pratique , iî'èst en aucune sorte celle dont il â'agit ici , mais une autre toute séparée t Cependant il rie faut, pour en être éclairci, qu'ouvrir le livre même où vous renvoyez; car on y trouvera toute là suite de son discours en cette manière. Il traite la question, a savoir si on peut inet pour tiii îsbufflet, d au nombre 79 , et il là finit au nombre 80, sans qu'il y ait éh tout cela un seul mot de condamnation. Cette question étant termiiiéë , il en commence une nouvelle en l'article 81 , « savoir si on peut tùèr pour deà médisances. » Et c'est sur celle-là qu'il dit , au nombre 82 , ces paroles que vous avez citées : a J'en condamiie la pratique. » N'est-ce donc pas une chose honteuse, mes pères, que vous osiei produire ces paroles , pour faire croire que Lessius condamrié l'opinioii qu'on peut tuer pour un soufflet , et que , n'en ayant rapporté en tout que cette seule preuve, vous triomphiez là-dessus; en disant, comnié vous faites ; « Plusieurs personnes d'honneur dans Paris ont déjà reconnu cette insigne fausseté par la lecture de Lessius , et ont appris par là quelle créance on doit avoii* à ce calomniateur? » Quoi l mes pères , est-cp ainsi que vous abusez de la créance que ces personnes d'honneur ont en vous ? Pour leur faire entendre que Lessius n'est pas d'un sentiment , vous leur ouvrez son livre en un endroit où il en condamne un autre; et comme ces personnes n'entrent pas en défiance de votre bonne foi , et ne pensent pas à examiner s'il s'agit en ce lieu-là de la question contestée , vous trompez ainsi leur crédulité. Je m'assure , mes pères , que , pour vous garantir d'un si honteux mensonge , vous avez eu recours à votre doctrine des équivoques , et que , lisant ce passage tout haut , vous disiez tout bas qu'il s'y agissoit d'une autre manière. Mais je ne sais si cette raison , qui

suffit bien pour satisfaire votre conscience , suffira pour satisfaire la juste plainte que vous feront ces gens d'honneur, quand ils verront que vous les avez joués de cette sorte. Enapêchez-les donc bien , mes pères , de vbir mes Lettres , puisque c'est ie seul moyen qui vous reste pour conserver encore quelque temps votre crédit. Je n'en use pas ainsi des vôtres; j'en envoie à tous mes amis; je souhaite que tout le monde les voie; et je crois que nous avons tous raison. Car enfin ^ après avoir publié cette quatrième imposture avec tant d'éclat , vous voilà décriés , si on vient à savoir que vous j

Lettre xm. l3d avez supposé un passage pour un autre. On jugera facilement que , si vous eussiez trouvé ce que vous demandiez au lieu même où Lessius traite cette matière, vous ne l'eussiez pas été chercher ailleurs; et que vous n'y avez eu recours que parce que vous n'y voyiez rien qui fût favorable à votre dessein. Vous vouliez faire trouver dans Lessius ce que vous dites dans votre imposture (p. 10 , ligne 12) , « qu'il n'accorde pas que cette opinion soit probable dans la spéculation ; » et Lessius dit expressément en sa conclusion (n. 80) : « Cette opinion, qu'on peut tuer pour un soufflet reçu , est probable dans la spéculation. » N'est-ce pas là mot à mot le contraire de votre discours ? Et qui peut assez admirer avec quelle hardiesse vous produisez en propres termes le contraire d'une vérité de fait; de sorte qu'au lieu que vous Concluez, de votre passage supposé , que Lessius n'étoit pas de ce sentiment , il se conclut fort bien , de son véritable passage , qu'il est de ce même sentiment ? Vous vouliez encore faire dire à Lessius « qu'il en condamne la pratique* a> Et, comme je l'ai déjà dit, il ne se trouve pas une seule parole de condamnation en ce lieu -là; mais il parle ainsi : « Il semble qu'on n'en doit pas facilement permettre la pratique , in praxi non i*idetur FACiLB permittenda. » Est-ce là, mes pères, le langage d'un homme qui condamne une maxime? Diriez-vous qu'il ne faut pas permettre facilement , dans la pratique , les adultères ou les incestes ? Ne doit-on pas conclure au contraire que, puisque Lessius ne dit autre chose, sinon que la pratique n'en doit pas être facilement permise, son sentiment est que cette pratique peut être quelquefois permise , quoique rarement? Et comme s'il eût voulu apprendre à tout le monde quand on la doit permettre , et ôter aux personnes offensées les scrupules qui les pourroient troubler mal à propos, ne sachant en quelles occasions il leur est permis de tuer dans la pratique , il a eu soin de leur marquer ce qu'ils doivent éviter pour pratiquer cette doctrine en conscience. Écoutez-le, mes pères. « Il semble, dit-il, qu'on ne doit pas le permettre facilement , à cause du danger qu'il y a qu'on agisse en cela par haine ou par vengeance , ou avec excès , ou que cela ne causât trop de meurtres. » De sorte qu'il est clair que ce meurtre restera tout à fait permis dans la pratique , selon Lessius , si on évite ces inconvénients, c'est-à-dire si l'on peut agir sans haine , sans vengeance , et dans des circonstances qui n'attirent pas beaucoup de meurtres. En voulez-vous un exemple, mes pères? En voici un assez nouveau; c'est celui du soufflet de Compiègne. Car vous avouerez que celui

qui l'a reçu . a témoigné, par la manière dont il s'est conduit, qu'il étoit assez maître des mouvemens de haine et de vengeance. Il ne lui restoit donc qu'à éviter un trop grand nombre de meurtres ; et vous savez , mes pères , qu'il est si rare que des jésuites donnent des soufflets aux officiers de la maison du roi, qu'il n'y avoit pas à craindre qu'un meurtre en cette occasion en eût tiré beaucoup d'autres en conséquence. Et ainsi vous ne sauriez nier que ce jésuite ne fût tuable en sûreté de conscience , et que l'offensé ne pût en cette rencontre pratiquer envers lui la doctrine de Lessius. Et peut-être , mes pères , qu'il l'eût fait , s'il eût

140 LETTRES PROVINCIALES. été instruit dans votre école, et s'il eût appris d'Escobar < qu'un homme qui a reçu un soufflet est réputé sans honneur jusqu'à ce qu'il ait tué celui qui le lui a donné. » Mais vous avez sujet de croire que les instructions fort contraires qu'il a reçues d'un curé que vous n'aimez pas trop n'ont pas peu contribué en cette occasion à sauver la vie à un jésuite. Ne nous parlez donc plus de ces inconvénients qu'on peut éviter en tant de rencontres, et hors lesquels le meurtre est permis, selon Lessius, dans la pratique même. C'est ce qu'ont bien reconnu vos auteurs, cités par Escobar dans la Pratique de l'homicide selon votre Société (tr. I, ex. VII, n. 48). « Est-il permis, dit-il, de tuer celui qui a donné un soufflet? Lessius dit que cela est permis dans la spéculation, mais qu'on ne le doit pas conseiller dans la pratique, non consulendum in praxi, à cause du danger de la haine ou des meurtres nuisibles à l'État qui en pourroient arriver. Mais les autres ont jugé qu'en évitant ces inconvénients y cela est permis et sûr dans la pratique : in praxi propter hanc et tutam judicarunt Henriques, etc. » Voilà comment les opinions s'élèvent peu à peu jusqu'au comble de la probabilité. Car nous y avons porté celle-ci, en la permettant enfin sans aucune distinction de spéculation ni de pratique, en ces termes ; « Il est permis, lorsqu'on a reçu un soufflet, de donner incontinent un coup d'épée, non pas pour se venger, mais pour conserver son honneur. » C'est ce qu'ont enseigné vos pères à Caen, en 1644, dans leurs écrits publics, que l'Université produisit au parlement, lorsqu'elle y présenta sa troisième requête contre votre doctrine de l'homicide, comme il se voit en la page 339 du livre qu'elle en fit alors imprimer. Remarquez donc, mes pères, que vos propres auteurs ruinent d'eux-mêmes cette vaine distinction de spéculation et de pratique, que l'Université avoit traitée de ridicule, et dont l'invention est un secret de votre politique qu'il est bon de faire entendre. Car, outre que l'intelligence en est nécessaire pour les quinze, seize, dix-sept et dix-huitième impostures, il est toujours à propos de découvrir peu à peu les principes de cette politique mystérieuse. Quand vous avez entrepris de décider les cas de conscience d'une manière favorable et accommodante, vous en avez trouvé où la religion seule étoit intéressée, comme les questions de la contrition, de la pénitence, de l'amour de Dieu, et toutes celles qui ne touchent que l'intérieur des consciences. Mais vous en avez trouvé d'autres où l'État a intérêt « aussi bien que la religion, comme sont celles de l'usure, des banqueroutes, de

l'homicide , et autres semblables ; et c'est une chose bien sensible à ceux qui ont un véritable amour pour l'Église , de voir qu'en une infinité d'occasions où vous n'avez eu que la religion à combattre , vous en avez renversé les lois sans réserve , sans distinction et sans crainte , comme il se voit dans vos opinions si hardies contre la pénitence et l'amour de Dieu , parce que vous saviez que ce n'est pas ici le lieu où Dieu exerce visiblement sa justice. Mais dans celles où l'État est intéressé aussi bien que la religion, l'appréhension que vous avez eue de la justice des hommes vous a fait partager vos décisions , et

LETTRE Xm. 141 fonnor deux questions sur ces matières : Tune que vous appelez de spé-^ culationf dans laquelle , en considérant ces crimes en eux-mêmes, sans regarder l'intérêt de l'État, mais seulement à la loi de Dieu qui les défend, vous les avez permis, sans hésiter, en renversant ainsi la loi de Dieu qui les condamne ; l'autre , que vous appelez de pratique , dans laquelle , en considérant le dommage que TÉtat en recevroit , et la présence des magistrats qui maintiennent la sûreté publique , vous n'approuvez pas toujours dans la pratique ces meurtres et ces crimes que vous trouvez permis dans la spéculation, afin de vous mettre par là à couvert du côté des juges. C'est ainsi, par exemple, que, sur cette question , « s'il est permis de tuer pour des médisances , » vos auteurs , Filiutius (tr. XXIX, chap. m, n. 62), Reginaldus (liv. XXI, chap. v, n. 63), et les autres répondent : « Cela est permis dans la spéculation, ex prohàbili opinione licet; mais je n'en approuve pas la pratique, à cause du grand nombre de meurtres qui en arriveroient et feroient tort à TÉtat , si on tuoit tous les médisans ; et qu'aussi on seroit puni en justice en tuant pour ce sujet. » Voilà de quelle sorte vos opinions commencent à paroître sous cette distinction , par le moyen de laquelle vous ne ruinez que la religion , sans blesser encore sensiblement l'État. Par là vous croyez être en assurance. Car vous vous imaginez que le crédit que vous avez dans l'Église empêchera qu'on ne punisse vos attentats contre la vérité; et que les précautions que vous apportez pour ne mettre pas facilement ces permissions en pratique , vous mettront à couvert de la part des magistrats , qui , n'étant pas juges des cas de conscience , n'ont proprement intérêt qu'à la pratique extérieure. Ainsi une opinion qui seroit condamnée sous le nom de pratique se pro* duit en sûreté sous le nom de spéculation. Mais cette base étant affermie , il n'est pas difficile d'y élever le reste de vos maximes. Il y avoit une distance infinie entre la défense que Dieu a faite de tuer, et la permission spéculative que vos auteurs en ont donnée. Mais la distance est bien petite de cette permission à la pratique. Il ne reste seulement qu'à montrer que ce qui est permis dans la spéculative l'est bien aussi dans la pratique. On ne manquera pas de raisons pour cela. Vous en avez bien trouvé en des cas plus difficiles.' Voulez-vous voir, mes pères, par où l'on y arrive ? suivez ce raisonnement d'Escobar, qui l'a décidé nettement dans le premier des six tomes de sa grande Théologie morale^ dont je vous ai parlé , où il est tout autrement éclairé que dans ce recueil qu'il avoit fait de vos vingt-quatre vieillards; car,

au lieu qu'il avoit pensé en ce temps-là qu'il pouvoit y avoir des opinions probables dans la spéculation qui ne fussent pas sûres dans la pratique , il a connu le contraire depuis, et l'a fort bien établi dans ce dernier ouvrage : tant la doctrine de la probabilité en général reçoit d'accroissement par le temps, aussi bien que chaque opinion probable en particulier. J'écoutezle donc {in prseloquio , cap. m, n. 16). « Je ne vois pas, dit-il, comment il se pourroit faire que ce qui paroît permis dans la spéculation ne le fût pas dans la pratique , puisque ce qu'on peut faire dans la pratique dépend de ce qu'on trouve permis dans la spéculation , et que ces choses ne diffèrent Tune de l'autre que comm» l'efi'et de la cause. Car la spé

143 LETTRES PBOVmCIAIiES. culation est ce qui détermine à Faction. D'où il s'ensuit qu'on peut en sûreté de conscience suivre dans la pratique les opinions probables dans la spéculation, et même avec plus de sûreté que celles qu'on n'a pas si bien examinées spéculativement. » En vérité, mes pères, votre Escobar raisonne assez bien quelquefois. Et en effet, il y a tant de liaison entre la spéculation et la pratique, que, quand l'une a pris racine, vous ne faites plus difficulté de permettre l'autre sans déguisement. C'est ce qu'on a vu dans la permission de tuer pour un soufflet, qui, de la simple spéculation, a été portée hardiment par Lessius à une pratique qu'on ne doit pas facilement accorder, et de là par Escobar à une pratique facile; d'où vos pères de Caen l'ont conduite à une permission pleine, sans distinction de théorie et de pratique, comme vous l'avez déjà vu. C'est ainsi que vous faites croître peu à peu vos opinions. Si elles paroissoient tout à coup dans leur dernier excès, elles causeroient de l'horreur; mais ce progrès lent et insensible y accoutume doucement les hommes, et en ôte le scandale. Et par ce moyen la permission de tuer, si odieuse à l'État et à l'Église, s'introduit premièrement dans l'Église, et ensuite de l'Église dans l'État. On a vu un semblable succès de l'opinion de tuer pour des médisances; car elle est aujourd'hui arrivée à une permission pareille sans aucune distinction. Je ne m'arrêteroie pas à vous en rapporter les passages de vos pères, si cela n'étoit nécessaire pour confondre l'assurance que vous avez eue de dire deux fois dans votre quinzième imposture (p. 26 et 30), « qu'il n'y a pas un jésuite qui permette de tuer pour des médisances. » Quand vous dites cela, mes pères, vous devriez empêcher que je ne le visse, puisqu'il m'est si facile d'y répondre. Car, outre que vos PP. Reginaldus, Filiutius, etc., l'ont permis dans la spéculation, comme je l'ai déjà dit, et que de là le principe d'Escobar nous mène sûrement à la pratique, j'ai à vous dire de plus que vous avez plusieurs auteurs qui l'ont permis en mots propres, et entre autres le P. Héreau dans ses leçons publiques, ensuite desquelles le roi le fit mettre en arrêt en votre maison, pour avoir enseigné, outre plusieurs erreurs, « que quand celui qui nous décrie devant des gens d'honneur continue après l'avoir averti de cesser, il nous est permis de le tuer; non pas véritablement en public, de peur de scandale, mais en cachette, *sed clam*. » Je vous ai déjà parlé du P. Lamy, et vous n'ignorez pas que sa doctrine sur ce sujet a été censurée en 1649 par l'université de Louvain. Et néanmoins il n'y a pas encore deux mois que votre P. de Bois a

soutenu à Rouen cette doctrine censurée du P. Lamy, et a enseigné qu'il est « permis à un religieux de défendre l'honneur qu'il a acquis par sa vertu \ même en tuant celui qui attaque sa réputation , etiam cum morte imasoris. » Ce qui a causé un tel scandale en cette ville- là, que tous les curés se sont unis pour lui faire imposer silence , et l'obliger à rétracter sa doctrine par les voies canoniques. L'affaire en est à l'officialité. Que voulez-vous donc dire , mes pères ? Cpmnient entreprenez-vous de soutenir après cela a qu'aucun jésuite n'est d'avis qu'on puisse tuer pour des médisances ?» Et falloit-il autre chose pour vous en convaincre

LETTRE Xm. 143 que les opinloas mêmes de 703 pères que voijs rapportez , puisqu'ils ne défendent pas spéculativement de tuer , mais seulement dans la pratique , « à cause du mal qui en arriveroit à TÊtat? » Car je vous demande sur cela, mes pères , s'il s'agit dans nos disputes d'autre chose , sinon d'examiner si ypus avez renversé la loi de Dieu qui défend l'homicide. 11 n'est pas question de savoir si vous avez blessé rÉtat, mais la religion. A quoi sert-il donc , dans ce genre de dispute , de montrer que vous avez épargné l'État , quand vous faites voir en même temps que vous avez détruit la religion , en disant, comme vous faites (p. 28 , ligne 3) , « que le sens de Keginaldus sur la question de tuer pour des mé4isances , est qu'un particulier a droit d'user de cette sorte de défense , la considérant simplement en elle-même ? » Je n'en veux pas davantage que cet aveu pour vous confondre, a Un particulier, dites-vous, a droit d'user de cette défense , » c'est-à-dire de tuer pour des médisances , « en considérant la chose en elle-même ; » et par conséquent , mes pères , la loi de Dieu qui défend de tuer est ruinée par cette décision. Et il ne sert de rien de dire ensuite , comme vous faites , « que cela est illégitime et criminel , même selon la loi de Dieu , à raison des meurtres et des désordres qui en arriveroient dans l'JStat , parce qu'on es\$ obligé, selon Dieu, d'avoir égard a.}i bien de l'État. 7> C'est sortir de la question. Car, mes pères, il y a deux lois à observer : l'une qui défend de tuer, l'autre qui défend de nuire à l'État, fteginaldus n'a pas peutêtre violé la loi qui défend de nuire à l'État , mais il a violé certainement celle qui 4éfend de tuer. Or, il ne s'agit ici que de celle-là seule. Outre que vos autres pères , qui ont permis ces meurtres dans la pratique, ont ruiné l'une aussi bien que l'autre. Mais ^}lons plus avant, mes pères. Nous voyons bien que vous défendez quelquefois de nuire à l'État , et vous dites que votre dessein en cela est d'observer la loi de Dieu qui oblige à le maintenir. Cela peut être véritable , quoiqu'il ne soit pas certain , puisque vous pourriez faire h même chose par la seule crainte des juges. Examinons donc, je vous prie, de quel principe part ce mouvement. N'est-il pas vrai, mes pères, que si vous regardiez véritablement Dieu, et que l'observation de sa loi fût le premier et principal objet de votre pensée , ce respect régneroit uniformément dans toutes vos décisions importantes, et vous engageroit 4 prendre dans toutes ces occasions l'intérêt de la religion? Mais si l'on voit, aji contraire, que vous violez en tant de rencontres les ordres les plus saints que Dieu ait imposés aux hommes, quand il n'y a que

sa loi à combattre; et que , dans les occasions mêmes dont il s'agit, vous anéantissez la loi de Dieu, qui défend ces actions comme criminelles en el)es-mêmes , et ne témoignez craindre de les approuver dans la pratique que par la crainte des juges, ne nous donnez-vous pas sujet de juger que ce n'est point Dieu que vous considérez dans cette crainte; et que, si en apparence vous maintenez sa loi en ce qui regarde l'obligation de ne pas nuire à l'État , ce n'est pas pour sa loi même , mais pour arriver à vos ans , comme ont toujours fait les moins religieux politiques ? Quoi 1 mes pères, vous nous direz qu'en ne regardant que la loi de

144 LETTRES PROVINCIALES. Dieu qui défend l'homicide, on a droit de tuer pour des médisances; et après avoir ainsi violé la loi éternelle de Dieu , vous croirez lever le scandale que vous avez causé , et nous persuader de votre respect envers lui , en ajoutant que vous en défendez la pratique pour des considérations d'Etat , et par la crainte des juges I N'est-ce pas au contraire exciter un scandale nouveau ? non pas par le respect que vous témoignez en cela pour les juges; car ce n'est pas cela que je vous reproche, et vous vous jouez ridiculement là-dessus (p. 29). Je ne vous reproche pas de craindre les juges, mais de ne craindre que les juges. C'est cela que je blâme; parce que c'est faire Dieu moins ennemi des crimes que les hommes. Si vous disiez qu'on peut tuer un médisant selon les hommes , mais non pas selon Dieu , cela seroit moins insupportable ; mais quand vous prétendez que ce qui est trop criminel pour être souffert par les hommes soit innocent et juste aux yeux de Dieu qui est la justice même , que faites-vous autre chose , sinon montrer à tout le monde que , par cet horrible renversement si contraire à l'esprit des saints , vous êtes hardis contre Dieu , et timides envers les hommes ? Si vous aviez voulu condamner sincèrement ces homicides, vous auriez laissé subsister l'ordre de Dieu qui les défend ; et si vous aviez osé permettre d'abord ces homicides , vous les auriez permis ouvertement , malgré les lois de Dieu et des hommes. Mais, comme vous avez voulu les permettre insensiblement, et surprendre les magistrats qui veillent à la sûreté publique, vous avez agi finement en séparant vos maximes, et proposant d'un côté a qu'il est permis , dans la spéculative , de tuer pour des médisances 39 (car on vous laisse examiner les choses dans la spéculation) , et produisant d'un autre côté cette maxime détachée , « que ce qui est permis dans la spéculation l'est bien aussi dans la pratique. » tCar quel intérêt l'État semble-t-il avoir dans cette proposition générale et métaphysique ? Et ainsi , ces deux principes peu suspects étant reçus séparément , la vigilance des magistrats est trompée , puisqu'il ne faut plus que rassembler ces maximes pour en tirer cette conclusion où vous tendez , qu'on peut donc tuer dans la pratique pour de simples médisances. Car c'est encore ici, mes pères, une des plus subtiles adresses de Votre politique , de séparer dans vos écrits les maximes que vous assemblez dans vos avis. C'est ainsi que vous avez établi à part votre doctrine de la probabilité , que j'ai souvent expliquée. Et ce principe général étant affermi , vous avancez séparément des cbpses qui , pouvant être innocentes d'elles-mêmes,

deviennent horribles étant jointes à ce pernicieux principe. J'en donnerai pour exemple ce que vous avez dit (p. 11) dans vos impostures , et à quoi il faut que je réponde , à que plusieurs théologiens célèbres sont d'avis qu'on peut tuer pour un soufflet reçu. » Il est certain , mes pères , que , si une personne qui ne tient point la probabilité avoit dit cela , il n'y auroit rien à reprendre , puisqu'on ne ieroit alors qu'un simple récit qui n'auroit aucune conséquence. Mais vous , mes pères , et tous ceux qui tiennent cette dangereuse doctrine , « que tout ce qu'approuvent des auteurs célèbres est probable et sûr en conscience , » quand vous ajoutez à cela « que plusieurs auteurs

LETTRE un. 145 célèbres sont d'avis qu'on peut tuer pour un soufflet , » qu'est-ce faire autre chose , sinon de mettre à tous les chrétiens le poignard à la main pour tuer ceux qui les auront offensés , en leur déclarant qu'ils le peuvent faire en sûreté de conscience , parce qu'ils suivront en cela l'avis ;de tant d'auteurs graves ? Quel horrible langage qui , en disant que des auteurs tiennent une opinion damnable , est en même temps une décision en faveur de cette opinion damnable , et qui autorise en conscience tout ce qu'il ne fait que rapporter ! On l'entend , mes pères , ce langage de votre école. Et c'est une chose étonnante que vous ayez le front de le parler si haut , puisqu'il marque votre sentiment si à découvert , et vous convainc de tenir pour sûre en conscience cette opinion, « qu'on peut tuer pour un soufflet , a> aussitôt que vous nous avez dit que plusieurs auteurs célèbres la soutiennent. Vous ne pouvez vous en défendre , mes pères , non plus que vous prévaloir des passages de Vasquez et de Suarez que vous m'opposez , où ils condamnent ces meurtres que leurs confrères approuvent. Ces témoignages , séparés du reste de votre doctrine , pourroient éblouir ceux qui ne l'entendent pas assez. Mais il faut joindre ensemble vos principes et vos maximes. Vous dites donc ici que Vasquez ne souffre point les meurtres. Mais que dites-vous d'un autre côté , mes pères ? « Que la probabilité d'un sentiment n'empêche pas la probabilité du sentiment contraire, -o Et en un autre lieu , « qu'il est permis de suivre l'opinion la moins probable et la moins sûre , en quittant l'opinion la plus probable et la plus sûre. » Que s'ensuit- il de tout cela ensemble, sinon que nous avons une entière liberté de conscience pour suivre celui qui nous plaira de tous ces avis opposés ? Que devient donc , mes pères , le fruit que vous espériez de toutes ces citations ? Il disparoît , puisqu'il ne faut , pour votre condamnation , que rassembler ces maximes que vous séparez pour votre justification. Pourquoi produisez-vous donc ces passages de vos auteurs que je n'ai point cités, pour excuser ceux que j'ai cités, puisqu'ils n'ont rien de commun ? Quel droit cela vous donne-t-il de m'appeler imposteur ? Ai-je dit que tous vos pères sont dans un même dérèglement? Et n'ai-je pas fait voir au contraire que votre principal intérêt est d'en avoir de tous avis pour servir à tous vos besoins? A ceux qui voudront tuer on présentera Lessius ; à ceux qui ne voudront pas tuer on produira Vasquez , afin que personne ne sorte malcontent , et sans avoir pour soi un auteur grave. Lessius parlera en païen de l'homicide , et peut-être en chrétien de

l'aumône ; Vasquez parlera en païen de l'aumône, et en chrétien de l'homicide. Mais par le moyen de la probabilité que Vasquez et Lessius tiennent, et qui rend toutes vos opinions communes, ils se prêteront leurs sentimens les lins aux autres , et seront obligés d'absoudre ceux qui auront agi selon les opinions que chacun d'eux condamne. C'est donc cette variété qui vous confond davantage. L'uniformité seroit plus supportable : et il n'y a rien de plus contraire aux ordres exprès de saint Ignace et de vos premiers généraux que ce mélange confus de toutes sortes d'opinions. Je vous en parlerai peut-être quelque jour, mes pères ; et on sera surpris de voir combien PilSCAL X

144 LETTRES PROVINCIALES. TOUS êtes déçus du premier
 esprit de votre institut, et que vos généraux ont prévu que le
 dérèglement de votre doctrine dans la morale pourroit être funeste
 inutilement à votre Société j'en sais encore à l'Église universelle. Je vous dirai
 cependant que vous ne pouvez tirer aucun avantage de l'opinion de
 Vasquez. Ce seroit une chose étrange, si, étant tant de jésuites qui ont écrit
 , il n'y en avoit pas un ou deux qui eussent dit ce que tous les chrétiens
 confessent. Il n'y a point de gloire à soutenir qu'on ne peut pas tuer pour, un
 soufflet , selon l'Évangile ; mais il y a une horrible honte à le nier. De
 sorte que Cela vous justifie si peu , qu'il n'y a rien qui vous accable
 davantage ; puisque , ayant eu parmi vous des docteurs qui vous ont dit la
 vérité, vous n'êtes pas demeurés dans la vérité , et que vous avez mieux
 aimé les ténèbres que la lumière. Mais vous avez appris de Vasquez, « que
 c'est une opinion païenne, et non pas chrétienne , de dire qu'on puisse
 donner un coup de bâton à celui qui a donné un soufflet ; que c'est ruiner le
 précepte et l'Évangile , de dire qu'on puisse tuer pour ce sujet, et que les
 plus scélérats d'entre les hommes le reconnoissent. » Mais cependant vous
 avez souffert que, contre ces vérités connues , Lessius , Escobar et les
 autres aient décidé que toutes les défenses que Dieu a faites de l'homicide
 n'empêchent point qu'on ne puisse tuer pour un soufflet. A quoi sert-il donc
 maintenant de produire ce passage de Vasquez contre le sentiment de
 Lessius, sinon pour montrer que Lessius est un païen et un scélérat , selon
 Vasquez? et c'est ce que je n'osois dire. Qu'en peut-on conclure, si ce n'est
 que Lessius ruine le Décalogue et l'Évangile; qu'au dernier jour Vasquez
 condamnera Lessius sur ce point , comme Lessius condamnera Vasquez sur
 un autre , et que tous vos auteurs s'élèveront en jugement les uns contre les
 autres pour se condamner réciproquement dans leurs effroyables excès
 contre la loi de Jésus-Christ ? Concluons donc, mes pères, que, puisque
 votre probabilité rend les bons sentimens de quelques-uns de vos auteurs
 inutiles à l'Église , et utiles seulement à votre politique, ils ne servent qu'à
 nous montrer, par leur contrariété , la duplicité de votre cœur , que vous
 nous avez parfaitement découverte en nous déclarant d'une part que
 Vasquez et Suarez sont contraires à l'homicide , et de l'autre que plusieurs
 auteurs célèbres sont pour l'homicide ; afin d'offrir deux chemins aux
 hommes , en détruisant la simplicité de l'esprit de Dieu, qui maudit ceux

qui sont doubles de cœur et qui se préparent deux voies ; V» dupliei eorde,
et ingredienti dudbus viit t (EccLⁱⁱ, 14«)

LETTRE Xir. 147 QUATORZIÈME LETTRE. On réfute par les saints Pères tes maximes des jééUites suir Vhômîetde, dh répond en passant à c^uelques-unes de leurs ealoinhieî^ et hh compare leiir doctrine avec Id forme qui s*obiefve datià lei jûgemeiis €rimineU. Dq ss oeiobn 445\$.

Më[\$rêVérËhâspèrè^, Si je ii'avois qu*à répdndre aux trois lihposturêâ qui restent éMt l*Kô-» micide , je n'aurois pas besoin d'un long discours , et Vous les verriez loi réfutées éh peu de mots; mais comme je trouve bien plus important de doïner au monde de Thorreur de vos opîriioné sut ce sujet que dé justifier la fidélité de mes citations , je serai obligé d'employer la plîm grande partie de cette lettré à la réfutatibii de vos maximes , pour tbus représenter combien voua êtes éloignés des sentimens dé l'Eglise , et même de la nature. Lés permissiotis dé tuer que vous accordez ëil tant de rencontres font paroître qu'en cette matiêlre vous avez tellement oublié la loi de i)ieU , et tellement éièitit les lûmiébes naturelles , qiie vous avez besoin qu'on vous remette dans les principes les pltli simples de la religion et du sens commun ; car qu'y a-t-il de plus naturel que ce sentiinent, qu'un particulier n'a pas droit sur la vie d'iin autre? « Nou4 (Bn sommes tellement instruits de nous-mêmes , dit saint Chrysbstbiie ique , quand Dieu a établi le précepte de nfe point tuer , ll n'a pas ajoute que c'est à causé que l'homicide est un mal , parce , dit te père , que la loi suppose qu'on à déjà appris cette vérité dé la nature. » Aussi ce commandeinent a été iinpbséaut hommes dans totiâleâ tempàj L'Évarigiie a confirmé celui de là loi , et le DécalOgue n'a fait qtife renouveler celui que les hommes avoient reçil de Dieu avant là loi , en là personne de Noé , dont tous les homijies devoièht naître ; car dans ce renouvellement du monde, Dieu dit à ce patriarche : « Je demanderai compte aux bommes de la vie des hommes , et au frère de la vie de son frère. Quiconque versera le sang humain , son sang sera répandu ; parce que l'homme est créé à l'image de Dieii. » Cette défense générale ôte aux boinmes toiifc pouvoir stir là vie des hommes ; et Dieu se l'est tellement réservé à lui seul , que , séibri là yérité chrétienne, opposée en cela aiix fausses maximes du paganisme, l'homme n'a pas même pouvoir sur sa propre vie. Mais parce qu'il a plu à sa providence de conserver les sociétés des hommes , et de jiunii* lèl méchants qui les troublent , il a établi lui-même des lois pour Ôter la viô aux criminels; et ainsi ces meurtres, qui seroient des attentats punissables sans son ordre , deviennent des punitions louables par son ordre , hors duquel il n'y a rien que d'injuste. C'est ce que

saint Augustin à représenté admirablement au livre I^{er} de la Cité de Dieu (châp. xxi) : •c Dieu, dit-il, a fait lui-même quelques exceptions à cette défense générale de tuer, soit par les lois qu'il a établies pour faire mourir les criminels, soit par l^{es} ordres particuliers qu'il a donnés quelquefois pour faire mourir quelques personnes. Et quand on tié en ces câs-là^

148 LBTTBES PROVINCIALES. ce n'est pas l'homme qui tue, mais Dieu, dont l'homme n'est que Tinstrument, comme une épée entre les mains de celui qui s'en sert. Mais si on excepte ces cas, quiconque tue se rend coupable d'homicide. » Il est donc certain , mes pères , que Dieu seul a le droit d'ôter la vie , et que néanmoins , ayant établi des lois pour faire mourir les criminels , il a rendu les rois ou les républiques dépositaires de ce pouvoir; et c'est ce que saint Paul nous apprend , lorsque , parlant du droit que les souverains ont de faire mourir les hommes , il le fait descendre du ciel en disant « que ce n'est pas en vain qu'ils portent Tépée , parce qu'ils sont ministres de Dieu pour exécuter ses vengeances contre les coupables. » {Rom, , XIII , 4.) Mais comme c'est Dieu qui leur a donné ce droit , il les oblige à l'exercer ainsi qu'il le feroit lui-même , c'est-à-dire avec justice , selon cette parole de saint Paul au même lieu : a Les princes ne sont pas établis pour se rendre terribles aux bons , mais aux méchants. Qui veut n'avoir point sujet de redouter leur puissance n^a qu'à bien faire ; car ils sont ministres de Dieu pour le bien. » (Jbtd. , 3.) Et cette restriction rabaisse si peu leur puissance , qu'elle la relève, au contraire, beaucoup davantage, parce que c'est la rendre semblable à celle de Dieu, qui est impuissant pour faire le mal , et tout-puissant pour faire le bien ; et que c'est la distinguer de celle des démons , qui sont impuissans pour le bien , et n'ont de puissance que pour le mal. Il y a seulement cette différence entre Dieu et les souverains , que Dieu étant la justice et la sagesse même , il peut faire mourir sur-le-champ qui il lui plaît , quand il lui plaît , et en la manière qu'il lui plaît ; car , outre qu'il est le maître souverain de la vie des hommes , il est sans doute qu'il ne la leur ôte jamais ni sans cause , ni sans connoissance , puisqu'il est aussi incapable d'injustice que d'erreur. Mais les princes ne peuvent pas agir de la sorte , parce qu'ils sont tellement ministres de Dieu , qu'ils sont hommes néanmoins , et non pas dieux. Les mauvaises impressions les pourroient surprendre , les faux soupçons les pourroient aigrir , la passion les pourroit emporter; et c'est ce qui les a engagés eux-mêmes à descendre dans les moyens humains, et à établir dans leurs États des juges auxquels ils ont communiqué ce pouvoir, afin que cette autorité que Dieu leur a donnée ne soit employée que pour la fin pour laquelle ils l'ont reçue. Concevez donc , mes pères , que , pour être exempt d'homicide , il faut agir tout ensemble et par l'autorité de Dieu , et selon la justice de Dieu ; et que , si ces deux conditions ne sont jointes , on pèche , soit en

tuant avec son autorité, mais sans justice; soit en tuant avec justice, mais sans son autorité. De la nécessité de cette union il arrive , selon saint Augustin, <c que celui qui sans autorité tue un criminel, se refait criminel lui-même , par cette raison principale qu'il usurpe une autorité que Dieu ne lui a pas donnée ; » et les juges au contraire , qui ont cette autorité , sont néanmoins homicides , s'ils font mourir un innocent contre les lois qu'ils doivent suivre. Voilà, mes pères , les principes du repos et de la sûreté publique , qui ont été reçus dans tous les temps et dans tous les lieux, et sur lesquels

LETTRE XIV. 149 tous les législateurs du monde , sacrés et profanes , ont établi leurs lois , sans que jamais les païens mêmes aient apporté d'exception à cette règle, sinon lorsqu'on ne peut autrement éviter la perte de la pudicité ou de la vie ; parce qu'ils ont pensé « qu'alors , comme dit Gicéron « les lois mêmes semblent offrir leurs armes à ceux qui sont dans une telle nécessité. » Mais que, hors cette occasion, dont je ne parle point ici, il y ait Jamais eu de loi qui ait permis aux particuliers de tuer , et qui fait souffrir, comme vous faites, pour se garantir d'un affront, et pour éviter la perte de l'honneur ou du bien , quand on n'est point en même temps en péril de la vie ; c'est , mes pères , ce que je soutiens que jamais les infidèles mêmes n'ont fait. Ils l'ont, au contraire ,. défendu expressément ; car la loi des Douze Tables de Rome portoit « qu'il n'est pas permis de tuer un voleur de jour, qui ne se défend point avec des armes. » Ce qui avoit déjà été défendu dans l'Exode (chap. xxii). Et la loi Furum, ad legem Corneliam, qui est prise d'Ulpien, « défend de tuer même les voleurs de nuit qui ne nous mettent pas en péril de mort. » Voyez-le dans Gujas , in tit. de Jure et Jure, ad leg. 3. Dites-nous donc , mes pères , par quelle autorité vous permettez ce que les lois divines et humaines défendent; et par quel droit Lessius a pu dire (liv. II, chap. ix, n. 66 et 72) : « l'Exode défend de tuer les voleurs de jour qui ne se défendent pas avec des armes , et on punit en justice ceux qui tueroient de cette sorte. Mais néanmoins on n'en seroit pas coupable en conscience , lorsqu'on n'est pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, et qu'on est en doute, comme dit Sotus, parce qu'on n'est pas obligé de s'exposer au péril de perdre quelque chose pour sauver un voleur. Et tout cela est encore permis aux ecclésiastiques mêmes. » Quelle étrange hardiesse ! La loi de Moïse punit ceux qui tuent les voleurs lorsqu'ils n'attaquent pas notre vie, et la loi de l'Evangile, selon vous, les absoudra Quoi! mes pères, Jésus- Christ est-il venu pour détruire la loi , et non pas pour l'accomplir? « Les juges puniroient, dit Lessius, ceux qui tueroient en cette occasion; mais on n'en seroit pas coupable en conscience. » Est-elle donc que la morale de Jésus-Christ est plus cruelle et moins ennemie du meurtre que celle des païens , dont les juges ont pris ces lois civiles qui le condamnent? Les chrétiens font-ils plus d'état des biens de la terre , ou font-ils moins d'état de la vie des hommes que n'en ont fait les idolâtres et les infidèles ? Sur quoi vous fondez-vous, mes pères? Ce n'est sur aucune loi expresse ni de Dieu, ni des hommes, mais seulement sur ce

raisonnement étrange : « Les lois, dites-vous, permettent de se défendre contre les voleurs et de repousser la force par la force. Or, la défense étant permise , le meurtre est aussi réputé permis , sans quoi la défense seroit souvent impossible. » Cela est faux, mes pères, que, la défense étant permise, le meurtre soit aussi permis. C'est cette cruelle manière de se défendre qui est la source de toutes vos erreurs, et qui est appelée, par la Faculté de Louvain, une défense meurtrière, defensio oeciHvay dans leur censure de la doctrine de votre P. Lamy sur l'homicide. Je vous soutiens donc qu'il

150 LETTRES PROVINCULES. y a tant de différence, s[^]lon les
 l^p}3, ei[^]tre tuer ef se défendre , que, dans les mêmes occaioDS où la
 défense est permise , le meurtre est défendu quand on n'est point en péril de
 mort. Écoutez-Ie , mes pères , dans Gujas , au même lieu : « Il est permis de
 repousser celui qui vient pour s'emparer de notre possession, mais il n'est
 pas permis de le tuer. » Et encore : « Si quelqu'un vient pour nous frapper ,
 et non pas pour nous tuer , il est bien permis de le i[^]epousser , tMis il n[^]est
 pas permis de le tuer, » Qui vous a donc donné le ppuvoir de dire, comm[^]
 font Molina, Reginaldus, Filiutius, Bscobar, Lessius et les autres ; « Il est
 permis de tuer celui qui vient pour nous frapper t » Et ailleurs : « Il est
 permis de tuer celui qui veut nous faire un affront , selon l'avis de tous les
 casuistes , ex senterUia omnium , » conune dit Lessius [n. 74) ? Par quelle
 autorité , vous qui n'êtes que des particuliers , donnez-vous ce pouvoir de
 tuer aux particuliers et au[^]f religieux mêmes? Et comment osez-vous
 usurper ce droit de vie et de mort qui n'appartient essentiellement qu'à Dieu
 , et qui est la plus glorieuse marque de la puissance souveraine ? C'est sur
 cela qu'il falloit répoqdre ; et vous pensez y avoir satisfait en disant
 simplement dans votre treizième imposture , « que la valeur pour laquelle
 Molina permet de tuer un voleur qui s'enfuit s[^]ns nous faire aucune
 violence n'est pas aussi pptite que j'ai 4it » et qu'il faut (ju'elle soit plus
 grande que six ducats. » Que cela gst foi[^]e , mes pères 1 Oii voulez-vous la
 déterminer? A quinze ou seize duc[^]Js? [^]e ne vous en ferai, pas moins de
 reproches. Au n[^]oins yoi;s ne s[^]jiriez dire qu'elle passe la valeur d'un
 cheval; car Lessius (liv. II, ch[^]p. ii, n. 74) décide nettement « qu'il est
 permis de tuer uii voleur qui s'enfiit avec notre cheval. » Mais je vous dis
 de plus que, selon Molifia, cette valeur est déterminée à six ducats , comme
 je l'ai rapporté : et ci vpps n'en voulez pas demeurer d'accord , prenons un
 arbitre que vous ne puissiez refuser. Je choisis donc pour cela votre P.
 ReginalJ[^]i[^] » qui ? expliquant ce même lieu de Molina (liv. XXI, n. 68),
 déclare que « Molina y détermine la valeur pour laquelle il n^{*}est pas permis
[^]e XiGS [^] trpis, ou qiiatre, ou cinq ducats. » Et ainsi, mes pères, je n'aurai
 pas seulement Molina, piais encore Reginaldus. Il ne me sera pas moins
 facile de réfuter votre quatorzième imposture touchant la permission de«
 tuer un voleur qui [^]ous vept ôter x[^]p. écu, » selon Molina. Gela est si
 constant , qu'Bscobar vous le témoignera au traité I (ex. vii , n. 44), où il dit
 que « Molina détermin[^] régulièrement là valeur pour laquelle on peut tuer à

un écu. » Aussi vous me reprochez seulement, dans la quatorzième imposture, que j'ⁱ supprimé les dernières paroles de ce passage , « que l'on doit gar4er pn cela la modération d'une juste défense. » Que ne vous plaignez-vous donc aussi de ce qu'Escobar ne les a point exprimées? Alais que vous êtes peu fins! Vous croyez qu'on n'entend pas ce que c'est, selon yoi[^], que se défendre. Ne savons-nous pas que c'est user d'une défense meurtrière P[^]ons voudriez faire entendre que Molina a voulu dire par là que , quand on se trouve en péril de la vie en gardant son écu , alqrs on peut tuer , puisque c'est pour défendre sa vie. Si cela étoit yr[^]i, îses p[^]rgs, pourquoi Mo

The text on this page is estimated to be only 27.35% accurate

, , LfITTRE XIV. |5| j lina 4iroi«-il , m Bidm§ \m , quHl e^
contrairt en ^{q 4 Cç^xrprw et 4 ! Baldy qui permeUfiDt 4e tuer pour
i^ai^yer sa yie^ {e vous déclare (lonc ' qu'il entend simplement que, si]'on
pevit sauver son écu sans tuer le Voleur, on ne doit pas le tu^r ; inùs que, si
Ton ne peut le s^uv^f qu'en [tuant, encore même qu'on ne pour^ nul risque
de layie^ comme si le i voleur n'a point d'armes , qu'il esf permis d'en
prendre et de le tuer • pour sauver son écu; et qu'en cela on ne sort point,
selon lui, 4e la modération d'une juste défense. Et pour vous le montrer,
laissez-le I s'expliquer lui-même (t. IV , tr. III , d. xi , u, ^) ; « Oq ne laisse
pas çle ! demeurer dans la modération d'une juste défepse, quoiqu'on prenue
des I armes contre ceux qui n'en ont point, ou qu'on en prenne de plus \
avantageuses qu'eux. Je sais qu'il y en a qui sont d'un sentiment contraire :
mais je n^approuve poinf leur opipion, mfime da^s 1^ tribunal extérieur. »
Aussi , mes pères , il est constant que vos auteurs permettent de tuef pour la
défense de son bien et de son honneur, sans qu'on soit en au• cun péril de sa
vie. Bt c'est par ce même principe qu'ils autorisent les j duels , comme je l'ai
fait voir par taut de passages sur lesquels vous > n'avez rien répondu. Vous
n'attaquez dan^ vos écrits qu'un seul passage i de votre P. Layman, qui le
permet, « lorsque autrement on seroit en péril de perdre sa fortune ou son
honneur : » et vous dites que j'^i supprimé ce qu'il ajoute, que ce C(i)-İ4 e9t
furt r«we. Je vous adpiire, mes pères ; voilà de plaisantes impostures que
vous mt^ reprpchez. Il pst bien question de savoir si ce cas-là est rarej il
s'agit 4e savoir si Je duel y est permis. Ce sont deux questions séparées.
J^yman, en qualj|^ 4e casuiste , doit juger si le duel y est permis , et il
déclare que oui. Nous I jugerons bien sans lui si ce eas-là est rare ^ et nous
lui déclarerons qu'il I est fort ordinaire. Et si vous aimez mieux en croire
votre bon ami I Diana, il vous dira quHl est fort commun (part. V, tr. XIV,
paisc. n, résol. 99). Mais qu'il soit rare ou non , et que layman suive en pela
Navarre, comme vous le faites tant valoir, n'est-ce pas uue chose
abominable qu'il consente à cette opinion , que , pour cpnseryer un faux
honneur, il soit permis en conscience d'accepter un duel , contre les édits de
tous les États chrétiens, et contre tous les canons de l'Ëglise, sans que vous
ayez encore ici, pour autoriser toutes ces maximes diaboliques, ni lois, ni
canons, ni autorités de i'JScriture ou des Pères, ni exemple d'aucun saint ,
mais seulement ce raisonnement impie ; (k L'honneur est plus cher que la

vie. Or il est permis de tuer pour défendre sa vie. Donc il est permis de tuer pour défendre son honneur. « Quoique mes pères, fût parce que le dérèglement des hommes leur a fait aimer ce faux honneur plus que la vie que Dieu leur a donnée pour le servir, il leur sera permis de tuer pour le conserver ! C'est cela même qui est un mal horrible, d'aimer cet honneur-là plus que la vie. Mais cependant cette attache vicieuse, qui seroit capable de souiller les actions les plus saintes, si on les rapportoit à cette fin, sera capable de justifier les plus criminelles, parce qu'on les rapporte à cette fin ! Quel renversement, mes pères ! et qui ne voit à quels excès il peut conduire ? Car enfin il est visible qu'il portera jusqu'à tuer pour les moins

16% LETTRES PROVINCIALES. dres choses, quand on mettra son honneur à les conserver; je dis même jusqu'à tuer pour une pomme. Vous vous plaindriez de moi , mes pères y et vous diriez que je tire de votre doctrine des conséquences malicieuses , si je n'étois appuyé sur l'autorité du grave Lessius , qui parle ainsi (n. 68) : « Il n'est pas permis de tuer pour conserver une chose de petite valeur , comme pour un écu , ou pour une pomme , aut pro porno , si ce n'est qu'il nous fût honteux de la perdre. Car alors on peut la reprendre, et même tuer, s'il est nécessaire , pour la ravoir, et si opus ett^ occidere; parce que ce n'est pas tant défendre son bien que son honneur. » Cela est net , mes pères. Et pour finir votre doctrine par une maxime qui comprend toutes les autres, écoutez celle-ci de votre P. Héreau, qui l'avoit prise de Lessius : « Le droit de se défendre s'étend à tout ce qui est nécessaire pour nous garder de toute injure. » Que d'étranges suites sont enfermées dans ce principe inhumain ! et combien tout le monde est-il obligé de s'y opposer , et surtout les personnes publique^ 1 Ce n'est pas seulement l'intérêt général qui les y engage , mais encore le leur propre , puisque vos casuistes cités dans mes Lettres étendent leurs permissions de tuer jusqu'à eux. Et ainsi les factieux qui craindront la punition de leurs attentats, lesquels ne leur paroissent jamais injustes, se persuadant aisément qu'on les opprime par violence , croiront en même temps a que le droit de se défendre s'étend à tout ce qui leur est nécessaire pour se garder de toute injure. » Ils n'auront plus à vaincre les remords de la conscience , qui arrêtent la plupart des crimes dans leur naissance , et ils ne penseront plus qu'à surmonter les obstacles du dehors. Je n'en parlerai point ici , mes pères , non plus que des autres meurtres que vous avez permis , qui sont encore plus abominables et plus importants aux Etats que tous ceux-ci, dont Lessius traite si ouvertement dans les doutes 4 et 10, aussi bien que tant d'autres de vos auteurs. Il seroit à désirer que ces houbles maximes ne fussent jamais sorties de l'enfer , et que le diable , qui en est le premier auteur , n'eût jamais trouvé des hommes assez dévoués à ses ordres pour les publier parmi les chrétiens. Il est aisé de juger par tout ce que j'ai dit jusqu'ici combien le relâchement de vos opinions est contraire à la sévérité des lois civiles , et même païennes. Que sera-ce donc si on les compare avec les lois ecclésiastiques , qui doivent être incomparablement plus saintes , puisqu'il n'y a que l'Église qui connoisse et qui possède la véritable sainteté? Aussi cette chaste épouse du Fils de Dieu , qui , à l'imitation de son époux , sait

bien répandre son sang pour les autres , mais non pas répandre pour elle celui des autres , a pour le meurtre une horreur toute particulière, et proportionnée aux lumières particulières que Dieu lui a communiquées. Elle considère les hommes non-seulement comme hommes , mais comme images du Dieu qu'elle adore. Elle a pour chacun d'eux un saint respect qui les lui rend tous vénérables , comme rachetés d'un prix infini , pour être faits les temples du Dieu vivant. Et ainsi elle croit que la mort d'un homme que l'on tue sans l'ordre de son Dieu n'est pas seulement un homicide , mais un sacrilège qui la prive d'un

LETTRE XIY. 153 de ses membres; puisque, soit qu'il soit fidèle, soit qu'il ne le soit pas, elle le considère toujours, ou comme étant Tun de ses enfans, ou comme étant capable de l'être. Ce sont, mes pères, ces raisons toutes saintes qui, depuis que Dieu s'est fait homme pour le salut des hommes , ont rendu leur condition si considérable à TEglise , qu'elle a toujours puni l'homicide qui les détruit comme un des plus grands attentats qu'on puisse commettre contre Dieu. Je vous en rapporterai quelques exemples , non pas dans la pensée que toutes ces sévérités doivent être gardées , je sais que l'Eglise peut disposer diversement de cette discipline extérieure , mais pour faire entendre quel est son esprit immuable sur ce sujet. Car les pénitences qu'elle ordonne pour le meurtre peuvent être différentes selon la diversité des temps ; mais l'horreur qu'elle a pour le meurtre ne peut jamais changer par le changement des temps. L'Eglise a été longtemps à ne réconcilier qu'à la mort ceux qui étoient coupables d'un homicide volontaire , tels que sont ceux que vous permettez. Le célèbre concile d'Ancyre les soumet à la pénitence durant toute leur vie; et l'Eglise a cru depuis être assez indulgente envers eux en réduisant ce temps à un très-grand nombre d'années. Mais , pour détourner encore davantage les chrétiens des homicides volontaires, elle a puni très-sévèrement ceux même qui étoient arrivés par imprudence , comme on peut voir dans saint Basile , dans saint Grégoire de Nysse , dans les décrets du pape Zacharie et d'Alexandre II. Les canons rapportés par Isaac , évêque de Langres (t. II , chap. xiii) , « ordonnent sept ans de pénitence pour avoir tué en se défendant. » Et on voit que saint Hildebert , évêque du Mans , répondit à Yves de Chartres , a qu'il a eu raison d'interdire un prêtre pour toute sa vie, qui, pour se défendre , avoit tué un voleur d'un coup de pierre. » N'ayez donc plus la hardiesse de dire que vos décisions sont conformes à l'esprit et aux canons de l'Eglise. On vous défie d'en montrer aucun qui permette de tuer pour défendre son bien seulement : car je ne parle pas des occasions où l'on auroit à défendre aussi sa vie , se suaque h'berawdo : vos propres auteurs confessent qu'il n'y en a point, comme entre autres votre P. Lamy (tr. V, disp. xxxvi, n, 136): « Il n'y a^ d'itil, aucun droit divin ni humain qui permette expressément de tuer un voleur qui ne se défend pas. » Et c'est néanmoins ce que vous permettez expressément. On vous défie d'en montrer aucun qui permette de tuer pour l'honneur, pour un soufflet, pour une injure et une médisance. On vous défie d'en montrer aucun qui permette

de tuer les témoins , les juges et les magistrats , quelque injustice qu'on en appréhende. L'esprit de l'Eglise est entièrement éloigné de ces maximes seditieuses qui ouvrent la porte aux soulèvemens auxquels les peuples sont si naturellement portés. Elle a toujours enseigné à ses enfans qu'on ne doit point rendre le mal pour le mal ; qu'il faut céder à la colère ; ne point résister à la violence; rendre à chacun ce qu'on lui doit, honneur, tribut , soumission ; obéir aux magistrats et aux supérieurs , même injustes, parce qu'on doit toujours respecter en eux la puissance de Dieu qui les a établis sur nous. Elle leur défend encore plus fortement

154 LETTRES PROVINCULES. que les lois civiles de se faire justice à eux-mêmes; e% c'est p^v son esprit que les rois chrétiens ne se la font pas dans les crimes mêmes d» lèse-majesté au premier chef, et qu'ils remettent les criminels entre les mains des juges pour les faire punir selon les lois et dans les formes de la justice , qui sont si contraires à votre conduite , que l'opposition qui s'y trouve vous fera rougir. Car , puisque ce discours m'y porte , je vous prie* de suivre cette comparaison entre la manière dont on peut tuer ses ennemis, selon vous, et celle dont les juges font mourir les criminels. Tout le monde sait , mes pères , qu'il n'est jamais permis s^xa particuliers de demander la mort de personne; et que, quand iinhQmme nous auroit ruinés, estropiés, brûlés nos paisois^s, tue notre père , ^t qu'U se disposeroit encore à nous assassiner et à nous perdre d'honneur , on n'écouterait point en justice la demande! que nous ferions de sa part ; de sorte qu'il a fallu établir des personnes publiques qui la demandent de la part du roi, ou plutôt de la part de Dieu. À votre avis , mes pères, est-ce par grimace et par feinte que ces juges chrétiens ont établi ce règlement? Et ne l'ont-ils pas fait pour rapprocher les lois civiles à celles de l'Évangile, de peur que la pratique extérieure de la justice ne fût contraire aux sentiments intérieurs que des chrétiens doivent avoir? On voit assez combien ce commencement^t fies choses de la justice vous confond ; mais le reste vous accablera. , Supposez donc , mes pères , que ces pairs publics demandent la mort de celui qui a commis l'un de ces crimes; que fera-t-on là-dessus? Lui portera-t-on incontinent le poignard dans le sein? Non mes pères; la vie des hommes est trop importante, on y agit avec plus de respect ; les lois ne l'ont pas soumise à toutes sortes de personnes , mais seulement aux juges dont on a exalté la probité et la naissance. Et croyez-vous qu'un seul suffise pour condamner un homme à mort? Il en faut sept pour le moins , mes pères. Il faut que de ces sept il n'y en ait aucun qui ait été offensé par le criminel , de peur que la passion n'altère ou ne corrompe son jugement. Et vous savez , mes pères , qu'afin que leur esprit soit aussi plus pur, on observe encore de se lever les heures du matin à ces fonctions : tant on apporte de soin pour les préparer à une action si grande , où ils tiennent la place de Dieu , dont ils sont les ministres , pour ne condamner que ceux qu'il condamne lui-même. Et c'est pourquoi , afin d'y agir comme fidèles disciples de cette puissance divine , d'ôter la vie aux méchants , ils n'ont la liberté de juger que selon les dépositions des témoins , et selon toutes les

antre^ former qui leur sont prescrites ; ensuite desquelles ils ne peuvent en conscience prononcer que selon les lois , ni juger dignes de mort que ceux que les lois y condamnent. Et alors , mes pères , si l'ordre 4e Dieu les oblige d'abandonner au supplice le corps de ces misérables , le même ordre de Dieu les oblige de prendre soin de leurs âmes criminelles; et c'est même parce qu'elles sont criminelles qu'ils sont plus obligés à en prendre soin ; de sorte qu'on ne les envoie h la mort qu'après leur avoir donné moyen de pourvoir à leur conscience. Tout cela est bien pur et bien innocent; et néanmoins l'Église abhorre tellement le sang, qu'elle

The text on this page is estimated to be only 29.44% accurate

LETTRE XIV. 155 juge eiicfi^a io(;ap4l|)es du ministère de ses autels ceux qui auroient assisté a |i^ âfrétdé mort, quoique accompagné de toutes ces circonstances si religieuse^ : par pu il est aisé de concevoir quelle idée l'Eglise a de r^iQmicide. Voilà, mes pères, de quelle sorte, dans Tordre de la justice, on dispose de la yie des hon^mes : voyons maintenant comment vous en dis* posez. Dans vos nouvelles lois, il n'y a qu'un j^ige , et ce juge est celui là même qui est offensé. Il est tout ensemble le juge , la partie et le bourreau. |l se demande à lui-même la mort de son ennemi , il l'ordonne , il l'exécute sur-le-champ; et, sans respect ni du corps ni de l'âme dé son frère, il tu^ et damne celui pour qui Jésus-Christ est mort; et tout cela pour éyiter un soufflet, ou iine médisance, pu une parole outrageusei ou d'autres offenses semblables pour lesquelles un juge, qui a l'autorité légitime , seroit criminel d'avoir condamné à la mort ceux qui les auroient commises , parce que les lo|s sont très-éloigiîées de les y condamni5r. :p!t enfin , pour comble de ces excès , on ne contracte ni péché , ni irrégularité , en tuant de cette sorte sans autorité et contre les lois , quoiqu'on soit religieux, et mêmejs prêtre. Où en sommes-nous, mes pères? Sont-ce des religieux et des prêtres qui parlent de cette sorte? sont-ce des chrétiens? sont-ce des Turcs? sont-ce des hommes? sont-ce des démons? et sont-ce là des mystères révélés par VÂQneau à ceux de fa Société y ou des aibominations suggérées par le Dragon à ceux qui suivent soii parti? par enfin, ipes pèrçs, pou^r qui youlez-vous qu'pn vous prenne? pour des ejifans de l'Évangile , ou pour des ennemis de l'Évangile ? On ne peut êtr^ que d*uft parti oii de i*autre , il ji'y a point de milieu. « Qui n'est point avec Jésus-Christ est contre lui. » Ces dei;x genres d'hommes partagent tous les hommes. Il y a deux peuples et deux mondes répandus sur toute la terre , selpft saint Augusti?^ : le monde des enfans de Pie^i , qui forme i|n corps , dont Jésus-Chrisj est lé chef et le rpi ; et le monde ennemi de Dieu , 4pnt le diable est le çbef ^t le roi. Kt c'est pourquoi Jésus-Christ est appelé le roi et le Dieu du monde ; parce qu'il a partout des sujets et de^ adorateurs , pt que le diable est aussi appelé 4ans l'Écriture le prince du ?monde et le dieu de ç§ siècle , parce qu'il a partout des suppôts et des esclaves. Jésiis-Christ a mis dans l'Église , qui est son empire , les lois qu'il lui ^ plu , selon sa sagesse éternelle ; et le diable a mis dans le monde , qui est son royaume , les lois qu'il a voulu y établir. ^ésus-Christ a mis rhonnei^r à souffrir; le diable à na

point souffrir. Jésusr Christ a dit à ceux qui reçoivept |^n soufflet de tendra l'autre joue; et le diable a dit à ceux à qui on veut donner un soufflet de tuer cmsf. qui youijront ieuf faire cette ipjvfre. Jésus-Christ déclare heureux ceux qui participent à son ignpminie , et le diable déclare malheureux ceux qui spnt dans l'ignominie'. Jésus-Christ dit : « Malheur à vous, quand les hommes diront flu l)ien de vous! » et le diable dit : « Malheur à ceux 4ont le ppil4e np parle pas avec estime ! » Voyez donc maintenant , mes pprfes , duquel de ces deux royaumes vous êtes. Vous aviez puĩ le lajJgag^ ifé la yille 4e paix, qui s'appelle la Jérusalem mystique , et YfiM ft¥iBz PHĬ le langage de la yille de trouble ,

156 LETTRES PROVINOALES. que l'Écriture appelle la spirituelle Sodome : lequel de ces deux langages entendez-vous? lequel parlez-vous? Ceux qui sont à Jésus-Christ ont les mêmes sentimens que Jésus-Christ, selon Saint-Paul; et ceux qui sont enfans du diahle , ex patte diaholo , qui a été homicide dès le commencement du monde , suivent les maximes du diable , selon la parole de Jésus-Christ. Écoutons donc le langage de votre école, et demandons à vos auteurs : Quand on nous donne un soufflet, doit-on Tendurer plutôt que de tuer celui qui le veut donner? ou bien est-il permis de tuer pour éviter cet affront? H est permis ^ disent Lessius, Molina, Escobar, Keginaldus, Filiutius, Baldellus et autres jésuites , de tuer celui qui nous veut donner un soufflet. Est-ce là le langage de Jésus^Christ? Répondez-nous encore. Seroit-on sans honneur en souffrant un 'soufflet sans tuer celui qui Ta donné? « N'est-il pas véritable, dit Escobar , que , tandis qu'un homme laisse vivre celui qui lui a donné un soufflet, il demeure sans honneur? » Oui, mes pères, sans cet honneur que le diable a transmis de son esprit superbe em celui de ses superbes enfans. C'est cet honneur qui a toujours été l'idole des hommes possédés par l'esprit du monde. C'est pour se conserver cette gloire , dont le démon est le véritable distributeur , qu'ils lui sacrifient leur vie par la fureur des duels à laquelle ils s'abandonnent , leur honneur par l'ignominie des supplices auxquels ils s'exposent, et leur salut par le péril de la damnation auquel ils s'engagent , et qui les a fait priver de la sépulture même par les canons ecclésiastiques. Mais on doit louer Dieu de ce qu'il a éclairé l'esprit du roi par des lumières plus pures que celles de votre théologie. Ses édits si sévères sur ce sujet n'ont pas fait que le duel fût un crime ; ils n'ont fait que punir le crime qui est inséparable du duel. Il a arrêté , par la crainte de la rigueur de sa justice , ceux qui n'étoient pas arrêtés par la crainte de la justice de Dieu ; et sa piété lui a fait connoître que l'honneur des chrétiens consiste dans l'observation des ordres de Dieu et des règles du christianisme , et non pas dans ce fantôme d'honneur que vous prétendez , tout vain qu'il soit , être une excuse légitime pour les meurtres. Ainsi vos décisions meurtrières sont maintenant en aversion à tout le monde , et vous seriez mieux conseillés de changer de sentimens , si ce n'est par principe de religion , au moins par maxime de politique. Prévenez, mes pères, par une condamnation volontaire de ces opinions inhumaines , les mauvais effets qui en pour*^ roient naître , et dont vous seriez responsables. Et pour

concevoir plus d'horreur de l'homicide , souvenez-vous que le premier crime des hommes corrompus a été un homicide en la personne du premier juste; que leur plus grand crime a été un homicide en la personne du chef de tous les justes ; et que l'homicide est le seul crime qui détruit tout ensemble l'Etat , l'Église , la nature et la piété. P. S. Je viens de voir la réponse de votre apologiste à ma treizième lettre. Mais s'il ne répond pas mieux à celle-ci , qui satisfait à la plupart de ses difficultés, il ne méritera pas de réplique. Je le plains de le voir sortir à toute heure hors du sujet pour s'étendre en des calomnies et des injures contre les vivans et contre les morts. Mais , pour donner créance aux mémoires que vous lui fournissez , vous ne deviez pas lui faire désa-

LETTRE xnr. 157 ?ouer publiquement UM chose aussi publique qu'est le soufflet de Cornpiëgne. Il est constant , mes pères , par l'ayeux de l'offensé , qu'il a reçu sur sa joue un coup de la main d'un jésuite; et tout ce qu'ont pu faire vos amis a été de mettre en doute s'il Ta reçu de l'avant-main ou de Tarrière-main , et d'agiter la question si un coup de revers de la main sur Ja joue doit être appelé soufflet ou non. Je ne sais à qui il appartient d'en décider ; mais je croirois cependant que c'est au moins un soufflet probable. Gela me met en sûreté de conscience. QUINZIEME LETTRE. Que les jésuites ôtent la calomnie du nombre des crimes , ef quHls ne font point de scrupule de s*en servir pour décrier leurs ennemis. Du 26 novembre 4656, Mes révérends pères, Puisque vos impostures croissent tous les jours , et que vous vous en servez pour outrager si cruellement toutes les personnes de piété qui sont contraires à vos erreurs, je me sens obligé, pour leur intérêt et pour celui de l'Eglise , de découvrir un mystère de votre conduite , que j'ai promis il y a longtemps , afin qu'on puisse reconnoître par vos propres maximes quelle foi Ton doit ajouter à vos accusations et à vos in* jures. Je sais que ceux qui ne vous connoissent pas assez ont peine à se déterminer sur ce sujet , parce qu'ils se trouvent dans la nécessité ou de croire les crimes incroyables dont vous accusez vos ennemis , ou de vous tenir pour des imposteurs, ce qui leur paroît aussi incroyable. «Quoil disent-ils , si ces choses-là n'étoient , des religieux les publieroient-ils? et voudroient-ils renoncer à leur conscience , et se damner par ces calomnies?» Voilà la manière dont ils raisonnent; et ainsi, les preuves visibles par lesquelles on ruine vos faussetés rencontrant l'opinion qu'Us ont de votre sincérité , leur esprit demeure en suspens entre l'évidence et la vérité qu'ils ne peuvent démentir , et le devoir de la charité qu'ils appréhendent de blesser. De sorte que , comme la seule chose qui les empêche de rejeter vos médisances est l'estime qu'ils ont de vous, si on leur fait entendre que vous n'avez pas de la calomnie l'idée qu'ils s'ima.ginent que vous en avez, et que vous croyez pouvoir faire votre salut en calomniant vos ennemis, il est sans doute que le poids de la vérité les déterminera incontinent à ne plus croire vos impostures. Ce sera donc , mes pères , le sujet de cette lettre. Je ne ferai pas voir seulement que vos écrits sont remplis de calomnies , je veux passer plus avant. On peut bien dire des choses fausses en les croyant véritables , mais la qualité de menteur enferme l'intention de mentir. Je ferai donc voir , mes pères , que votre intention est de mentir et de calomnier , et que c'est

avec connoissance et avec dessein que vous imposez à vos ennemis des crimes dont vous savez qu'ils sont innocens , parce que vous croyez le pouvoir faire sans déchoir de l'état de grâce. Et quoique vous sachiez aussi bien que moi ce point de votre

158 LETTRÉS PROTIENNES. morale, je ne lâieséBi pas de tous le dirēj nies pères, èfiii «îiii péirsotine n'en puisse douter, eu voyant (Jdè je rii*àdrèssé à voiis pbut tous le soutenir à vous-mêmes, sans que vous puissiez àvbîr Passurance dé le nier, qu'en confirmant par ce désaveu même le reptbche que je vous en fais. Car c'est une doctrine si cOininunfe dans vos écoles , qiie vfaùk Tavez soutenue non-sëuleinent dans vos livres , mais encore dans Vos thèses publiques , ce qui est de la dernière hardiesse ; faomîhe entre autres dans vos thèses de Louvain de Tannée 1645 , en ces termes : n Ce n'est qu'un péché vénial de calomnier et d'imposer de faux crimes pour ruiner de créance ceux qui parlent mal de nous : Quidni non nisi veniale sity detrahentis auctoritàVsm màgnâîn, iibi noxiam, falso crimine elidere ?» Et cette doctrine est si constante parmi you^ , que quiconque l'Osé attaquer , vous le traitez d'ignorant et de téméraire. C'est ce qu'a éprouvé depuis peu le P. Quiroga, capucin allemand, lorsqu'il vbultit s'y opposer. Car votre P.Dicastillus l'entreprit incontinent, et il parle de cette dispute en ces termes {de Susî. , lib. il, tr. II, disp. XII, h. 404) : «Un certain religieux grave, pieds hùs et encapuchonné , cûcûllatus gifmnopoé^ , que je ne nomme poiit , eut la témérité de décrier cette opinion parmi des feliimès et deâ ignorâhs , et de dire qu'elle étoit pernicieuse et scandaleuse cOntrè les bonnes moeurs , contre la paix des États et des sociétés , et enfin contraire non-seulement à toui les docteurs catholiques , ihais à tous ceux qui peuvent être catholiques. Mais je lui ai soutenu, comme je soutiens encore, que la calortinie ,• lorsqu'on en use contre un calomniateur, quoiqu'elle èoit un mensonge, n'est point néanmoins un péché mortel , ni contre la justice , ni contre la ckarité ; et pour le prouver , je liii ai fourni en foule iios pèi*ës et lèà universités entières qui en sont composées , que j'ai tous consultés , et entre autres le R. P. Jean Gans, confesseur de l'empereur; le R. P. Daniel Bastèle , confesseur de l'archiduc Léopold ; le P. Henri , qui a été précepteur de ces deux princes ; tous les professeurs publics et ordinaires de l'université de Vienne (toute composée de jésuites) ; tous les professeurs de l'université de Grats (toute de jésuites); tous les professeurs de l'université de Prague (dont les jéstiites sont les maîtres) : dé tous lesquels j'ai en main les approbations de mon opinion, écrites et signées de leur main : outre que j'ai encore pour moi le I*. de Pennalossa , jésuite , prédicateur de l'empereur et du roi d'Espagne; le P. PUliceroli , jésuite , et bien d'autres qui avoient tous jugé cette bpinioh probable avant hotré

dispute. » Vous voyez bien , mes pères , qu'il y a peu d'opinions qUe vous ayez pris si â tâché d'établii* , comme il y èd avoit peu dont vous eussiez tant dé besoin. Et c'est pourquoi vous l'avez tellement autorisée , que les casuistes s'en servent comme d'un principe indubitable. « 11 est constant, dit CaramUel (n. 1151 , p. 650), que c'est une opinion probable qu'il n'y a point de péché mortel à calomnieir faussement pour conserver son honneur. Car elle est soutenue par plus de vingt docteurs graves, par Gaspard Hurtado et Dicastillus, jésuites, etc.; de sorte que, si cette doctrine n'étoit probable, à peine y en auroit-il aucune qui le fût en toute la théologie. » 0 théologie abominable et si corrompue en tous ses chefs, que si,

iSTTRfi XV. 1!^9 selon ses matimes, il n'étoit probable et sflr en
 cohâciëtice qli'on peut calomnier sans crime pour conserver son honneur , à
 peine y aurbit-il aucune de ses décisions qui fût sûre ! Qu'il est
 vraisemblable , mes pères, que ceux qui tiennent ce principe le mettent
 quelquefois en pratique I L'inclination corrompue des hommes s'y porte
 d'elle-même avec tant d'impétuosité) qu'il est incroyable qu'en levant
 l'obstacle de la conscience, elle ne se répande avec toute sa véhémence
 naturelle, fih voulez-vous un exemple? Garamuel vous le donnera au même
 lieu : é Cette maxime , dit-il , dU P. Dicastillus , jésuite , touchant la
 calomnie, ayant été enseignée par une comtesse d'Alleuaj^ne aux filles de
 l'impératrice , la créance qu'elles eurent de ne pécher au plus que
 véniellement par des calomnies en fit tant naître en peu de Jours , et iàht de
 médisances , et tant de faux rapports ^ qUe cela mit toute la cour eU
 combustion et en alarme. Car il est aisé de s'imaginer l'Usage qu'elles en
 surent faire : de sorte que, pour apaiser ce tumulte, on fut obligé d'appeler
 un bon père capucin d'une vie exemplaire , nommé le P. Ouir)ga (et ce fut
 sur quoi le P. Dicastillus le querella tant), qui vint leur déclarer que cette
 maxime étoit très-pernicieuse, principalement pârtni les femmes, et il eut un
 soin particulier de faire que l'impératrice en abolît tout à fait l'usage, i Oh
 ne doit pas être surpris des mauvais effets que causa cette doctrine. Il
 faudroit admirer au contraire qu'elle ne produisît pas cette licence.
 L'amour-propre tibùs persuadé tbUjours asseifc que c'est avec injustice
 qU'On nous attaque; et à vous principalement, mes pères , que la vanité
 aveugle de telle Sorte , que vduS voulez faire croire en tous vos écrits qUe
 t'est blesser l'honneur de l'Église que de blesser celui de votre Société. Et
 ainsi , mes pères , il y auroit lieu de trouver étrange que vous ne missiez pas
 cette maxime en pratique. Câ^ il ne faut plus dire de voUs comme font deux
 qui ne vous conhoissent pas : « Comment ces bons pères voudroient-ils
 calomnier leurs ennemis , puisqu'ils ne le pourroient faire que par la perte
 de leur salut ? » liais il faut dire au contraire : « Comment ces bons pères
 voudroient-ils perdre l'avantage de décrier leurs ennemis, puisqu'ils le
 peuvent faire sans hasarder leur salut? » Qu'on ne s'étonne donc plus de voir
 les jésuites calomniateurs : ils le sont en sûreté de conscience , et rien ne les
 en peut empêcher; puisque, par le crédit qu'ils ont dans le monde, lis
 peuvent calomnier sans craindre la justice des hommes , et que , par celui
 qu'ils se sont donné sur les cas de conscience , ils ont établi des maximes

pour le pouvoir faire sans craindre la justice de Dieu. Voilà , mes pères , la source d'où naissent tant de noires impostures. Voilà ce qui en a fait répandre à votre P. ferisacier, jusqu'à s'attirer la censure de feu M. l'archevêque de Paris. Voilà ce qui a porté votre P. d'Anjou à déciier eti pleine chaire, dans l'église de Saint-Benoît, à Paris , le 8 mars 1655 , les personnes de qualité qui recevoient les aumônes pour les pauvres de Picardie et de Champagne , auxquelles ils contribuoiient tant eux-mêmes; et de dire, par un mensonge horrible et capable de faire tatir ces charités, si on eût eu quelque créanbeen vos impostures, cqu41 savoit de science certaine que ces personnes ayoiem détourné cet argent pbur l'employer contre l'Ëglise et contré

160 LETTRES PROVINCIALES. rftat : » ce qui obligea le curé de cette paroisse , qui est un docUur de Sorbonne , de monter le lendemain en chaire pour démentir ces calomnies. C'est par ce même principe que votre P. Grasset a tard prêcbé d'impostures dans Orléans , qu'il a fallu que M. l'évêque d'Orléans Tait interdit comme un imposteur public , par son mandement du 9 septembre dernier , où il déclare « qu'il défend à frère Jean Crasset , prêtre de la Compagnie de Jésus , de prêcher dans son diocèse ; et à tout son peuple de l'oulr, sous peine de se rendre coupable d'une désobéissance mortelle , sur ce qu'il a appris que ledit Crasset avoit fait un discours en chaire rempli de faussetés et de calomnies contre les ecclésiastiques de cette ville , leur imposant faussement et malicieusement qu'ils soutenoient ces propositions hérétiques et impies : « Que les commande« mens de Dieu sont impossibles ; que jamais on ne résiste à la grâce a intérieure ; et que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes , » et autres semblables, condamnées par Innocent X. Car c'est là, mes pères , votre imposture ordinaire , et la première que vous reprochez à tous ceux qu'il vous est important de décrier. Et quoiqu'il vous soit aussi impossible de le prouver de qui que ce soit , qu'à votre P. Crasset de ces ecclésiastiques d'Orléans , votre conscience néanmoins demeure en repos , « parce que vous croyez que cette manière de calomnier ceux qui vous attaquent est si certainement permise , » que vous ne craignez point de le déclarer publiquement et à la vue de toute une ville. En voici un insigne témoignage dans le démêlé que vous eûtes avec M. Puys, curé de Saint-Nizier , à Lyon; et comme cette histoire marque parfaitement votre esprit , j'en rapporterai les principales circonstances. Vous savez, mes pères, qu'en 1649, M. Puys traduisit en françois un excellent livre d'un autre père capucin , toitchant le devoir des chrétiens à leur paroisse contre ceux qui les en détournent , sans user d'aucune invective , et sans désigner aucun religieux , ni aucun ordre en particulier. Vos pères néanmoins prirent cela pour eux ; et sans avoir aucun respect pour un ancien pasteur, juge en la primatie de France, et honoré de toute la ville , votre P. Alby fit un livre sanglant contre lui , que vous vendîtes vous-mêmes dans votre propre église , le jour de l'Assomption , où il Taccusoit de plusieurs choses , et entre autres de a s'être rendu scandaleux par ses galanteries , et d'être suspect d'impiété , d'être hérétique, excommunié, et enfin digne du feu. » A cela M. 'i^uys répondit; et le P. Alby soutint, par un second livre, ses premières accusations. N'est-il

donc pas vrai , mes pères , ou que vous étiez des calomniateurs, ou que vous croyiez tout cela de ce bon prêtre; et qu'ainsi il falloit que vous le vissiez hors de ses erreurs pour le juger digne de votre amitié ? Écoutez donc ce qui se passa dans l'accommodement qui fut fait en présence d'un grand nombre des premières personnes de la ville, dont les noms sont au bas de cette page*, comme. • 4. M. de Ville, vicaire général de M. le cardinal de Lyon; M. Scarron, chanoine et curé de Saint-Paul ; M. Margat, chantre; MM. Bouvaud, Sève, Aubert et Dervieu, chanoines de Saint-Nizier; M. du Gué, président des trésoriers de France; M. Groslier^ prévôt des marchands; M. de Fléchère, prési

LETTRE XV. 161 ils sont marqués dans l'acte qui en fut dressé le 25 septembre 1650. Go fut en présence de tout ce monde que lif . Puys ne fit autre chose que déclarer «que ce qu'il avoit écrit ne s'adressoit point aux pères jésuites; qu'il avoit parlé en général contre ceux qui éloignent les fidèles des paroisses , sans avoir pensé en cela attaquer la Société , et qu'au contraire il rhonoroit avec amour. » Par ces seules paroles , il revint de son apostasie , de ses scandales et de son excommunication , sans rétractation et san» absolution; et le P. Âlby lui dit ensuite ces propres paroles : c Monsieur, la créance que j'ai eue que vous attaquiez la Compagnie, dont j'ai l'honneur d'être, m'a fait prendre la plume pour y répondre; et j'ai cru que la manière dont j'ai usé m'étoit permise. Mais , connoissant mieux votre intention , je viens vous déclarer qu'il n'y a plus rien qui me puisse empêcher de vous tenir pour un homme d'esprit, trèséclairé, de doctrine profonde et orthodoxe, de mœurs irrépréhensibles ^ et , en un mot , pour digne pasteur de votre Église. C'est une déclaration que je fais avec joie , et je prie ces messieurs de s'en souvenir. » Ils s'en sont souvenus , mes pères ; et on fut plus scandalisé de la réconciliation que de la querelle. Car qui n'admireroit ce discours du P. Alby? Il ne dit pas qu'il vi«nt se rétracter, parce qu'il a appris le changement des mœurs et de la doctrine de M. Puys; mais seulement oc parce que , connoissant que son intention n'a pas été d'attaquer votre Compagnie, il n'y a plus rien qui l'empêche de le tenir pour catholique. » Ilie croyoit donc pas qu'il fût hérétique en effet? Et néanmoins, après l'en avoir accusé contre sa connoissance , il ne déclare pas qu'il a failli ; mais il ose dire, au contraire, « qu'il croit que la manière dont il en a usé lui étoit permise. » A quoi songez-vous, mes pères, de témoigner ainsi publiquement que vous ne mesurez la foi et la réputation des hommes que par les sentimens qu'ils ont pour votre Société? Comment n'avez-vous point appréhendé de vous faire passer vous-mêmes, et par votre propre aveu, pour des imposteurs et des calomniateurs? Quoil mes pères, un même homme, sans qu'U se passe aucun changement en lui, selon que vous croyez qu'il honore ou qu'il attaque votre Compagnie , sera « pieux ou impie , irrépréhensible ou excommunié, digne pasteur de l'ÊgUse ou digne d'être mis au feu, et enfin catholique ou hérétique? » C'est donc une même chose dans votre langage d'attaquer votre Société et d'être hérétique. Voilà une plaisante hérésie, mes pères; et ainsi, quand on voit dans vos écrits que tant de personnes catholiques y sont appelées hérétiques , cela ne veut dire autre

chose , sinon « que vous croyez qu'ils vous attaquent. » Il est bon , mes pères , qu'on entende cet étrange langage , selon lequel il est sans doute que je suis un grand hérétique. Aussi c'est en ce sens que vous me donnez si souvent ce nom. Vous ne me retranchez de l'Eglise que parce que vous croyez que mes Lettres de lieutenant général; MM. de Boissat, de Saint-Romain et de Barloly, gentshommes ; M. Bourgeois, premier avocat du roi au bureau des trésoriers de France; MM. de Cotton, père et fils; M. Boniel, qui ont tous signé l'original de la déclaration, avec M. Puys et le P. Alby. Pascal i. H

The text on this page is estimated to be only 28.56% accurate

162 LETTRBS PROYINCULES. vous font tort; et ainsi il ne me reste pour devenir catholique, ou que d'approuver les excès de votre morale, ce que je ne pourrois faire sans renoncer à tout sentiment de piété ; ou de voua persuader quç j@ ue recherche en cela que votre véritable bien; ot il faudroit que vous fussiez bien revenus de vos égaremens pour le r^connoître. Pe sorte que je me trouve étrangement engagé dans l'hérésie , puisque la pureté de ma foi étant inutile pour me retirer de cette sorte d'erreur , je n'en puis sortir, ou qu'en trahissant ma conscience, ou qu'en réformant la vôtre. Jusque-là je aérai toujours un méchant et un imposteur, et, quelque fidèle que j'aie été à rapporter vos passages , voua ires crier partout « qu'il faut être organe du démon pour voua imputer des ch03e8 dont U n'y a ni marque ni vestige dans vos livres; » et vous ne ferez rien en cela que de conforme à votre maxime et à votre pratique ordinaire , tant le privilège que vous avez de mentir a d'étapdue. Souffrez que je vous en donne un exemple que je choisis à dessein , parce que je répon? drai en même temps à la neuvième de vos impostures ^ aussi bien ellqs se méritent d'être réfutées qu'en passant. Il y a dix à douze ans qu'on vous reprocha cette maxime du P, Bauny x « qu'il est permis de rechercher directement, primo ei per se, une qqt casion prochaine de pécher pour le bien spirituel ou temporel de nous ou de notre prochain » (part. I , tr. IV , quest. 14 , p. 94) , dont il apporte pour exemple : « qu'il est permis à chacun d'aller en des lieux publics pour convertir des femmes perdues, encore qu'il soit vraisemblable qu'on y péchera, pour avoir déjà expérimenté souvent qu'on est accoutumé de se laisser aller au péché par les caresses de ces femmes. » Que répondit à cela votre P. Gaussin , en 1644 , dans son Apologie pour la Compagnie de J^<w(p. 138) î « Qu'on voie l'endroit du P. Bauny , qu'on lise la page, les marges, les avant-propos, les suites, tout le reste, et même tout le livre , on n'y trouvera pas un seul vestige de cette seuitence , qui ne pourvoit tomber que dans l'âme d'un homme extrêmement perdu de conscience, et qui semble ne pouvoir être supposée que par l'organe du démon. » Et votre P. Pintereau , en même style (part, I , p. 24) : « Il faut être bien perdu de conscience pour enseigner une si détestable doctrine ; mais il faut être pire qu'un démon pour l'attribuer au P. Bauny. Lecteur, il n'y en a ni marque ni vestige dans tout son livre. » Qui ne croiroit que des gens qui parlent de ce ton-là eussent sujet de se plaindre, et qu'on auroit en effet

imposé au P, Bauny ? Avezvous rien assuré contre moi en de plus forts termes? et comment oseroit-on imaginer qu'un passage fût en mots propres au lieu même où l'on le cite , quand on dit « qu'il n'y en a ni marque ni vestige dans tout le livre? » En vérité , mes pères , voilà le moyen de vous faire croire jusqu'à ce qu'on vous réponde ; mais c'est aussi le moyen de faire qu'on ne vous croie jamais plus, après qu'on vous aura répondu. Car il est si vrai que vous mentiez alors , que vous ne faites aujourd'hui aucune difficulté de reconnaître , dans vos réponses , que cette maxime est dans le P. Bauny , au lieu même qu'on avoit cité : et ce qui est admirable, c'est qu'au lieu qu'elle étoit détestable il y a douze ans , elle est maintenant si innocente , * que , dans votre neuvième imposture (p. 10) , vous m'accusez « d'igno

LBTTTB XV. 109 rance et de malice, de quereller le P. Bauny tar une opîmoQ qui n'esl point rejetée dans l'école. » Qu'il est avantageux, mes pères, d'avoir ' affaire à ces gens qui disent le pour et le contre 1 Je n'ai besoin que dé vous-mêmes pour vous confondre. Car je n'ai à montrer que deux choses : l'une, que cette maxime ne vaut rien; l'autre, qu'eUe est du P. Bauny ; et je prouverai l'une et l'autre par votre propre oonfesaion. fin 1644, vous avez reconnu qu'elle est détesimT; et en 1656, vousavouejs qu'elle est du P. Bauny. Cette double reoonnoissance me justifie assex^ mes pères ; mais elle fait plus , elle découvre l'eaprit de votre politique. Car dites-moi , je vous prie , quel est le but que vous vous propose! dans vos écrits? Est-ce de parler avec sincérité? Non, mea pères, puisque vos réponses s'entre-détruisent. Est<ce de suivre la vérité delà foi? Aussi peu , puisque vous autorisez une maxime qui est détestable selon vous-mêmes. Mais considérons que, quand vous avez dit que cette maxime est détestable y vous avez nié en même temps qu'elle fût du P. Bauny; et ainsi il étoit innocent; et. quand vous avouez qu'elle est de lui , vous soutenez en même temps qu'elle est bonne ; et ainsi il est innocent encore. De sorte que , l'innocence de ce père étant la seulo chose commune à vos deux réponses , il est visible que c'est aussi U seule chose que vous y recherchez , et que vous n'avez pour objet que la défense de vos pères, en disant -d'une même maxime, qu'elle est dans vos livres et qu'elle n'y est pas ; qu'elle est bonne et qu'elle est mauvaise : non pas selon la vérité , qui ne change jamais , mais selon votre intérêt, qui change à toute heure. Que ne pourrois^je vous dire là-des^ sus? car vous voyez bien que cela est convaincant. Cependant rien ne vous est plus ordinaire ; et , pour en omettre une infinité d'exemples , je crois que vous vous contenterez que je vous en rapporte encore un. On vous a reproché en divers temps une autre proposition du même P. Bauny (tr. IV, quest. xxii, p. 100) : « On ne doit dénier ni différer l'absolution à ceux qui sont dans les habitudes de crimes contre la loi de Dieu , de nature et de l'Église , encore qu'on n'y voie aucune espérance d'amendement : etsi emendaionis futufâe spes nulla appareat, » Je vous prie sur cela , mes pères , de me dire lequel y a le mieux répondu , selon votre goût , ou de votre P. Pintereau , ou de votre P. Brisacier , qui défendent le P. Bauny en vos deux manières i l'un en coi^damnant cette proposition , mais en désavouant aussi qu'elle soit du P. Bauny; l'autre, en avouant qu'elle est du P. Bauny, mais en la justifiant en même temps. Écoutez-les donc discourir. Voici le P.

Pintereau (p. 18) : a Qu'appelle-t-on franchir les bornes de toute pudeur , et passer au delà de toute impudence , sinon d'imposer au P. Bauny , comme une chose avérée, une si damnable doctrine? Jugez, lecteur, de l'indignité de cette calomnie , et voyez à qui les jésuites ont affaire , et si l'auteur d'une si noire supposition ne doit pas passer désormais pour le truchement du père des mensonges. » Et voici maintenant votre P. Brisacier (IV* part., p. 21). a En effet, le P. Bauny dit ce que vous rapportez. » (C'est démentir le P. Pintereau bien nettement.) « Mais, ajoute-t-il pour justifier le P. Bauny, vous qui reprenez cela, attendez, quand un pénitent sera à vos pieds, que son ange gardien hypothèque tous les

164 LETTRES PROVINCIALES. droits qu'il a au ciel pour être sa caution. Attendez que Dieu le Père ' juge par son chef que David a menti , quand il a dit , par le Saint-Esprit, que tout homme est menteur, trompeur et fragile ; et que ce pénitent ne soit plus menteur, fragile, changeant, ni pécheur comme les autres ; et tous n'appliquerez le sang de Jésus-Christ sur personne. » Que vous semble-t-il , mes pères , de ces expressions extravagantes et impies, que, s'il falloit attendre qu'il y eût quelque espérance (Tamelement dans les pécheurs pour les absoudre , il faudroit attendre que Dieu le Père jurât par son cfcef qu'ils ne tomber oient jamais plus? Quoi, mes pères ! n'y a-t-il point de différence entre V espérance et la certitude? Quelle injure est-ce faire à la grâce de Jésus-Christ de dire qu'il est si peu possible que les chrétiens sortent jamais des crimes contre la loi de Dieu , de nature et de l'Église , qu'on ne pourroit l'espérer sans que le Saint-Esprit eût menti : de sorte que , selon vous , si on ne donnoit l'absolution à ceux dont on n*espère aucun amendement , le sang de JésusChrist demeureroit inutile , et on ne V appliquerait jamais sur personne? A quel état , mes pères , vous réduit le désir immodéré de conserver la gloire de vos auteurs , puisque vous ne trouvez que deux voies pour les justifier : l'icaposture ou l'impïété ; et qu'ainsi la plus innocente manière de vous défendre est de désavouer hardiment les choses les plus évidentes ! De là vient que vous en usez si souvent. Mais ce n'est pas encore là tout ce que vous savez faire. Vous forgez des écrits pour rendre vos ennemis odieux, comme la Lettre d'un ministre à M. Àrnauld, que vous débitâtes dans tout Paris , pour faire croire que le livre De la fréquente communion^ approuvé par tant d'évêques et tant de docteurs , mais qui , à la vérité , vous étoit un peu contraire , avoit été fait par une intelligence secrète avec les ministres de Charenton. Vous attribuez d'autres fois à vos adversaires des écrits pleins d'impïété , comme la Lettre circulaire des jansénistes , dont le style impertinent rend cette fourbe trop grossière, et découvre trop clairement la malice ridicule de votre P. Meynier , qui ose s'en servir (p. 28) pour appuyer ses plus noires impostures. Vous citez quelquefois des livres qui ne furent jamais au monde, comme les Constitutions du Saint Sacrement^ d'où vous rapportez des passages que vous fabriquez à plaisir , et qui font dresser les cheveux à la tête des simples , qui ne savent pas quelle est votre hardiesse à inventer et publier les mensonges. Car il n'y a sorte de calomnie que vous n'ayez mise en usage.

Jamais la maxime qui l'excuse ne pouvoit être en meilleure main. Mais celles-là sont trop aisées à détruire ; et c'est pourquoi vous en avez de plus subtiles , où vous ne particularisez rien , afin d'ôter toute prise et tout moyen d'y répondre; comme quand le P. Brisacier dit « que ses ennemis commettent des crimes abominables , mais qu'il ne les veut pas rapporter. » Ne semble-t-il pas qu'on ne peut convaincre d'imposture un reproche si indéterminé? Un habile homme néanmoins en a trouvé le secret, et c'est encore un capucin, mes pères. Vous êtes aujourd'hui malheureux en capucins , et je prévois qu'une autre fois vous lo pourriez bien être en bénédictins. Ce capucin s'appelle le P. Valérien,

LETTRE XY. 105 (le la maison des comtes de Magnis. Vous apprendrez par cette petite histoire comment il répondit à vos calomnies. Il avoit heureusement réussi à la conversion du prince Ernest , landgrave de Hesse-Rheinsfelt*. Mais vos pères , conmie s'ils eussent eu quelque peine de voir convertir un prince souverain sans les y appeler, firent incontinent ut livre contre lui (car vous persécutez les gens de bien partout), où, falsifiant un de ses passages , ils lui imputent une doctrine hérétique. Ils firent aussi courir une lettre contre lui , où ils lui disoient : < 0 que nous avons de choses à découvrir , sans dire quoi , dont vous serez bien affligé ! Car si vous n'y donnez ordre , nous serons obligés d'en avertir le pape et les cardinaux. > Gela n'est pas maladroit; et je ne doute point, mes pères, que vous ne leur parliez ainsi de moi : mais prenez garde de quelle sorte il y répond dans son livre imprimé à Prague l'année dernière (p. 112 et suiv.). « Que ferai-je, dit-il, contre ces injures vagues et indéterminées? Comment convaincrai-je des reproches qu'on n'explique point? En voici néanmoins le moyen. C'est que je déclare hautement et publiquement à ceux qui me menacent que ce sont des imposteurs insignes, et de trèshabiles et très-impudens menteurs , s'ils ne découvrent ces crimes à toute la terre. Farcissez donc, mes accusateurs, et publiez ces choses sur les toits , au lieu que vous les avez dites à l'oreille , et que vous avez menti en assurance en les disant à roreille. Il y en a qui s'imaginent que ces disputes sont scandaleuses. Il est vrai que c'est exciter un scandale horrible que de m'imputer un crime tel que l'hérésie , et de me rendre suspect de plusieurs autres. Mais je ne fais que remédier à ce scandale en soutenant mon innocence. » En vérité, mes pères, vous voilà malmenés, et jamais homme n'a été mieux justifié. Car il a fallu que les moindres apparences de crime vous aient manqué contre lui , puisque vous n'avez point répondu à un tel défi. Vous avez quelquefois de fâcheuses rencontres à essuyer , mais cela ne vous rend pas plus sages. Car quelque temps après vous l'attaquâtes encore de la même sorte sur un autre sujet, et il se défendit aussi de même (p. 151), en ces termes : « Ce genre d'hommes qui se rend insupportaiole à toute la chrétienté aspire, sous le prétexte des bonnes œuvres, aux. grandeurs et à la domination, en détournant à leurs fins presque toutes les lois divines , humaines , positives et naturelles. Ils attirent , ou par leur doctrine , ou par crainte , ou par espérance , tous les grands de la terre , de l'autorité desquels ils abusent pour faire réussir leurs détestables intrigues. Mais leurs attentats,

quoique si criminels , ne sont ni punis , ni arrêtés : ils sont récompensés au contraire , et ils les commettent avec la même hardiesse que s'ils rendoient un service à Dieu. Tout le monde le reconnoît , tout le monde en parle avec exécution ; mais il y en a peu qui soient capables de s'opposer à une si puissante tyrannie. C'est ce que j'ai fait néanmoins. J'ai arrêté leur impudence , et je l'arrêterai encore par le même moyen. Je déclare donc qu'ils ont menti très-impudemment , mentiris impudentis⁴. n y avait, par erreur, dans les premières éditions, «du landgrave de Darmàtadt. »

166 LETTRES PROVINCIALES. sime. Si les choses qu'ils m'ont reprochées sont véritables , qu'ils le» prouvent, ou qu'ils passent pour convaincus d'un mensonge plein d'impudence. Leur procédé sur cela découvrira qui a raison. Je prie tout le monde de l'observer, et de remarquer cependant que ce genre d'hommes, qui ne souffrent pas la moindre des injures qu'ils peuvent repousser, font semblant de souffrir très-patiemment celles dont ils ne se peuvent défendre, et couvrent d'une fausse vertu leur véritable impuissance. C'est pourquoi j'ai voulu irriter plus vivement leur pudeur , afin que les plus grossiers reconnoissent que, s'ils se taisent, leur patience ne sera pas un effet de leur douceur , mais du trouble de leur conscience. » Voilà ce qu'il dit, mes pères, et il finit ainsi : <t Ces gens-là, dont on sait les histoires par tout le monde, sont si évidemment injustes et si insolens dans leur impunité, qu'il faudroit que j'eusse renoncé à Jésus-Christ et à son Église , si je ne détestois leur conduite , et même publiquement, autant pour me justifier que pour empêcher les simples d'en être séduits. » Mes révérends pères , il n'y a plus moyen de reculer. Il faut passer pour des calomniateurs convaincus , et recourir à votre maxime , que cette sorte de calomnie n'est pas un crime. Ce père a trouvé le secret ^ de vous fermer la bouche; c'est ainsi qu'il faut faire toutes les fois que j vous accusez les gens sans preuves. On n'a qu'à répondre à chacun de ' vous comme le père capucin : Mentiris impudentissime. Car que répondroit-on autre chose , quand votre P. Brisacier dit , par exemple , que ceux contre qui il écrit « sont des portes d'enfer , des pontifes du diable , des gens déchus de la foi , de l'espérance et de la charité , qui bâtissent le trésor de l'Antéchrist? Ce que je ne dis pas, ajoute-t-il, par forme d'injure , mais par la force de la vérité. » S'amuseroit-on à prouver qu'on n'est pas a porte d'enfer, et qu'on ne bâtit pas le trésor de l'Antéchrist?» Que doit-on répondre de même à tous les discours vagues de cette sorte, qui sont dans vos livres et dans vos Avertissemerrs sur mes Lettres? par exemple : a qu'on s'applique les restitutions , en réduisant les créanciers dans la pauvreté ; qu'on a offert des sacs d'argent à de savans religieux qui les ont refusés ; qu'on donne des bénéfices pour faire semer des hérésies contre la foi ; qu'on a des pensionnaires parmi les plus illustres ecclésiastiques et dans les cours souveraines ; que je suis aussi pensionnaire de l'ort- Royal, et que je faisois des romans avant mes Lettres , » moi qui n'en ai jamais lu aucun , et qui ne sais pas seulement le nom de ceux qu'a faits votre apologiste. Qu'y a-t-il à

dire à tout cela , mes pères , sinon : Mentiris impudentissime , si vous ne marquez toutes ces personnes, leurs paroles, le temps, le lieu? Car il faut se taire, ou rapporter et prouver toutes les circonstances, comme je fais quand je vous conte les histoires du P. Alby et de Jean d'Alba. Autrement, vous ne ferez que vous nuire à vous-mêmes. Toutes vos fables pouvoient peut-être vous servir avant qu'on sût vos principes ; mais à présent que tout est découvert, quand vous penserez dire à l'oreille « qu'un homme d'honneur qui désire cacher son nom vous a appris de

LBTTHE XV. 167 terribles choses de ces gens-là ^ » on vous fera souvenir incontinent du mentiris impudentissime du bon père capucin. Il n'y a que trop longtemps que vous trompez le monde , et que vous abusez de la créance qu'on avoit en vos impostures. Il est temps de rendre la réputation à tant de personnes calomniées. Car quelle innocence peut être si généralement reconnue ^ qu'elle ne souffre quelque atteinte par les impostures si hardies d'une compagnie répandue par toute la terre , et qui sous des habits religieux couvre des âmes si irrégulières , qu'ils commettent des crimes tels que la calomnie , non pas contre leurs maximes , mais selon leurs propres maximes? Ainsi l'on ne me blâmera point d'avoir détruit la créance qu'En pourroit avoir en vous , puisqu'il est bien plus juste de conserver à tant de personnes que vous avez décriées la réputation de piété qu'ils ne méritent pas de perdre , que de vous laisser la réputation de sincérité que vous ne méritez pas d'avoir. Et comme l'un ne se pouvoit faire sans l'autre , combien étoit-il important de faire entendre qui vous êtes ! C'est ce que j'ai commencé de faire ici , mais il faut bien du temps pour achever. On le verra , mes pères ^ et toute votre politique ne vous en peut garantir, puisque les efforts que vous pourriez faire pour l'empêcher ne serviroient qu'à faire connoître aux moins clairvoyans que vous avez eu peur , et que votre conscience vous reprochant ce que j'avois à vous dire , vous avez tout mis en usage pour le prévenir. SEIZIÈME LETTRE.

Calomnies horribles des jésuites contre de pieux eussiens et de saintes religieuses. Du 4 décembre 1686. Mes révérends pères , Voici la suite de vos calomnies , où je répondrai d'abord à celles qui restent de vos Avertissemens, Mais comme tous vos autres livres en sont également remplis ^ ils me fourniront assez de matière pour vous entretenir sur ce Sujet autant que je le jugerai nécessaire. Je vous dirai donc en un mot , sur cette fable que vous avez semée dans tous vos écrits contre M. d'Ypres , que vous abusez malicieusement de quelques paroles ambiguës d'une de ses lettres , qui , étant capables d'un bon sens , doivent être prises en bonne part , selon l'esprit de l'Eglise , et ne peuvent être prises autrement que selon l'esprit de votre Société. Car pourquoi voulez-vous qu'en disant à son ami t « Ne vous mettez pas tant en peine de votre neveu, je lui fournirai ce qui est nécessaire de l'argent qui est entre mes mains , » Il ait voulu dire par là qu'il prenoit cet argent pour ne le point rendre , et non pas qu'il l'avançoit seulement pour le remplacer? Mais ne faut-il pas que vous soyez bien

imprudens d'avoir fourni vous-mêmes la conviction de votre mensonge par les autres lettres de M. d'Ypres que vous avez imprimées, qui marquent visiblement que ce n'étoit en effet que des avances qu'il devoit remplacer? C'est ce qui paroît dans celle que vous rapportez, du 30 juillet 1619, en ces termes qui vous confondent : < Ne vous souciez pas des avances jU ne lui man

168 LETTRES PROVINCIALES. quera rien tant qu'il sera ici. » Et par celle du 6 janvier 1620, où il dit : « Vous avez trop de hâte ; et quand il seroit question de rendre compte , le peu de crédit que j'ai ici me feroit trouver de l'argent au besoin. » Vous êtes donc des imposteurs , mes pères , aussi bien sur ce sujet que sur votre conte ridicule du tronc de Saint-Merri. Car quel avantage pouvez-vous tirer de Taccusation qu'un de vos bons amis suscita à cet ecclésiastique que vous voulez déchirer? Doit-on conclure qu'un homme est coupable parce qu'il est accusé? Non, mes pères. Des gens de piété coifme lui pourront toujours être accusés tant qu'il y aura au monde des calomniateurs comme vous. Ce n'est donc pas par l'accusation , mais par l'arrêt qu'il en faut juger. Or , l'arrêt qui en fut rendu le 23 février 1656 le justifie pleinement; outre que celui qui s'étoit engagé témérairement dans cette injuste procédure fut désavoué par ses collègues , et forcé lui-même à la rétracter. Et quant à ce que vous dites au même lieu de ce a fameux directeur qui se fit riche en un moment de neuf cent mille livres, » il suffit de vous renvoyer à MM. les curés de Saint-Roch et de Saint-Paul , qui rendront témoignage à tout Paris de son parfait désintéressement dans cette affaire , et de votre malice inexcusable dans cette imposture. En voilà assez pour des faussetés si vaines. Ce ne sont là que les coups d'essai de vos novices , et non pas les coups d'importance de vos grands profès. J'y viens donc , mes pères ; je viens à cette calomnie , l'une des plus noires qui soient sorties de votre esprit. Je parle de cette audace insupportable avec laquelle vous avez osé imputer à de saintes religieuses et à leurs directeurs « de ne pas croire le mystère de la transsubstantiation , ni la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. » Voilà , mes pères , une imposture digne de vous. Voilà un crime que Dieu seul est capable de punir, comme vous seuls êtes capables de le commettre. Il faut être aussi humble que ces humbles calomniées pour le souffrir avec patience ; et il faut être aussi méchant que de si méchants calomniateurs pour le croire. Je n'entreprends donc pas de les en justifier; e^les n'en sont point suspectes. Si elles avoient besoin de défenseurs, elles en auroient de meilleurs que moi. Ce que j'en dirai ici ne sera paa pour montrer leur innocence , mais pour montrer votre malice. Je veuj seulement vous en faire horreur à vous-mêmes , et faire entendre à tout le monde qu'après cela il n'y a rien dont vous ne soyez capables. Vous ne manquerez pas néanmoins de dire que je suis de Port-Royal, car c'est la première chose que vous dites à quiconque combat vos excès , comme si on

ne trouvoit qu'à Port-Royal des gens qui eussent assez de zèle pour défendre contre vous la pureté de la morale chrétienne. Je sais , mes pères , le mérite de ces pieux solitaires qui s'y étoient retirés , et combien l'Église est redevable à leurs ouvrages si édifiants et si solides. Je sais combien ils ont de piété et de lumières. Car encore que je n'aie jamais eu d'établissement avec eux-, comme vous le voulez faire croire sans que vous sachiez qui je suis , je ne laisse pas d'en connoître quelques-uns , et d'honorer la vertu de tous. Mais Dieu n'a pas renfermé dans ce nombre seul tous ceux qu'il veut opposer à vos désordres. J'espère avec son secours, mes pères, de vous le faire sentir;

LETTRE XVI. . 169 et sMl me fait la grâce de me soutenir dans le dessein qu'il me donné d'employer pour lui tout ce que j'ai reçu de lui , je vous parlerai de telle sorte, que je vous ferai peut-être regretter de n'avoir pas affaire à un homme de Port-Royal. Et pour vous le témoigner , mes pères , c'est qu'au lieu que ceux que vous outragez par cette insigne calomnie se contentent d'offrir à Dieu leurs gémissemens pour vous en obtenir le pardon , je me sens obligé , moi qui n'ai point de part à cette injure , de vous en faire rougir à la face de toute l'Église , pour vous procurer cette confusion salutaire dont parle l'Écriture , qui est presque l'unique remède d'un endurcissement tel que le vôtre : Impie faciès eorum ignominia , et quærent nomen tuum , Domine, Il faut arrêter cette insolence , qui n'épargne point les lieux les plus saints. Car qui pourra être en sûreté après une calomnie de cette nature? Quoi! mes pères, afficher vous-mêmes dans Paris un livre si scandaleux avec le nom de votre P. Meynier à la tête , et sous cet infâme titre : Le Port-Royal et Genève d* intelligence contre le très-saint sacrement de Vautel, où vous accusez de cette apostasie, non-seulement M. l'abbé de Saint-Gyran et M. Arnauld, mais aussi la mère Agnès sa sœur, et toutes les religieuses de ce monastère, dont vous dites (p. 96) « que leur foi est aussi suspecte touchant l'eucharistie que ceÙe de M. Arnauld , » lequel vous soutenez (p. 4) être « effectivement calviniste ! » Je demande là-dessus à tout le monde s'il y a dans l'Église des personnes sur qui vous puissiez faire tomber un si abominable reproche avec moins de vraisemblance. Car , dites-moi , mes pères , si ces religieuses et leurs directeurs étoient a d'intelligence avec Genève contre le très-saint sacrement de l'autel » (ce qui est horrible à penser) , pourquoi auroient-elles pris pour le principal objet de leur piété ce sacrement qu'elles auroient en abomination? Pourquoi auroient-elles joint à leur règle l'institution du Saint-Sacrement? Pourquoi auroient-elles pris l'habit du Saint-Sacrement , pris le nom de Filles du Saint-Sacrement , appelé leur église l'église du Saint-Sacrement ? Pourquoi auroient-elles demandé et obtenu de Rome la confirmation de cette institution , et le pouvoir de dire tous les jeudis l'office du saint sacrement , où la foi de l'Église est si parfaitement exprimée , si elles avoient conjuré avec Genève d'abolir cette foi de l'Église ? Pourquoi se seroient-elles obligées , par une dévotion particulière , approuvée aussi par le pape , d'avoir sans cesse , nuit et jour , des religieuses en présence de cette sainte hostie, pour réparer, par leurs

adorations perpétuelles envers ce sacrifice perpétuel, l'impiété de l'hérésie qui l'a voulu anéantir? Dites>moi donc , mes pères , si vous le pouvez , pourquoi de tous les mystères de notre religion elles auroient laissé ceux qu'elles croient pour choisir celui qu'elles ne croient pas; et pourquoi elles se seroient dévouées d'une manière si pleine et si entière à ce mystère de notre foi , si elles le prenoient , comme les hérétiques , pour le mystère d'iniquité. Que répondez-vous , mes pères , à des témoignages si évidens , non pas seulement de paroles, mais d'actions; et non pas de quelques actions particulières, mais de toute la suite d'une vie entièrement consacrée à l'adoration de Jésus-Christ résidant sur nos autels? Que répondez- vous

170. LETTRES PROVINCIALES. de même aux livres que tous appelez de Port[^]Royal, qui sont fous remplis des termes les plus précis , dont les Pères et les conciles se soient servis pour marquer l'essence de ce mystère?. C'est une chose ridicule, mais horrible , de vous y voir répondre dans tout votre libelle en cette sorte : M. Arnauld, dites-vous, parle bien de transsubstantiation[^] mais il entend peut-être une transsubstantiation significative. Il témoigne bien croire la présence réelle; mais qui nous a dit qu'il ne Tentend pas d'une figure iyraie et réelle ? Où en sommes-nous , mes pères? et qui ne ferez-vous point passer pour calviniste quand il vous plaira , si on vous laisse la licence de corrompre les expressions les plus canoniques et les plus saintes par les malicieuses subtilités de vos nouvelles équivoques? Car qui s'est jamais servi d'autres termes qUe de ceux-là , et surtout dans de simples discours de piété, où il ne s'agit point de controverses? Et cependant Tamour et le respect qu'ils ont pour ce saint mystère leur en a tellement fait remplir tous leurs écrits , que je vous défie , mes pères , quelque artificieux que vous soyez , d'y trouver ni la moindre apparence d'ambiguïté, ni la moindre convenance areo les sentimensde Genève. Tout le monde sait, mes pères, que Thérésie de Genève consiste essentiellement, comme vous le rapportez vous-même, à croire que JésusGhrist n'est point enfermé dans ce sacrement* qu'il est impossible qu'il soit en plusieurs lieux ; qu'il n'est vraiment que dans le ciel , et que ce n'est que là où on le doit adorer , et non pas sur l'autel ; que la substance du païtt demeure ; que le corps de Jésus-Christ n'entre point dans la bouche ni dans la poitrine; qu'il n'est mangé que par la foi, et qu'ainsi les méchansne le mangent point; et que la messe n'est point un sacrifice, mais une abomination. Écoutez donc, mes pères, de quelle manière « Port-Royal est d*intelligence avec Genève dans leurs livres.» On y lit, à votre confusion, « que la chair et le sang de Jésus-Christ sont contenus sous les espèces du pain et du vin. » (2* Lettre de M. Arnauld , p. 259) ; « que le saint des saints est présent dans le sanctuaire , et qu'on l'y doit adorer » {tbid. , p. 243) ; «que Jésus-Christ habite dans les pécheurs qui communient, par la présence réelle et véritable de son corps dans leur poitrine , quoique non par la présence de son esprit dans leur cœur » {Fréq. Com. , III« part. , chap. xvi) ; «que les cendres mortes des corps des saints tirent leur principale dignité de cette semence de vie qui leur reste de l'attouchement de la chair immortelle et vivifiante de Jésus-Christ » (!• part. , chap. XL); «que ce n'est

par aucune puissance naturelle , mais par la toute-puissance de Dieu , à laquelle rien n'est impossible , que le corps de Jésus-Christ est enfermé sous l'hostie , et sous la moindre partie de chaque hostie » (Théolog. fam.[^] leç. xv); « que la vertu divine est présente pour produire leffet que les paroles de la consécration signifient» (ibid.); «que Jésus-Christ,* qui est rabaissé et couché sur l'autel, est en même temps élevé dans sa gloire; qu'il est , par lui-même et par sa puissance ordinaire , en divers lieux en même temps, au milieu de l'Église triomphante , et au milieu de l'Église militante et voyageuse rt(dela Suspension , rais. îxi) ; « que les espèces sftcramentales demeurent suspendues , et subsistent extraordinai rement

LETTRE XVI. 171 sans être appuyées d'aucun sujet; et que le corpi de Jésus-Christ est aussi suspendu sous les'espèces; q\i*il ne dépend point d'elles , comme les substances dépendent des accidens» (t&td.* rais, uiii) ; « que la substance du pain se change en laissatit les accidens immuables » {Heures dans la prose du saint sacrement)\ c que Jésus-Christ repose dans l'eucharistie avec la même gloire qu'il a dans le ciel » [Lettres de M. de Saint-Cyran, 1. 1 , let. zciii) ; « que son humanité glorieuse réside dans lès tabernacles de TËglise , sous les espèces du pain qui le couvrent visiblement ; et que , sachant que nous sommes grossiers , il nous conduit ainsi à l'adoration de sa divinité présente en tous lieux par celle de son humanité présente en un lieu particulier » (ibid.) ; « que nous recevons le corps de Jésus- Christ sur la langue , et qu'il la sanctifie par son divin attouchement» (let. xxxii);» qu'il entre dans la bouche du prêtre» (let. Lxxii) ; oc que , quoique Jésus-Christ se soit rendu accessible dans le saint sacrement , par un effet de son amour et de sa clémence , il ne laisse pas d'y conserver son inacoessibilité , comme une condition inséparable de sa nature divine, parce qu'encore que le seul corps et le seul sang y soient par la vertu des paroles, vi ^erborum^ comme parle l'école, cela n'empêche pas que toute sa divinité, aussi bien que toute son humanité , n'y soit par une conjonction nécessaire » (Défense du chapelet du saint sacrement ^ i^ . 217); et enfin , «que l'eucharistie est tout ensemble sacrement et sacrifice» (Théolog. fam., leç. xv); «et qu'encore que ce sacrifice soit une commémoration de celui de la croix , toutefois il y a cette différence , que celui de la messe n'est offert que pour rēglise seule , et pour les fidèles qui sont dans sa communion ; au lieu que celui de la croix a été offert pour tout le monde , comme l'Écriture parle » {ibid , , p. 153)» Cela suffit, mes pères, pour faire voir clairement qu'il n'y eut peut-être jamais une plus grande impudence que la -vôtre. Mais je veux encore vous faire prononcer cet arrêt à vous-mêmes contre vous-mêmes. Car que demandez-vous , afin d'ôter toute apparence qu'un homme soit d'intelligence avec Genève? « Si M*. Arnauld, dit votre p. Meynier (p. 83), eût dit qu'en cet adorable mystère il n'y a aucune substance du pain sous les espèces, mais seulement la chair et le sang de Jésus-Christ, j'eusse avoué qu'il se seroit déclaré entièrement contre Genève. » Avouex-le donc , imposteurs , et faites-lui une réparation publique de cette injure publique. Combien de fols l'avez-vous vu dans les passages que je viens de citer ! Mais , de plus , la Théologie familière de M.

de Saint-Cyran étant approuvée par M. Arnauld, elle contient les sentimens de l'un et de l'autre. Lisez donc toute la leçon xv, et surtout l'article 3 , et vous y trouverez les paroles que vous demandez , encore plus formellement que vous-mêmes ne les exprimez. « T a-t-il du pain dans l'hostie , et du vin dans le calice ? Non ; car toute la substance du pain et celle du vin sont ôtées pour faire place à celle du corps et du sang de Jésus-Christ , laquelle y demeure seule , couverte des qualités et des espèces du pain et du vin. » Eh bien, mes pères! direz- vous encore que le Port-Royal n'enseigne rien que Genève ne reçoive ^ et que M. Arnauld n'a rien dit, dans sa seconde lettre , qui ne pût être dit par un ministre de Charenton? Faites

172 LETTRES PROVINCIALES. donc parler Mestrezat comme parle M. Arnauld dans cette lettre (p. 237 et suiv.). Faites - lui dire « que c'est un mensonge infâme de Taccuser de nier la transsubstantiation ; qu'il prend pour fondement de ses livres la vérité de la présence réelle du Fils de Dieu , opposée à l'hérésie des calvinistes ; qu'il se tient heureux d'être en un lieu où l'on adore continuellement le saint des saints présent dans le sanctuaire ; » ce qui est beaucoup plus contraire à la créance des calvinistes que la présence réelle même; puisque, comme dit le cardinal de Richelieu dans ses Controverses (p. 536) : « Les nouveaux ministres de France s'étant unis avec les luthériens qui croient la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie , ils ont déclaré qu'ils ne demeurent séparés de l'Église , touchant ce mystère , qu'à cause de l'adoration que les catholiques rendent à l'eucharistie. » Faites signer à Genève tous les passages que je vous ai rapportés des livres de Port-Royal , et non pas seulement les passages , mais les traités entiers touchant ce mystère , comme le livre De^{la} fréquente communion^V Explication des cérémonies de la messe ^YExercice durant la meise , les Raisons de la suspension du saint sacrement , la traduction des hymnes dans les Heures de Port-Royal , etc. ; et enfin iaites établir à Charenton cette institution sainte d'adorer sans cesse Jésus-Christ enfermé dans l'eucharistie , comme on fait à PortRoyal, et ce sera le plus signalé service que vous puissiez rendre à l'Église , puisque alors le Port-Royal ne sera pas d'intelligence avec Genève , mais Genève d'intelligence avec le Port - Royal et toute l'Église. En vérité , mes pères , vous ne pouviez plus mal choisir que d'accuser le Port-Royal de ne pas croire l'eucharistie ; mais je veux faire voir ce qui vous y a engagés. Vous savez que j'entends un peu votre politique. Vous l'avez bien suivie en cette rencontre. Si M. l'abbé de Saint -Cyran et M. Arnauld n'avoient fait que dire ce qu'on doit croire touchant ce mystère, et non pas ce qu'on doit faire pour s'y préparer, ils auroient été les meilleurs catholiques du monde , et il ne se seroit point trouvé d'équivoques dans leurs termes de présence réelle et de transsubstantiation. Mais , parce qu'il faut que tous ceux qui combattent vos relâchemens soient hérétiques, et dans le point même où ils les combattent, comment M. Arnauld ne le seroit-il pas sur l'eucharistie, après avoir fait un livre exprès contre les profanations que vous faites de ce sacrement ? Quoi I mes pères , il auroit dit impunément « qu'on ne doit point donner le corps de Jésus-Christ à ceux qui retombent toujours dans les mêmes crimes , et

auxquels on ne voit aucune espérance d'amendement; et qu'on doit les séparer quelque temps de l'autel, pour se purifier par une pénitence sincère , afin de s'en approcher ensuite avec fruit?» Ne souffrez pas qu'on parle ainsi, mes pères; vous n'auriez pas tant de gens dans vos confessionnaux. Car votre P. Brisacier dit que , a si vous suiviez cette méthode , vous n'appliqueriez le sang de Jésus-Christ sur personne. » Il vaut bien mieux pour vous qu'on suive la pratique de votre Société, que votre P. Mascarenhas rapporte dans un livre approuvé par vos docteurs , et même par votre révérend père général, qui est : c que toute sorte de personnes, et même les prêtres,

LETTRE XYI. 173 peuvent recevoir le corps de Jésus-Christ le Jour même qu'ils se sont souillés par des péchés abominables ; que , bien loin qu'il y ait de l'irrévérence en ces communions , on est louable au contraire d'en user de la sorte; que les confesseurs ne les en doivent point détourner, et qu'ils doivent au contraire conseiller à ceux qui viennent de commettre ces crimes de communier à l'heure même ; parce qu'encore que l'Église l'ait défendu , cette défense est abolie par la pratique universelle de toute la terre. » (Mascar. , tr. IV, disp. v, n. 284). Voilà ce que c'est, mes pères, d'avoir des jésuites par toute la terre. Voilà la pratique universelle que vous y avez introduite et que vous y voulez maintenir. Il n'importe que les tables de Jésus-Christ soient remplies d'abominations , pourvu que vos églises soient pleines de monde. Kendez donc ceux qui s'y opposent hérétiques sur le saint sacrement : il le faut , à quelque prix que ce soit. Mais comment le pourrez-vous faire après tant de témoignages invincibles qu'ils ont donnés de leur foi? N'avez-vous point de peur que je rapporte les quatre grandes preuves que vous donnez de leur hérésie ? Vous le devriez , mes pères , et je ne dois point vous en épargner la honte. Examinons donc la première. « M. de Saint-Cyran , dit le P. Meynier , en consolant un de ses amis sur la mort de sa mère (t. I, let. xiv), dit que le plus agréable sacrifice qu'on puisse offrir à Dieu dans ces rencontres est celui de la patience: donc il est calviniste. » Cela est bien subtil, mes pères, et je ne sais si personne en voit la raison. Apprenons-la donc de lui. « Parce , dit ce grand controversiste , qu'il ne croit donc pas le sacrifice de la messe; car c'est celui-là qui est le plus agréable à Dieu de tous. » Que l'on dise maintenant que les jésuites ne savent pas raisonner. Us le savent de telle sorte, qu'ils rendront hérétiques tout ce qu'ils voudront, et même l'Écriture sainte; car ne seroit-ce pas une hérésie de dire, comme fait V Ecclésiastique : « Il n'y a rien de pire que d'aimer l'argent , nihil est irriquius quam amare pecuniam ; » comme si les adultères , les homicides et l'idolâtrie n'étoient pas de plus grands crimes ? Et à qui n'arrive-t-il point de dire à toute heure des choses semblables , et que , par exemple, le sacrifice d'un cœur contrit et humilié est le plus agréable aux yeux de Dieu ; parce qu'en ces discours on ne pense qu'à comparer quelques vertus intérieures les unes aux autres , et non pas au sacrifice de la messe , qui est d'un ordre tout différent et infiniment plus relevé ? N'êtes-vous donc pas ridicules , mes pères ? et faut-il , pour achever de vous confondre , que je vous représente les termes de cette

même lettre où M. de Saint-Gyran parle du sacrifice de la messe I comme du plus excellent de tous , en disant « qu'on ofi're à Dieu tous les jours et en tous lieux le sacrifice du corps de son Fils , qui n'a point trouvé de plus excellent moyen que celui-là pour honorer son Père ? » Et ensuite : « que Jésus-Christ nous a obligés de prendre en mourant son corps sacrifié, pour rendre plus agréable à Dieu le sacrifice du j nôtre , et pour se joindre à nous lorsque nous mourons , afin de nous fortifier en sanctifiant psgp sa présence le dernier sacrifice que nous faisons à Dieu de notre vie et de notre corps. 9
Dissimulez tout cela , mes

174 LETTRES PROVINCIALES. pères , et ne laissez pas de dire qu'il détournait de communier à la mort, comme vous faites (p. 83), et qu'il ne croyait pas le sacrifice de la messe : car rien n'est trop hardi pour des calomnieux de profession. Votre seconde preuve en est un grand témoignage. Pour rendre calviniste feu M. de Saint-Cyran , à qui vous attribuez le livre de Petrus Aurelius, vous vous servez d'un passage où Aurelius explique (p. 89) de quelle manière l'Église se conduit à l'égard des prêtres, et même des évêques qu'elle veut déposer ou dégrader. « L'Église , dit-il , ne pouvant pas leur ôter la puissance de l'ordre , parce que le caractère est ineffaçable, elle fait ce qui est en elle; elle ôte de sa mémoire ce caractère qu'elle ne peut ôter de l'âme de ceux qui l'ont reçu : elle les considère comme s'ils n'étoient plus prêtres ou évêques; de sorte que, selon le langage ordinaire de l'Église , on peut dire qu'ils ne le sont plus , quoiqu'ils le soient toujours quant au caractère, ob indelebilitatem characteris. » Vous voyez , mes pères , que cet auteur , approuvé par trois assemblées générales du clergé de France , dit clairement que le caractère de la prêtrise est ineffaçable , et cependant vous lui faites dire tout au contraire , en ce lieu même , « que le caractère de la prêtrise n'est pas ineffaçable. » Voilà une insigne calomnie, c'est-à-dire, selon vous, un petit péché véniel ; car ce livre vous avoit fait tort , ayant réfuté les hérésies de vos confrères d'Angleterre touchant l'autorité épiscopale. Mais voici une insigne extravagance : c'est qu'ayant faussement supposé que M. de Saint-Cyran tient que ce caractère est effaçable , vous en concluez qu'il ne croit donc pas la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. N'attendez pas que je vous réponde là-dessus, mes pères. Si vous n'avez point de sens commun , je ne puis pas vous en donner. Tous ceux qui en ont se moqueront assez de vous , aussi bien que de votre troisième preuve , qui est fondée sur ces paroles de la Fréquente communion (III* part., chap. xi) : « que Dieu nous donne dans l'eucharistie la même viande qu'aux saints dans le ciel , sans qu'il y ait d'autre différence, sinon qu'ici il nous en ôte la vue et le goût sensible, réservant l'un et l'autre pour le ciel. » En vérité , mes pères , ces paroles expriment si naïvement le sens de l'Église , que j'oublie à toute heure par où vous vous y prenez pour en abuser. Car je n'y vois autre chose , sinon ce que le concile de Trente enseigne (sess. XIII, can. viii), qu'il n'y a point d'autre différence entre Jésus-Christ dans l'eucharistie et Jésus-Christ dans le ciel , sinon qu'il est ici voilé , et non pas là. M. Arnauld ne dit pas

qu'il n'y a point d'autre différence en la manière de recevoir Jésus-Christ, mais seulement qu'il n'y en a point d'autre en Jésus-Christ que l'on reçoit. Et cependant vous voulez, contre toute raison, lui faire dire par ce passage qu'on ne mange non plus ici Jésus-Christ de bouche que dans le ciel : d'où vous concluez son hérésie. Vous me faites pitié, mes pères. Faut-il vous expliquer cela davantage ? Pourquoi confondez-vous cette nourriture divine avec la manière de la recevoir ? Il n'y a qu'une seule différence, comme je le viens de dire, dans cette nourriture sur la terre et dans le ciel, qui est qu'elle

LETTRB XTI. 11^ est ici cachée boqb des voiles qui nous en
 Atent la vue et le goût sensible : mais il y a plusieurs différences dans la
 manière de la recevoir ici et là , dont la principale est que , comme dit M.
 Arnauld (IU* part. , chap. xvi) , oc il entre ici dans la bouche et dans la
 poitrine , et d#s bons et des méchants ; > ce qui n'est pas dans le ciel. Et si
 vous ignorez la raison de cette diversité, je vous dirai, mes pères, que la
 cause pour laquelle Dieu a établi ces différentes manières de recevoir une
 même viapde , est la différence qui se trouve entre l'état des chrétiens en
 cette vie et celui des bienheureux dans le ciel. L'état des chrétiens , comme
 dit le cardinal du Perron après les Pères , tient le milieu entre l'état des
 bienheureux et l'état des Juifs. Les bienheu* reux possèdent Jésus-Christ
 réellement i sans figure et sans voile. Les Juifs n'ont possédé de Jésus-
 ^Christ que les figures et les voiles , comme étolt la manne et Tagneau
 pascal. Et les chrétiens possèdent Jésus? Christ dans l'eucharistie
 véritablement et réellement , mais encore couvert de voiles. « Dieu, dit saint
 Eucher, s'est fait trois tabernacles : la synagogue , qui n'a eu que les ombres
 sans vérité ; l'église , qui a la vérité et les ombres; et le ciel , où il n'y a point
 d'ombres, mais la seule vérité. » Nous sortirions de Tétat où nous sommes,
 qui est l'état de foi, que saint Paul oppose tant ai la loi qu'à la claire vision,
 si nous ne possédions que les figures sans Jéaus-Chriat, parce que c'est le
 propre de la loi de n'avoir que l'ombre , et non la substance des choses, Et
 nous en sortirions encore , si nous le possédions visiblement , parce que la
 foi , comme dit le même apôtre , n'est point des choses qui se voient. Et
 ainsi l'eucharistie est parfaitement proportionnée à notre état de foi, parce
 qu'elle enferme véritablement Jésus-Christ , mais voilé. De sorte que cet
 état seroit détruit, si Jésus-Gnrist n'étoit pas réellement sous les espèces du
 pain et du vin, comme le prétendent les hérétiques; et il seroit détruit encore
 , si nous le recevions à découvert comme dans le ciel; puisque ce seroit
 confondre notre état', ou avec Tétat du judaïsme, ou aveo celui de la gloire.
 Voilà, mes pères, la raison mystérieuse et divine de ce mystère tout divin.
 Voilà ce qui nous fait abhorrer les calvinistes , comme nous réduisant à la
 condition des Juifs ; et ce qui nous fait aspirer à la gloire des bienheureux,
 qui nous donnera la pleine et éternelle jouissance de Jésus-Christ. Par où
 vous voyez qu'il y a plusieurs différence? entre la manière dont il se
 communique aux chrétiens et aux bienheureux , et qu'entre autres on le
 reçoit ici de bouche, et non dans le ciel; mais qu'elles dépendent toutes" de

la seule différence qui est entre l'état de la foi où nous sommes et l'état de la claire vision où ils sont. Et c'est , mes pères , ce que M. Arnauld a dit si clairement en ces termes ; « qu'il faut qu'il n'y ait point d'autre différence entre la pureté de ceux qui reçoivent Jésus-Christ dans l'eucharistie et celle des bienheureux , qu'autant qu'il y en a entre la foi et la claire vision de Dieu , de laquelle seule dépend la différente manière dont on le mange sur la terre et dans le ciel. » Vous devriez, mes pères, avoir révérent dans ces paroles ces saintes vérités , au lieu de les corrompre pour y trouver une hérésie qui n'y fut jamais, et qui n'y sauroit être : qui est qu'on ne mange Jésus-Christ

176 LETTRES PROVINCIALES. que par la foi , et non par la bouche , comme le disent malicieusement vos PP. Annat et Meynier , qui en font le capital de leur accusation. Vous voilà donc bien mal en preuves , mes pères ; et c'est pourquoi vous avez eu recours à un nouvel artifice , qui a été de falsifier le concile de Trente , afin de faire que M. Arnauld n'y fût pas conforme , tant vous avez de moyens de rendre le monde hérétique. C'est ce que fait le P. Meynier en cinquante endroits de son livre , et huit ou dix fois en la seule page 64 , où il prétend que , pour s'exprimer en catholique , ce n'est pas assez de dire : « Je crois que Jésus-Christ est présent réellement dans l'eucharistie ; » mais qu'il faut dire : « Je crois , avec le concile , qu'il y est présent d'une vraie présence locale , ou localement. » Et sur cela il cite le concile (sess. XIII, can. 3, 4,6). Qui ne croiroit, en voyant le mot de présence locale cité de trois canons d'un concile universel , qu'il y seroit effectivement ? Cela vous a pu servir avant ma quinzième lettre ; mais à présent , mes pères , on ne s'y prend plus . On va voir le concile , et on trouve que vous êtes des imposteurs ; car ces termes de présence locale , localement ^ localité ^ n'y furent jamais : et je vous déclare de plus, mes pères , qu'ils ne sont dans aucun autre lieu de ce concile , ni dans aucun autre concile précédent, ni dans aucun Père de l'Église. Je vous prie donc sur cela , mes pères , de dire si vous prétendez rendre suspects de calvinisme tous ceux qui n'ont point usé de ce terme. Si cela est, le concile de Trente en est suspect , et tous les saints Pères sans exception. N'avez-vous point d'autre voie pour rendre M. Arnauld hérétique , sans offenser tant de gens qui ne vous ont point fait de mal , et entre autres saint Thomas , qui est un des plus grands défenseurs de l'eucharistie , et qui s'est si peu servi de ce terme, qu'il l'a rejeté au contraire (IIP part. , quaest. lxxvi , art. 6) , où il dit : *Nulla modo corpus Christi est in hoc sacramento localiter* ? Qui êtes-vous donc , mes pères , pour imposer, de votre autorité, de nouveaux termes, dont vous ordonnez de se servir pour bien exprimer sa foi; comme si la profession de foi dressée par les papes , selon l'ordre du concile , où ce terme ne se trouve point , étoit défectueuse , et laissoit une ambiguïté dans la créance des fidèles, que vous seuls eussiez découverte? Quelle témérité de prescrire ces termes aux docteurs mêmes ! quelle fausseté de les imposer à des conciles généraux ! et quelle ignorance de ne savoir pas les difficultés que les saints les plus éclairés ont faites de les recevoir ! Rougissez , mes pères , de vos impostures ignorantes , comme dit

l'Écriture aux imposteurs ignorans comme vous : De mendacio ineruditionis tuas confundere. N'entreprenez donc plus de faire les maîtres ; vous n'avez ni le caractère ni la suffisance pour cela. Mais si vous voulez faire vos propositions plus modestement , on pourra les écouter ; car encore que ce mot de présence locale ait été rejeté par saint Thomas , comme vous avez vu, à cause que le corps de Jésus-Christ n'est pas en l'eucharistie dans l'étendue ordinaire des corps en leur lieu , néanmoins ce terme a été reçu par quelques nouveaux auteurs de controverse , parce qu'ils entendent seulement par là que le corps de Jésus-Christ est vraiment sous les espèces, lesquelles étant en un lieu particulier, le corps de Jésus-Christ y est aussi. Et en ce sens M. Arnauld ne fera point de difficulté de l'ad»

LETTRE ÎVI. 177 mettre , puisque M. de Saint-Cyran et lui ont déclaré tant de fois qu« Jésus-Christ, dans l'eucharistie, est véritablement en un lieu particulier , et miraculeusement en plusieurs lieux à la fois. Ainsi tous vos raffinemens tombent par terre, et vous n'avez pu donner la moindre apparence à une accusation qu'il n'eût été permis d'avancer qu'avec des I preuves invincibles. \ Mais à quoi sert, mes pères, d'opposer leur innocence à vos caloûi- j nies? Vous ne leur attribuez pas ces erreurs dans la croyance qu'ils les ; soutiennent , mais dans la croyance qu'ils vous nuisent. C'en est assez , ' selon votre théologie , pour les calomnier sans crime , et vous pouvez , | sans confession ni pénitence , dire la messe en même temps que vous > imputez à des prêtres qui la disent tous les jours de croire que c'est une pure idolâtrie : ce qui seroit un si horrible sacrilège , que vous-mêmes j avez fait pendre en effigie votre propre P. Jarrige » sur ce qu'il avoit dit i la messe au tenvps où il étoit d'intelligence avec Genève. ' Je m'étonne donc , non pas de ce que vous leur imposez avec si pou | de scrupule des crimes si grands et si faux , mais de ce que vous leur imposez avec si peu de prudence des crimes si peu vraisemblables ; car vous disposez bien des péchés à votre gré , mais pensez- vous disposer de même de la croyance des hommes? En vérité, mes pères, s'il falloit que le soupçon de calvinisme tombât sur eux ou sur vous , je vous trouverois en mauvais termes. Leurs discours sont aussi catholiques que les vôtres ; mais leur conduite confirme leur foi , et la vôtre la dément : car si vous croyez aussi bien qu'eux que ce pain est réellement changé au corps de Jésus-Christ , pourquoi ne demandez-vous pas comme eux que le cœur de pierre et de glace de ceux à qui vous conseillez de s'en approcher soit sincèrement changé en un cœur de chair et d'amour ? Si vous croyez que Jésus-Christ y est dans un état de mort , pour apprendre à ceux qui s'en approchent à mourir au monde , au péché et à eux-mêmes , pourquoi portez-vous à en approcher ceux en qui les vices et les passions criminelles sont encore toutes vivantes? Et comment jugez-vous dignes de manger le pain du ciel ceux qui ne le seroient pas de manger celui de la terre? O grands vénérateurs de ce saint mystère , dont le zèle s'emploie à persécuter ceux qui l'honorent par tant de communions saintes , et à flatter ceux qui le déshonorent par tant de communions sacrilèges l Qu'il est digne de ces défenseurs d'un si pur et si adorable sacrifice , de faire environner la table de Jésus-Christ de pécheurs envieux tout sortant de leur infamie , et de placer au milieu d'eux un prêtre que son confesseur même

envoie de ses impudicités à l'autel , pour y offrir , en la place de Jésus-Christ , cette victime toute sainte au Dieu de sainteté , et la porter de ses mains souillées en ces bouches toutes souillées ! Ne sied-il pas bien à ceux qui pratiquent cette conduite pa/r toute la terre, selon des maximes approuvées de leur propre général , d'imputer à l'auteur de la Fréquente Communion et aux Filles du Saint-Sacrement de ne pas croire le saint sacrement ? 4 . Jésuite fameux, qui se fit huguenot, et publia un livre contre les jésuites^ Pascal i. 1^

The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate

178 LETTRES PRO-TWCIALES. Cependant eeld ne leur suf&t pas encore; il fant, ponr satisfaire leur passion, qu'ils les aecosent enfin d'avoir renoncé à Jésus-Christ et à leur baptême. Ce ne sont pas }à , mes pères , des contes en Tair comme les TÔttcs ; ce sont les funestes emportemens par où vous avez combié la mesure de vos calomnies. Une si insigne fausseté n'eût pas été en des mains dignes de la soutenir , en demeurant en celles de votre bon ami Filleau , par qui vous l'avez fait naître : votre Société se Test attribuée ouvertement ; et votre P. Meynier vient de soutenir , comme une vérité certaine , que Port-Royal forme une cabale secrète depuis- trente^einq ans, dont M. de Saint-Cyran et M. d'Tpres ont été les chefs, « pour puiner le mystère de l'incarnation , ftiire passer l'Evangile pour une histoire apocryphe , exterminer la religion chrétienne ^ et élever le déisme sur les ruines du christianisme. » Est-ce là tout, mes pères? Serez-votis satisfaits si l'an croit tout cela de ceux que vous haïsi^z? Votre animosite seroit-elle enfin assouvie, si vous les aviez mis en horreur, nonseulemest à tous ceux qui sont dans l'Église, par ^inteUigence avec Genève , dont vous les accusez , mais encore à tous ceux qui croient en Jésus- Christ, quoique hors l'Église, par le déisme que vous leur imputez ? Hais à qui prétendez-vous persuader, sur votre setife parole, sans la jDorndre' apparence de preuve , et avec toutes les contradictions fmagiïiabl«s , qtw vdes prêlres qiri ne prêchent que la grâce de Jésus-Christ , la pureté de yi&vangile et les obligations du baptême, ont renoncé à leur ba^ttoe, à FÉvangile et à Jésus-Christ? Qui le croira, mes pères? ie croyez-vous vous-mêmes, rtiîsérabl'es que vous êtes? Et à quelle extrémité ôtes-vous réduits, puisqu'il faut nécessairement ou que vous prouviez qu'ils ne croient pas en Jésus-Christ , ou que vous passiez pour les plus abandonnés calonmiateurs qui furent jamais î Prouvez-le donc , mes pères. Nommez cet ecdésiastique^ de mérite^ que vous dites avoir assisté à cette assemblée de Bourg- Fontaine en Î62Î , et avoir découvert à votre Filleau le dessein qni y flrt pris- de détruire la religion chrétieime. Nomaez ces six personnes que VottS dites y avoir formé cette conspiration. Nommez celui qui est désigné par ces lettres- À. A., que ifous dites (p. f 5) n'être pas Antoine Amauld, parce qtf il vous a convaincus qu'à n'avoit aiors que neuf ans , « mais un autre que vous dites être encore en vie, et trop bon ami de M. Arnauld pour lui être inconnu. » Vous le connoissez donc, mes pères; et par conséquent, si

vous n'êtes vous-mêmes sans religion , vous êtes obligés de déferer cet impie au roi et au parlement , pour le faire punir comme il le mériterait. Il faut parler, mes pères : il faut le nommer, ou souffrir la confusion de n'être plus regardés que comme des menteurs indignes d'être jamais crus. C'est en cette manière que le bon P Valérien nous a appris qu'il falloit mettre à la gêne et pousser à bout de tels imposteurs. Votre silence là-dessus sera une pleine et entière conviction de cette calomnie diabolique. Les plus aveugles de vos amis seront contraints d'avouer « que ce ne sera point un effet de votre vertu; mais de votre impuissance , » et d'admirer que vous ayez été si méchants que de l'étendre jusqu'aux religieuses de Port-Royal, et de dire, comme vous faites

The text on this page is estimated to be only 26.80% accurate

MITTRK XVL 179 (p. \k)rq9B k Ch^elet secret du saint sacrement, composé par l'une d'elk&y a été le premier fruit de cette conspiration contre Jésus-Christ; et dans la page 95, « qu'on leur a inspiré toutes les détestables maximes de cet écrit , » qui est , selon vous , une instruction de déisme. On a déjà ruiné invinciblement vos impostures sur cet écrit, dans la défense de la censure de feu M. l'archevêque de Paris contre votre P. Brisacier. Vous n'avez rien à y repartir; et vous ne laissez pas d'en abuser encore d'une n^uière plus honteuse que jamais, pour attribuer à des filles d'une piété. connue de tout le monde le comble de l'impiété. Cruels et lâches persécuteurs, faut-il donc que les cloîtres les plus retirés ne soient pas des asiles contre vos calomnies I Pendant que ces saintes vierges adorent nuit et jour Jésus-Christ au saint sacrement, selon leur institution, vous n^ cessez nuit et jour de publier qu'elles ne croient pas qu'il soit ni dans l'eucharistie , ni même à la droite de son Père , et TOUS les retranchez publiquement de l'Église , pendant qu'elles prient dans le secret pour vous et pour toute l'Église. Vous calomniez celles qui n'ont point d'oreilles pour vous ouïr, ni de bouche pour vous répondre. Mais Jésus-Christ, en qui elles sont cachées pour ne paroître qu'un jour avec lui, vous écoute et répond pour elles. On l'entend aujourd'hui, cette toiz sainte et terrible , qui étonne la nature et qui console l'Église. St je cra;in&, mes pères, que ceux qui endurcissent leurs coeurs, et qui refusent avec opiniâtreté de l'ouïr quand il parle en Dieu , ne soient forcés à le 1-ouSr avec effroi quand il leur parlera en juge. Car enfin , mes pères , quel compte lui pourrez-vous rendre d'tant de calomnies, lorsqu'il les examinera, non sur les fantaisies de vos PP. Dicafeitillu9, Gans et Pennalossa, qui les excusent, mais sur les règles de sa vérité éternelle et sur les saintes ordonnances de son Église , qui , bien loin d'excuser ce crime , l'abhorre tellement , qu'elle l'a puni de même qu'un homicide volontaire? Car elle a différé aux calomniateurs , aussi bien qu'aux meurtriers, la communion jusqu'à la mort , par le premier et deuxième concile d'Arles. Le concile de Latran a jugé indigne de l'état ecclésiastique ceux qui en ont été convaincus , quoiqu'ils s'en fussent corrigés». Les papes ont même menacé ceux qui auroient calomnié des évêques, des cotres ou- des diacres, de ne leur point donner la communion à la mort. Et les auteurs d'un écrit diffamatoire , qui ne peuvent prouver ce qu'ils ont avancé, sont condamnés par le pape Adrien à être fouettés, mes

révérends pères, j'ignorentur : tant l'Église a toujours été éloignée des erreurs de votre Société si corrompue, qu'elle excuse d'aussi grands crimes que la calomnie, pour les commettre elle-même avec plus de liberté. Certainement, mes pères, vous seriez capables de produire par là beaucoup de maux, si Dieu n'avoit permis que vous ayez fourni vous-mêmes les moyens de les empêcher, et de rendre toutes vos impostures sans effet; car il ne faut que publier cette étrange maxime qui les exempte de crime, pour vous ôter toute créance. La calomnie est inutile, si elle n'est jointe à une grande réputation de sincérité. Un médisant ne peut réussir, s'il n'est en estime d'abhorrer la médisance, comme un crime dont il est incapable. Et ainsi, mes pères, votre propre

180 LETTRES PROVINCIALES. principe vous trahit. "Vous l'avez établi pour assurer votre conscience ; car vous vouliez médire sans être damnés , et être de ces saints ehpieux calomniateurs dont parle saint Athanase. Vous avez donc embrassé, pour vous sauver de l'enfer , cette maxime , qui vous en sauve sur la foi de vos docteurs : mais cette maxime même , qui vous garantit, selon eux , des maux que vous craignez en l'autre vie , vous ôte en celle-ci l'utilité que vous en espériez ; de sorte qu'en pensant éviter le vice de la médisance , vous en avez perdu le fruit : tant le mal est contraire à soi-même , et tant il s'embarrasse et se détruit par sa propre malice. Vous calomniez donc plus utilement pour vous , en faisant profession de dire avec saint Paul que les simples médisans , maledici , sont indignes de voir Dieu , puisqu'au moins vos médisances en seroient plutôt crues , quoiqu'à la vérité vous vous condamneriez vous-mêmes. Mais en disant , comme vous faites , que la calomnie contre vos ennemis n'est pas un crime , vos médisances ne seront point crues , et vous ne laisserez pas de vous damner : car il est certain, mes pères, et que vos auteurs graves n'anéantiront pas la justice de Dieu, et que vous ne pouviez donner une preuve plus certaine que vous n'êtes pas dans la vérité, qu'en recourant au mensonge. Si la vérité étoit pour vous, elle combattroit pour vous , elle vaincroit pour vous ; et quelques ennemis que vous eussiez , la vérité nous en délivreroit , selon sa promesse. Vous n'avez recours au mensonge que pour soutenir les erreurs dont vous flattez les pécheurs du monde , et pour appuyer les calomnies dont vous opprimez les personnes de piété qui s'y opposent. La vérité étant contraire à vos fins , il a fallu mettre votre confiance au mensonge , comme dit un prophète (Isaï., xxviii). Vous avez dit : « Les malheurs qui affligent les hommes ne viendront pas jusques à nous : car nous avons espéré au merfsonge , et le mensonge nous protégera. » Mais que leur répond le prophète (chap. xxx)? « D'autant, dit-il, que vous avez mis votre espérance en la calomnie et au tumulte , sperastis in calumnia et in tumultu, cette iniquité vous sera imputée , et votre ruine sera semblable à celle d'une haute muraille qui tombe d'une chute imprévue; et à celle d'un vaisseau de terre qu'on brise et qu'on écrase en toutes ses parties , pa^ un effort si puissant et si universel , qu'il n'en restera pas un test avec lequel on puisse puiser un peu d'eau , ou porter un peu de feu : » parce que, comme dit un autre prophète (Êzéchi. , xiii), «Vous avez affligé le cœur du juste , que je n'ai point affligé moi-même ; et vous avez flatté et fortifié la

malice des impies. Je retirerai donc mon peuple de vos mains , et je ferai connoître que je suis leur seigneur et le vôtre. » Oui, mes pères, il faut espérer que, si vous ne changez d'esprit, Dieu retirera de vos mains ceux que vous trompez depuis si longtemps, soit en les laissant dans leurs désordres par votre mauvaise conduite , soit en les empoisonnant par vos médisances. Il fera concevoir aux uns que les fausses règles de vos casuistes ne les mettront point à couvert de sa colère ; et il imprimera dans l'esprit des autres la juste crainte de se perdre en vous écoutant et en ajoutant foi à vos impostures : comme vous vous perdez vous-mêmes en les inventant et en les semant dans le monde. Car il ne s'y faut pas tromper : on ne se moque point de Dieu,

LETTRE XVI. 181 et on ne viole point impunément le commandement qu'il nous a fait dans T'Évangile , de ne point condamner notre prochain sans être bien assuré qu'il est coupable. Et ainsi, quelque profession de piété que fassent ceux qui se rendent faciles à recevoir vos mensonges , et sous quelque prétexte de dévotion qu'ils le fassent , ils doivent appréhender d'être exclus du royaume de Dieu pour ce seul crime , d'avoir imputé d'aussi grands crimes que l'hérésie et le schisme à des prêtres catholiques et à de saintes religieuses, sans autres preuves que des impostures aussi grossières que les vôtres. « Le démon , dit M. de Genève ' , est sur la langue de celui qui médit, et dans l'oreille de celui qui l'écoute. Et la médisance , dit saint Bernard {serm. 24 in Cant.) , est un poison qui éteint la charité en l'un et en l'autre. De sorte qu'une seule calomnie peut être mortelle à une inanité d'âmes, puisqu'elle tue non-seulement ceux qui la publient , mais encore tous ceux qui ne la rejettent pas. » P. S. Mes révérends pères , mes lettres n'avoient pas accoutumé de se suivre de si près, ni d'être si étendues. Le peu de temps que j'ai eu a été cause de l'un et de l'autre. Je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte. La raison qui m'a obligé de me hâter vous est mieux connue qu'à moi. Vos réponses vous réussissoient mal. Vous avez bien fait de changer de méthode; mais je ne sais si vous avez bien choisie et si le monde ne dira pas que vous avez eu peur des bénédictins. Je viens d'apprendre que celui que tout le monde faisoit auteur de vos apologies les désavoue , et se fâche qu'on les lui attribue. Il a raison , et j'ai eu tort de l'en avoir soupçonné ; car quelque assurance qu'on m'en eût donnée , je devois penser qu'il avoit trop de jugement pour croire vos impostures , et trop d'honneur pour les publier sans les croire. Il y a peu de gens du monde capables de ces excès qui vous sont propres , et qui marquent trop votre caractère , pour me rendre excusable de ne vous y avoir pas reconnus. Le bruit commun m'avoit emporté. Mais cette excuse , qui seroit trop bonne pour vous , n'est pas suffisante pour moi, qui fais profession de ne rien dire sans preuve certaine, et qui n'en ai dit aucune que celle-là. Je m'en repens, je la désavoue, et je souhaite que vous profitiez de mon e;ccemple. DIX-SEPTUÈME LETTRE. Écrite au B. P. Annat^ jésuite. — On fait voir, en levant Véquivoque du sens de Jansénius^ qu'il n'y a aucune hérésie dans V Église. On montre , par le consentement unanime de tous les théologiens , et principllement des jésuites , que l'autorité des papes et des^nciles

œcuméniques n'est point infallible dans les questions de fait. , , Du 33
janvier 1667. Mon révérend père , Votre procédé m'avoit fait croire que
vous désiriez que nous demeurassions en repos de part et d'autre ^ et je m'y
étois disposé. Mais vous 4. Saint François de Sales.

182 LETTRES PROVINCIALES. ayez dq»uif produit tant d'écrits en peu de temps, qu'il paroît bien qu'une paix n'est guère assurée quand elle dépend du silence des jé« suites. le ne sais si cette rupture vous sera fort avantageuse ; mais , pour moi , je ne suis pas fâché qu'elle me donne le moyen de détruire ce reprociie ordinaire d'hérésie dont vous remplissez tous vos livres. Ijl est temps que j'arrête une fois pour toutes cette hardiesse que vous prenez de me traiter d'hérétique , qui s'augmente tous les jours. Vous le faites dans ce ïlvre que vous venez de publier d'une manière qui ne se peut plus souffrir, et qui à&e rendroit enfin suspect, si je ne vous y répondais comme le mérite un reproche de cette nature. J'avois méprisé cette injure dans les écrits de vos confrères , aussi bien qu'une infinité d'autres qu'ils y mêlent indifféremment. Ma quinzième lettre y avoit assez répondu ; mais vous en parlez maintenant d'un autre air , vous en faites sérieusement le capital de votre défense ; c'est presque la seule chose que vous y employez. Car vous dites a que , pour toute réponse à mes quinze lettres , Û suffit de dire quinze fois que je suis hérétique ; et qu'étant déclaré tel , je ne mérite aucune créance. 3> Enfin vous ne mettez pas mon apostasie en question , et vous la supposez comme un principe ferme, sur le<juel vous bâtissez hardiment. C'est donc tout de bon , mon père , que vous me traitez d'hérétique ; et c'est aussi tout de bon que je vais vous y répondre. Vous savez bien , mon père , que cette accusation est si importante , que c'est une témérité insupportable de l'avancer , si on n'a pas de quoi la prouver. Je vous demande quelles preuves vous en avez. Quand m'at-on vu à Charenton? Quand ai-je manqué à la messe et aux devoirs des chrétiens à leur paroisse? Quand ai-je fait quelque action d'union avec les hérétiques, ou de schisme avec l'Église? Quel concile ai-je contredit? Quelle constitution de pape ai-je violée? Il faut répondre, mon père, ou Vous m'entendez bien,?Kt que répondez-vous ? Je prie tout le monde de l'observer. Vous supposek. premièrement « que celui qui écrit les lettres est de Port-Royal. » Vous dites ensuite « que le Port-Royal est déclaré hérétique ; » d'où vous concluez « que celui qui écrit les lettres est déclaré hérétique. » Ce n'est donc pas sur moi , mon père , que tombe k fort de cette accusation , mais sur le Port-Royal ; et vous ne m'en chargez que parce que vous supposez que j'en suis. Ainsi je n'aurai pas grande peine à m'en défendre, puisque je n'ai qu'à vous dire que je n'en suis pas, et à vous renvoyer à mes lettres, où j'ai dit « que je suis «ml , « et en propres termes ,

«c que je ne suis point de Port-Royal , » comme j'ai fait dans la seizième qui a précédé votre livre. Prouvez d'nc d'une autre manière que je suis hérétique , ou tout le monde reconnoîtra votre impuissance. Prouvez par mes écrits que je ne reçois pas la constitution. Us ne sont pas en si grand nombre ; il n'y a que seize lettres à examiner , où je vous défie , et vous , et toute la terre ^ d'en produire la moindre ip^rque. Hais je vous y ferai bien voir le contraire. Car, quand j'ai dit, par exemple, dans la quatorzième, « qu'en tuant, selon vos maximes, ses frères en péché mortel, on damne ceux pour qui Jésus-Christ est mort , » n'ai-je pas visiblement reconnu que

The text on this page is estimated to be only 24.04% accurate

JU5TTRB XVn. 183 Jésus-Christ €|8t mort pour on demnés , «t qu'ainsi U«8t fiux « qu'il xm soit mort que pour les seuls prédestinés , » ce qui est oondaiané dans la cinquième proposition? 11 est donc sûr, mou père, que je n'ai rien dit pour soutenir ces propositions impies, que je déteste de tout mon cœur. Et quand le Port-Royal les tiendrait, je vous déclare que vous n'en pouvez rien conclure contre moi , parce que , grâce à Dieu , je n'ai d'attache sur la terre qu'à la seule Eglise catholique , apostolique et romaine, dans laquelle je veux vivre et mourir, et dans la communion avec le pape son souverain chef, hors de laquelle je suis très-persuadé qu'il n'y a point de salut. Que ferez-vous à une personne qui parle de eette sorte , et par où m'attaquerez-vous , puisque ni mes discours , ni mes écrits ne donnent aucun prétexte à vos accusations d'hérésie , et que je trouve ma sûreté contre vos menaces dans l'obscurité qui me couvre ? Vous vous sentes frappé par une main invisible , qui rend vos égaremeos visibles à toute la terre ; et vous essayez en vain de m'attaquer en la personne de ceux auxquels vous me croyez uni. Je ne vous crains ni pour moi, ni pour aucun autre , n'étant attaché ni à quelque communauté , ni à quelque particulier que ce soit. Tout le crédit que vous pouvez avoir est inutile à mon égard. Je n'espène rien du monde, je n'en appréhende rien, je n'en veux rien ; je n'ai besoin , par la grâce de Dieu , ni du bien , ni de l'autorité de personne. Ainsi , mon père , j'échappe à toutes vos prises. Vous ne me sauriez prendre de quelque côté que vous le tentiez. Vous pouvez bien toucher le Port-Boy^ , mais non pas moi. On a bien délogé des gens de Borbonne, mais cela ne me déloge pas de chez moi. Vous pouvez bien préparer des violences contre des prêtres et des docteurs, mais non pas contre moi , qui n'ai point ces qualités. Et ainsi peut-être n'eûtes-vous jamais- affaire à une personne qui fût si hors de vos atteintes, et si propre à combattre vos erreurs, étant libre , sans engagement, sans attachement, sans liaison, sans relation, sans affaires; assez instruit de vos maximes , et bien résolu de les pousser autant que je croirai que Dieu m'y engagera, sans qu'aucune considération humaine puisse arrêter ni ralentir mes poursuites. A quoi vous sert-il donc, mon père, lorsque vous ne pouvez rien contre moi , de publier tant de calomnies contre des personnes qui ne sont point mêlées dans nos différends, comme font tous vos pères? Vous n'échapperez pas par ces fuites ; vous sentirez la force de la vérité que je vous oppose. Je vous dis que vous anéantissez la

morale chrétienne en la séparant de l'amour de Dieu , dont vous dispensez les hommes ; et vous me parlez de la mort du P. Mester , que je n'ai vu de ma vie. Je vous dis que vos auteurs permettent de tuer pour une pomme, quand il est honteux de la laisser perdre ; et vous me dites « qu'on a ouvert un tronc à Saint-Merri. » Que voulez- vous dire de même , de me prendre tous les jours à partie sur le livre De la sainte virginité[^] , fait 4 . Ce livre De la sainte virginité est une traduction que le P, SBgueaot, prêtre de l'Oratoire, avait faite d'un livre de saint Augustin. Jusque-là il n'y avait rien à reprendre : mais ce père y joignit quelques remarques bizarres et

184 LETTRES PROVINCIALES. par un père de TOratoire que je ne vis jamais , non plus que son livre ? Je vous admire , mon père , de considérer ainsi tous ceux qui vous sont contraires comme une seule personne. Votre haine les embrasse tous ensemble, et en forme comme un corps de réprouvés , dont vous voulez que chacun réponde pour tous les autres. Il y a bien de la différence entre les jésuites et ceux qui les combattent. Vous composez véritablement un corps uni sous un seul chef; et vos règles , comme je l'ai fait voir , vous défendent de rien imprimer sans l'aveu de vos supérieurs , qui sont rendus responsables des erreurs de tous les particuliers , a sans qu'ils puissent s'excuser en disant qu'ils n'ont pas remarqué les erreurs qui y sont enseignées, parce qu'ils les doivent remarquer » selon vos ordonnances , et selon les lettres de vos généraux Aquaviva , Wittelleschi , etc. C'est donc avec raison qu'on vous reproche les égaremens de vos confrères, qui se trouvent dans leurs ouvrages approuvés par vos supérieurs et par les théologiens de votre Compagnie. Mais quant à moi , mon père , il en faut juger autrement. Je n'ai pas souscrit le livre De la sainte virginité. On ouvreroit tous les ■ troncs de Paris sans que j'en fusse moins catholique. Et enfin je vous déclare hautement et nettement que personne ne répond de mes Lettres que moi,, et que je ne réponds de rien que de mes Lettres. Je pourrois en demeurer là, mon père, sans parler de ces autres personnes que vous traitez d'hérétiques pour me comprendre dans cette accusation. Mais comme j'en suis l'occasion , je me trouve engagé en quelque sorte à me servir de cette même occasion pour en tirer trois avantages ; car c'en est un bien considérable de faire paroître l'innocence de tant de personnes calomniées. C'en est un autre , et bien propre à mon sujet, de montrer toujours les artifices de votre politique dans cette accusation. Mais celui que j'estime le plus est que j'apprendrai par là à tout le monde la fausseté de ce bruit scandaleux que vous semez de tous côtés , « que l'Église est divisée par une nouvelle hérésie. » Et comme vous abusez d'une infinité de personnes en leur faisant accroire que les points sur lesquels vous essayez d'exciter un si grand orage sont essentiels à la foi , je trouve d'une extrême importance de détruire ces fausses impressions, et d'expliquer ici nettement en quoi ils consistent, pour montrer qu'en effet il n'y a point d'hérétiques dans l'Église. Car n'est-il pas vrai que , si l'on demande en quoi consiste l'hérésie de ceux que vous appelez jansénistes , on répondra incontinent que c'est en ce que ces gens-là disent <c que les

commandemens de Dieu sont impossibles ; qu'on ne peut résister à la grâce , et qu'on n'a pas la liberté de faire le bien et le mal; que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour les prédestinés; et enfin, qu'ils soutiennent les cinq propositions condamnées par le pape ?» Ne faites-vous pas entendre que c'est pour ce sujet que vous persécutez vos adversingulières , qui ont mérité une juste censure; et comme ce livre venait d'un père de l'Oratoire , dont la congrégation a toujours été attachée à la doctrine de saint Augustin, on chercha à en faire retomber le blâme sur les jansénistes. {Note de l'éd, de 1842.)

LEtiKE'XVU, 185 salres? N'est-ce pas ce que vous dites dans vos
lirres, dans vos entretiens , dans vos catéchismes , comme vous fîtes encore
les fêtes de Noël à Saint-Louis , en demandant à une de vos petites bergères
: oc Pour qui est venu Jésus-Christ , ma fille ? — Pour tous les hommes ,
mon père. — Eh quoi , ma fille I vous n'êtes donc pas de ces nouveaux
hérétiques qui disent qu'il n'est venu que pour les prédestinés? » Les enfants
vous croient là-dessus , et plusieurs autres aussi ; ca{ vous les entretenez de
ces mêmes fables dans vos sermons, comme votre P. Grasset à Orléans, qui
en a été interdit. Et je vous avoue que je vous ai cru aussi autrefois. Vous
m'aviez donné cette même idée de toutes ces personnes-là. De sorte que ,
lorsque vous les pressiez sur ces propositions , j'observois avec attention
quelle seroit leur réponse; et j'étois fort disposé à ne les voir jamais , s'ils
n'eussent déclaré qu'ils y renonçoient comme à des impiétés visibles. Mais
ils le firent bien hautement. Car M. de Sainte-Beuve, professeur du roi en
Sorbonne , censura dans ses écrits publics ces cinq propositions longtemps
avant le pape; et ces docteurs firent paroître plusieurs écrits , et entre autres
celui De la grâce victorieuse , qu'ils produisirent en même temps , où ils
rejettent ces propositions , et comme hérétiques , et comme étrangères. Car
ils disent , dans la préface , « que ce sont des propositions hérétiques et
luthériennes , fabriquées et forgées à plaisir , qui ne se trouvent ni dans
Jansénius , ni dans ses défenseurs ; » ce sont leurs termes. Ils se plaignent
de ce qu'on les leur attribue , et vous adressent pour cela ces paroles de saint
Prosper , le premier disciple de saint Augustin , leur maître , à qui les semi-
pélagiens de France en imputèrent de pareilles pour le rendre odieux. « Il y
a , dit ce saint , des personnes qui ont une passion si aveugle de nous décrier
 , qu'ils en ont pris un moyen qui ruine leur propre réputation. Car ils ont
fabriqué à dessein de certaines propositions pleines d'impiétés et de
blasphèmes , qu'ils envoient de tous côtés pour faire croire que nous les
soutenons au même sens qu'ils ont exprimé par leur écrit. Mais on verra par
cette réponse , et notre innocence , et la malice de ceux qui nous ont imputé
ces impiétés , dont ils sont les uniques inventeurs. » En vérité , mon père ,
lorsque je les ouïs parler de la sorte avant la constitution; quand je vis qu'ils
la reçurent ensuite avec tout ce qui se peut de respect , qu'ils offrirent de la
souscrire , et que M. Arnauld eut déclaré tout cela , plus fortement que je ne
le puis rapporter, dans toute sa seconde lettre, j'eusse cru pécher de douter
de leur foi. Et en effet , ceux qui avoient voulu refuser l'absolution à leurs

amis avant la lettre de M. Arnauld , ont déclaré depuis qu'après qu'il avoit
31 nettement condamné ces erreurs qu'on lui imputoit , il n'y avoit aucune
raison de le retrancher ni lui , ni ses amis , de l'Église. Mais vous n'en avez
pas usé de même; et c'est sur quoi je commençai à me défier que vous
agissiez avec passion. Car , au lieu que vous les aviez menacés de leur faire
signer cette constitution , quand vous pensiez qu'ils y résisteroient , lorsque
vous vîtes qu'ils s'y portoient d'eux-mêmes , vous n'en parlâtes plus. Et
quoiqu'il semblât que vous dussiez après cela être satisfait de leur conduite ,
vous ne laissâtes pas de les traiter encore d'hérétiques, « parce, disiez-vous,

186 LETTRES PROVINCIALES. que leur cœur démentait leur main, et qu'ils étoient catholiques extérieurement , et hérétiques intérieurement , » comme vous-même l'avez dit dans votre Réponse à quelques demandes (p. 27 et 47.) Que ce procédé me parut étrange , mon père ! car de qui n'en peut-on pas dire autant ? Et quel trouble n'exciteroit-on point par ce prétexte ? « Si l'on refuse, dit saint Grégoire pape, de croire la confession de foi de ceux qui la donnent conforme aux sentimens de l'Église , on remet en doute la foi de toutes les personnes catholiques. » {Regist. , lib. V , ' ep. XV.) Je craignis donc, mon père, « que votre dessein ne fût de rendre ces personnes hérétiques sans qu'ils le fussent, » comme parle le même pape sur une dispute pareille de son temps ; « parce , dit-il , que ce n'est pas s'opposer aux hérésies, mais c'est faire une hérésie que de refuser de croire ceux qui par leur confession témoignent d'être dans la véritable foi ; Hoc non est hxresim purgare^ sed facere. y> (Ep. xvi.) Mais je connus en vérité qu'il n'y avoit point en effet d'hérétiques dans l'Église , quand je vis qu'ils s'étoient si bien justifiés de toutes ces hérésies , que vous ne pûtes plus les accuser d'aucune erreur contre la foi , et que vous fûtes réduit à les entreprendre seulement sur des questions de fait touchant Jansénius , qui ne pouvoient être matière d'hérésie. Car vous les voulûtes obliger à reconnoître « que ces propositions étoient dans Jansénius, mot à mot, toutes, et en propres termes, » comme vous l'écrivîtes encore vous-mêmes : SingulareSi individuas, totidem verhis a/pud Jansenium contentas ^ dans vos Cavilli (p. 39). Dès lors votre dispute commença à me devenir indifférente. Quand je . croyois que vous disputiez de la vérité ou de la fausseté des propositions, je vous écoutois avec attention, car cela touchoit la foi : mais quand je vis que vous ne disputiez plus que pour savoir si elles étoient mot à mot dans Jansénius ou non , comme la religion n'y étoit plus intéressée , je ne m'y intéressois plus aussi. Ce n'est pas qu'il n'y eût bien de l'apparence que vous disiez vrai ; car de dire que des paroles sont mot à mot dans un auteur, c'est à quoi l'on ne peut se méprendre. Aussi je ne m'étonne pas que tant de personnes , et en France et à Rome , aient cru sur une expression si peu suspecte que Jansénius les avoit enseignées en effet. Et c'est pourquoi je ne fus pas peu surpris d'apprendre que ce même point de fait , que vous aviez proposé comme si certain et si important, étoit faux, et qu'on vous défia de citer les pages de Jansénius où vous aviez trouvé ces propositions mot à mot^ sans que vous l'ayez jamais pu faire. Je rapporte

toute cette suite , parce qu'il me semble que cela découvre assez l'esprit de votre Société en toute cette affaire , et qu'on admirera de voir que, malgré tout ce que je viens de dire, vous n'avez pas cessé de publier qu'ils étoient toujours hérétiques. Mais vous avez seulement changé leur hérésie selon le temps. Car , à mesure qu'ils se justifioient de l'une , vos pères en substituoient une autre , afin qu'ils n'en fussent jamais exempts. Ainsi, en 1653, leur hérésie étoit sur la qualité des propositions. Ensuite elle fut sur le mot à mot. Depuis vous la mîtes dans le cœur. Mais aujourd'hui on ne parle plus de tout cela; et l'on veut qu'ils soient hérétiques , s'ils ne signent « que le sens de la

The text on this page is estimated to be only 27.65% accurate

LETTRE XVII. 197 doctrine d« Jansénius s« trou?e dans le «iiM
4ê <\$6| ôtkq, propositions. » Voilà le sujet de velie dispute présente. {1 ne
vous suffit pas qu'ils condamnent les cinq propositions , et encore ttout cf
qu'il y jaurait dans Jansénius qui pourroit y être conforme et oatraife à
«aint Augustin^ car ils font tout cela. De sorte qu'il n'est pas question 4e
savoir, par exemple, « si Jésus-Christ n'est mort que pour]m prédestinés, »
ils condamnent cela aussi bien que tous ; mais si Jansénius est de ce
sentiment-là ou non. fit c'est sur quoi je vous déclare plus que jamais que
votre dispute me touche peu , comme elle toucàe peu rfgUse« Car , encore
que je ne sois pas docteur non plus que rotis, xaoa père, je toïs bien
néanmoins qu'il n'y va point de la foi , puisqu'il »'est question quâ de savoir
quel est le sens de Jfai»énius. S'ils croyoient que sa doctrine fût conforme
au sens propre et littéral de ces propositions , ils la condamneroient; et ils ne
refusent de le faire que parce qu'ils sont persuadés qu'elle en est bien
différente : ainsi quand ils l'entendroient mal, ils ne seroient {[os hérétiques
, puisqu'ils ne l'entendent qu'çn un sens catholique. Et, pour expliquer cela
par un exemple, fe prendrai h diversité de sentimens qui fut entre saint
Basile et saint Athanase, touchant les écrits de saint Denis d'Alexandrie ,
dans lesquels saint Basilis , croyant trouver le sens d'Arius contre Tégalité
du Père et du Fils , U les condamna comme hérétiques : mais saint Athanase
, au contraire , y croyant trouver le véritable sens de TËglise , il les soutint
comme <^thoUques. Pensez-vous donc, mon père, que saint Basile, qui
tenoit ces écrits pour ariens , eût droit de traiter saint Athanase d'hérétique ,
parce qu'il les défendoit? Et quel sujet en eût-il eu, puisque ce n'étoit pas
l'arianisme qu' Athanase défendoit , mais la vérité de la foi qu'il pensoit y
être? Si ces deux saints fussent convenus du véritable sens de ces écrits, et
qu'ils y eussent tous deux reconnu cette hérésie, sans doute saint Athanase
n'eût pu les approuver sans hérésie : mais comme ils étoient en différend
touchant ce sens , saint Athanase étoit catholique en les soutenant , quand
même il les eût mal entendus , puisque ce n'eût été qu'une erreur de fait, et
^il ne défendoit, dans cette doctrine, que la foi catholique qu'il y supposoit.
Je vous en dis de même , mon père. Si vous conveniez du sens de Jansénius,
et que vos adversaires fussent d'accord avec vous, qu'il tient, par exemple ,
qu'on ne peut résister à Iq, grâce , ceux qui refuseroient de le condamner
seroient hérétiques. Mais lorsque vous disputez de son sens et qu'ils croient

que , selon sa doctrine , on peut résister à la grâce , vous n'avez aucun sujet de les traiter d'hérétiques , quelque hérésie, que vous lui attribuiez vous-mêmes , puisqu'ils condamnent le sens que ; vous y supposez , et que vous n'oseriez condamner le sens qu'ils y sup-t posent. Si vous voulez donc les convaincre , montrez que le sens qu'ils[^] attribuent à Jansénius est hérétique; car alors ils le seront eux-': mêmes. Mais comment le pourriez-vous faire, puisqu'il est constant,[^] selon votre propre aveu, que celui qu'ils lui donnent n'est point condamné?

188 LETTRES PROVINCIALES. Pour vous le montrer clairement , je prendrai pour principe ce que vous reconnoissez vous-mêmes , « que la doctrine de la grâce efficace n'a point été condamnée , et que le pape n'y a point touché par sa constitution. » Et en effet, quand il voulut juger des cinq propositions, le point de la grâce efficace fut mis à couvert de toute censure. C'est ce qui paroît parfaitement par les avis des consultants auxquels le pape les donna à examiner. J'ai ces avis entre mes mains , aussi bien que plusieurs personnes dans Paris, et entre autres M. l'évêque de Montpellier , qui les apporta de Rome. On y voit que leurs opinions furent partagées ; et que les principaux d'entre eux , comme le maître du sacré palais , le commissaire du saint office , le général des augustins , et d'autres , croyant que ces propositions pouvoient êtres prises au sens de la grâce efficace , furent d'avis qu'elles ne dévoient point être censurées : au lieu que les autres , demeurant d'accord qu'elles n'eussent pas dû être condamnées si elles eussent eu ce sens , estimèrent qu'elles le dévoient être ; parce que , selon ce qu'ils déclarent , leur sens propre et naturel en étoit très-éloigné. Et c'est pourquoi le pape les condamna, et tout le monde s'est rendu à son jugement. Il est donc sûr , mon père , que la grâce efficace n'a point été condamnée. Aussi est-elle si puissamment soutenue par saint Augustin , par saint Thomas et toute son école , par tant de papes et de conciles , et par toute la tradition , que ce seroit une impiété de la taxer d'hérésie. Or , tous ceux que vous traitez d'hérétiques déclarent qu'ils ne trouvent autre chose dans Jansénius que cette doctrine de la grâce efficace ; et c'est la seule chose qu'ils ont soutenue dans Rome. Vous-même l'avez reconnu {Cavill , p. 35), où vous avez déclaré « qu'en parlant devant le pape , ils ne dirent aucun mot des propositions , ne verbum quidem , et qu'ils employèrent tout le temps à parler de la grâce efficace. » Et ainsi , soit qu'ils se trompent ou non dans cette supposition , il est au moins sans doute que le sens qu'ils supposent n'est point hérétique , et que , par conséquent , ils ne le sont point. Car , pour dire la chose en deux mots , ou Jansénius n'a enseigné que la grâce efficace , et en ce cas il n'a point d'erreur ; ou il a enseigné autre chose , et en ce cas il n'a point de défenseurs. Toute la question est donc de savoir si Jansénius a enseigné en effet autre chose que la grâce efficace ; et si l'on trouve que oui, vous aurez la gloire de l'avoir mieux entendu; mais ils n'auront point le malheur d'avoir erré dans la foi. Il faut donc louer Dieu , mon père , de ce qu'il n'y a point en effet d'hérésie

dans l'Église , puisqu'il ne s'agit en cela que d'un point de fait qui n'en peut former ; car l'Eglise décide les points de foi avec une autorité divine , et elle retranche de son corps tous ceux qui refusent de les recevoir. Mais elle n'en use pas de même pour les choses de fait ; et la raison en est que notre salut est attaché à la foi qui nous a été révélée , et qui se conserve dans l'Église par la tradition ; mais qu'il ne dépend point des autres faits particuliers qui n'ont point été révélés de Dieu. Ainsi on est obligé de croire que les commandemens de Dieu ne sont pas impossibles ; mais on n'est pas obligé de savoir ce que Jansénius a enseigné sur ce sujet. C'est pourquoi Dieu conduit l'Église dans

LETTRE XVn. 189 la détermination des points de la foi , par l'assistance de son esprit qui ne peut errer; au lieu que, dans les choses de fait, il a laissé agir par les sens et par la raison , qui en sont naturellement les juges : car il n*y a que Dieu qui ait pu instruire l'Église de la foi. Mais il n'y a qu'à lire Jansénius pour savoir si des propositions sont dans son livre ; et de là vient que c'est une hérésie de résister aux décisions de foi , parce que c'est opposer son esprit propre à l'esprit de Dieu : mais ce n'est pas une hérésie , quoique ce puisse être une témérité , que de ne pas croire certains faits particuliers , parce que ce n'est qu'opposer la raison , qui peut être claire , à une autorité qui est grande , mais qui en cela n'est pas infaillible. C'est ce que tous les théologiens reconnoissent , comme il paroît par cette maxime du cardinal Bellarmin , de votre Société : « Les conciles généraux et légitimes ne peuvent errer en définissant les dogmes de foi ; mais ils peuvent errer en des questions de fait. » (De sum. pont. , lib. IV , cap. XI.) Et ailleurs : «Le pape , comme pape , et même à la tête d'un concile universel , peut errer dans les controverses particulières de fait , qui dépendent principalement de l'information et du témoignage des hommes.» (Gap. ii.) Et le cardinal Baronius de même : « H faut se soumettre entièrement aux décisions des conciles dans les points de foi ; mais pour ce qui concerne les personnes et leurs écrits , les censures qui en ont été faites ne se trouvent pas avoir été gardées avec tant de rigueur , parce qu'il n'y a personne à qui il ne puisse arriver d'y être trompé. » {Ad an, 681 , n. 39.) C'est aussi pour cette raison que M. l'archevêque de Toulouse' a tiré cette règle des lettres de deux grands papes , saint Léon et Pelage II : « que le propre objet des conciles est la foi , et que tout ce qui s'y résout hors de la foi peut être revu et examiné de nouveau ; au lieu qu'on ne doit plus examiner ce qui a été décidé en matière de foi ; parce que , comme dit Tertullien , la règle de la foi est seule immobile et irrétractable. » De là vient qu'au lieu qu'on n'a jamais vu les conciles généraux et légitimes contraires les uns aux autres dans les points de foi , a parce que , comme dit M. de Toulouse , il n'est pas seulement permis d'examiner de nouveau ce qui a été déjà décidé en matière de foi ; » on a vu quelquefois ces mêmes conciles opposés sur des points de fait où il s'agissoit de l'intelligence du sens d'un auteur , « parce que , comme dit encore M. de Toulouse, après les papes qu'il cite, tout ce qui se résout dans les conciles hors de la foi peut être revu et examiné de nouveau. » C'est ainsi que le quatrième et le

cinquième concile paroissent contraires l'un à l'autre , en l'interprétation des mêmes auteurs : et la même chose arriva entre deux papes , sur une proposition de certains moines de Scythie; car, après que le pape Hormisdas l'eut condamnée en l'entendant en un mauvais sens , le pape Jean II , son successeur , l'examinant de nouveau, et l'entendant en un bon sens, l'approuva et la déclara catholique. Diriez-vous , pour cela , qu'un de ces papes fut 4 . M. de Marca, archevêque de Toulouse, qui mourut au moment où il venait d'être appelé au siège de Paris.

,190 LETTRÉS PROVINCIALES. hérétique? Et ne faut-il donc pas avouer que, pourvu que Ton condamne le sens hérétique qu'un pape auroit supposé dans un écrit, on n'est pas hérétique pour ne pas condamner cet écrit, en le prenant en un sens qu'il est certain que le pape n'a pas condamné, puisque autrement l'un de ces deux papes seroit tombé dans l'erreur? ', J'ai voulu, mon père, vous accoutumer à ces contrariétés qui arrivent entre les catholiques sur des questions de fait touchant l'intelligence du sens d'un auteur, en vous montrant sur cela un Père de l'Eglise contre un autre, un pape contre un pape, et un concile contre un concile, pour vous mener de là à d'autres exemples d'une pareille opposition, mais plus disproportionnée; car vous y verrez des conciles et des papes d'un côté, et des jésuites de l'autre, qui s'opposeront à leurs décisions touchant le sens d'un auteur, sans que vous accusiez vos confrères, je ne dis pas d'hérésie, mais non pas même de témérité. Vous savez bien, mon père, que les écrits d'Origène furent condamnés par plusieurs conciles et par plusieurs papes, et même par le cinquième concile général, comme contenant des hérésies, et entre autres celle de la réconciliation des démons au jour du jugement. » Croyez-vous sur cela qu'il soit d'une nécessité absolue, pour être catholique, de confesser qu'Origène a tenu en effet ces erreurs, et qu'il ne suffise pas de les condamner sans les lui attribuer? Si cela étoit, que deviendrait votre Père. Halloix, qui a soutenu la pureté de la foi d'Origène, aussi bien que plusieurs autres catholiques qui ont entrepris la même chose, comme Pic de La Mirande, et Genebrard, docteur de Sorbonne? Et n'est-il pas certain encore que ce même cinquième concile général condamna les écrits de Théodoret contre saint Cyrille, comme impies, contraires à la vraie foi, et contenant l'hérésie nestorienne? » Et cependant le P. Sirmond, jésuite, n'a pas laissé de le défendre, et de dire, dans la vie de ce Père, « que ces mêmes écrits sont exempts de cette hérésie nestorienne. » Vous voyez donc, mon père, que, quand l'Eglise condamne des écrits, elle y suppose une erreur qu'elle y condamne; et alors il est de foi que cette erreur est condamnée; mais il n'est pas de foi que ces écrits contiennent en effet l'erreur que l'Eglise y suppose. Je crois que cela est assez prouvé; et ainsi je finirai ces exemples par celui du pape Honorius, dont l'histoire est si connue. On sait qu'au commencement du VII^e siècle, l'Eglise étant troublée par l'hérésie des monothélites, ce pape, pour terminer ce différend, fit un

décret qui sembloit favoriser ces hérétiques , de sorte que plusieurs en furent scandalisés. Cela se passa néanmoins avec peu de bruit sous son pontificat : mais , cinquante ans après , l'Église étant assemblée dans le sixième concile général , où le pape Agathon présidoit par ses légats , ce décret y fut déféré ; et après avoir été lu et examiné , il fut condamné comme contenant l'hérésie des monothélites , et brûlé en cette qualité en pleine assemblée , avec les autres écrits de ces hérétiques. Et cette décision fut reçue avec tant de respect et d'uniformité dans toute l'Église , qu'elle fut confirmée ensuite par deux autres conciles généraux, et même par les papes Léon II , et

The text on this page is estimated to be only 24.28% accurate

LETTRE X^m 191 Adrien H qui Tîrôit deta cétrt» itnd api'ès, sans que personne ait troublé ce consentem^{nt} si unh^{efse}! et si paisible durant sept on fauit tiècle;i. Cependant quelques auteur[»] de ces derniers temps, et entre autres le cardinal Bellarmin , n'ont pas cru se rendre hérétiques pour avoir soutenu , contre tant de papes et de conciles , que les écrits d'Honorius sont exempts de l'erreui: qu'As avoient déclaré y être , « parce , dit- il , que des conciles généraux pouvant errer dans les questions de fait, on peut dire en toute assurance que le sixième concile s'est trompé en ce faivlà , I et que , n'ayant pas bien entendu le sens des lettres d'Honotius , il a mis à tort ce pape au nombre des hérétiques. » {Se »um. p&nt.^ lib. IV, cap. XI.)

Bemarquez donc bien, mon père, que ce n'est pas être hérétique de dire que le papeHonorius ne Tétoit pas, encore que plusieurs papes et plusieurs conciles l'eussent déclaré , et même après l'avoir examiné. Je viens donc maintenant à notre question , et je vous permets de faire votre cause aussi bonne que vous le pourrez. Que direz-vous , mon père, pour rendre vos adversaires hérétiques? « Que le pape Innocent X a dé* claré que Terreur des cinq propositions est dans Jansénius? » Je Vous laisse dire tout cela. Qu'en concluez-vous? « Que c'est être hérétique de I ne pas reconnaitre que l'erreur des cinq propositions est dans Jansél nîus. » Que vous en semble-t-il, mon père? N'est-ce don© pas ici une question de fait de même nature que les précédentes ? Le pape a déclaré , que Verreur des cinq propositions est dans Jansénius, de même que ses prédécesseurs avoient déclaré que Terreur des nestoriens et des monothélites étoit dans les écrits de Théodoret et d'Honorius. Sur quoi vos pères ont écrit qu'ils condanment bien ces hérési'es , mais qu'ils ne demeurent pas d'accord que ces atrtetirs les aient tenues : de même que vos adversaires disent aujourd'hui qu'ils condamnent frien ces cmq pro! positions , mais qu'il» ne sont pas d'accord* que Jansénius les^ ait enseignées. En vérité, mon père, ces cas-ïà sont bien semblables; et s'il s'y I trouve quelque différence, il: est aisé de vofr combien elle est à Favantage de la question présente, par la comparaison de plusieurs circonstances particulières qui sont visibles d'elles-mêmes , et que Je ne m'arrête pas à rapporter. IToù vient donc , mon père , que , dans une même cause , vos pères sont catholiques et vos ativersaires hérétiques ? Bt par quelle étrange exception les privez-vous d'une liberté que vous donnez â tout le reste des fidèles f Que direz-vous sur cela, mon père? « Que fe pape a confirmé sa

constitution par un bref? » Je vous répondrai que deux conciles généraux I et deux papes ont confirmé h, condamnation des lettres d'Honorius. Mais quel fond prétendez-vous faire sur les paroles de ce bref, par lesquelles le pape déclare* qu'il a condamné la doctrine de Jansénius dans ces cinq propositions f » Qu'est-ce que cela ajoute à la constitution, et que s'ensuit-il de là? Sinon que , comme le sixième concile» condamna la doctrine d'Honorius, parce qu'il croyoit qu'elle étoit la même que I celle des monothélites ; de même le pape a dit qu'il a condamné la doctrine de Jansénius dans ces cinq propositions, parce qu'il a supposé qu'^eUe étoit la même que ces cinq propositions. Et comment ne Tedt-il

192 LETTRES PROVINCIALES. pas cru? Votre Société ne publie autre chose; et vous-même, mon père[^] qui avez dit qu'elles y sont mot à mot , vous étiez à Rome au temps de la censure ; car je vous rencontre partout. Se fût-il défié de la sincérité ou de la suffisance de tant de religieux graves? Et comment n'eût-il pas cru que la doctrine de Jansénius étoit la même que celle des cinq propositions , dans l'assurance que vous lui aviez donnée qu'elles étoient mot à mot de cet auteur? Il est donc visible, mon père, que, s'il se trouve que Jansénius ne les ait pas tenues, il ne faudra pas dire, comme vos pères ont fait dans leurs exemples , que le pape s'est trompé en ce point de fait, ce qu'il est toujours fâcheux de publier : mais il ne faudra que dire que vous avez trompé le pape ; ce qui n'apporte plus de scandale , tant on vous connoît maintenant. Ainsi , mon père , toute cette matière est bien éloignée de pouvoir former une hérésie. Mais comme vous voulez en faire une à quelque prix que ce soit, vous avez essayé de détourner la question du point de fait pour la mettre en un point de foi ; et c'est ce que vous faites en cette sorte : « Le pape , dites-vous , déclare qu'il a condamné la doctrine de Jansénius dans ces cinq propositions : donc il est de foi que la doctrine de Jansénius touchant ces cinq propositions est hérétique , telle qu'elle soit. » Voilà, mon père, un point de foi bien étrange, qu'une doctrine est hérétique telle qu'elle puisse être. Eh quoi! si, selon Jansénius, on peut résister à la grâce intérieure , et s'il est faux , selon lui , que Jésus-Christ ne soit mort que pour les seuls prédestinés , cela sera-t-il aussi condamné , parce que c'est sa doctrine? Sera-t-il vrai , dans la constitution du pape , que Von a la liberté de faire le bien et le mal ? et cela sera-t-il faux dans Jansénius ? Et par quelle fatalité sera-t-il si malheureux, que la vérité devienne hérésie dans son livre? Ne faut-il donc pas confesser qu'il n'est hérétique, qu'au cas qu'il soit conforme à ces erreurs condamnées? puisque la constitution du pape est la règle à laquelle on doit appliquer Jansénius pour juger de ce qu'il est selon le rapport qu'il y aura ; et qu'ainsi on résoudra cette question , savoir si sa doctrine est hérétique , par cette autre question de fait , savoir si elle est conforme au sens de ces propositions; étant impossible qu'elle ne soit hérétique, si elle y est conforme; et qu'elle ne soit catholique, si elle y est contraire. Car enfin , puisque , selon le pape et les évêques , les propositions sont condamnées en leur sens propre et naturel , il est impossible qu'elles soient condamnées au sens de Jansénius , sinon au cas que le sens de Jansénius soit le même que

le sens propre et naturel de ces propositions , ce qui est un point de fait. La question demeure donc toujours dans ce point de fait , sans qu'on puisse en aucune sorte l'en tirer pour la mettre dans le droit. Et ainsi on n'en peut faire une matière d'hérésie; mais vous en pourriez bien faire un prétexte de persécution, s'il n'y avoit sujet d'espérer qu'il ne se trouvera point de personnes qui entrent assez dans vos intérêts pour suivre un procédé si injuste, et qui veulent contraindre de signer, comme vous le souhaitez , que Von condamne ces propositions au sens de Janséjiius , sans expliquer ce que c'est que ce sens de Jansénius. Peu de gens sont disposés à signer une confession de foi en blanc. Or , ce

LETTRE XVn. 193 setoit en signer une en blanc, que tous rempliriez ensuite de tout ce qu'il vous plairoit ; puisqu'il vous seroit libre d'interpréter à votre gré ce que c'est que ce sens de Jansénius qu'on n'auroit pas expliqué. Qu'on l'explique donc auparavant ; autrement vous nous feriez encore ici un pouvoir prochain , dbstrahendo ah omni sensu. Vous savez que cela ne réussit pas dans le monde. On y hait l'ambiguïté , et surtout en matière de foi , où il est bien juste d'entendre pour le moins ce que c'est que l'on condamne. Et comment se pourroit-il faire que des docteurs, qui sont persuadés que Jansénius n'a point d'autre sens que celui de la gr&ce efficace , consentissent à déclarer qu'ils condamnent sa doctrine sans l'expliquer, puisque dans la créance qu'ils en ont, et dont on ne les retire point, ce ne seroit autre chose que condamner la grftce efficace , qu'on ne peut condamner sans crime ? Ne seroit-ce donc pas une étrange tyrannie de les mettre dans cette malheureuse nécessité, ou de se rendre coupables devant Dieu, s'ils signoient cette condamnation contre leur conscience, ou d'être traités d'hérétiques, s'ils refusoient de le faire? . Mais tout cela se conduit avec mystère. Toutes vos démarches sont politiques. Il faut que j'explique pourquoi voua n'expliquez pas ce sens de Jansénius. Je n'écris que pour découvrir vos desseins , et pour les rendre inutiles en les découvrant. Je dois donc apprendre à ceux qui l'ignorent que votre principal intérêt dans cette dispute étant de relever la grâce suffisante de votre Molina, vous ne le pouvez faire sans ruiner la grâce efficace , qui y est tout opposée. Mais comme vous voyez celleci aujourd'hui autorisée à Rome , et parmi tous les savans de l'Ëglise , ne la pouvant combattre en elle-même , vous vous êtes avisés de l'attaquer sans qu'on s'en aperçoive , sous le nom de la doctrine de Jansénius. Ainsi il a fallu que vous ayez recherché de faire condamner Jansénius sans l'expliquer; et que, pour y réussir , vous ayez fait entendre que sa doctrine n'est point celle de la grâce efficace, afin qu'on croie pouvoir condamner l'une sans l'autre. De là vient que vous essayez aujourd'hui de le persuader à ceux qui n'ont aucune connoissance de cet auteur. Et c'est ce que vous faites encore vous-même , mon père , dans vos Cavilli (p. 23) , par ce fin raisonnement : « Le pape a condamné la doctrine de Jansénius; or, le pape n'a pas condamné la doctrine de la grâce efficace : donc la doctrine de la grâce efficace est difi'érente de celle de Jansénius. y> Si cette preuve étoit concluante, on montreroit de même qu'Honorius , et tous ceux qui le soutiennent , sont hérétiques en cette sorte. Le sixième

concile a condamné la doctrine d'Honorius; or, le concile n'a pas condamné la doctrine de l'Eglise : donc la doctrine d'Honorius est différente de celle de l'Eglise; donc tous ceux qui le défendent sont hérétiques. Il est visible que cela ne conclut rien : puisque le pape n'a condamné que la doctrine des cinq propositions , qu'on lui a fait entendre être celle de Jansénius. Mais il n'importe ; car vous ne voulez pas vous servir longtemps de ce raisonnement. Il durera assez , tout foible qu'il est , pour le besoin ^ que vous en avez. Il ne vous est nécessaire que pour faire que ceux qui ne veulent pas condamner la grâce efficace , condamnent Jansénius sans Pascal

i 13

194 LETTRES PROVINCIALES. scrupule. Quand eela sera fait, on oubliera bientôt* votre argui»en\$, et les signatures deme^^rant en témoignage éternel de la condamnation de Jansénius, vous prendrez Toccasion d'attaquer directement la grâce efficace , par cet autre raisonnement bien plus solide , que vous formerez en son temps * « La doctrine de Jansénius, direz-vous, a été condamnée par les souscriptions universelles de toute l'Église ; or , cette doctrine est manifestement celle de la grâce efficace ; » et vous prouverez cela bien facilement : « Donc la doctrine de la grâce efUcace est condamnée par l'aveu même de ses défenseurs. » Voilà pourquoi vous proposez de signer cette condamnation d'une doctrine sans l'expliquer. Voilà l'avantage que vous prétendez tirer de ces souscriptions. Mais si vos adversaires y résistent , vous tendez un autre piège à leur refus. Car, ayant joint adroitement la question de foi à celle de fait, sans vouloir permettre qu'ils l'en séparent, ni qu'ils signent Tune sans l'autre , comme ils ne pourront souscrire les deux ensemble, vous irez publier partout qu'ils ont yefusé les deux ensemble. Et ainsi , quoiqu'ils ne refusent en effet que de reconnoître que Jansénius ait tenu ces propositions qu'ils condamnent, ce qui ne peut faille d'hérésie , vous direz hardiment qu'ils ont refusé de condamner les propositions en dles-mêmes, et que c'est là. leur hérésie. Voilà le fruit que vous tirerez de leur refus, qui ne vous sera pas moins utile que celui que vous tireriez de leur consentement. De sorte que si on exige ces signatures , ils tomberont toujours dans vos embûches , soit qu'ils signent , ou qu'ils ne signent pas ; et vous aurez votre compte de part ou d'autre : tant vous avez eu d'adresse à mettre les ehoses en état de vous être toujours avantageuses, quelque pente ^elles puissent prendre. Que je vous connois bien, mon père! et que j'ai de douleur de voir que Dieu vous abandonne jusqu'à vous faire réussir si heureusement dans une conduite si malheureuse ! Votre bonheur est digne de compassion , et ne peut être envié que par ceux qui ignorent quel est le véritable bonheur. C'est être charitable que de traverser celui que vous recherchez en toute cette conduite , puisque vous ne l'appuyez que sur le mensonge, et que vous ne tendez qu'à faire croire l'une de ces deux faussetés : ou que l'Église a condamné la grâce efficace , ou que ceux qui la défendent soutiennent les cinq erreurs condamnées. Il faut donc apprendre à tout le monde , et que la grâce efficace n'est pas condamnée par votre propre aveu , et que personne ne soutient ces erreurs; afin qy'on sache que ceux qui refuseroient de signer ce

que vous voudriez qu'on exigeât d'eux ne le refusent qu'à cause de la question de fait ; et qu'étant prêts à signer celle de foi , ils ne sauroient être hérétiques par ee refus; puisque enfin il est bien de foi que ces propositions sont hérétiques, mais qu'il ne sera jamais de foi qu'elles soient de Jansénius. Ils sont sans erreur, cela suffit. Peut-être interprètent-ils Jansénius trop favoiablement; mais peut-être ne l'interprétez- vous pas assez favorablement. Je n'entre pas là dedans. Je sais au moins que, selon vos maximes, vous croyez pouvoir sans crime publier qu'il est hérétique contre votre propre connoissance ; au lieu que , selon les leurs ,

The text on this page is estimated to be only 10.37% accurate

tETTRE ivn. 195 ils ne pourroient sans crime dire qu'U est cathoUque, «l'ils n'en étaient persuadés. Ils sont donc plus sincère, que vous, âenVère ; ils on pîûl examine Jansemus que tous; ils ne sont pas moins inJligens que vous Ils ne spnt donc pas moins croyables que vous. Mais quoi qu'il In sJt de ce point de fait. . s sont certainement catholiques, puisqu'il nVsîpa^ pécessaire, pour l'être, de dire qu'un autre le vjpj, et que gT^ charger personne d'erreur, c'est asse? dp s'en décharger soi m^el IETTAB *n a. t. imuT, cosrtisfv. ou «<^>, Sur son écrit qui a pour titre : La bonne' foi de» jantinUtet , ele. Mon révérend père , " ^ " ^ " ^ " • J'ai lu tout «e que vous dites daiu votee écrit, qui a pour titre • U bonne fo, des oneénines, etc. J'y ai remarqué qù,\o,i Se" vos" «d! jersaires c'est-à-dire MM. de Port-Boyal, d'hérétiques, d^M manière ,l ferme et si constante , qu'il semble qu'il n'est plu» pei^mi. d« doutée héSqrs"".;ruLtSoSt«uref •" *" * *? «^'^ ""«<^ -» jure ql là pa5ion1nTp"r"ire;r;;aS,«"lt**r" T "" quoi et comment ils soni hérétiques II fe^tluw iL* T*^? ep assez beaucaraclJre/niC. «rB^nez an^""* 'î"TM' P"""" °« P" «"e pas des privilèges comme à vou° Vomen ««« r*""* _ ^ "" " <""»■«<'» miracles ; je n'en ai pas pouf me dérenZe On Z P " ^ " = ° "" » ' ^ e josqu'aux ries. Vous né me conseilleriez pas voSsmo™. h "" ""J' "" "" '« imprimeoelle difficuilé ; car c'est Sp JandZh^!^!; "" ^ ^ f™ <J>™°'«8e dans d'Osnabrnoli. » P *""* ""*a"as d'êlre réduit i l'impression î. Cette lettre est attribuée à Nionk n «•—. . •Uété folle avec Ja coopteuiwt de ftS«il. *" ^ invraisemblable qo'eUe

196 LETTRES PROVINCIALES. la constitution du pape Innocent X, et qu'ils ne condamnent pas les cinq propositions qu'il a condamnées ? Si cela est , je les tiens pour hérétiques. Mais, mon révérend père, comment puis-je croire cela d'eux, puisqu'ils disent et écrivent clairement qu'ils reçoivent cette constitution , et qu'ils condamnent ce que le pape a condamné ? Direz-vous qu'ils la reçoivent extérieurement, mais que dans leur cœur ils n'y croient pas ? Je vous prie , mon révérend père , ne faites point la guerre à leurs pensées , contentez-vous de la faire à leurs paroles et à leurs écrits ; car cette façon d'agir est injuste , et marque une animosité étrange et qui n'est point chrétienne ; et si on la souffre , il n'y aura personne qu'on ne puisse faire hérétique , et même mahométan , si Ton veut , en disant qu'on ne croit dans le cœur aucun des mystères de la religion chrétienne. En quoi sont-ils donc hérétiques ? Est-ce parce qu'ils ne veulent pas reconnoître que ces cinq propositions soient dans le livre de Jansénius ? Mais je vous soutiens , mon révérend père , que ce ne fut jamais , et jamais ne sera matière d'hérésie , de savoir si des propositions condamnées sont dans un livre ou non. Par exemple , quiconque dit que l'attrition , telle que l'a décrite le sacré concile de Trente , est mauvaise , et qu'elle est péché , il est hérétique ; mais , si quelqu'un doutoit que cette proposition condamnée fût dans Luther ou Calvin , il ne seroit pas pour cela hérétique. De même celui qui soutiendrait comme catholiques les cinq propositions condamnées par le pape seroit hérétique : mais qu'elles soient dans Jansénius ou non , ce n'est point matière de foi ; quoiqu'il ne faille pas pour cela se diviser ni faire schisme. Ajoutons , mon révérend père , que vos adversaires ont déclaré qu'ils ne se mettoient pas en peine si ces propositions étoient ou n'étoient pas dans Jansénius, et qu'en quelques livres qu'elles soient , ils les condamnent. Où est donc leur hérésie , pour dire et répéter avec tant de hardiesse qu'ils sont hérétiques ? ^ Ne me répondez pas, je vous prie, que , le pape et les évêques disant qu'elles sont dans Jansénius , c'est hérésie de le nier. Car je maintiens que ce peut bien être péché de le nier, si l'on n'est assuré du contraire. Je dis plus , ce seroit schisme de se diviser d'avec eux pour ce sujet , mais ce ne peut jamais être hérésie. Que si quelqu'un qui a des yeux pour lire ne les y a point trouvées , il peut dire : « Je ne les y ai pas lues , » sans que pour cela on puisse l'appeler hérétique. Que direz-vous donc , mon révérend père , pour prouver que vos adversaires sont hérétiques ? Vous direz sans doute que M. Arnauld , en sa

seconde lettre, a renouvelé une des cinq propositions. Mais qui le dit? Quelques docteurs de la Faculté , divisés sur cela d'avec leurs frères. Et sur quoi se sont-ils fondés pour le dire ? Non pas sur ses paroles , car elles sont de saint Chrysostome et de saint Augustin , mais sur un sens qu'ils prétendent avoir été dans l'esprit de M. Arnauld, et que M. Arnauld nie avoir jamais eu. Or, je crois que la charité oblige tout le monde à croire un prêtre et un docteur qui rend raison de ce qui est caché dans son. esprit, et qui n'est connu que de Dieu. Mais d'ailleurs, mon révérend père , la Faculté , non pas divisée , mais unie , a si souvent

LETTRE AU. R. P. ANNAT. 197 coùdamné vos auteurs, et même Totre Société tout entière, c/ue vous avez trop d'intérêt de ne pas vouloir qu'on regarde comme des hérétiques tous ceux qu'elle- condamne. Je ne trouve donc point en quoi et comment ces personnes que vous appelez jansénistes sont hérétiques. Cependant, mon révérend père, si dire à son frère qu'il est fou , c'est se rendre coupable de la géhenne du feu, selon le témoignage de Jésus-Christ dans son Evangile; lui dire sans preuve et sans raison qu'il est hérétique est bien un plus grand crime , et qui mérite de plus grands châtimens. Toutes ces accusations d'hérésie , qui ne vous coûtent rien qu'à les avancer hardiment , ne sont bonnes qu'à faire peur aux ignorans et à étonner des* femmes; mais sa* chez que des hommes d'esprit veulent savoir où est cette hérésie. Quoil mon révérend père , Lessius sera à couvert quand il aura pour auteur et pour garant de ce qu'il dit, Victoria et Navarre; et M. Arnauld ne le sera pas quand il parlera comme ont parlé saint Augustin , saint Ghrysostome , saint Hilaire , saint Thomas et toute son école ? Et depuis quel temps l'antiquité est-elle devenue criminelle ? Quand la foi de nos Pères a-t-elle changé? Vous faites tout ce que vous pouvez pour montrer que MM. de PortRoyal ont le caractère et l'esprit des hérétiques ; mais , avant que d'en venir là, il faudroit avoir montré qu'ils le sont , et c'est ce que vous ne pouvez faire ; et je veux faire voir clairement qu'ils n'en ont ni la forme jii la marque. Quand l'Eglise a combattu les ariens , elle les a accusés de nier la consubstantialité du Fils avec le Père éternel. Les ariens ont- ils renoncé à cette proposition? Ont-ils déclaré qu'ils admettoient l'égalité et la consubstantialité entre le Père et le Fils? Jamais ils ne l'ont fait, et c'est pourquoi ils étoient hérétiques. Vous accusez vos adversaires de dire que les préceptes sont impossibles. Ils nient qu'ils l'aient dit. Ils avouent que c'est hérésie de le dire. Ils soutiennent que , ni avant, ni après la constitution du pape , ils ne l'ont point dit. Ils déclarent avec vous hérétiques ceux qui le disent. Ils ne sont donc point hérétiques. Quand les saints Pères ont déclaré Nestorius hérétique, parce qu'il nioit l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité sainte, et qu'il mettoit deux personnes en Jésus-Christ , les nestoriens de ce temps-là , et ceux qui ont continué depuis dans l'Orient , ont-ils renoncé à ce dont on les àccusoit? N'ont-ils pas dit ; t Il est vrai que nous admettons deux personnes en Jésus-Christ, mais nous soutenons que ce n'est point hérésie? » Voilà leur langage, et c'est pourquoi ils étoient hérétiques, et le sont encore. Mais quand vous

dites que MM. de Port-Royal soutiennent que Von ne résiste point à la grâce intérieure y ils le nient; et, confessant avec vous que c'est une hérésie , ils en détestent la proposition : tout au contraire des autres , qui admettent la proposition , et nient que ce soit hérésie. Ils ne sont donc pas hérétiques. Quand les Pères ont condamné Eutychès , parce qu'Une croyoit qu'une nature en Jésus-Christ, a-t-il dit que non, et qu'il en croyoit deux? S'il l'avoit dit , il n'auroit pas été condamné ; mais il disoit qu'il n'y avoit qu'une nature , et prétendoit que de le dire ce n'étoit point hérésie , et

198 LETTRES PROVINCIALES. c'est pourquoi il étoit hérétique. Quand vous dites que MH. de Port* Royal tiennent « que Jésus-Christ n'est pas mort pour tout le monde, ou pour tous les hommes , et qu'il n'a répandu son sang que pour le salut des prédestinés; » que répondent-ils? Disent-ils qu'il est vrai qu'ils sont de ce sentiment et tout au contraire ne déclarent-ils pas qu'ils tiennent ce sentiment pour hérétique, qu'ils ne l'ont jamais dit et ne le diront jamais? Et ils déclarent qu'ils croient au contraire qu'il est faux que Jésus-Christ n'ait répandu son sang que pour le salut des prédestinés , qu'il l'a aussi répandu pour les réprouvés, qui résistent à sa grâce. Et enfin ils croient qu'il est mort pour tous les hommes , comme saint Augustin l'a cru, comme saint Thomas l'a enseigné, et comme le concile de Trente l'a défini. Cela, mon révérend père, ne vaut-il pas pour le moins autant que de dire qu'on le croit comme les jésuites le croient et comme Molina l'explique ? Ils ne sont donc pas hérétiques. Quand on a soutenu contre les monothélites deux volontés et deux opérations en Jésus - Christ, Cyrillus d'Alexandre, et Sergius de Constantinople , et les autres , ont-ils dit qu'on leur imposoit ? Ont-ils déclaré qu'ils admettoient deux volontés et deux opérations en notre Seigneur Jésus-Christ? Non, ils ne l'ont pas fait; c'est pourquoi ils étoient hérétiques. Quand vous opposez à HM. de Port-Boy al qu'en cet état de la nature corrompue, « ils n'excluent et ne rejettent aucune nécessité de l'action méritoire ou déméritoire , sinon la nécessité de contrainte , » ils le nient , et enseignent au contraire que nous avons toujours en cette vie , dans toutes les actions par lesquelles nous méritons et démeritons , l'indifférence d'agir ou de ne pas agir, même avec la grâce efficace qui ne nous nécessite pas, quoiqu'elle nous fasse infailliblement faire le bien comme l'enseignent tous les thomistes. Ils ne sont donc pas hérétiques. Enfin , mon révérend père , quand l'Eglise a repris Luther et Calvin de ce qu'ils nioient nos sacremens , et de ce qu'ils ne croyoient pas à la transsubstantiation , et n'obéissoient pas au pape , ces hérésiarques , auxquels vous comparez si souvent vos adversaires, se sont-ils plaints de ce qu'on leur imposoit ce qu'ils ne disoient pas ? N'ont-ils pas soutenu , et ne soutiennent- ils pas encore ces propositions ? Et c'est pourquoi ils sont hérétiques. Quand vous dites à MM. de Port-Royal « qu'ils ne reconnoissent pas le pape, qu'ils ne reçoivent pas le concile de trente, etc. , » ils se servent comme ils doivent du mentir impudentissime , c'est-à-dire que vous en avez menti , mon révérend père : car , dans les matières de cette importance

, il est permis , et même nécessaire , de donner un démenti. Ils ne sont donc pas hérétiques; ou, s'ils le sont, ils n'en ont ni le génie , ni le caractère. Nous n'en avons point encore vu de cette sorte dans l'Eglise; et il est plus aisé de montrer dans leurs adversaires la marque et l'esprit de calomnieurs et d'imposteurs , qu'en eux le caractère d'hérétiques. Je trouve bien , mon révérend père , que les hérétiques ont souvent imposé aux catholiques des hérésies. Les pélagiens ont dit que saint Augustin nioit le franc arbitre : les eutychiens ont dit que les catholiques moient l'union substantielle de Dieu et de l'homme en Jésus- Christ : les

LBTTTRX AU R. P. ANNÂT. 199 mqnôthélites accuolent les catholiques de mettre une division et une contrariété entre la volonté divine et l'humaine de Jésus-Christ : les iconoclastes ont dit que nous adorons les images du culte qui n'est dû qu'à Dieu seul : les luthériens et les calvinistes nous appellent papistes , et disent que le pape est l'Antéchrist, Nous disons que toutes ces propositions sont hérétiques , et nous les détestons en même temps , et c'est pourquoi nous ne sommes pas hérétiques. Ainsi, je crains, mon révérend père , que Ton ne dise que vous avez plutôt le caractère des hérétiques que ceux que vous accusez d'hérésie ; car les propositions moliniennes qu'ils vous objectent , vous les avouez , mais vous dites que ce ne sont pas des hérésies. Celles que Vous leur objectez , ils les rejettent , disant que ce sont des hérésies ; et par là ils font comme ont toujours fait les catholiques ; et vous , mon révérend père , vous faites comme ont toujours fait les hérétiques. Mais quand vous vous servez de leur piété et de leur Me pour la morale chrétienne comme d'une marque de leur hérésie , c'est le dernier de vos excès. Si vous aviez démontré qu'ils sont hérétiques, il leur seroit permis d'appeler tout cela hypocrisie et dissimulation ; mais qu'un des moyens dont vous vous servez pour montrer qu'ils sont hérétiques, ce soit leur piété et leur zèle pour la discipline de l'Eglise et pour la doctrine des saints Pères , c'est , mon révérend père , ce qui ne se peut souffrir ; aussi nous nous donnerons bien de garde de vous suivre en cela. Cependant , à vous entendre parler , il semble que c'en est fait : ils sont hérétiques , il n'en faut non plus douter que de Luther et de Calvin. Mais, mon révérend père , permettez-moi , dans une affaire de cette importance, de suspendre mon jugement, ou même de n'en rien croire jusqu'à ce que je les voie révoltés contre le pape et soutenir les propositions qu'il a condamnées , et les soutenir dans leurs propres termes , ainsi qu'elles ont été condamnées. Car, dites-moi, mon révérend père, si ces messieurs ne sont point hérétiques , comme je le crois certainement , me justifierez-vous devant Dieu si je les crois hérétiques? Et tous ceux qui suivent votre parole , les croient hérétiques , et le disent partout , seront-ils excusés au tribunal du souverain juge , quand ils diront qu'ils l'ont lu dans vos écrits? Voilà, mon révérend père , tout ce que j'avois à vous dire car, pour le détail des faussetés prétendues , je vous laisse à l'auteur des Lettres. Il a déjà fort malmené vos confrères , qui lui avoient fait de semblables reproches; et il ne vous épargnera pas, si ce n'est qu'après tout il seroit bien inutile de vous

répondre , puisque vous ne dites rien de considérable que ce que vos confrères ont dit; à quoi cet auteur a trèsadmirablement bien répondu : car le livre que vous produisez aujourd'hui est un vieil écrit , que vous dites vous-même avoir fait il y a quatre mois ; aussi vous n'y dites pas une seule parole de la dixième , onzième j douzième , treizième , quatorzième et quinzième lettres , qui ont toutes paru avant votre écrit; et néanmoins vous promettez, dans le titre, de convaincre de mauvaise foi les lettres écrites depuis Pâques. Que diroitil donc , mon révérend père j à un livre rempli d'impostiires jusques au titre?

200 LETTRES PROVINCIALES. DIX-HUITIÈME LETTRE.

Écrite au R. P» Annat, jésuite.— On fait voir encore plus invinciblement ^ par la réponse même du P. Annat , qu'il n'y a aucune hérésie dans l'Église; que tout le m^nde condamne la doctrine que les jésuites ren^ferment dans le sens de Jansénius , et qu'ainsi tous les fidèles sont dans les mêmes sentimens sur la matière des cinq propositions. On marque la différence qu'il y a entre les disputes de droit et celles de fait , et on montre que , dans les questions de fait , on doit plus ^en rap-; porter à ce qu'on voit qu'à aucune autorité humaine. Du 24 mars 1667. Mon révérend père , Il y a longtemps que vous travaillez à trouver quelque erreur dans vos adversaires ; mais je m'assure que vous avouerez à la fin qu'il n'y a * peut-être rien de si difficile que de rendre hérétiques ceux qui ne le sont \ pas , et qui ne furent rien tant que de Têtr. J'ai fait voir , dans ma der- J nière lettre , combien vous leur aviez imputé d'hérésies l'une après l'autre, manque d'en trouver une que vous ayez pu longtemps maintenir; | de sorte qu'il ne vous étoit plus resté que de les en accuser . sur ce J qu'ils refusoient de condamner le sens de Jansénius , que vous vouliez r. qu'ils condamnaient sans qu'on l'expliquât. G'étoit bien manquer d'hé- I résies à leur reprocher que d'en être réduits là : car qui a jamais ouï parler d'une hérésie que l'on ne puisse exprimer? Aussi on vous a facilement répondu , en vous représentant que , si Jansénius n'a point d'erreurs , il n'est pas juste de le condamner ; et que , s'il en a , vous deviez les déclarer, afin que l'on sût au moins ce que c'est que l'on condamne. Vous ne l'aviez néanmoins jamais voulu faire ; mais vous aviez essayé de fortifier votre prétention par des décrets qui ne faisoient rien pour vous, puisqu'on n'y explique en aucune sorte le sens de Jansénius , qu'on dit avoir été condamné dans ces cinq propositions. Or , ce n'étoit pas là le mo'yen de terminer vos disputes. Si vous conveniez de part et d'autre du véritable sens de Jansénius , et que vous ne fussiez plus en différend que de savoir si ce sens est hérétique ou non , alors les jugemens qui déclareroient que ce sens est hérétique , toucheroient ce qui seroit véritablement en question. Mais la grande dispute étant de savoir quel est ce sens de Jansénius , les uns disant qu'ils n'y voient que le sens de saint Augustin et de saint Thomas , et les autres , qu'ils y en voient un qui est hérétique , et qu'ils n'expriment point , il est clair qu'une constitution qui ne dit pas un mot touchant ce différend , et qui ne fait que con« damner en général le sens de Jansénius sans l'expliquer , ne décide rien de ce qui est en

dispute. C'est pourquoi l'on vous a dit cent fois que votre différend n'étant que sur ce fait , vous ne le finiriez jamais qu'en déclarant ce que vous entendez par le sens de Jansénius. Mais comme vous vous étiez toujours opiniâtre à le refuser, je vous ai enfin poussé dans ma dernière lettre, • où j'ai fait entendre que ce n'est pas sans mystère que vous aviez entre

LETTRE XVm. 201 pris de faire condamner ce sens sans l'expliquer , et que votre dessein étoit de faire retomber un jour cette condamnation indéterminée sur la doctrine de la grâce efficace , en montrant que ce n'est autre chose .<que celle de Jansénius , ce qui ne vous seroit pas difficile. Cela vous a mis dans la nécessité de répondre : car , si vous vous fussiez encore obstiné après cela à ne point expliquer ce sens, il eût paru aux moins éclairés que vous n'en vouliez en effet qu'à la grâce efficace ; ce qui eût été " la dernière confusion pour vous , dans la vénération qu'a l'Église pour une doctrine si sainte. Vous avez donc été obligé de vous déclarer; et c'est ce que vous venez de faire en répondant à ma lettre , où je vous avois représenté « que si Jansénius avoit , sur ces cinq propositions , quelque autre sens que celui de la grâce efficace , il n'avoit point de défenseurs ; mais que , s'il n'avoit point d'autre sens que celui de la grâce efficace , il n'avoit point d'erreurs. » Vous n'avez pu désavouer cela , mon père ; mais vous y faites une distinction en cette sorte (p. 21) : « Il ne suffit pas, dites-vous, pour justifier Jansénius, de dire qu'il ne tient que la grâce efficace, parce qu'on la peut tenir en deux manières: l'une hérétique, selon Calvin , qui consiste à dire que la volonté mue par la grâce n'a pas le pouvoir d'y résister; l'autre orthodoxe, selon les thomistes et les sorbonistes , qui est fondée sur des principes établis par les conciles , qui est que la grâce efficace par elle-même gouverne la volonté de telle sorte qu'on a toujours le pouvoir d'y résister. » On vous accorde tout cela, mon père, et vous finissez en disant «que Jansénius seroit catholique, s'il défendoit la grâce efficace selon les thomistes ; mais qu'il est hérétique , parce qu'il est contraire aux thomistes et conforme à Calvin , qui nie le pouvoir de résister à la grâce. » Je n'examine pas ici, mon père, ce point de fait; savoir, si Jansénius est en effet conforme à Calvin. Il me suffit que vous le prétendiez , et que vous nous fassiez savoir aujourd'hui que , par le sens de Jansénius , vous n'avez entendu autre chose que celui de Calvin. Étoit-ce donc que cela , mon père , que vous vouliez dire? N'étoit-ce que la Terreur de Calvin que vous vouliez faire condamner sous le nom du sens de Jansénius? Que ne le déclariez-vous plus tôt? Vous vous fussiez épargné bien de la peine ; car , sans bulles ni brefs , tout le monde eût condamné cette erreur avec vous. Que cet éclaircissement étoit nécessaire et qu'il lève de difficultés ! Nous ne savions , mon père , quelle erreur les papes et les évêques avoient voulu condamner sous le nom du sens de Jansénius. Toute l'Église en étoit

dans une peine extrême , et personne ne nous le vouloit expliquer. Vous le faites maintenant, mon père, vous que tout votre parti considère comme le chef et le premier moteur de tous ses conseils , et qui savez le secret de toute cette conduite. Vous nous l'avez donc dit , que ce sens de Jansénius n'est autre chose que le sens de Calvin condamné par le concile. Voilà bien des doutes résolus. Nous savons maintenant que l'erreur qu'ils ont eu dessein de condamner sous ces termes du sens de Jansénius n'est autre chose que le sens de Calvin , et qu'ainsi nous demeurons dans l'obéissance à leurs décrets en condamnant avec eux ce sens de Calvin qu'ils ont voulu condamner. Nous ne

202 LETTRES PROVINCIALES. sommes plus étonnés de voir que les papes et quelques évêques aient été si zélés contre le sens de Jansénius. Gomment ne Tauroient-ils pas été , mon père , ayant créance en ceux t[^]ut disent t)Ubliquement que ce Sens est le même que celui de Calvin T Je vous déclare donc, mon père, que vous n'avez plus rien à reprendre en vos adversaires , parce qu'ils détestent assurémefit ce que vous détestez. Je suis seulement étonné de voir que vous l'ignoriez , et que vous ayez si peu de connoissance de leurs sentimens sur ce sujet , qu'ils ont tant de fois déclarés dans leurs ouvrages. Je m'assure que , si vou6 en étiez mieux informé, vous auriez du regret de ne vous être pas instruit avec un esprit de paix d'une doctrine si pure et si chrétienne , que la passion vous fait combattre sans là connoître. Vous verriez , mon père , que non-seulement ils tiennent qu'on résiste effectivement à oes grâces foibles , qu'on appelle excitantes , ou inefficaces , en n'exécutant pas le bien qu'elles nous inspirent, mais qu'ils sont encore aussi fermes à soutenir contre Calvin le pouvoir que la volonté a de résister même à la grâce efficace et victorieuse qu'à défendre contre Molina le pouvoir de cette grâce sur la volonté, aussi jaloux de l'une de ces vérités que de l'autre. Ils ne savent que trop que l'homme, par sa propre nature, a toujours le pouvoir de pécher et de résister à la grâce , et que , depuis sa corruption, il porte un fonds malheureux de concupiscence, qui lui augmente infiniment ce pouvoir; mais que néanmoins, quand il plaît à Dieu de le toucher par sa miséricorde j il lui fait faire ce qu'il veut et en la manière qu'il le veut, sans que cette infaillibilité de l'opération de Dieu détruise en aucune sorte la liberté naturelle de l'homme , par les secrètes et admirables manières dont Dieu opère ce changement , que saint Augustin a si excellemment expliquées, et qui dissipent toutes les contradictions imaginaires que les einemis de la grâce efficace se figurent entre le pouvoir souverain de la grâce sur le libre arbitre , et la puissance qu'a le libre arbitre de résister à la grâce: car, selon ce grand saint, que les papes et l'Église ont donné pour règle en cette matière, Dieu change le cœur de l'homme par une douceur céleste qu'il y répand , qui, surmontant la délectation de la chair, fait que l'homme, sentant d'un côté sa mortalité et son néant , et découvrant de l'autre la grandeur et l'éternité de Dieu , conçoit du dégoût pour les délices du péché, qui le séparent du bien incorruptible. Trouvant sa plus grande joie dans le Dieu qui le charme, il s'y porte infailliblement de lui-même, par un mouvement tout libre, tout

volontaire, tout amoureux; de sorte que ce lui seroit une peine et un supplice de s'en séparer. Ce n'est pas qu'il ne puisse toujours s'en éloigner, et qu'il ne s'en éloignât effectivement , s'il le vouloit. Mais comment le voiidroit-il , puisque la volonté ne se porte jamais qu'à Ce qui lui plaît le plus, et que rien ne lui plaît tant alors que ce bien unique, qui comprend en soi toUs les autres biens? Quod enim amplius nos delectat^ secundum id operemur necesse est, comme dit saiat Augustin [Exp, Ep. ad Gai. , n. 49). C'est ainsi que Dieu dispose de la volonté libre de l'homme sans lui imposer de nécessité ; et que le libre arbitre , qui peut toujours résister à la grâce , mais qui ne lé veut pas toujours , se porte aussi librement

LETTRE XVm. 203 quMnfaiïliWémeht â piBU , lorsqu'il veut l'attirer par la douceur de ses inspirations efficaces. Ce sont là , mon père , les divins principes de saint Augustin et de saint Thomas , selon lesquels il est véritable que « nous pouvons résister à la grâce, » contre l'opinion de Calvin; et que néanmoins, comme dit le pape Clément VI il, dans son écrit adressé à la congrégation de auxiliâs (art. 5 et 6) : « Dieu forme en nous le mouvement de notre volonté , et dispose efficacement de notre cœur , par l'empire que sa majesté suprême a sur les volontés des hommes aussi bien que sur le reste des créatures qui sont sous le ciel, Selon saint Augustin. » C'est encore selon ces principes que nous agissons de nous-mêmes; ce qui fait que noUs avons des mérites qui sont véritablement nôtres contre l'erreur de Calvin; et que néanmoins Dieu étant le premier principe de nos actions, et « faisant en nous ce qui lui est agréable, » comme dit saint Paul , « nos mérites sont des dons de Dieu , » comme dit le concile de Trente. C'est par là qu'est détruite cette impiété de Luther , condamnée par le inême concile, « que nous ne coopérons en aucune sorte à notre salut, non plus que des choses inanimées : » et c'est par là qu'est encore détruite l'impiété de l'école de Molina, qui ne veut pas reconnoître que c'est la force de la grâce même qui fait que nous coopérons avec elle dans l'œuvre de notre salut: par où il ruine ce principe de foi établi par saint Paul , « que c'est Dieu qui forme en nous et la volonté et l'aciion. » Et c'est enfin par ce moyen que s'accordent tous ces passages de l'Écriture , qui semblent les plus opposés : « Convertissez-vous à Dieu : Seigneur, convertissez-nous à vous. Rejetez vos iniquités hors de vous : C'est Dieu qui ôte les iniquités de son peuple. Faites des teuvres dignes dé pénitence : Seigneur , vous avez fait en nous toutes nos œuvres. Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau : Je vous donnnerâi un esprit nouveau , et je créerai en vous uii cœur nouveau , etc. » L'unique moyen d'accorder ces contrariétés apparentes qui attribuent nos bonnes actions , tantôt à Dieu , et tantôt à nous , est de reconnoître que , comme dit saint Augustin , « nos actions sont nôtres , à cause du libre arbitre qui les produit; et qu'elles sont aussi de Dieu, à cause de sa grâce qui fait que notre arbitre les produit. » El que, comme il dit ailleurs, Dieu nous fait faire ce qu'il lui plaît, en nous faisant vouloir ce que nous pourrions ne vouloir pas : A Veo factura est ut vellent quod nolle potuissetit. Ainsi , mon père , vos adversaires sont parfaitement d'accord avec les nouveaux thomistes mêmes, puisque les thomistes tiennent comme eux, et le pouvoir

de résister à la grâce , et l'infailibilité de l'eflet de la grâce, qu'ils font profession de soutenir si hautement, selon cette maxime capitale de leur doctrine , qu'Alvarez * , l'un des plus considé4. Diego (ou Didacus) Alvarez, un des plus célèbres théologiens de Tordre de Saint- Dominique , mort en 4636. Le livre d'Alvarez, dont il est ici question, a pour titre : Didaci Alvarez De auxiliis divinse grati»^ et humani arbitra viribus et libertate^ ac legitima ejus eum ejjicacia eorumdem auxiliorum concordia lib. XIII, iu-folio, Romœ, 46<0 j et in-folio, Lugduni, 1620.

204 LETTRES PROVINCIALES. râbles d'entre eux , répète si souvent dans son livre , et qu'il exprime (disp. Lxxii, liv. VIII, n. 4) , en ces termes : « Quand la grâce efficace meut le libre arbitre, il consent infailliblement; parce que Teflfetde la grâce est de faire qu'encore qu'il puisse ne pas consentir , il consente néanmoins en effet. » Dont il donne pour raison celle-ci de saint Thomas , son maître (1-2, quaest. cxii, art. 3) : « Que la volonté de Dieu ne peut manquer d'être accomplie; et qu'ainsi, quand il veut qu'un homme consente â la grâce , il consent infailliblement , et même nécessairement , non pas d'une nécessité absolue , mais d'une nécessité d'infailibilité. » En quoi la grâce ne blesse pas le « pouvoir qu'on a de résister si on le veut; » puisqu'elle fait seulement qu'on ne veut pas y résister, comme votre P. Pétau le reconnoît en ces termes (t. I, Théol. dogm. , liv. IX, chap. VII , p. 602) : « La grâce de Jésus-Christ fait qu'on persévère infailliblement dans la piété , quoique non par nécessité : car on peut n'y pas coDsentir si on le veut , comme dit le concile ; . mais cette même grâce fait que l'on ne le veut pas. » C'est là, mon père, la doctrine constante de saint Augustin, de saint Prosper , des Pères qui les ont suivis , des conciles , de saint Thomas , et de tous les thomistes en général. C'est aussi celle de vos adversaires, quoique vous ne l'ayez pas pensé. Et c'est enfin celle que vous venez d'approuver vous-même en ces termes : « La doctrine de la grâce efficace , qui reconnoît qu'on a le pouvoir d'y résister , est orthodoxe , appuyée sur les conciles , et soutenue par les thomistes et les sorbonistes. a> Dites la vérité , mon père : si vous eussiez su que vos adversaires tiennent effectivement cette doctrine , peut-être que l'intérêt de votre Compagnie vous eût empêché d'y donner cette approbation publique ; mais , vous étant imaginé qu'ils y étoient opposés , ce même intérêt de votre Compagnie vous a porté à autoriser des sentimens que vous croyiez contraires aux leurs ; et par cette méprise , voulant ruiner leurs principes , vous les avez vous-même parfaitement établis. De sorte qu'on voit aujourd'hui , par une espèce de prodige , les défenseurs de la grâce ef^cace justifiés par les défenseurs de Molina : tant la conduite de Dieu est admirable pour faire concourir toutes choses à la gloire de sa vérité 1 Que tout le monde apprenne donc , par votre propre déclaration , que cette vérité de la grâce efficace , nécessaire à toutes les actions de piété , qui est si chère à l'Église , et qui est le prix du sang de son Sauveur , est si constamment catholique , qu'il n'y a pas un catholique , jusques aux jésuites mêmes , qui ne la reconnoisse pour

orthodoxe. Et l'on saura en même temps , par votre propre confession , qu'il n'y a pas le moindre soupçon d'erreur dans ceux que vous en avez tant accusés ; car , quand vous leur en imputiez de cachées sans les vouloir découvrir , il leur étoit aussi difficile de s'en défendre qu'il vous étoit facile de les en accuser de cette sorte ; mais maintenant que vous venez de déclarer que cette erreur qui vous oblige à les combattre est celle de Calvin , que vous pensiez qu'ils soutinssent , il n'y a personne qui ne voie clairement qu'ils sont exempts de toute erreur , puisqu'ils sont si contraires à la seule que vous leur imposez , et qu'ils protestent , par leurs discours , par leurs livres , et par tout ce qu'ils peuvent produire pour témoigner leurs sen

LETTRE XVIIU. 205

timens, qu'ils condamnent cette hérésie de tout leur cœur, et de la même manière que font les thomistes , que vous reconnoissez sans difficulté pour catholiques , et qui n'ont jamais été suspects de ne le pas être. Que direz-vous donc maintenant contre eux, mon père? Qu'encore qu'ils ne suivent pas le sens de Calvin , ils sont néanmoins hérétiques , parce qu'ils ne veulent pas reconnottre que le sens de Jansénius est le même que celui de Calvin ? Oseriez-vous dire que ce soit là une matière d'hérésie? et n'est-ce pas une pure question de fait qui n'en peut former? C'en seroit bien une de dire qu'on n'a pas le pouvoir de résister à la grâce efficace : mais en est-ce une de douter si Jansénius le soutient ? est-ce une vérité révélée ? est-ce un article de foi qu'il faille croire sur peine de damnation? et n'est-ce pas malgré vous un point de fait pour lequel il seroit ridicule de prétendre qu'il y eût des hérétiques dans l'Église? Ne leur donnez donc plus ce nom , mon père , mais quelque autre qui soit proportionné à la nature de votre différend. Dites que ce sont des ignorans et des stupides , et qu'ils entendent mal Jansénius ; ce seront des reproches assortis à votre dispute ; mais de les appeler hérétiques , cela n'y a nul rapport. Et comme c'est la seule injure dont je les veux défendre, je ne me mettrai pas beaucoup en peine de montrer qu'ils entendent bien Jansénius. Tout ce que je vous en dirai est qu'il me semble, mon père, qu'en le jugeant par vos propres règles, il est difficile qu'il ne passe pour catholique ; car voici ce que vous établissez pour l'examiner. « Pour savoir , di^{tes}-vous , si Jansénius est à couvert , il faut savoir s'il défend la grâce efficace à la manière de Calvin , qui nie qu'on ait le pouvoir d'y résister ; car alors il seroit hérétique : ou à la manière des thomistes , qui l'admettent ; car alors il seroit catholique. » Voyez donc , mon père, s'il tient qu'on aie pouvoir de résister, quand il dit, dans des traités entiers, et entre autres au tome III (liv. VIII, chap. xx), « qu'on a toujours le pouvoir de résister à la grâce , selon le concile ; qtte le libre arbitre peut toujours agir et n*agir pas , vouloir et ne vouloir pas , consentir et ne consentir pas , faire le bien et le mal ; et que l'homme en cette vie a toujours ces deux libertés , que vous appelez de contrariété et de contradiction. » Voyez de même s'il n'est pas contraire à l'erreur de Calvin, telle que vous-même la représentez, lui qui montre , dans tout le chapitre xxi , « que l'Église a condamné cet hérétique , qui soutient que la grâce efficace n'agit pas sur le libre arbitre en la manière qu'on l'a cru si longtemps dans l'Eglise , en sorte qu'il soit ensuite au pouvoir du libre

arbitre de consentir ou de ne consentir pas : au lieu que , selon saint Augustin et le concile , on a toujours le pouvoir de ne consentir pas, si on le veut; et que, selon saint Prosper, Dieu donne à ses élus mêmes la volonté de persévérer, en sorte qu'il ne leur ôte pas la puissance de vouloir le contraire. » Et enfin jugez s'il n'est pas d'accord avec les thomistes , lorsqu'il déclare (chap. iv) « que tout ce que les thomistes ont écrit pour accorder l'efficacité de la grâce avec le pouvoir d'y résister est si conforme à son sens , qu'on n'a qu'à voir

206 LETTRES PROVINCIALES. leurs livres po^r y apprendi»
ses sentimens. Qu^d ip^u 4isBer^{nt}, ^{ictum} puta. » Voilà comme il parle sur
tous ces chefs , et c'est sur quoi je m'imagine qu'il croit le pouvoir de
résister à la grâce; qu'il est contraire à Calvin, et conforme aux thomistes ,
parce qu'il le dit , et qu'ainsi il est catholique selon vous. Que si vous avez
quelque voie pour connoître le sens d'un auteur autrement que par ses
expressions , et que sans rapporter aucun de ses passages , vous vouliez
soutenir , contre toutes ses paroles, qu'il nie le pouvoir de résister, et qu'il
est pour Calvin contre les thomistes , n'ayez pas peur , mon père , que je
vous accuse d'hérésie pour cela : je dirai seulement qu'il semble que vous
entendez mal Jansénius; mais nous n'en serons pas moins enfans de la
même Æglise. D'où vient donc , mon père , que vous agissiez dan[?] , cp
différend d'unfi manière si passionnée, et que vous traitez comme vos plus
cruels ennemis,.et comme les plus dangereux hérétiques, ceux que vous ne
pouvez accuser d'aucune erreur, ni d'autre chose, sinon qu'ils n'entendent
pas Jansénius comme vous? Car de quoi disputez- vous, sinon du sens de
cet auteur? Vous voulez qu'ils le condamnent, mais ils vous demandent ce
que vous entendez par là. Vous dites que vous enterriez l'erreur de Calvin;
ils répondent qu'ils la condamnent : et ainsi, si vous n'en voulez pas aux
syllabes, mais à la chose qu'elles signifient, vous devez être satisfait. S'ils
refusent de dire qu'ils condamnent le sens de Jansénius, c'est parce qu'ils
croient que c'est celui de saint Thomas. Et ainsi ce mot est bien équivoque
entre vous. Dans votre bouche , il siguifie le sens de Calvin; dans la leur,
c'est le sens de saint Thomas : de sorte que ces différentes idées que vous
avez d'un même terme , causant toutes vos divisions , si j'étois maître de vos
disputes , je vois interdirois le mot de Jansénius de part et d'autre. Et ainsi,
en n'exprimant que ce que vous entendez par là , on verroit que vous ne
demandez autre chose que la condamnation du sens de Calvin , à quoi ils
consentent ; et qu'ils ne demandent autre chose que la défense du sens de
saint Augustin et de saint Thomas, en quoi vous êtes tous d'accord. Je vous
déclare donc , mon père , que , pour moi , je les tiendrai toujours pour
catholiques, soit qu'ils condamnent Jansénius, s'ils y trouvent des erreurs ,
soit qu'ils ne le condamnent point quand ils n'y trouvent que ce que vous-
même déclarez être catholique ; et que je leur parlerai comme saint Jérôme
à Jean, évêque de Jérusalem, accusé de tenir huit propositions d'Origène. «
Ou condamnez Origène, djsoit ce saint, si vous reconnoissez qu'il a tenu ces

erreurs; ou bien niez qu'il les ait tenues : aut nega hoc dixisse eum qui arguitur; aut, si locutits est talia , eum damna qui dixerit. » Voilà , mon père , comment agissent ceux qui n'en veulent qu'aux erreurs, et non pas aux personnes; au lieu que vous, qui en voulez aux personnes plus qu'aux erreurs , vous trouvez que ce n'est rien de condamner les erreurs , si on ne condamne les personnes à qui vous les voulez imputer. Que votrs procédé est violent , mon père . mais qu'il est peu capable de réussir Je vous l'ai dit ailleurs , ei je vous le redis encore , la vio

LETTRE XVIII. • 207

leace et la rérhé n« prarent rien Fune sur Tautre. Jamais vos accusations ne furent plus outrageuses, et jamais Finnorence de vos adversaires ne fut plus connue; jamais la grftce efficace ne fut plus artificieusement attaquée , et jamais nous ne l'avons vue si affermie. Vous employez les derniers efforts pour faire croire que vos disputes sont sur des points de foi, et jamais on ne connut mieux que toute votre dispute n'est que sur un point de fait. Enfin vous remuez toutes choses pour faire croire que ce point de fait est véritable, et jamais on ne fut plus ^ disposé à en douter. Et la raison en est facile : c'est , mon père , que vous ne prenez pas les voies naturelles pour faire croire un point de hii , qui sont de eonvaincre les sens , et de montrer dans un livre les mots que Ton dit y être. Mais vous allez chercher des moyens si éloignés de cette simplicité , que cela frappe nécessairement les plus stupides. Que ne preniez-vous la même voie que j'ai tenue dans mes Lettres pour découvrir tant de mauvaises maximes de vos auteurs , qui est de citer fidèlement les lieux d'où elles sont tirées ? C'est ainsi qu'ont fait les curés de Paris ; et cela ne manque jamais de persuader le monde. Hais qu'auriez-TOus dit , et qu'auroit-on pensé , lorsqu'ils vous reprot chèrent, par exemple, cette proposition du P. Lamy , « qu'un religieux peut tuer celui qui menace de publier des calomnies contre lui ou contre sa communauté , quand il ne s'en peut défendre autrement , » s'ils n'aToient point cité le lieu où elle est en propres termes ; que , quelque [demande qu'on leur en eût faite , ils se fussent toujours obstinés à le re' fuser; et qu'au lieu de cela, ils eussent été à Rome obtenir une bulle qui ordonnât à tout le monde de le reconnoître ? N'auroit-on pas jugé I sans doute qu'ils auroient surpris le pape, et qu'ils n'auroient eu reI cours à ce moyen extraordinaire que manque des moyens naturels que i les vérités de fait mettent en main à tous ceux qui les soutiennent? Aussi ils n'ont fait que marquer que le P. Lamy enseigne cette doctrine au tome V (disp. xxxvi, n. 118, p. 644 de l'édition de Douai); et ainsi tous ceux qui l'ont voulu voir l'ont trouyée , et personne n'en a pu douter. Voilà une manière bien facile et bien prompte de vider les questions de fait où l'on a raison. D'où vient donc , mon père , que vous n'en usez pas de la sorte? Vous avez dit, dans vos Cavilli, « que les cinq propositions sont dans Jansénius mot à mot , toutes en propres termes , iisdetn verhis. » On vous a dit que non. Qu'y avoit-il à faire là-dessus , sinon ou de citer la page , si TOUS les aviez vues en effet, ou de confesser que vous vous étiez trompé ? Mais vous ne faites ni l'un ni

l'autre; et au lieu de cela, voyant bien que tous les endroits de Jansénius, que vous alléguez quelquefois pour éblouir le monde , ne sont point les « propositions condamnées , in« dividielles et singulières , » que vous étiez engagé de faire voir dans son livre , vous nous présentez des constitutions qui déclarent qu'elles . en sont extraites , sans marquer le lieu. Je sais, mon père, le respect que les chrétiens doivent au saint-siège, et vos adversaires témoignent assez d'être très-résolus à ne s'en départir jamais. Mais ne vous imaginez pas que ce fût en manquer que de représenter au pape y avec toute la soumissica que des enfans doivent à leur

208 LETTRES PROVINCIALES. père , et les membres à leur chef, qu'on peut Tavoir surpris en ce point de fait ; qu'il ne l'a point fait examiner depuis son pontificat , et que son prédécesseur Innocent X avoit fait seulement examiner si les propositions étoient hérétiques , mais non pas si elles étoient de Jansénius. Ce qui a fait dire au commissaire du saint office , l'un des principaux examinateurs, « qu'elles ne pouvoient être censurées au sens d'aucun auteur : non sunt qualificahiles in sensu proferentis , parce qu'elles leur avoient été présentées pour être examinées en elles-mêmes , et sans considérer de quel auteur elles pouvoient être : in àabstracto , et ut praescin' dunt ab omni proferente , » comme il se voit dans leurs suffrages nouvellement imprimés : que plus de soixante docteurs , et un grand nombre d'autres personnes habiles et pieuses ont lu ce livre exactement sans les y avoir jamais vues , et qu'ils y en ont trouvé de contraires : que ceux qui ont donné cette impression au pape pourroient bien avoir abusé de la créance qu'il a en eux , étant intéressés , comme ils le sont , à décrier cet auteur , qui a convaincu Molina de plus de cinquante erreurs « ; que ce qui rend la chose plus croyable est qu'ils ont cette maxime , l'une des plus autorisées de leur théologie , « qu'ils peuvent calomnier sans crime ceux dont ils se croient injustement attaqués ; » et qu'ainsi leur témoignage étant si suspect , et le témoignage des autres étant si considérable, on a quelque sujet de supplier Sa Sainteté , avec toute l'humilité possible , de faire examiner ce fait en présence des docteurs de l'un et de l'autre parti , afin d'en pouvoir former une décision solennelle et régulière, «c Qu'on assemble des juges habiles, disoit saint Basile sur un semblable sujet (Ep. lxxv), que chacun y soit libre; qu'on examine mes écrits ; qu'on voie s'il y a des erreurs contre la foi ; qu'on lise les objections et les réponses , afin que ce soit un jugement rendu avec connoissance de cause et dans les formes , et non pas une diffamation sans examen. » Ne prétendez pas , mon père , de faire passer pour peu soumis au saint-siège ceux qui en useroient de la sorte. Les papes sont bien éloignés de traiter les chrétiens avec cet empire que l'on voudroit exercer sous leur nom. « L'Église, dit le pape saint Grégoire {in Job, lib. VIII. cap. i), qui a été formée dans l'école d'humilité, ne commande pas avec autorité , mais persuade par raison ce qu'elle enseigne à ses enfans qu'elle croit engagés dans quelque erreur : recta qu» errantibus dicit , non quasi ed auctoritate prxcipit , sed ex ratione persuadet, 9 Et bien loin de tenir à déshonneur de

réformer un jugement où on les auroit surpris , ils en font gloire au contraire , comme le témoigne saint Ber4. Déplus de cinquante erreurs. Voici, i ce qu'on prétend, l'origine de l9 haine des jésuites cpntre Jansénius. Quand on imprima VAugustinus de Jansénius en -1 640, Libertus Fromond, célèbre professeur de Louvain, s'avisa de mettre à la fin du livre de son ami, qui était mort deux ans auparavant, un parallèle de la doctrine des jésuites sur la grâce avec les erreurs des Marseillais ou demi-pélagiens. Les jésuites, qui prirent faussement Jansénius pour l'auteur de ce parallèle , commencèrent , dans les Pays-Bas mêmes , à s'élever contre son livre, par un grand volume de thèses théologiques, qui sont fort ^ singulières et très-rares, in-folio, 4644. {Note de Védition de 4842.}

LETTBS XVm. 209 nard {Ep. clxxi). « Le siège apostolique, <lit-il, a cela de recommandable , qu'il ne se pique pas d'honneur , et se porte volontiers à révoquer ce qu'on en a tiré par surprise : aussi est-il bien Juste que personne ne profite de l'injustice , et principalement devant le saint-siège. » Voilà, mon père, les vrais sentimens qu'il faut inspirer aux papes, puisque tous les théologiens demeurent d'accord qu'ils peuvent être surpris , et que cette qualité suprême est si éloignée de les en garantir , qu'elle les y expose au contraire davantage , à cause du grand nombre de soins qui les partagent. C'est ce que dit le même saint Grégoire à des personnes qui s'étonnoient de ce qu'un autre pape s'étoit laissé tromper, flc Pourquoi admirez-vous, dit-il (liv. I, chap. iv, Dto2.), que nous soyons trompés, nous qui sommes des hommes? N'avez -vous pas vu que David , ce roi qui avoit l'esprit de prophétie , ayant donné créance aux impostures de Siba , rendit un jugement injuste contre le fils de Jonathas? Qui trouvera donc étrange que des imposteurs nous surprennent quelquefois , nous qui ne sommes point prophètes ? La foule des affaires nous accable; et notre esprit, qui, étant partagé en tant de choses , s'applique moins à chacune en particulier , en est plus aisément trompé en une. » En vérité , mon père , je crois que les papes savent mieux que vous s'ils peuvent être surpris ou non. Ils nous déclarent eux-mêmes que les papes et que les |Jus grands rois sont plus exposés à être trompés que les personnes qui ont moins d'occupations importantes. Il les en faut croire ; et il est bien aisé de s'imaginer par quelle voie on arrive à les surprendre. Saint Bernard en fait la description dans la lettre qu'il écrivit à Innocent II , en cette sorte {Ep, cccxxvii) : a Ce n'est pas une chose étonnante , ni nouvelle , que l'esprit de l'homme puisse tromper et être trompé. Des religieux sont venus à vous dans un esprit de mensonge et d'illusion. Ils vous ont parlé contre un évêque qu'ils haïssent, et dont la vie a été exemplaire. Ces personnes mordent comme des chiens , et veulent faire passer le bien pour le mal. Cependant, très-saint-père , vous vous mettez en colère contre votre fils. Pourquoi avez-vous donné un sujet de joie à ses adversaires? Ne croyez pas à tout esprit , mais éprouvez si les esprits sont de Dieu. J'espère que ,. quand vous aurez connu la vérité , tout ce qui a été fondé sur un faux rapport sera dissipé. Je prie l'esprit de vérité de vous donner la grâce de séparer la lumière des ténèbres , et de réprouver le mal pour favoriser le bien. » Vous voyez donc , mon père , que le degré éminent où sont les papes ne les exempte pas de surprise, et qu'il ne fait autre chose

que rendre leurs surprises plus dangereuses et plus importantes. C'est ce que saint Bernard représente au pape Eugène (de Consid., lib. II, cap. ult.) : a II y a un autre défaut si général , que je n'ai vu personne des grands du monde qui l'évite. C'est, saint-père, la trop grande crédulité d'où naissent tant de désordres ; car c'est de là que viennent les persécutions violentes contre les innocens , les préjugés injustes contre les absens , et les colères terribles pour des choses de néant , pro nihilo. Voilà, saint-père, un mal universel, duquel si vous êtes exempt, je dirai que vous êtes le seul qui ayez cet avantage entre tous vos confrères.» Je m'imagine , mon père , que cela commence à vous persuader que Pascal i. 14

210 LETTRES iPRÔVINCIALES. le» papes sont exposés à être surpris. Mais, pour vous le montrer parfaitement je TOUS ferai seulement ressouvenir des exemples que vousmêmes rapportez dans votre livre, de papes et d'empereurs, que des hérétiaues ont surpris effectivement. Car vous dites qu'ApoUmaire surTirit le pape Damase, de même que Célestins surprit Zozime. Vous dites encore qu'un nommé Athanasè trompa l'empereur Héraclius, et le Dorta à persécuter les catholiques; et qu'enfin Sergius obtint d'Honorius ce décret qui fut brûlé au sixième concile, en faisant, dites-vous , Zé bon valet auprès de ce pape, l • * Il est donc constant par vous-même que céUX , mon père , qui en usent ainsi auprès des rois et des papes, les engagent quelquefois artificieusement à persécuter ceux qui défendent la Vérité de la foi en pensant persécuter des hérésies. Et de là vient que les papès, qui n'ont rien tant en horreur que ces surprises , ont fait d'une lettre d'Alexandre III une loi ecclésiastique, insérée dans le droit canonique, pour permettre de susDendre l'exécution de leurs buUes et de leurs décrets qUand oti crtiit qu'ils ont été trompés, a Si quelquefois, dit ce pape à l'archevêque de Ravenne (cap. v, Extr, de Rescrip.), nous envoyons à Votre Fraternité des décrets qui choquent vos sentimens, ne vous en inquiétez pas. Car ou vous les exécuterez avec révérence, ou voUs nous manderez la raison aue vous croyez avoir de ne le pas faire; parce que nous trouverons bon que vous n'exécutiez pas un décret qu'on auroil tii*e de nous par surprise et par artifice. y> C'est ainsi qu'agissent les papes qui ne cherchent qu'à éclaircir les d fférends des chrétiens, et non pas à suivre la passion de ceux qui veulent y jeter le trouble. Ils n'usent pas de domination comme disent saint Pierre et saint Paul après JésUs-Christ; mais l'esprit qui paroîten toute leur conduite est celui de paix et de vérité. Ce qui fait qu'ils mettent ordinairement dans leurs lettres cette clause, qui est sous-entendue en toutes : Si ita est; si prêtes mritate nitantuf : « Si la chose est comme on nous la fait entendre; si les faits sont véritables. » D'où il se voit que , puisque les papes ne donnent de force à leurs bulles qu'à mesure qu'elles sont appuyées sur des faits véritebles , ce né sont pas les bulles seules qui prouvent la vérité des faits ; mais qu'au contraire, selon les canonistes mêmes , c'est la vérité des faits qui rend les bulles recevables. D'où apprendrons-nous donc la vérité des faits? Ce sera des yeux, mon père , qui en sont les légitimes juges , comme la raison l'est des choses naturelles et intelligibles , et la foi des choses surnaturelles et révélées. Car, puisque vous m'y obligez, mon

père, je vous dirai que, selon les sentimens de deux des plus grands docteurs de l'Église, saint Augustin et saint Thomas, ces trois principes de nos connoissances, les sens, la raison et la foi, ont chacun leurs objets séparés, et leur certitude dans cette étendue. Et comme Dieu a voulu se servir de l'entremise des sens pour donner entrée à la foi , fides ex auditu , tant s'en faut que la foi détruise la certitude des sens , que ce seroit au contraire détruire la foi que de vouloir révoquer en doute le rapport fidèle des sens. C'est pourquoi saint Thomas remarque expressément que Dieu a voulu que les accidens sensibles subsistassent dans l'eucharistie ,

LEtTRE îvm. SU afin que les sens, qui né jtigëtît que de ces acoidens, île fussent pas trompés , ut sensus a decepttone reddantur immunes. Concluons donc de là qUe , quelques propositions qu'on nous présente à examiner, il en faut d'abord reconnoître la nature, pour toir auquel de ces trois principes nous devons nous en rapporter. S'il s*agit d'une chose surnaturelle, nous n'en jugerons ni par les sens ni par la raison, mais par TÊcriture et par les décisions de l'Église. S'il s'agit d'une proposition non révélée, et proportionnée à la raison naturelle, elle en sera le propre jugé. Et s'il s'agit enfin d*iin point de jfait , nous en croirons les sens , auxquels il appartient naturellement d'ôn connoître. Cette règle est si générale, que, selon saint Augustin et saint Thomas, quand l'Écriture même nous présente quelque passage dont le premier sens littéral se trouve contraire à ce que les sens ou la raison reconnoissent avec certitude, il ne faut pas entreprendre de les désavouer en cette rencontre pour lèa soumettre à l'autorité de ce sens apparent de l'Écriture ; mais il faut interpréter l'Écriture , et y chercher un autre sens qui s'acCorde avec cette vérité sensible ; parce que , la parole de Dieu étant infaillible dans les faits mêmes , et le rapport des sens et de la raison agissant dans leur étendue étant certain aussi , il faut que ces deux vérités s'accordent; et comme l'Écriture se peut interpréter en différentes manières, au lieu que le rapport des sens est unique , on doit , en ces matières , prendre pour la véritable interprétation de l'Ecriture celle qui convient au rapport fidèle des sens. « Il faut, dit saint Thomas (l'part. , quest. lxxviii, art. 1), observer deux choses, selon saint Augustin : l'une , que l'Écriture a toujours un sens véritable; l'autre que, comme elle peut recevoir plusieurs sens, quand on en trouve un que la raison convainc certainement de fausseté , il ne faut pas s'obstiner à dire que c*en soit le sens naturel , mais en chercher un autre qui s'y accorde. » C'est ce qu'il explique par l'exemple du passage de la Genèse , où il est écrit a que Dieu créa deuî grands luminaires , le soleil et la lune , et aussi les étoiles ; » par où l'Écriture semble dire que la lune est plus grande que toutes les étoiles; mais parce qu'il est constant, par des démonstrations indubitables , que cela est faux, on ne doit pas, dit ce saint , s'opiniâtrer à défendre ce sens littéral , mais il faut en chercher un autre conforme à cette vérité de fait ; comme en disant « que le mot de grand luminaire ne marque que la grandeur de la lumière de la lune à notre égard , et non pas la grandeur de son corps en lui-même. » Que si l'on vouloit en user autrement

. ce ne seroit pas rendre l'écriture vénérable , mais ce seroit au contraire l'exposer au mépris des infidèles; a parce, comme dit saint Augustin (de Genesi ad litteram[^] lib. I, cap. xix) , que , quand ils auroient connu que nous croyons dans l'Écriture des choses qu'ils savent certainement être fausses , ils se riroient de notre crédulité dans les autres choses qui sont plus cachées, comme la résurrection des morts et la vie éternelle. » Et ainsi, ajoute saint Thomas, « ce seroit leur rendre notre religion méprisable, et même leur en fermer l'entrée. » Et ce seroit aussi , mon père , le moyen d'en fermer l'entrée aux hé

Tautorité du pape méprisable, que de refuser de tenir pour catholiques ceux qui ne croiroient pas que des paroles sont dans un livre où elles ne se trouvent point , parce qu'un pape Tauroit déclaré par surprise. Car ce n'est que l'examen d'un livre qui peut faire savoir que des paroles y sont. Les choses de fait ne se prouvent que par les sens. Si ce que vous soutenez est véritable, montrez-le; sinon, ne sollicitez personne pour le faire croire , ce seroit inutilement. Toutes les puissances du monde ne peuvent par autorité persuader un point de fait , non plus que le changer ; car il n'y a rien qui puisse faire que ce qui est ne soit pas. C'est en vain , par exemple , que des religieux de Ratisbonne obtinrent du pape saint Léon IX un décret solennel , par lequel il déclara que le corps de saint Denis, premier évêque de Paris, qu'on tient communément être l'Âréopagite , avoit été enlevé de France , et porté dans l'Église de leur monastère. Cela n'empêche pas que le corps de ce saint n'ait toujours été et ne soit encore dans la célèbre abbaye qui porte son nom , dans laquelle vous auriez peine à faire recevoir cette bulle , quoique ce pape y témoigne avoir examiné la chose « avec toute la diligence possible , diligentissime , et avec le conseil de plusieurs évêques et prélats , de sorte qu'il oblige étroitement tous les François , districte praecipientes y de reconnoître et de confesser qu'ils n'ont plus ces saintes reliques. » Et néanmoins les François , qui savoient la fausseté de ce fait par leurs propres yeux , et qui , ayant ouvert la châsse , y trouvèrent toutes ces reliques entières , comme le témoignent les historiens de ce temps-là , crurent alors , comme on Ta toujours cru depuis , le contraire de ce que ce saint pape leur avoit enjoint de croire , sachant bien que même les saints et les prophètes sont sujets à être surpris. Ce fut aussi en vain que vous obtîntes contre Galilée un décret de Rome , qui condamnoit son opinion touchant le mouvement de la terre. Ce ne sera pas cela qui prouvera qu'elle demeure en repos; et si l'on avoit des observations constantes qui prouvassent que c'est elle qui tourne , tous les hommes ensemble ne l'empêcheroient pas de tourner , et ne s'empêcheroient pas de tourner aussi avec elle. Ne vous imaginez pas de même que les lettres du pape Zacharie pour l'excommunication de saint Virgile, sur ce qu'il tenoit qu'il y avoit des antipodes, aient anéanti ce nouveau monde ; et qu'encore qu'il eût déclaré que cette opinion étoit une erreur bien dangereuse , le roi d'Espagne ne se soit pas bien trouvé d'en avoir plutôt cru Christophe Colomb qui en venoit ,

que le jugement de ce pape qui n'y avoit pas été; et que l'Eglise n'en ait pas reçu un grand avantage , puisque oela a procuré la connoissance de l'Evangile à tant de peuples qui fussent périssés dans leur infidélité. Vous voyez donc , mon père , quelle est la nature des choses de fait , et par quels principes on en doit juger ; d'où il est aisé de conclure , sur notre sujet , que , si les cinq propositions ne sont point de Jansénius , il est impossible qu'elles en aient été extraites , et que le seul moyen d'en bien juger et d'en persuader le monde , est d'examiner ce livre en une conférence réglée , comme on vous le demande depuis si longtemps. Jusque-là vous n'avez aucun droit d'appeler vos adversaires

LETTRE XVm. 213 opiniâtres; car ils seront sans blâme sur ce point d« fait, comme ils sont sans trreurs ftur les points de foi ; catholiques sur le droit, raisonnables sur le fait , et innocens en Tun et Tautre. Qui ne s'étonnera donc, mon père, en Toyant d'un côté une justification si pleine , de voir de Tautre des accusations si violentesT Qui penseroit qu'il n'est question entre vous que d'un fait de nulle importance , qu'on veut faire croire sans le montrer? Et qui oseroit s'imaginer qu'on fit par toute l'Eglise tant de bruit pour rien , pro nihilo , mon père , comme le dit saint Bernard? Mais c'est cela même qui est le principal artifice de votre conduite , de faire croire qu'il y va de tout en une affaire qui n'est de rien ; et de donner à entendre aux personnes puissantes qui vous écoutent qu'il s'agit dans vos disputes des erreurs les plus pernicieuses de Calvin , et des principes les plus importants de la foi ; afin que dans cette persuasion ils emploient tout leur zèle et toute leur autorité contre ceux que vous combattez , comme si le salut de la religion catholique en dépendoit ; au lieu que , s'ils venoient à connoître qu'il n'est question que de ce' petit point de fait, ils n'en seraient nullement touchés , et ils auroient au contraire bien du regret d'avoir fait tant d'efforts pour suivre vos passions particulières en une affaire qui n'est d'aucune conséquence pour l'Église. Car enfin , pour prendre les choses au pis , quand même il seroit véritable que Jansénius auroit tenu ces propositions , quel malheur arriveroit-il de ce que quelques personnes en douteroient, pourvu qu'ils les détestent, comme ils le font publiquement? N'est-ce pas assez qu'elles soient condamnées par tout le monde sans exception , au sens même où vous avez expliqué que vous voulez qu'on les condamne? En seroient-elles plus censurées , quand on diroit que Jansénius les a tenues ? A quoi serviroit donc d'exiger cette reconnaissance , sinon à décrier un docteur et un évêque qui est mort dans la communion de l'Eglise ? Je ne vois pas que ce soit là un si grand bien , qu'il faille l'acheter par tant de troubles. Quel intérêt y a l'Etat , le pape , les évêques , les docteurs et toute l'Eglise? Cela ne les touche en aucune sorte, mon père; et il n'y a que votre seule Société qui recevrait véritablement quelque plaisir de cette diffamation d'un auteur qui vous a fait quelque tort. Cependant tout se remue , parce que vous faites entendre que tout est menacé. C'est la cause secrète qui donne le branle à tous ces grands mouvemens, qui cesseroient aussitôt qu'on auroit su le véritable état de vos disputes. Et c'est pourquoi , comme le repos de l'Eglise dépend de cet éclaircissement, il étoit d'une

extrême importance de le donner, afin que, tous vos déguisemens étant découverts , il parvienne à tout le monde que vos accusations sont sans fondement, vos adversaires sans erreurs, et l'Eglise sans hérésie. Voilà, mon père, le bien que j'ai eu pour objet de procurer, qui me semble si considérable pour toute la religion , que j'ai de la peine à comprendre comment ceux à qui vous donnez tant de sujet de parler peuvent demeurer dans le silence. Quand les injures que vous leur faites ne les toucheroient pas , celles que l'Eglise souffre devroient, ce me semble , les porter à s'en plaindre , outre que je doute que les ecclésiâs

81[^] LETTRES PROVINCIALES. tiques pui[^]Qsf a)[^]Ddo[^]ner leur réputation à la calomnie , surtout en matière 4[^] foi. Çep[^]nd[^]nt iU vous laissent dire tout ce quMI vous platt; de sorte que, sans l'occasion que vous m'en avez donnée par hasard[^] peut-être que rien Pf seroH opposé aux impressions scandaleuses que vous semés [^]e tous côtés. Ainsi leur patience m'étonne, et d'autant plus qu'elle i[^] peut m'être suspecte ni de timidité, ni d'impuissance, cachant bien qu'ils ne manquent ni de raisons pour leur justification, (U* de zèle pour la vérité, [^]e les vois néanmoins si religieux à se taire , que je crains qu'il n*y ait en cela de l'excès. Pour moi , mon père , je ne erois pas pquvQir.Je faire. Laissez l'iÉglise en paix, et je vous y laisserai de bon coeur. Mais pendant que vous ne travaillerez qu'à y entretenir le trouble , «e doutez jpas qu'il ne se trouve des enfans de la paix qui se •roironl Ql?ligés d'employer tou? leurs efforts pour y conserver la tranquillité.. ,. " FRAGMENT D'UNE DIX-NEUVIÈME LETTRE PROVINCIAL Mon révérend père , Si je vous ai donné quelque déplaisir par mes autres lettres , en maai&stant l'inupcence de çeujp qu'il vous importoit de noircir, je vous donnerai de la joie par çeU[^]-çi i en voQs y faisant paroître la douleur dont vous les ftvez remplis. Gonsolez-vous , mon père; ceux que vous kaissex sont afUigés ; içt si MM. les évêques exécutent dans leurs diocèses ,les conseils que vous leur donnez , de çoptraindre à jurer et à signer qu'on oroit une cbos§ de fiait qu'il n'est pas véritable qu'on croie , et qu'on n*est pas obligé de croirp, vous réduirez vos adversaires dans la dernière tristesse, de vojr l'[^]gisp ep cet état. Je les ai vus, mon père (et je vous avoue que j'en [^]i eu une satisfaction extrême) , je les ai vus, non pas dans une générosité philosophique, pu dans cette fermeté irrespectueuse qui fait suivre impérieusement ce qu'on croit être de son devoir ; non aussi dans cette lâcheté molle et timide qui empêche , ou de voir la vérité , ou de la syivrp , mais d[^]ns une piété douce et solide , pleins de défiance d'eux-même[^] , de respect pour les puissances de l'Ëglise , d'amour pour la pi[^]ix , de tendresse et de zèle pour la vérité , de désir de la connoître et de la défendre , de crainte pour leur infirmité , de regret d'être mis dans cps épreuves , et d'espérance néanmoins que Dieu daignera les y soutenir par sa lumière et par sa force , et que la grâce de Jésus-Christ qu'ils soutiennent, et pour laquelle ils soufl"rent, sera elle-même leur lun[^]ière et leur force. J'ai vu enfin en eux le caractère de la piété chrétienne qui fait paroître une force.... Je les ai trouvés environnés de personnes de leur connoissance , qui

étoient venues sur ce sujet pour les. porter à ce qu'ils croient le meilleur dans Tétat présent des choses. J'ai ouï les conseils qu'on leur a donnés ; j'ai remarqué la manière dont ils les ont reçus et les réponses qu'ils y ont faites : en vérité, mon père, si vous aviez été présent, je crois que vous avoueriez vpus-inême qu'U n'y a riezi en tout leur procédé oui ne

The text on this page is estimated to be only 27.25% accurate

LETTRE XDC. 215 soit infiniment éloigné de Tai? de révolte et d'hérésie, comme tout le monde pourra connoître par les tempéramens qu'ils ont apportés, et que vous allez voir ici, pour conserver Hout ensemble ces deux choses qui leur sont infiniment chères , la paix et la vérité. ^ Car après qu'on leur a représenté, en général, les peines qu'ils vont s'attirer par leur refus, si on leur représente cette nouvelle constitution à signer et le scandale qui pourra en naître dans l'Église, ils ont fait remarquer.... En marge de ce fragmenti Pascal avait écrit les notes suivantes , qui ont été publiées pour U première fois par Mt Cpusin, dans l'Appendice de son écrit sur les Pensées de Pascal t « C'est donc là , mon père , ce que vous appelez le sens de Jansénius ; c'est donc cela que vous faites entendre au pape et aux évêques. « Si les jésuites étoient corrompus , et qu'il lût vrai que no^s fussions seuls , à plus forte raison devrions-nous demeurer. « Qv^oa pçllum firmavit ^ pax ficta non auferatU « Neque henedicUone, neque maledictione movetur, sicut angélus Do* minù « On attaque la plus grande des mérites chrétiennes, qui est l'amour de la vérité. . . « Si la signature signifie cela, qu'on souffre que nous l'expliquions afin qu'il n'y ait point d'équivoque; car il faut demeurer d'accord que signer demai^de un consentement. « On n'est pas coupable de ne p«9 croire , et on ?eroit coupable de Jurer sans croire. « Mais vous pouvez vous être trompé ? — Je jure que je cjroi? que JQ puis m'être trompé ; mais je ne jure pas que je CFois que je me suis trompé. « Si le rapporteur ne signoit pas , l'arrêt seroit invalide ; si U bulle n'étoit pas signée, elle seroit véritable ; ce n'est donc pas.... ' a Cela avec Escobar les met au haut bout ; mais ils ne le prennent pas ainsi , en témoignant le déplaisir de le voir entre Dieu ç^ }e pape. « Je suis fftcfaé de voqs dire tout; mais je ne vous fais qu'uf^ r^cit... « U faut sobrement juger des ordonnances divines, mon pèreA. » fin DES LUTTRES PROVINCIALES.

APPENDICE AUX LETTRES PROVINCIALES*. I. Lettre des établissemens violens des jésuites partout. — Aveuglement surnaturel — Cette morale qui a en tête un Dieu crucifié. — Voilà ceux qu'ils ont fait vœu d'obéir, tanquam Christo, —■ C'est une chose étrange qu'il n'y a pas moyen de leur donner l'idée de la religion. — Un Dieu crucifié. — Pour la foule des casuistes , tant s'en faut que ce soit un sujet d'accusation contre l'Église , que c'est au contraire un sujet de gémissement de l'Église. — Et afin que nous ne soyons point suspects , comme les juifs qui portent les livres qui ne sont point suspects aux gentils , ils nous portent leurs Constitutions. — Mais quel renversement! Les enfans aiment la corruption en l'embrassant. Leurs ennemis les abhorrent. — Nous-mêmes n'avons pu avoir de maximes générales. Si vous voyez nos Constitutions, à peine nous connoîtrez-vous ; elles nous font mendiants et ennemis des cours, et cependant.... etc. — Mais ce n'est pas les enfreindre , car la gloire de Dieu est partout. Il y a diverses voies pour y arriver. Saint Ignace a pris les unes *, et maintenant d'autres. Il étoit meilleur pour le commencement de proposer la pauvreté et la retraite. Il a été meilleur ensuite de prendre le reste. Car cela eût effrayé de commencer par le haut ; cela est contre nature. Ce n'est pas que la règle générale ne soit qu'il faut s'en tenir aux Instituts , car on en abuseroit. On en trouveroit peu comme nous qui sachions nous élever sans vanité. — Deux obstacles : l'Évangile ; lois de l'État. — Dieu nous protège visiblement contre les jugemens téméraires et les scrupules. — Un bout de capuchon arme vingt-cinq mille moines. — Tous les Pères pour les conformer à son imagination, au lieu de former sa pensée sur celle des Pères. — Par un malheur ou plutôt un bonheur singulier de la Société, ce que l'un fait est attribué à tous. — Obéir aux évêques exactement ; qu'il ne paroisse pas que nous prétendions nous mesurer à eux, à l'exemple de saint Xavier. *. Nous réunissons à la suite des Provinciales des notes courantes retrouvées sur les manuscrits de Pascal, et publiées pour la première fois par M. Faugèy. M. Faugère a tout publié ; nous nous bornons à ce qui présente quelque sens.

APPENDICE AUX LETTRES PROVINCIALES. 217 — Ils augmentent, ib inyentent même de fausses histoires. — Probabilité. Tueri pius poUst , probdbilis est, auctorê non caret. -> Manque d'obéissance pour chercher leur réputation. Manque d'obéissance , chercher Tappui des «grands. Ils font des choses indécentes et hors Téut de la Société , et disent que les grands seigneurs les importunent pour cela ; mais ce sont eux oui les importunent , de sorte qu'il faut ou les avoir pour ennemis si on les refuse ou perdre la société en raccordant. ~ Pauvreté. Relâchemens d'opinions contraires à la yérité. — Avez-Yous ridée auMI faut de notre Société? — L'ËgUse a subsiste si longtemps sans ces guestfons. — Quelle comparaison croyez-TOus qu'il y ait entre vingt mille séparés et deux cents millions joints, qui périroient l'un pour l'autre? Un corps immortel. — Nous nous soutenons jusques à périr. Lamy. — Nous poussons nos ennemis. M. Puys. — Tout dépend de la probabilité. — Le monde veut naturellement une religion , mais douce ^ ^ — Quand Dieu ne nous soutiendrait pas par une providence particulière pour. le bien de l'Eglise , je veux vous montrer qu'en parlant même humainement nous ne pouvons périr. — Accordez-moi ce principe , et je vous prouverai tout. C'est que la Société* et l'Eglise courent même fortune. Sans ce principe on ne peut rien. — On ne vit pas longtemps dans l'impiété ouverte , ni naturellement dans les grandes austérités. Une religion accommodée est propre à durer. — On les cherche par libertinage. — Des particuliers qui ne veulent pas dominer par les armes, je ne sais s'ils pouvoient mieux faire. — Jésuites pendus. — La religion et la science. ~ Jesuita omnis homo. ^ Collèges, parens, amis, enfans à choisir. Constitutions. — Pauvreté, ambition. — Principalement les princes , les grands seigneurs qui peuvent nuire et servir. ^ Inutiles rejetés.— Bonne mine.— Richesse , noblesse , etc. £h quoi ! aviez-vous peur qu'on manquât à les recevoir plus tôt ? — Donner son bien à la Société, pour la gloire de Dieu. — Union de sentimens. Décl.^ : Soumettre à la Société , et ainsi garder l'uniformité. Or aujourd'hui cette uniformité est en la diversité , car la Société le veut. Const. : L'Évangile et saint Thomas. DécU : Quelque théologie accommodante. — Rares savans pieux , mais aujourd'hui on change d'avis. 4. En marge : a Rois. Pape. > — 2. De Jésus. 3. Ce sont les Déclarations des généraux de l'ordre, lesquelles ont la même force que les Constitutions.

218 APPENDICE — Ne point donner aux parens , e[^] s'e» reposer
 §m: les coiwçillew donnés par le supérieur. — Ne pas i)rat[^]uer Texamen,
 D[^]cl. — Pauvreté entière : Point de messes[^] Ni pour sçrjnon, ni par
 aumône; compensation. — Déci. de même autorité que les Çconst,, fln; lire
 les Const. chaque mois. Les Déclarations gâtent tout. — Ni inciter à donner
 des aumôîes perpétuelle , ni }es demander en justice , ni tronc. — Décl.
 Non tanquam eleemosyna. — Par la religion nous serions tous riches, çans
 nos Constitutions. Aussi nous sommes pauvres. — Et par la vraie religion ,
 et san? elles , nous sommes forts. — Pour passer le temps et se divertir plus
 que pour ajder les âmes, — Les commodités de la vie croissent aux jésuites.
 — Biens apparens et faux qui les trompent. — Plaintes des généraux. Point
 de saint Ignace. Point de taynez; quelques-unes de Borgia et d'Aquaviva.
 Infinies de Mutins, etc. — Le P. Le Moine : 10000 écqs hors de sa province.
 — Voyez combien la prévoyance des hommes est foible ; toutes les choses
 d'où nos premiers généraux craignoient la perte de noire So'ciété , c'est par
)a qu'elle s'est accrue , par les grands , par la contrariété à nos Constitutions,
 par la multitude des religieux, la diversité et nouveauté d'opinions, etc. —
 Le premier esprit de la Société éteint. — L'habit fait la doctrine. — Vous
 confessez tant de gens qui ne se confessept qu'uug fois l'an. — Je croyois
 qu'il y avoit une opinion contre une opinion. (Ces dexix phrases sont
 barrées sur le manuscrit,) — Je me défie de cette doctrine , car elle m'est
 trop douce pour la malignité qu'on dit qui est en moi. Je me défie de leur
 union , vu leurs contradictions particulières. J'attendrai qu'ils s'accordent
 avant que de prendre parti. Pour un ami j'aurois trop d'ennemis. Je ne suis
 pas assez savant pour leur répondre. — Que ne choisissiez-vous quelque
 grosse hérésie? — Je croyois bien qu'on fût damné pour n'avoir pas eu de
 bonnes pensées, mais pour croire que personne n'en a, cela m'est nouveau.
 {Barré.) — A quoi sert cela? Pour consoler les jusies et sauver le désespoir?
 Non , car personne ne peut être en état de se croire iuste. {Barré.) — M.
 Chamillard seroit hérétique, ce qui est une lausseté manifeste, car il a écrit
 pour M. Arnauld. (Barré.) — En l'an 1647 , la grâce à tous; en 1650, elle fut
 plus rare, etc. — Luther, tout, hors le vrai. — S'il n'y avoit point eu dans
 l'Église des occasions pareilles ; mais j'en crois mon cure 1 , — Un seul dit
 vrai. — Si peu qu'elle incommode , ils en font d'autres [grâces] , car ils en
 disposent comme de leur ouvrage. -[^] A chaque occasion chaque grâce :

grâce pour les grands, grâce pour les coquins. {Barré.) 4 . Point
d'honoraires pour les messes.

en est si proche , que s'il y a des degrés pour descendre dans le néant , cette grâce suffisante est maintenant au plus proche. — Plaisant d'être hérétique pour cela! {Barré.) — Combien y a-t-il, mon père, que c'est un article de foi? Ce n'est tout au plus que depuis les mots de poutotr prochain; et je crois ({u'en naissant il a fait cette hérésie et qu'il n'est né que pour ce seul dessein. -*- La censure défend seulement de parler ainsi d^ saint Pierre', et rien plus. {Barré.) — Les enluminures m'ont fait tort. ^ Une proposition est bonne d'un auteur et méchante dans un autre. Oui ; mais il y a donc d'autres mauvaises propositions. — Il y a des gens qui défèrent 4 la censure ; d'autres aux raisons , et tous aux raisons. Je m'étonne que vous n'ayez donc pus la voie générale au lieu de la particulière : ou du moins que vous ne Ty avez jointe. •«- Que je suis soulagé 1 nul François bon catholique. rr^ Saint Augustin en a le plus à cause des divisions de ses ennemis. Outre une chose qu'on peut considérer comme une tradition sans interruption de douze mille papes, conciles, etc. (Barré.) — Il faut donc que M. Arnauld ait bien des mauvais sentimens pour infecter ceux qu'il embrasse. — La censure ne leur fait ce bien que quand on les censurera ; ils la combattront en disant cju'ils imitent les jansénistes. « Il est permis de ne point donner les bénéfices qui n*ont pas charge d'âmes aux plus dignes ». » Le concile de Trente semble dire le contraire; mais voici comme il le prouve : « Car si cela étoit , tous les prélats seroient en état de damnation , car ils en usent tous de la sorte. » oc Le roi et le pape ne sont pas obligés de choisir les plus dignes. Si cela étoit , le pape et les rois auroient une terrible charge. ^ Et ailleurs i « Si cette opinion n'étoit pas vraie , les pénitens et les confesseurs auroient bien des affaires, et c'est pourquoi j'estime qu'il faut là suivre dans la prstique. » Et en un autre endroit, où il met les conditions nécessaires pour qu'un péché soit mortel, il y met tant de circonstances, qu'à peine pêche-t-on mortellement ; et après l'avoir établi , il s'écrie : « O que le joug du Seigneur est doux et léger! » Et ailleurs : «L'on n'est pas obligé de donner l'aumône de son superflu , dans les communes nécessités des pauvres s si le contraire étoit vrai , me répondit-il , ou après avoir dit : « Si cela étoit vrai, les plus riches a seroient damnés, » il ajoute : « A cela Arragonius répond qu'ils le sont Cl aussi ; > et Baunez ajoute de plus que leurs confesseurs le sont de même; mais je réponds avec Valentia , autre jésuite, et d'autres auteurs, qu'il y a plusieurs raisons pour excuser ces riches

et leurs confesseurs.» J'étois ravi de ce raisonnement, quand il en finit par celui-ci : « Si cette opinion étoit vraie pour la restitution , ô qu'il y auroit de restitutions à faire t — 0 mon père , lui dis-je , la bonne raison ! — 0 1 me dit le père , que voilà un homme conunodel — 0 mon père, répondis-je, sans vos ca4 . Les phrases gnillemotées dans tous ces articles sont des extraits de Diana.

220 APPENDICE suistes qu'il y auroit de monde damné ! à que vous rendez large la voie qui mène au ciel l ô qu'il y a de gens qui la trouvent f » — Ou'avez-vous gagné en m*accusant de railler des choses saintes? Vous ne gagnerez pas plus en m'accusant d'imposture. {Barré.) — Je ne suis point hérétique ; je n'ai point soutenu les cinq propositions. Vous le dites et ne le prouvez pas. Je dis que vous avez dit cela, et je le prouve. — Je dis que vous êtes des imposteurs. Je vous le prouve ; et qjie vous ne le cachez pas , et que vous l'autorisez insolemment. Brisaciej , Minier, d'Alby. — Quand vous croyiez M. Puys ennemi de la Société , il étoit indigne pasteur de son Æglise , ignorant , hérétique , de mauvaise foi et mœurs. Depuis , il est digne pasteur , de bonne foi et mœurs. — Puisque vous n avez touché que cela, c'est approuver tout le reste. — Calomnier , hæc est mcigna cê^dtas cordis; n en pas voir le mal , h^c est major excitas cordif ; le défendre au lieu de s'en confesser comme d'un péché , hase tune hominem concluait profunditas iniquitatis , etc. — Les grands seigneurs se divisent dans les guerres civiles, et ainsi vous dans la guerre civile des hommes. — Je veux vous le dire à vous-même, afin que cela ait plus de force. (Barré.) — Ceux qui examinent les livres , je suis sûr de leur approbation. Mais ceux qui ne lisent que les titres , et ceux-là sont le plus grand nombre, ceux-là pourroient croire sur votre parole, ne supposant pas que des religieux fussent des imposteurs. {Barré.) — Les saints subtilisent pour se trouver criminels , et accusent leurs meilleures actions. Et ceux-ci subtilisent pour excuser les plus méchantes. — Un bâtiment beau par dehors , mais sur un mauvais fondement , les 4)äieDs sages le bâtissoient ; et le diable trompe les hommes par cette ressemblance apparente fondée sur le fondement le plus différent. — Jamais homme n'a eu si bonne cause que moi ; et jamais d'autres n'ont donné si belle prise que vous. — Les gens du monde ne croient pas être dans les bonnes voies. — Ne prétendez pas que ceci se passe en dispute : on fera imprimer vos ouvrages entiers et en françois, et on en fera tout le monde juge. — Je prie qu'on me fasse la justice de ne plus les croire sur leur parole. — Plus ils marquent de foiblesse en ma personne , plus ils autorisent ma cause. — Vous dites que je suis hérétique. Cela est-il permis? Et si vous ne craignez pas que les hommes ne rendent justice , ne craignez-vous pas que Dieu ne la rende ? — Vous sentirez la force de la vérité et vous lui céderez. — Il faudroit obliger le monde à vous croire, sous peine de péché mortel. — C'est un péché de croire témérairement les

médiances. {Non credebitur (sic) temere calumniatori. S. Aug.) {Fecitque cadenda undique me cadere , par la maxime de la médiance.) — Il y a quelque chose de surnaturel en un tel aveuglement. Digna necessitas. — Mentirts impudentissime. — Doctrina sua noscitur vir. — Fausse piété , double péché.

AUX LETTRES PROVINCIALES. 221 — Je suis seul contre trente mille ? Point. Gardez vous la cour , vous rimpature; moi la vérité : c'est toute ma force; si je la perds, je suis Ïierou. Je ne manquerai pas d'accusations et de persécutions. Mais j'ai a vérité et nous verrons qui l'emportera. Je ne mérite pas de défendre la religion , mais vous ne méritez pas de défendre Terreur et l'injustice. Que Dieu par sa miséricorde , n'ayant pas égard au mal qui est en moi et ayant égard au bien q ai est en vous , nous fasse à tous la grâce que la vérité ne succombe pas entre mes mains et que le mensonge ne.... — M. Arnauld et ses amis protestent qu'il les condamne en ellesmêmes et en quelque lieu où elles se trouvent ; que si elles sont dans Jansénius, il les y condamne ; que quand même qu'elles n'y soient pas, si le sens hérétique de ces propositions que le pape a condamnées se trouve dans Jansénius , qu'il condamne Jansénius. Mais vous n'êtes pas satisfaits de ces protestations : vous voulez qu'il assure que ces propositions sont mot à mot dans Jansénius. Il a répondu qu'il ne peut l'assurer , né sachant pas si cela est ; qu'il les y a cherchées et une infinité d'autres sans jamais les y trouver. Ils vous ont priés vous et tous les vôtres de citer en quelles pages elles sont; jamais personne ne l'a fait. Et vous voulez néanmoins le retrancher de l'Église sur ce refus, quoiqu'il condamne tout ce qu'elle condamne, par cette seule raison qu'il n'assure pas que des paroles ou un sens est dans un livre où il ne l'a jamais trouvé , et où personne ne le lui veut montrer. En vérité , mon père , ce prétexte est si vain qii'il n'y eut peut-être jamais dans l'Église de procédé si étrange, si mjuste et si téméraire que.... — Vous croyez vos desseins si honnêtes , que vous en faites matière de vœu. — Il y a deux ans que leur hérésie étoit la bulle ; l'année passée c'étoit intérieur; il y a six mois que c'étoit totidem • ; à présent c'est le sens. — Vous êtes bien ridicules de faire du bruit pour les propositions. Ce n'est rien. Il faut qu'on l'entende. — Ou il sait que oui , ou que non , ou il doute ; ou pécheur ou hérétique. — Cette même lumière qui découvre les vérités surnaturelles , les découvre sans erreur, au lieu que.... — On ouvriroit tous les troncs de Saint-Merri sans que vous en fussiez moins innocens. (Barré.) — Quelle raison en avez-vous? vous dites que je suis janséniste; que le P. R. soutient les cinq propositions et qu'ainsi je les soutiens. Trois mensonges. — Et je vous prie de ne venir pas me dire que ce n'est pas vous qui faites agir tout cela. Épargnez-moi la réponse : ie vous répondrois des choses qui ne plairoient ni à vous ni à d'autres. (Barré.) —

Le pape n'a pas condamné deux choses. Il n'a condamné que le sens des propositions. Direz-vous qu'il ne l'a pas condamné ? Mais le sens de Jansénius y est enfermé , dit le pape. Je vois bien que le pape le pense à cause de vos totidem. Mais il ne Ta pas dit sur peine d'excommunication. 4 .
Le sens littéral, le mot k mot.

2S2 APPENDICE Gomment nt Teût-il pas cru et les évoques de France aussi? Vous le disiez totidem. et ils ne savolent pas que vous êtes en pouvoir de le dire encore que cela ne fût pas. Imposteurs , on n'ayoit pas ?u ma quinzisième lettre. , . . . , ^ ^ — Gomment le sens de Jansemus seroit-il dans des propositions qui ne sont point de lui? Ou cela est dans Jansénius , ou non. Si cela y est , le voilà condamné en cela; sinon, pourquoi le voulez-vous faire condamner? Que l'on condamne seulement une de vos propositions du P. Escobar , j'irai porter d'une main Escobar , de l'autre la censure, et j'en ferai un argument en forme. IL VINGTIÈME LETTRE». Quia eoutu sont le Htre^de Lettre d'iin avocat au parleinent àuft de set amis , touchant l'inquisition qu*on veut établir en France à l'occasion de la nouvelle huile du pape Alexandre VIL Du 4" juin 4667. Monsieur , Vous croyez que toutes vos affaires vont bien , parce que votre procès ne va pas mal ; mais vous allez bien apprendre que vous ne savez guère ce qui se passe. Vous êtes bien heureux de voir les affaires de loin. Nous nous sommes trouvés à la veille d'une inquisition qu'on vouloit établir en France , et dont nous ne sommes pas tout à fait dehors. Lee agens de la cour de Rome . et quelques évoques qui dominoient dan» l'assemblée , ont travaillé de concert à cet établissement , dont ils ont pris pour fondement la bulle du pape Alexandre VII sur les cinq propositions. Ils l'ont fait recevoir au clergé ^ et avec des suites propres à leur dessein; car il a été arrêté dans l'assemblée, qu'elle seroit souscrite» par tous les ecclésiassii()ues du royaume sans exception, et qu'il seroit procédé contre ceux qui refuseroient de la signer, par toutes les peine» ordonnées contre les hérétiques , c'est-à-dire par la perte de leurs bénéfices^ et par bien d'autres violences , comme tout le monde le sait. Vous voyez bien ce que cela veut dire et que l'inquisition est établie , si le parlement ne s'y oppose* Cependant on parle d'y envoyer cette bulle; de sorte que, si elle v est reçue, voilà la France assujettie et bridée comme les autres peuples. Je pense souvent à tout ceci , et je n'y trouve rien de bon. Le monde ne sait pas où cela va , ni quelles en sont les consé({uences. Ce n'est point ici une affaire de religion « mais de politique; et je suis trompé si le jansénisme , qui semble en être le sujet , en est autre chose en effet que l'occasion et le prétexte ; car . pendant qu'on nous amuse de l'espérance de le voir abolir , on nous asservit insensiblement à l'inquisition , qui nous opprimerà avant que nous nous en soyons aperçus. Je veux que ce soit un louable dessein de faire croire que

ces cinq propositions soient de Jansénius ; mais le moyen ne m'en plaît
nuUe4 . Cette lettre est de Le Maistre, avocat célèbre, frère de Le MaiStre
de Sacy, et neveu d'Arnauld. 2. Ce formulaire a été formé et souscrit dans
toute la France ; quelquefois avec plus, quelquefois avec moins de rigueur,
selon le caractère des évêques.

AUX LETTRES PROVINCIALES. 228 m«nt. Je trouve que cette manière de priver les gens de letirs bénéfices egt une nouveauté de mauvais exemple , et qui touche tel c^ui n'y pense pas : car croyez-vous , monsieur , que nous n'y ayons point d'intérêt , parce que nous ne sommes pas ecclésiastiques! Ne nous abusons pas, cela nous regarde tous tant que nous sommes, sinon pour nous-mêmes, au moins pour nos parens, pour nos amis^ pour nos enfans. Monsieur votre fils , qui étudie maintenant en Sorbonne , ne peut-il pas avoir les bénéfices de son oncle ? et mon fils le prieur n'y est-il pas intéressé pour lui-même? Vous me direz qu'ils n'ont qu'à signer pour se mettre en assurance. J'en demeure d'accord. Mais qu'avons-nous affaire que leur assurance dépende de là? Quoi ! si mon fils se va mettre dans la tête que ces propositions ne sont point de Jansénius , comme j'ai peur qu'il le fasse; car il voit souvent son cousin le docteur, qui dit qu'il ne les y a jamais pu trouver, et qu'ainsi, ne croyant pas qu'elles y soient, il ne peut signer qu'il croit qu'elles y sont, parce qu'il dit que ce seroit mentir, et qu'il aime mieux tout perdre que d'offenser Dieu. Si donc mou' fils se met tout cela dans la fantaisie , adieu mes bénéfices que j'ai tant eu de peine à lui procurer. Vous voyez donc bien que tel qui n'y a point d'intérêt aujourd'hui peut y en avoir demain, et que tout cela ne vaut guère. Que ne cnerchent-ils d'autres voies pour montrer crue ces propositions sont dans ce livre, sans inquiéter tout un royaume Y Voilà bien de quoi faire tant de vacarme 1 Quand ils ne faisoient que disputer par livres, je les laissois dire sans m'en mêler. Mais c'est une plaisante manière de vider leurs différends , que dé venir troubler tant de familles qui n'ont point de part à leurs disputes , et de nous planter en France une nouvelle inquisition qui nous mèneroit beau train. Car Dieu sait combien elle croîtra en peu de temps, si peu qu'elle puisse prendre racine : nous verrons, en moins de rien , qu'il n'y aura personne qui puisse être en sHreté chez soi , puisqu'il ne faudra qu'avoir de puissans ennemis, qui vous défèrent et vous accusent d'être jansénistes, sur ce que vous aurez de leurs livres dans votre cabinet, ou sur un discours un peu libre touchant ces nouvelles bulles, comme vous savez que nous autres avocats' en faisons assez souvent*, sur quoi on mettra votre bien en compromis. Et quand on ne vous feroit par là qu'un procès , n'est-ce pas toujours un assez grand mal? Or il n y a rien de si facile que d'en faire, et à ceux qui en sont les moins suspects. Nous en avons déjà des exemples. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils méditent ce dessein-, ils se sont appris à

tourmenter les gens sur la nulle et sur les brefs d'Innocent X, sur le sujet desquels vous savez combien les chanoines de Beauvais ont été inquiétés , quand on les voulut forcer à y souscrire , à peine de perdre leurs prébendes , dont ils seroient peut-être dépossédés aujourd'hui . sans l'appel comme d'abus qu'ils en firent au parlement ; ce qui a ruiné tous ces desseins. Car il n'y a rien si bon contre l'inquisition que les appels comme d'abus. Aussi ils le savent bien , et ils ne manquent pas de ^rmer celte porte quand ils veulent tyranniser quelqu'un à leur aise. C'est ainsi qu'ils en ont usé contre le curé de Libourne en Guyenne, qu'ils firent accuser de jansénisme par des récollets, et le citèrent devant des commissaires qu'ils lui firent donner par les gens du conseil de M. l'archevêque de Bordeaux. Mais, comme ils n'étoient pas ses juges naturels, et 4 . Les avocats ont bien fait voir dans tous les temps qu'ils exerçaient une profession libre. Dès qu'ils Ue disaient rien qui attaquât la religion ei les puissances, ou même quand l1 n'y avait dans leurs mémoires aucun excès condamnable, ils Jouissaient d'une grande liberté.

224 APPENDICE 3u'ils paroissoient d'ailleurs fort passionnés , il en appela , et denoanda 'être renvoyé par-devant les grands vicaires, ou par-devant l'official de M. de Bordeaux , ce qu'on lui refusa. De sorte qu'il en appela à M. de Bordeaux même , et enfin au pape , sans que ces commissaires aient voulu se désister de sa cause. Mais il en appela enfin comme d'abus au parlement , qui lui donna des défenses par où il alloit leur échapper , quand ils obtinrent un arrêt du Conseil qui défendit au parlement de connoître de cette aflfaire , et le remit entre les mains de ces premiers commissaires. De sorte qu'ils l'ont maltraité durant plus de six mois , pendant lesquels il a été obligé de quitter sa cure , et de venir à Paris avec beaucoup de peine et de dépense , pour en demander justice au roi et à son archevêque ; d'où j'ai appris qu'il s'en étoit retourné depuis peu de jours dans sa cure après toute cette fatigue , que ses accusateurs ont eu le plaisir de lui causer , sans s'exposer eux-mêmes à aucun péril. Ne trouvez-vous donc pas que l'inquisition est une manière bien sûre et bien commode pour travailler ses ennemis , quelque innocens qu'ils soient? Car celui-ci n'a pu être accusé d'aucune faute, non plus que le curé de Pomeyrol, encore en Guyenne, qu'ils firent mettre d'abord en prison et dans un cachot, sans information précédente, et sans lui dire pourauoi , selon le style de l'inquisition romaine. Ensuite de quoi ils cherchèrent des preuves pour le convaincre de jansénisme. Mais les juges qui travailloient à son procès furent bien surpris de voir , par l'information qu'ils en firent , l'innocence de ce bonhomme , et les suçersUtions incroyables de ses paroissiens ; car un des plus grands chefs oie leur accusation, et où ils insistoient le plus, étoit celui-ci : oc qu'il leur avoit {}rêché que Jésus-Christ étoit dans le saint sacrement , et non pas dans eur bannière ; » parce qu'il les avoit repris de ce que , lorsqu'on levoit la sainte hostie , ils se tournoient vers leur bannière où Jésus-Christ étoit peint , et non pas vers le saint sacrement pour Tadorer. Ce qui combla tellement les juges de confusion , qu'ils le firent sortir incontinent de la prison où il avoit été deux mois ; et quelque demande qu'il fît qu'on acnevât so|i procès , et qu'on punît ou lui , ou ses accusateurs , il ne put avoir aucune raison de tant de mauvais traitemens. En vérité , monsieur , cela n'est pas tant mal pour des inquisiteurs qui ne font encore que commencer ; et s'ils ont bien usé de ces violences sur des constitutions et des brefs qui n'ont pas été reçus au parlement , que ne feroient-ils point sur une bulle qui y auroit été reçue I Car on me fait mourir de rire quand on me dit que la déclaration

du roi pour l'enregistrement de la bulle portera que ce sera sans établir d'inquisition , et sans préjudice de nos libertés. J'aimerois autant qu'on nous fit mourir sans préjudice de notre vie. Ce n'est pas le mot d'inquisition qui nous fait peur , mais la chose même. Or , de quelaue mot qu'on l'appelle, c'en est bien une effective , et un véritable violement de nos libertés , que de nous traiter comme le clergé le prétend. Et ne trouvez-vous pas de même que c'est aussi une foible consolation de nous dire que le parlement sera toujours maître des appels comme d'abus, puisqu'en recevant la bulle, il ôteroit l'un des plus grands moyens d'appeler comme d'abus , qu'on auroit, si elle avoit été refusée? Mais , quoiqu'on pût toujours en appeler , combien persécuteroit-on de gens dans les provinces éloignées qui ne pourroient se servir de ce remède I Car , que ne souffriroit point un pauvre curé du Lyonnois ou du Poitou plutôt que de venir à Paris ! Ils sont donc assez forts si cette bulle est reçue , encore que les appels comme d'abus soient permis. De sorte que je'trouve qu'ils ont été mal conseillés de prendre ta délibération qui se voit dans leur dernier pro

AUX LETTRES PROVINCULES. 225 cès-verbal imprimé chez Vitré (p. 2) : « que le roi sera très-humblement supplié d'envoyer à tous les parlemens une défense générale de connoître des appels comme d'abus qu'on pourroit faire à raison de ces signatures. » Qu*ont-ils çagné par là, sinon de témoigner qu'ils sentent bien eux-mêmes l'injustice de leur dessein , puisqu'ils ont craint les parlemens , et qu'ils ont pensé à leur lier les mains pour le faire réussir? Pouvoientils mieux marquer la passion qu'ils ont d'agir en maîtres et en souverains inquisiteurs? Ils ne sont donc pas adroits d'avoir ainsi averti tout le monde de leur intention. Car ce n'étoit pas le moyen d'obtenir l'enregistrement qu'ils demandent, que de montrer ainsi par avance à quoi lis s'en veulent servir. Aussi Tont-ils bien reconnu , mais trop tard. Car , après avoir laissé courir ce procès-verbal imprimé , dont ils ont même envoyé aux évêques des exemplaires en forme , et signés par les agens du clergé; auand ils se sont aperçus que cela leur faisoit tort, ils se sont avisés a'essayer de le supprimer , ce qui ne fait que montrer de mieux en mieux leur artifice. Cependant ils s'imaginent que, parce qu'ils ne demandent maintenant qu'une simple attache , la plus aouce au monde en apparence , le parlement se prendra à ce piège , et ne s'arrêtera qu'à considérer simplement cette bulle qu'on lui présente , sans prendre garde à la fin à laquelle on la destine , et qu'ils ont fait paroître si à découvert dans des pièces authentiques. Ils sont admirables de vouloir prendre le parlement pour dupe. Mais je suis trompé, s'ils ne sont trompés eux-mêmes. Je vois assez l'air que cette affaire prend. Je parle tous les matins à des conseillers au sortir du palais , et il n'y en a point qui ne voie clair en tout cela. Votre rapporteur me disoit enaore ce matin qu'il ne re^ardoit pas cette affaire comme une affaire ordinaire, et qu*on ne devoit pas considérer cette bulle comme une simple bulle qui décide quelque point contesté, ce qui seroit de peu de conséquence; mais comme le fbndement d'une nouvelle inquisition qu'on veut former, et à laquelle il ne manque que le consentement du parlement pour être achevée. J'ai été bien aise 4e voir que le parlement ' prend ainsi les choses à fond. Et en effet, quand il n'y auroit rien en cette bulle qui la rendît rejetable par elle-même^ au lieu qu'elle est toute pleine de nullités essentielles , néanmoins le parlement ne pourroit la recevoir aujourd'hui , dans la seule vue des suites qu'on en veut faire dépendre. Car combien y a-t-il de choses que l'on peut recevoir en un temps , et non pas en un autre ? C'est ce que la Sorbonne représenta fort bien lorsqu'on voulut obliger tous

les docteurs de protester « qu'ils ne diroient rien de contraire aux décrets des papes , sans restriction , et sans ajouter que ce seroit sauf les droits et les Libertés du royaume; » à quoi on essayoit de les porter par l'exemple de quelques docteurs anciens que l'on disoit l'avoir fait. Mais ils déclarèrent , dans l'examen de cette matière . que M. Fillesac, doyen de Sorbonne, fit imprimer alors en 1628, premièrement, «que si quelques-uns avoient fait cette protestation autrefois, c'étoit une chose extraordinaire qui ne leur imposoit point de loi ; et de plus , qu'on pourroit l'avoir fait en d'autres temps en conscience sans qu'on pût le faire aujourd'hui , à cause de la nouvelle disposition des choses. » Et les raisons qu'ils en donnent (p. 89) sont. « que depuis quelaues siècles les papes ont fait un grand nombre de décrets , de décrétales , de bulles et de constitutions contraires aux anciens décrets , et même à l'Ecriture sainte , » dont ils donnent plusieurs exemples , tant 4 . Le pape et les évèques, joignons-y même les jésuites , n'appréhendaient rien tant qu'il le parlement de Paris. Pascal i. 15

The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate

iS6 APPENDICE de ceux (jul sont contre rÉcritare, que de ceux qiii sont contré les libertés de l'Église gallicane, et raùtorité de nos rois, et entre autres celui diû pape Boniface VIII , qui déclare hérétiquies ceux qui ne croiront pas que le roi dé France lui est solimis, même dans les choses temporelles, et qui définit, dans sa bulle Vnam ianctarri^ <c qu'il est de nécessité de salut de croire que le pape est maître. de l'un et de l'autre glaive, tant spirituel que temporel, et que toute humaine créature lui est sujette. » De sorte que c'est être hérétique ^ selon ce pape, que de dire le contraire. A quoi ces docteurs joignent là blille Cum ex 'àpostolattis, c(ui déclate â que toutes sortèa de pèrsonîiès, rois et particuliers , qui tombent dans rherésie, ou qui favorisent , retit-ent o'ti recèlent des hérétiques, sont déchtis et poUr jàtnais rendus incapables de tous honneurs , dignités et biens , lesquels il expose du premier c|ui s'en pourra emparer, » Ils témoignent donc sur cela tjuè , dans l'air présent de la cour de Rome , il est impossible de s'obliger à lèiir obéir sans restriction; et c'est ce qu'ils confirment par la dispositibii çlès esprits de cd temps-iâ^ comme ils disent (p. 47) éii ces termes : * Nous soraines arrivés en lin temps où , depuis cinquante ans en çà , oii a vu publier plusieurs bulles semblables, et qui s attribuent ce droit imaginaire de disposer des royaumes. Nous avons vu. èh même terhps plusieurs livres de cette trempe, au grand préjudice de l'Ê at, et de la vie niême de nos rois 5 et entre autres le livre exéfcraèlé intitulé À'dniqriiiiio^ et celui de Sanctarel , jésiiite , fait pour soutenir ces rhaximes contre \é roi et ses États. D'où l'on voit clairement, disent-ils (p. 53 et 95], ^iiel est le dest pouf (des livres de Sauctarel et de Mariana , jésuites *, çommq aussi les arrêté dû conseil et du parlement, qui condamnent xél}e doctrine Cotnme détestable. * b'oii ils concluent ce qu'ils avoient dit (p.. 46 et 47), «e que , quand il setoii vrai que depuis longtemps on tiUt'oit coiiisènti à 4. Cç livré imt^ie parût en -1625, sous le titre : G. R. fheoïo^i aà Ludoçicum iïTI Admoiiitio, èto.^ w-4% Àugustss Vindelicorurh, IÔ25. — Idem^ ien allemand, i«-4», f625. — Idem, en français, w-4", Franchévîll^, \til . On rattribua d'abord à Jean Boucher, fameux ligueur, jadis curé de SiintBenoit à Paris, et depuis archidiacre de Tournai : piais on à su qu'il était ê'André-ÈudaBmoii-Johannes, jésuite, qui vinl èri j'rance avec le cardinal arberiii. légat du pape. Ce jésuite mourut à Ronie le 24 décembre 4 626. Il attaque daiis ce livre les alliances que le roi, i)our la défense de son

royaume, avait faites avec des puissances protestantes. Ce jésyie a semé dans ce livre uiie infiiiité de maximes pernicieuses en matière. d'Eiat, qui révoltèrenl tous les ordres du royaume. Il a été condamné plus d'une fois ; mais aujourd'hui il est entièrement oublié. Sanctarel fut Un autre jésuite, dont les écrits, également dangereux pour le roi et pour l'Ètai, ont été condainnés par la Sorhonne. On doit voir ces condamnations dans la ColUctio judiciorum de M. Dargentré, évéqie de Tulle. . ; 2. Le livre de Mariana, jésuite, de Regeet Régis ïnstiitûone, fut aussi condamné au parlement, pour la maxime si dangereuse qu'il avance, en permettant aux peuples de tuer les rois, qu'ils regardent comme des tyrans. C'est de celte école que Soni soi*tis taiit de pairioides qui ont àitenté i la vie de Henri IV, l'un de nos meilleurs princes.

AUX LETTRES VINCIALES. 227 faire ces protestations, ce qui n'est pas, il seroit à présent à cesiaire de les refuser. » . . J'en dis de même sur notre affaire. Quand il seroit vrai, .ce qui n'est pas, que cette bulle pourroit être reçue . en ne la regardant qu'en elle-même, on ne devroit pourtant point la recevoir maintenant, parce que ce seroit favoriser les desseins visibles de ceux qui n'en demandent la réception que pour en abuser, et nous asservir à ce vilain tribunal de l'inquisition, sous lequel presque toute la chrétienté gémit. Mais je dois de plus qu'elle est tellement pleine de nullités en elle-même, qu'elle ne peut être reçue sans blesser toutes les formes de la justice. Je vous dirai ici quelques-unes de ces nullités « car je n'ai pas encore oublié tout mon droit canon. » . j 4 Ne pensez pas rire de la première, qui est le gros solécisme connu de tout le monde dans le mot *inprimatur*. Car cela la rend nulle par les décrets du pape Luce III (c. *Ad audientiam* tit. de *fiescriptis*) et si indubitablement nulle, que là glose ajoute « que, selon le sentiment de tous les canonistes, on ne doit écouter aucune preuve de la validité d'une bulle contre une telle présomption de fausseté, *contra iuramentum fructu in primis non est admittenda probatio*; > tant cela marque qu'elle a été faite par légèreté et par surprise. Aussi on en a fait beau bruit en Flandre; car il est constant que cette faute est dans l'original, et qu'ainsi il n'a de rien servi de la réformer dans les dernières impressions qu'on en a faites; parce que, l'original étant nul, les copies le sont aussi; outre qu'il est porté dans le droit, « que le moindre changement, même d'un point, rend une bulle nulle et que celui qui l'a faite s'excommunique. » 9 (In bulla Cœnæ, cap. *Licei*; Rebuf., in *Fraxi*.) Une autre nullité, et qui nous touche de plus près, est que le pape y menace de peines ceux qui n'obéissent pas à sa bulle. Sur quoi je laisse au parlement à juger s'il appartient au pape de menacer de peines les sujets du roi, *sub pœnis ipso facto irritandis*, . . . Mais une autre nullité importante est la manière injurieuse dont on y a rabaisé l'ordre sacré et suprême de l'épiscopat, en le mettant au rang des moindres ordres, dans la clause où le pape, parlant de soi, quand il étoit cardinal et évêque, dit qu'il étoit alors *in minoribus* } ce qui est une expression qui rend la bulle nulle, selon le chapitre *Quam copat*, l'acte où se trouvera une telle expression soit nul. Que dira-t-on donc de celle-ci, où le pape traite les évêques, non pas de /i/f mais de mineurs? ce qu'il n'est pas blâmable du Clergé de l'épiscopat. Ton a réformé cette période comme on a pu. Mais ils n'ont

pas reîeyé par là l'honneur dé leur caractère, qui demeure flétri dans l'original, et dans le latin même qu'ils rapportent. De sorte que cette correction ne rerid que plus visible l'outrage qui a été fait à leur dignité, et la foiblesse qu'ils ont témoignée en le souffrant. En voulez-vous d'autres? Que direz-vous de ce que le pape, ne se contente pas de défendre d'écrire, de prêcher, .et de rien dire de contraire à ses décisions , comme on reconnoit qu'il en a le pouvoir par le 4 . Les novices en histoire savent que la seule idée d'inquisition a occa« sienne en 4 565 les guerres civiles des Pays-Bas, et la séparation des sept Provinces-Unies.

228 APPENDICE rang suprême qu'il tient dans l'Eglise? Mais il veut aller au delà, et nous imposer de croire ce qu'il a décidé lui seul , Teneant : et c'est ce que nous ne pourrions reconnoître sans confesser que « nous et nos rois sommes ses sujets dans le temporel même ; a> puisque leurs bulles déclarent nettement « que c'est une hérésie de dire le contraire : » Aliter sentientes hæreticos reputamus^ disoit Boniface VIII à notre roi Philippe le Bel. Il est donc sans doute (^ue , si nous tenons le pape pour infaillible , il faut que nous nous déclarions pour ses esclaves , ou que nous passions pour hérétiques , puisque nous résisterions à une autorité infaillible. Aussi jamais l'Eglise n'a reconnu cette infaillibilité dans le pape , mais seulement dans le concile universel , auquel on a toujours appelé des jugemens injustes des papes. Et au lieu que , pour établir leur souveraine domination , ils ont souvent entrepris de traiter comme hérétiques ceux qui appelleroient d'eux aux conciles, comme firent Pie II , Jules II , et Léon X , l'Eglise au contraire soutient , comme il a été déterminé en plein concile universel , que le pape lui est soumis. Et c'est pourquoi nos rois, leurs procureurs généraux, les universités entières, et les particuliers, ont si souvent appelé des bulles au concile, ainsi qu'il se voit dans tout le chapitre xiii des Libertés de l'Eglise gallicane. Aussi le principal fondement de nos libertés , et dont M. Pithou les fait presque toutes dépendre, est cette ancienne maxime , à qu'encore que le pape soit souverain en choses spirituelles , néanmoins en France la puissance souveraine n'a point de lieu, mais qu'elle est bornée par les canons et règles des anciens conciles, et in hoc maxime consistit libertas Ecclesie gallicane , selon l'Université de Paris. » Sur quoi M. du Puy , dans ses commentaires sur ces libertés, dédiés à feu M. Mole, premier président et garde des sceaux, imprimés chez Gramois avec bon privilège , rapporte (p. 30) que nos théologiens appellent cette pleine puissance du pape , « une tempête consommée et une parole diabolique , plenam tempestatem et verbum diabolicum. » Voilà les sentimens de nos docteurs, selon lesquels nous avons toujours tenu « que la décision du pape n'oblige point à croire ce qu'il a décidé, même en matière de foi , parce qu'il est sujet à errer dans la foi; mais seulement à n'y rien dire de contraire, s'il n'y en a de grandes raisons; in causis fidei, determinatio soUus papæ ut papas non Ligat ad credendum^ quia est deviabilis a fide , y> comme dit Gerson. Le pape entreprend donc sur nos libertés dans cette bulle , où il nous veut obliger de croire ses décisions; et ainsi c'en est une

nullité manifeste. C'en est aussi une autre plus considérable qu'il ne semble , lorsque le pape dit qu'on a employé a examiner cette matière la plus grande diligence qui se puisse désirer , *qua major desiderari non possit* ; car il y a ici un artifice secret qu'il faut découvrir : c'est que, comme je vous l'ai déjà dit , les papes veulent qu'on croie qu'ils peuvent seuls décider les points de foi, en sorte qu'après cela il ne faut rien désirer davantage; au lieu que nous soutenons qu'il n'y a que les conciles qui puissent obliger à croire , et qui ne laissent rien à désirer. Et ainsi le pape fait fort bien , selon sa prétention , de nous vouloir faire avouer qu'on a apporté en cette matière tout ce qui se peut désirer, quoiqu'il n'ait fait autre chose que consulter quelques réguliers. Mais nous ferions fort mal d'y consentir, puisque ce seroit le reconnoître pour infaillible, blesser infiniment nos libertés , ruiner les appels au concile général , et même rendre tous les conciles inutiles, puisque le pape suffiroit seul, s'il étoit infaillible. Et ne doutez point que les partisans de la cour de Rome ne fissent bien valoir un jour la réception de cette bulle , pour en tirer ce» conséquences.

AUX LETTRES PROVINCIALES. 229 11 y a bien d'autres nullités essentielles que je serois trop long à rapSorter. Jamais bulle n*en eut tant. Mais ce qui la met le plus hor» 'état d'être reçue au parlement, est qu'ayant été faite par le pape seul, sans concile, et même sans l'avis du collège des cardinaux , elle ne peut être considérée que comme ayant été faite par le propre mouvement du I>ape, motu proprio^ que Ton ne reconnoît point en France ; car on n'y a jamais reçu les bulles faites motu propno ' en matière de foi ou de chose qui regarde toute l'Église , quelque effort qu'aient fait les papes Sour cela, comme fit Innocent X, dans sa bulle de la résidence des carinaux, de l'an 1646, où il déclare «qu'encore qu'elle soit faite par son propre mouvement , il entend qu'elle ait la même force que si elle avoit été faite par le conseil des cardinaux. y> Sur quoi feu M. Pavocat général Talon dit « que c'étoit en vain que dans cette clause le pape avoit voulu suppléer, par la voie de puissance, à l'essence d'un acte important; » de sorte qu'elle fut rejeelee comme abusive. Et la dernière constitution du même pape , sur les cinq propositions , quoiqu'elle décidât des points de foi qui étoient reconnus de tous les théologiens sans exception , néanmoins , par cette seule raison que le pape y parloit seul , on n'osa pas seulement en demander l'enregistrement , guelque désir que Ton en eût. Comment donc celle d'Alexandre n'y seroit-elle pas refusée, puisque, Suand elle n'auroit point tant d'autres nullités, ce défaut essentiel 'être faite par le pape seul la rend incapable d'y être admise? Il est donc constant , monsieur , qu'il n'y eut jamais de bulle moins recevable que celle-ci, puisqu'on la devroit rejeter à cause de ses nullités, quand on n'en voudroit point faire de mauvais usage, et qu'on la devroit encore rejeter à cause du mauvais usage qu'on médite d'en faire, qus^d elle n'auroit point de nullités. Que sera-ce donc si l'on en consiaère tout ensemble et les nullités et l'usage? N'est-il pas visible que , si celle-ci passe , il n'y en aura point qu'on ne soit obfigé d'admettre , et qu'ainsi nous voilà exposés à toutes celles qui pourront arriver de Rome? ce qui n'est pas d'une petite consécjuence I Car on peut juger de ce qui en peut venir par ce qui en est déjà venu. Ne voyez-vous pas qu'on ne tâche qu'à multiplier les bulles, afin que ce soient autant de titres de l'infailibilité, qui en a besoin , et que le mftnde s'accoutume peu à peu à y ajouter une créance Mreugle Y Quand ils se seront ainsi rendus maîtres de l'esprit des peuples , ce sera en vain que les parlemens ' s'opposeront aux entreprises de Rome sur la puissance temporelle de nos rois. Leur

opposition ne passera que pour un effet de politique , et non pas pour une décharge de conscience. On les fera passer eux-mêmes pour hérétiques, quand il plaira à Rome; car le moyen de faire croire qu'une autorité infallible se soit trompée ? De sorte qu'après les bulles 4 . Les bulles de motu proprio du pape ont toujours été rejetées en France pour cette seule clause. Nous voulons qu'il paraisse que nous avons consulté le pape sur les difficultés qui s'élèvent parmi nous. Nous n'avons jamais reconnu cette plénitude de puissance qui autoriserait le pape à se mêler de lui-même du gouvernement particulier de nos églises, il ne le pourrait tout au plus que par voie de renH)nlnrance , et non par voie d'autorité , chaque évêque, étant pape dans son diocèse. 2. Le clergé mollit souvent sur ce qui regarde l'autorité temporelle des princes, soit pour faire valoir l'autorité spirituelle à laquelle il participe, soit par des égards trop marqués pour la cour de Rome. On a l'obligation aux parlements, surtout à celui de Paris, d'avoir toujours maintenu la juste autorité de nos rois contre les entreprises de la cour de Rome.

^3P APPENDICE de Boniface VIII, et de ses semblables , il n'y a point de différence entre dire que le pape esyinfailliblè , et dire que nous sommes ses sujets, ' Vous voyez par tout cela, monsieur, et conibien cette bulle ésf dangereuse par la iîn où l'on veut la faire servir, et combien elle est defébtUeiise dans la manière dont elle est dressée. Il ne me reste qu'à vous faire remarquer combien elle est peu considérable dans le fond , et dans la inatière qui y est décidée, laquelle n'étant qu'un simple point de' fait elt* bien éloignée de mériter tout le bruit qu'on en veut 'faire; car il est constant, selon tous les théologiens du inonde, que ce fait' ne peut rendre hérétiques ceux qui le nient, naais tout au plus téméraires. Or, qu'une témérité mérite qu'on prive les gens de leurs biens et bénéfices , Et qu'on les punisse comme des hérétiques, cela n'est pas raisonnable; car pourquoi traiter comme hérétiques ceux qui ne le sont point , la dispute n'étant que sur un point de fait qui ne peut faire d'nérésié? Cependant quelques éyêques , qiiiont résolu de déposséder les bénéficiers, et qui n'en ont de prétexte que sur ce point de raît .' ont arrêté dans léiif lettre circulaire'du 17'raarsdernîer, « que ceux qui refuseront de souscrire le fait seront traités comme s'ils réfûsoient de souscrire le droit. » Il\$ ont beau fairç néanmoins, ils ne saiiroient confondre par toute leur Suissance ces' choses qui sont séparées par leur nature. Un simple fait enieiirera toujours un simple fait, et celui-ci ne sauroit jamais donner li^ji de priver les géh^ de leurs bénéfices ; car j'en reviens toujours là. * N'est-il donc pas plus clair que le jour qu'en tout ceci ils n'ont point du'toùV songé à "bus instruire dans la fôî , mais seulement à nous assujettir à i'iiiquisition'? C'est ce que je vous montrerois au long, si j'en avois le loisir, tant pour le point qu'ils ont choisi pour objet de leurs décisions , que par la m'anjêfre dont ils s'y prennent. Car n'est-ce paAin bel article de foi de croire que des propositions que tout le monde condamne sont dans un livre ? et peut -on s*imaginer que ce soit seulement Îiour faire croire ce point qii'oyi exige des signatures de toute l'Église? 1 faudroit être bien simple. S'ils aVoient tant voulu le faire croire, ils tfavoient qu'à en citer les pages;' et s'ils avoient eu dessein de nous éclaircir tout de bon, ils ho^s âuroient expliqué ce sens de Jansénius, qu'ils condamnent sans dire ce que c'est, comme dit fort bien la dixnuitième, que mon fils m'a montrée ce matin. Reconnoissez-le donc, monsieur , ils n'ont pensé qu'à eux , et non pas à nous. Ils n'ont choisi ce point que paVcè qii'rl leur étoit favorable , à cause de la passion qu'on a contre Jansénius. Ils ont voulu ménager cette occasion,

et, tournant à leurs fins le désir qu'on a témoigné de voir condamner cette doctrine, ils ont cru que nous y serions assez échauffés pour acheter leurs bulles par la perte de nos libertés. Comme j'écrivois ces dernières lignes, je viens de voir un conseiller des plus habiles, qui m'a dit que (vest une maxime constante dans les parlements, qu'ils sont les juges légitimés et naturels des questions de fait qui se rencontrent dans les matières ecclésiastiques ; et qu'ainsi n'est-il question ici que de savoir si les cinq propositions condamnées sont tirées de Jansénius, il leur appartient d'examiner si elles y sont, «d cas qu'on leur présente cette bulle. De même que dans la célèbre conférence de Fontainebleau, où le cardinal du Perron accusa de faux cinq cents passages des Pères, allégués par Duplessis-Mornay, le roi Henri IV nomma des commissaires laïques pour juger cette affaire, où il étoit question d'examiner si ces passages étoient véritablement dans les Pères, comme il s'agit ici de savoir si ces propositions sont dans Jansénius et quelque bruit qu'il en soit d'abord, de ce qu'on ne

The text on this page is estimated to be only 26.12% accurate

AUX LETTRES PROVINCIALES. 23} preapît pa» ^e»
^Bcclé^iastiques pour coanoître d'une matière «oclésiastic|ue , ils en
demeurèrent les juges parce qu'il n'étoit question aue d'examiner des points
de fait. Il m'en donna encore d'autres exemples; mais celui-là surfit pour
mettre la chose hors de doute , et pour montrer que i si i'pn presse le
parlement sur le sujet de la bulle, nous aurons le plaisir de leur voir
examiner régulièrement, et en pleine assemblée des chambres, 91 ces cinq
propositions sppt dans le livre de Jansénius; nous saurone s'il est vrai que ce
soit une témérité de ne le pas croire , et noue ▼errons le jugement du pape
expos^ au jugement du parlement. . Ainsi f je ne puis assez anmirer
combien ce dessein d'inquisition a été mal concerté ^ pour avoir été conduit
par de si))abiles gens; car ils ne pouvoient choisir de base plus foible et
plus ruineuse que cette bulle , qui , n'étant que ^ur un fait , ne pouvoit
jamais être as&ez considérable pour soutenir une si grande entreprise. Car
ne seroit«ce pas une chose honteuse et insupportable , que l'inquisition
qu'on n'a point voulu souffrir en France, pour les chopes mêmes de la foi,
s'introduisît aujourd'hui sur ce point de fait ; et que tout le monde y
contribuât volontairement, les évêques en l'établissant par leur autorité, et le
parlement en les ldi:\$sa^t faire? Je ne crois pas qu'il soit disposé à cela. Il
n'y a point ici de raillerie. Gela les touche eux-mêmes, comme j'ai dit tantôt,
au ipoins pour leurs parens et amis , n'y ayant guère de personnes qui
puissent être sans intérêt dans une affaire géi^érale. Le moins de servitude
qu'on peut est Ip meilleur. Les gens sages ne s'en attireront jamais de gaieté
de cqpur. Qu'ils Kïherchent donc d'autres manières de faire croire que ces
propositions çontdans ce liyre. Qu'ils écrivent tant qu'ils voudront, ou plutôt
qu'ile f^e taisent tous. On n'a aue trop parlé de tout cela. Qu'ils laissent
leVnonde en repos, et nos bénéfptes en assurance. Si le parlement prend
connoissance de cette affaire , j'ai d'assez bons mémoires popr montrer
combien il y a de différence entre la primauté que Dieu a véritablement
donnée au pape pour l'édification de l'Église, et l'infailibilité que ses
flatteurs lui voudroient donner pour la destruction de l'Église et de nos
libertés. ni. GBNSURE ET fiOïO^AMNATION DES LETTRES
PROVINCIALES. En 16S6 , pendant qu'on examinait avec plus de chideur
en Sprbonne les Lettre^ de M. Amauld, on fit paroltre avec grand éclat les
fameuses Lettres au Provincial , de la façon de M. Pascal , son bon ami , et

la meilleure plume qui fût dans le parti. On crut que ce serait un excellent moyen de donner le change aux gens les moins éclairés , et de faire oublier les erreurs que les jansénistes défendoient opiniâtrement , en les faisant parottre comme les défenseurs de la pureté et de la aévérité de la morale chrétienne. Les premières lettres n'eurent pas tout le succès qu'an s^en étoit promis, parce aue, traitant du dogme de la grâce, et tâchant, par toutes sortes d'artinces , de mettre à couvert la deuxième lettre de M. Amauld, elles ne purent ni empêcher sa condamnation , ni en faire voir la pré> tendue injustice, ni rejeter sur les seuls jésuites l'enrie du dogme de

232 APPENDICE foi qu'on aToit attaqué, où toute TÈglise catholique étoit également intéressée. ' Il fallut donc abandonner les matières de la gr&ce , pour ne s'attacher uniquement qu'à la morale des jésuites , comme on fit dans les quatorze lettres suivantes , qui parurent les unes après les autres , jusqu'au mois de mars 1657. Les jésuites y répondirent d'abord par différons écrits , et puis plus régulièrement, en faisant voir les impostures de chaque lettre, et la mauvaise foi dont on rapportoit les passades de leurs auteurs , et la différence visible qu'il y avoit entre la sévérité des maximes de M. Pascal , et les adoucissemens que les jansénistes y apportoient dans la pratique de leur morale. Cela ferma la bouche à l'écrivain , dont toutes les lettres furent condamnées par le pape le 6 de septembre l'an 1657 , ayant déjà été brûlées par la main du bourreau, par arrêt du parlement d'Aix, du 22 de février 1657, après l'avoir été à Paris, par arrêt du conseil d'État, donné après une consultation des prélats et des docteurs très-habiles. Condamnation des Lettres de Jf . Pascai , le jeudi 6 septembre 1657. « Dans la congrégation générale de la sainte et universelle inquisition de Rome, tenue au palais apostolique de Sainte-Marie-Majeure, en présence de notre samt-père Alexandre, par la providence de Dieu pafte VII« du nom , et des éminentissimes et révérendissimes cardinaux inquisiteurs généraux dans toute la république chrétienne contre les hérétiques , députés spécialement par le saint-siège apostolique , « Notre saint-père le pape Alexandre VII défend et condamne par le Ï présent décret , et veut qu'on tienne pour défendus et condammes 'les ivres suivans, sous les peines et les censures contenues dans le concile de Trente , et dans l'Indice des livres défendus , et autres peines et censures qu'il plaira à Sa Sainteté d'ordonner. « Dix -huit lettres écrites en françois, dont la première a pour titre » Suivent les titres des dix-huit lettres et de plusieurs autres opuscules , et ensuite une censure d'un autre ouvrage étranger aux Provinciales, (Suffrages de treize théologiens.) Pour donner plus de cours aux Lettres Provinciales , et animer plus de monde contre la prétendue morale des jésuites , on jugea à propos , dans le parti , de les mettre en latin ' , et d'y ajouter des notes encore plus calomnieuses que le texte. Le succès n'en fut pas tel qu'on se l'étoit promis. Montaltius, qui fut le nom emprunté pour celte traduction , et Wendrock , qui fut un semblable nom forgé à plaisir pour celui qui avoit fait les notes , furent examinés par ordre du roi , qui nomma pour cela quatre évêques des plus éclairés , et dix docteurs des

plus savans. Ils donnèrent leur avis sur ces deux ouvrages , qui déclaroit que les hérésies condamnées dans Jansénius y étoient ouvertement soutenues , et qu'ils étoient pleins de sentimens injurieux au pape , aux évêques , à la sacrée personne du roi . à celle de ses ministres , à la Faculté de Paris et aux ordres religieux. Comme tel par arrêt du conseil d'État, 4 . Cette traduction, accompagnée de notes étendues, fut faite par Nicole, sous le nom de Wendrock. Ces notes furent ensuite mises en français, et publiées avec les Provinciales,

AUX LETTRES PROVINCIALES. 233 au rapport de M.

Baltazar, il fut remis au lieutenant civil pour être lacéré et brûlé par la main du bourreau. L'arrêt est du 23 de septembre 1660, la sentence du lieutenant civil du 8 d'octobre, et l'exécution faite à la Croix du Tiroir est du 14 du même mois 1660. On joignit à ces deux livres celui qu'on avoit nommé les Disquisitions de Paul Irénée, qui eut le même sort en vertu du même jugement. Jugement des évêques et des docteurs sur les Lettres provinciales latines. « Nous soussignés, (lui avons été nommés par arrêt du conseil de Sa Majesté, pour porter jugement d'un livre intitulé : Lettres à un Provincial., par Louis de Montalte . etc. ; après avoir diligemment examiné ledit livre, déclarons que les hérésies de Jansénius condamnées par l'Eglise y sont contenues et défendues , tant dans les Lettres dudit Louis de Montalte , que dans les Notes de Guillaume Wendrock , sur lesdites Lettres , comme aussi dans les Disquisitions de Paul Irénée , qui y sont jointes : ce qui est si manifeste , que , si quelqu'un le nie , il faut nécessairement ou qu'il n'ait pas lu ledit livre , ou qu'il ne l'ait pas entendu , ou, ce qui pis est, qu'il ne croie pas hérétique ce qui est condamné comme Hérétique par les souverains pontifes, par l'Eglise gallicane, et par la sacrée Faculté de Paris. Nous déclarons , en outre , que ces trois auteurs sont si insolens et si hardis à médire , que , si l'on en excepte les jansénistes , ils n'épargnent la condition de personne , non pas même du souverain pontife, ni des évêques, ni du roi, ni des principaux ministres du royaume, ni la sacrée Faculté de Paris, ni les ordres religieux , et que par ainsi ledit livre est digne de la peine ordonnée de droit contre les libelles diffamatoires , et les livres hérétiques. Fait à Paris, le 7 septembre 1660. « Henri de La Mothe, évêque de Rennes; Hardui À , évêque de Rodez; François, évêque d'Amiens; Charles, évêque de Soissons;.M. Grandin; G. de L'Estocq; G. Morel; L. Bail; Chapelas, curé de -Saint-Jacques ; Chamillard ; Saussoy ; Fr. Jean Nicolaï, de l'ordre des <rères prêcheurs; F. Mathieu de Gangy , carme. » Arrêt du conseil S'Etat contre Us Lettres au Provost de Paris « Vu par le roi étant en son conseil , l'arrêt donné en icelui le 12 août dernier , sur le sujet de plusieurs plaintes rendues à Sa Majesté , de ce qu'en outre que les constitutions des papes Innocent X et Alexandre VII condamnent la doctrine de Jansénius , évêque d'Ypres , contenue dans le livre intitulé ^u^ustnu* , et que lesdites conclusions ayau^t été reçues par l'assemblée générale du clergé de France, publiée. s par les évêques dans leurs diocèses, exécutées par les universités,

mê:*Qe Gourmées par les déclarations de Sa Majesté, lesquelles ont été
re^ristrées dans les cours de parlement ; néanmoins on voyoit tous les joui
dans le public de nouveaux écrits et imprimés , qui tendoient à soutem'r
ladite doctrine condamnée : et un entre autres sous le titre de Ludv^vici
Montaltii Litterœ Provinciales y etc. , lequel, outre les propositions
l.^érétiques qu'il contient, est outrageux à la réputation du feu rcn Louis
XIII, de glorieuse mémoire, et à celle des principaux ministres qui ont eu la
direction de ses affaires; par lequel arrêt Sa Majesté, pour y pourvoir
incessamment, afin d'en prévenir les mauvaises suites, a oraonné que ledit
livre , intitulé Ludovici Montaltii Litteras Provinciales , etc. , seroit remis
par devers le sieur Baltazar , commissaire a ce député , pour être vu et
examiné , et avoir le sentiment des sieurs évè^

The text on this page is estimated to be only 26.08% accurate

23<^ APPENDICE AUX LETTRES PROVINCIALES. ques de
Rennes , Rodez , Amiens et Soissoas , easenible des sieurs Gran4in ,
L'Estocq , Morel , Bail , Chapelas , Gbamillard , da Saussoy , et des pères
Nicolai et Gangy , docteurs en théologie de la Faculté de SorDopne . que Sa
Majesté a commis à cet effet pour donner leurs avis , en être dressé procès-
verbal, et le tout rapporté à Sa Majesté, et y être pourvu ainsi qu'il
appartiendra; le procès-verbal desdits commissaires, du 7 du présent mois
de septembre, par lequel, après avoir dilip^emment exaipiné le4|t livre , ils
décl^ren^ que le^ hérésies de Janséiiiis, condamnées par TÉglise, sont
soutenues et défendues tant dans lesdites Lettres de Louis Montalte et dans
les Notes de Guillaume Wendrocky que dans les i>ûgfumtton« adjointes de
Paul Irénée; que cela est si manifeste, que, si quelqu'un le nie, il faut
nécessairement, ou qu'il n'ait pas lu ledit livre , ou qu'il ne Tait pas entendu ,
ou , ce qui pis est , qu'il ne croie point hérétique ce qui a été comme
hérétique condamne par l^ saints pontifes , par l'Église gallicanp , et par la
sacrée Faculté de tnéologie de Paris; que la détraction et pétulance est
tellement familière à ces trois auteurs , qu'ils ne pardonnent à la condition
de personne , non pas même au souverain pontife , anx rois , aux évéaués ,
et aux principaux ministres du royaume , à la sacrée Faculté de tnéologie de
Paris , ni aux familles religieuses ; et que ledit livre est digne de la peine
ordonnée de droit pour les libelles diffamatoires et livres hérétiques. Oui le
rapport du sieur Baltazar : Et tout considéré , Sa Majesté étant en son
conseil , a ordonné et ordonne que ledit livre , intitulé Ludovici Monr^ltii
Litter« Provinciales , etc. , sera remis par devers le sieur Daubr^y ,
lieutenant civil au Châtelet de Paris, pour, à la diligence du procureur de Sa
Majesté , le ^fe lacérer et brûler à la Croix du Tiroir par les mains de
l'exécuteur de la haute justice , dont Sadite Majesté sera certifiée dans la
huitaine. Faisant cependant très-expresses inhil^itionr .:3t défenses à tous
imprimeurs, libraires, colporteurs et autres, de quelque qualité et condition
qu'ils soient, d'imprimer, vendre et débiter, ni même retenir ledit livre sans
notes, ou avec les notes, addition V et disquisitions desdits Wendrock et
Paul Irénée, sur peine de puni^iion exemplaire. Et sera le présent arrêt
exécuté nonobstant oppositi jns ou appellations quelconques , dont si
aucunes interviennent , Sajdjt^ M^jpsté i^e^t VP^n^ If ponnftiss^pcç
.d'icelles , interdite à tous/iutres juges. Fait au conseil d'Etat du roi, Sa

Majesté y étant, ten/i à Paris le Tingt-troisièmia de septembre mil six cent
soixante, '^igné: Phblippbaux. 3> Cet ari,4t foX exécuté le 14 octobre de la
même année. VDf DE It'APFSIfDICE AUX, UITTRXS PROYINqALES.

The text on this page is estimated to be only 17.98% accurate

PPPIÉSÉJES, PRÉFACE. Où Von fciif voir de quell\$ manière cfs
^ftfisées fnt été écrit» et recueillies; ce quienafatt tftçif^çT fimpres^iqfi;
quel étoit le(ips§çin d^ tc^tff euf dans cet ouvrage , et co,mn^i}t Û à pas^
let ^iexnières ani^fs 9^ sa vie *. Pascal, ^yant quitté forf jeune Tétifde des
ipathém^tigueg, de la physique , et dés autres sciences} profanes , âaps
ljesqu^Ues il ayoit fait uiî si ^rand — ~-^ - ^- —-'^- — -- -r. j «-^ x
s'appliquer l uniquement, ture , des P^res , ef de la morale pj Mais' quoiqu'il
n'ait pas moin^ èxceU^ dans ces sortes de sciencies, omme il l'a bien fait
paroUre par des" ' • - ^- - des ouvrages qui passent popr assez achevés en
leur genre, on peut cfirp néanmoins que, ^i pie^ eût permis qu'il eût travaille
quelque temps à celui qu'if^voî^ dessein de f^jre sur la religion, ef auquel il
voudit employer' tout' le reste de S4 yie, cet ouvrage eût beaucoup surpassé
tous les autres (ju'on a vus de lui; §' arce qu'en effet les vues qu^il ayoit sur
ce sujet étoient infiniment auéssùs (le celles qu'il àvoit sur toutes les ai^tres
choses^ 'Je crois qu'il ny aui-a personne qui n'en soit façilept^ent persuadé
en voyanf seuleræijt le peu que l'on en donne à'présef[t, quelque imparfait
qu il paroisse ; 'et princijpalement sachant \f^ mariière dont il y a trayàijlé,
et toute l histoire di^ repîijBil q^'of^ eij'^f^i^ . Voici cpmiùenttoût cela s'est
passé. Pascal conçut le dessein de cet ouvrage p|u?jefirs apnées ayant îfa
mort ; mais il né faut pas pAànpiojns s'étonner s jl fût si' lonjjteipps sans en
rien mettre par écrit ; car il ^voit toujours accoiitume de songer beaucoup
aux cnoses, et de les disposer dans son çgprit ayanj que de Et comme il
avoit une mémoire excellente , fi qu'on pput dire même prodigieuse , en
sorte qu'il a souvent assuré qu'il n'ayoit ^ànj^is rien oublié dé ce qu'il ayoit
une fois l^ieri imprim§ dans son esprjt | lorsqu'il s'étoît ainsi quelque)emps
appliqué a un sujet, il ne praigfxoit pas que l'es pensées' qui lui étoient
yenués Jui pussent jamais éctapper; et c'est po^rqî^oi il difTépit assez
spuyept de)es écrire, soit qu'il n'en eût que rien écrit des principales raisons
dont il vouloit se séryir, des fonûemens sur lesquels il pretendoil appuyer
sop ouvrage, et de l'ordre qu'il youloit y garder; cp qui étoit assurément très-
cofisiflérabl. Tou^ cela i . Nops croyoD| ut^e dç publier l^ préfhqe de la
première iSdiUoa d^ Pmtées^teie prébace a pié écrite par ÉUej»ne Péfier
ep i ^69.

236 PENSÉES. t dans sa mémoire ; mais itre pu faire , il se trouva , , pouvoir du tout travailler. Il se rencontra néanmoins une occasion , ' il y a environ dix ou douze ans , en laquelle on l'obligea , non pas d'écrire ce qu'il avoit dans l'esprit sur ce sujet-là , mais d'en dire quelque chose de vive voix. Il le fit donc «n présence et à la prière de plusieurs personnes très-considérables de ses amis. Il leur développa en peu de mots le plan de tout son ouvrage ; il leur représenta ce qui en devoit faire le sujet et la matière; il leur en rapporta en abrégé les raisons et les principes , et il leur expliqua l'ordre et la suite des choses qu'il y vouloit traiter. Et ces personnes , qui sont aussi capables qu'on le puisse être de juger de ces sortes de choses , avouent qu'elles n'ont jamais rien entendu de plus beau , de plus fort, de plus touchant, ni de plus convaincant; qu'elles en furent charmées ; et que ce qu'elles virent de ce projet et de ce dessein dans un discours de deux ou trois heures fait ainsi sur-le-champ , et sans avoir été prémédité ni travaillé, leur fit juger ce que ce pourroit être un jour, s'il étoit jamais exécuté et conduit à sa perfection par une personne dont elles connoissoient la force et la capacité; qui avoit accoutumé de travailler . tellement tous ses ouvrages, qu'il ne se contentoit presque jamais de ses premières pensées , quelque bonnes qu'elles parussent aux autres ; et qui a refait souvent , jusqu'à huit ou dix fois , des pièces que tout autre que lui trouvoit admirables dès la première. Après qu'il leur eut fait voir quelles sont les preuves qui font le plus d'impression sur l'esprit des hommes, et qui sont les plus propres a les persuader, il entreprit de montrer que la religion chrétienne avoit autant de marques de certitude et d'évidence que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables. Il commença d'abord par une peinture de l'homme, où il n'oublia rien de tout ce qui le pouvoit faire connoître et au dedans et au dehors de lui-même , et jusqu'aux plus secrets mouvemens de son cœur. Il supposa ensuite un homme qui , ayant toujours vécu dans une ignorance générale , et dans l'indifférence à l'égard de toutes choses , et surtout à l'égard de soi-même , vient enfin à se considérer dans ce tableau , et à examiner ce qu'il est. Il est surpris d'y découvrir une infinité de choses auxquelles il n'a jamais pensé ; et il ne sauroit remarquer , sans étonnement et sans admiration , tout ce que Pascal lui fait sentir de sa grandeur et de sa bassesse , de ses avantages et de ses foiblesses , du peu de lumières qui lui reste , et des ténèbres qui l'entourent presque de toutes parts , et enfin de toutes les contrariétés étonnantes qui se trouvent dans sa nature. Il ne neut

plus après cela demeurer dans l'indifférence , s'il a tant soit peu de raison ; et quelque insensible qu'il ait été jusqu'alors , il doit souhaiter , après avoir ainsi connu ce qu'il est , de connaître aussi d'où il vient et ce qu'il doit devenir. Pascal , l'ayant mis dans cette disposition de chercher à s'instruire sur un doute si important, l'adresse premièrement aux philosophes, et c'est là qu'après lui avoir développé tout ce que les plus grands philosophes de toutes les sectes ont dit sur le sujet de l'homme , il lui fait observer tant de défauts, tant de faiblesses, tant de contradictions, et tant de faussetés dans tout ce qu'ils en ont avancé, qu'il n'est pas difficile à cet homme de juger que ce n'est pas là où il doit s'en tenir. Il lui fait ensuite parcourir tout l'univers et tous les âges, pour lui faire remarquer une infinité de religions qui s'y rencontrent; mais il lui fait voir en même temps , par des raisons si fortes et si convaincantes , que toutes ces religions ne sont remplies que de vanité , de folies ,

PRiPACE. 237 d'erreurs , d'égaremens et d'extravagances , qu'il n'y. trouve rien encoro qui le puisse satisfaire. Enfin il lui fait jeter les yeux sur le peuple juif; et 11 lui en fait observer des circonstances si extraordinaires, qu'il attire facilement son attention. Après lui avoir représenté tout ce que ce peuple a de singulier, il s'arrête particulièrement à lui faire remarquer un livre unique par lequel il se gouverne , et qui comprend tout ensemble son histoire , sa loi et sa religion. A peine a-t-il ouvert ce livre, qu'il y apprend que le monde est l'ouvrage d'un Dieu , et q^{ue} c'est ce même Dieu qui a créé l'homme à son image , et qui l'a doué de tous les avantages du corps et de l'esprit qui convenoient à cet état. Quoiqu'il n'ait rien encore qui le convamque de cette vérité, elle ne laisse pas de lui plaire; et la raison seule suffit pour lui faire trouver plus de vraisemblance dans cette supposition , qu'un Dieu est l'auteur des hommes et de tout ce qu'il y a dans l'univers, que dans tout ce que ces mêmes hommes se sont imaginé par leurs propres lumières. Ce qui l'arrête en cet endroit est de voir , par la peinture qu'on lui a faite de l'homme , qu'il est bien éloigné de posséder tous ces avantages qu'il a dû avoir lorsqu'il est sorti des mains de son auteur ; mais il ne demeure pas longtemps dans ce doute; car dès qu'il poursuit la lecture de ce même livre , il y trouve qu'après que l'homme eut été créé de Dieu dans l'état d'innocence , et avec toute sorte de perfections , sa première action fut de se révolter contre son créateur , et d'employer à l'offenser tous les avantages qu'il en avoit reçus. Pascal lui fait alors comprendre que ce crime ayant été le plus grand de tous les crimes en toutes ces circonstances, if avoit été puni nonseulement dans ce premier homme , qui , étant déchu par là de son état , tomba tout d'un coup dans la misère , dans la foiblesse , dans l'erreur et dans l'aveuglement, mais encore dans tous ses descendans, à qui ce même homme a communiqué et communiquera encore sa corruption dans toute la suite des temps. Il lui montre ensuite divers endroits de ce livre où il a découvert celte vérité. Il lui fait prendre garde qu'il n'y est plus parlé de l'homme que par rapport à cet état de foiblesse et de désordre ; qu'il y est dit souvent aue toute chair est corrompue , que les hommes sont abandonnés à leurs sens , et qu'ils ont une pente au mal dès leur naissance. Il lui fait voir encore que cette première chute est la source , non-seulement de tout ce qu'il y a de plus incompréhensible dans la nature de l'homme , mais aussi d'une infinité d'effets qui sont hors de lui , et dont la cause lui est inconnue. Enfin il lui

représente l'homme si bien dépeint dans tout ce livre, qu'il ne lui paroît plus différent de la première image qu'il lui en a tracée. Ce n'est pas assez d'avoir fait connottre à cet homme son état plein de misère ; Pascal lui apprend encore qu'il trouvera dans ce même livre de quoi se consoler. Et en effet , il lui fait remarquer qu'il y est dit que le remède est entre les mains de Dieu ; que c'est à lui que nous devons recourir pour avoir les forces qui nous manquent; qu'il se laissera fléchir, et qu'il enverra même aux hommes un libérateur, qui satisfera pour eux , et qui suppléera à leur impuissance. Après qu'il lui a expliqué un grand nombre de remarques très-particulières sur le livre de ce peuple , il lui fait encore considérer que c'est le seul qui ait parlé dignement de l'Etre souverain , et qui ait donné ridée d'une véritable religion. Il lui en fait concevoir les marques les plus sensibles qu'il applique à celles que ce livre a enseignées ; et il lui fait faire une attention particulière sur ce qu'elle fait consister Tessence

238 i>ÉNSÉÉS. de son biilie dans ràmoùrdu Dieu qu'elle adore: ce qui est ùii carac&é tout singulier, et qui la distingue visiblement de toutes les autres religions dont la fausseté paroît par le défaut de cette marque si essentielle. Quoique Pascal , après avoir conduit si avant cet homme qu'il s'étoit pîroposé de persuader insensiblement , ne lui ait encœre rien dit qui le puisse convaincre des vérités qu'il lui a fait découvrir,, il l'a mis néanmoins dans la disposition de les recevoir avec plaisir, pourvu qu'on puisse lui faire voir qu'il doit s'y reiidre, et de souhaiter même de tout son cœur qu'elles soient âolides et biéri fondées, puisquMl y trouve de sî grands avantages pour son repos et pour l'éclaircissement de ses doutes. C'est aussi l'état où devroit être tout homme raisonnable , s'il étoit une fois bien entré dans là siiite de toutes lès choses que Pasc&l vient de représenter : il y a sujet de croire qu'après cela il se rendroit facilement à toutes les preuves qiè l'auteur apportera ensuite polir coUr firmer la certitude et l'évidence de toutes ces vérités importantes dont il avoit parlé, et qui font le fondement dé la religion chrétienne, qu'il âvoit dessein de persuader. Pour dire en peu de mots quelque cjiose de ces preuves , après qu'il eut montré en général que les vérités dont il s'agissoit étoient contenues dans un livre de la cerlitucie duquel tout hoinçae de bon sens ne pouvbit douter, il s'arrêta principalement aii livre de Moïse, où ces vérités sont particulièrement répandues, et il fit voir, par un très-grand nombre de circonstances indubitables, qu'il étoit également impossible que Moïse eût laissé par écrit des choses fausses , ou ^ue le peuple à qui il les avoit laissées s'y fût laissé tromper, quand même Moïse àui*oit été capable d'être fourbe. Il parla aussi des grands miracles qui sont ràppioités dans ce livre; et comme ils sont d'une grande conséquence pour la religion qui y est enseignée, il prouva qu'il n'étoit pas possible qu'ils ne fussent vrais, non-seulement par l'autorité du livre où ils sont contenus, mais encore Ĩtar toutes les circonstances qui les accompagnent et qui les rendent ndubitables. ,11 Il fit voir encore de quelle inanière toute la loi dé Moïse étoU figurative; que tout ce qui étoit arrivé aux Juifs n'avoit été que la figure des vérités accomplies à la venue du Messie, et que, le voile qui couvroit ces figures ayant été levé , il étoit aisé d'en voir l'âcomplissepiet et la consonamation parfaite en faveur de ceux oui ont reçu Jésus-Cnrist. Il entreprit ensuite de prouver la vérité, de la religion par les prophéties; et ce fut sur ce sujet qu'il s'étendit beaucoup plus. que sur leg autres. Comme il avoit beaucoup travaillé là-dessus , et

qu'il y avoit des vues qui lui étoient toutes particulières, il les expliqua d'une manière fort intelligible : il en fit voir le seris et la suite avec une facilité merveilleuse , et il les mit dans tout leur jour et dans toute leur force. Enfin, après avoir parcouru les livres de l'Ancien Testament, et fait encore plusieurs observations convaincantes pour servir de fondemens et de preuves à la vérité de la religion, il entreprit encore de parler du Nouveau Testament, et de tirer ses preuves de la vérité même de l'Évangile. blement] voyoit t preuves tirées de sa personne même , de ses miracles , de sa doctrine et des circonstances de sa vie. Il s^arrêta ensuite sur les apôtres; et poui* faire voir la vérité de la foi

The text on this page is estimated to be only 28.07% accurate

qu'ils ont publiée haïf ëhent t)&rtoilt , après avoir établi qu'on ne pouvoit les accuser de fausseté qu'en supposant ou qu'ils aroient été des fourbes, du qu'ils avoient été trompés eux-mêmes, il fit voir clairement que l'une et l'autre de ces suppositions étoit également impossible. Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit servir à la vérité de l'histoire évangélique , faisant de très-belles remarques sur l'Évangile même, sur le style des évangélistes , et sur leurs personnes ; sur les apôtres en particulier , et sur leurs écrits ; sur le nombre prodigieux de miracles ; sur les martyrs ; sur les saints ; en un mot , sur toutes les voies par lesquelles la religion chrétienne s'est entièrement établie. Et quoiqu'il n'eut pas le loisir, dans un simple discours, de traiter au long une si qui concourent tous également prouver d'une manière invincible la vérité (il est venu lui-même établir par là les hommes. Voilà en substance les principales choses dont il entreprit de parler d'en rapporter. Parmi les fautes que l'on donne au public , on verra quelque chose de ce grand dessein : mais on y en verra bien peu; et les choses mêmes que l'on y trouvera soient si imparfaites , si peu étendues , et si peu digérées , qu'elles ne peuvent donner qu'une idée très-grossière de la manière dont il se proposoit de le traiter. Au reste , il ne faut pas s'embarrasser si , dans le peu qu'on en donne , on n'a pas gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matières. Comme on n'avoit presque rien qui se suivît , il eût été inutile de s'attacher à cet ordre; et il s'est contenté de les disposer à peu près en la manière qu'on a jugé être plus propre et plus convenable à ce que l'on en avoit. On espère même qu'il y aura peu de personnes qui, après avoir bien conçu une fois le dessein de l'auteur, ne suppléent d'eux-mêmes au défaut de cet ordre , et qui , en considérant avec attention les diverses matières réunies dans ces volumes , ne jugent facilement où elles doivent être rapportées suivant l'idée de celui qui les avoit écrites. Si l'on avoit seulement ce discours-là par écrit tout au long et en la manière qu'il fût produit, l'on avertit quelque sujet de se consoler de la perte de cet ouvrage , et l'on pourroit dire qu'on en auroit au moins un. Tiens à Tiens4iiiAn >rii>ir..ii> f/».* {«i^worfat^ Mais Dieu t'a pas permis peu de temps après il tomba fatigué et de l'oblige qui dura les quatre dernières années de sa Vie, et qui , quoiqu'elle parût fort peu au dehors, et qu'elle ne l'obligeât pas de garder le lit ni la chambre , ne laissoit pas de l'écouter avec beaucoup, et de le rendre

presque incapable de s'appliquer à quoi que ce fût : de sorte que le plus grand soin et la principale occupation de Ceux qui étoient auprès de lui étoit de le détourner 'écrire , et même de parler de tout ce qui demandoit quelque contention d'esprit , et de ne l'entretenir que de choses indifférentes et incapables de l'ô fatiguer. C'est Néanmoins pendant ces quatre dernières années de langueur et de maladie qu'il a fait et écrit tout ce que l'on a de lui de cet ouvrage qu'il méditoit, et tout ce que l'on en donne au public. Car, quoiqu'il

240 PENSÉES. attendit que sa santé fût entièrement rétablie pour y travailler tout de bon , et pour écrire les choses qu'il avoit déjà digérées et disposées dans son esprit, cependant, lorsqu'il lui survenoit quelques nouvelles pensées , quelques vues , quelques idées , ou même quelque tour et quelques expressions qu'il prévoyoit lui pouvoir un jour servir pour son dessein , comme il n'étoit pas alors en état de s'y appliquer aussi fortement que lorsqu'il se portoit bien , ni de les imprimer dans son esprit et dans sa mémoire , il aimoit mieux en mettre quelque chose par écrit pour ne les pas oublier ; et pour cela il prenoit le premier morceau de papier qu'il trouvoit sous sa main , sur lequel il mettoit sa pensée en peu de mots , et fort souvent même seulement à demi-mot : car il ne l'écrivoit que pour lui, et c'est pourquoi il se contentoit de le faire fort légèrement, pour ne pas se fatiguer l'esprit, et d'y mettre seulement Us choses qui étoient nécessaires pour le faire ressouvenir des vues et des idées qu'il avoit. C'est ainsi qu'il a fait la plupart des fragmens qn'a'on trouvera dans ce recueil : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'a y en a quel[qu]es-uns qui semblent assez imparfaits , trop courts et trop peu expliqués , dans lesquels on peut même trouver des termes et des expressions moins propres et moins élégantes. Il arrivoit néanmoins quelquefois, qu'ayant la plume à la main , il ne pou voit s'empêcher , en suivant son inclination y de pousser ses pensées , et de les étendre un peu davantage , quoique ce ne fût iamais avec la même force et la même application d'esprit que s'il eût été en parfaite santé. Et c'est pourquoi l'on en trouvera aussi q l'elques-unes plus étendues et mieux écrites , et des chapitres plus suivis € t plus parfaits que les autres. Voilà de quelle manière ont été écrites ces Pensées. Et je crois qu'il n'y aura personne qui ne juge facilement , par ces légers commencemens et par ces f cibles essais (f une personne malade , qu'il n'avoit écrits que pour lui seul, et pour se remettre dans l'esprit des pensées qu'il craignoit de perdre , qu'il n'a jamais revus ni retouchés , quel eût été l'ouvrage entier, s'il eût pu recouvrer sa parfaite santé et y mettre la dernière main , lui qui savoit disposer les choses dans un si beau jour et un si bel ordre , qui donnoit un tour si particulier , si noble et si relevé, à tout ce qu'il vouloit dire, qui avoit dessein de travailler cet ouvrage plus que tous ceux qu'il avoit jamais faits , qui y vouloit em^ ployer toute la force d'esprit et tous les talens que Dieu lui avoit donnés , et duquel il a dit souvent qu'il lui falloit dix ans de santé pour l'achever. Comme l'on savoit le dessein qu'avoit Pascal de travailler sur

la religion, l'on eut un très-grand soin, après sa mort, de recueillir tous les écrits qu'il avoit faits sur cette matière. On les trouva tous ensemble enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre, sans aucune suite, parce que , comme je l'ai déjà remarqué , ce n'étoit que les premières expressions de ses pensées qu'il écrivoit sur de petits morceaux de papier à mesure qu'elles lui venoient dans l'esprit. Et tout cela étoit si imparfait et si Dial écrit, qu'on a eu toutes les peines du monde à le déchiffrer. La première chose que l'on fit fut de les faire copier tels qu'ils étoient , et dans la même confusion qu'on les avoit trouvés. Mais lorsqu'on les vit en cet état, et qu'on eut plus de facilité de les lire et de les examiner que dans les originaux , ils parurent d'abord si informes , si peu suivis , et la plupart si peu expliqués , qu'on fut fort longtemps sans penser du tout à les faire imprimer, quoique plusieurs personnes de très-grande considération le demandassent souvent avec aes instances

PRÉFACE. 141 et des sollicitations fort pressantes; parce que Ton jugeoit bien qu'en donnant ces écrits en l'état où ils étoient, on ne pouvoit pas remplir l'attente et l'idée que tout le monde avoit de cet ouvrage , dont on avoit déjà beaucoup entendu parler. l avec une Téchantillon , quelque \ donner au public. Mais l'exécuter, Ton a été quelque temps à se déterminer sur celle que Ton devoit prendre. La première qui vint dans l'esprit, et celle qui étoit sans doute la plus facile , étoit de les faire imprimer tout de suite dans le même état où on les avoit trouvés. Mais l'on jugea bientôt que , de le faire de cette sorte, c'eût été perdre presque tout le fruit qu'on en pouvoit espérer, parce que les pensées plus suivies, plus claires et plus étendues, étant mêlées et comme absorbées parmi tant d'autres à demi digérées^ , et quelques-unes même presque inintelligibles à tout autre qu'à celui qui les avoit écrites , il y avoit tout sujet de croire que les unes feroient rebuter les autres , et que l'on ne considéreroit ce volume , grossi inutilement de tant de pensées imparfaites, que comme un amas confus, sans ordre , sans suite , et ^ui ne pouvoit servir à rien. Il y avoit une autre manière de donner ces écrits au public , qui étoit d'y travailler auparavant, d'éclaircir les pensées obscures, d'achever celles qui étoient imparfaites; et, en prenant dans tous ces fragmens le dessein de l'auteur, de suppléer en quelque sorte l'ouvrage qu'il vouloit faire. Cette voie eût été assurément la meilleure; mais il étoit aussi très-difficile de la bien bien exécuter. L'on s'y est néanmoins arrêté assez longtemps , et l'on avoit en effet commencé à y travailler. Mais enfin on s'est résolu de la rejeter aussi bien que la première , parce que l'on a considéré qu'il étoit presque impossible de bien entrer dans la pensée et dans le dessein d'un auteur , et surtout d'un auteur tel que Pascal ; et que ce n'eût pas été donner son ouvrage , mais un ouvrage tout différent. Ainsi , pour éviter les inconvéniens qui se trouvoient dans l'une et l'autre de ces manières de faire paroître ces écrits , on en a choisi une entre deux , qui est celle que Ton a suivie dans ce recueil. On a pris seulement parmi ce grand nombre de pensées celles qui ont paru les plus claires et les plus achevées ; et on les donne telles qu'on les a trouvées, sans y rien ajouter ni changer; si ce n'est qu'au lieu qu'elles étoient sans suite , sans liaison , et dispersées confusément de côté et d'autre , on les a mises dans quelque sorte d'ordre , et réduit sous les mêmes titres celles qui étoient sur les mêmes sujets ; et l'on a supprimé toutes les autres qui étoient ou trop obscures , ou trop imparfaites. Ce n'est pas qu'elles ne continssent aussi de très-belles choses ,

et qu'elles ne fussent capables de donner de grandes vues à ceux qui les entendraient bien. Mais comme on ne vouloit pas travailler à les éclaircir et à les achever, elles eussent été entièrement inutiles en l'état où elles sont. Et afin que l'on en ait quelque idée , j'en rapporterai ici seulement une pour servir d'exemple; et par laquelle on pourra juger de toutes les autres que l'on a retranchées. Voici donc quelle est cette pensée , et en quel état on l'a trouvée parmi ces fragmens : « Un artisan qui parle des richesses, un procureur qui parle de la guerre, de la Pasgu. I 16

^4? royauté , etc. Mais le dche parle bien des richesses* le roi
 p^rle froidement d'un ^Wié dèn \wiï tient' de faire, et* i)ietî pîrm Vieû' de
 D'ieu. i • " - .-!... ..•,, t - ^f. Il y à dans ce fragment une fort belle pensée :
 mais il y a peu de personnes qui la puissent voir, parce qii'elle y est
 expliquée trèsimparfaitement et d'Une ttianîêfe fort obscure, fort courte
 effort abrégée ; en sorte que, si on riè lui avoit souvent ouï dire de bouche la
 même pensée, il'seroit difficile de la reconnoître dans une expression si
 connise et si embrouillée, ybifc'i à peu près â quÔi elle consiste'. ' ' ' Il avoit
 fait plusieurs remaffqûes très-particiiliêres gut le style de l'Écriture, et
 principalement de l*Evàn^île, et il t'trouvoit 'des beautés que peut-être
 personne n*à voit' remarquées aVânt lui. Il àdmirbit entre autres choses la
 naïveté, là simplicité", et, pour' lé dire ainsi, la froideur avec laquelle il
 semble que Jésus-Christ y parle des choses les plus grandes et ies plus
 relevées , comme sont, par exemple, le royaume de Dieu, la 'gloire que
 posséderoîit les saints dans le ciel/leç peines dfe l'enfer, sans s'y étendre,
 comme ont fait les Pères et tous ceux qui ont écrit sur cîes matières. Et il
 disoit que là vérîtabie cause de cela étoit que ces choses , qui à la vérité sont
 infiniment grandes et relevées à notre égard , ne le sont pas dé môme à
 l'égard de" Jésus-Christ; et qu^ainsi Û ne faut pas trouver étrange qu'il en
 parle de cette sorte sans étonnement et saris admiration; comme Ton voit,
 sans comparaison, qu'un général d'armée parle tout simplement et sans
 s'émouvoir du sié^e d'une place importante, et du î^aîri d'une grande
 bataille; et au'un ror parlé froidement d'une sommé de quinze oîivihgt
 millions, dont un particulier pt im artisan ne parleroîetit qu'avec de grandes
 exageirâtions. ** Voilà quelle est la pertsée qui'est contenue et renfermée
 sons }e peu de paroles qui composent ce fragment ; et dans l'esprit dps
 personnel raisonnables, et qui agissent de bonne foi ," cette considération,
 jofrite à quantité d'autres semblables , pouvoit séîrvir assurément de
 quelque preuve de la divinité de Jésus-Christ. * Je crois que ce seul èiemple
 peut suffire, non-çeulement pourfaîi^ juger quels sont à peu près les autres
 fragmens qu'on a retranchés*, mais aussi pour faire ycrîr le peu
 d^applicàtion et la héglingenbe ' ; pour ainsi dire, avec laquelle ils ont
 prestjUetous été écrits ; Ce iqûi doit "bien convaincre de ce que j'ai dit, que
 Pascal ne les avoit écrits en effet que pour lui seul, et saris présumer
 aucunement qu'ils dussent jamais paroître en cet état. Et c'est aussi ce qui
 fait espérer que l'on sera assez port'é à excuser les défauts qui s'ypoui'rotit

rencontrer; Que s'il se trouve encore dans ce recueil quelques pensées un peu obscures, je pense que, pour peu qu'on s'y veuille appliquer, on les comprendra néanmoins très-facilement, et qu'on demeurera d'accord que ce ne sont pas les moins belles, et qu'on a mieux fait de les donner telles qu'elles sont, que de les édaîrcîr'partin ^rand nombre de paroles, qui n'auroient servi' qu'à les rendre tramantes et languissantes, et qui en aur'oient ôté une des principales beautés, qUÎ consiste à dire beaucoup de choses en peu de mots. L Cri en peut Voiip uri exemple dans un des fragmens du chapitre dei Preuves de Jésus-Christ par les prophéties^ qui est conçu en cel fermes : "a. Les prophètes sont mêles de prophéties particulières, et (\$i Celles du Messie : afin que les prophéties du Messie né fussent pas Ban» Î preuves i et que les prophéties particulières ne fusant pas sans fruit. » l rapporte dans ce fragment la raison pour laquelle les prophètes, qui n'avôient en Vue que lé Messie , et qui sembloient ne devoir prophétiser que de lui et de ce qui le regardoit , ont néanmoins souvent prédit des

The text on this page is estimated to be only 29.26% accurate

PB#AÇE. 243 choses particulières qui paroissoient assez indifférentes et inutiles à leur dessein, tel dit que c'étoit afin que ces événements particuliers s'accroissant de jour en jour aux yeux de tout le monde, en la manière qu'ils en ayoient prédits, ils fussent incontestablement reconnus pour prophéties, et Qu'ainsi l'on ne pût douter de la vérité et de la certitude de toutes les choses qu'ils prophétisoient du Messie. De sorte que, par ce moyen, les prophéties du Messie tiroient, en quelque façon, leurs preuves et leur autorité de ces prophéties particulières vérifiées et accomplies; et ces prophéties particulières servant ainsi à prouver et à autoriser celles du Messie, elles n'étoient pas inutiles et infructueuses. Voilà le sens de ce fragment étendu et développé. Mais il n'y a sans doute personne qui ne prît bien plus de plaisir de le découvrir soi-même. Écoutez dans les seules paroles de l'auteur, que de le voir ainsi éclairci et expliqué. Il est encore, ce me semble, assez à propos, pour détromper quelques personnes qui pourroient peut-être s'attendre de trouver ici des preuves et des démonstrations géométriques de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme; et de plusieurs autres articles de la foi chrétienne, et avertir que ce n'étoit pas là le dessein de Pascal. Il ne prétendit point prouver toutes ces vérités de la religion par de telles démonstrations fondées sur des principes évidens, capables de vaincre l'obstination des plus endurcis, ni par des raisonnemens métaphysiques, qui souvent égarent plus l'esprit qu'ils ne le persuadent, ni par ces lieux communs tirés de divers effets de la nature, mais par des preuves morales qui vont plus au cœur qu'à l'esprit. C'est-à-dire qu'il vouloit plus travailler à toucher et à disposer le cœur, qu'à convaincre et à persuader. Parce qu'il savoit que les passions et les attachemens vicieux qui corrompent le cœur et la volonté, sont les plus difficiles à vaincre. On sera facilement persuadé de tout cela en lisant ces écrits. Mais Pascal s'en est encore expliqué lui-même dans un de ses fragmens qui a été trouvé parmi les autres; et que l'on n'a point mis dans ce recueil. Voici ce qu'il dit dans ce fragment: « Je n'entreprendrai pas ici de prouver par ces raisons naturelles, ou l'existence de Dieu, ou la Trinité ou l'immortalité de l'âme, ni aucune des choses de cette nature; non seulement parce que je ne me sentirois pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis, mais encore parce que cette connoissance, sans Jésus-Christ, est inutile et stérile. Quand un homme

seroit persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielle[^], éternelles, et dépendantes d'une première vérité en qui ejles subsistent et qu'on appelle Dieu,. je ne le trpuverois pas beaucoup avancé pour son salut. » On s'étonnera peut-être aussi de trouver dans ce recueil une m grande diversité de pensées, dont il y en a même plusieurs qui semblent assez éloignées du sujet que Pascal avoit entrepris de traiter. Mais il faut polhsidérer queson dessein étoit bien plus ample et plus étendu qu'on ne se l'iraaîne, et qu'il né se bornoit pas seulement à réfuter les raisonnemens des athées", et de ceux qui com[^]battent quelques-unes des vérités de la foi chrétienne! Le grand amour et l'estime singulière qu'il avoit pour la relieion laisoit que non-seulement il ne pouvoit souffrir qu'on la voulût détruire et anéantir tout à fait, mais même qu'on la blessât et qu'on la corrompît en la moindre chose. De sorte qu'il vouloit déclarer la guerre

Î44 PENSÉES. à tous ceux qui en attaquent ou la vérité ou la sainteté ; c'est-à-dire non-seulement aux athées , aux infidèles et aux hérétiques , qui refusent de soumettre les fausses lumières de leur raison à la foi , et de reconnoître les vérités qu'elle nous enseigne -, mais même aux chrétiens et aux catholiques, qui étant dans le corps de la véritable Église, ne vivent pas néanmoins selon la pureté des maximes de l'Évangile, qui nous y sont proposées comme le modèle sur lequel nous devons nous régler et conformer toutes nos actions. Voilà quel étoit son dessein : et ce dessein étoit assez vaste et assez grand pour pouvoir comprendre la plupart des choses qui sont répandues dans ce recueil. Il s'y en pourra néanmoins trouver quelques-unes qui n'y ont nul rapport, et qui en effet n'y étoient pas destinées, comme , par exemple , la plupart de celles qui sont dans le chapitre des Pensées diverses , lesquelles on a aussi trouvées parmi les papiers de Pascal , et que l'on a jugé à propos de joindre aux autres ; parce que l'on ne donne pas ce livre-ci simplement comme un ouvrage fait contre les athées ou sur la religion , mais comme un recueil de Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets. Je pense qu'il ne reste plus, pour achever cette préface, que de dire quelque chose de l'auteur après avoir parlé de son ouvrage. Je crois que non-seulement cela sera assez à propos , mais (que ce que j'ai dessein d'en écrire pourra même être très-utile pour faire connoître comment Pascal est entré dans l'estime et dans les sentimens qu'il avoit pour la religion , qui lui firent concevoir le dessein d'entreprendre cet ouvrage. On voit , dans la préface des Traités de l'équilibre des liaueurs , de quelle manière il a passé sa jeunesse , et le grand progrès qu'il y fit en peu de temps dans toutes les sciences humaines et profanes auxquelles il voulut s'appliquer , et particulièrement en la géométrie et aux mathématiques; la manière étrange et surprenante dont il les apprit à l'âge de onze ou douze ans; les petits ouvrages qu'il faisoit quelquefois, et qui surpassoient toujours beaucoup la force et la portée d'une personne de son âge ; l'effort étonnant et prodigieux de son imagination et de son esprit qui parut dans sa machine arithmétique , qu'il inventa , âgé seulement de dix-neuf à vingt ans ; et enfin les belles expériences du vide qu'il fit en présence des personnes les plus considérables de la ville de Rouen , où il demeura pendant quelque temps , pendant que le président Pascal son père y étoit employé pour le service du roi dans la fonction d'intendant de justice. Ainsi je ne répéterai rien ici de tout cela, et je me contenterai seulement de représenter en peu de mots

comment il a méprisé toutes ces choses , et dans quel esprit il a passé les dernières années de sa vie , en quoi il n'a pas moins fait parottre la grandeur et la solidité de sa vertu et de sa pitié , qu'il avoit montré auparavant la force , l'étendue et la pénétration admirable de son esprit. Il avoit été préservé pendant sa jeunesse, par une protection particulière de Dieu , des vices où tombent la plupart des jeunes gens ; et ce qui est assez extraordinaire à un esprit aussi curieux que le sien , il ne s'étoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion , ayant toujours porté sa curiosité aux choses naturelles. Et il a dit plusieurs fois qu'il joignoit cette obligation à toutes les autres qu'il avoit à son --" - -* '"- _ * _ _ _ "-^ ^ " '-.religion, le que tout ce t beaucoup moins y être soumis. Ces instructions , qui lui étoient souvent réitérées par un père pour

PRÉFACE. 245 qui il avoit une très-grande estime , et en qui il royoit une grande science accompagnée d'un raisonnement fort et puissant , faisoient tant d'impression sur son esprit , que , quelques discours qu'il entendit faire aux libertins , il n'en étoit nullement ému ; et , quoiqu'il fût fort jeune , il les regardoit comme des gens qui étoient dans ce faux principe , que la raison humaine est au-dessus de toutes choses, et qui ne connoissoient pas la nature de la foi. Hais enfin , après avoir ainsi passé sa jeunesse dans des occupations et des divertissemens qui paroisoient assez innocens aux yeux du monde , Dieu le toucha de telle sorte , au'il lui fit comprendre parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour lui , et à n'avoir point d'autre objet que lui. Et cette vérité lui parut si évidente, si utile et si nécessaire , qu'elle le fit résoudre de se retirer , et de se dégager peu à peu de tous les attachemens qu'il avoit au monde pour pouvoir s'y appliquer uniquement. Ce désir de la retraite , et de mener une vie plus chrétienne et plus réglée, lui vint lorsqu'il étoit encore fort jeune; et il le porta dès lors à quitter entièrement l'étude des sciences profanes pour ne s'appliquer plus qu'à celles qui pouvoient contribuer à son salut et à celui des autres. Mais de continuelles maladies qui lui survinrent le détournèrent quelque temps de son dessein , et l'empêchèrent de le pouvoir exécuter plus tôt qu'à l'âge de trente ans. Ce fut alors qu'il commença à y travailler tout de bon ; et , pour y parvenir plus facilement , et rompre tout d'un coup toutes ses habitudes , changea de quartier, et ensuite se retira à la campagne, où il demeura quelque temps; d'où, étant de retour, il témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde , qu'enfin le monde le quitta. Il établit le règlement de sa vie dans sa retraite sur deux maximes principales, qui sont de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité. Il les avoit sans cesse devant les yeux, et il tâchoit de s'y avancer et de s'y perfectionner toujours de plus en plus. C'est l'application continuelle qu'il avoit à ces deux grandes maximes qui lui faisoit témoigner une si grande patience dans ses maux et dans ses maladies, qui ne l'ont presque jamais laissé sans douleur pendant toute sa vie ; qui lui faisoit pratiquer des mortifications très-rudes et très-sévères envers lui-même; qui faisoit <^ue non-seulement il refusoit à ses sens tout ce qui pouvoit leur être agréable , mais encore qu'il prenoit sans peine, sans dégoût^ et même avec joie, lorsqu'il le falloit, tout ce qui leur pouvoit déplaire , soit pour la nourriture, soit pour les remèdes; qui le portoit à se retrancher tous les jours de plus en plus tout ce qu'il ne jugeoit pas lui être

absolument nécessaire , soit pour le vêtement , soit pour la nourriture , pour les meubles , et pour toutes les autres choses; qui lui donnoit un amour si grand et si ardent pour la pauvreté , qu'elle lui étoit toujours présente , et que , lors<]u'il vouloit entreprendre quelque chose, la première pensée qui lui venoit en l'esprit, étoit de voir -si la pauvreté pouvoit être pratiquée, et qui lui faisoit avoir en même temps tant de tendresse et tant d'affection pour les pauvres , qu'il ne leur a jamais pu refuser l'aumône , et qu'il en a fait même fort souvent d'assez considérables , quoiqu'il n'en ut que de son nécessaire; qui faisoit qu'il ne pouvoit souffrir qu'on cherchât avec soin toutes ses commodités , et qu'il blftmoit tant cette recherche curieuse et cette fantaisie de vouloir exceller en tout , comme de se servir en toutes choses des meilleurs ouvriers , d'avoir toujours du meilleur et du mieux fait, et mille autres choses semblables qu'on fait sans scrupule , parce qu'on ne croit pas qu'il y ait de mal , mais dont il ne jugeoit

The text on this page is estimated to be only 23.83% accurate

246 PENSÉES. pas de même; et enfin qui lui a fait faire plusieurs actions très-remarquables et très-chrétiennes, que je ne rapporte pas ici, de peur d'être trop long, et parce que mon dessein n'est pas d'écrire sa vie, mais seulement de donner quelque idée de sa piété et de sa vertu.

PENSEES* ARTICLE PREMIER». 1. Disproportion de l'homme ». — (L'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté -, qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent; qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paraisse comme un point, au prix du vaste tour que cet astre décrit; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très-délicat à l'égard de celui que les astres (lui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, quelle réflexion passe outre: elle se lassera plus tôt de concevoir l'étendue de la nature de fournir. Tout le monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'immense sein de la nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions au-delà des espaces imaginables: nous nous enflons que des atomes, au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part. Enfin c'est le plus grand caractère sensible de la toute-puissance de Dieu; que notre imagination se perde dans cette pensée. . . . Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature; et que, de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soimême son juste prix. Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? Mais pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connaît les choses les plus délicates, du moins c'est lui-même dans la petitesse de son corps 4. Nous avons suivi l'excellente édition de M. Ernest Havet qui nous a présenté Socrate fixé définitivement le texte des Pensées, et nous avons eu commodément son commentaire sous les yeux. Nous avons, à son exemple, publié en dehors des Pensées les morceaux étendus qui font de petits ouvrages, tels que le Traité sur l'Esprit géométrique, dont Bossuet avait fait son second et son troisième articles. 2. Article IV, dans Boissuet. 3. Pascal avait mis d'abord: Incapacité de l'homme. — Nous avons rétabli ces titres tels qu'ils les donnent les manuscrits, quoiqu'ils n'aient pas toujours un rapport évident avec les pensées qui les suivent. Notre première raison est

qu'ils sont sur le manuscrit, et, en outre, ils servent quelquefois à voir où il tenait par une réflexion dont on ne Comprendrait pas la portée, sans ce secours.

The text on this page is estimated to be only 21.28% accurate

des parties incomparableflêût ptls petites , des Janbé» avec de»
jolaturee , des veines dans ces jambes, du satig dans ces veine», des
humeurs dans ce san^ ; des gouttes dans ce^^ htimèUrs, deë vapeurs dans
ces gouttes ; que , divisant encore ces dernières choses , il épuise ses forces
en ces conceptions, et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant
celui de notre discours; il pensera pét(t-ère que c'est là rextrôme petitesse
de la nature, ié veux Idi faire rbit là dedantf txa abtme nouveau. Je lui veux
peindre lioh-seûlenièijt Tunivers visible ; mais l'immensité qu'oa peut
concevoir de la nature , dans l'enceinte de te raccourci d'atome. Qu*il y voie
une itiflûité d'utiivers, dont chacun a son firmament ,. ses plahètca, sa terre,
è'ti la même proportion que le monde visible; dans cette terré , des animkui
, et enfin deâ Ciron, daâs lesquels il retrouvera ce ^ue les premiers ont
donné; et trouvant encope dans les autres la même chose ^ sanà fin et sstii»
ref>os , ' qu'il se perde dans ces merveilles , aussi étonnantes âatts leur
petitesse que les aultres <pai: . leur étendue; car qui n'àdnnirefa ((ue nôtre
corpS, qui tantôt n'étoit pas perceptible dans Ttihivers, impercel)tible Itfi-
inème dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde j Ott plutôt
un tout^ à l'égard du néant où l'on ne peut, arriver ? tiui se considérera de là
sdHè s'effra(yera de sOï-mêÊtei et se considérant soutenu dans la iiasâe
que la nature Idi a donnée, entce ces deux abîmes de l'infini et dû héâttt, il
tremblera dans la vue de ces merveilles; et je croiâ ^uè sa curiosité se
changeant en admiration, il sera plus disposé à les boiiteinplèr en silenoe
4u'i les rechercher avec présomption. Car ^nfin qu'è^cé que rhoInnîe dthS
\\k nature? Un néant à Fégard de rinfini , uii toûi â Tégard dd tiémi t uh
ihitieu entre rien et tout. IrîJihimeit éibigné dé cdifa|)rendrè lè^ ô:tr6ibés,
la fin des choses et leur principe âoiit pour lût iiviilciblément bâchés dans
un secret Impénétrable; également incapable de voir le néant d'où il est tiré,
et l'infini où il est englouti. Que fèra-t-il donc, sinod 3'apèrèêvoir quelque
apparence du milieu des choses, dins un désespoir éterhel de connottre ai
leui* pirincjpe m leur fin? Toutes choses sont sorties du néant et portées
jusqu'à l'infinj. Qui suivra ces étonnantes démarches ? L'auteur de ces
merveilles les comprend ; tout autre né le fleiit ftiire. liianque d'avoir
contemplé ces infinis , les hommes se sont portés témérement à la
recherche de la nature, comme ^ils àvoient quelque proportion avec elle.
C'est une chose étrange qtt'ilâ 6ht tobltt comprextdre les principes des

choses, et de là arriver jusqu'à connaître tout, par une présomption aussi infinie que leur objet: Car il est sans doute qu'un être ne peut former ce dessein sans une infinité ou sans une capacité infinie, comme la nature. Connaître donc sa portée; mais nous sommes quelque chose et ce sommes pas tout. Ce que nous avons d'être nous dérobe la connaissance des premiers principes, qui naissent du néant, et le peu que nous avons d'être nous cache la vue de l'infini.

248 PENsâss. Notre intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que notre corps dans retendue de la nature. Bornés en tout genre , cet état qui tient le milieu entre deux extrêmes se trouve en toutes nos puissances. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême. Trop de bruit nous assourdit ; trop de lumière éblouit, trop de distance et trop de proximité empêche la vue ; trop de longueur et trop de brièveté du discours l'obscurcit ; trop de vérité nous étonne : j'en sais qui ne peuvent comprendre que qui de zéro 6te 4 reste zéro. L3s premiers principes ont trop d'évidence pour nous. Trop de plaisir incommode. Trop de consonnances déplaisent dans la musique ; et trop de bienfaits irritent : nous voulons avoir de quoi surpayer la dette : Bénéficia eo usque Ixta sunt dum mdeniur exsolvi posse; ubi multuvi antevenere , pro gratta odium redditur*. Nous ne sentons ni l'extrême chaud ni l'extrême froid. Les qualités excessives nous sont ennemies , et non pas sensibles : nous ne les sentons plus , nous les souffrons. Trop de jeunesse et trop de vieillesse empêchent l'esprit; trop et trop peu d'instruction.... Enfin les choses extrêmes sont pour nous comme si elles n'étoient point , et nous ne sommes point à leur égard : elles nous échappent , ou nous à elles. Voilà notre état véritable. C'est ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument. Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottaus, poussés d'un bout vers l'autre. Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir , il branle et nous quitte ; et si nous le suivons , il échappe à nos prises , nous glisse et fuit d'une fuite éternelle. Rien ne s'arrête pour nous. C'est Tétat qui nous est naturel , et toutefois le plus contraire à notre inclination : nous brûlons de désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante , pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini ; mais tout notre fondement craque , et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes. 2. J^ puis bien concevoir un homme sans mains , pieds , tête , car ce n'est que l'expérience qui nous apprend que la tête est plus nécessaire • que les pieds. Mais je ne puis concevoir l'homme sans pensée , ce seroit une pierre ou une brute. 3. La grandeur de rhomaie est grande en ce qu'il se connott misérable. Un arbre ne se connoît pas misérable. C'est donc être misérable que de se connoître misérable ; mais c'est être grand que de connoître qu'on est misérable. Toutes ces misères-là mêmes prouvent sa grandeur. Ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé. 4. La grandeur de l'homme est si visible , qu'elle se tire même de sa misère. Car ce qui est

nature aux animaux , nous l'appelons misère en l'homme , par où nous reconnoissons que sa nature étant aujourd'hui pareille à celle des animaux, il est déchu d'une meilleure nature qui lui étoit propre autrefois. * . Tacite, jàtin,y lY, xvm.

ARTICLE I. 249 Car qui se trouve malheureux de n'être pas roi , sinon un roi dépossédé? Trou voit-on Paul Emile malheureux de n'être plus consul? Au contraire , tout le monde trouvoit qu'il étoit heureux de l'avoir été , parce que sa condition n'étoit pas de l'être toujours. Mais on trouvoit Persée si malheureux de n'être plus roi , parce que sa condition étoit de l'être toujours , qu'on trouvoit étrange de ce qu'il supportoit la vie. Qui se trouve malheureux de n'avoir qu'une bouche ? et qui ne se trouvera malheureux de n'avoir qu'un œil? On ne s'est peut-être jamais affligé de n'avoir pas trois yeux , mais on est inconsolable de n'en point avoir. 5. Grandeur de l'homme, — Nous avons une si grande idée de l'âme de l'homme, que nous ne pouvons souffrir d'en être méprisés, et de n'être pas dans l'estime d'une âme ; et toute la félicité des hommes consiste dans cette estime. La plus grande bassesse de l'homme est la recherche de la gloire , mais c'est cela même qui est la plus grande marque de son excellence ; car , quelque possession qu'il ait sur la terre , quelque santé et commodité essentielle qu'il ait, il n'est pas satisfait s'il n'est dans l'estime des hommes. Il estime si grande la raison de l'homme , que , quelque avantage qu'il ait sur la terre , s'il n'est placé avantageusement aussi dans la raison de l'homme , il n'est pas content. C'est la plus belle place du monde : rien ne peut le détourner de ce désir , et c'est la qualité la plus ineffaçable du cœur de l'homme. Et ceux qui méprisent le plus les hommes, et qui les égalent aux bêtes , encore veulent-ils en être admirés et crus , et se contredisent à eux-mêmes par leur propre sentiment : leur nature , qui est plus forte que tout, les convainquant de la grandeur de l'homme plus fortement que la raison ne les convainc de leur bassesse. 6. L'homme n'est qu'un roseau , le plus foible de la nature , mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser. Une vapeur , une goutte d'eau , suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme seroit encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée. C'est de là qu'il faut nous relever , non de l'espace et de la durée , que nous ne saurions remplir. Travaillons donc à bien penser : voilà le principe de la morale. 7. Il est dangereux de trop faire voir à l'homme combien il est égal aux bêtes , sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui trop faire voir sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre. Mais il est très-

avantageux de lui représenter l'un et l'autre. 8. Contrariétés. (Après avoir montré la grandeur et la bassesse de l'homme.) — Que l'homme maintenant s'estime son prix. Qu'il s'aime, car il a en lui une nature capable de bien ; mais qu'il n'aime pas pour

The text on this page is estimated to be only 20.55% accurate

250 PENSÉDS. ceU les bassesseĩ^ qui y sont. Qu'il se méprise ,
parce que cette capacité est vide ; mais qu'il ne méprise pss pour cela cette
capacité naturelle. QuMI se haïsse , qiiMI ^'aimë : il a eh lui la capacité de
coimoître la vérité et d'èire heureux^ mais 11 ii'a point de térité, oa
constante i ou satisfaisante. Je voudrois dbnc portét Tliomind à désirer d*en
trouver , à être prêt^ et dégagé des passions, poul" là suivre oô il la troutera,
saciant cotnbien sa cbnnoissance s*est obscurbiepàr leâpaséidiiâ; je
voudrois biext qu'il hait en soi là concupisdetice qui lé détermine d'elle-
même, afin qu'elle ne l'aveuglât point pour faire son choix, et qu'elle ne
l'arrêtât point ^uattd il aura choisi. Je blâmé également , et eetix i^ui
pi^eiiflent parti âo louer l'iibmme ^ et ceux qui le prennent de le blâmer , et
ceux qui le prennent de se divertir ; et je ne puis approuver c|tie eeul qiii
cherchent en gémissant. Les stôlquesi disent : àRenireê ftu dedans de vous-
mêmes; c'est là où vous trouverez votre repas : » ëi cela n'est pas vrai. Les
autres disent : «Sortez au dehors : recherche* le bonheur ert votis
divertissant?» et cela n'est pas vrai. Les maladies viennent : le bonheur s'est
ni hors de nous , ni dans xiouiS; il est en Dieti , et hdrs et dans notis. 10. La
nature de l'homihe se considère eti deux manières : Tune selon sa fin, et
alors il est grand et incomparable; l'autre selon la multitude *, comme l'on
jUge de U nature du cheval et dii chien, par la multitude d'y voir là coursé,
et ahimum arcendi ' ; et alors l'hotftme est abject et vil. Voilà les deux toies
qui en font juge^ diversement,' et qéi font tant disputer les phllosojîhes. Car
l'un nié là suj^lwsitlbii de l'autre : l'un dit : « U n'est pas né à bette fin , car
toutes ses attions y répti9nent ;» l'autre dit : « Il s'éloigne de sa fin quand il
fait ces basses actions. » Deux chdâes ilfi^trdiâeilt l'homme de toute s»
nature , rtiistinct et l'expérience. 11. Je sens que je peui n'avoir point été :
ear le moi consiste dans ma pensée; donc moi qui pense n'aurois poiht été;
si ina mère eût été tuée avant que j'eusse été animé. Donc je ne suis pas un
être nécessaire. Je ne suis pas aussi éternel , iiii infini ; mais je vois bien qu'il
y a dans la nature Un être liécessairë, éteriiël et infini; commune ne conniatl
que les dualités eltériedfeà, la iriiiiUimdè. 9. Dliision t «{iièlqtie définUioU
usitée daàs les écoles, l'mstlnet i'èrrétêr.

The text on this page is estimated to be only 29.10% accurate

ARTICLE tl. 251 ARTICLE II ' . i. Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être : nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire , et nous nous efforçons pour cela de paroître. Nous travaillons incessamment ^ embellir et à conserver cet être imaginaire) çt nous négligeons le véritable. Et si nous avons ou la tranquillité, ou la générosité, ou la fidélité, nous nous empresserons de le faire savoir, afin d'attacher ces vertus à cet être d'imagination : nous les détacherions plutôt. de nou^ pour les y joindre ; et nous sérions volontiers poltrons pour acquérir la réputation, d'être vaillants. Grande marque du néant de notre propre être , de n'être pas satisfait de l'un sans l'autre , et de renoncer souvent à l'un. pour l'autre 1 Car qui ne mourroit pour conserver son honneur, celui-là seroit infâme. Métiers. — La douceur ^e la gloire e^st si grande , qu'à quoique chose qu'on l'attache, même à la mort, on l'aime. 2. Contradiction, — Orgueil , contre-pesant toutes les misères. Ou il caché ses misères; ou, s'il les découvre, il se glorifiç de les connoître. Du désir d'être estimé de ceux avec qui on est. — L'orgueil nous tient d'une possession si naturelle au milieu de nos misères , erreurs , etc. Nous perdons encore la vie avec joie , pourvu qu'on en parle. 3. I<a vanité est si ancrée dans le coeur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier i un crochet«ur se vante et veut avoir SiSs admirateurs : et les philosophes mêmes^en veulent. Et ceux qui écrivent contre veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu; et moi qui écris ceci^ ai peut-être cette envie; et peut-être que ceux qui le liront.... 4. Malgré Id vue de toutes nos misères,, qui nous touchent ^ qui nous tiennent à la gorge , nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer , qui nous élève. 6. Nous sommes si présomptueux , que nous voudrions être connus de toute là terre , et même des gens qui viendront quand nous ne serons plus ; et noua sommes si vains ^ que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente. 6. Orgiteii. — eiirosité n'est que vanité. Le plus souvent on ne veut savoir qne pour eu parler. Autrement on ne voyageroit pis sur la mer, pcAir D6 jamais en rien dire, et pour le feui plaisir de voir , sans espé« raneé d'en jamais commuiiquer; 4 . Ariicle V dé Bo^siit^

252 PENSÉES. 7. Les villes par où on passe, on ne se soucie pas d'y être estimé; mais quand on y doit demeurer un peu de temps, on s'en soucie. Combien de temps faut-il? Un temps proportionné à notre durée vaine et chétive. 8. La nature de Vamour-propre et de ce moi humain e^ de n'aimer que soi et de ne considérer que soi. Mais que fera-t-il? Il ne sauroit empêcher que cet objet qu'il aime ne soit plein de défauts et de misères : il veut être grand , et il se voit petit ; il veut être heureux , et il se voit misérable; il veut être parfait, et il se voit plein d'imperfections; il veut être l'objet de l'amour et de l'estime des hommes , et il voit que ses défauts ne méritent que leur aversion et leur mépris. Cet embarras où il se trouve produit en lui la plus injuste et la plus criminelle passion qu'il soit possible de s'imaginer; car il conçoit une haine mortelle contre cette vérité qui le reprend , et qui le convainc de ses défauts. Il désireroit de l'anéantir, et, ne pouvant la détruire en elle-même, il la détruit , autant qu'il peut , dans sa connoissance et dans celle des autres ; c'est-à-dire qu'il met tout son soin à couvrir ses défauts et aux autres et à soi-même , et qu'il ne peut souffrir qu'on les lui fasse voir , ni qu'on les voie. C'est sans doute un mal que d'être plein de défauts ; mais c'est encore "un plus grand mal que d'en être plein et d^ ne les vouloir pas reconnoître , puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire. Nous ne voulons pas que les autres nous trompent; nous ne trouvons pas juste qu'ils veuillent être estimés de nous plus qu'ils ne méritent : il n'est donc pas juste aussi que nous les trompions et que nous voulions qu'ils nous estiment plus que nous ne méritons. Ainsi, lorsqu'ils ne découvrent que des imperfections et des vices que nous avons en effet , il est visible qu'ils ne nous font point de tort , puisque ce ne sont pas eux qui en sont cause ; et qu'ils nous font un bien , puisqu'ils nous aident à nous délivrer d'un mal , qui est l'ignorance de ces imperfections. Nous ne devons pas être fâchés qu'ils les connoissent, et qu'ils nous méprisent, étant juste et qu'ils nous connoissent pour ce que nous sommes , et qu'ils nous méprisent , si nous sommes méprisables. Voilà les sentimens qui naîtroient d'un cœur qui seroit plein d'équité et de justice. Que devons-nous dire donc du nôtre , en y voyant une disposition toute contraire ? Car n'est-il pas vrai que nous haïssons la vérité et ceux qui nous la disent , et que nous aimons qu'ils se trompent à notre avantage , et que nous voulons être estimés d'eux autres que nous ne sommes en effet? En voici une preuve qui me fait horreur. La religion catholique n'oblige pas & découvrir ses péchés indifféremment à

tout le monde : elle souffre qu'on demeure caché à tous les autres hommes ; mais elle en excepte un seul , à qui elle commande de découvrir le fond de son cœur , et de se faire voir tel qu'on est. Il n'y a que ce seul homme au monde qu'elle nous ordonne de désabuser , et elle l'oblige à un secret

ARTICLE n. 263 inviolable, qui fait que cette connoissance est dans lui comme si elle n'y étoit pas. Peut-on s'imaginer rien de plus charitable et de plus doux ? Et néanmoins la corruption de Thomme est telle , qu'il trouve encore de la dureté dans cette loi ; et c'est une des principales raisons qui a fait révolter contre rēglise une grande partie de l'Europe. Que le cœur de l'homme est injuste et déraisonnable , pour trouver mauvais qu'on l'oblige de faire à l'égard d'un homme ce qu'il seroit juste , en quelque sorte , qu'il fit à l'égard de tous les hommes ! Car estil juste que nous les trompions ? Il y a diflérens degrés dans cette aversion pour la vérité : mais on peut dire qu'elle est dans tous en quelque degré , parcd qu'elle est inséparable de l'amour-propre. C'est cette mauvaise délicatesse qui oblige ceux qui sont dans la nécessité de reprendre les autres , de choisir tant de détours et de tempéramens pour éviter de les choquer. Il faut qu'ils diminuent nos défauts , qu'ils fassent semblant de les excuser , qu'ils y mêlent des louanges , et des témoignages d'affection et d'estime. Avec tout cela , cette médecine ne laisse pas d'être amère à l'amour-propre. Il en prend le moins qu'il peut , et toi^ours avec dégoût , et souvent même avec un secret dépit contre ceux, qui la lui présentent. Il arrive de là que, si on a quelque intérêt d'être aimé de nous, on s'éloigne de nous rendre un office qu'on sait nous être désagréable ; on nous traite comme nous voulons être traités : nous baissons la vérité , on nous la cache ; nous voulons être flattés , on nous flatte ; nous aimons à être trompés , on nous trompe. C'est ce qui fait que chaque degré de bonne fortune qui nous élève dans le monde nous éloigne davantage de la vérité , parce qu'on appréhende plus de blesser ceux dont l'affection est plus utile et l'aversion plus dangereuse. Un prince sera la fable de toute l'Europe , et lui seul n'en saura rien. Je ne m'en étonne pas : dire la vérité est utile à celui à qui on la dit , mais désavantageux à ceux qui la disent , parce qu'ils se font haïr. Or, ceux qui vivent avec les princes aiment mieux leurs intérêts que celui du prince qu'ils servent; et ainsi ils n'ont garde de lui procurer un avantage en se nuisant à eux-mêmes. Ce malheur est sans doute plus grand et plus ordinaire dans les plus grandes fortunes; mais les moindres n'en sont pas exemptes, parce qu'il y a toujours quelque intérêt à se faire aimer des hommes. Ainsi la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle ; on ne fait que s'entretromper et s'entre-flatter. Personne ne parle de nous en notre présence comme il en parle en notre absence. L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette

mutuelle tromperie; et peu d'amitiés subsisteroient, si chacun savoit ce que son ami dit de lui. lorsqu'il n'y est pas, quoiqu'il en parle alors sincèrement et sans passion. L'homme n'est donc que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même et à l'égard des autres. Il ne veut pas qu'on lui dise la vérité, il évite de la dire aux autres; et toutes ces dispositions, si éloignées de la justice et de la raison , ont une racine naturelle dans son cœur.

The text on this page is estimated to be only 29.13% accurate

854 PENSÉES. I. Ce qui m'étonne le plus est de voir que tout le monde n'est pas étonné de sa foiblesse. On agit sérieusement, et chacun suit saconditba, non pas parce qu'il est bon en eflet de la suivre, puisque la mode en est; mais comme si chacun ^avoit certainement où est la raison et la justice. On se trouve déçu à toate heure; et /par une plaisante humitité, on croit que c'est sa'feute, et non pas celle de l'art, qu'on se vante toujours d'avoir. Mais il est bon qu'il y ait tant de ces gens-U au monde , qui ne soient pas pyrrhoniens, pour la gloire du pyritionisme , afin de montrer que l'homme est bien capable des plus extravagantes opinions , puisqu'il est capable de croire qU^il n'est pas dans cette foiblesse naturelle et inévitable , et de croire ^u'il est , au contraire , dans la sagesse n»turelle. ' ' " " ' 2. Kien ne fortifie plus le pyrrhonisme que ce qu'il y en a \$[ul ^e sont point pyrrhoniens : si tous Tétoient, ils auroient tort. Cette secte se fortifie par ses enpiemis plus que par ses a^iis : cap la îoiblesse de l'homme parott hien davantage en ceux qui ne la ponaissent pas qu'en ceux qui la coiinoissent. Si on est trop jeune, on ne juge pas bien; trop vieil, de m^ooe; si on n'y songe pas assez....; si on y songe trop, on s'entétp, et on s'en coiffe. Si on considère son ouvragé incontinent après l'avoir fait , on en est encore tout prévenu ; si trop longtemps après , on n'y entre plus. Aussi les tableaux, vus de trop loin et de trop près; et il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable fieu : les autres sont trop près, trop loin , trop haut ou trop bas. La perspective l'assigne dans l'art de la peinture. Mais dans la vérité «t daûs la morale , qui l'assigne^a'? Imagination. — < Cest cette partie décevante dans l'homme , ætte maîtresse d'erreur et de" fausseté, et d'autant plus' fourbe qu'elle ne l'est pas toujours ; car elle seroit règle infaillible de vérité , si elle l'étoit infaillible du mensonge. Mais étant le plus souvent fausse, elle ne donne aucune marque de sa qualité, marquant de même caractèiele vrai et le faux. ' • • • Je ne parle pas des fous, je parle des plus sages; et c'est parmi eux que l'imagination a le grand don de persuader l'es hommes. La raison a beau criet*, elle ne peut mettre le prix aux choses. Cette superbe puissance , ennemie de la raison , qui se plaît â la con • trôler et à la dominer, pour montrer coinbieh elle peut en toutes choses, a établi dans l'homme ûne seconde nature. Elle ^, ses heureux , ses malheureux, ses sains, ses" malades, ses riches, ses pauvres; elle fait croire, douter, nier la raison; elle

suspend les sens, elle les fait sentir; elle a ses fous et ses sages : et rien ne nous dépense davantage que de 4. Article TI de Bossut.

The text on this page is estimated to be only 13.51% accurate

ARTfpi[^] fn. 255 voir .qu'elje ffuni[^]it nef\iA[^] ^'iia[^] {i[^]ifG[^]tiâP
liş[^] au[^]fement pleine [^]t .çniîèrg 4ue jla raison. Jj[^]f hal[^]jles p[^]r
ipafglBatlpn \$e plaint tout autref[^]çi[^]Jt [^]jeux-iQ[^]meç ({i[^] jespr[^]deos iie [^]e
peuvept raisonn[^]tlemeat plaire. |ls regardeo[^] les gens ayep empira; ils
disputent i[^]vec hardiesse e[^] confiance; les autre»[^] av[^] crainte et 4éfiante :
et cette gaiefé de vi;sage leur donne souvent ('avantage dans l'opinion dep
écout ms, tant les usages ijnagipaires ppjt 4[^] faveur [^]upr[^]s des jugj[^]s de
fnême nature. Elle ne peut cendre sages le[^] IJotf s ; xnais elle les rend
heureqx , à Tei[^]vi de la raison, qui ne peut rendre ses [^]i» que inis[^]rabli[^]?,
Tunç les cpuyrant ép glpire, |>uffe <iç \^onUf. Q\i di[^]peQse l[^] réputation
? qui 4PI[^] ^ f e[^]ppQt et [^]yénératioi[^] ^uK personnes , aux ouvrages , si[^]x
lo}s , auf gra[^]fl[^] , sinon cette faculté inâagluante? Toutes l[^]s nc)[^]esse§ 4Ç
^ ^^^^ rânt fp[^]uCfisantes sans son cpnsçplemçnt. 'L'ùp[^]gipftiqu 4[^]pose 4\$
tput; ell[^] f9it la bçapt[^], la justice, et le bonheur, qiii est le' tout d[^] nionde. je
yoûdrpi[^] de hop pq[^]ur vQJf je}iyre italien, dont je ne connois que le tiffè,
qui vaut lui seul bien des livres: Velh opinione regina (kl fnQndç. *• J*¥
^uscri[^] sans)p connpître , «auf le mal, s'il y eii a.' Ypiiâ à peu prè[^] } es
p(fpt4 4p pf tte tacu|t[^] trompe[^]U99 qui semble nouf [^]trs dpppé[^] 'exprès
pour 239)[^] induira |j[^]e effeur nécgs[^]4fe. J^oqs e[^] ayons bien d'autres
principes '. 4. l», 49b999 la ^los iBjppy[^]Jp ^ tpqte ^ yie , c*ç[^]\$ le «hpix du
métier : }e hasard çn dispose. |la ppi[^]tum[^]; ^it les p[^]fiçofun, soldat[^],
couvreurs. «C[^]gt un excellent pouirr[^]ur,^ (}f[^]i>n ;> pt ^ri parlant des
soldais : « Ils sont bien fous,» 4U-PÛ. pt les autrei?, ^if contraif[^] ; « l } p'y
a rien de grand que la guerre ; le reste des hommes sont des coqfjiap. a> 4.
force d'ouïr louer en Tenfanceces métiers, et mépriser tous les autres, on
choisit; ' par nami[^]ellerp[^]t pp ^iffiP h yer[^], ^t qq (lajt la io\\f. fieç mots
nous émeuvent ; m B§ pépbg qq'w rApplipàtipi[^]. Taj4 est gfande là force de
la coutume , que de ceux que la nature n'a faits qu hpmines , on fait toutes
les çondj[^]ipiis Aps Jfpmjcpes; car fjes pays *^pnf tous de maçons , d'autres
tous d.<? «pid[^]J^» fi[^]i- ^" ^ douje qpe la nature ii[^]êst pas si uni- / forme.
Q'est l[^] coutume qiL} fait dope pela, car elle çontraiptla nature; < et
<iufilqu«fais i[^] ni[^]ure J[^] ^Hffppn[^] , et retienf rWôifie d[^]n[^] son instinct ,
malgré tpute coutume , boupe ou in[^]J[^]v[^]ige. Hommes oatur[^]Uewent
cpuvr[^]urs, ^\ dp Joufes yocatjcu[^]s, hpr[^]s eu ' cbao[^]re[^]. 5. Nous m DOUP
tenpup jap[^]is ^ temp9 présen\$. Nous an[^]pippns } Venir comme trop lent à

yⁿjr , çppcune pour ^âr son coi^s ; ou nous rap[<] 4 . On connatt en effet un liyre italien sons ce titre, mais postérieur à Pascal. Il est de Carlo Flosi, 1690. 2. D'autres principes d'erreurs. d. Pascal veut dire qu'U n'y fĩ pas d'bopimps dont la vocation soit de resler dans une chambre.

256 PENSÉES. pelons le passé, pour Tarrêter comme trop prompt: si imprudens, que nous errons dans les temps qui ne sont pas nôtres , et ne pensons point au seul qui nous appartient; et si vains, que nous songeons à ceux qui ne sont plus rien, et échappons sans réflexion le seul qui subsiste. G*est que le présent , d'ordinaire , nous blesse. If ous le cachons à notre vue , parce qu'il nous afflige ; et s'il nous est agréable , nous regrettons de le voir échapper. Nous tâchons de le soutenir par l'avenir, et pensons à disposer les choses qui ne sont pas en notre puissance , pour un temps où nous n'avons aucune assurance d'arriver. Que chacun examine ses pensées , il les trouvera toujours occupées au passé et à l'avenir. Nous ne pensons presque point au présent; et, si nous y pensons , ce n'est que pour en prendre la lumière , pour disposer de l'avenir. Le présent n'est jamais notre fin : le passé et le présent sont nos moyens ; le seul avenir est notre fin. Ainsi nous ne vivons jamais , mais nous espérons de vivre; et, nous disposant toigours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais. 6. Notre imagination nous grossit si fort le temps présent, à force d'y faire des réflexions continuelles, et amoindrit tellement l'éternité, manque d'y faire réflexion, que nous faisons de l'éternité un néant, et du néant une éternité , et tout cela a ses racines si vives en nous , que toute notre raison ne peut nous en défendre. 7. Gromwell alloit ravager toute la chrétienté ; la famille royale étoit perdue , et la sienne à jamais puissante , sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même alloit trembler sous lui ; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix , et le roi rétabli. 8. Sur quoi fondera -t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? Quelle confusion 1 Sera-ce sur la justice? Il l'ignore. Certainement s'il la connoissoit , il n'auroît pas établi cette maxime , la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes , que chacun suive les mœurs de son pays ; l'éclat de la véritable équité auroit assujetti tous les peuples , et les législateurs n'auroient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des Per* ses et Allemands. On la verroit plantée par tous les États du monde et dans tous les temps , au lieu qu'on ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité; en peu d'années de possession , les lois fondamentales changent; le droit a ses époques.

L'entrée de Saturne au Lion » nous marque l'origine d'un tel crime.
Plaisante justice qu'une rivière borne l Vérité au deçà des Pyrénées , erreur
au delà. 1 . « Depuis que la planète de Saturne est entrée dans la
constellation du Lion, telle action auparavant réputée innocente, a
commencé d'être un crime. «

ARTIGCB m. 257 9. Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes , mais qu'elle réside dans les lois naturelles, connues en tout pays. Certainement ils la soutiendroient opiniâtement, si la témérité du hasard qui a semé les lois humaines en avoit rencontré au moins une qui fût universelle; mais la plaisanterie est telle , que le caprice des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point. Le larcin , l'inceste , le meurtre des enfans et des pères , tout a eu sa place entre les actions vertueuses. Se peut-il rien de plus plaisant , qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au delà de l'eau , et que son prince a querelle contre le mien , quoique je n'en aie aucune avec lui ? Il y a sans doute des lois naturelles ; mais cette belle raison corrompue a tout corrompu : Nihil amplius nostrum est; quod nostrum dicimus[^] artisest >. Ex senatusconsultis et plebiscitis crimina exercentur[^]. Ut olim vitiis, sic nunc legibus laboramus[^]. De cette confusion arrive que l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur; l'autre, la commodité du souverain; l'autre, la coutume présente , et c'est le plus sûr : rien , suivant la seule raison , n'est juste de soi; tout branle avec le temps. La coutume fait toute l'équité , par cette seule raison qu'elle est reçue ; c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe, l'anéantit. Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes ; qui leur obéit parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi : elle est toute ramassée en soi ; elle est loi , et rien davantage. Qui voudra en examiner le motif le trouvera si foible et si léger, que, s'il n'est accoutumé à contempler les prodiges de l'imagination humaine , il admirera qu'un, siècle lui ait tant acquis de pompe et de révérence. L'art de fronder, et bouleverser les États, est d'ébranler les coutumes établies , en sondant jusque dans leur source , pour marquer leur défaut de justice. Il faut , dit-on , recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État , qu'une coutume injuste a abolies. C'est un jeu sûr pour tout perdre; rien ne sera juste à cette balance. Cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours. Ils secouent le joug dès qu'ils le reconnoissent ; et les grands en profitent à sa ruine et à celle de ces curieux examinateurs des coutumes reçues. Mais , par un défaut contraire, les hommes croient quelquefois pouvoir faire avec justice tout ce qui n'est pas sans exemple. C'est pourquoi le plus sage des législateurs disoit que, pour le bien des hommes, il faut souvent les piper <; et un autre, bon politique : Quum veritatem qua Uberetur ignoret] 4 . « Bien n'est de

nous ; c'est l'art qui fait en nous ce que nous croyons faire, s On ignore
Torigine de ce passage. 2. « On fait des crimes pour obéir à des sénatus-
consultes, à des plébiscites. » Sénèque, lettre xcix. 3. «c Nous étions jadis
écrasés par les crimes, et nous le sommes par les lois. » Tacite, Annales, III,
xxv. 4. Pascal parle de Platon, Pascal l H

The text on this page is estimated to be only 23.63% accurate

258 pErfséSS. expeiit quod faUaiur *. Il ne faut pAs qu'il sente la vérité de Tusurpation ; elle a été introduite autrefois sans raison , elle est devenue raisonnable; il faut la faire regarder comme authentique, éternelle, et «& cacher le commencement si où ne veut qu'elle ne]^reime Mentdt fia^ 10. Le plus grand philosophe du motide, suf tifte planche plus large qu'il ne faut , s'il y a au-dessous un précipice , quoique fSh raison le eonvain-* que de sa sûreté , son imagination prévaudra. Plusieurs n'en sauf oient soutenir la pensée sans pâlir et suer. Qui ne sait que la vue de chats , de rats, l'écrasement d'Un charbon^ etc., emportent la raison hors des gonds? Le ton de voix imposa a«x plus sages , et change un discours et un poème de face. L'affection ou la haine changent là justice de ftice; et eombien tin avocat bien payé par avance trouve-t-il plus Juste la cause qu'il plaide I combien son geste hardi le fait-il parottre meilleur aux luges* dupés par cette apparence l Plaisant^ raison qu'un vent manie, et à tcut sens Je ne veux pas rapporter tous ses eifets ; Je rapporter oi« presque toutes les actions des hommes qui ne branlent presque que par se^ secousses^ Car la raison a été obligée de céder , et la plus sage prend pour ses prfai** cipes ceux que rima^Infttion dûs homme» a témérairement introduits en chaque lieu *. 11. Ke diriez-vous paa que e6 magistrat, dotli U Yleillèi^ vénérable im-' pose le respect à tout un peuple , se gouverne par tmé taison pure in sublime, et qu'il juge des choses par leur nature sans s'arrêter A eei vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des ^i^iblést Yoyez-le entrer dans un sermon où il apporte un zélé tout dévot, mt*' forçant la solidité de la raison par i^ardeur de la charité. Le voilà prêt à rouir avec un respect exemplaire. Que le prédicateur vienne à pa^^ rottre : si la nature lui a donné une voix enrèuée et Un tour de visago bizarre , crue son barbier Tait mal rasé, si le hasard Ta encore bar!>onillé de surcroît , quelque grandes vérités qu'il annonce, Je patie la perte dé la gravité de notre sénateur. liL'esprit de ce souverain juge du monde n'est pas si indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui. 11 ne faut pas le bruit d'un canon pour empêcher ses pensées : il ne faut que le bruit d'une girouette ou d'une poulie. Ne vous étonnez pas s'il ne raisonne pas bien à présent; une mouche bourdonne à ses oreilles : c'en est assez pour le rendre incapable de bon cohseil. Si voué voulez qu'il puisse trouver la vérité , chassez cet animal qui tient sa rai4. C'est Yarron, cité par saint Augustin,

Cité d'» Dteu^ IV, xsvn. 2. Ici, Pascal avait écrit la phrase suivante, qu'il a barrée : «< n faut travailler tout le. joer pour des biens reconnus pour imaginaires ; et quand le sommeil nous a délassés des fatigues de notre ndaon, u faut incontinent se lever en sursaut pour aller courir après les taméea et essayer les impressions de cette maîtresse du monde. »

ARTICLE III. 259 son en échec, et trouble cette puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes. Le plaisant dieu que voilà ! On dit qu'il est éternel. Il y a une différence universelle et essentielle entre les actions de la volonté et toutes les autres. La volonté est un des principaux organes de la création ; non qu'elle forme la création , mais parce que les choses sont vraies ou fausses , selon la face par où on les regarde. La volonté , qui se plaît à l'une plus qu'à l'autre, détourne l'esprit de considérer les qualités de celles qu'elle n'aime pas à voir : et ainsi l'esprit , marchant d'une pièce avec la volonté , s'arrête à regarder la face qu'elle aime , et ainsi l'homme en juge par ce qu'il y voit. 14. Nous avons un autre principe d'erreur » les maladies. Elles nous gâtent le jugement et le sens. Si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à leur proportion. Notre propre intérêt est encore un merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement. Il n'est pas permis au plus équitable homme du monde d'être juge en sa cause : j'en sais qui, pour ne pas tomber dans cet amour-propre , ont été les plus injustes du monde à contre-biais. Le moyen sûr de perdre une affaire toute juste étoit de la leur faire recommander par leurs proches parens. 16. L'imagination grossit les petits objets jusqu'à en remplir l'âme , par une exagération fantastique; et, par une insolence téméraire, elle amoindrit les grands jusqu'à sa mesure, comme en parlant de Dieu. 18. La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles , que nos sens sont trop émoussés pour y toucher exactement. S'ils y arrivent , ils en écachent la pointe , et appuient tout autour , plus sur le faux que sur le Vrai. 17. Les impressions anciennes ne sont pas seules capables de nous abuser : les charmes de la nouveauté ont le même pouvoir. De là viennent toutes les disputes des hommes , qui se reprochent ou de suivre leurs fausses impressions de l'enfance , ou de courir témérairement après les nouvelles. Qui tient le juste milieu ? Qu'il paroisse , et qu'il le prouve. 11 n'y a principe , quelque naturel qu'il puisse être , même depuis l'enfance , qu'on ne fasse passer pour une fausse impression , soit de l'instruction , soit des sens. « Parce , dit-on , que vous avez cru dès l'enfance qu'un objet étoit vide lorsque vous n'y voyiez rien, vous avez cru le vide possible; c'est une illusion de vos sens, fortifiée par la coutume, qu'il faut que la science corrige.» Et les autres disent : «Parce qu'on vous a dit dans l'école qu'il n'y a point de vide , on a corrompu votre sens commun , qui le comprenoit si nettement avant cette mauvaise impression , qu'il faut

corriger en recourant à votre première nature. » Qui a donc trompé? leê sens
ou l'instruction f

260 PENSÉES. 18. Toutes les occupations des hommes sont à avoir du bien; et ils ne sauroient avoir de titre pour montrer qu'ils le possèdent par justice , car ils n'ont que la fantaisie des hommes ; ni force pour le posséder sûrement. 11 en est de même de la science , car la maladie l'ôte. Nous sommes incapables et de vrai et de bien. 19. Qu'est-ce que nos principes naturels , sinon nos principes accoutumés? Et dans les enfans , ceux qu'ils ont reçus de la coutume de leurs pères , comme la chasse dans les animaux? Une différente coutume en donnera d'autres principes naturels. Cela se voit par expérience : et s'il y en a d'ineffaçables à la coutume , il y en a aussi de la coutume contre la nature , ineffaçables à la nature et à une seconde coutume. Cela dépend de la disposition. Les pères craignent que l'amour naturel des enfans ne s'efface. Quelle est donc cette nature sujette à être effacée? La coutume est une seconde nature qui détruit la première. Pourquoi la coutume n'est-elle pas naturelle? J'ai bien peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume , comme la coutume est une seconde nature. 20. Si nous rêvions toutes les nuits la même chose , elle nous affecteroit autant que les objets que nous voyons tous les jours ; et si un artisan étoit sûr de rêver toutes les nuits , douze heures durant , qu'il est roi , je crois qu'il seroit presque aussi heureux qu'un roi qui rêveroit toutes les nuits, douze heures durant, qu'il seroit artisan. Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes poursuivis par des ennemis , et agités par ces fantômes pénibles , et qu'on passât tous les jours en diverses occupations , comme quand on fait voyage , on souffriroit presque autant que si cela étoit véritable , et on appréhenderoit de dormir , comme on appréhende le réveil quand on craint d'entrer dans de tels malheurs en effet. Et en effet il feroit à peu près les mêmes maux que la réalité. Mais parce que les songes sont tous différens , et qu'un même se diversifie , ce qu'on y voit affecte bien moins que ce qu'on voit en veillant , à cause de la continuité , qui n'est pour l'un pas si continue et égale qu'elle ne change aussi , mais moins brusquement , si ce n'est rarement , comme quand on voyage ; et alors on dit : a Il me semble que je rêve-, » car la vie est un songe un peu moins inconstant. 21. Contre le pyrrhonisme. — Nous supposons que tous les conçoivent de même sorte : mais nous le supposons bien gratuitement; car nous n'en avons aucune preuve. Je vois bien qu'on applique ces mots dans les mêmes occasions , et que toutes les fois que deux hommes voient un corps changer de place , ils expriment tous deux la

vue de ce même objet par le même mot, en disant l'un et l'autre qu'il s'est mû; et de cette conformité d'application on tire une puissante conjecture d'une conformité d'idée; mais cela n'est pas absolument convaincant, de la dernière conviction, quoiqu'il y ait bien à parier pour l'affirmative ;
puisque'on

ARTICLE m, 261 sait qu'on tire souvent les m[^]mes conséquences des suppositions diffé*rentes. Cela suffit pour embrouiller au moins la matière ; non que cela éteigne absolument la clarté naturelle qui nous assure de ces choses , les académiciens auroient gagné; mais cela la ternit, et trouble les dogmatistes , à la gloire de la cabale pyrrhonienne , qui consiste à cette ambi« guité ambiguë, et dans une certaine obscurité douteuse, dont nos doutes ne peuvent ôter toute la clarté, ni nos lumières naturelles en chasser toutes les ténèbres. 22. Quand nous voyons un effet arriver toujours de même , nous en concluons une nécessité naturelle , comme , qu'il sera demain jour , etc. ; mais souvent la nature nous dément , et ne s'assujettit pas à ses propres règles. 23. Contradiction est une mauvaise marque de vérité. Plusieurs choses certaines sont contredites , plusieurs fausses passent sans contradiction : ni la contradiction n'est marque de fausseté , ni l'incontradiction n'est marque de vérité. 24. Quand on est instruit, on comprend que la nature ayant gravé son image et celle de son auteur dans toutes choses , elles tiennent presque toutes de sa double infinité. C'est ainsi que nous voyons que toutes les sciences sont infinies en l'étendue de leurs recherches ; car qui doute que la géométrie, par exemple , a une infinité d'infinités de propositions à exposer? Elles sont aussi infinies dans la multitude et la délicatesse de leurs principes ; car qui ne voit que ceux qu'on propose pour les derniers ne se soutiennent pas d'eux-mêmes , et qu'ils sont appuyés sur d'autres qui, en ayant d'autres pour appui, ne souffrent jamais de dernier? Mais nous faisons des derniers qui paroissent à la raison comme on , fait dans les choses matérielles , où nous appelons un point indivisible celui au delà duquel nos sens n'aperçoivent plus rien, quoique divisible infiniment et par sa nature. De ces deux infinis de sciences , celui de grandeur est bien plus sensible , et c'est pourquoi il est arrivé à peu de personnes de prétendre connoître toutes choses. «Je vais parler de tout, » disoit Démocrite. Mais l'infinité en petitesse est bien moins visible. Les philosophes ont bien plutôt prétendu d'y arriver; et c'est là oii tous ont achoppé. C'est ce qui a donné lieu à ces titres si ordinaires , Des principes des choses. Des principes de la philosophie, et aux semblables, aussi fastueux en effet , quoique non en apparence , que cet autre qui crève les yeux , De omni scihili. Ne cherchons donc point d'assurance et de fermeté. Notre raison est toujours djécue par l'inconstance des apparences ; rien ne peut fixer le fini entre les deux infinis qui l'enferment et le fuient. Cela étant

bien compris , je crois qu'on se tiendra en repos , chacun dans l'état où la nature l'a placé. Ce milieu qui nous est échu en par

26a PENSdSS. tage étant toujonri diitant 46f extrêmei, qu'importe que l'homme ait un peu plus d'intelligence des choses? S'il en a, il les prend un peu de plus haut. N'est-il pas toujours infiniment éloigné du bout, et la durée de notre vie n'est-elle pas également infiniment éloignée de l'éternité, pour durer des ans davantage? Dans la vue de ces infinis, tous les finis sont égaux; et je ne vois pas (pourquoi asséoir son imagination plutôt sur un que sur l'autre. La seule comparaison que nous faisons de nous au fini nous fait peines 25. Le monde juge bien des choses, car il est dans l'ignorance naturelle, qui est le vrai siège de l'homme. Les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissance. L'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étoient partis. Mais c'est une ignorance savante qui se connaît. Ceux d'entre eux, qui sont sortis de l'ignorance naturelle, et n'ont pu arriver à l'autre y ont quelque teinture de cette science suffisante, et font les entendus. Ceux-là troublent le monde, et jugent mal de tout. Le peuple et les habiles composent le train du monde; ceux-là le méprisent et sont méprisés*. Ils jugent mal de toutes choses, et le monde en juge bien.

26. On se croit naturellement bien plus capable d'arriver au centre des choses que d'embrasser leur circonférence. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement; mais comme c'est nous qui surpassons les petites choses 4 nous nous croyons plus capables de les posséder; et cependant il ne faut pas moins de capacité pour aller jusqu'au néant que jusqu'au tout. Il la faut infinie pour l'un et l'autre; et il me semble que qui auroit compris les derniers principes des choses pourroit aussi arriver jusqu'à connaître l'infini. L'un dépend de l'autre, et l'un conduit à l'autre. Les extrémités se touchent et se réunissent à force de s'être éloignées, et se retrouvent en Dieu, et en Dieu seulement. Si l'homme s'étudioit le premier, il verroit combien il est incapable de passer outre. Comment se pourroit-il qu'une partie connût le tout? Mais il aspirera peut-être à connaître au moins les parties avec lesquelles il a de la proportion. Mais les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout, L'homme est par exemple, a rapport à tout ce qu'il connaît. Il a besoin de lieu pour le contenir, de temps pour durer, de mouvement pour vivre) d'éléments pour le composer, de

chaleur et d'alimens pour le nourrir, d'air pour respirer. Il voit la lumière, il sent les corps; enfin tout tombe sous son alliance. \ . La comparaison que nous faisons de nous avec un être fini, c'est-à-dire un être fini supérieur à nous, est la seule qui nous fasse peine. Nous ne souffririons pas si nous nous comparions à l'infini, parce que, comparés à l'infini, tous les êtres sentent égaux.

ARTICUI m. 263 Il faut donc , pour connoltre rhomme , savoir d'où vient qu'il a besoin d'air pour subsister; et pour «onnoltre Talr, savoir par où il a rapport à la vie de Thomme , eto. La flamme ne subsiste point sans ïmt : donc, pour oonnoître Tun, il faut connoître Tautre. Donc toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entre «tenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes , je tiens impossible de connoître les parties sans connoltre le tout, non plue que de connoître le tout sans connoître particulièrement les parties. Et ce qui achève notre impuissance à connoître les choses est qu'elles sont simples en elles-mêmes , et que nous sommes composés de deux natures opposées et de divers genres : d'âme et de corps. Car il est impossible que la partie qui raisonne en nous soit autre que spirituelle ; et quand on prétendrait que nçus serions simplement corporels , cela nous excluroit bien davantage de la connoissance des choses , n'y ayant rien de si inconcevable que de dire que la matière se connoît soi-même. Il ne nous est pas possible de connoître comment elle se connoîtroit. Bt ainsi si nous sommes simplement matériels , nous ne pouvons rien du tout connoître ; et si nous sommes composés d'esprit et de matière , nous ne pouvons connoître parfaitement les choses simples, spirituelles et corporelles. De là vient que presque tous les philosophes confondent les idées des choses , et parlent des choses corporelles spirituellement et des spirituelles corporellement. Car ils disent hardiment que les corps tendent en bas, (j^u'ils aspirent à leur centre, (qu'ils fuient leur destruction, qu'ils craignent le vide, qu'ils ont des mclinations, des sympathies, 4es antipathies, qui sont toutes choses qui n'appartiennent qu'aux esprits. Et en parlant des esprits , ils les considèrent comme en un lieu , et leur attribuent le mouvement d'une place à une autre , qui sont choses qui n'appartiennent qu'aux corps. Au lieu de recevoir les idées de ces choses pures , nous les teignons de nos qualités , et empreignons de notre être composé toutes les choses simples que nous contemplons. Qui necroiroit, à nous voir composer toutes choses d'esprit et de corps, que ce mélange-là nous seroit^bien compréhensible? C'est néanmoms la chose ou'on comprend le moins. L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature; car il ne peut concevoir ce que c'est que corps , et encore moins ce que c'est qu'esprit , et moins qu'aucune chose comment un corps peut être uni avec un esprit. C'est là le comble de ses difficultés , et

cependant c'est son propre être : Modut quo eorportbiis adharet «pmiuf
cwwprtkendi ad hominibuë non potert; et hoc tamên homo ettK Enfin pour
consommer* la preuve de notre foiblesse, je finirai par ces delix
considérations.... ^ . Augustin, Je Civ. Dei, XXI, x. 2. Il y avait d'abord
l'aUnéa suivant, que Pascal a barré : c Voilà une partie des causes qui
rendent l'homme si imbécile à connottre la nature.

264 PENSÉES. 27. Des puissances trompeuses. — L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreur, naturelle et ineffaçable sans la grâce. Rien ne lui montre la vérité : tout l'abuse. Ces deux principes de vérités, la raison et les sens, outre qu'ils manquent chacun de sincérité , s'abusent réciproquement l'un l'autre. Les sens abusent la raison par de fausses apparences ; et cette même piperie qu'ils apportent à la raison , ils la reçoivent d'elle à leur tour : elle s'en revanche. Les passions de l'âme troublent les sens, et leur font des impressions fausses. Ils mentent et se trompent à Tenvi. ARTICLE IV». 1. DiveiC^issemenV, — On charge les hommes, dès l'enfance, du soin de leur honneur, de leur bien, de leurs amis, et encore du bien et de l'honneur de leurs amis. On les accable d'affaires, de l'apprentissage des langues et des sciences , et on leur fait entendre qu'ils ne sauroient être heureux sans que leur santé , leur honneur , leur fortune et celle de leurs amis soient en bon état, et qu'une seule chose qui manque les rendroit malheureux. Ainsi on leur donne des charges et des affaires qui les font tracasser dès la pointe du jour. Voilà, direz -vous, une étrange manière de les rendre heureux ! Que pourroit-on faire de mieux pour les rendre malheureux ? Comment I ce qu'on pourroit faire ? Il ne faudroit que leur ôter tous ces soins ; car alors ils se verroient , ils penseroient à ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont; et ainsi on ne peut trop les occuper et les détourner; et c'est pourquoi, après leur avoir tant préparé d'affaires, s'ils ont quelque temps de relâche, on leur conseille de l'employer à se divertir, à jouer, et à s'occuper toujours tout entiers. Divertissement. — Quand je m'y suis mis quelquefois , à considérer les diverses agitations des hommes , et les périls et les peines où ils s'exposent , dans la cour , dans la guerre , d'où naissent tant de querelles , de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises , j'ai dit souvent que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose , qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre. Un homme qui a assez de bien pour vivre , s'il savoit demeurer chez soi avec plaisir, n'en sortiroit pas pour aller sur la mer ou au siège d'une place. On n'achètera une charge à l'armée si cher que parce qu'on trouvera insupportable de ne bouger de la ville ; et on ne recherche la conversation et Elle est infime en deux manières, il est fini et limité. Elle dure et se maintient perpétuellement en son être, il passe et est mortel. Les choses en particulier se corrompent et se changent à chaque instant, il ne les voit qu'en passant. Elles ont leur principe et leur fin, il ne conçoit ni l'un ni Tautre. Elles sont simples, et il est composé de deux

natures différentes; et pour consommer la preuve de notre faiblesse, je finirai par cette réflexion sur l'état de noire nature. » 4 . Article VII de Bossnt. 3. Divertissement f c'est-à-dire dissipation, ouhli de soi.

ARTICLE IV. 265 les divertissements des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir. ^ • Mais quand j'ai pensé de plus près , et qu'après avoir trouvé la cause de tous nos malheurs , j'ai voulu en découvrir la raison, j'ai trouvé qu'il y en a une bien effective , qui consiste dans le malheur naturel de notre condition foible et mortelle , et si misérable , que rien ne peut nous consoler , lorsque nous y pensons de près. Quelque condition qu'on se figure , si Ton assemble tous les biens qui peuvent nous appartenir, la royauté est le plus beau poste du monde, et cependant qu'on s'imagine un roi accompagné de toutes les satisfactions qui peuvent le toucher; il est sans divertissement, et qu'on le laisse considérer et faire réflexion sur ce qu'il est , cette félicité languissante ne le soutiendra point; il tombera par nécessité dans les vices qui le menacent , des révoltes qui peuvent arriver , et enfin de la mort et des maladies. qui sont inévitables ; de sorte que , s'il est sans ce qu'on appelle divertissement, le voilà malheureux, et plus malheureux que le moindre de ses sujets qui joue et qui se divertit. De là vient que le jeu et la conversation des femmes , la guerre , les grands emplois , sont si recherchés. Ce n'est pas qu'il y ait en effet du bonheur , ni qu'on s'imagine que la vraie béatitude soit dans l'argent qu'on peut gagner au jeu , ou dans le lièvre qu'on court. On n'en voudroit pas s'il étoit offert. Ce n'est pas cet usage mol et paisible , et qui nous laisse penser à notre malheureuse condition , qu'on recherche , ni les dangers de la guerre , ni la peine des emplois , mais c'est le tracas qui nous détourne d'y penser et nous divertit. De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement ; de là vient que la prison est un supplice si horrible ; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible. Et c'est enfin le plus grand sujet de félicité de la condition des rois , de ce qu'on essaye sans cesse à les divertir, et à leur procurer toutes sortes de plaisirs. Le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi , et l'empêchent de penser à lui. Car il est malheureux , tout roi qu'il est , s'il y pense. Voilà tout ce que les hommes ont pu inventer pour se rendre heureux. Et ceux qui font sur cela les philosophes , et qui croient que le monde est bien peu raisonnable de passer tout le jour à courir après un lièvre qu'ils ne voudroient pas avoir acheté , ne connoissent guère notre nature. Ce lièvre ne nous garantiroit pas de la vue de la mort et des misères , mais la chasse nous en garantit. Et ainsi quand on leur reproche que ce qu'ils cherchent avec tant d'ardeur ne sauroit les satisfaire, s'ils répondoient , comme ils

devroient le faire s'ils y pensoient bien , qu'ils ne cherchent en cela qu'une occupation violente et impétueuse qui les détourne de penser à soi , et que c'est pour cela qu'ils se proposent un objet attirant qui les charme et les attire avec ardeur , ils laisseroient leurs adversaires sans repartie*. Mais ils ne répondent pas cela, 4. Un marge dans le manuscrit : « La danse. U7aut bien penser où l'on mettra ses pieds. »

366 PENSÉES. parce qu'Us ne se connoissent pi[^] eux-mêmes [^]
 Ils ne savent pas qj[^]e ce n'est que la chasse , et non la prise , qu'ils
 recherchent. Ils s'imaginent que , s'ils avoient obtenu cette charge , ils se
 reposeroient ensuite avec plaisir , et ne sentent pas la nature insatiable de
 leur cupidité. Ils croient chercher sincèrement le repos, et ne cherchent en
 effet que l'agitation. Ils ont un instinct secret qui les porte à chercher le
 divertissement et l'occupation au dehors , qui vient du ressentiment de leurs
 misères continuelles ; et ils ont un autre instinct secret , qui reste de la
 grandeur de notre première nature , qui leur fait connoître que le bonheur
 n'est en effet que dans le repos, et non pas dans le tumulte; et de ces deux
 instincts contraires , il se forme en eux un projet confus , qui se cache à leur
 vue dans le fond de leur âme , qui les porte à tendre au repos par l'agitation
 , et à se figurer toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arrivera , si
 , en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent , ils peuvent s'ouvrir
 par là la porte au repos. Ainsi s'écoule toute la vie. On cherche le repos en
 combattant quel2ues obstacles ; et si on les a surmontés , le repos devient
 insupportable, ar , ou l'on pense aux misères qu'où a , ou à celles qui nous
 menacent. Et quand on se verroit même assez à l'abri de toutes parts ,
 l'ennui , de son autorité privée , ne laisseroit pas de sortir au fond du cœur ,
 où il a . des racines naturelles , et de remplir l'esprit de son venin, Le conseil
 qu'on donnoit à Pyrrhus, de prendre le repos qu'il alloit chercher par tant de
 fatigue , recevoit bien des difficultés. Ainsi l'homme est si malheureux ,
 qu41 s'ennuieroit même sans aucune cause d'ennui, par l'état propre de sa
 complexion, et il est si vain , qu'étant plein de mille causes essentielles d
 ennui , la moindre chose , comme un billard et une balle qu'il pousse , suffit
 pour le divertir. Mais, direz-vous, quel objet a-t-il en tout cela? Celui de se
 vanter demain entre ses amis de ce qu'il a mieux joué qu'un autre. Ainsi les
 autres suent dans leur cabinet pour montrer aux savans qu'ils ont résolu une
 question d'algèbre qu'on n'auroit pu trouver jusqu'ici , et tant d'autres
 s'exposent aux derniers périls pour se vanter ensuite d'une place qu'ils
 auront prise , et aussi sottement , à mon gré* Et enfin les autres se tuent
 pour remarquer toutes ces choses , non pas pour en devenir plus sages, mais
 seulement pour montrer qu'ils les savent, et ceux-là sont les plus sots de la
 bande , puisqu'ils le sont avec oonnoissanoe , au lieu qu'on peut penser des
 autres qu'ils ne le seraient plus s'ilf avoient cette çonnoissance. Tel homme
 passe sa vie sans ennui, en jouant tous les jours peu de chose. Donnez-lui

tous les matins l'argent qu'il peut gagner chaque jour, à la charge qu'il ne joue point : vous le rendez malheureux. On dira peut-être que c'est qu'il cherche l'amusement du jeu , et non pas le gain. Faites-le donc jouer pour rien , il ne s'y échauffera pas et s'y en* 1. En marge dans le manuscrit : «Le gentilhomme croit sincèrement que la chasse est un plaisir grand et un plaisir royal; mais son piqueur n'est pas de ce sentiment-là. »

ARTICLE IV. 267 nuiera. G* n'est dono pai ramusement seul qu'il recherche : un amuMment languissant et sans passion Tennuiera. Il faut qu'il s'y Chauffe et qii'il se pique lui-même, en s'imaginant qu'il seroit heureux de gagner ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui donnât à condition de ne point jouer , afin qu'il se forme un sujet de passion , et qu'il excite sur cela son désir , sa colère , sa crainte , pour l'objet qu'il s'est formé , oomme les enfans qui s'effrayent du visage qu'ils ont barbouillé. D'où vient que cet homme , qui a perdu depuis peu de mois son fils Unique , et qui , accablé de procès et de querelles , étoit ce matin si troublé , n'y pense plus maintenant? Ne vous en étonnex pas : il est tout occupé à voir par où passera ce sanglier que les chiens poursuivent* avec tant d'ardeur depuis six heures. Il n'en faut pas davantage. L'homme , quelque plein de tristesse qu'il soit, si l'on peut gagner sur lui de le faire entrer en quelque divertissement, le voilà heureux pendant ce temps-là. Et l'homme, quelque heureux qu'il soit, s'il n'est diverti et occupé par quelque passion ou quelque amusement qui empêche l'ennui de se répandre , sera bientôt chagrin et malheureux. Sans divertissement il n'y a point de joie , avec le divertissement il n'y a point de tristesse. Bt c'est aussi ce qui forme le bonheur des personnes de grande condition, qu'ils ont un nombre de personnes qui les divertissent, et qu'ils ont le pouvoir de se maintenir en cet état. Prenez-y garde. Qu'est-ce autre chose d'être surintendant, chancelier , premier président , sinon d'être en une condition où l'on a dès le matin un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés pour ne leur laisser pas une heure en la journée où ils puissent penser à eux-mêmes? Et quand ils sont dans la disgrâce et qu'on les envoie à leurs maisons de» champs , où ils ne manquent ni de biens , ni de domestiques pour les assister dans leurs besoins , ils ne laissent pas d'être misérables et abandonnés , parce que personne ne les empêche de songer à eux.

Divertissement. — La dignité royale n'est-elle pas assez grande d'ellemême pour celui qui la possède , pour le rendre heureux par la seule vue de ce qu'il est? Faudra-t-il le divertir de cette pensée comme les gens du commun ? Je vois bien que c'est rendre un homme heureux de le divertir de la vue de ses misères domestiques pour remplir toute sa pensée du soin de bien danser. Mais en sera-t-il de même d'un roi , et sera-t-il plus heureux en s'attachant à ces vains amusemens qu'à la vue de SA grandeur ? Et quel objet plus satisfaisant pourroit-on donntr à son esprit? Ne seroit-ce donc pas foire tort à sa joie, d'occuper son âme à penser à ajuster ses pas à la cadence

d'un air, ou à placer adroitement une balle , au lieu de le laisser jouir en repos de la contemplation de la gloire majestueuse qui l'environne? Qu'on en fasse l'épreuve : qu'on laisse un roi tout seul , sans aucune satisfaction des sens , sans aucun soin dans l'esprit, sans compagnie, penser à lui tout à loisir, et l'on verra qu'un roi sans divertissement est un homme plein de misères. Aussi on évite cela soigneusement, et il ne manque jamais d'y avoir auprès des personnes des rois un grand nombre de gens qui veillent à faire succéder le divertissement à leurs affaires , et qui observent tout le temps de leur loisir pour leur fournir des plaisirs et des jeux , en sorte

268 PENSÉES. qu'il n'y ait point de vide ; c'est-à-dire qu'ils sont environnés de per[^] sonnes qui ont un soin merveilleux de prendre garde que le roi ne soit seul et en état de penser à soi , sachant bien qu'il sera misérable , tout roi qu'il est , s'il y pense. Je ne parle point en tout cela des rois chrétiens comme chrétiens [^] mais seulement comme rois. Misère, — La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement , et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous , et qui nous fait perdre insensiblement. Sans cela , nous serions dans l'ennui , et cet ennui nous pousseroit à chercher un moyen plus solide d'en sortir. Mais le divertissement nous amuse, et nous fait arriver insensiblement à la mort. 2. Divertissement.— Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance , se sont avisés , pour se rendre heureux , de ne point y penser. 3. La nature nous rendant toujours malheureux en tous états , nos désirs nous figurent un état heureux , parce qu'ils joignent à l'état où nous sommes les plaisirs de l'état où nous ne sommes pas ; et , quand nous arriverions à ces plaisirs , nous ne serions pas heureux pour cela , parce que nous aurions d'autres désirs conformes à ce nouvel état. Il faut particulariser cette proposition générale.... 4. Qu'on s'imagine un nombre d'hommes dans les chaînes, et tous condamnés à la mort , dont les uns étant chaque jour égorgés à la vue des autres , ceux qui restent voient leur propre condition dans celle de leurs semblables , et , se regardant les uns les autres avec douleur et sans espérance , attendent leur tour : c'est l'image de la condition des hommes. ARTICLE V. 1. Pyrrhonisme. — J'écrirai ici mes pensées sans ordre , et non pas peut-être dans une confusion sans dessein : c'est le véritable ordre , et qui marquera toujours mon objet par le désordre même. Je ferois trop d'honneur à mon sujet si je le traitois avec ordre, puisque je veux montrer qu'il en est incapable. 2. Raison des effets. — Il est donc vrai de dire que tout le monde est dans l'illusion : car , encore que les opinions du peuple soient saines , elles ne le sont pas dans sa tête , car il pense que la vérité est où elle n'est pas. La vérité est bien dans leurs opinions, mais non pas au point où ils se figurent. Par exemple , il est vrai qu'il faut honorer 4. Article VIII de Bossut.

ARTICLE V. 269 l«s gentilshommes , mais non pas parce que la naissance est un avantage effectif, etc. 3. Raison des effets. — Gradation. Le peuple honore les personnes de grande naissance. Les demi-habiles les méprisent , disant que la naissance n'est pas un avantage de la personne, mais du hasard. Les habiles les honorent , non par la pensée du peuple , mais par la pensée de derrière. Les dévots qui ont plus de zèle que de science les méprisent , malgré cette considération qui les fait honorer par les habiles , parce qu'ils en jugent par une nouvelle lumière que la piété leur donne. Mais les chrétiens parfaits les honorent par une autre lumière supérieure. Ainsi se vont les opinions succédant du pour au contre , selon qu'on a de lumière. Renversement continuel du pour au contre. Nous avons donc montré que l'homme est vain, par l'estime qu'il fait des choses qui ne sont point essentielles. Et toutes ces opinions sont détruites. Nous avons montré ensuite que toutes ces opinions sont très-saines , et qu'ainsi toutes ces vanités étant très-bien fondées , le peuple n'est pas si vain qu'on dit. Et ainsi nous avons détruit l'opinion qui détruisoit celle du peuple. Mais il faut détruire maintenant cette dernière proposition, et montrer qu'il demeure toujours vrai que le peuple est vain , quoique ses opinions soient saines ; parce qu'il n'en sent pas la vérité où elle est , et que, la mettant où elle n'est pas, ses opinions sont toujours très-faussees et très-malsaines. 4. Opinions du peuple saines, — Le plus grand des maux est les guerres civiles. Elles sont sûres , si on veut récompenser les mérites , car tous diront qu'ils méritent. Le mal à craindre d'un sot , qui succède par droit de naissance , n'est ni si grand , ni si sûr. 5. Pourquoi suit-on la pluralité ? est-ce à cause qu'ils ont plus de raison ? non , mais plus de force. Pourquoi suit-on les anciennes lois et anciennes opinions ? est-ce qu'elles sont les plus saines? non, mais elles sont uniques, et nous ôtent la racine de la diversité. 6. L'empire fondé sur l'opinion et l'imagination règne quelque temps, et cet empire est doux et volontaire : celui de la force règne toujours. Ainsi l'opinion est comme la reine du monde , mais la force en est le tyran. 7. Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur, plutôt que par les qualités intérieures ! Qui passera de nous deux? qui cédera U place à l'autre? Le moins habile? mais je suis aussi habile que lui; il faudra se battre sur cela. Il a quatre laqiaais, et je n'en ai qu'un : cela est visible ; il n'y a qu'à compter; c'est à moi à céder , et je suis un sot si je conteste. Nous voil^ en paix par ce moyen; ca qui est le plus grand des biens.

270 PENSÉES. 8. La coutume de voir les rois accompagnés de gardes , de tambours , d'officiers , et de toutes les choses qui plient la machine vers le respect et la terreur , fait que leur visage , quand il est quelquefois seul et sans ces accompagnemens , imprime dans leurs sujets le respect et la terreur, parce qu'on ne sépare pas dans la pensée leur personne d'avec leur suite , qu'on y voit d'ordinaire jointe. Et le monde , qui ne sait pas que cet effet a son origine dans cette coutume , croit qu'il vient d'une force naturelle; et de là viennent ces mots : «Le caractère de la Divinité est empreint sur son visage , etc. » ' La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple y et bien plus sur la folie. La plus grande et importante Chose du monde a pour fondement la foiblesse ; et ce fondement-là est admirablement sûr ; car il n'y a rien de plus sûr que cela , que le peuple sera foible. Ce qui est fondé sur la saine raison est bien mal fondé , comme l'estime de la sagesse. ». Nos magistrats ont bien connu ce mystère. Leurs robes rouges , leurs hermines , dont ils s'emmaillottent en habits fourrés , les palais où ils jugent , les fleurs de lis , tout cet appareil auguste étoit fort nécessaire ; et si les médecins n'avoient des soutanes et des mules , et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties , jamais ils n'auroient dupé le monde qui ne peut résister à cette montre si authentique. Les seuls gens de guerre ' ne se sont pas déguisés de la sorte , parce qu'en effet leur part est plus essentielle : ils s'établissent par la force , les autres par grimace. C'est ainsi que nos rois n'ont pas recherché ces déguisemens. Ils ne se sont pas masqués d'habits extraordinaires pour paroître tels ; mais ils se sont accompagnés de gardes , de hallebardes : ces trognes armées qui n'ont de mains et de force que pour eux , les trompettes et les tambours qui marchent au-devant, et ces légions qui les environnent, font trembler les plus fermes. Ils n'ont pas l'habit seulement, ils ont la force. Il faudroit avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur environné , dans son superbe sérail , de quarante mille janissaires. S'ils avoient ' la véritable justice , si les médecins avoient le vrai art de guérir , ils n'auroient que faire de bonnets carrés : la majesté de ces sciences seroit assez vénérable d'elle-même. Mais n'ayant que des sciences imaginaires , il faut qu'ils prennent ces vains instrumens qui frappent l'imagination à laquelle ils ont affaire ; et par là , en effet , ils s'attirent le respect. Nous ne pouvons pas seulement voir un avocat en soutane et le bonnet en tête , sans une opinion

avantageuse de sa suffisance. Les Suisses s'offensent d'être dits gentilshommes », et prouvent la roture de race pour être jugés dignes de grands emplois. * . Il n'y avait pas alors d'uniformes, — 2. « Si les magistrats avaient....» 3. Pascal s' imagine cela, à cause du mot de république.

The text on this page is estimated to be only 25.37% accurate

ARTICLE V, ' 271 • 10. On ne choiift pas pour gouverner un ?
aissaiu oelui des voyageurs qui est de meilleure maison. Saint Augustin a yu
qu'on traitailie pour rinoertain, sur mer^ sa bataille, etc. ; il n'a pas tu la règle
des partis ^ qui démontre qu'on It doit. Montaigne a yu qu'on s'offense d'un
esprit boiteux ^ et que la oou« tume peut tout; mais il n'a pas yu la raison de
oet effet Toutes ces personnes ont vu les effets , mais ils n'ont pas yu les
causes ; ils sont à l'égard de ceux qui ont découvert les causes comme ceux
qui n'ont que les ^eux & l'égard de ceux qui ont l'esprit ; ear les effets sont
comme sensibles , et les causes sont Yisibles seulement à l'esprit. Et
quoique ces effetS'là se voient par l'esprit , cet esprit est à l'égard de l'esprit
qui voit les causes comme les sens corporels à l'égard de l'esprit. 11. û'oû
vient qu'un boiteux Ue nous irrite pas , et un esprit boiteux nous irrite? A
cause qu'un boiteux recohnoît que nous allons droit, et qu'un esprit boiteux
dit que c'est nous q^i boitons) sans cela nous en aurions pitié et non colère.
Épictète * demande bien plus fortement pourquoi ne nous ffitchonsnous pas
si on dit que nous avons mal à la tête , et que nous nous ffitchons de ce qu'on
dit que nous raisonnons mal , ou que nous choisissons mal. Ce qui cause
<iela est que nous sommes bien certains que nous n'avons pas mal à la tête ,
et que nous ne sommes pas boiteux : mais nous ne sommes pas si assurés
que nous choisissons le vrai. De sorte que , n'en ayant d'assurance qu'à
cause que nous le voyons de toute notre vue , quand un autre voit de toute
sa vue le contraire , cela nous met en suspens et nous étonne, et encore plus
quand mille autres se moquent de notre choix; car il faut préférer nos
lumières à celles de tant d'autres, et cela est hardi et difficile. Il n'y a jamais
cette contradiction dans les sens touchant un boiteux. 12. Le reâpect est : «
Incommodez-vous. » Cela est vain en apparence , mais très-juste ; car c'est
dire : « Je m'incommoderois bien si vous en aviez besoin, puisque je le fais
bien sans que cela vous serve. » Outre que le respect est pour distinguer les
grands : or , si le respect étoit d'être en fauteuil, on respecteroit tout le
monde, et ainsi on ne distingueroit pas; mais, étant incommodé, on
distingue fort bien. 13. Opinions du peuple saines, — Être brave * n'est pas
trop vain ; car c'est montrer qu'un grand nombre de gens travaillent pour
soi; c'est montrer par ses cheveux qu'on a un valet de chambre, un
parfumeur, etc. ; par son rabat , le fil , le passetqent , etc. Or, ce n'est pas
une simple superficie, ni un simple harnois, d'avoir plusieurs bras. Plus on a

de bras , plus on est fort. Être brave est montrer sa force. 4. Arrien,
Entretiens d* Épictète y IV, vi. .»- S. Être brave: être bien mis.

272 PENSÉES. 14. Gela est admirable : on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle et suivi de sept ou huit laquais! Eh quoi! il me fera donner les étrivières , si je ne le salue. Cet habit, c'est une force. C'est bien de même qu'un cheval bien enharnaché à l'égard d'un autre ! Montaigne est plaisant de ne pas voir quelle différence il y a, et d'admirer qu'on y en trouve , et d'en demander la raison* « De vrai , dit-il , d'où vient *, etc....» 16. Le peuple a les opinions très-saines : par exemple : 1* D'avoir choisi le divertissement et la chasse plutôt que la poésie. Les demi-savans s'en moquent, et triomphent à montrer là-dessus la folie du monde; mais, par une raison qu'ils ne pénètrent pas , on a raison. 2** D'avoir distingué les hommes par le dehors , comme par la noblesse ou le bien : le monde triomphe encore à montrer combien cela est déraisonnable ; mais cela est très-raisonnable. 3* De s'offenser pour avoir reçu un soufflet , ou de tant désirer la gloire. Mais cela est très-souhaitable , à cause des autres biens essentiels qui y sont joints. Et un homme qui a reçu un soufflet sans s'en ressentir est accablé d'injures et de nécessités. 4* Travailler pour l'incertain; aller sur la mer; passer sur une planche. 16. C'est un grand avantage que la qualité, qui, dès dix- huit ou vingt ans, met un homme en passe, connu et respecté, comme un autre pourroit avoir mérité à cinquante ans : c'est trente ans gagnés sans peine. 17. N'avez-vous jamais vu des gens qui , pour se plaindre du peu d'état que vous faites d'eux , vous étalent l'exemple de gens de condition qui les estiment ? Je leur répondrais à cela : a Montrez-moi le mérite par où vous ^ez charmé ces personnes, et je vous estimerai de même. » 18. Un homme qui se met à la fenêtre pour voir les passans , si je passe par là, puis-je dire qu'il s'est mis là pour me voir ? Non ; car il ne pense pas à moi en particulier. Mais celui qui aime une personne à cause de sa beauté, l'aime-t-il? Non: caria petite vérole , qui tuera la beauté sans tuer la personne , fera qu'il ne l'aimera plus. Et si on m'aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on, moi? Non; car je puis perdre ces qualités sans me perdre , moi. Où est donc ce mot , s'il n'est ni dans le corps , ni dans l'âme ? et comment aimer le corps ou l'âme , sinon pour ces qualités , qui ne sont point ce qui fait le mot , puisqu'elles sont périssables? Car aimerait-on la substance de l'âme d'une personne abstraitement, et quelques qualités qui y fussent ? Cela ne se peut, et seroit injuste. On n'aime donc jamais personne , mais seulement des qualités. Qu'on ne se moque donc plus de ceux qui se font honorer pour des charges et des offices , car on

n'aime personne que pour des qualités empruntées. I . Montaigne, Essms,
tiv. I, zui.

ARTICLE V. 273 * Les choses qui nous tiennent le plus , comme de cacher son peu de bien , ce n'est souvent presque rien. C'est un néant que notre imagination grossit en montagne. Un autre tour d'imagination nous le fait découvrir sans peine. 20. C'est l'effet de la force, non de la coutume; car ceux qui sont capables d'inventer sont rares; les plus forts en nombre ne veulent que suivre , et refusent la gloire à ces inventeurs qui la cherchent par leurs inventions. Et s'ils s'obstinent à la vouloir obtenir, et mépriser ceux qui n'inventent pas , les autres leur donneront des noms ridicules , leur donneroient des coups de bâton. Qu'on ne se pique donc pas de cette subtilité , ou qu'on se contente en soi-même. ARTICLE VI». 1. Toutes les bonnes maximes sont dans le monde : on ne manque qu'à les appliquer. Par exemple, on ne doute pas qu'il ne faille exposer sa vie pour défendre le bien public , et plusieurs le font; mais pour la nation, point. • Il est nécessaire qu'il y ait de l'inégalité parmi les hommes , cela est vrai; mais cela étant accordé , voilà la porte ouverte non-seulement à la plus haute domination , mais à la plus haute tyrannie. Il est nécessaire de relâcher un peu l'esprit ; mais cela ouvre la porte aux plus grands débordemens. Qu'on en marque les limites. Il n'y a point de bornes dans les choses : les lois y en veulent mettre , et l'esprit ne peut le souffrir. 2. La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître : car en désobéissant à l'un on est malheureux, et en désobéissant à l'autre on est un sot. 3. a Pourquoi me tuez-vous T— Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? mon ami , si vous demeuriez de ce côté , je serois un assassin, cela seroit injuste de vous tuer de la sorte; mais puisque vous demeurez de l'autre côté , je suis un brave , et cela est juste. » 4. Ceux qui sont dans le dérèglement disent à ceux qui sont dans l'ordre que ce sont eux qui s'éloignent de la nature , et ils la croient suivre : comme ceux qui sont dans un vaisseau croient que ceux qui sont au bord fuient. Le langage est pareil de tous côtés. Il faut avoir un point fixe pour en juger. Le port juge ceux qui sont dans le vaisseau ; mais où prendrons-nous un point dans la morale ? 5. Justice. — Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice. 4. Article IX de Bossut, Pascal i. • 1^

The text on this page is estimated to be only 25.99% accurate

274 PENSEES. 6. La justice est m qui est établi ; et ainsi toutes nos lois établies seront* nécessairement tenues pour justes sans être examinées , puisqu'elles sont établies* 7. Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses or(Unaires, et la pluralité «ui autres. D'où vient cela? de la force qui y est et de là vient que les rois ^ qui ont la force d'ailleurs , ne suivent pas la pluralité de leurs ministres. 8. Sans doute l'égalité des biens est juste: mais^ ne pouvant faire qu'il soit force d'obéir à la justice , on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force ; ne pouvant fortifier la justice , on a justifié la force , afin que le juste et le fort fussent ensemble , et que la paix fût, qui est le souverain bien. Summum jus, summa injuria K La pluralité est la meilleure voie , parce qu'elle est visible , et qu'elle a la force pour se faire obéir ; cependant c'est l'avis des moins habiles. Si l'on avoit pu, l'on auroit mis la force entre les mains de la justice : mais comme la force ne se laisse pas manier comme on veut , parce que c'est une qualité palpable , au lieu que la justice est une qualité spirituelle dont on dispose comme on veut, on a mis la justice entre les mains de la force ; et ainsi on appelle juste ce qu'il est force d'observer K 9. Justice, force. — Il est juste que ce qui est juste soit suivi : il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante : la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite , parce qu'il y a toujours des méchants : la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force; et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste. La justice est sujette à disputes : la force est très-reconnoissable et sans dispute. Ainsi on n'a pu donner la force à la justice , parce que la force a contredit la justice et a dit qu'elle étoit injuste, et a dit que c'étoit elle qui étoit juste : et ainsi ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. 10. Injustice, — Il est dangereux de dire au peuple que les lois ne sont pas justes', car il n'obéit qu'à cause qu'il les croit justes. C'est pourquoi il lui faut dire en même temps qu'il y faut obéir parce qu'elles sont lois , ^ . Proverbe. « L'excès du droit est l'excès de l'injustice. » 2. Le manuscrit ajoute : « De là vient le droit de république, car l'épée donne un véritable droit. (Autrement on verroit la violence d'un côté et la justice de l'autre. Fin de la suite» Provinciale.) De là vient l'injustice de la Fronde, qui élève sa prétendue

justice contre la force. Il n'en est pas de même dans l'Eglise, car il y a une justice véritable, et nulle violence. *

The text on this page is estimated to be only 27.19% accurate

ÀRUCLB Ji, â75 comme il faut obéir aux supérieurs, non parce qu'ils sont justes, mais parce qu'ils sont supérieurs. Par là voili toute sédition prévenue, si on peut faire entendre cela, et ce que c'est proprement que la définition de la justice. 11. Il seroit dono bon qu'on obéit aux lois et coutumes, parce qu'elles sont lois; qu'il sût qu'il n'y en a aucune vraie et juste à introduire; que nous n'y connoissons rien, et qu'ainsi il faut seulement suivre les re] eues: par ce moyen on ne les quitteroit jamais. Mais le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine; et ainsi, comme il croit que la vérité se peut trouver, et qu'elle est dans les lois et coutumes, il les croit, et prend leur antiquité comme une preuve de leur vérité, et non de leur seule autorité sans vérité. Ainsi il y obéit; mais il est sujet à se révolter dès qu'on lui montre qu'elles ne valent rien; ce qui se peut faire voir de toutes, en les regardant d'un certain côté. It. Quand il est question de Juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui en fuge, et enoont intéressé: ce devroit être un tiers indifférent. 13. Tffvainnie,^^ **.. Ainsi ces discours sont faux et tyranniquetf: «Je suis beau, donc on doit me craindre. Je suis fort, donc on doit m'aimer. Je suis....» La tyrannie est de Tuloir avoir par une voie ce qu'on ne peut * avoir que par une autre. On rend différons devoirs aux différons mérites: devoir d'amour à l'agrément; devoir de crainte à la force; devoir de créance à la science. On doit rendre ces dtroirs^là; on est injuste de les refuser, et injuste d'en demander d'autres. Et c'est de mène être faux et tyran de dire: ail n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas; il n'est pas habile, donc je ne le craindrai pas.» 14. 11 y a d« vicei qui ne tiennent à noue que par d'autres, et qui, en ôtant U trenc, s'emportent comme des branches. 15. Quand la malignité a la nisoo de son côté, elle devient fière, et étale la raison en tout son lustre: quand l'austérité ou le choix sévère n'a pas réussi au vrai bien, et qu'il faut revenir à suivre la nature, elle devient fière par le retour. 16. Divertissement, -^ Si l'homme étoit heureux, il le seroit d'autant plus qu'il seroit BUdas diverti, comme les saints et Dieu. Oui, mais n'est-ce pas être heureux que de pouvoir être réjoui par le divertissesMntT Non, car il vient d'ailleurs et de dehors: et ainsi il est dépendant, et partant, sOjet à être troublé par mille accidens, qui f<mt les afflictions inévitablee. 17. Pyrrhont^me.— L'extrême esprit est accusé de

folie, comme l'extrême défaut. Rien que la médiocrité n'est bon. C'est la pluralité qui a établi

276 PENSEES." cela , et qui mord quiconque s'en échappe par quelque bout que ce soit. Je ne m'y obstinerai pas , je consens bien qu'on m'y mette , et me refuse d'être au bas bout, non pas parce qu'il est bas, mais parce qu'il est bout; car je refuserois de même qu'on me mît au haut. C'est sortir de l'humanité que de sortir du milieu : la grandeur de l'âme humaine consiste à savoir s'y tenir; tant s'en faut que la grandeur soit à en sortir, qu'elle est à n'en point sortir. 18. On ne passe point dans le monde pour se connoître en vers si l'on n'a mis l'enseigne de poète, de mathématicien, etc. Mais les gens universels ne veulent point d'enseigne, et ne mettent guère de différence entre le métier de poète et >celui de brodeur. Les gens universels ne sont appelés . ni poètes , ni géomètres , etc. ; mais ils sont tout cela , et jugent de tous ceux-là. On ne les devine point. Ils parleront de ce qu'on parloit quand . ils sont entrés. On ne s'aperçoit point en eux d'une qualité plutôt que d'une autre , hors de la nécessité de la mettre en usage ; mais alors on s'en souvient : car il est également de ce caractère qu'on ne dise point d'eux qu'ils parlent bien , lorsqu'il n'est pas question du langage ; et qu'on dise d'eux qu'ils parlent bien , quand il en est question. C'est donc une fausse louange qu'on donne à un homme quand on dit de lui , lorsqu'il entre, qu'il est fort habile en poésie; et c'est une mauvaise marque , quand on n'a pas recours à un honmie quand il s'agit de juger de quelques vers. L'homme est plein de besoins : il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous. «C'est un bon mathématicien ,» dira-t-on. Mais je n'ai que faire de mathématiques ; il me prendroit pour une proposition. «C'est un bon guerrier. » Il me prendroit pour une place assiégée. Il faut donc un honnête homme qui puisse s'accommoder à tous mes besoins généralement. 19. I Quand on se porte bien, on admire comment on pourroit faire si on ! étoit malade; quand on l'est, on prend médecine gaiement; le mal y résout. On n'a plus les passions et les désirs de divertissemens et de promenades que la santé donnoit, et qui sont incompatibles avec les nécessités de la maladie. La nature donne alors des passions et des désirs conformes à l'état présent. Il n'y a que les craintes que nous nous donnons nous-mêmes, et non pas la nature, qui nous troublent; parce qu'elles joignent à l'état où nous sommes les passions de l'état où nous ne sommes pas. 20. Les discours d'humilité sont matière d'orgueil aux gens glorieux , et d'humilité aux humbles. Ainsi ceux du pyrrhonisme sont matière d'affirmation aux affirmatifs. Peu parlent de l'humilité humblement; peu, de la chasteté chastement; peu, du

pyrrhonisme en doutant. Nous ne sommes que mensonge , duplicité ,
contrariété, et nous cachons et nous déguisons à nous-mêmes. 21. Les belles
actions cachées sont les plus estimables. Quand j'en vois

ARTICLE VI. 277 quelques-unes dans Thistoire (comme page 184[^]), elles me plaisent fort. Mais enfin elles n'ont pas été tout à fait cachées , puisqu'elles ont été sues : et quoiqu'on ait fait ce qu'on a pu pour les cacher , ce peu par où elles ont paru gâte tout ; car c'est là le plus beau , de les avoir voulu cacher. 22. Diseur de bons mots , mauvais caractère. 23. Le mot est haïssable : vous, Miton, le couvrez, vous ne Tôtez pas pour cela; vous êtes donc toujours haïssable. — Point, car en agissant, comme nous faisons , obligeamment pour tout le monde , on n'a plus sujet de nous haïr. — Gela est vrai, si on ne haïssoit dans le mot que le déplaisir qui nous en revient. Mais si je le hais parce qu'il est injuste, qu'il se fait centre du tout , je le haïrai toujours. En un mot, le moi a deui[^]ualités : il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre du tout; il est incommode aux autres , en ce qu'il les veut asservir : car chaque moi est l'ennemi et voudroit être le tyran de tous les autres. Vous en ôtez l'incommodité , mais non pas l'injustice ; et ainsi vous ne le rendez pas aimable à ceux qui haïssent l'injustice : vous ne le rendez aimable qu'aux injustes, qui n'y trouvent plus leur ennemi; et ainsi vous demeurez injuste , et ne pouvez plaire qu'aux injustes. 24. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée , comme en Épaminondas , qui avoit l'extrême valeur et l'extrême bénignité ; car autrement ce n'est pas monter, c'est tomber. On ne montre pas sa grandeur pour être à une extrémité , mais bien en touchant les deux à la fois, et remplissant tout l'entre-deux. Mais peut-être que ce n'est qu'un soudain mouvement de l'âme de l'un à l'autre de ces extrêmes , et qu'elle n'est jamais en effet qu'en un point , comme le tison de feu. Soit, mais au moins cela marque l'agilité de l'âme , si cela n'en marque l'étendue. 26. Pensées, — In omnibus requiem quasivi[^], — Si notre condition étoit véritablement heureuse , il ne nous faudroit pas divertir d'y penser pour nous rendre heureux. Peu de chose nous console , parce que peu de chose nous afflige. 26. J'avois passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites; et le peu 4. On lit à la page 484 de l'édition de Montaigne, 4635, in-folio : « Cette belle et noble femme de Sabinus, patricien romain, pour Tinlerest d'aultruy, supporta seule sans secours, et sans voix et gémissment, l'enfantement de deux iameaux. Un simple garsonnet de Lacedemone ayant desrobbé un regnard..., et l'ayant mis sous sa cappe, endura plustost qu'il luy eust rongé le ventre que de se decouvrir. Et un auitre, dpnnant de rencens à un sacrifice, se laissa brusler iusques i

l'os par un charbon tumbé dans sa manche, pour ne troubler le mystère... i»
2. EceUsiastique^jaiy, 44.

278 PENSÉES. de communication qu'on en peut avoir m'en avoit dégoûté. Quand j'ai commencé l'étude de l'homme , j'ai vu que ces sciences abstraites ne lui sont pas propres y et que je m'égarois plus de ma condition en y pénétrant que les autres en les ignorant; j'ai pardonné aux autres d'y peu savoir. Mais j'ai cru trouver au moins bien des compagnons en l'étude de l'homme , et que c'est, la vraie étude qui lui est propre. J'ai été trompé. Il y en a encore moins qui l'étudient que la géométrie. Ce n'est que manque de savoir étudier cela qu'on cherche le reste. Mais n'est-ce pas que ce n'est pas encore là la science que l'homme doit avoir , et qu'il lui est meilleur de l'ignorer pour être heureux? 27. Quand tout se remue également , rien ne se remue en apparence : comme en un vaisseau. Quand tous vont vers le dérèglement, nul ne semble y aller. Celui qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres , comme un point fixe. • 28. Ordre. — Pourquoi prendrai-je plutôt à diviser ma morale en quatre qu'en six? Pourquoi établirai-je plutôt la vertu en quatre, en deux, en un? Pourquoi en obstine et sustine* plutôt qu'en suivre nature^ ^ ou faire ses affaires particulières sans injustice , comme Platon , ou autre chose? Mais voilà, direz- vous, tout renfermé en un mot. Oui, mais cela est inutile , si on ne l'explique ; et quand on vient à l'expliquer , dès qu'on ouvre ce précepte qui contient tous les autres , ils en sortent en la première confusion que vous vouliez éviter. Ainsi , quand ils sont tous renfermés en un , ils y sont cachés et inutiles , comme en un coffre, et ne paroissent jamais qu'en leur confusion naturelle. La nature les a tous établis sans renfermer l'un en l'autre. La nature a mis toutes ses vérités chacune en soi-même. Notre art les renferme les unes dans les autres , mais Cela n'est pas naturel. Chacune tient sa place. 29. Quand on veut reprendre avec utilité , et montrer à un autre qu'il se trompe , il faut observer par quel côté il envisage la chose , car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse. Il se contente de cela , car il voit qu'il ne se trompoit pas , et qu'il manquoit seulement à voir tous les côtés. Or, on ne se fâche pas de ne pas tout voir. Mais on ne veut pas s'être trompé ; et peut-être que cela vient de ce que naturellement l'homme ne peut tout voir , et de ce que naturellement il ne se peut tromper dans le côté qu'il envisage ; comme les appréhensions des sens sont toujours vraies. 30. Ce que peut la vertu d'un homme ne se doit pas mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire. f . Formule de la morale stoïcienne. 2. Formule de la morale épicurienne.

The text on this page is estimated to be only 25.60% accurate

ARTICLE VI. 279 31. Les grands et les petits oat m^m«\$ «ocid^ns^ et mômes fâcheiiee, et mâmes passions; mais Tun est a« haut de la roue, ai Tautre præ du centre, et ainsi moins agité par les mômes mouvem^Qa* 32. Quoique les persomf^es n'aient point d'intérêt à ce qu'elles diseat) il ne faut pas conclure de là absolument qu'elles ne meatent poiat; ear il y a des gens qui mentent simplement pour mentir. 3a. L'exemple de la chasteté d'Aleiadre n'a pas tant fait de oontiaens que celui de son ivrognerie % fait d'intempérans. Il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui , et il semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui. On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes quand on se voit dans les vices de eee grands hommes; et cependant on ne prend pas garde qu'ils sont en cela du commun des hommes. On tient à eux par le bout par où ihi tienneat au peuple ; car quelque élevés qu'ils soient , si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air, tout abstraits de notre aoiété, Non, non; s'ils sent plus grands que nous , c'est qu'ils ont la tête plus élevée ; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils y sont tous à même niveau , et s'appuient sur la même terre ; et par cette extrémité ils sont aussi «baissés que nous , que les plus petits , que les enfans , que les bêtes^ Rien ne nous plaît que le oombat , mais non pas la Tiotoire. On aime avoir les combats des animaux , non le vainqueur acharné sur le vaineu. Que vouloit-on voir, sinon la fin de la victoire? Bt dès qu'elle arrive, on en est soûl. Ainsi dans le jeu, ainsi dans la recherche de la vérité. On aime à voir dans les disputes le combat des opinions; mais de contempler la vérité trouvée, point du tout. Pour la faire remarquer avea plaisir, il faut la voir faire naître de la ^Ispute. De même, dans Ifs passions , il y a du plaisir à voir deux contraire^ se heurter ; mais quand l'une est maîtresse , ce n'est plus que brutalité. Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherohes des ohoses. Ainsi, dans la eomédte , les scènes contentes sans crainte ne valent rien, ni les extrêmes misères sans espérance « ni les amours brutaux, ni les sévérités âpres. 35. On n'apprend pas aux hosamea à être honnêtes hommes , et on leur apprend tout le reste; et ils ne se piquent jamais tant de savoir rien du reste , comme d'être honnêtes hommes. Ils ne se piquent de savoir qua la seule chose qu'ils n'apprennent point. 36. PréfacB de îa première parité. ^ ..., Parler de ceux qui ont traité êê la connoissance de soi-même , des divisions de Charron ,

qui attristent et ennuiant, de la confusion de Montaigne; qu'il ^yoit bien senti le défaut du droit de méthode , qu'il l'évitoit en sautant de sujet en ai^et, qu'il cherchoit le bon air. Le sot projet qu'il a de se peindre ! et cela non pas en passant et contre ses maximes , comme il arrive à tout le

280 PENSÉES. monde de faillir; mais par ses propres maximes, et par un dessein premier et principal. Car de dire des sottises par hasard et par faiblesse, c'est un mal ordinaire ; mais d'en dire par dessein , c'est ce qui n'est pas supportable, et d'en dire de telles que celles-ci.... 37. Plaindre les malheureux n'est pas contre la concupiscence ; au contraire, on est bien aise d'avoir à rendre ce témoignage d'amitié, et à s'attirer la réputation de tendresse sans rien donner. 38. Qui auroit eu l'amitié du roi d'Angleterre*, du roi de Pologne» et de la reine de Suède*, auroit-il cru pouvoir manquer de retraite et d'asile au monde? 39. Les choses ont diverses qualités , et l'âme diverses inclinations ; car rien n'est simple de ce qui s'offre à l'âme , et l'âme ne s'offre jamais simple à aucun sujet. De là vient qu'on pleure et qu'on rit quelquefois d'une même chose. 40. La tyrannie. Consiste au désir de domination universelle et hors de son ordre. Diverses chambres , de forts , de beaux , de bons esprits , de pieux , dont chacun règne chez soi , non ailleurs. Et quelquefois ils se rencontrent; et le fort et le beau se battent sottement à qui sera le maître l'un de l'autre ; car leur maîtrise est de divers genre. Ils ne s'entendent pas , et leur faute est de vouloir régner partout. Rien ne le peut , non pas même la force : elle ne fait rien au royaume des savans; elle n'est maîtresse que des actions extérieures. 41. Ferox gens , nuUam esse vitam sine armis rati *, Ils aiment mieux la mort que la paix ; les autres aiment mieux la mort que la guerre. Toute opinion peut être préférable à la vie , dont l'amour paroît si fort et si naturel. 42. Qu'il est difficile de proposer une chose au jugement d'un autre , sans corrompre son jugement par la manière de la lui proposer 1 Si on dit : «Je le trouve beau , Je le trouve obscur ,» ou autre chose semblable , on entraîne l'imagination à ce jugement, ou on l'irrite au contraire. Il vaut mieux ne rien dire; et alors il juge selon ce qu'il est, c'est-à-dire selon ce qu'il est alors , et selon que les autres circonstances dont on n'est pas auteur y auront mis ; mais au moins on n'y aura rien mis; si ce n'est que ce silence ne fasse aussi son effet , selon le tour et l'interprétation qu'il sera en humeur de lui donner , ou selon qu'il le conjecturera des mouvemens et airs du visage , ou du ton de la voix , selon qu'il sera physio4. Charles I**. — 2. Jean-Casimir, détrôné par Charles-Gustave , roi de Suède. — 3. La reine Christine. 4 . « Nation farouche^ qui compte la vie pour rien sans les armes. » Tite Live, XXXIV, XVII.

ARTICLE VI. 281 nomiste : tant il est difficile de ne point démonter un jugement de son assiette naturelle , ou plutôt tant il en a peu de fermes et stables ! 43. Montaigne a, tort : la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume , et non parce qu'elle soit raisonnable ou juste ; mais le peuple la suit par cette seule raison qu'il la croit juste : sinon , il ne la suivroit plus, quoiqu'elle fût coutume; car on ne veut être assujetti qu'à la raison ou à la justice. La coutume , sans cela , passeroit pour tyrannie ; mais l'empire de la raison et de la justice n'est non plus tyrannique que celui de la délectation : ce sont les principes naturels à l'homme. 44. Vanité des sciences, — La science des choses extérieures ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction ; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des sciences extérieures. 45. Le temps guérit les douleurs et les querelles , parce qu'on change , on n'est plus la même personne. Ni l'offensant, ni l'offensé, ne sont plus eux-mêmes. C'est comme un peuple qu'on a irrité , et qu'on reverroit après deux générations. Ce sont encore les François, mais non les mêmes. 46. Condition de l'homme : inconstance , ennui , inquiétude. Qui voudra connoître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est un je sais quoi (Corneille); et les effets en sont effroyables. Ce je ne sais qu'ij si peu de chose qu'on ne peut le reconnoître , remue toute la terre , les princes , les armées , le monde entier. Le nez de Cléopâtre , s'il eût été plus court, toute la face de la terre auroit changé. 47. César étoit trop vieil , ce me semble , pour s'aller amuser à conquérir le monde. Cet amusement étoit bon à Auguste ou à Alexandre ; c'étoient des jeunes gens, qu'il est difficile d'arrêter; mais César devoit être plus mûr. 48. Le sentiment de la fausseté des plaisirs présents , et l'ignorance de la vanité des plaisirs absents , causent l'inconstance. 49. L'éloquence continue ennuie. Les princes et rois jouent quelquefois. Ils ne sont pas toujours sur leurs trônes ; ils s'y ennuiant. La grandeur a besoij d'être quittée pour être sentie. La continuité dégoûte en tout. Le froid est agréable pour se chauffer. 60. Mon humeur * ne dépend guère du temps ; j'ai mes brouillards et mon 4. Avant cet alinéa, on lit dans le manuscrit: « Lustravit lampe terras: Le temps et mes humeurs ont peu de liaison. »

282 PENSÉES. beau temps au dedans de moi. Le bien et]d mal de mes affaires mêmes y font peu : je m'efforce quelquefois de moi-même contre la fortune; la gloire de la dompter me la fait dompter gaiement; au lieu que je fais quelquefois le dégoûté dans la bonne fortune. 51. En écrivant ma pensée , elle m'échappe quelquefois ; mais cela me fait souvenir de ma foiblesse, que j'oublie à toute heure; ce qui m'instruit autant que ma pensée oubliée , car je ne tends qu'à connoître mon néant. 52. C'est une plaisante chose à considérer , de ce qu'il y a des gens dans le monde qui , ayant renoncé à toutes les lois de Dieu et de la nature, s'en sont fait eux-mêmes auxquelles ils obéissent exactement , comme , par exemple y les soldats de Mahomet , les voleurs , les hérétiques , etc. Et ainsi les logiciens.... Il semble que leur licence doive être sans aucune borne ni barrière , voyant qu'ils en ont franchi tant de si justes et de si saintes. 53. Mien , tien. ~ a Ce chien est à moi , disoient ces pauvres enfans ; c'est la place au soleil. » Voilà le commencement et l'image de usurpation de toute la terre. 54. a Vous avez mauvaise grâce, excusez-moi, s'il vous plaît.» Sans cette excuse, je n'eusse pas aperçu qu'il y eût d'injure. «Révérence parler...» Il n'y a rien de mauvais qu'« leur excuse. 56. On ne s'imagine Platon et Aristote qu'avec de grandes robes de pédans. G'étoient des gens honnêtes et comme les autres , riant avec leurs amis : et quand ils se sont divertis à faire leurs Lois et leur Politique ^ ils l'ont fait en se jouant. G'étoit la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie. La plus philosophe étoit de vivre simplement et tranquillement. S'ils ont écrit de politique , c'étoit comme pour régler un hôpital de fous. Et s'ils ont fait semblant d'en parler comme d'une grande chose, c'est qu'ils savoient que les fous à qui ils parloient pensoient être rois et empereurs. Ils entroient dans leurs principes pour modérer leur folie au moins mal qu'il se pouvoit. 66. Épigrammes de Martial. L'homme aime la malignité : mais ce n'est pas contre les borgnes, ni contre les malheureux, mais contre les heureux superbes ; on se trompe autrement. Car la concupiscence est la source de tous nos mouvemens, et l'humanité.... Il faut plaire à ceux qui ont les sentimens humains et tendres. Celle des deux borgnes ' ne vaut rien , parce qu'elle ne les console pas, et ne fait que donner une pointe à la gloire de l'auteur. Tout I. Il n'y a point d'épigramme des deux borgnes dans Martial. M. Haie

ARTICLE VI. 283 ce qui n'est que pour l'auteur ne vaut rien.

Âmbitiosd recidet ornamenta[^]. 67. Je me suis mal troué de ces complimens : s Je tous al bien donné de la peine ; Je crains de tous ennuyer ; Je crains que cela soit trop long. » Ou on entraîne , ou on irrite. 58. t7n trai ami est une chose si avantageuse , même pour les plus grands seigneurs , afin qu'il dise du bien d'eux , et qu'il les soutienne en leur absence même , qu'ils doivent tout faire pour en avoir. Mais qu'ils choisissent bien ; car , s'ils font tous leurs efibrts pour des sots , cela leur sera inutile , quelque bien qu'ils disent d'eux : et mdme ils n'en diront pas du bien , s'ils se trouvent les plus foibles , car ils n'ont pas d'autorité ; et ainsi ils en médiront par compagnie. 59. Voulez-vous qu'on croie du bien de vous ? n'en dites point. 60. Je mets en fait que , si tous les hommes savolent ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y auroit pas quatre amîs dans le monde. Gelaparoit' par les querelles que causent les rapports indiscrets qu'on en fait quelquefois, 61. Divertissement, — La mort est plus aisée à supporter sans y penser, que la pensée de la mort sans péril. 62. Vanité, — Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du monde soit si peu connue , que ce soit une chose étrange et surprenante de dire que c'est une sottise de chercher les grandeurs , cela est admirable ! Qui ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même. Aussi qui ne la voit , excepté de jeunes gens qui sont tous dans le bruit , dans le divertissement , et dans la pensée de l'avenir ? Mais ôtez leur 4ivertissement , vous les verrez se sécher d'ennui ; ils sentent alors leur néant sayis le connoître : car c'est bien être malheureux que d'être dans une tristesse insupportable aussitôt qu'on est réduit à se considérer , et à n'en être point diverti. 63. Pyrfhonisme.[^] Chaque chose est ici Vraie en partie , fausse en partie. pense qu'il s'agit de répigramme suivante, qui se lit au livre VI de VBpi" grammatum delectus[^] et dont l'auteur est inconnu ; Lumine Acon dextro, capta est Leonilla sinistra, Et potis est forma vincere uterque deos. Blande puer, lumen, quod habes concède parenli, Sic ta cœcus Amor, sic erit illa Venus. «Acon est privé de l'œil droit, Leonilla de l'œil gauche; et d'ailleurs l'un et l'autre pourraient disputer aux dieux mêmes le prix de la beauté. Charmant enfant, cède à ta mère ton œU unique ; tu seras l'Amour aveugle, et elle sera Vénus. » I. Horace, Art poée,, 447,

284 PENSÉES. La vérité essentielle n'est pas ainsi : elle est toute pure et toute vraie. Ce mélange la déshonore et l'anéantit. Rien n'est purement vrai •. et ainsi rien n'est vrai, en l'entendant du pur vrai. On dira qu'il est vrai que l'homicide est mauvais ; oui , car nous connoissons bien le mal et le Taux. Mais que dira-t-on qui soit bon? La chasteté? Je disque non, car le monde finiroit. Le mariage"? Non : la continence vaut mieux. De ne point tuer ? Non , car les désordres seroient horribles , et les méchans tueroient tous les bons. De tuer ? Non , car cela détruit la nature. Nous n'avons ni vrai ni bien qu'en partie , et mêlé de mal et de faux. 64. Le mal est aisé, il y en a une infinité; le bien presque unique. Hais un certain genre de mal est aussi difficile à trouver que ce qu'on appelle bien , et souvent on fait passer pour bien à cette marque ce mal particulier. Il faut même une grandeur extraordinaire d'&me pour y arriver , aussi bien qu'au bien. 65. Les cordes qui attachent le respect des uns envers les autres , en général , sont cordes de nécessité ; car il faut qu'il y ait différens degrés, tous les hommes voulant dominer, et tous ne le pouvant pas, mais quelques-uns le pouvant. Figurons-nous donc que nous les voyons commencer à se former. Il est sans doute qu'ils se battront jusqu'à ce que la plus forte partie opprime la plus foible , et qu'enfin il y ait un parti dominant. Mais quand cela est une fois déterminé , alors les maîtres , qui ne veulent pas que la guerre continue , ordonnent que la force qui est entre leurs mains succédera comme il plaît ; les uns la remettant à l'élection des peuples , les autres à la succession de naissance , etc. Et c'est là où l'imagination commence à jouer son rôle. Jusque-là le pouvoir force le fait : ici c'est la force qui se tient par l'imagination en un certain parti, en France des gentilshommes, en Suisse des roturiers, etc. Ces cordes qui attachent donc le respect à tel et tel en particulier , •ont des cordes d'imagination. 66. Nous sommes si malheureux que nous ne pouvons prendre plaisir à une chose qu'à condition de nous fâcher si elle réussit mal ; ce que mille choses peuvent faire, et font à toute heure. Qui auroit trouvé le secret de se réjouir du bien sans se fâcher du mal contraire , auroit trouvé le point. C'est le mouvement perpétuel. ARTICLE VII'. 1. A mesure qu'on a plus d'esprit , on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux. Les gens du conunun ne trouvent pas de difïérence entre les hommes. 4. Article X de Bossut

ARTICLE Vn. 286 2. Diverses sortes de sens droit ; les uns dans un certain ordre de choses et non dans les autres ordres , où ils extravaguent. Les uns tirent bien les conséquences de peu de principes , et c'est une droiture de sens. Les autres tirent bien les conséquences des choses où il y a beaucoup de principes. Par exemple , les uns comprennent bien les eff^{ts} de l'eau , en quoi il y a peu de principes ; mais les conséquences en sont si fines , qu'il n'y a qu'une extrême droiture d'esprit qui y puisse aller ; et ceulx là ne seroient peut-être pas pour cela grands géomètres , parce que la géométrie comprend un grand nombre de principes , et qu'une nature d'esprit peut être telle qu'elle puisse bien pénétrer peu de principes jusqu'au fond , et qu'elle ne puisse pénétrer le moins du monde les choses où il y a beaucoup de principes. Il y a donc deux sortes d'esprits : l'une, de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes , et c'est là l'esprit de justesse ; l'autre , de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre , et c'est là l'esprit de géométrie. L'un est force et droiture d'esprit, l'autre est amplitude d'esprit. Or l'un peut être sans l'autre, l'esprit * pouvant être fort et étroit , et pouvant être aussi ample et foible. Il y a beaucoup de différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. En l'un, les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun ; de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté-là, manque d'habitude : mais pour peu qu'on s'y tourne , on voit les principes à plein ; et il faudroit avoir tout à fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent. Mais dans l'esprit de finesse , les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde. On n'a que faire de tourner la tête ni de se faire violence. Il n'est question que d'avoir bonne vue , mais il faut l'avoir bonne ; car les principes sont si déliés et en si grand nombre , qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe. Or , l'omission d'un principe mène à l'erreur : ainsi , il faut avoir la vue bien nette pour voir tous les principes, et ensuite l'esprit juste pour ne pas raisonner faussement sur des principes connus. Tous les géomètres seroient donc fins s'ils avoient la vue bonne , car ils ne raisonnent pas faux sur les principes qu'ils connoissent ; et les esprits fins seroient géomètres s'ils pouvoient plier leur vue vers les principes inaccoutumés de géométrie. Ce qui fait donc que de certains esprits fins ne sont pas géomètres , c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie ; mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins , c'est qu'ils ne voient pas ce qui est

devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes . nets et grossiers de géométrie , et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes , ils se perdent dans les choses de finesse , où les principes ne se laissent pas ainsi manier. On les voit à peine , on les sent plutôt qu'on ne les voit ; on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes : ce sont choses tellement délicates et si nombreuses , qu'il faut un sens bien délicat et bien net pour les sentir , et juger droit et juste selon ce sentiment , sans pouvoir

286 PENSÉES. le plus souvent les démontrer par ordre comme en géométrie , parce qu'on n'en possède pas ainsi les principes , et que ce seroit une chose infinie de l'entreprendre. Il faut tout d'un coup voir la chose d'un seul regard, et non pas par progrès de raisonnement, au moins jusque un certain degré. Et ainsi il est rare que les géomètres soient fins , et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement ces choses fines , et se rendent ridicules , voulant commencer par les définitions et ensuite par les principes , ce qui n'est pas la manière d'agir en cette sorte de raisonnement. Ce n'est pas que l'esprit ne le fasse ; mais il le fait tacitement , naturellement et sans art , car l'expression en passe tous les hommes , et le sentiment n'en appartient qu'à peu d'hommes. Et les esprits fins , au contraire , ayant ainsi accoutumé à juger d'une seule vue , sont si étonnés quand on leur présente des propositions où ils ne comprennent rien , et où pour entrer il faut passer par des définitions et des principes si stériles , qu'ils n'ont point accoutumé de voir ainsi en détail , qu'ils s'en rebutent et s'en dégoûtent. Mais les esprits fins ne sont jamais ni fins ni géomètres. Les géomètres qui ne sont que géomètres ont dont l'esprit droit , mais pourvu qu'on leur explique bien toutes choses par définitions et principes; autrement ils sont faux et insupportables , car ils ne sont droits que sur les principes bien éclaircis. Mais les fins qui ne sont que fins ne peuvent avoir la patience de descendre jusque dans les premiers principes des choses spéculatives et d'imagination , qu'ils n'ont jamais vues dans le monde , et tout à fait hors d'usage. 3. Les exemples qu'on prend pour prouver d'autres choses, si on vouloit prouver les exemples , on prendroit les autres choses pour en être les exemples; car, <omme on croit toujours que la difficulté est à ce qu'on veut prouver , on trouve les exemples plus clairs et aidant à le montrer. Ainsi , quand on veut montrer une chose générale , il faut en donner la règle particulière d'un cas : mais si on veut montrer un cas particulier, il faudra commencer par la règle générale. Car on trouve toujours obscure la chose qu'on veut prouver, et claire celle qu'on emploie à l'épreuve ; car, quand on propose une chose à prouver, d'abord on se remplit de cette imagination qu'elle est donc obscure, et, au contraire, que celle qui doit la prouver est claire , et ainsi on l'entend aisément. 4. Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment. Mais la fantaisie est semblable et contraire au sentiment , de sorte qu'on ne peut distinguer entre ces contraires. L'un dit que mon sentiment est fantaisie,

l'autre que sa fantaisie est sentiment. Il faudroit avoir une règle. La raison s'ofi^, mais elle est ployable à tous sens; et ainsi il n'y en a point. 5. Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres. L'un dit : «Il y a deux heures ; » l'autre dit : « Il n'y a que trois quarts d'heure.» Je regarde

The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate

ARTICLE VU. 287 ma montre ; je dis à Yun : « Vous vous ennuyez ; » et à Tautre : <x Le temps ne vous dure guère ; a car il y a une heure et demie , et je me moque de ceux qui disent que le temps me dure à moi, et que j'en juge par fantaisie : ils ne savent pas que je juge par ma montre. 6. Il y en a qui parlent bien et qui n'écrivent pas bien. C'est que le lieu , l'assistance les échauffent , et tirent de leur esprit plus qu'ils n'y trouvent sans cette chaleur. î. Ce que Montaigne a de bon ne peut être acquis que oRfScilement. Ce qu'il a de mauvais (j'entends hors les mœurs) eût pu être corrigé en un moment , si on l'eût averti qu'il faisoit trop d'histoires , et qu'il parloit trop de soi. 8. Mir<^cles, » Il est fâcheux d'être dans l'eiception de la règle. Il faut même être sévère , et contraire à l'exception. Mais néanmoins , comme il est certain qu'il y a des exceptions de la règle , il en faut juger sévè« rement , mais j ustement. 9. Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau ; la disposition des matières est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont on joue l'un et Tautre ; mais l'un la place mieux. J'aimerois autant qu'on me dit que je me suis servi des mots anciens. Et comme si les mêmes pensées ne formoient pas un autre corps de discours par une disposition différente , aussi bien que les mêmes mots forment d'autres pensées par leur différente disposition. 10. On se persuade mieux, pour l'ordinaire , par les raisons qu'on a soimême trouvées , que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres. 11. L'esprit croit naturellement, et la volonté aime naturellement; de sorts que, faute de vrais objets, il faut qu'ils s'attachent aux faux. 12. Ces grands efforts d'esprit où l'âme touche quelquefois sont chosei où elle ne se tient pas. Elle y saute seulement, non comme sur le trône ^ pour toiûeurs, mais pour un instant seulement. 13. L'homme n*est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut fàir<l l'ange fait la bête. 14. En sftfdkant la passion dominante de chacun, on est sûr de lui plaire; et néanmoins chacun a ses fantaisies , contraires à son propre bien , dans ridée même qu'il a dû bien ; et c'est une bizarrerie qui met hors de gamme. 15. Gloire. — Les bêtes ne s'admirent point. Un cheval n'admire point son compagnon. Ce n'est pas, qu'il n'y ait entre eux de l'émulation à la course , mais c'est sans conséquence ; car , étant à rétable , le plus pe

288 PENSÉES. sant et plus mal taillé ne cède pas son avoine à l'autre , comme les hommes veulent qu'on leur fasse. Leur vertu se satisfait d'elle-même. 16. Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment. On se forme l'esprit et le sentiment par les conversations. On se gâte l'esprit et le sentiment par les conversations. Ainsi les bonnes ou les mauvaises le forment ou le gâtent. Il importe donc de tout de bien savoir choisir, pour se le former et ne point le gâter; et on ne peut faire ce choix , si on ne l'a déjà formé et point gâté. Ainsi cela fait un cercle , d'où sont bienheureux ceux qui sortent. 17. Lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose , il est bon qu'il y ait une erreur commune qui fixe l'esprit des hommes, comme, par exemple, la lune , à qui on attribue le changement des saisons , le progrès des maladies, etc. Car la maladie principale de l'homme est la curiosité inquiète des choses qu'il ne peut savoir; et il ne lui est pas si mauvais d'être dans l'erreur , que dans cette curiosité inutile. La manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne et de Salomon de Tultie*, est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure plus dans la mémoire , et qui se fait le plus citer , parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie ; comme quand on parlera de la commune erreur qui est parmi le monde, que la lune est cause de tout, on ne manquera jamais de dire que Salomon de Tultie dit que , lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose , il est bon qu'il y ait une erreur commune, etc. , qui est la pensée ci-dessus. 18/ Si le foudre ' tomboit sur les lieux bas , etc. , les poètes , et ceux qpii ne savent raisonner que sur les choses de cette nature , manqueroient de preuves. 19. V ordre (contre Vobjection que V Écriture n'a pas d'ordre), — Le cœur a son ordre; l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations; le cœur en a un autre. On ne prouve pas qu'on doit être aimé , en exposant d'ordre les causes de l'amour : cela seroit ridicule. Jésus-Christ , saint Paul ont l'ordre de la charité, non de l'esprit; car ils vouloient échauffer, non instruire. Saint Augustin de même. Cet ordre consiste principalement à la digression sur chaque point qui a rapport à la fin, pour la montrer toujours. 20. Masquer la nature et la déguiser. Plus de roi, de pape, d'évêques; mais auguste monarque, etc.; point de Paris, capitale du royaume. Il y a des lieux où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il le faut appeler capitale du royaume. 21. Quand dans un discours se trouvent des mots répétés , et qu'essayant • I. Salomon de Tallie n'existe point. C'est évidemment un pseudonyme de rinvention de Pascal. â. Nous disons à présent la foudre.

ARTICLE Vn. 289 de les corriger , on les trouve si propres qu'on gâteroit le discours , il les faut laisser , c'en est la marque ; et c'est là la part de l'envie , qui est aveugle , et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas faute en cet endroit ; car il n'y a point de règle générale. 22. Miscell.[^] Langage. — Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie. Le u irègle n'est pas de parler juste , mais de faire des figures justes. 23. Les langues sont des chiffres, où non les lettres sont changées en lettres , mais les mots en mots ; de sorte qu'une langue inconnue est déchiffrable. 24. Il y a un certain modèle d'agrément et de beauté qui consiste en un certain rapport entre notre nature foible ou forte » telle qu'elle est , et la chose qui nous plaît. Tout ce qui est formé sur ce modèle nous agréé : soit maison , chanson , discours , vers , prose , femmes , oiseaux , rivières , arbres , chambres , habits , etc. Tout ce qui n'est point fait sur ce modèle déplaît à ceux qui ont le bon goût. Et comme il y a un rapport parfait entre une chanson et une maison qui sont faites sur le bon modèle , parce qu'elles ressemblent à ce modèle unique , quoique chacune selon son genre , il y a de même un rapport parfait entre les choses faites sur le mauvais modèle. Ce n'est pas que le mauvais modèle soit unique, car il y en a une infinité. Mais chaque mauvais sonnet, par exemple , sur quelque faux modèle qu'il soit fait , ressemble parfaitement à une femme vêtue sur ce modèle. — Rien ne fait mieux entendre combien un faux sonnet est ridicule que d'en considérer la nature et le modèle, et de s'imaginer ensuite une femme ou une maison faite sur ce modèle-là. 25. Gomme on dit beauté poétique , on devrait aussi dire beauté géométrique , et beauté médicinale. Cependant on ne le dit point : et la raison en est qu'on sait bien quel est l'objet de la géométrie , et qu'il consiste en preuves, et quel est l'objet de la médecine, et qu'il consiste en la guérison; mais on ne sait pas en quoi consiste l'agrément, qui est l'objet de la poésie. On ne sait ce que c'est que ce modèle naturel qu'il faut imiter; et , à faute de cette connoissance , on a inventé de certains termes bizarres : « siècle d'or , merveille de nos jours , fatal , » etc. ; et on appelle ce jargon beauté poétique. Mais qui s'imaginera une femme sur ce modèle-là , qui consiste à dire de petites choses avec de grands mots , verra une jolie demoiselle toute pleine de miroirs et de chaînes, dont il rira , parce qu'on sait mieux en quoi consiste l'agrément d'une femme que l'agrément des vers. Mais ceux qui ne s'y connoïtroient pas Tadmireroient en cet équipage; et il y

a bien des villages où on la prendroie pour la reine : et c'est pourquoi nous
appelons les sonnets faits sur ce • modèle-là les reines de village. 4.

Miscellanea^ Mélanges. Pascal i 19

The text on this page is estimated to be only 11.01% accurate

290 PENSÉES. 36. Qv^Dd uft discj(mr& n^tiurâl peint u&e passion , ou un eif^t , on trouvQ dans soi-même la vérité de ce qu'on entend y laquelle on ne savoit p^ qu'elle y fût , en sorte qu'on est f^orté à aimer celui qui nous le fait s«ntir ; car il ne nous a pas fait montre de son bien » mais du nôtra-^ et ainsi ce bienfait nous le rend aimabla : outve que cette communauté d'intelligent» que nous avons aveo lui incline nécess^airement le cœuj à l'aimer. Éloquence. «- il |a«t de l'agréable et du néel; oLaia il faut que c^t agréable soit lui-même pris du vrai. a». Quand on !oH le style n»^iTel , on est tout étonné eçt ravi ; car on s'attendoit de Yoir un auteur , et on trouv'e un h(unme. Au lieu c^ue ceux qui ont le goût b<»» et qui ea voyant un Uyre croient trouver un bomme, sont tout eurppia de trcAiYf r u^n autetir : jPitta pe^i<^ quam hwnaw hcy,' tu» eê \ Gaux-U hcuftorent bien la n«iluire y, qui lui s^j^rennent ^elle peut parler de tout, et oiânke de tlxéoU>gie. 2ft, lia àemièpe c^osa qu*0Q tiooTe en faisant) «n eiAir«!gi9 esit de savoir celle qu*il i&ut mettra la prequère. m. Ietn§tt99, ^ It ne faut point dâlournar l^cspnt aiUeuys , sinon poui; le délasser, iftaiadans le temps oil oela est à propos; k dépasser quand i;! ftiut , et non autronont ; ear qui dèlasee]%ors de prc^es, il las«e ; et qui lass« hors de propee délasse, car on quitte tout là ; tan^ 1^ maUee. de la eoneupisoence se plaH à &ire> tout le contraire de ee q^'on veut obtenir de nous sans nous donner du plaisir , qui est la monnoie pou? laquelle nous donnons tout ce qu'on veut. U. Quelle tanité qoe la peinlwjQ, qui attire TadmirationL pw 1% reaseiftblanee des choses dont on; n'admire pas les frigittaMa m. Un même sens obange ssloai les pareks qià Feispridnent^ hen am^ r^ eoivent des parole» tenir dignité; ^ an Iwu de la leur àonnec. JX eik f^tUt cherehef des exemples»... aa. Ceux qui sont aG»out«més à iuger par la sei|tiiM&t ne oompreunedit rien aux obosesde raisonnement^ earÂs veulent d'ahctrd pénétrer d'une vue, et nt sont point acoeutnskés à chercher les prioieipea. Et lès autres, au contraire, qai soBft aosofBtnmésà raisonner par principes, ne comprennent rien aux choses de sentiqlieni, y ehercWt des prioifi^os^, e^ ne pouvant voir d'une vue. Géométrie , Finesse. — La vraie éloquence se moqs* de TéloqusAca, la vraie morale se moque de la morale ; c'est-à-dire que la morale du juge4. ic Tu parles en poète, non en homme. » Pétrone, chap. awt

The text on this page is estimated to be only 22.92% accurate

ARTICLE Vn. 291 ment se moque de la morale de l'esprit , qui est sans règles. Car le jugement est celui à qui appartient le sentiment , comme les sciences appartiennent à Tesprit. La finesse est la part du jugement, la géométrie est celle de l'esprit. 35. Se moquer de la philosophie , c'est vraiment philosopher. 36. Toutes les fausses beautés que nous blâmons en Cicéron ont des admirateurs , et en grand nombre, 57. Il y a beaucoup de gens qui entendent le sermon de la même manière qu'ils entendent vêpres, 3a. Les rivières sont des chemins qui marchent > çt qui portent Q'U Ton veut aller» 39. Deux visages semblables, dont aucun ne fait rire en pa^rtiçUer, font rire ensemble par leur ressemblance. 40. ProboMiité.'^ Us ont quelques principes; maàs ils en abusent. Or, Tabua des yévités doit être autftAt puni que l'introductiona du mensonge. %1. Je ne poÛL pardomu» à DeMarteaa^ ARTICLE VIII». 1. Les pvinoipales forces des pyrrhoniens , je laisse les moindres , sont que nous n'avons aucune certitude de la vérité de ces principes , hors la fol et La révélation , sinon en ce que nous les sentons naturellement en nous : or , ce sentiment naturel n'est pas une preuve convaincante de leur vérité , puisque n'y ayant point de certitude , hors la foi , si l'homme est créé par un Dieu bon, par un démoii méchant , ou à l'aventure , il est en doute si ces principes nous sont donnés ou véritables , ou faux , ou incertains , selon notre origine. De plus , que personiie n'a d'assurance , hors de la foi, s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller aussi fermement que nous faisons ; on croit voir les espaces, les figures , les mouvemens; on aent couler le temps, on le mesure , et enfin on agit de même qu^éveillÀ; de sorte que, la moitié de la vie se passant en sommeil , par notre propre aveu , oà , quoi qu'il nous en paroisse , nous n'avons aucune idée du vrai , tous ho9 sentimens étant alors des illusions , qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pen4« Article I de la seconde partie^ dans Bossuft^

292 PENSÉES. sons V siller n'est pas un autre sommeil un peu différent du premier , dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir • ? Voilà les principales forces de part et d'autre. Je laisse les moindres , comme les discours que font les pyrrhoniens contre les impressions de la coutume , de l'éducation , des mœurs , des pays , et les autres choses semblables , qui , quoiqu'elles entraînent la plus grande partie des hommes communs, qui ne dogmatisent que sur ces vains fondemens, sont renversées par le moindre souffle des pyrrhoniens. On n'a qu'à voir leurs livres , si Ton if en est pas assez persuadé ; on le deviendra bien vite , et peut-être trop. Je m'arrête à l'unique fort des dogmatistes , qui est qu'en parlant de bonne foi et sincèrement , on ne peut douter des principes naturels. Contre quoi les pyrrhoniens opposent en un mot l'incertitude de notre origine , qui enferme celle de notre nature ; à quoi les dogmatistes sont encore à répondre depuis que le monde dure. Voilà la guerre ouverte entre les honunes , où il faut que chacun prenne parti, et se range nécessairement ou au dogmatisme, ou au pyrrhonisme ; car , qui pensera demeurer neutre sera pyrrhonien par excellence. Cette neutralité est l'essence de la cabale' : qui n'est pas contre eux est excellemment pour eux. Us ne sont pas pour eux-mêmes ; ils sont neutres, indifférens, suspendus à tout, sans s'excepter. Que fera donc l'homme en cet état? Doutera- t-il de tout? doutera-t-il s'il veille, si on le pince, si on le brûle? doutera-t-il s'il doute? doutera-t-il s'il est? On n'en peut venir là; et je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif parfait. La nature soutient la raison impuissante , et l'empêche d'extravaguer jusqu'à ce point. Dira-t-il donc , au contraire, qu'il possède certainement la venté, lui qui , si peu qu'on le pousse , ne peut en montrer aucun titre , et est forcé de lâcher prise? Quelle chimère est-ce donc que l'homme? quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige! Juge de toutes choses , imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur , gloire et rebut de l'univers. Qui démêlera cet embrouillement 3? La nature confond les pyrrhoniens 4 . Pascal avait ajouté cet alinéa qu'il a barré : c Et qui doute que, si on revoit en compagnie, et que par hasard les songes s'accordassent, ce qui est assez ordinaire, et qu'on veillât en solitude, on ne crût les choses renversées? Enfin, comme on rôve souvent qu'on rêve, entassant un songe sur l'autre, il se peut aussi bien faire que cette vie n'est elle-même qu'un songe, sur lequel les autres sont entés, dont nous nous éveillons à la mort, pendant laquelle

[laquelle vie] nous avons aussi peu les principes du vrai et du bien que pendant le sommeil naturel ; ces différentes pensées qui nous y agitent n'étant peut-être que des illusions, pareilles à l'écoulement du temps et aux vaines fantaisies de nos songes. » 2. Pascal avait écrit d'abord : « Car la neutralité, qui est le parti des sages, est le plus ancien dogme de la cabale pyrrhuniennne. » 3. Voici ce que Pascal avait écrit d'abord, et qu'il a barré : a Qui démêlera cet embrouilleme.nt? Certainement cela passe dogmatisme et pyrrhonisme, et

ARTICLE Vm, 293 et la raison confond les dogmatiques. Que deviendrez-vous donc, 6 homme! qui cherche? quelle est votre véritable condition par votre raison naturelle? Vous ne pouvez fuir une de ces sectes, ni subsister dans aucune. Gonnoissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à'vous-même. Humiliez-vous , raison impuissante ; taisez-vous , nature imbécile : apprenez que l'homme passe infiniment l'homme , et entendez de votre maître votre condition véritable que vous ignorez, écoutez Dieu. Car enfin , si l'homme n'avoit jamais été corrompu , il jouiroit dans son innocence et de la vérité et de la félicité avec assurance. Et si l'homme n'avoit jamais été que corrompu , il n'auroit aucune idée ni de la vérité ni de la béatitude. Mais, malheureux que nous sommes, et plus que s'il n'y avoit point de grandeur dans notre condition , nous avons une idée du bonheur , et ne pouvons y arriver ; nous sentons une image de la vérité , et ne possédons que le mensonge ; incapables d'ignorer absolument et de savoir certainement, tant il est manifeste qu' nous avons été dans un degré de perfection dont nous sommes malheu** reusement déçus l Chose étonnante , cependant , que le mystère le plus éloigné de notre connoissance , qui est celui de la transmission du péché, soit une chose sans laquelle nous ne pouvons avoir aucune connoissance de nousmêmes I Car il est sans doute qu'il n'y a rien qui choque plus notre raison que de dire que le péché du premier homme ait rendu coupables ceux qui , étant si éloignés de cette source , semblent incapables d'y participer. Cet écoulement ne nous paroît pas seulement impossible , il nous semble même très-injuste ; car qu'y a-t-il de plus contraire aux règles de notre misérable justice que de damner éternellement un enfant incapable de volonté , pour un péché où il paroît avoir «i peu de part , qu'il est commis six mille ans avant qu'il fût en être? Certainement, rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine ; et cependant , sans ce mystère , le plus incompréhensible de tous , nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme ; de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme'. toute la philosophie humaine. L'homme passe rhomme. Qu'on accorde donc aux pyrrhoniens ce qu'ils ont tant crié : que la vérité n'est pas de notre portée et de notre gibier, qu'elle ne demeure pas en terre, qu'elle est domeslique du ciel, qu'elle loge dans le sein de Dieu, et que l'on ne la peut comioUrc qu'à mesure qu'il lui plaît de la révéler. Apprenons donc de la

vérité incréée et incarnée notre véritable nature. » 4 . Pascal avait d'abord ajouté ce qui suit, qu'il a barré : « D'où il parott que Dieu, voulant nous rendre la difficulté de notre être inintelligible à nousmêmes, en a caché le nœud si haut^ ou, pour mieux dire, si bas, que nous étions bien incapables d'y arriver ; de sorte que ce n'est pas par les superbes agitations de notre raison, mais par la simple soumission de la raison, que nous pouvons véritablement nous connottre. « Ces fondemens, solidement établis sur l'autorité inviolable de la religion, nous font connottre qu'il y a deux vérités de foi également constantes : l'une.

The text on this page is estimated to be only 23.32% accurate

294 PENSÉES. Seconde partie. Que Vhomme sane la foi ne peut connaître le vrai bien ni la justice, — Tous les hommes recherchent d'être heureux; cela est sans exception. Quelque différents moyens qu'ils y emploient, ils tendent tous à ce but. Ce qui fait que les uns vont à la guerre et que les autres n'y vont pas, est ce même désir qui est dans tous les deux, accompagné de différentes vues. La volonté ne fait jamais la moindre démarche que vers cet objet. C'est le motif de toutes les actions de tous les hommes, jusqu'à ceux qui vont se pendre. Et cependant, depuis un si grand nombre d'années, jamais personne, sans la foi, n'est arrivé à ce point où tous visent continuellement. Tous se plaignent: princes, sujets; nobles, roturiers; vieux, jeunes; forts, faibles; sages, ignorants; sains, malades; de tous pays, de tous les temps, de tous âges et de toutes conditions. Une épreuve si longue, si continuelle et si uniforme, devrait bien nous convaincre de notre impuissance d'arriver au bien par nos efforts; mais l'exemple ne nous instruit point. Il n'est jamais si parfaitement semblable, qu'il n'y ait quelque délicate différence; et c'est de là que nous attendons que notre attente ne sera pas déçue en cette occasion comme en l'autre. Et ainsi, le présent ne nous satisfaisant jamais, l'espérance nous pipe, et de malheur en malheur, nous mène jusqu'à la mort, qui en est un comble éternel. Qu'est-ce donc que nous cherchons cette avidité et cette impuissance sinon qu'il y a eu autrefois dans l'homme un véritable bonheur, dont il ne lui reste maintenant que la marque et la trace toute vide, et qu'il essaye inutilement de remplir de tout ce qui l'environne, recherchant des choses absentes le secours qu'il n'obtient pas des présentes, mais qui en sont toutes incapables, parce que ce gouffre infini ne peut être rempli que par un objet infini et immuable, c'est-à-dire que par Dieu même. Lui seul est son véritable bien; et depuis qu'il l'a quitté, c'est une que l'homme, AtM tMilat è la oré&Uoti ou Aans ce!<tti de la grâce, est élevé au-dessus de toute la nature, rendu comme semblable à Dieu, et participant à sa divinité; Vautre, qu'en l'état de la comipUon et du péché, il est déchu à cet état et rendu semblable aux bêtes. Ces deux propositions sont également fermes et certaines. L'Écriture nous les déclare manifestement lorsqu'elle dit et quelques lieux: Dtliommem Mse emmjiliis honum (Prov. mu S*)* Efundam spiritum meum smper omnem carnem. Du estis etc. (Ps, 134):, %}% [mes délices «ont d'être avec les fils des hommes» Je répandrai mon

esprit sur toute chair. Vous êtes des Dieux] ; et qu'elle dit e* d'autres :
Omnit caro fmuni {It^ xx., 6); Soi^ tusimilatus téjumeniit 4nsipùmtib»t, et
similis /cuitu* est illis (Ps. xLViu, 21); Dixi in corâe meo deJUis
hominum.,. {^Ecclés.^ in)y [Toute chair n'est qu'une herbe fanée. L'herame
s'est rapproché de la bête qui ne pense point, et s'est fait semblable à elle.
J'ai considéré en moi-même les fils des hommes, et j'ai demandé que Dieu
les éprouve, et Cisse voir qu'ils sont semblables aux bêtes] : par où il parott
clairement que l'homme, par la grâce, est rendu comme semblable à Dieu et
participant de sa divinité, et que, sans la grâce, il est comme semblable aux
bêtes brutes {EceUs», ni. H).» 4 . Pascal avait ajouté ces mots, qu'il a barrés
: « Je n'écris ces lignes et on ne les lit que parce qu'on y trouve plus de
satisfaction. »

The text on this page is estimated to be only 20.74% accurate

ARTICLE Vm. 295 chose étrange , qu'il n'y a rien dans la nature qui n'ait été capable de Im efi t«nir la |)lace ". astMs, eiel, terre, élément, plantes , cheut , poireaux, animau, insectes, reaux, scrpens, fièrre, peste, guerre, faniine , vices , adultère , inceste, fet depuis qu'il a perdu le rrai bien , tout également peut lui paroltre tel , jusqu'à sa destruction propre , quoique si contraire À Dieu , k la raison et à la nature tout ensemble. Les uns le cherchent dans l'autorité , les autres dans les curiosités et dans les sciences , îes autres datos les voluptés. D'autres , qui en ont en effet plus approché ' , ont considéré qu'il est nécessaire que le bien imtversel , que tous les hommes désirent , ne soit dans aucune des choses particulières qui ne peuvent être possédées que par un seul , et qui , étant partagées, affligent plus leur possesseur, par le manque de la partie qu'il n'a pas , qu'elles ne le contentent par la jouissance de celle qui lui appartient. Ils ont compris que le vrai bien devait être tel , que tous pussent le posséder à la fbis , sans diminution et sans envie , «t que personne ne pût le perdre contre son gré. Et leur raison est que ce désir étant naturel à l'homme , puisqu'il est nécessairement dans tous , et qu'il ne peut pas ne le pas avoir , ils en concluent.... Thihsûphet^ — îlôus sommes pleins tie ehoses qui nous jettent au dehors. Notre Instinct tiôtis ftiit sentir quii faut thércher notre bonheur hors de nous. Nos passions nous poussent au dehors , qnand même les objets ne s'ofTiroient pas pour les exciter. Les objets dn tlehors nous tentent d'eux-mêmes et nous appellent, quand même nous n'y pensons pas. Et ainsi les philosophes ont beau dire : « Rentrez en vous-mêmes , vous y ti*oUvrez votre bien ; » on ne les croît pas > et ceux qui les croient sont les pins vides èl les plus sots. Stoxqïies, — .*.. îls concluent qu'on peut toujours ce qu'on peut quelquefois , et que , puisque le désir de la gloire fait bien faire à ceux quil possède quelque chose , les autres le pourront bien aussi. Ce sont des mottvemens fiévreux , que la santé ne peut imiter. Êpiotète conclut de ce qu'il y a des chrétiens constans , que chacun le peut bien être. Les trois concupiscences ont fait trois sectes , et les philosophes n'ont fait autre chose que suivre une des trois concupiscences. Kous connôissDns la vérité , non-senlement par la raison , msils encort par le cœur ; c'est de cette dernière sorte que nous connolsson^ les premiers principes , et c'est en vain que le raisonnement , qui n'y a point de pan, essaye de les combattre. Les pyrrhonîens, qui n'ont que cek pour objet , y

travaillent initialement. Nous savons que nous ne rêvons point, quelque
impuissance où nous soyons de le prouver par raison ; cette impuissance ne
conclut autre chose que la faiblesse de notre raison, mais non pas
l'incertitude de toutes nos connoissances, comme Ils le prétendent. Car la
connoissance des premiers principes, comme il y a espace, l'étendue*,
mouvement, nombres, est aussi l'une qu'aucune de celles que nos
raisonnemens nous donnent. Et c'est sur ces connoissances. Les stoïciens.

296 PENSÉES. ces du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie , et qu'elle y fonde tout son discours. Le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace , et que les nombres sont infinis ; et la raison démontre ensuite qu'il n'y a point deux nombres carrés dont l'un soit double de l'autre. Les principes se sentent, les propositions se concluent; et le tout avec certitude , quoique par différentes voies. Et il est aussi ridicule que la raison demande au cœur des preuves de ses premiers principes, pour vouloir y consentir , qu'il seroit ridicule que le cœur demandât à la raison un sentiment de toutes les propositions qu'elle démontre , pour vouloir les recevoir. Cette impuissance ne doit donc servir qu'à humilier la raison , qui voudroit juger de tout, mais non pas à combattre notre certitude, comme s'il n'y avoit que la raison capable de nous instruire. Plût à Dieu que nous n'eussions au contraire jamais besoin , et que nous connussions toutes choses par instinct et par sentiment ! Mais la nature nous a refusé ce bien , et elle ne nous a au contraire donné que très-peu de connoissances de cette sorte ; toutes les autres ne peuvent être acquises que par le raisonnement. Et c'est pourquoy ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur sont bien heureux et bien légitimement persuadés. Mais ceux qui ne l'ont pas , nous ne pouvons la [leur] donner que par raisonnement , en attendant que Dieu la leur donne par sentiment de cœur, sans quoi la foi n'est qu'humaine , et inutile pour le salut. 2. Cette guerre intérieure de la raison contre les passions a fait que ceux qui ont voulu avoir la paix se sont partagés en deux sectes. Les uns • ont voulu renoncer aux passions , et devenir dieux ; les autres ' ont voulu renoncer à la raison , et devenir bêtes brutes. (Des Barreaux.) Mais ils ne l'ont pas pu , ni les uns ni les autres , et la raison demeure toujours, qui accuse la bassesse et l'injustice des passions, et qui trouble le repos de ceux qui s'y abandonnent; et les passions sont .toujours vivantes dans ceux même qui y veulent renoncer. 3. Instinct, liaison. — Nous avons une impuissance de prouver invincible à tout le dogmatisme ; nous avons une idée de la vérité invincible à tout le pyrrhonisme. Nous souhaitons la vérité, et ne trouvons en nous qu'incertitude Nous cherchons le bonheur, et ne trouvons que misères et mort. Nous sommes incapables de ne pas souhaiter la vérité et le bonheur, et sommes incapables ni de certitude ni de bonheur. Ce désir nous est laissé , tant pour nous punir , que pour nous faire sentir d'où nous sommes tombés. 4. Si l'homme n'est fait pour Dieu, pourquoi n'est-il heureux qu'en Dieu? Si l'homme est fait pour

Dieu, pourquoi est-il si contraire à Dieu? 4. Les stoïciens. — 2. Les épicuriens.

ARTICLE VIII. 297 6. L'homme ne sait à quel rang se mettre. Il est visiblement égaré , et tombé de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver. Il le cherche partout avec inquiétude et sans succès dans des ténèbres impénétrables. A. P. R. * Grandeur et misère. — La misère se concluant de la grandeur, et la grandeur de la misère, les uns ont conclu la misère d'autant plus qu'ils en ont pris pour preuve la grandeur, et les autres concluant la grandeur avec d'autant plus de force qu'ils l'ont conclue de la misère même , tout ce que les uns ont pu dire pour montrer la grandeur n'a servi que d'un argument aux autres pour conclure la misère , puisque c'est être d'autant plus misérable qu'on est tombé de plus haut; et les autres, au contraire. Ils se sont portés les uns sur les autres par un cercle sans fin : étant certain qu'à mesure que les hommes ont de la lumière , ils trouvent et grandeur et misère en l'homme. En un mot , l'homme connoît qu'il est misérable : il est donc misérable , puisqu'il Test ; mais il est bien grand , puisqu'il le connoît S'il se vante , je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante; et le codtredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible.

ARTICLE IXK Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent , avant que de la combattre. Si cette religion se vantoit d'avoir une vue claire de Dieu , et de le posséder à découvert et sans voile , ce seroit la combattre que de dire qu'on ne voit rien dans le monde qui la montre avec cette évidence. Mais puisqu'elle dit au contraire que les hommes sont dans les ténèbres et dans l'éloignement de Dieu, qu'il s'est caché à leur connoissance , que c'est même le nom qu'il se donne dans les Écritures , Deus absconditus ^ ; et enfin si elle travaille également à établir ces deux choses : que Dieu a établi des marques sensibles dans l'Église pour se taire reconnoître à ceux qui le chercheroient sincèrement; et qu'il les a couvertes néanmoins de telle sorte qu'il ne sera aperçu que de ceux qui le cherchent de tout leur cœur, quel avantage peuvent- ils tirer, lorsque, dans la négligence où ils font profession d'être de chercher la vérité, ils crient que rien ne la leur montre? puisque cette obscurité où ils sont, et qu'ils objectent à l'Église , ne fait qu'établir une des choses qu'elle soutient , sans toucher à l'autre , et établit sa doctrine , bien loin de la ruiner. Il faudroit, pour la combattre, qu'ils criassent qu'ils ont fait tous, leurs efforts pour la chercher partout , et même dans ce que l'Église propose pour s'en instruire, mais sans aucune satisfaction. S'ils parloient de la sorte , ils combattoient à la vérité une de ses prétentions. 4. A. P. B., à Port-Royal. Pascal se proposait

évidemment de développer cette thèse à Port-Royal. 2. Article II de la seconde partie, dans BossuU 3. Isaïe, XLV, 46.

298 PENSÉES. Mais j'espère montrer ici qu'il n'y a personne raisonnable qui puisse parler de la sorte ; et j'ose même dire que jamais personne ne l'a fait. On sait assez de quelle manière agissent ceux qui sont dans cet esprit. Ils croient avoir fait de grands efforts pour s'instruire , lorsqu'ils ont employé quelques heures à la lecture de quelque livre de l'Écriture , et qu'ils ont interrogé quelque ecclésiastique sur les vérités de la foi. Après cela, ils se vantent d'avoir cherché sans succès dans les livres et paï*mi les hommes. Mais , en vérité , je ne puis m'empêcher de leur dire ce que j'ai dit souvent, que cette négligence n'est pas supportable. Il ne s'agit pas ici de l'intérêt léger de quelque personne étrangère , pour eH j user de cette façon^ il s'agit de nous-mêmes , et de notre tout. j L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort , qUi] nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. Toutes nos actions et nos pensées doivent prendre des routes si différentes , selon quMl y aura des biens étemels à espérer ou non , qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement , qu'en la réglant par la vue dâ ce point, qui doit être notre dernier objet. Ainsi notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir sur ce sujet, d'où dépend toute notre conduite. Et c'est pourquoi, ! entre ceux qui n'en sont pas persuadés , je fais une extrême différence | de ceux qui travaillent de toutes leurs forces à s'en instruire , à ceux ' qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser. Je ne puis avoir que de là compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute , qui le regardent coâtme le dernier de^ malheurs , et qui n^épargnant rien pour en sortir , font de cette recherché leurs principales et leurs plus sérieuses occupations. Mais pour ceux qui passent leur Vie sans penser à cette dernière îîri de la vie , et qui , par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en euxmêmes les lumières qui les J3ersuâàettt, pégligent de lès chercher ailleurs, et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique bbsûûrêâ d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très- solide et inébranlable ; je les considère d'une manière toute différente. dette négligence, en une affaire où il fe'agit d'eux-mlmès, fle leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit: elle m'étonne et m'épouvante : c'est un monstre pour moi. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle, j^entends au Contraire qu^ôîi doit avoir ce sentiment par Un principe d'intérêt humain et

par un intérêt d'amour-propre : il ne faut pour cela que voir ce' que voient les personnes les moins éclairées. Il ne faut pas avoir l'âme fort élevée pour comprendre qu'il n'y a point ici de satisfaction véritable et solide ; que tous nos plaisirs ne sont que vanité ; que nos maux sont infinis ; et qu*enfin la mort , qui nous menace à chaque instant , doit infailliblement nous mettre dans peu d'années dans l'horrible nécessité d'être éternellement "bu anéantis ou malheureux. Il n'y a rien de plus réel que cela , ni de plus terrible. Faisons tant

The text on this page is estimated to be only 27.25% accurate

ARTICLE IX. 299 que nous voudrions les braves , voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde. Qu'on fasse réflexion là-dessus, et qu'on dise ensuite s'il n'est pas indubitable qu'il n'y a de bien en cette vie qu'en l'espérance d'une autre vie ; qu'on n'est heureux qu'à mesure qu'on s'en approche , et que comme il n'y aura plus de malheurs pour ceux qui avoient une entière assurance de l'éternité , il n'y a point aussi de bonheur pour ceux qui n'en ont aucune lumière. C'est donc assurément un grand mal que d'être dans le doute; mais c'est au moins un devoir indispensable de chercher, quand on est dans ce doute ; et ainsi celui qui doute et qui ne cherche point est tout ensemble bien malheureux et bien injuste. Que s'il est avec cela tranquille et satisfait , qu'il en fasse profession , et enfin qu'il en fasse vanité , et que ce soit de cet état imité qu'il fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature. Où peut-on trouver de la félicité? Quel sujet de joie trouve-t-on & n'attendre plus que des misères sans ressource ? Quel sujet de vanité de se voir dans des obscurités impénétrables , et comment se peut-il faire que ce raisonnement-ci se passe dans un homme raisonnable? Je ne sais qui m'a mis au monde , ni ce que c'est que le monde , & que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps , que mes sens , que mon âme et cette partie même de moi qui pense ce que je dis , qui fait réflexion sur tout et sur elle-même , et ne se connaît non plus que le reste. Je vois ces effrayables espaces de l'univers qui m'enferment, et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre , ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de toute l'éternité qui m'a précédé et de toute Celle qui me suit. Je ne vois que des infinités de toutes parts , qui m'enferment comme un atome , et comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour. Tout ce que je connois est que j'en dois bientôt mourir; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurois éviter. « Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vais; et je sais seulement qu'en sortant de ce monde je tombe pour jamais en le néant , ou dans les mains d'un Dieu irrité , sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage. Voilà mon état plein de misère , de faiblesse , d'obscurité. Et de tout cela je conclus que je dois donc passer tous les jours

de ma vie sans songer à cliquer ce qui doit m'arriver. Peut-être que je pourrais trouver quelque éclaircissement dans mes doutes; mais je n'en veux pas prendre la peine, ni faire un pas pour le chercher; et après en traitant avec mépris ceux qui se travailleront de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un si grand événement, et me laisser mollement conduire à la mort, dans l'incertitude de l'éternité de ma condition future. » Qui souhaiterait avoir pour ami un homme qui discourt de cette manière? Oui le choisiroit entre les autres pour lui communiquer ses âf

300 PENSÉES. faire? Qui auroit recours à lui dans ses afflictions? Et enfin à quel usage de la vie le pourroit-on destiner? En vérité , il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables ; et leur opposition lui est si peu dangereuse , qu'elle sert au contraire à l'établissement de ses principales vérités. Car la foi chrétienne ne va principalement qu'à établir ces deux choses : la corruption de la nature , et la rédemption de Jésus-Christ. Or , s'ils ne servent pas à montrer la vérité de la rédemption par la sainteté de leurs mœurs , ils servent au moins admirablement à montrer la corruption de la nature par des sentimens si dénaturés. Rien n'est si important à l'homme que son état ; rien ne lui est si redoutable que l'éternité. Et ainsi, qu'il se trouve des hommes indifférens à la perte de leur être , et au péril d'une éternité de misères , cela n'est point naturel. Ils sont tout autres à l'égard de toutes les autres choses : ils craignent jusqu'aux plus légères , ils les prévoient , ils les sentent , et ce même homme qui passe tant de jours et de nuits dans la sagesse et dans le désespoir pour la perte d'une charge , ou pour quelque offense imaginaire à son honneur , c'est celui-là même qui sait qu'il va tout perdre par la mort , sans inquiétude et sans émotion. C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur et en même temps cette sensibilité pour les moindres choses et cette étrange insensibilité pour les plus grandes. C'est un enchantement incompréhensible, et un assoupissement surnaturel, qui marque une force toute -puissante qui le cause. 1. Un homme dans un cachot , ne sachant si son arrêt est donné , n'ayant plus qu'une heure pour l'apprendre , cette heure suffisant , s'il sait qu'il est donné , pour le faire révoquer ^ il est contre la nature qu'il emploie cette heure-là, non à s'informer si cet arrêt est donné, mais à jouer au piquet. Ainsi, il est surnaturel que l'homme.... C'est un appesantissement de la main de Dieu. Nous courons sans souci dans le précipice, après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir. Ainsi , non-seulement le zèle de ceux qui le cherchent prouve Dieu , mais l'aveuglement de ceux qui ne le cherchent pas. Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature de l'homme pour faire gloire d'être dans cet état , dans lequel il semble incroyable qu'une seule personne puisse être. Cependant l'expérience m'en fait voir en si grand nombre que cela seroit surprenant , si nous ne savions que la plupart de ceux qui s'en mêlent se contrefont et ne sont pas tels en effet. Ce sont des gens qui ont ouï dire que les belles manières du monde consistent à faire

ainsi l'emporté. C'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug , et qu'ils essayent d'imiter. Mais il ne seroit pas difficile de leur faire entendre combien ils s'abusent en cherchant par là de l'estime. Ce n'est pas le moyen d'en acquérir, je dis même parmi les personnes du monde qui jugent sainement des choses , et qui savent que la seule voie d'y réussir est de se faire paroître honnête , fidèle , judicieux , et capable de servir utilement son ami ; parce que les hommes

ARTICLE IX. 301 n*aiment naturellement que ce qui peut leur être utile. Or, quel avantage y a-t-il pour nous à ouïr dire à un homme qu'il a donc secoué le joug, qu'il ne croit pas qu'il y ait un Dieu qui veille sur ses actions, qu'il se considère comme seul maître de sa conduite , et qu'il ne pense en rendre compte qu'à soi-même? Pense-t-il nous avoir portés par là à avoir désormais bien de la confiance en lui , et à en attendre des consolations , des conseils et des secours dans tous les besoins de la vie ? Prétendent-ils nous avoir bien réjouis , de nous dire qu'ils tiennent que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée , et encore de nous le dire d'un ton de voix fier et content? Est-ce donc une chose à dire gaiement? et n'est-ce pas une chose à dire tristement au contraire, comme la chose du monde la plus triste ? S'ils y pensoient sérieusement, ils verroient que cela est si mal pris, si contraire au bon sens, si opposé à l'honnêteté, et si éloigné en toute manière de ce bon air qu'ils cherchent , qu'ils seroient plutôt capables d' redresser que de corrompre ceux qui auroient quelque inclination à les suivre. Et , en effet , faites-leur rendre compte de leurs sentimens , et des raisons qu'ils ont de douter de la religion; ils diront des choses si foibles et si basses , qu'ils vous persuaderont du contraire. G'étoit ce que leur disoit un jour fort à propos une personne : « si vous continuez à discourir de la sorte, leur disoit-il, en vérité vous me convertirez. » Et il avoit raison ; car qui n'auroit horreur de se voir dans des sentimens où l'on a pour compagnons des personnes si méprisables .' Ainsi ceux qui ne font que feindre ces sentimens seroient bien malheureux de contraindre leur naturel pour se rendre les plus impertinens des hommes. S'ils sont fâchés dans le fond de leur coeur de n'avoir pas plus de lumière , qu'ils ne le dissimulent pas : cette déclaration ne sera point honteuse. Il n'y a de honte qu'à n'en point avoir. Rien n'accuse davantage une extrême foiblesse d'esprit que de ne pas connoître quel est le malheur d'un homme sans Dieu; rien ne marcjue davantage une mauvaise disposition du cœur que de ne pas souhaiter la vérité des promesses éternelles ; rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. Qu'ils laissent donc ces impiétés à ceux qui sont assez mal nés pour en être véritablement capables : qu'ils soient au moins honnêtes gens , s'ils ne peuvent être chrétiens , et qu'ils reconnoissent enfin qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connoissent ; ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur , parce qu'ils ne le connoissent pas. Hais pour

ceux qui vivent sans le connoître et sans le chercher , ils se jugent eux-mêmes si peu dignes de leur soin , qu'ils ne sont pas dignes du soin des autres ; et il faut avoir toute la charité de la religion qu'ils méprisent, pour ne les pas mépriser jusqu'à les abandonner dans leur folie. Mais parce que cette religion nous oblige de les regarder toujours , tant qu'ils seront en cette vie , comme capables de la grâce qui peut les éclairer, et de croire qu'ils peuvent être dans peu de temps plus remplis de foi que nous ne sommes , et que nous pouvons au contraire tomber dans l'aveuglement où ils sont, il faut faire pour eux ce

The text on this page is estimated to be only 29.08% accurate

302 PENSÉES. qtte. noQS youdrïoBs qu'on ftf pour nous si nous étions à lenr place , et les appeler i avoir pitié d'enx- mêmes, et à faire au moins quelques pas pour tenter s'ils ne trouveront pas de lumières. Qu'ils donnent à cette lecture quelques-unes de ces heures qu'ils emploient si inutilement ailleurs : quelque aversion qu'ils y apportent , peut-être rencontreront-ils quelque chose , ou du moins ils n y perdront pas beaucoup. Mais pour ceux qui y apporteront une sincérité parfaite et un véritable désir de rencontrer la vérité , j'espère qu'ils y auront satisfaction , et qu'ils seront convaincus des preuves d'une religion si divine , que j'ai ramassées ict , et dans lesquelles j'ai suivi à peu près cet ordre.... Que l'on juge donc là-dessus de ceux qui vivent sans songera cette dernière fin de la vie, qui se laissent conduire à leurs inclinations et à leurs plaisirs sans réflexion et sans inquiétude, et, comme s'ils pouvoient anéantir l'éternité en en détournant leur pensée , ne pensent à se rendre heureux que dans cet instant seulement. Cependant cette éternité subsiste , et la mort , qui la doit ouvrir , et qui les menace à toute heure , les doit mettre infailliblement dans peu de temps dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéajitis ou malheureux , sans qu'ils sachent laqueÛe de ces éternités leur est à jamais préparée.... Ce repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse , et dont il faut faire sentir Textre^vagance et ^ stupidité à ceux qui y passent leur vie,, en la leur représentant ^ eux-mêmes^ pour les confondre par la vue de leur folie. Car voici coxamment raisonnent les hommes , quand ils choisisswt de vivre dans cet\e ^^gnorance de ce qu'ils sont , et sans rechercher d'éclaircissement. «Je ne sais, » disent-ils.... Entre nous, et l'enfer ou le ciel, il n'y a que la viç entre-deux ^ qui est la chos^ du monde la plus fragile. ARTIGLB X» 1. NotM 4me est jetée dans le corps, où elle trouve nombre, temps, dimension. Elle raisonne là-dessus, et appelle cela nature, nécessité, et ne peut croire autre chose. L'unité jointe à l'infini ne l'augmente de rien , non plus qu'un pied à une mesure infinie. Le fini s'anéantit en présence de l'infini , et devient un pur néant. Ainsi notre esprit devant Dieu; ainsi notre justice devant la justice divine» * Il n'y a pas si grande disproportion entre notre justice et celle de Dieu , qu'entre l'unité et Tinfini. Il faut que la justice de Dieu soit énorme comme sa miséricorde : or, la justice envers les réprouvés est moins énorme et doit moins choquer

que la miséricorde envers les élus. Nous connoissons qu'il y a un infijû,[^] et ignorons sa nature* Comme \ . Article III de la seconde partie, dans Bossut.

The text on this page is estimated to be only 21.35% accurate

ARTICLE X. 303 nous saiTons qn'U est Uni^ que les nombres soient finis , donc il est vrai qu'il y a un infini en nombre : mais nous ne sayons ce qu'il est. Il est faux qu'il soit pair , il est faux quMI soit impair; car , en ajoutant Tunité , il ne change point de nature ; cependant c'est un nombre , et tout nombre est pair ou impair : il est yrai que cela s'enteqd de tous nombres finis. Ainsi on peut bien connoître qu'il y a un Dieu sans savoir ce qu'il est. Nous connoissons donc rexistence et la nature du fini , parce que nous sommes finis et étendus comme lui. Nous connoissons Texistence de Tinfini et ignorons s% nature , paro^ qu'il a^ étendue comme nous., mais non pas des bornes comm£ qous. Mais nous ne connoissons ni l'existence ni la nature çte Dieu , parce qu'il n'a ni étendue ni bornes. Mais par la foi nous connoissons son ei^istence ; par la gloire ' nQU3 connoîtrons sa nature. Or , f ai déjà montré qu'ou peut bien connoUr© rexisttençe d'une chose sans coi^nottre sa li^^turQ. Parlons maintenant selon les lumières naturelles. S'il y a un Dieu , il est infiniment incompréheAsible ^ puisque ^ n'ayant ni parties ni bornes , il n'a nul rapport 4 nous : nous sommes donc incapables de çonuoître ni ce qu'ij est, ni a' il est. Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question? Çç n'est pa§ nous, qui n'avons aucun rapport à lui. Qui blâmera donc Les chrétiens de ne pouyolr rendre raison de lex^ créance , eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? Ils déclarent,, en l'exposant au mo^dç., que c'e^t une sottise, stu^itiam^ et pui9 vous vous plaigne? de ce q^i.^s ne la prouvent pas I S'ils la prouvQient^ ils ne tiendroient fkaa parole ; c'est en manquant de preuves qu'ils nje ma^nquent pas de sens, Oui; mais encore que cela exr cuse ceux qui l'ofifrent telle, et que cela les Ôte du blâme de la produire sans raison , cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent. Examinons donc ce point , et disons : a Dieu est , ou il. n'est pas. » Mais de quel côté pencherons-nous? h9, rî^ison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infini qui nous sépare. II ^e joue un jeu » à l'extrémité ^e cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous ? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni Tautre - ^ par raison , vous n^ pouvez défendre nul des deux. ^e blâmez donc paa de fausseté ceux qui ont pris un choix; car vous n'eif savez rien. — Non ; mais je les blâmerai d'avoir fait » non ce choix, mais un choix; car, encore que celui qui prend croix et l'autre soient en pareille faute , ils sont tous deux en feute : le juste est de ne point parier. Oui , mais il faut parier : cela n'est pas

volontaire , vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc ? Voyons. Puisqu'il faut choisir , voyons ce qui vous intéresse le moins. Vous avez deux choses à perdre , le vrai et le bien; et deux choses à engager, votre raison et votre volonté, votre connoissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à 4 . La gloire, c'est-à-dire l'état glorieux des élus dans le ciel.

v504 PENSÉES. fuir , l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée , puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé ; mais votre béatitude ? Pesons le gain et la perte , en prenant croix , que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez , vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. — Cela est admirable : oui, il faut gager: mais je gage peut-être trop. — Voyons. Puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte , si vous n'aviez qu'à gagner deux vies pour une , vous pourriez encore gager. Mais s'il y en avoit trois à gagner , il faudroit jouer (puisque vous êtes dans la nécessité de jouer), et vous seriez imprudent, lorsque vous êtes forcé à jouer , de ne pas hasarder votre vie pour en gagner trois à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a une éternité de vie et de bonheur. Et cela étant, quand il y auroit une infinité de hasards dont un seul seroit pour vous, vous auriez encore raison de gager un pour avoir deux , et vous agiriez de mauvais sens, étant obligé à jouer, de refuser de jouer une vie contre trois à un jeu où d'une infinité de hasards il y en a un pour vous , s'il y avoit une infinité de vie infiniment heureuse à gagner. Mais il y a ici une infinité de vie infiniment heureuse à gagner, un hasard de gain contre un ^ nombre fini de hasards de perte , et ce que vous jouez est fini. Cela est tout parti • : partout où est l'infini , et où il n'y a pas infinité de hasards de perte contre celui de gain, il n'y a point à balancer, il faut tout donner. Et ainsi, quand on est forcé à jouer, il faut renoncer à la raison , pour garder la vie plutôt que de la hasarder pour le gain infini , aussi prêt à arriver que la perte du néant. Car il ne sert de rien de dire qu'il est incertain, si on gagnera , et qu'il est certain qu'on hasarde ; et que l'infinie distance qui est entre la certitude de ce qu'on s'expose, et l'incertitude de ce qu'on gagnera, égale le bien fini qu'on expose certainement , à l'infini qui est incertain. Cela n'est pas ainsi : tout joueur hasarde avec certitude pour gagner avec incertitude , et néanmoins il hasarde certainement le fini pour gagner incertainement le fini , sans pécher contre la raison. IL n'y a pas infinité de distance entre cette certitude de ce qu'on s'expose et l'incertitude du gain; cela est faux. Il y a, à la vérité, infinité entre la certitude de gagner et la certitude de perdre. Mais l'incertitude de gagner est proportionnée à la certitude de ce qu'on hasarde, selon la proportion des hasards de gain et de perte ; et de là vient que , s'il y a autant de hasards d'un côté que de l'autre , le parti est à jouer égal contre égal ; et alors la certitude de ce qu'on s'expose est égale à

l'incertitude du gain : tant s'en faut qu'elle en soit infiniment distante. Et ainsi notre proposition est dans une force infinie , quand il y a le fini à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain que de perte , et l'infini à gagner. Cela est démonstratif; et si les hommes sont capables de quelques vérités, celle-là l'est. Je le confesse, je l'avoue. Mais encore n'y a-t-il point moyen de voir le dessous du jeu ? — Oui , l'Écriture , et le reste , etc. I . Tout parti, tout décidé.

ARTICLE X. 305 Oui ; mais j'ai les mains liées et la bouche muette : on me force à parier , et je ne suis pas en liberté : on ne me relâche pas , et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse ? Il est vrai. Mais apprenez au moins votre impuissance à croire , puisque la raison vous y porte , et que néanmoins vous ne le pouvez ; traTaillez donc , non pas à vous convaincre par Taugmentation des preuves de Dieu , mais par la diminution de vos passions. Vous voulez aller à la foi , et vous n'en savez pas le chemin ; vous voulez vous guérir de l'infidélité , et vous en demandez les remèdes : apprenez de ceux qui ont été liés comme vous , et qui parient maintenant tout leur bien ; ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre , et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé ; c'est en faisant tout comme s'ils croyoient , en prenant de l'eau bénite , en faisant dire des messes , etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous abêтира. — Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi ? qu'avezvous à perdre ? Mais pour vous montrer que cela y mène , c'est que cela diminuera les passions , qui sont vos grands obstacles , etc. Fin de ce discours. — Or, quel mal vous arrivera- t-il en prenant ce parti ? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnoissant , bienfaisant, sincère ami, véritable. ▲ la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices; mais n'en aurez-vous point d'autres ? Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie ; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin , vous verrez tant de certitude de gain , et tant de néant de ce que vous hasardez , que vous reconnoîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine , infinie , pour laquelle vous n'avez rien donné. Oh ! ce discours me transporte , me ravit , etc. Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après pour prier cet Être infini et sans parties , auquel il soumet tout le sien , de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire; et qu*ainsi la force s'accorde avec cette bassesse. Ceux qui espèrent leur salut sont heureux en cela, mais ils ont pour «ontre-poids la crainte de l'enfer. — Qui a plus de sujet de craindre l'enfer, ou celui qui est dans l'ignorance s'il y a un enfer, et dans la certitude de damnation, s'il y en a; ou celui qui est dans une certaine persuasion ' qu'il y a un enfer , et dans l'espérance d'être sauvé , s'il est ? a J'aurois bientôt quitté les plaisirs , "disent-ils , si j'avois la foi. » Et moi , je vous dis : «Vous auriez bientôt la

foi , si vous aviez quitté les plaisirs. Or , c'est à vous à commencer. Si je pouvois , je vous donneroie la foi. Je ne puis le faire , ni partant éprouver la vérité de ce que vous dites. Mais vous pouvez bien quitter les plaisirs, et éprouver si ce que je dis est vrai. » 1 . « Dans une persuasion certaine, m Pascal i. ^0

The text on this page is estimated to be only 22.99% accurate

306 !>£NSÉËS. Qnfeoiivie n'ayant phks <itu» nuit j6tirs à vitre ne t)K)tiYèra pas que le parti est de croire qvé totit cela b*edt pas nn cotip du hasard.... Or , si les passions ne nma tenoieit point , hnit jourd et eent ans Mnl une même chose. 8. Pr^aee. -- Les prentes de Dieu n!étâpliyiii€ [ues Mnt ai élnigniées du raisonnement des hommes ^ et si impliquées ^ qu'elles frappent peu ; et quand cela servi roit à quelques-uns , ce ne Beroit que pendant i'instattt qu^ils voient cette démonstration , malB une heure après il« ei^i^ent de s'être trompés. Quod ûurioiitate ôognofmiM s^/^^M^t^ éfrUteruM <. C'est ce que produit ia conuôissance éé Dieu qui se tire ^ns fésus^ Christ , qui est de communiquer sans médiateur avec le Dieu qu'on a connu sans médiateur. Au lieu ^ue ceux qui ont connu Dieu par média^ teur connoissent leur misère. Jésus-Christ est Fobjet de tout et le centre où tout tend. Qui le connoît eonnott la raison de toutes choses. Ceux qui s'égarent ne «l'égarent que manque de ftih une de ces deux choses. On peut donc bien connoître Dieu sanis sa itoîsère , et sa misère sans Dieu; mais on ne peut cunnottre Jésua-Ghriet sans connoître tout ensemble et Dieu et sa misère. Et c'est pourquoi je n'entreprendrai pas ici de prouver par des rai*sons naturelles , ou l'existence de Dieu , ou la Trinité , ou l'immortalité de r&me , ni aucune des choses de cette nature ; non-teulement parce que je ne me sentirois pas assez fbrt pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis , mais encore parce que cette connoissance , sans Jésus-Christ ^ est inutile et stérile. Quand un homme seroit persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles , étemelles , et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent, et qu'on appelle Dieu, je ne le trouverois pas beaucoup avancé pour son salut. 9. C'est une chose admirable que jamais auteur canonique ne s'esrt sêfvi de la nature pour prouver Dieu. Tous tendent à îe faire croire : DaYîd , Salomon , etc. , jamais n*ont dit : * il n'y a point de vide , doUc il y a Un Dieu.» Il falloit qu'ils fUssent plus habiles que les plus habiles gens qui sont venus depuis , qui s'en sont tous servis. Cela est très-considérable. Si c'est une marque de foiblesse de prouver Dieu par la nature, n'en méprisez pas l'Écriture* : si c'est une marque de force d'avoir connu ces contrariétés , estimez-en l'Écriture. 4. • Car il ne faut pas se méconnoître , nous Sommes automate autant qu'esprit : et de là vient que l'instrument par lequel la persuasion se élit n'est pas la seule démonstration*. Combien y a-t-il peu de choses 4 . a

Ce que la curiosité leur a fait trouver, l'orgueil le leur fait perdre. » 2. «Ne méprisez pas l'Écriture pour n'avoir pas fait cette démonstration. » 3. oc N'est pas la démonstration seule. »

The text on this page is estimated to be only 23.81% accurate

ARTICLE X. 307 démontrées! Les preuves ne convainquent que l'esprit. La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues; elle incline l'automate, qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense. Qui a démontré qu'il sera demain jour, et que nous mourrons? et qu'y a-t-il de plus cru? C'est donc la coutume qui nous en persuade; c'est elle qui fait tant de chrétiens, c'est elle qui fait les Turcs, les païens, les métiers, les soldats, etc. Enfin il faut avoir recours à elle quand une fois l'esprit a vu ce qui est la vérité, afin de nous abreuver et nous teindre de cette créance, qui nous échappe à toute heure; car d'en avoir toujours les preuves présentes, c'est trop d'affaire, il faut acquérir une créance plus facile, qui est celle de l'habitude, qui, sans violence, sans art, sans artifice, nous fait croire les choses, et incline toutes nos puissances à cette croyance, en sorte que notre âme y tombe naturellement. Quand on ne croit que par la force de la conviction, et que l'automate est incliné à croire le contraire, ce n'est pas assez. Il faut donc faire croire nos deux pièces: l'esprit, par les raisons, qu'il suffit d'avoir vues une fois en sa vie; l'automate, par la coutume, et en ne lui permettant pas de «s'incliner au contraire. tncUna cor meum, î)eus\ ARTICLE Xi». 1. La vraie religion doit avoir pour marque d'obliger à aimer Dieu. Cela est bien juste. Et cependant aucune autre que la nôtre ne l'a ordonné; la nôtre l'a fait. Elle doit encore avoir tenu la concupiscence et l'impuissance; la nôtre l'a fait. Elle doit y avoir apporté les remèdes; l'un est la prière. Nulle religion n'a demandé à Dieu de l'aider à le suivre. 2. La vraie nature de l'homme et son vrai bien, et la vraie Vertu, et la vraie religion, sont choses dont la connaissance est inséparable. Après avoir entendu la nature de l'homme. > Il faut pour qu'une religion soit vraie, qu'elle ait connu notre nature. Elle doit avoir connu la grandeur et la petitesse, et la raison de l'une est de l'autre. Qui l'a connue, que la chrétienne? 3. Les autres religions, comme les païennes, sont extérieures, mais elles ne sont faites que pour les gens habiles. Une religion purement intellectuelle seroit plus proportionnée aux habiles; mais elle ne serviroit pas au peuple. La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur. Elle élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les puissances à l'extérieur'; 4. Pi. cxlii, 86. 2. Article II de la «conscience», dans l'Épître. 5. Elle élève

le pcmpie «ux méditations tetétieufès, et abaisse les supelrreë ans pratiques
extérieure». »

308 PENSÉES. et n'est pas parfaite sans les deux , car il faut que le peuple entende Tesprit de la lettre, et que les habiles soumettent leur esprit à la lettre. 4. Nulle autre religion n'a proposé de se haïr. Nulle autre religion ne peut donc plaire à ceux qui se haïssent, et qui cherchent un être véritablement aimable. Et ceux-là , s'ils n'avoient jamais ouï parler de la religion d'un Dieu humilié , l'embrasseroient incontinent. Nulle autre n'a connu que l'homme est la plus excellente créature. Les uns , qui ont bien connu la réalité de son excellence, ont pris pour lâcheté et pour ingratitude les sentimens bas que les hommes ont naturellement d'eux-mêmes; et les autres, qui ont bien connu combien cette bassesse est effective , ont traité d'une superbe ridicule ces sentimens de grandeur , qui sont aussi naturels à l'homme. « Levez vos yeux vers Dieu , disent les uns ; voyez celui auquel vous ressemblez , et qui vous a fait pour l'adorer. Vous pouvez vous rendre semblable à lui ; la sagesse vous y égalera , si vous voulez la suivre. » Et les autres disent : « Baissez vos yeux vers la terre , chétif ver que vous êtes, et regardez les bêtes dont vous êtes le compagnon. » Que deviendra donc l'homme? Sera-t-il égal à Dieu ou aux bêtes? Quelle effroyable distance! Que serons-nous donc? Qui ne voit par tout cela que l'homme est égaré , qu'il est tombé de sa place , qu'il la cherche avec inquiétude , qu'il ne la peut plus retrouver? Et qui l'y adressera donc? les plus grands hommes ne l'ont pu. Nulle religion que la nôtre n'a enseigné que l'homme naît en péché , nulle secte de philosophes ne l'a dit : nulle n'a donc dit vrai. 6. Que Dieu s'est voulu cacher. — S'il n'y avoit qu'une religion , Dieu y seroit bien manifeste. S'il n'y avoit des martyrs qu'en notre religion,, de même. Dieu étant ainsi caché, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable ; et toute religion qui n'en rend pas la raison n'est pas instruisante. La nôtre fait tout cela : Fera tu es Deus àbscoryditus. Perpétuité. — Cette religion , qui consiste à croire que l'homme est déchu d'un état de gloire et de communication avec Dieu en un état de tristesse , de pénitence et d'éloignement de Dieu , mais qu'après cette vie nous serons rétablis par un Messie qui devoit venir , a toujours été sur la terre. Toutes choses ont passé , et celle-là a subsisté pour laquelle sont toutes les choses. Les hommes dans le premier âge du monde ont été emportés dans toutes sortes de désordres , et il y avoit cependant des saints , comme Enoch , Lamech et d'autres , qui attendoient en patience le Christ promis dès le commencement du monde. Noé a vu la malice des hommes au plus haut degré; et il a mérité de sauver

le monde en sa. personne, ^ par l'espérance du Messie dont il a été la figure. Abraham étoit environné d'idolâtres , quand Dieu lui fit connoître le mystère du Messie , qu'il a salué de loin. Au temps d'Isaac et de Jacob , l'abomination s'étoit

ARTICLE Xr. 309 répandue sur toute la terre : mais ces saints vivoient en la foi; et Jacob , mourant et bénissant ses enfans , s'écrie , par un transport qui lui fait interrompre son discours : « J'attends , ô mon Dieu ! le Sauveur que vous avez promis : Salutare tuum exspectaho , Domine ' . » Les Égyptiens étoient infectés et d'idolâtrie et de magie; le peuple de Dieu même étoit entraîné par leurs exemples. Mais cependant Moïse et d'autres croyoient celui qu'ils ne voyoient pas , et l'adoroient en regardant aux dons éternels qu'il leur préparoit. Les Grecs et les Latins ensuite ont fait régner les fausses déités ; les poètes ont fait cent diverses théologies ; les philosophes se sont séparés en mille sectes différentes : et cependant il y avoit toujours au cœur de la Judée des hommes choisis qui prédisoient la venue de oe Messie , qui n'étoit connu que d'eux. Il est venu enfin en la consommation des temps : et depuis , on a vu naître tant de schismes et d'hérésies, tant renverser d'États, tant de changemens en toutes choses ; et cette Église , qui adore celui qui a toujours été adoré , a subsisté sans interruption. Et ce qui est admirable , incomparable et tout à fait divin , c'est que cette religion , qui a toujours duré , a toujours été combattue. Mille fois elle a été à la veille d'une destruction universelle ; et toutes les fois qu'elle a été en cet état , Dieu l'a relevée par des coups extraordinaires de sa puissance. C'est ce qui est étonnant , et qu'elle s'est maintenue sans fléchir et plier sous la volonté des tyrans. Car il n'est pas étrange qu'un État subsiste , lorsque l'on fait quelquefois céder ses lois à la nécessité, mais que.... Figures. — Dieu voulant se former un peuple saint , qu'il sépareroit de toutes les autres nations , qu'il délivreroit de ses ennemis , qu'il mettroit dans un lieu de repos , a promis de le faire , et a prédit par ses prophètes le temps et la manière de sa venue. Et cependant, pour affermir l'espérance de ses élus dans tous les temps , il leur en a fait voir l'image sans les laisser jamais sans des assurances de sa puissance et de sa volonté * pour leur salut. Car, dans la création de l'homme, Adam en étoit le témoin , et le dépositaire de la promesse du Sauveur , qui devoit naître de la femme. Lorsque les hommes étoient encore si proches de la création , qu'ils ne pouvoient avoir oublié leur création et leur chute , lorsque ceux qui avoient vu Adam n'ont plus été au monde , Dieu a envoyé Noé , et il l'a sauvé , et noyé toute la terre , par un miracle qui marquoit assez et le pouvoir qu'il avoit de sauver le monde , et la volonté qu'il avoit de le faire , et de faire naître de la semence de la femme celui qu'il avoit promis. Ce miracle

sufûsoit pour affermir l'espérance des hommes.... La mémoire du déluge étant encore si fraîche parmi les hommes, lorsque Noé vivoit encore , Dieu fit ses promesses à Abraham , et lorsque Sem vivoit encore, Dieu envoya Moïse, etc.... 6. Les États périroient , si on ne faisoit plier souvent les lois à la nécessité. Mais jamais la religion n'a souffert cela, et n'en a usé. Aussi il faut 4. Genèse j zux, fS*

The text on this page is estimated to be only 22.87% accurate

310 PENSÉES. ûêB accemiiiio(kme&8 , ou à9S mirActes. Il D*dst pas étrange qu'on se conserva en ployant > 9t ce D*est pas pFopremeBt se maintenir ; et e&* €OPe périssent^ls enfin entièrement : il n'y en a point qui ait duré mille ans. Mais que cette religion se soit toujours maintenue , et inflexible , cela est divin. 7. Il y auroit trop (i*0bscttrité , si la Térité n'avoit pas des marques visibles. C'en est une admirable qu*eUe se soit toujours conservée dans une Eglise et une assemblée visible. Il y auroit trop de clarté s'il n'y avoii qu'un sentiment dans cette église; mais pour reconnoître quel est le vrai, il n'y a qu'à voir quel est celui qui a toujours été; car il est certain que le vrai y a toujeups été, et qu'aucun feux n'y a toujours été. . Perpétuité. •— Ainsi ,)e Messie a toujours été eru. La tradition d'Adam éteit encore nouvelle en Noé et en Moïse. Les prophètes Tont prédit depuis, en prédisant toujours d'autres choses^ dont les événemens, ^jûi arrivoient de temps en temps à la vue des hommes, marquoient la vérité de leur mission , et par conséquent celle de leurs promesses touchant)e Messie : Jésus-Christ a fait des miracles , et les apôtres aussi , qui ont converti tous les païens ; et par là toutes les prophéties étant accomplies , le Messie est prouvé pour jamais. , 8. %n ▼eyant Paveuglement et la misère de l'homme, en regardant tout l'univen^ muet , et l'homme sans lumière, abandonné à lui-même, et comme égaré dans oe recoin de l'univers , sans savoir qui l^ a mis , ce qu'il y est venu faire , ce qu'il deviendra en mourant , incapable de toute connoissanoe , j'entre en effroi comme un homme qu'on auroit porté endormi dans une île déserte et effroyable , et qui s*éveiUeroit sans connoître où il est, et sans moyen d'en sortir. Et sur cela j'admire comment on n'entre point en désespoir d'un si misérable état, ^e vois d*autres personnes auprès de moi , d'une semblable nature : je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi ; ils me disent que non; et;5ur cela, ces misérables égarés , ayant regardé autour d'eux ^ et ayant vu quelques objets plaisans, s*y sont donnés et s'y sont attachés. Pour moi , je n'ai pu y prendre d^attache, et, considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois , j'ai recherc^ié si ce Dieu i^*auroit point laissé quelques marques de soi. Je vois plusieurs religions contraires , et par conséquent toutes fausses , excepté une. Chacune veut être crue par sa propre autorité , et menace les incrédules. 4e ne les crois donc pas là-dessus ; chacun peut dire cela,

chacun peut se dire prophète. Mais je vois la chrétienne où je trouve des prophéties , et c'est ce que chacun ne peut pas faire. 9. La seule religion contre nature , contre le sens commun , contre pos plaisirs , est la seule qui ait tQ^jQurs été. 10. Toute la conduite des choses doit avoir pour obje) l'établissement çt la grandeur de la religion; les hommes doivent avoir en eux-mêmes des

The text on this page is estimated to be only 29.64% accurate

ARTICLE XI. 811 sentimeDs conformes à ce qu'elle nous enseigne ; et enfin elle doit être tellement l'objet et le centre où toutes* choses tendent, que qui en saura les principes puisse rendre raison et d^e toute la nature de l'homme en particulier , et de toute la conduite du monde en général. Ils blasphèment ce qu'ils ignorent. La religion chrétienne consiste en deux points. Il importe également aux hommes de les connoStre, et il est également dangereux de les ignorer. Et il est également de là miséricorde de Dieu d'avoir donné des marques des deux. Et cependant ils prennent sujet de conclure qu'un de ces points n'est pas , de ce qui leur devrait faire conclure l'autre. Les sages qui ont dit qu'il y a un Dieu ont été persécutés, les Juifs haïs, les chrétiens encore plus. Ils ont vu par lumière naturelle que , s'il y a une véritable religion sur la terre , la conduite de toutes choses doit y tendre comme à son centre. Et sur ce fondement, ils prennent lieu de blasphémer la religion chrétienne, parce qu'ils l4 connoissent mal. Ils s'imaginent qu'elle consiste simplement en l'adoration d'un Dieu considéré comme grand, et puissant, et éternel; ce qui est proprement le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme , qui y est tout à fait contraire. Et de là ils concluent que cette religion n'est pas véritable , parce qu'ils ne voient pas que toutes choses coAcoar«nt a l'établissement de ce point , que Dieu ne se manifeste pas aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourroit faire. Mais qu'ils en concluent ce qu'ils voudront contre le déisme , ils n'en concluront rien contre la religion chrétienne , qui consiste proprement au mystère du Rédempteur , qui , unissant en lui les deux natures , humaine et divine , a retiré les hommes de la corruption du péché pour les réconcilier à Dieu en sa personne divine. Elle enseigné donc aux hommes ces deux vérités ; et qu'il y a un Dieu dont les hommes sont capables , et qu'il y a une corruption dans la nature qui les en rend indignes. Il importe également aux. hommes de connoître l'un et l'autre de ces points 5 et il est également dangereux à l'homme de connoître Dieu sans connoître sa misère , et de connoître sa misère sans connoître le Rédempteur qui l'en peut guérir. Une seule de ces connoissances fait ou Torgueil des philosophes , qui ont connu Dieu et non leur misère , ou le désespoir des athées , qui connoissent leur misère sans Rédempteur. Et ainsi , comme il est également de la nécessité de l'homme de connoître ces deux points , il est aussi également de la miséricorde de

Dieu de nous les avoir fait connoître. La religion chrétienne le fait ; c'est en cela qu'elle consiste. Qu'on examine l'ordre du monde sur cela , et qu'on voie si toutes choses ne tendent pas à l'établissement des deux chefs de cette religion. 11. Si Ton ne se connoît plein de superbe, d'ambition, de concupiscence, de foiblesse, de misère et d'injustice, on est bien aveugle. Et a en le connoissant on ne désire d'en être délivré , que peut-on dire d'un homme?... Que peut-on donc avoir que de l'estime pour une religion qui connoît si bien les défauts de l'homme , et que du désir pour la vérité d'une religion qui y promet des récompenses si souhaitables f

312 PENSÉES. 12. Preuvb. — !• La religion chrétienne, par son établissement : par elle-même établie si fortement, si doucement, étant si contraire à la nature. — 2* La sainteté, la hauteur et l'humilité d'une âme chrétienne. — 3* Les merveilles de l'Écriture sainte. — 4* Jésus-Christ en particulier. — 5* Les apôtres en particulier. — 6* Moïse et les prophètes en particulier. — 7* Le peuple juif. — §• Les prophéties. — 9* La perpétuité. Nulle religion n'a la perpétuité. — 10"* La doctrine , qui rend raison de tout. — 11* La sainteté de cette loi. — 12* Par la conduite du monde. Il est indubitable qu'après cela on ne doit pas refuser, en considérant ce que c'est que la vie , et que cette religion , de suivre l'inclination de la suivre , si elle nous vient dans le cœur ; et il est certain qu'il n'y a nul lieu de se moquer de ceux qui la suivent. ARTICLE XII'. 1. Commencement, après avoir expliqué Vincompréhensibilité. ->- Les grandeurs et les misères de l'homme sont tellement visibles , qu'il faut nécessairement que la véritable religion nous enseigne et qu'il y a quelque grand principe de grandeur en l'homme , et qu'il y a un grand principe de misère. Il faut donc qu'elle nous rende raison de ces étonnantes contrariétés. Il faut que , pour rendre l'homme heureux , elle lui montre qu'il y a un Dieu ; qu'on est obligé de l'aimer ; que notre vraie félicité est d'être en lui , et notre unique mal d'être séparé de lui ; qu'elle reconnoisse que nous sommes pleins de ténèbres , qui nous empêchent de le connoître et de l'aimer ; et qu'ainsi nos devoirs nous obligent d'aimer Dieu , et nos concupiscences nous en détournant , nous sommes pleins d'injustice. Il faut qu'elle nous rende raison de ces oppositions que nous avons à Dieu et à notre propre bien ; il faut qu'elle nous enseigne les remèdes à ces impuissances , et les moyens d'obtenir ces remèdes. Qu'on examine sur cela toutes les religions du monde , et qu'on voie s'il y en a une autre que la chrétienne qui y satisfasse. Sera-ce les philosophes , qui nous proposent pour tout bien les biens qui sont en nous? Est-ce là le vrai bien? Ont-ils trouvé le remède à nos maux? Est-ce avoir guéri la présomption de l'homme que de l'avoir égalé à Dieu? Ceux qui nous ont égalés aux bêtes, et les mahométans qui nous ont donné les plaisirs de la terre pour tout bien , même dans l'éternité , ont-ils apporté le remède à nos concupiscences? Quelle religion nous enseignera donc à guérir l'orgueil et la concupiscence? Quelle religion enfin nous enseignera notre bien , nos devoirs , les foiblesses qui nous en détournent, la cause de ces foiblesses,

les remèdes qui les peuvent guérir, et le moyen d'obtenir ces remèdes? 4 ^
Article V de la seconde partie, dans Bossut.

ARTICLE XII. 313 Toutes les autres religions ne l'ont pu. Voyons ce que fera la Sagesse de Dieu. N'attendez pas , dit-elle , ni vérité , ni consolation des hommes. Je suis celle qui vous ai formés , et qui puis seule vous apprendre qui vous êtes. Mais vous n'êtes plus maintenant en l'état où je vous ai formés. J'ai créé l'homme saint, innocent , parfait ; je l'ai rempli de lumière et d'intelligence ; je lui ai communiqué ma gloire et mes merveilles. L'œil de l'homme voyoit alors la majesté «de Dieu. Il n'étoit pas alors dans les ténèbres qui l'aveuglent, ni dans la mortalité et dans les misères qui l'affligent. Mais il n'a pu soutenir tant de gloire sans tomber dans la présomption. Il a voulu se rendre centre de lui-même , et indépendant de mon secours. Il s'est soustrait de ma domination ; et , s'égalant à moi par le désir de trouver sa félicité en lui-même , je l'ai abandonné à lui ; et, révoltant les créatures, qui lui étoient soumises, je les lui ai rendues ennemies : en sorte qu'aujourd'hui l'homme est devenu semblable aux bêtes , et dans un tel éloignement de moi , qu'à peine lui reste-t-il une lumière confuse de son auteur : tant toutes ses connoissances ont été éteintes ou troublées! Les sens, indépendans de la raison, et souvent maîtres de la raison, l'ont emporté à la recherche des plaisirs. Toutes les créatures ou l'affligent ou le tentent, et dominant sur lui , ou en le soumettant par leur force , ou en le charmant par leurs douceurs , ce qui est encore une domination plus terrible et plus impérieuse. Voilà l'état où les hommes sont aujourd'hui. Il leur reste quelque instinct impuissant du bonheur de leur première nature , et ils sont plongés dans les misères de leur aveuglement et de leur concupiscence , qui est devenue leur seconde nature. De ce principe que je vous ouvre , vous pouvez reconnoître la cause de tant de contrariétés qui ont étonné tous les hommes , et qui les ont partagés en de si divers sentimens. Observez maintenant tous les mouvemens de grandeur et de gloire que l'épreuve de tant de misères ne peut étouffier , et voyez s'il ne faut pas que la cause en soit en une autre nature. A. P. R. pour demain, Prosopopée. — C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères. Toutes vos lumières ne peuvent arriver qu'à connoître que ce n'est point dans vous-mêmes que vous trouverez ni la vérité ni le bien. Les philosophes vous l'ont promis, et ils* n'ont pu le faire. Il ne savent ni quel est votre véritable bien , ni quel est votre véritable état *. Comment au l . Ici se trouvent quelques lignes barrées : < Je suis la seule qui peut vous apprendre ces choses ; je les enseigne à

ceux qui m'écourent. Les livres que j'ai mis entre les mains des hommes les découvrent bien nettement. Mais je n'ai pas voulu que cette connaissance fût si ouverte [c'est-à-dire : Je n'ai pas voulu qu'elle fût si ouverte qu'on n'eût pas besoin de la grâce pour l'acquérir. Voir l'article KX]. J'apprends aux hommes ce qui les peut rendre heureux ; pourquoi refusez-vous de m'ouvrir ? Ne cherchez pas de satisfaction dans la terre : n'espérez rien des hommes. Votre bien n'est qu'en Dieu, et la souveraine félicité consiste à connaître Dieu, à s'unir à lui dans l'Éternité. Votre devoir est à l'aimer de tout votre cœur. Il vous a créé... »

The text on this page is estimated to be only 22.14% accurate

314 PENSÉES. roient-ils donné des remèdes à tos maux ,
puiaqiCiJs ne les ont pas seulement connus ? Vos maladies principales sont
l'orgueil , qui vous soustrait do Bieu , la conoupiscence , qui vous attache à
la toxre ; et ils n'ont fkit autre chose qu'entretenir au moins Vune de ces
maladies. S'ils tous ont donné Dieu pour objet , ce n'a été que pour exercer
votre superbe : ils vous ont fait penser que vous lui étiez semblables et
conformes par votre nature. Et ceux qui ont vu la vanité de cette prétention
vous ont jetés dans Tautre préoipice , en vous (gisant entendre que votre
i^ture étoit pareille à celle des bêtes , et voua ont portés à chercher votre
bien dafts les ooneupiscences qui sont le partage des animaux. Ce n'est pas
là le tÈoymk de vous guérir de ¥0S injustices, que ces sages n'ont point
connues. Je puis seule ^oos faire entendre qui vous ôtes.... Si on vous unit à
Dieu, o*eôt par grâoe, non par nature. &i on vous abaisse , c'est per
pénitence , non par nature. Ces deux états étai/l ouverts, il est in^ssible
que ipoosba lesreconnoissiez pas. Suiivtsi vos mouvemena, observez- vous
vous-mêmes, et voyes si vous n'y trouverez pas les caractères vivans de ces
deux natures. Tant de contradictions se treuveroient^es dans un sujet
simpleT Je n'entends pas que vous soumettiei votre créance à moi sans
raison , et ne prétends pas vous assujettir arec tyrannie. Je ne prétends pas
aussi vous rendre raison de toutes choses; et pour accorder ces contrariétés,
j'entends vous foire voir clairement, par des preuves convaincantes , des
marques divines en moi , qui vous convainquent de ce que je suis, et
m^attirent autorité par des merveilles et des preuves que vous ne puissiez
refuser -, et qu'ensuite vous croyiez sûrement les choses que je vous
enseigne, quand vous n^ trouverez aucun sujet de les refuser, sinon que
vous ne pouvez par vous«mêmes connoître si elles sont ou non. S'il y a un
seul principe de tout, une seule fin de tout : tout par lui, fout pour lui. Il faut
donc que la vraie religion nous enseigne à n'adorer que lui et à n'aimer que
lui. Mais , comme nous nous trouvons dans l'impuissance d'adorer ce que
nous ne connoissons pas , et d'afaner autre chose que nous , il faut que la
religion qui instruit de ces devoirs nous instruisse aussi de ces impuissances,
et qu'elle nous apprenne aussi les remèdes. Elle nous apprend que par un
homme * tout a été perdu , et la liaison rompue entre Dieu et nous, et que
par un homme', la liaison est réparée. Nous naissons sL contraires à cet
amour de Dieu , et il est si nécessaire, <|u'il ftiut que nous naissions

coupables, ou Dieu seroit injuste. 2. Le péché originel est folie devant les hommes, mais on le donne pour sagesse. Vous ne devez donc pas reprocher le défaut de raison en cette doctrine, puisque je vous donne pour être sans raison. Mais cette folie est plus sage que toute la sagesse des hommes, \$f^p\$ par Dieu et par les hommes. Car, sans cela, que dirait-on qu'est l'homme? Tout son état, de l'Adam. — S. Jésus-Christ. — 3. I Cor., i, si».

The text on this page is estimated to be only 25.65% accurate

ARTICLE XU. 315 pend de ç^ point imperQQptible. Et comment a*en (Ût-il aperçu par sa raison > puisque c*e»\ vrn^ chQse aij^-des\$us de s^ raison , et que sa raison , bien loin de l'inventer pax sq\$ voies , s'en éloigne quand on le lui pr^ sente ? 8. Cette duplicité d^ Thomme est si visible , quil y en a qui oi^t pensé (MB nous avons deui âmes : un sujet simple leur paroissant incapable de telles et si sou4ji,ines v^ri^tés , d'une présomption démesurée à un UorriJ^e abattement de cœur. Toutes ce3 çon^ra^riélés , qui sembloient le plus m'éloigfner de la connoissance de la religion , est ce qui m'a le plus tôt conduit à la véritable. Pour moi , j'avoue qu'aussitôt que la religion cbrétienne découvre ce principe , que la nature des hommes est corrompue et décbue de Dieu , cela ouvre les yeuip è, voir partout le caractère de cette vérité : car la nature est telle , qu'elle marque partout un Dieu perdu , et dans l'homme, etbor&de l'homme, et une nature corrompue. Sans ces divines cqnnnoissances , qi^'ont pu faire les hommes , sinon , ou s'élever dan» le sentiment intérieur qui leur reste de leur grandeur passée, ou s'abattre dans la^ vue de leur foiblesse présente'? Car, ne voyant pas la vérité entière , ils n'ont pu arriver ^ une parfaite vertu. Les uns considérant la nature comme jncorromrue , les autres comme irréparable, ils n'ont pu fuir, ou l'orgueil, ou la paresse, qui sont les deuK sources de tous les vices; puisqu'ils ne peuvent sinon, ou s'y abandonner par Ucbeté , ou en sortir par l'orgueil. Car , s'ils connoissoient l'excellence de Vhomme, Us en ignoroient la corruption; de sorte qu'Us évitoient bien la paresse , mais ils se perdoient dans la superbe. Et »'ils recûunoissoient l'infirmité de la nature , Us en ignoroient la dignité : de sorte qu'ils pouvoieit bien éviter la vanité , mais c'étoit en se précipitant dans le désespoir. De là viennent les diverses sect^fi des stoïques et des épicuriens ; des dogmatistee et des académicien&^etc. La seule religion chrétienne a pu guérir ces deux vices , non pas en chassant l'un par l'autre , par la sagesse de la terre, mais en chassant l'un et l'autre, par la simplicité de l'Evangile. Car elle apprend aux justes , qu'elle élève jusqu'à la participation de la Divinité même , qu'en ce sublime éts^t Us portent encore la source de toute la corruption , qui les rend durant toute la vie sujets à l'erreur , à la misère , à la mort, au péché ; et eUe crie aux plus impies qu'ils sont capables de la grâce de leur Rédempteur. Ainsi , donnant à trembler à ceux qu'elle justifie, et consoUnt ceux qu'elle condamne, elle tempère avcic tant de justesse U crainte, avec

l'espérance par cette double capacité qui est commune à tous[^] et de la grâce et du péché, 4 . Ici le passage suivant barré : « Dans cette impuissabce de voir la vérité entière, s'ils connoissent la dignité de notre condition, ils en ignorent la corruption; ou s'ils en connoissent l'infirmité, ils en ignorent l'excellence; et suivant l'une ou l'autre de ces routes, qui leur faisoit voir la nature, ou comme incorrupte, ou comme irréparable, ils se perdoyent[^] ou dans la vaine gloire, ou dans le désespoir.»

316 . PENSÉES. qu'elle abaisse infiniment plus que la seule raison ne peut faire , mais sans désespérer ; et qu'elle élève infiniment plus que l'orgueil de la nature, mais sans enfler : faisant bien voir par là qu'étaït seule exempte d'erreur et de vice , il n'appartient qu'à elle et d'instruire et de corriger les hommes. Qui peut donc refuser à ces célestes lumières de les croire et de les adorer? Car n'est-il pas plus clair que le jour que nous sentons en nous-mêmes des caractères ineffaçables d'excellence? Et n'est-il pas aussi véritable que nous éprouvons à toute heure les effets de notre déplorable condition? Que nous crie donc ce chaos et cette confusion monstrueuse, sinon la vérité de ces deux états , avec une voix si puissante , qu'il est impossible de résister? 4. Nous ne concevons ni l'état glorieux d'Adam , ni la nature de son péché , ni la transmission qui s'en est faite en nous. Ce sont choses qui se sont passées dans l'état d'une nature toute différente de la nôtre , et qui passent notre capacité présente. Tout cela nous est inutile à savoir pour en sortir; et tout ce qu'il nous importe de connoître est que nous sommes misérables, corrompus, séparés de Dieu, mais rachetés par Jésus-Christ; et c'est de quoi nous avons des preuves admirables sur la • terre. Ainsi les deux preuves de la corruption et de la rédemption se tirent des impies , qui vivent dans l'indifférence de la religion , et des Juifs , qui en sont les ennemis irréconciliables. 5. Le christianisme est étrange! Il ordonne à l'homme de reconnoître qu'il est vil , et même abominable ; et lui ordonne de vouloir être semblable à Dieu. Sans un tel contre-poids, cette élévation le rendroit horriblement vain , ou cet abaissement le rendroit horriblement abject. La misère persuade le désespoir , l'orgueil persuade la présomption. L'incarnation montre à l'homme la grandeur de sa misère par la grandeur du remède qu'il a fallu. 6. Non pas un abaissement qui nous rende incapable du bien, ni une sainteté exempte du mal. Il n'y a point de doctrine plus propre à l'homme que celle-là , qui l'instruit de sa double capacité de recevoir et de perdre la grâce, à : • cause du double péril où il est toujours exposé , de désespoir ou d'orgueil. 7. Les philosophes ne prescrivoient point des sentimens proportionnés aux deux états. Ils inspiroient des mouvemens de grandeur pure , et ce n'est pas l'état de l'homme. Ils inspiroient des mouvemens de bassesse pure , et ce n'est pas l'état de l'homme. Il faut des mouvemens de bassesse , non de nature , mais de pénitence ; non pour y demeurer , mais pour aller à la grandeur. Il faut des mouvemens de grandeur , non de mérite , mais de grâce , et après avoir

passé par la bassesse. 8. Nul n'est heureux comme un vrai chrétien, ni raisonnable, ni vertueux , ni aimable.

ARTICLE Xn. 317 ' Avec combien peu d'orgueil un chrétien se croit-il uni à Dieu ! avec combien peu d'abjection s'égale-t-il aux vers de la terre ! La belle manière de recevoir la vie et la mort, les biens et les maux!

9. Incompréhensible. ^ Tout ce qui est incompréhensible ne laisse pas d'être. Le nombre infini. Un espace infini, égal au fini. Incroyable (^ue Dieu s'unisse à nous. — Cette considération n*«st tirée que de la vue de notre bassesse. Mais si vous Tavez bien sincère , suivez-la aussi loin que moi , et reconnoissez que nous sommes en effet si bas , que nous sommes par nous-mêmes incapables de connoltre si sa miséricorde ne peut pas nous rendre capables de lui. Car je voudrois bien savoir d'où cet animal , qui se reconnoît si foible , a le droit de mesurer la miséricorde de Dieu , et d'y mettre les bornes que sa fantaisie lui suggère. L'homme sait si peu ce que c'est que Dieu , qu'il ne sait pas ce qu'il est lui-même : et, tout troublé de la vue de son propre état, il ose dire que Dieu ne peut pas le rendre capable de sa communication I Mais je voudrois lui demander si Dieu demande autre chose de lui , sinon qu'il l'aime en le connoissant ; et pourquoi il croit que Dieu ne]eut se rendre connoissable et aimable à lui , puisqu'il est naturellement capable d'amour et de connoissance. Il est sans doute qu'il connoît au moins qu'il est, et qu'il aime quelque chose. Donc s'il voit quelque chose dans les ténèbres où il est , et s'il trouve quelque sujet d'amour parmi les choses de la terre , pourquoi , si f)ieu lui donne quelques rayons de son essence , ne sera-t-il pas capable de le connoître et de l'aimer en la manière qu'il lui plaira se communiquer à nous? Il y a donc sans doute une présomption insupportable dans ces sortes de raisonnemens, quoiqu'ils paroissent fondés sur une humilité apparente, qui* n'est ni sincère , ni raisonnable , si elle ne nous fait confesser que , ne sachant de nous-mêmes qui nous sommes , nous ne pouvons l'apprendre que de Dieu. ARTICLE XIII». 1. La dernière démarche de la raison , c'est de connoître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Elle n'est que foible, si elle ne va jusqu'à connoître cela. Que si les choses naturelles la surpassent , que dira-t-on des surnaturelles? Soumission. — Il faut savoir douter où il faut , assurer où il faut et se soumettre où il faut^. Qui ne fait ainsi n'entend pas la force de la raison. Il y en a qui faillent contre ces trois principes , ou en assurant tout comme démonstratif, manque de se connoître en démonstration ; ou en

4 . Article VI de la seconde partie, dans Bossut. 2. Pascal avait écrit d'abord : c Il faut avoir ces trois qualités, pyrrhonien, géomètre, chrétien soumis ; et

elles s'accordent et se tempèrent, en doutant où il faut, en assurant où il faut,
en se soumettant où il faut. »

The text on this page is estimated to be only 24.38% accurate

318 PENSÉES. doutant de tout, masque de sayoir où il faut se soumettre; ou eu se soumettant eu tout , manque de savoir où il ^ut juger. 3. Si on soumet tout à la raison , notre religion n'aura rien de mystérieux ni de surnaturel. Si on choque les principes de la raison,, natie religion sera absurde et ridicule. Saint Augustin. La raison ne se soumettroit limais ^ elle ne ju|;eoit qu'il y a des occasions où elle se doit soumettre. Il est donc juste qm'elle se soumette quaad elle ju^e qu'elle se doit soumettre. 8. La piété ^est difTétetite de k «upeqstif on. Soutenir la piété Jv^ra^à h superstition , c'est la détruire. Les faérétqiies no«s reproc4ient «ette stmmission su^rststieuse. C'est fkir« «e quife notts i^proclMnat.... XI n'y a rien de si eènforme à la Taison ^ue œ déi^veu de la nutedii. Deux «Mè» : Mel«^e la ittison, A'àd»ièVtr<e que l^ n^où. '4. La ft)î dit Wfeii c* tjuè les ststis iie disette pas , ttals ûôn paè te tbntraîre de te qu'ils toiient. Elle eàt âû-dBSsus , et nôîi pâà Côûtte. 5. a Si j'avois vU un miracle , disent-ils, je me convertirois. » Comment assurent-ils quHls feroient ce quUl^ ignorent? Ils s'imaginent que cette conversion consiste en ux^ adoration qui se fait de Dieu comme un commerce et une conversation telle qu'ils se la figurent. La conversion véritable consiste à s'anéantit devant cet être universel qu'on a irrité tant de fois y et qui peut vous perdre légitimement à toute heure ; à reconnoître qu'on ne peut rien sans lui , et qu'on n'a mérité rien de lui que sa disgrâce. Elle consiste à connoître qu'il y a une opposition invincible entré Dieu et nous , et que , sans un médiateur , il ne peut y avoir de commerce. 6. Ne vous étonnez pas de voir des personnes simples croire sans raisonnement. Dieu leur donne l'amour de soi et la haine d'eux-mêmes. Il incline leur cœur à croire. On ne croira jamais d'une créance utile et de foi , si Dieu n'incline le cœur ; et on croira dès qu'il l'inclinera. Et c'est ce que David connoissoit bien, lorsqu'il disoit : iMlina cot mewm, Deus^ ifi testimofUa tua. T. Ceux qui croient sans avoir lu les Testam«ft8 , 6*«sl ^ee qu'ils 6nt une disposition intérieure toute sainte , et qwe ce qu'ils entendent dire de notre religion y est conforme. Ils sent'ént qu'un Dieti les a faits. Ils ne veulent aimer que Dieu; iis ne veulent ha!r qu'eux- mêmes. Ik sentent qu'ils n'cB «nt pas la force d'eux-mêmes; qu'ils sont incapables d'aller à Dieu ; et que , si Dieu ne vient à eux , ils ne peuvent avoir aucune communication avec lui. Et ils entendent dire dan« notre religion qu'il ne faut aimer que Dieu , et ne haïr que soi-même : mais qu'étant tous

corrompus , et incapables de Dieu , Dieu s'est fait homme pour s'unir à nous. Il n'en faut pas davantage pour pécher des hommes

ARTICLE Xm. 319 qui ont cette disposition dans le cœur , et qui ont cette connoissance de leur devoir et de leur incapacité. 8. Ceux que nous voyons chrétiens «ans la connoissance des prophéties et des preuves ne laissent pas d'en juger aussi bien que ceux qui ont cette connoissance. Us en jugent par le cœur, comme les autres en jugent par l'esprit. C'est Dieu lui-même qui les incline à croire ; et ainsi ils sont très-efficacement persuadés \ J'avoue bien qu'un de ces chrétiens qui croient sans preuves n aura peut-être pas de quoi convaincre un inndële qui en dira autant de soi. Mais ceux qui savent les preuves de la religion prouveront sans difficulté que ce fidèle est véritablement inspiré de Dieu , quoiquMl ne pût le prouver lui-même. Car Dieu ayant dit dans ses prophètes (qui sont indubitablement prophètes') que dans le règne de Jésus-Christ il rèpandroit son esprit sur les nations , et que les fils , les filles et les enfans de l'Église prophétiseroient , il est sans doute que Tesprit de Dieu est sur ceux-là , et qu'il n'est point sur les autres.

ARTICLE XIV »•. i. Nous sommes plaisans de nous réposer dans la société de nos semblables. Misérables comme nous , impuissans comme nous , ils ne nous aideront pas ; on mourra seul ; il faut donc faire comme si on étoit seul ; et alors, bâtiroit-on des maisons superbes, etc.? On chercheroit la vérité sans hésiter ; et si on le refuse , on témoigne estimer plus l'estime des homities , que la recherche de la vérité. Voilà ce que je vois et ce qui me trouble. Je regarde de toutes parts , et ne vois partout qu'obscurité. La nature ne m'offre rien qui ne soit matière de doute et d'inquiétude. Si je n'y voyois rien qui marquât une Divinité, je me âéterminerois à n'en rien croire. Si je voyois partout les marques d'un Créateur, je r^oserois en paix dans la foi. Mais , voyant trop pour nier , et trop peu pour m'assurer , je suis dans un état à plaindre , et où j'ai souhaité cent fois que , si un Dieu la soutient, elle le marquât sans équivoque; et que, si les marques qu'elle en donne sont trompeuses, elle les supprimât tout à fait; qu'Jle dît tout ou rien , afin que je visse quel parti je dois suivre. Au lieu qu'ea l'état où je suis, ignorant ce que je suis et ce que je dois faire, je ne 4 . Pascal avait d'abord écrit cette phrase, qu'il a barrée : c On réfModra que les infidèles diront la même chose ; mais je réponds à cela que nous avons des preuves que Dieu incline véritablement ceux quHl aime à croire la religion chrétienne, et que les infidèles n'ont a'iicune preuve de ce qu'ils disent : et ainsi nos pro^sitions étant semblables dans les termes, elles diffèrent en ce que l'une est Sans

ancime prMve, et l'tntre est solidenient ptouvée. » 2. Joël,n, 28. 3. Article VII de la seconde partie, dans BossuU

320 PENSÉES. connois ni ma condition , ni mon devoir. Mon cœur tend tout entier k connoître où est le vrai bien , pour le suivre. Rien ne me seroit trop cher pour l'éternité.... Je vois la religion chrétienne fondée sur une religion précédente , et voici ce que je trouve d'effectif. Je ne parle pas ici des miracles de Moïse, de Jésus -Christ et des apôtres, parce qu'ils ne paroissent pas d'abori convaincans, et que je ne veux que mettre ici en évidence tous les fondemens de cette religion chrétienne qui sont indubitables , et qui ne peuvent être mis en doute par quelque personne que ce soit.... Je vois donc des foisons de religions en plusieurs endroits du monde , et dans tous les temps. Mais elles n'ont ni la morale qui peut me plaire , ni les preuves qui peuvent m'arrêter. Et ainsi j'aurois refusé également la religion de Mahomet , et celle de la Chine , et celle des anciens Romains , et celle des Égyptiens , par cette seule raison que l'une n'ayant pas plus de marques de vérité que l'autre , ni rien qui déterminât nécessairement , la raison ne peut pencher plutôt vers Tune que vers l'autre. Mais, en considérant ainsi cette inconstante et bizarre variété de mœurs et de créances dans les divers temps ^ je trouve en un coin du monde un peuple particulier , séparé de tous les autres peuples de la terre, le plus ancien de tous, et dont les histoires précèdent de plusieurs siècles les plus anciennes que nous ayons. Je trouve donc ce peuple grand et nombreux, sorti d'un seul homme, qui adore un seul Dieu , et qui se conduit par une loi qu'ils disent tenir de sa main. Ils soutiennent qu'ils sont les seuls du monde auxquels Dieu a révélé ses mystères; que tous les hommes sont corrompus, et dans la disgrâce de Dieu ; qu'ils sont tous abandonnés à leur sens et à leur propre esprit ; et que de là viennent les étranges égaremens et les changemens continuels qui arrivent entre eux , et de religions , et de coutumes ; au lieu qu'ils demeurent inébranlables dans leur conduite : mais que Dieu ne laissera pas éternellement les autres peuples dans ces ténèbres ; qu'il viendra un libérateur pour tous; qu'ils sont au monde pour l'annoncer; qu'ils sont formés exprès pour être les avant-coureurs et les hérauts de ce grand avènement , et pour appeler tous les peuples à s'unir à eux dans l'attente de ce libérateur. La rencontre de ce peuple m'étonne , et me semble digne de l'attention. Je considère cette loi qu'ils se vantent de tenir de Dieu , et je la trouve admirable. C'est la première loi de toutes , et de telle sorte qu'avant même que le mot loi fût en usage parmi les Grecs , il y avoit près de mille ans qu'ils l'avoient reçue et observée sans interruption. Ainsi je

trouve étrange que la première loi du monde se rencontre aussi la plus parfaite , en sorte que les plus grands législateurs en ont emprunté les leurs , comme il paroît par la loi des Douze Tables d'Athènes , qui fut ensuite prise par les Romains, et comme il-seroit aisé de le montrer, si Josèphe et d'autres n'avoient pas assez traité cette matière. Avantages du peuple juif. — Dans cette recherche le peuple juif attire d'abord mon attention par (quantité de choses admirables et singulières qui y paroissent.

ARTICLE XIV. 321 Je rois d'abord que c'est un peuple tout composé de frères : et , au lieu que tous les autres sont formés de l'assemblage d'une infinité de familles , celui-ci , quoique si étrangement abondant , est tout sorti d'un seul homme ^ et, étant ainsi tous une même chair, et membres les uns des autres , ils composent un puissant État d'une seule famille. Gela est unique. Cette famille , ou ce peuple est le plus ancien qui soit en la connoissance des hommes : ce qui me semble lui attirer une vénération particulière , et principalement dans la recherche que nous faisons ; puisque , si Dieu s'est de tout temps communiqué aux hommes , c'est à ceux-ci qu'il faut recourir pour en savoir la tradition. Ce peuple n'est pas seulement considérable par son antiquité ; mais il est encore singulier en sa durée , qui a toujours continué depuis son origine jusque maintenant : car au lieu que les peuples de Grèce et d'Italie , de Lacédémone , d'Athènes , de Rome , et les autres qui sont venus si longtemps après , ont fini il y a si longtemps , ceux-ci subsistent toujours ; et , malgré les entreprises de tant de puissans rois qui ont cent fois essayé de les faire périr , comme les historiens le témoignent , et comme il est aisé de le juger par l'ordre naturel des choses, pendant un si long espace d'années ils ont toujours été conservés néanmoins, et s'étendant depuis les premiers temps jusques aux derniers , leur histoire enferme dans sa durée celle de toutes nos histoires. La loi par laquelle ce peuple est gouverné est tout ensemble la plus ancienne loi du monde , la plus parfaite , et la seule qui ait toujours été gardée sans interruption dans un Btat. C'est ce que Josèphe montre admirablement contre Apion , et Philon , juif, en divers lieux , où ils font voir qu'elle est si ancienne, que le nom même de loi n'a été connu des plus anciens que plus de mille ans après; en sorte qu'Homère, qui a traité de l'histoire de tant ti'États, ne s'en est jamais servi. Et il est aisé de juger de sa perfection par la simple lecture , où l'an voit qu'on a pourvu à toutes choses avec tant de sagesse , tant d'équité , tant de jugement , que les plus anciens législateurs grecs et romains , en ayant eu quelque lumière, en ont emprunté leurs principales lois; ce qui paroît par celle qu'ils appellent des pouze Tables, et par les autres preuves que Josèphe en donne. Mais cette loi est en même temps la plus sévère et la plus rigoureuse de toutes en ce qui regarde le culte de leur religion , obligeant ce peuple , pour le retenir dans son devoir , à mille observations particulières et pénibles , sur peine de la vie. De sorte que c'est une chose bien étonnante qu'elle se soit toujours conservée durant

tant de siècles par un peuple rebelle et impatient comme celui-ci; pendant que tous les autres États ont changé de temps en temps leurs lois, quoique tout autrement faciles. Le livre qui contient cette loi, la première de toutes, est lui-même le plus ancien livre du monde, ceux d'Homère, d'Hésiode et les autres, n'étant que six ou sept cents ans depuis. I. D'Abraham. Pascal i.

The text on this page is estimated to be only 20.12% accurate

322 PENSÉES. 2. SiiUérité ées iuifs. — »... l'» portent avec amour et fiUéJJté le livre où Moïse déolare qu'ils ont été ingrats envers Dieu toute leur vie, et qu'il sait (l'U'iUlô seront encore plus après sa mort; mais qu'il appelle le ciel et la terre à témoin contre eux , et qu'il leur a enseigné assez : il déclare qu'en^B Dieu , â'irritan) contre eux , les dispersera parmi tous les peuples de la terré : que , ooïame ils Yoat irrité en adorant les dieux qui n'étoient point leuï Dieu y dé même il les provoquera &ê appelant un peuple (jui s'est point son peuple ; et veut que toutes sed paroles soient conservées éternellement , et que son livre soit mis dans Tarche de l'alliance pour servir à jamais de témoin eontre eux. Isaïe dit la même chose, XXX, S. Cependant ce livre qui les déshonore en %mi de façons, ils le conservent aux dépens de leur vie. C'est une sincérité qui n'a point d'exemple dans le monde , ni sa racine dans la nature.* xi y a bien de la différence entre un Mvre que fait un particulier, et qu'il >ette dans le peuple , et un livre qui fait lai-même un peuple. On ne peut douter que le livre ne soit aussi ancien que le peuple. Toute histoire qui n'est pas cont^nporaine est suspecte; comme les livres des sibylles et de Trismégiste , et tani d'autres qui ont eu crédK au monde , sont faux et se trouvent faux à la suite des temps. Il n'ett est pas ainsi des auteurs coatemporainflw 3. Qu'il y a de différence d'un livre à. un au^et Je ne m'étonne pas de ce que les Grecs ont fait ViliadBî ni tes Égyptiens et les Chinois leurs histoires. Il ne faut que voir comment cela est né» * Ces historiens fabuleux ne sont pas contemporains des éhoses dont ils écrivent. Homère fait un roman , qu'il donne peur tel ; cai^ personne ne doutoit que Troie et Agamemnen n'avoiefnt non plue été c(ùe la pomme d'or. H ne pensoit pas aussi à en faire une Mstoire, maie seulement un divertissement. U est le seul qui écrit de son tempi : la beauté de Fou>* vrage fait durer la chose : tout le monde l'apprend et en parle : il la faut savoir ; diacun la sait par cœur. Quatre cents ans après, les témoins des choses ne sont plus vivafls ; personne ne sait plus par sa ôennoissance si c'est une fable ou une histoire : on l'a seulement appirie dé ses ancêtres, cela peut passer pour vrai. ARTICLE XV». 1. La création et le déhige étant passés , e! Dieu ilë défaut pîtts dêthiîrè le mondé, non plus que le recréer, ni donner de tes gfandeis marques de lui , il commença d'établir un peuple sur la terre , forihé exprès , qui devoit durer jusqu'au peuple que le Messie fdrmeroit par son esprit. 2. Dieu , voulant faire paroître qu'il pouvoit former

un peuple saint d'une sainteté invisible , et le remplir d'une gloire éternelle ,
a fait des 4 . Artidd YIU de la seconde partie, dans Bossul.

The text on this page is estimated to be only 20.49% accurate

ARTICLK IV. S2â choses visibles. Gomme la nature est' une image de la grâce , il a fait dans ^s biens de la' nature 6e qu'il deroit fàif e &km ceux de la grâCe , afin qu'en jttgeftt qu'il ponyoit faire l'itivisible ^ puisqu'il faisoif bitin le rlsible. Il a donc sauvé ce peuple du déluge ^ il l'a fait naître d'Abrahàin , ' il l'a- racheté d'entré ses èiinemis , et l'a mis dans le repos. l'dbjeft de Dieu n'étoH pas de fttavér du déluge , et de faire naître tout Utt peuple d'Abraham ^ poiirr nô l'introduire que dantf une terre grasSe. Et même l* grâce i^e^ que la figure de là glôirèf » , 6ar elle n'est pas la dernière fin. Elie a ôtô figtiréë par la' M, et figure ellé-môàxef la gloire; maii^ elle en e^ la figttre,- et le principe ou JA càtiâe; l« vie crtaûiviiré déd homitiës ésrst seniblsbfe à célfè deÉ saititi^; lis recherchent tous leur satisfaction , et ne difi'èrent qu'en Tôbjet oÛ fts là placent. Ils appellent leurs ennemrà ceux qui les en empêchent, etc. DtèU a dtfûc fflontré lé pouvoir qu'il â de donner leirbîéni invisibles, jiar celui qefjî à montré qti'il ivôit sm les choses Visibles. a. Ftflfw. — Bfeu Voulant priver les siens des biens périssables, poui* montrer cjue eè iCétoît pas par impuissance , il a fait lé peuplé juif. lés jùifè avbîérrf Vieilli dans ces pensées terrestres, que Dieu aimoit îeur pète Abrahstnî , éa (îlMir et c6 qui en sôrtiroit; que poiir cela il le^ avoit multipliés et distingués de tous lès autres fjéupïesf, Sans souffrir qu'ils s'y mêlassent ; que , quand ils languissoient dans l'Egypte , il les en retira avec tous ^es grainds signes èh leur faveur; qu'il iës nourrit de la manne dans le désert; qu'il les inena dans une terre bien grasse; qu'il leur donna deâ rois et ttîL lériipté bien bâti pour y offrir des bêtes., et par le moyen de l'effusion de leur sang qu'ils séroient purifiée, et qu'il leur devoit enfin envoyer le Messie pour lés rendre maîtres àê ibxit lé BÛtoiide. Et il a prédit le temps de sa venue. te monde ayant vieilli datis ces erreur^ charnelle?, ifésùs-Christ èât iéïïïï dans le temps prédît, mais non pas dans i*éclfirt attendu; et ainsi ils ri'ôht pas pensé ^ue* Ce fût lui. Après sa tiôrt , éimt Paul est Venu" apprendre aux hommes que toutes ces choses étoiéhî artivéè^â en figures ; que lé royaunié dé Dièti ne consistoïf pâa en la chair ^ mais èh l*esprit; que les ennemis des hommes n'étoient pas leë Babyloniens , mais leurs .passons; que Dieu ne se plaisoît pas ani témples faits de ûiain d'hommes', mais^ eii un cœtir pur et humilié; que la cirConcisî(to du coi-ps étoit inutile , mais qu'il falloit celle du cœ'ttr ; que ifitoïsô ne leur' âvoît paaf donné le pain du ciel , etc. Mais Dieu n'ayant

pas voulu découvrir ces choses à ce peuple, ^ût en étoit indigne, et ayant
Voulu néanmoins les prédire afin qu'elles fussent crues, enkvôit prédit le
temps clairément, et les avoit même quelquefois exprimées clairement,
inâis abondamment en figurés, afin que ceux qui aimoient les choses
figurées s'y arrêtassent, et que ceux qui aimoient les figurées les y
vissent*. 4 . La gloire, c'est l'état glorieux des élus dans le ciel. 2. Pascal a
écrit ici dans l'interligne : « Je ne dis pas bien. »

324 PENSEES. 5. Les juifs charnels n'entendoient ni la grandeur ni rabaissement du Messie prédit dans leurs prophéties. Ils l'ont méconnu dans sa grandeur, comme quand il dit que le Messie sera seigneur de David , quoique son fils; qu'il est devant Abraham, et qu'il Ta vu. Ils ne le croyoient pas si grand , qu'il fût éternel : et ils l'ont méconnu de même dans son abaissement et dans sa mort. « Le Messie , disoient-ils , demeure éternellement , et celui-ci dit qu'il mourra. » Ils ne le croyoient donc ni mortel , ni éternel : ils ne cherchoient en lui qu'une grandeur charnelle. Les juifs ont tant aimé les choses figurantes , et les ont si bien attendues , qu'ils ont méconnu la réalité , quand elle est Tenue dans le temps et en la manière prédite. 6. Ceux qui ont peiae à croire , en cherchant un sujet en ce que les juifs ne croient pas. « Si cela étoit si clair, dit-on , pourquoi ne croyoientils pas?» Et voudroient quasi qu'ils crussent, afin de n'être pas arrêtés par l'exemple de leur refus. Mais c'est leur refus même qui est le fondement de notre créance. Nous y serions bien moins disposés , s'ils étoient des nôtres. Nous aurions alors un plus ample prétexte. Gela est admira- | ble, d'avoir rendu les juifs grands amateurs des choses prédites, et | grands ennemis de l'accomplissement. 7. RaUon pourquoi figuret, — Il falloit que, pour donner foi au Messie, il y eût eu des prophéties précédentes , et qu'elles fussent portées par des gens non suspects , et d'une diligence et fidélité et d'un zèle extraordinaire , et connu de toute la terre. Pour faire réussir tout cela , Dieu a choisi ce peuple charnel , auquel il a mis en dépôt les prophéties qui prédisent le Messie , comme libérateur , et dispensateur des biens charnels que ce peuple aimoit ; et ainsi il a eu une ardeur extraordinaire pour ses prophètes, et a porté à la vue de tout le monde ces livres qui prédisent leur Messie , assurant toutes les nations qu'il devoit venir , et en la manière prédite dans leurs livres , qu'ils tenoient ouverts à tout le monde. Et ainsi ce peuple , déçu par l'avènement ignominieux et pauvre du Messie , a été son plus cruel ennemi. De sorte que voilà le peuple du monde le moins suspect de nous favoriser, et le plus exact qui se puisse dire pour sa loi et pour ses prophètes , qui les porte incorrompus. 8. Quepouvoient faire les juifs, ses ennemis? S'ils le reçoivent, ils le prouvent par leur réception , car les dépositaires de l'attente du Messie le reçoivent; et s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renonciation K C'est pour cela que les prophéties ont un sens caché, le spirituel, dont ce peuple étoit ennemi, sous le charnel, dont il étoit ami. Si le sens spirituel eût été découvert, ils n'étoient pas capables de

l'aimer; et , ne pouvant le porter , ils n'eussent pas eu le zèle pour la conservation de leurs livres et de leurs cérémonies. Et , s'ils avoient aimé ces 4 . Car d'après les Écritures, le Messie devait être renoncé.

ARTICLE XY. 325 promesses spirituelles, et qu'ils les eussent conservées incorrompues jusqu'au Messie , leur témoignage n'eût pas eu de force , puisqu'ils en eussent été amis. Voilà pourquoi il étoit bon que le sens spirituel fût couvert. Mais, d'un autre côté, si ce sens eût été tellement caché qu'il n'eût point du tout paru . il n'eût pu servir de preuve au Messie. Qu'at-il donc été fait? Il a été couvert sous le temporel en la foule des passages , et a été découvert si clairement en quelques-uns : outre que le temps et l'état du monde ont été prédits si clairement , qu'il est plus clair que le soleil. Et ce sens spirituel est si clairement expliqué en quelques endroits, qu'il falloit un aveuglement pareil à celui que la chair jette dans l'esprit quand il lui est assujetti, pour ne le pas reconnoître. Voilà donc quelle a été la conduite de Dieu. Ce sens est couvert d'un autre en une infinité d'endroits , et découvert en quelques-uns rarement , mais en telle sorte néanmoins que les lieux où il est caché sont équivoques et peuvent convenir aux deux ; au lieu que les lieux où il est découvert sont univoques , et ne peuvent convenir qu'au sens spirituel. De sorte que cela ne'pouvoit induire en erreur, et qu'il n'y avoit qu'un peuple aussi charnel qui s'y pût méprendre. Car quand les biens sont promis en abondance , qui les empéchoit d'entendre les véritables biens , sinon leur cupidité , qui déterminoit ce sens aux biens de la terre? Mais ceux qui n'avoient de bien qu'en Dieu les rapportoient uniquement à Dieu. Car il y a deux principes qui partagent les volontés des hommes , la cupidité et la charité. Ce n'est pas que la cupidité ne puisse être avec la foi en Dieu , et que la charité ne soit avec les biens de la terre. Mais la cupidité use de Dieu et jouit du monde; et la charité, au contraire. Or, la dernière fin est ce qui donne le nom aux choses. Tout ce qui nous empêche d'y arriver est appelé ennemi. Ainsi les créatures , quoique bonnes, sont ennemies des justes, quand elles les détournent de Dieu; et Dieu même est l'ennemi de ceux dont il trouble la convoitise. Ainsi le mot d'ennemi dépendant de la dernière fin , les justes entendoient par là leurs passions , et les charnels entendoient les Babyloniens : et ainsi ces termes n'étoient obscurs que pour les injustes. M c'est ce que dit Isale : Signa Ugem in électif mets * , et que Jésus-Christ sera pierre de scandale. Mais , « Bienheureux ceux qui ne seront point scandalisés en lui*1 » Osée^, ult. , le dit parfaitement : <c Où est le sage ? et il entendra ce que je dis. Les justes l'entendront. Car les voies de Dieu sont droites; les justes y marcheront, mais les méchants y trébucheront.» De sorte que ceux qui ont rejeté et crucifié Jésus-Christ ,

qui leur a été en scandale , sont ceux qui portent les livres qui témoignent de lui et qui disent qu'il sera rejeté et en scandale ; de sorte qu'ils ont marqué que c'étoit lui en le refusant , et qu'il a été également prouvé , et par les justes juifs qui l'ont reçu , et par les injustes qui l'ont rejeté , l'un et l'autre ayant été prédits. 4. Is., Vin, 4« . — 8. Malth., xi, 6. — ». xiv, 40.

The text on this page is estimated to be only 14.23% accurate

326 PENSÉES. 9. Le }pmp9 d\| preo^fiBr |vénemfyitesj prédit j
Ifi temps du sje.cond Due l'est point, parce que J^e premier devoit être
caché; le second doit être éclatant et tellement mapifeçje que ses ennemjs
mêmes le dévoient r.econnoître. Mais, commje il li^ 4eyoit VjMijr
qu'obscurémentj , et que ppur être connu gçujement 4e fie^^ ^^i
sqn^çvq}p^t les iÉ.critures.... 10. Fae seeun^ujfi exemplar qu^d tibi
o^tensij'm est fn monte), La reljgipj^ des juifs a donc été formée sur la
rjessembl^pe de la yéri\$é du'Jfes^i^j et la vérité du ^essie a été reQPQUjae
par la religion fleç juifs, gui ^ étpit la figure. Dans les juifs , la vérité n'étoit
que figurée. Dans le ciel , elle est dér çpyeffe. Dans l'Ég^isfi , elle est
pouyeppte , et r^p^ii^U!? p^r le fappprt à la fi^re. La flgurp a élv f^ite ^;i^ l^
véritç , ^|^ i^#itp> éfé rpcom^iip sjif la figurç. ». Qui jugera de la jceligio^
d\$js jui^ p^r }e^ gpQ^i^rs l^ cpxmofita mal. Pll^ e^t visible dans le^ saints
liyre^ , e^ da^iii la. ^radilipn d^s prophètes , qui ont assez fait entendre
qu'ils n'eatea^loient paç la loi à la lettr^ . ^ii^si pp^^ religion es(divine daus
l'ËyapgiM > les apôtre et la tradition; mais elle est ridicule dans ceu^ qui la
traiteQ^ mal. L^ Messie, selon les juifs charnel^, doit être un griiud prince
teiQ? porel. Jésus-phrist , 9elpn les chrétiens ch^r^xe}^ , iestyenu oous
dispens^f d'aimer Dieu , et uous donner 4^ ^9i9if^M Q^i PP^f^i)^ tout s^ns
no^f^ ^i l'un iji i'^utriô n'est la religiop Qhrétiepne , ni JHiye.]L^s yrajs
juifs if^ les vrais chrétipn^ out tOHJQHR^ ^ttepdu un Miçss|e qifi l^s fçrpit
slv^i^ Dieu, et, par cet amour , triompher de }eur^ puaemif. 12. Le yoile qui
est sur pe^ livres 4p Vgcrjture pour le^ juifs y e^t mm ppui; l^s o^auY^is
chrétiens , et pour tous ceux qui m «e haïssent pjtf eux-même^ . Mais qu'ou
est hie» disposé à les ente44r« #t 4 ponnoUr* Jésu^ -Christ , quand on se
hait yéritahlemei^t soi-mpmpl 13. Le« juife charnels tiennei^t le milieu
antre les chiéti^as et les paleivi» Les païens ne eounoiss^t point Dieu, et
u'aia^ent que la ter^e. Les juif^ couuoissent le vrai Dieu , et n-aiment que la
teirre. Les chl^étiens copr moisseut le vrai Dieu , et n^aiment point la terre.
Les juifs et les paieni» aiment les mêmes biens. Les juifs et les chrétiens
eponpissent le même Dieu. Les juifs étoient de deux sortes i les uns
n.a«eient que les affectioof païennes , les autres avoient les affections
chrétiennes. H.... C'est visiblement un peuple fait exprès pour servir de
témoin aa Messie (Is. , XLiii , 9 ; xuy , 8). Il porte les livres , et les aime , pt
ne lei entend point. Et tout cela est prédit : que les jugemens de Dieu leur

sont confiés , n^{ais} comme un livre scellé. Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi , le peuple a M 4 . Exode, xxT, 40.

The text on this page is estimated to be only 27.35% accurate

ARTICLE XV. 327 négligent. Mais depuis qu'il n'y a plus eu de prophètes, le zèle a succédé. Le diable a troublé le zèle des juifs ayant Jésus-Christ, parce qu'il leur eût été salutaire, mais non pas après. 15. La création du monde commençant à s'éloigner, Dieu a pourvu d'un historien unique contemporain *, et a commis tout un peuple pour la garde de ce livre, afin que cette histoire fût la plus authentique du monde, et que tous les hommes pussent apprendre une chose si nécessaire à savoir, et qu'on ne pût la savoir que par là. 16. ' Principe : Moïse étoit habile homme : si donc il se gouvernoit par son esprit, il ne diroit rien nettement qui fût directement contre l'esprit. Ainsi toutes les foiblesses très-apparentes sont des forces. Exemple : les deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc : cru'y a-t-il de plus clair que cela n'a pas été fait de concert ? Preuve de Moïse. — Pourquoi Moïse va-t-il faire la vie des hommes si longue, et si peu de générations ? car ce n'est pas la longueur des années, mais la multitude des générations qui rendent les choses obscures. Car la vérité ne s'altère que par le changement des hommes. Et cependant il met deux choses, les plus mémorables qui se soient jamais imaginées, savoir la création et le déluge, si proches, qu'on y touche. Sem, <pxi a vi^ Laïpech, qui a vi^ Atjarn, a vu aussi ^ Tacob?, qî^j ^ vu ceux qui ont vu Moïse. Donc le déluge et la création sonX vri^i?. Cela conclut, entre de certaines gens qui l'entendent bien. La longueur de la vie des patriarches, au lieu de faire que les histoires des choses passées se perdisent, servoit, au contraire, à les conserver. Car ce qui fait que l'on n'est pas quelquefois assez instant dans l'histoire de ses ancêtres, est que Ton n'a jamais guère vécu avec eux, fit qu'ils sont morts souvent dîant que l'on eût atteint l'âge d'raison. Mais, lorsque les patriarches vivoient si longtemps, les enfants vivoient longtemps avec leurs pères, ils les entretenoient. Or, 4s quoy les eussent-ils entretenus, sinon de l'histoire de leurs ancêtres, p'isqv^ç toute l'histoire étoit réduite à celle-là, et qu'ils n'avoient point d'études, ni de sciences, ni d'arts, qui occupent une partie de la vie ? Aussi l'on voit qu'en ce temps-là les peuples avoient un genre particulier de conserver leurs généalogies. ' . . j . Pfs là je refuse toutes les autres ; par là je trouve réponse à toutes les objections. Il est juste qu'un Dieu si pur ne se découvre qu'à ceux dont le cœur est purifié. Dès la petite religion m'est aimable, ex je la trouve déjà assez autorisée par

une si djvii;ie morale; mais j'y trouve déplus.... Je trouve d'effectif que ,
depuis que la mémoire des hommes dure, il est annonce constamment aux
hommes qu'ils sont dans une corruption universelle , mais qu'jj y jeude^ un
j-ipar ^teur. Que ce n'e^t pas un jiQïï^m^ qui le dit, mai* u»« inané
d'hommes, et un i . Moïse. — 2. Tascal ocible Abvftiiftm.

328 PENSÉES. peuple entier durant quatre mille ans .

prophétisant et fait exprès.... Aiiiisi je tends les bras à mon libérateur , qui , ayant été prédit durant quatre mille ans , est venu souffrir et mourir pour moi sur la terre dans les temps et dans toutes les circonstances qui en ont été prédites ; et , par sa grftce , j'attends la mort en paix , dans Tespérance de lui être éternellement uni; et je vis cependant avec joie , soit dans les b.iens qu'il lui plaît de me donner , soit dans les maux qu'il m'envoie pour mon bien , et qu'il m'a appris à souffrir à son exemple. Plus je les examine , plus j'y trouve de vérités : ce qui a précédé et ce qui a suivi-, enfin eux sans idoles ni roi, et cette synagogue qui est prédite , et ces misérables qui la suivent , et qui , étant nos ennemis , sont d'admirables témoins de la vérité de ces prophéties , où leur misère et leur aveuglement même est prédit. Je trouve cet encl^aînement , cette religion , toute divine dans son autorité , dans sa durée , dans sa perpétuité , dans sa morale , dans sa conduite , dans sa doctrine , dans ses effets , et les ténèbres des juifs effroyables et prédites : Eris palpan in mmdUK DaXntur liber seienti litterat^et dicet: a: Non posmm légère^. 9 ARTICLE XVI». 1. Il y a des figures claires et démonstratives , mais il y en a d'autres qui semblent un peu tirées par les cheveux , et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'ailleurs. Celles-là sont semblables aux apocalyptiques. Mais la différence qu'il y a est qu'ils n'en ont point d'indubitables. Tellement qu'il n'y a rien de si injuste que quand ils montrent que les leurs sont aussi bien fondées que quelques-unes des nôtres; car ils n'en ont pas de démonstratives comme quelques-unes des nôtres. La partie n'est donc pas égale. Il ne faut pas égaler et confondre ces choses parce qu'elles semblent être semblables par un bout , étant si différentes par l'autre. Ce sont les clartés qui méritent, quand elles sont divines , qu'on révère les obscurités. 2. Jésus-Christ , figuré par Joseph , bien-aimé de son père , envoyé du père pour voir ses frères, etc., innocent^ vendu par ses frères vingt deniers <, et par là devenu leur seigneur, leur sauveur, et le sauveur des étrangers, et le sauveur du monde; ce qui n'eût point ité sans le dessein de le perdre , sans la vente et la réprobation qu'ils en firent. Dans la prison , Joseph innocent entre deux criminels : Jésus-Christ en la croix entre deux larrons. Il prédit le salut à l'un, et la mort à l'autre , sur les même» apparences : Jésus-Christ sauve les élus et damne les réprouvés sur les mêmes crimes. Joseph ne fait que prédire : Jésus4. « Tu tâtonneras en plein midi. » Deutéronome, xx^ni, 29. 2. c On mettra un livre

entre les mains d'un homme qui sait lire, et il dira: a Je ne puis lire cela. 9
Is. xxix, 42. 8. Article IX de la leconde partie, dans Boissu 4. Trente
deniers.

ARTICLE XVI. 329 Christ fait. Joseph demande à celui qui sera sauvé qu'il se souvienne de lui quand il sera venu en sa gloire ; et celui que Jésus-Christ sauve lui demande qu'il se souvienne de lui quand il sera en son royaume. 3. La synagogue ne périssoit point parce qu'elle étoit la figure ; mais , parce qu'elle n'étoit que la figure , elle est tombée dans la servitude. La figure a subsisté jusqu'à la vérité , afin que l'Église fût toujours visible, ou dans la peinture qui la promettoit , ou dans l'effet. 4. Preuve des deux Testamens à la fois. — Pour prouver tout d'un coup les deux Testamens , il ne faut que voir si les prophéties de l'un sont accomplies en l'autre. Pour examiner les prophéties , il faut les entendre : car , si on croit qu'elles n'ont qu'un sens , il est sûr que le Messie ne sera point venu ; mais si elles ont deux sens , il est sûr qu'il sera venu en Jésus-Christ. Toute la question est donc de savoir si elles ont deux sens.... 5. Figures, — Pour montrer que l'Ancien Testament n'est que figuratif, et que les prophètes entendoient par les biens temporels d'autres biens , c'est, premièrement, que cela seroit indigne de Dieu; secondement, que leurs discours expriment très-clairement la promesse des biens temporels , et qu'ils disent néanmoins que leurs discours sont obscurs , et que leur sens ne sera point entendu. D'où il paroît que ce sens n'étoit pas celui qu'ils exprimoient à découvert, et que, par conséquent , ils entendoient parler d'autres sacrifices, d'un autre libérateur, etc. Ils disent qu'on ne l'entendra qu'à la fin des temps. Jér. , xxx , ult. La troisième preuve est que leurs discours sont contraires et se détruisent , de sorte que , si on pense qu'ils n'aient entendu par les mots de loi et de sacrifice autre chose que ceux de Moïse , il y a contradiction manifeste et grossière. Donc ils entendoient autre chose , se contredisant quelquefois dans un même chapitre.... 6. Figures. — Si la loi et les sacrifices sont la vérité , il faut qu'ils plaisent à Dieu , et qu'ils ne lui déplaisent point. S'ils sont figures , il faut qu'ils plaisent et déplaisent. Or , dans toute l'Écriture , ils plaisent et déplaisent. Il est dit que la loi sera changée , que le sacrifice sera changé ; qu'ils seront sans roi, sans prince et sans sacrifice; qu'il sera fait une nouvelle alliance ; que la loi sera renouvelée ; que les préceptes qu'ils ont reçus ne sont pas bons ; que leurs sacrifices sont abominables ; que Dieu n'en a point demandé. Il est dit, au contraire, que la loi durera éternellement; que cette alliance sera éternelle; que le sacrifice sera éternel; que le sceptre ne sortira jamais d'avec eux, puisqu'il ne doit point en sortir que le Roi éternel n'arrive. Tous ces passages marquent-ils que ce soit

réalité? Non. Marquent-ils aussi que ce soit figure? Non : mais que c'est réalité, ou figure. Mais les premiers, excluant la réalité, marquent que ce n'est que figure.

The text on this page is estimated to be only 25.15% accurate

330 PENSÉ] ^S. Tous ces passages en^omble na peuTeat âte^ ^it9
dt U réalité; totts peuvent être dits de U figure : dQQ0 Us ue sont pas 4|t9
d9)^ réalité, mais de Ja figure- ^yftHi occUv* m ob çtigiM mw!^ y. 7.
Figures. — Un portrait porte absence et présence , plakîr et déplaisir. La
réalité exclut absence et déplaisir. Pour savoir si la loi et les sacrifices sont
réalité ou figure , il laut voir si les prophètes , en pariant de ces choses , y
arrêtoient leur vue et leur pensée , en sorte qu'ils ne vissent que cette
ancienne alliance ; ou «'ils y voyoient quelque autre chose dont elle fût la
peinture ; car dans un portrait on voit la chose figurée. Il ne feut pour cela
qu'^iaminer ce qu'ils en disent. Quand ils disent qu'elle sera éternelle ,
entendent-ils parler de l'alliance de laquelle ils disent qu'elle sera changée ,
et de même des sacrifice^, etc.? Le chiffre à deux sens. — Quand on
surprend tine lettre importante où l'on trouve un sens clair , et où il est dit
néanmoins que le sens en est voilé et obscurci ; qu'il est caché , en sorte
qu'on verra cette lettre sans la voir, et qu'on l'entendra sans l'entendre; que
doit-on penser , sinon qup c'est un chiffre à double sens , et d'autant plus
qu'on y trouve des contrariétés ipanifestes dans le sens littéral? Cpmbien
doit-où donc estimer ceux qui nous décQuvrent le chiffre ^ et nous
apprennent à connoître le sens caché , et principaleipent quand les principes
qu'ils en prennent sont tout & fait naturels et clairs !' C'est ce (ju'a fait
JésusChrist, çt les apôtre^, il a levé le sceau, il a rompu }e voile et
décoi|vert l'esprit. Ils nous ont appris pour cela que les ennemis de l'homme
sont ses passions ; que le Rédempteur seroit spirituel ; qu'il y auroit deux
avénemenSj l'un d® misère, pour abaisser l'homme stiperbe, l'autre de
gloire , pour élever l'homme humiljé ; que Jésus-Christ seroit Dieu et
homme. Les prophètes ont dit clairement qu'Israël seroit toujours aimé de
Dieu, et que la loi seroit éternelle; et ils ont dit que l'on n'enteQdfoit ppi|it
leur sens, et qu'il étpit yp}l^ . W" " ' ^ésus-Christ j^'a iait au^r^ cfeo^e
qu^^ppren^re ^u^ l)R9l?!K^\$ qu'il? s'aimoient eux-mêmes, et qu'ils étoient
esclaves, aveugles, malades, malheureux ^| pécheurs; qu'il Ç^Jpit qu'il les
délivjrâ|, écjairit , l^éatifiât et guérît»; que pel^ ap' ftjrpit çn se Ji^js^ant ^pi-
niâmgj et en)| suivant par }a misère ef l^ fport de î^ pFOJ^ . Q^^ Id foi
était Amr(iim' fimm* — yoU ^^ pjiiffre «uf ^^jnt Paul nous donne. La lettre
tue. Tout arrivoit en figur^s^ IJ fe}iq|t qu# le Christ souffrît. Up P|eji
{ii^milié. Cirçoucisiqn f}^ poçur, iff^i jeûne, vrai sacrifice, vrai templ^ . L^

Pf[^]Pl[^]ète» qui indique qu'il LIUki\ quf tout çei[^] fût spirituel. Fig[^]fe[^]
Pflnicu[^]èr[^], r- Double loi , 4oubi#§ tajajqs ^ 1« Ipi , (i(mk\\$ temple,
dpublfi paptiyité, 4. a L'agneau a été immolé dès rorigine du monde.»
Apocalypse, xin, 8.

The text on this page is estimated to be only 27.99% accurate

ARTICLE vn. .831 9. Et cepe»daat cp Testament, fait pour aveugler les uns et éclairer les autres , marquoit , en ceux mêmes qu*il aveugloit , la vérité qui devoit être connue des autrps. Cap les bi.ens visibles qu'ils recevoient de Dieu étoient si grands et si divins , qu'il paroissoit bien (ju'il étoit puissant de leur donner les invisible», et un Messie. [Car la nature est une image de Ja grâce , et les miracles visibles sont ipiages dp\$ inyisf]les. Ut ^ciatis , ttbi dico : Surge K l Isaïe (li) dit que la rédemption sera l'image de la mer Rouge. pieu ^ donp montré en la sortie d'Egypte , de la mer , en la défaite des rois , en là manne , en toute la généalogie d'Abraham « .qu'il étoit papabl^ de sauver, de f^ire descendre le pain du ciel, etc. ; de sorte que le peuple isnnemi est la figure pt la représentation di^ip^n^e M^^ie qifils ignorent. Il n.ons 4 jdonp appris enfin (lue toutes pes choses n'étoiept que ffigures , et cp que f'e5^ que y^almenf libre , yrs^i][^raélitc , vf aie çirPoncjsion , yral pain au ciel, etc. ' 10. Dans ces promesses- là , chacun trpuve ce quMl a dans le fond de son jçceUr, les bieps temporels, ou les biens spirituels, pieu, ouïes créatures; mais avec cette différence que ceux qui y cherchent les créatures les y trouvent , mais avec plusieurs contradictions , avec la défense de les aimer , avec Tordre de n'adorer que Dieu et de n*aimer que lui , ce qui p'est qu'une même chose , et qu'enfin ij n'est point yeni^ de Messie pour eux ; au lieu que ceux qui y cherchent Dieu le trouvent , et sans aucune contradiction, avec commandement de n'aimer que lui, et qu'il est yenu un Messie dans le tpmps prédit pour leur donner les biens (qu'ils demandent. Et ainsi les juifs ayoient des miracles, des prophéties qu'ils vûyoient accomplir-, et la doctrine de lej^r iQf étoit de n'adorer et de n'aimer qi^'un bieu : elle étoit aussi perpétuelle. Ainsi elle Eivoil toutea I&é piarques de la yr^ie religion ; aussi elle l'étoit, Mais il f^}it distinguer la doctrine des juifs d'avec la doctrine dp la loi d.esjuifa. Ûr, la dûctdrje des juifs n'étoit pa\$ vraie, quoiqu'elle e^t les mirai;les, les prophéties, et la perpétuité , parce' qu'elle n'avoit pas cpt ^iirtt pQifit , ils n'idorep et de n'aimer que Pieu. 11. Source des contrariétés. — Un pieu fiumilié , et jusqu'à la mort de la croix ; un Messie triomphant de la mort par sa mort. Peux natures en Jês^s-Christ, deux avéneraens, deux états de la nati^re de l'homme. 12. Contradiction. — On ne peut faire une bonne physionomie au'en accordant toutes nos contrariétés , et il ne suffit pas de suivre une suite de qualités accordantes

sans concilier les contraires. Pour entendre le [^]aps d'un auteur , il faut concilier tous les passages contraires. Ainsi , pour entendre l'Écriture , il faut avoir un sens dans lequel tous 4. Marc, n, -10.

332 PENSÉES. les passages contraires s'accordent. Il ne suffit pas d'en avoir un qui convienne à plusieurs passages accordans ; mais il faut en avoir un qui accorde les passages même contraires. Tout auteur a un sens auquel tous les passages contraires s'accordent, ou il n'a point de sens du tout. On ne peut pas dire cela de l'Écriture et des prophètes. Us avoient assurément trop bon sens. Il faut donc en chercher un qui accorde toutes les contrariétés. Le véritable sens n'est donc pas celui des juifs ; mais en Jésus-Christ toutes les contradictions sont accordées. Les juifs ne sauroient accorder la cessation de la royauté et principauté , prédite par Osée , avec la prophétie de Jacob. Si on prend la loi y les sacrifices , et le royaume , pour réalités , on ne peut accorder tous les passages. Il faut donc par nécessité qu'ils ne soient que figures. On ne sauroit même pas accorder les passages d'im même auteur , ni d'un même livre , ni quelquefois d'un même chapitre. Ce qui marque trop quel étoit le sens de l'auteur. Gomme quand Ézéchiel (chap. xx)'dit qu'on vivra dans les commandemens de Dieu et* qu'on n'y vivra pas. 13. Il n'étoit point permis de sacrifier hors de Jérusalem , qui étoit le lieu que le Seigneur avoit choisi , ni même de manger ailleurs les décimes. Deut. , m , 5 , etc. Deut. , xiv , 23 , etc. ; xv , 20 ; xvi , 2 , 7 , 11 , 15. Osée a prédit qu'ils seroient sans roi , sans prince , sans sacrifices et sans idoles * ; ce qui est accompli aujourd'hui , ne pouvant faire sacrifice légitime hors de Jérusalem. Figures. — Quand la parole de Dieu , qui est véritable , est fausse littéralement, elle est vraie spirituellement. Sede a dextrismeis^ . CelSiest faux littéralement ; donc cela est vrai spirituellement. En ces expressions , il est parlé de Dieu à la manière des hommes ; et cela ne signifie autre chose , sinon que l'intention que les hommes ont en faisant asseoir à leur droite, Dieu l'aura aussi. C'est donc une marque de l'intention de Dieu , non de sa manière de l'exécuter. Ainsi quand il dit : a Dieu a reçu l'odeur de vos parfums, et vous donnera en récompense une terre grasse ; » c'est-à-dire , la même intention qu'auroit un- homme qui, agréant vos parfums, vous donneroit en récompense une terre grasse , Dieu aura la même intention pour vous , parce que vous avez eu pour lui la même intention qu'un homme a pour celui à qui il donne des parfums. Ainsi , iratus est, « Dieu jaloux* , » etc. Car les choses de Dieu étant inexprimables , elles ne peuvent être dites autrement, et l'Église aujourd'hui en use encore : Quia confortavit se fas *. 16. Tout ce qui ne va point à la charité est figure.

L'unique objet de l'Écriture est la charité. Tout ce qui ne va point à 4. Osée, m, 4. — 2, P*., ca, 4. — s. Is., v, 26, etc.; Exode, xx, 6. 4. Ps., cxLvn, -I3,

ARTICLE XYI. 333 Tunique but en est la figure : car , puisqu'il n'y a qu'un but , tout ce qui n'y va poijit en mots propres est figure. Dieu diversifie ainsi cet unique précepte de charité , pour satisfaire notre curiosité , qui recherche la diversité , par cette diversité , qui nous mène toujours à notre unique nécessaire. Car une seule chose est nécessaire, et nous aimons la diversité; et Dieu satisfait à l'un et à l'autre par ces diversités, qui mènent au seul nécessaire. 16. Les rabbins prennent pour figures les mamelles de l'Épouse , et tout ce qui n'exprime pas l'unique but qu'ils ont, des biens temporels. Et les chrétiens prennent même l'eucharistie pour figure de la gloire où ils tendent. 17. Il y en a qui voient bien qu'il n'y a pas d'autre ennemi de l'homme que la concupiscence , qui le détourne de Dieu , et non pas Dieu ; ni d'autre bien que Dieu, et non pas une terre grasse. Ceux qui croient que le bien de l'homme est en la chair, et le mal en ce qui le détourne des plaisirs des sens , qu'ils s'en soûlent , et qu'ils y meurent. Mais que ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur, qui n'ont de déplaisir que d'être privés de sa vue , qui n'ont de désir que pour le posséder , et d'ennemis que ceux qui les en détournent; qui s'affligent de se voir environnés et dominés de tels ennemis ; qu'ils se consolent, je leur annonce une heureuse nouvelle : il y a un libérateur pour eux , je le leur ferai voir , je leur montrerai qu'il y a un Dieu pour eux; je ne le ferai pas voir aux autres* Je ferai voir qu'un Messie a été promis, qui délivreroit des ennemis ; et qu'il en est venu un pour délivrer des iniquités, mais non des ennemis. 18. Quand David prédit que le Messie délivrera son peuple de ses ennemis, on peut croire charnellement que ce sera des Egyptiens; et alors je ne saurois montrer que la prophétie soit accomplie. Mais on peut bien croire aussi que ce sera des iniquités : car, dans la vérité, les Égyptiens ne sont pas ennemis , mais les iniquités le sont. Ce mot d'ennemis est donc équivoque. # Mais s'il dit ailleurs , comme il fait , qu'il délivrera son peuple de ses péchés, aussi bien qu'Isaïe et les autres, l'équivoque est ôtée, et le sens double des ennemis réduit au sens simple d'iniquités : car, s'il avoit dans l'esprit les péchés, il les pouvoit bien dénoter par ennemis; mais s'il pensoit aux ennemis, il ne les pouvoit pas désigner par iniquités. Or , Moïse , et David , et Isale usent des mêmes termes. Qui dira donc qu'ils n'avoient pas le même sens , et que le sens de David , qui est manifestement d'iniquités lorsqu'il parloit d'ennemis , ne fût pas le même que celui de Moïse e^i parlant d'ennemis? Daniel (ix) prie pour la délivrance du peuple de la

captivité de leurs ennemis; mais il pensoit aux péchés : et, pour le montrer, il dit que Gabriel lui vint dire qu'il étoit exaucé , et qu'il n'y avoit plus que soixantedix semaines à attendre ; après quoi le peuple seroit délivré d'iniquité ,

The text on this page is estimated to be only 28.86% accurate

334 PEI^SÉÉS. le pécM prendrôif fin ^ et le ïibêrâte^ur, le Saiâl d^ sttûifô à»ièneroît la justice éternelle , non la légale , rriâis rétéfnëlle. Figures. — Dès qu'une fois on a ouvert ce setrtf! , il ëëi îÔipèr'ssîBië de ne pas le toir. Ott'on lise le vieil TeiStament en cette' ^tie, et ^li-'ëff vefiè si les sacrifices étoisnt Vraia, si la prarèûté d'Abrâfhïiii! étéitlâvrâié tûn^è de Famttié de Died , si la téri'e {iroiûise étoit le iéfMhlê MU de rèpo^. Non. Donc c'étoient deat figtffëâf. Qu'ofn vbte de même tdttrte^ lé^ cttèffertJi. nies ordonnées , tous les commandemens qui ne sont pas pour la charité , on verra que c*eû soïit les figures. Tous ces sacrifiées et cérértônies étdiënt ddtic ègûtet ôii s'ôttîsè'S. Or il y â des diôsès cla-it^ ttop Èautè^ , fjtir lés èstïiieîf èds" ijciitises. ARTICLE XVII^ t . . , .. ta distance Infinie des corps aux esprits figuré là distancé infiniment plus infinie des esprits à îaf charité , car elle est surnaturelle. Tout réclat des grandeurs n'a point de lustré pour les gens qui sont dans les recherchés de l'esprit. La grandeur des gens d'esprit est irlvisiblè aux rois , aux riches , aux capitaines , à tous ces grands de chair. Là grandeur de l'a sagesse , qui n*est nulle pari sinon en Dieu , est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres différant en genre. ^ Les grands gèntes ont leur empire, leur ^clat, leur grandeur, leur victoire et leur fustre , et n'ont mil fcésôin des grandeurs charnelles , où elles n'ont pas de rapport. Ils sont vus non des yeux, mais des esprits; c'est assez. Les saints ont leur empire , leur éclat , leur victoire , leur lustre , et n'ont nul besoin des granjieurs charnelles ou spirituelles , où. elles n'ont nul rapport, car elles n'y ajoutent ni ôteut. Ils sont vus de Dieu et des àn^es , et non dés corps , ni des esprits curieux : Dieu leur suffit. Archimèdé, sans éclat, serôit en même v^nératifori. fi n'a pas donné des batailles pour les yeux , mais il a fourni à tous les esprits ses inventions. Ohï qu'il a éclaté aux esprits! Jésus-Christ, sans bien, et sans aucune production au dehors de science, est dans son ordre de sainteté, il n'a point donné d'invention , il n'a point régné ; mais il a été humble , patient, saint, saint, saint à Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. Oh I qu'il est " ^enu en ^ande poinpe et en une prodigieuse magnificence , aux yeux du cœur , et qui voient la sagesse ! il eût été inutile à Archimède de faire le prince dans ses livres de géométrie , quoiqu'il le fût. Il eût été inutile à notre Seigneur Jésus-Christ, pour éclater dans son règne de sainteté, devenir en roi : mais qu'il est bien vejau avec l'éclat de son ordre ! Il est bien ridicule de se

scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse étoit du même ordre duquel est la grandeur 4 . Article X de la seconde partie, dans Bossut.

The text on this page is estimated to be only 23.28% accurate

ARTICLE XVa 335 qu'il yenoit faire paroître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans l'élection des siens, dans leur abandon, dans sa secrète résurrection, et dans le reste; on la verra si grande, qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas. Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles) comme s'il n'y en avoit pas de spirituelles; et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avoit pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse. Tous les corps, le firmament, les étoiles, les royaumes, ne valent pas le moindre des esprits; car il connoît tout et soi; et les corps, rien. Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité; cela est d'un ordre infiniment plus élevé. De tous les corps, on ne sauroit en faire réussir une petite pensée: cela est impossible, et d'un autre ordre. Mais les corps et esprits, on n'en sauroit tirer un mouvement de vraie charité; cela est impossible, et d'un autre ordre. 2. Jésus-Christ dans une obscurité (selon ce que le monde appelle obscurité) telle, que les historiens, n'écrivent que les plus importantes choses des États. À peine à peine. Quel homme eut jamais plus d'éclat? Le peuple juif tout entier le prédit, avant sa venue. Le peuple gentil l'adorait après sa venue. Les deux peuples gentil et juif le regardent avec une même vénération. Et cependant quel homme jouit jamais moins de cet éclat? De trente-trois ans, il en vit trente sans paroître. Dans trois ans, il passe pour un imposteur; les prêtres et les principaux le rejettent; ses amis et ses plus proches le méprisent. Enfin il meurt trahi par un des siens, renié par l'autre, et abandonné par tous. Quelle part a-t-il donc à cet éclat? Jamais homme n'a eu tant d'éclat; jamais homme n'a été plus d'ignominie; Tout cet éclat n'a servi qu'à nous, pour le rendre méprisable (et il n'en a rien eu pour lui. 4. Près de Jésus-Christ, les choses les plus simples, qu'il semble qu'il ne les a pas pensées, et si nettement, qu'on voit bien ce qu'il en pensoit. Getté Clarté, jointe à cette naïveté, est admirable. Qui s'apprend des évangélistes les qualités d'une figure parfaitement héroïque, pour la peindre si parfaitement en Jésus-Christ? Pourquoi le trouva-t-il foible dans son agonie? Ne sauroit-il pas peindre une mort éternelle? Oui, sans doute; car le même saint Luc peignit

celle de saint Etienne plus forte que celle de Jésus- Christ. Ils le font donc capable de crainte avant que la nécessité de mourir soit arrivée , et ensuite tout fort. Mais quand ils le font si troublé, c'est quand il se trouble lui-même : •ei quand les hommes le troublent , il est tout fort. L'Eglise a eu autant de peine à montrer que Jésus-Christ étoit homme ,

336 PENSÉES. contre ceux qui le nioient , qu'à montrer qu'il étoit Dieu ; et les apparences étoient aussi grandes '. Jésus-Christ est un Dieu dont on s'approche sans orgueil, et sous lequel on s'abaisse sans désespoir.

5. La conversion des païens n'étoit réservée qu'à la grâce du Messie. Les juifs ont été si longtemps à les combattre sans succès : tout ce qu'en ont dit Salomon et les prophètes a été inutile. Les sages , comme Platon et Socrate , n'ont pu le persuader. Les Évangiles ne parlent de la virginité de la Vierge que jusques à la naissance de Jésus-Christ. Tout par rapport à Jésus-Christ. Jésus-Christ, que les deux Testamens regardent, l'Ancien comme son attente , le Nouveau comme son modèle , tous deux comme leur centre. Les prophètes ont prédit, et n'ont pas été prédits. Les saints ensuite sont prédits , mais non prédisans. Jésus-Christ est prédit et prédisant. Jésus-Christ pour tous. Moïse pour un peuple. Les juifs bénis en Abraham : «Je bénirai ceux qui te béniront,» Gen., XII, 3. Mais, « Toutes nations bénies en sa semence , » tbici. , xxi, 18. Lumen ad revelandum, Non fecit taliter omni nationi, disait David en parlant de la loi. Mais , en parlant de Jésus-Christ , il faut dire : Fecit taliter omni nationi. Parum est ut etc., Isaïe, xlix, 6.

Aussi c'est à Jésus-Christ d'être universel. L'Église même n'offre le sacrifice que pour les fidèles : Jésus-Christ a offert celui de la croix pour tous. ARTICLE XVm». 1. La plus grande des preuves de Jésus-Christ sont les prophéties. C'est aussi à quoi Dieu a le plus pourvu; car l'événement qui les a remplies est un miracle subsistant depuis la naissance de l'Église jusques à la fin. Aussi Dieu a suscité des prophètes durant seize cents ans ; et , pendant quatre cents ans après , il a dispersé toutes ces prophéties, avec tous les juifs qui les portoient, dans tous les lieux du monde. Voilà quelle a été la préparation à la naissance de Jésus-Christ, dont l'Évangile devant être cru de tout le monde, il a fallu > non-seulement qu'il y ait eu des prophéties pour le faire croire, mais que ces prophéties fussent par tout le monde, pour le faire embrasser par tout le monde. Prophéties. — Quand un seul homme auroit fait un livre des prédictions de Jésus-Christ*, pour le tenir pour la manière, et que Jésus-Christ. Eutychès niait l'humanité, et Nestorins la divinité de J. G. 3. Article XI de la seconde partie, dans Bossut. 3. « Sur Jésus-Christ. »

ARTICLE XVni. 337 Christ seroit venu eonformément à ces prophéties , ce seroit une force infinie. Mais il y a bien plus ici. C'est une suite d'hommes, durant quatre mille ans, qui, constamment et sans yari[^]ion, viennent l'un ensuite de l'autre prédire ce même ayénement. C'est un peuple tout entier qui l'annonce, et qui subsiste pendant quatre mille années, pour rendre en corps témoignage des assurances qu'ils en ont , et dont ils ne peuvent être détournés par quelques menaces et persécutions qu'on leur fasse : ceci est tout autrement considérable. 2. PfVphéties, — Le temps, prédit par l'état du peuple juif, par l'état du peuple païen, par l'état du temple, par le nombre des années. Il faut être hardi pour prédire une même chose en tant de manières. Il falloit que les quatre monarchies idolâtres ou païennes , la fin du règne de Juda et les soixante-dix semaines arrivassent en même temps, et le tout avant que le deuxième temple fût détruit. Prédications. — ... Qu'en la quatrième monarchie, kvant la destruction du second temple, avant que la domination des juifs fût ôtée, en la septantième semaine de Daniel , pendant la durée du second temple , les païens seroient instruits , et amenés à la connoissance du Dieu adoré par les juifs; que ceux qui l'aiment seroient délivrés de leurs ennemis, et remplis de sa crainte et de son amour. Et il est arrivé qu'en la quatrième monarchie , avant la destruction du second temple , etc. , les païens en foule adorent Dieu . et mènent une vie angélique; les filles consacrent à Dieu leur virginité et leur vie; les hommes renoncent à tous plaisirs. Ce que Platon n'a pu persuader à quelque peu d'hommes choisis et si instruits , une force secrète le persuade à cent milliers d'hommes ignorans , par la vertu de peu de paioles. Les riches quittent leur bien , les enfans quittent la maison délicate de leurs pères pour aller dans l'austérité d'un désert , etc. (Voyez PhiIon , juif). Qu'est-ce que tout cela? C'est ce qui a été prédit si longtemps auparavant. Depuis deux mille ans * , aucun païen n'avoit adoré le Dieu des juifs ; et dans le temple prédit , la foule des païens adore cet unique Dieu. Les temples sont détruits, les rois se soumettent à la croix. Qu'est-ce que tout cela ? C'est l'esprit de Dieu qui est répandu sur la terre. Sainteté. — Effundam spiritum meum*. Tous les peuples étoient dam l'infidélité et dans la concupiscence ; toute la terre fut ardente de charité. Les princes quittent leurs grandeurs ; les filles souffrent le martyre. D'où vient cette force ? C'est que le Messie est arrivé. Voilà l'effet et les marques de sa venue. PrédidioM, ~ Il est prédit qu'aux temps du Messie, il viendrait établir un« nouvelle

alliance, qui feroit oublier (a sortie d'Égypte, 4 . Pascal a écrit en marge : c
Nul païen depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, selon les rabbins mêmes. La
foule des païens, après Jésus-Christ, croit les livres de Moïse, et en observe
l'essence et l'esprit, et n'en rejette que l'inutile. > 3. Joël, n, 28. PAscàLi 22

The text on this page is estimated to be only 17.02% accurate

388 FSNSİES. Jérém., :^xm, 6; Js., wiw, Î6 ; qui mettroit sa Joi, bq» d^s Vextérieur, mais d»n» les cœurs; que Jésus-Cljrist mettroit sa crainte, aui n'avoit été qu'au d^ors , (Jaus le milieu du cœur. Qui ne voit la loi chrétienne en tout cela? Prophéties. — ... Que les} juifs réprouyçoient Jéşus-Chrjgt , et qu'ils seroient réprouvés de DiQU , par pette raison que l^ vigne élue ne donneroit que du verjus. Q^e le peuple choisi serôit infidèle , ingrat et incrédule, populum non creder^iem ^t ço^tradicentev} K Que pieu les frap> peroit d'aveuglement , et qu'ils t&topneroient en plein midi comme les aveugle» , pput. , xfY}!} ,2^ Que ^ésus-Ghri«t ^ero^t petif ex\ ^oa 9q;|ifnçncemep| , e) prpîtrqjf ensuite. t^a petite pierre de Daniel. ... Qu'alors l'idolâtrie wroit renversée ; quçi cp Messie ah^tptoit tûi^tQ^ l^s i^ol^, et texo\% entrer l^s homme^ dan^ le q^lfe du Vr\$ii Dieu. Que les telles des idoles seroient al>^ttu^ , ^t que parmi toutes les fif^tions et en tpijs les lieuiç du fl()on(ie , on lui offrirait une hostie pur^ , pas des animauif. .. Qu'il enseigoeroit a^ l^oi^irpes la voie parfajte. Et jam^? il n'est yeni;? ^^ devant, ni après, aucun hoïpie qui ait enseigné rien de divin approchant cela. ... Qu'il seroit X9^ des juif^ et des gentil?. Et voilà pe roi (}es juifs et des gentils, opprimé par les liRs et les ayitres quj Qonçpirpf)t i^ sa mort , dominant des ups et des autres, et détruisant, et le culte de ^oii&P dans Jérusalem; qui eu ^toit le ceutre, dont ij' fait S^ première Çglise. et le culte des idoles dans Bpme) qui eu ètQit le pentr^, çt dpi^f (I 4^^ pçinoipale Èglise. ... Alors Jésus-Christ vient dire aux hommes qu'ils n'ont point d'autres ennemis qu'eu?-m4qfies ; que ce sqpt leur^ p^sçjons qui les séparent de Dieu; qu'il ¥ieut pour les détruire, et pqur leur donner sfi grâce, afin de faire d'eux tqus une Églis^ sainte; qu'il yient rameuçr dans cette Église les païens et les juifç; qu'il vient ^é^ruire les idoles des uns, et la superstition de^ autres. A cela s'opposent tous les hpmmes , Dour^eusement par l'pppositipp naturelle de la coucupiscençe ; mais , par-dessus tou^ , l^s l'Qi^ de Ifi terre s'unissent pour abolir cette religion naissante , comme cela avoit été prédit (Qua/r^ fr«uiufirw|»t fl«nf^*. if«fl«* fqr^ ^efs^s ÇhrUtmn). Tout ce qu'il y a de grand sur la terre #uuit, les Wfm», Ips sages, les rois. Les uns écrivant, las autres condamuent, les autres tuent. St, nonol)stant toutes ces oppositions , ces gens simples et sans force résistent |l toutes ces puissances , et se soumettent même ces rpis , ces sayans , ces sages , et ôtent ridolftrrie de toute la terre» ãit tout cela se f^oit par la force qui l'avoit

prédit. „. Les juifs, ep le tqaiit pour ne le pas recevoir pour ^esçie , Jjii pnt
donné la dernière marqque de Messie.]St en po^tinuai^ij à ije mécouojtre s
4. Isaê, Lxv, 2. — 2. Ps, u, i»

The text on this page is estimated to be only 20.15% accurate

ARTICIB XVin. 339 ils se sont rendus témoins irréprochables : et en 19 ^V^ et pontiuaiU à le renier, ils ont accompli les prophéties. Is. , i.v, 5^ fYt*^, etc.; Ps. Lxxi, n, 18,etp. {Pendant la (^T^e (2u Mçssifi >).-* ... jEnigm(Ui\$*. Ézéchi. , xyi;, 3. Son précurseur. Malach., m, 1. Il naîtra enfant. Is. , t:it, 6. Il naîtra de la vill^ de ^etl^léem. Miel).» Y* 2. Il paroîtra priadpa^ lement en Jérusalem et naîtra de la famille de Juda et de David. Il doit aveugler les sages et les sayans, Is., vi, 10; viii, 14; U; x^ix, |0, p\(^ ef annoncer rEvangile aux pauvres et aux petits i Is., XXIX, IS, 19, oi|vri]r les yeux d^s aveugles, et rendre la santé aux m* firmes , et mener à la lumière ceux qui languissent dans le» ténèbres. IS., LXÎ, 1. |1 doit epfeigpey la yqîQ parfaite, •% Atra le précepteur des gentils. Is., i,y, 4; .^Li|M. ... Qu'il doit être layiptime pour les péchés du monde. If., xzxix { LUI , 5 , etc. Il doit être la pierre fondamentale et précieuse. Is. , xzviii, 16. Il doit être h pierre d'fchpppement et de eandale. Is. , tuz, 14. Jerusaleip doit heurter cpntre cette pierre. Les édifiants doiv9nt réprouver pette pierre. B\$, gxtii, 22. Dieu dpit faire dp cette pierre le chef du coin!. Et cette pierrp doit cr(^tre en une montagpe , et doit rempliv toute la terre, pan., ii, 30Qu'ainsi il doit être rejeté, ft. cviii, 6, méconnu, trahi, vendu, Zach., XI, 12; craché, souffleté, moqué, affligé en une infinité de manières, ^breuyé de fiel, P<. LXvii, 22, transpercé, Zach., xii, 10, les pied9 et les mains percés , tué , et ses habits jetés au sort. Qu'il rpssu^citéroit, Pi, xv, 10, le troisième jour, Osée, vi, 3. Qu'il mQUteroit au ciel pour s'asseoir à la droite. Ps. gix, 1. Que les rois s'armarpient contre lui. Bs. ii , 2. Qu'^tapt à l^ droite du Père , il sera victorieux de ses ennemis. Que les roif de la teire et tous les peuples Tadqreroient. Is. , u, 14. Que les Juifs subsisteront en nation. Jérémie. Qu'ils seront errans, sans rois, etc.. Osée, m, 4, sans prophètes Âp^ps; attendant le salut, et ne le trouvant point. Is. , lis, 9. Yqcation des gentils par Jésus-Christ. Is. , ui , 15 ; lv , 6 ; lx , 4 , etc. , P|. L3PPU, 11, lS,et6. 3. Figures, — ... Sauveur, père, sacrificateur, hostie, nourriture, roi, sagp, législateur, affligé, pauvre, devant produire un peuple, qu'il devoit conduire, et nourrir, e\ introduire dans la terre... Jésus-Christ. Offices. — Il devoit lui seul produire un grand peuple , élu, saint et choisi; le conduire, le nourrir, l'introduire dans le lieu de repos et de sainteté; le rendre saint à Dieu; en faire le temple de Dieu, le réconcilier à Dieu, le sauver de la colère de Dieu,

le délivrer de la I . « De Vatteut[^] du Messie. » — 1. « In énigme. 9 — 8.
Caput anguU,

840 PENSÉES. servitude du péofoaé , qui règne visiblement dans Thomme ; donner des lois à ce peuple , graver ces lois dans leur cœur , s'offrir à Dieu pour eux , se sacrifier pour eux , être une hostie sans tache , et lui-même sacrificateur : devant s'offrir lui-même , son corps et son sang , et néanmoins offrir pain et vin à Dieu Qu'il devoit venir un libérateur, qui écraseroit la tête au démon, qui devoit délivrer son peuple de ses péchés, ex omnibus iniquitatibus ; qu'il devoit y avoir un Nouveau Testament , qui seroit éternel ; qu'il devoit y avoir une autre prêtrise selon l'ordre de Melchisédech ; que celle la seroit éternelle ; que le Christ devoit être glorieux , puissant , fort , et néanmoins si misérable qu'il ne seroit pas reconnu; qu'on ne le prendrait pas pour ce qu'il est; qu'on le rebutteroit, qu'on le tueroit; que son peuple, qui l'auroit renié, ne seroit plus son peuple; que les idolâtres le recevraient, et auroient recours à lui; qu'il quitteroit Sion pour régner au centre de l'idolâtrie ; que néanmoins les juifs subsisteroient toujours ; qu'il devoit être de Juda , et quand il n'y auroit plus de roi. 4. Perpétuité. — Qu'on considère que , depuis le commencement du monde , l'attente ou l'adoration du Messie subsiste sans interruption ; qu'il s'est trouvé des hommes qui ont dit que Dieu leur avoit révélé qu'il devoit naître un Rédempteur qui sauveroit son peuple ; qu'Abraham est venu ensuite dire qu'il avoit eu révélation qu'il naîtroit de lui par un fils qu'il auroit ; que Jacob a déclaré que , de ses douze enfans , il naîtroit de Juda ; que Moïse et les prophètes sont venus ensuite déclarer le temps e^ la manière de sa venue ; qu'ils ont dit que la loi qu'ils avoient n'étoit qu'en attendant celle du Messie; que jusque-là elle seroit perpétuelle , mais que l'autre dureroit éternellement ; qu'ainsi leur loi , ou celle du Messie, dont elle étoit la promesse, seroit toujours sur la terre ; qu'en effet elle a toujours duré ; qu'enfin Jésus-Christ est venu aans toutes les circonstances prédites. Cela est admirable. Si cela est clairement prédit aux juifs, comment ne l'ont-ils pas cru? Où comment n'ont-ils pas été exterminés , de résister à une chose si claire? Je réponds : premièrement , cela a été prédit , et qu'ils ne croiroient point une chose si claire, et qu'ils ne seroient point exterminés. Et rien n'est plus glorieux au Messie ; car il ne suffisoit pas qu'il y eût des prophètes ; il falloit que leurs prophéties fussent conservées sans soupçon. Or, etc. &. Les prophètes mêlés de choses particulières, et de celles du Messie, afin que les prophéties du Messie ne fussent pas sans preuves, et que les prophéties particulières ne fussent pas sans fhiit. Non habemus regem nisi Cxsarem K

Donc Jésus-Christ étoit le Messie , puisqu'ils n'avoient plus de roi qu'un étranger, et qu'ils n'en vouloient point d'autre. 4 . a Nous n'avons point de roi, si ce n'est César. » Jean, xsx, 4 5.

ARTICLE XVm. 341 Prophéties. — Les soixante-dix semaines de Daniel sont équivoques pour le terme du commencement, à cause des termes de la prophétie; et pour le terme de la fin , à cause des diversités des chronologistes. Mais toute cette différence ne va qu'à <leux cents ans. Les prophéties doivent être inintelligibles aux impies, Dan. , zii, 10; Osée , ult. , 10 ; mais intelligibles à ceux qui sont bien instruits. .4. Les prophéties qui le représentent pauvre*, le représentent maître des nations. Is. , lu , 14 , etc. ; lui. Zach. , ix , 9. ... Les prophéties (fui prédisent le temps, ne le prédisent que maître des gentils, et souffrant, et non dans les nuées, ni juge. Bt celles qui le représentent ainsi jugeant et glorieux, ne marquent point le temps.

àRTIGLB XIX >. 1. Les apôtres ont été trompés, ou trompeurs. L'un ou Tautre est difficile. Car il n'est pas possible de prendre un homme pour être ressuscité... Tandis ^e Jésus-Christ étoit avec eux. Il les pouvoit soutenir; mais après cela, s'il ne leur est apparu, qui les a fait agir ? Preuve de JÉS^{is}-Christ, — L'hypothèse dès apôtres fourbes est bien * absurde. Qu'on la suive tout au long ; qu'on s'imagine ces douze hommes , assemblés après la mort de Jésus-Christ , faisant le complot de dire qu'il est ressuscité : ils attaquent par là toutes les puissances. Le cœur des honunes est étrangement penchant à la légèreté , au changement , aux promesses , aux biens. Si peu qu'un de ceux-là se fût démenti par tous ces attrait , et qui plus est par les prisons , par les tortures et par la mort , ils étoient perdus. Qu'on suive cela.

2. Le style de l'évangile est admirable en* tant de manières, et entre autres en ne mettant jamais aucune invective contre les bourreaux et ennemis de Jésus-Christ. Car il n'y en a aucune des historiens contre Judas , Pilate ni aucun des juifs. . Si cette modestie des historiens évangéliques avoit été affectée , aussi bien que tant d'autres traits d'un si beau caractère, et qu'ils ne l'eussent affectée que pour le faire remarquer ; s'ils n'avoient osé le remarquer eux-mêmes , ib n'-auroient pas manqué de se procurer des amis , qui eussent fait ces remarques à leur avantage. Mais comme ils ont agi de la sorte sans affectation, et par un mouvement tout désintéressé , ils ne l'ont fait remarquer par personne. Et je crois que plusieurs de ces choses n'ont point été remarquées jusqu'ici ; et c'est ce qui témoigne la froideur avec laquelle la chose a été faite.

3. Jésus-Christ a fait des miracles , et les apôtres ensuite , et les premiers saints en grand nombre ; parce que , les prophéties n'étant pas encore ac4. Jésus-Christ. — 2. Article XII de la seconde partie, dans Bossut.

The text on this page is estimated to be only 27.15% accurate

342 PENSÉES. complies , et s'accomplissant par eux , rien ne témérignoit , que les miracles, il étoit prédit que le MesSie coiteftlrbî les nation[^]. Cottimeit cette prophétie se fût-ellé accomplie , âais la conversioh deâ tiâtiotis? Et comment les nations se fussent-elles converties aii Messie , ne vbyftdt p&i te dernier effet des prophéties qui le prouvent t Avant donc qti'll ait été mort,[^] ressuscité, et converti leS hâtions, tdtit h'ébtit pas accompli [^] et ainsi il a fôllu des mlracelâ pendant tout ce telhps-lâ. Maintenant il n'en faut plus contre les Juifs , car là prophéties accomplie[^] éâûX Uii Miracle âùhsktant.... 4. C'est ûiie ctosé étonnante, et digne d'tlnô ÈÏHû[^] kttrfti!iéfl , • dëfolr le peuple juif subsister depuis tant d'années, et de le voir toujours misérable: étant nécessaire pour la preuve de Jésus-Christ, et qu'ils subsistent pour le prouver , et qii'ils solèill misérables , puisqu'ils l'ont crucifié : et , (quoiqu'il soit contraire d'être misérable et de subsister , il subsiste néanmoins toujours , malgré sa misère. Ouand NabUchddbttoàof effinienâ le peuple , flè petit (Jii'dfl hé Wût que lé sceptre fût ôté de JUda, il leur fut dit âuparâtânt qil'ils y seroiettt ppu, et qu'ils seroient rétablis. Ils furent touiours consolés par Ifed prophètes , leiirs roi? contlnUètent. Ilâis là Secondé destruction est sans Îiromesse de rétablissement , sans prophètes,- sahsi toiî, sans côMCllaon, sans fespérance, pal-ce qiié le âceptré est 8té pont Jamais. Preuves âb tésuè-thtisl. — Ce h*est pas kVoîr été captif que de Tstdir été aVèc assurance d'être délivré dahâ âdiïànte-dit an§. M&iS fnainièhant ils le Sont sdns auctih espoir. rlleu lédr a promis qu'encol-e ijU'il leâ dispersât âtlit hdnii du mdfldë , néanmoins s[^]ils étoient fidèles à sa loi ; il les raSsèxxiblërDlt. ils y 6om très-fidèles, et démentent opprimée.... 5. Si les juifs eussent été tous convertis par Jésus-Christ, nous n'aurions plus que des Umoins suspects*, et s'ils avoient été éitermihéi, nous n'en aurions point au tout. Les juifs le refusent , mais non pas ious : les samts le reçoivent , et non les charnels. Et tant s'en faut que cela soit contre sa gloire, que ©'est le dernier trait qui l'achève. Gomme la raison qu'ils en çnt , et la seule qui se troiive dans ious leurs écrits , daiis le Talmiid et dans les rabbins, n'est que parce que Jésus-Christ n'a pas dompté les nations en main armée, gladiurn iuumy potentissinle[^]. N'ont-ils que cela à dire? Jésus-Christ a été tué, disent-ils; il a succombé: il n'a pas dompté les païens. par sa force; il ne nous a pas donné leurs dépouilles; il ne donne point de richesses. K'ont-ils que cela à

diref C'est en cela qu'il m'est, aimable. Je ne voudfois pas celui qu'ils se figurent, il est visible que ce n'est que sa vie qui les a empêchés de le recevoir ; èi par ce refus , ils sont des témoins sans reproche, et, qui plus gst^ par là ils accomplissent les prophéties. • \, Ps. xLiy, 4.

ARTICLE XIX. 343 6. Qu'il est beau de voir , par les yeux de la foi , Darius et Gyrus , Alexandre, les Romains, Pompée et Hérode agir, sans le savoir, pour la gloire de l'Évangile ! 7. La religion païenne est sans fondement'. La religion mahométane a pour fondement l'Alcoran et Mahomet. Mais ce prophète , qui devoit être la dernière attente du monde , a-t-il été prédit? Et quelle marque a-t-il, que n'ait aussi tout homme qui se voudra dire prophète? Quels miracles dit-il lui-même avoir faits? Quel mystère a-t-il enseigné , selon sa tradition même ? Quelle morale et quelle félicité? La religion juive doit être regardée différemment dans la tradition des livres saints, et dans la tradition du peuple'. La morale et la félicité en est ridicule dans la tradition du peuple , mais elle est admirable dans celle de leurs saints. Le fondement en est admirable : c'est le plus ancien livre du monde , et le plus authentique ; et au lieu que Mahomet , pour faire subsister le sien, a défendu de le lire, Moïse a pour faire subsister le Bien « a ordonné à tout le monde de le lire*. Notre religion est si divine , qu'une autre religion divine n'en est que le fondement. Mahomet, sans autorité. Il faudroit donc que ses raisons fussent bien puissantes , n'ayant que leur propre force* Que dit-il donc ? Qu'il faut le croire. 8. De deux personnes qui disent des sots contes , l'un qui a double sens , entendu dans la cabale^, l'autre qui n'a qu'un sens; si quelqu'un, n'étant pas du secret , entendoit discourir les deux en cette sorte , il en feroit même jugement. Mais si ensuite, dans le reste du discours, l'un dit des choses angéliques , et l'autre toujours des choses plates et communes, il jugera que l'un parloit avec mystère , et non pas l'autre : l'un ayant assez montré qu'il est incapable de telles sottises, et capable d'être mystérieux; et l'autre, qu'il est incapable de mystère, et capable de sottises. Ce n'est pas par ce qu'il y a d'obscur dans Mahomet, et qu'on peut faire passer pour un sens mystérieux , que je veux qu'on en juge , mais par ce qu'il y a de clair, par son paradis ^ et par le reste. C'est en cela qu'il est ridicule. Et c'est pourquoi il n'est pas juste de prendre ses 4 . Pascal a bien écrit d'abord : « Sans fondement aujourd'hui. On dit qu'autrefois elle en a eu, par les oracles qui étoient parlés. Mais quels sont les livres ^ qui ont été en autorité? étoient-ils si dignes de foi par la vérité de leurs auteurs? Sont-ils conservés avec tant de soin qu'on ne puisse s'assurer qu'ils ne sont point corrompus ? » , 2. On lit ici en note : « Et toute religion est de même^ car le christianisme est bien différent dans les livres saints et dans les casuistes.

)» • 3. Deutéron., xxxi, 41 . — < 4. « Compris par ceux qui sont dans le secret. »

344 PENSÉES. obscurités pour des mystères, vu que ses clartés sont ridicules. Il n'en est pas de même de l'Écriture. Je veux qu'il y ait des obscurités qui soient aussi bizarres que celles de Mahomet ; mais il y a des clartés admirables) et des prophéties manifestes accomplies. La partie n'est donc pas égale. Il ne faut pas confondre et égaler les choses qui ne se ressemblent que par l'obscurité , et non pas par la clarté , qui mérite qu'on révère les obscurités. Contre Mahomet. — L'Alcoran n'est pas plus de Mahomet , que l'Évangile , de saint Matthieu ' , car il est cité de plusieurs auteurs de siècle en siècle. Les ennemis mêmes, Gelse et Porphyre, ne l'ont jamais désavoué. L'Alcoran dit que saint Matthieu étoit homme de bien. Donc , Mahomet étoit lkuz prophète , ou en appelant gens de bien des méchants , ou en ne demeurant pas d'accord de ce qu'ils ont dit de Jésus-Christ. 10. Tout homme peut faire ce qu'a fait Mahomet; car il n'a, point fait de miracles , il n'a jjoint été prédit. Nul homme ne peut faire ce qu'a fait Jésus-Christ. Différence entre Jésus- Christ et Mahomet. — Mahomet, non prédit; Jésus-Christ, prédit. Mahomet, en tuant; Jésus-Christ, en faisant tuer les siens. Mahomet , en défendant de lire ; les apôtres , en ordonnant de lire. Enfin , cela est si contraire , que , si Mahomet a pris la voie de réussir humainement , Jésus- Christ a pris celle de périr humainement. Et qu'au lieu de conclure que , puisque Mahomet a réussi , Jésus-Christ a bien pu réussir , il faut dire que , puisque Mahomet a réussi , JésusChrist devoit périr.

ARTICLE XX». 1. Dieu a voulu racheter les hommes , et ouvrir le salut à ceux qui le cherchoient. Mais les hommes s'en rendent si indignes , qu'il est juste que Dieu refuse à quelques-uns , à cause de leur endurcissement , ce qu'il accorde aux autres par une miséricorde qui ne leur est pas due. S'il eût voulu surmonter l'obstination des plus endurcis , il l'eût pu , en se découvrant si manifestement à eux , qu'ils n'eussent pu douter de la vérité de son essence ; comme il paroîtra au dernier jour , avec un tel éclat de foudre et un tel renversement de la nature, que les morts ressusciteront , et les plus aveugles le verront. Ce n'est pas en cette sorte qu'il a voulu paroître dans son avènement • de douceur; parce que tant d'hommes se rendant indignes de sa clémence , il a voulu les laisser dans la privation du bien qu'ils ne veulent pas. Il n'étoit donc pas juste qu'il parût d'une manière manifestement divine , et absolument capable de convaincre tous les hommes ; mais il l 4 . C'est-à-dire : « H est également vrai que le Coran est

de Mahomet, et que l'évangile de saint Matthieu est de saint Matthieu. » 2.
Article XIU de la seconde partie, dans Bossut,

ARTICLE 3CX. 345 n*étoit pas juste aussi qu'il vînt d'une manière vi cachée , qu'il ne pût être connu de ceux qui le chercheroient sincèrement. Il a voulu se rendre parfaitement connoissable à ceux-là ; et ainsi , voulant paroître à découvert à ceux qui le cherchent de tout leur cœur , et caché à ceux qui le fuient de tout leur cœur, il tempère sa connoissance , en sorte qu'il a donné des marques de soi visibles à ceux qui le cherchent , et obscures à ceux qui ne le cherchent pas. Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir , et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire. Il y a assez de clarté pour éclairer les élus , et assez d'obscurité pour les humilier. Il y a assez d'obscurité pour aveugler les réprouvés, et assez de clarté pour les condamner, et les rendre inexcusables.

2. Si le monde subsistoit pour instruire l'homme de Dieu , sa divinité reluiroit de toutes parts d'une manière incontestable; mais, comme il ne subsiste que par Jésus-Christ et pour Jésus- Christ , et pour instruire les hommes et de leur corruption et de leur rédemption , tout y éclate des preuves de ces deux vérités. Ce qui y paroît ne marque ni une exclusion totale , ni une présence manifeste de divinité , mais la présence d'un Dieu qui se cache : tout porte ce caractère. S'il n'avoit jamais rien paru de Dieu , cette privation éternelle seroit équivoque , et pourroit aussi bien se rapporter à l'absence de toute divinité , ou à rindignité où seroient les hommes de le connoître. Mais de ce qu'il paroît quelquefois , et non pas toujours , cela ôte l'équivoque. S'il paroît une fois , il est toujours ; et ainsi on n'en peut conclure , sinon qu'il y a un Dieu , et que les hommes en sont indignes.

3. Dieu veut plus disposer la volonté que l'esplit. La clarté parfaite serviroit à l'esprit et nuirait à la volonté. Abaisser la superbe. S'il n'y avoit point d'obscurité , l'homme ne sentiroit point sa corruption; s'il n'y avoit point de lumière, l'homme n'espéreroit point de remède. Ainsi , il est non-seulement juste, mais utile pou? nous, que Dieu soit caché en partie, et découvert en partie, puisqu'il est également dangereux à l'homme de connoître Dieu sans connoître sa misère , et de connoître sa misère sans connoître Dieu.

4. Il est donc vrai que tout instruit l'homme dé sa condition, mais il le faut bien entendre : car il n'est pas vrai que tout découvre Dieu , et il n'est pas vrai que tout cache Dieu. Mais il est vrai tout ensemble qu'il se cache à ceux qui le tentent , et qu'il se découvre à ceux qui le cherchent , parce que les hommes sont tout ensemble indignes de Dieu , eX capables de Dieu; indignes par leur corruption, capables par leur première nature.

5. Il n'y a

rien sur la terre qui ne montre, ou la misère de l'homme , ou la miséricorde de Dieu ; ou l'impuissance de l'homme sans Dieu, ou la puissance de l'homme avec Dieu. Ainsi, tout l'univers apprend à l'homme, ou qu'il est corrompu,

The text on this page is estimated to be only 28.60% accurate

346 PENSÉES. oui^u'il est racheté;. tout loi apprend sa grandeur où sa misère. L*abandoQ de Dieu paroît dans les juifs. 6. Tout tourne en bien pour les élus , jusqu'aux obscurités dei'ficriture*, ear ils les honorent , à cause des clartés divines : et tout tourne en mal pour les autres i jusqu'aux clartés; car ils les blasphèment, à cause des obscurités qu'ils n'entendent pas. î. ... Si Jésus-Christ n'étoit venu que pour sanctifier, toute l'Écriture et toutes choses y tendroient , et il seroit bien aisé de convaincre les infidèles. Si Jésus-Christ n'étoit venu que pour aveugler, toute sa con4uite seroit confuse , et nous n'aurions aucun moyen de convaincre les infidèles. Mais coDame il est venu in sanctificationem et inscandalum^ comme dit Isaïe, nous ne pouvons convaincre les infidèles, et ils ne peuvent nous convaincre ; mais par cela même, nous les convainquons, puisque nous disons qu'il n'y a point de conviction dans toute sa conduite de part ni d'autre. Jésus-Christ est venu aveugler» ceux qui voyoient clair ^^ et donner la vue aux aveugles ; guérir les malades et laisser mourir les sains^ ; appeler à la pénitence et justifier les pécheurs , et laisser les justes dans leurs péchés) remplir les indigens , et laisser les riches vides. Que diseht les prophètes , de Jésus-Christ? Qu'il sera évidemment Dieu? Non : mais qu'il est un Dieu véritablement caché; qu'il sera méconnu ? qu'on ne pensera point que ce soit lui ; qu'il sera une pierre d'achoppement, à laquelle plusieurs heurteront, etc. Qu'on ne nous reproche donc plus le manque de «larté, puisque nous en faisons profession. Mais, dit-on 4 il y a des obscurités. — Et sans cela^ on ce seroit pas ahëarté à Jésus-Christ^ et c'est un des desseins formels des prophètes : Ea?ca?ca<.. 4 Dieu , pour rendre le Messie connoissable aux bons et méconnoissable aux méchatis \ l'a fait prédire en cette sorte. Si la manièredu Messie eût été prédite clairement, il n'y eût point eu d'obscurité, même pour les méchants. Si le temps eût été prédit obscurément, il y eût eu obscurité, même pour les bons; car la bonté de leur cœur ne leur eût pas fait entendre que le mem * fermé , par exemple , signifie six cents ansi Mais le temps a été prédit clairement ^ et la manière en figures. Par ûe moyen , les méchaUs j prehant les biens promis pour matériels , c 4 . Dails le maniiiBcrit, Pascal cite en note ce passage de Saint Mate, it^ Il : mis àutem quiforU sunti in paraholis omnia fiunt, ût videntei videant et non videanty etc. <£ Pour ceux qui sont en dehors, tout se passe en paraboles, afin que tout en voyant, ils voient et ne voient pas, «etce passage d'Isaïe, vi, 10:

Excasca cor populi hujus ne forte videat et convertatur...
de ce peuple.... de peur qu'il ne voie et qu'il soit converti. » 5É. Les savants.
3. Ceux qui se croyaient sains. 4. ExcsBca cor populi hujus, etc. ; Isaïe j cité
ci'dëé^à. 5. Lettre de l'alphabet hébraïque.

The text on this page is estimated to be only 17.86% accurate

ARTICLE 47. Ils s'égarent malgré le iempà p[^]dit clâifèment, et les bons ne s'égarent pas : car rmtèlllgence deS biens pbMs dépend du oœuf , qui appelle, bien ce qu'il aime ; mais lltitèlliéeiliê du temps promis ne dépend point du cœur; ei aiiisi là pi[^]édictibil elàii'ë du temps ^ et Obscure des biens, ne décoit que leâ seills mébhdns. Gomment falloit-il quié fût le Messie ; t)uis({uè par lui le sceptre deyoit être éternellement en Juda, ëi qil'à Son Arriyëe, le sceptre devdit être ôtèàJuda^ Pour faire qu'ètt Voyant ils lië VbièUt points et qu'en entendant ils n[^]enièiidént pbini, fièii né pouvoit être mieux fait. . ô. là généalogie de Jégb\$-dhfi[^] danâ l'Abcien Teét&ment e»t mêlée parmi tant d'autres iiiùtiléâ. (Qu'elle né {ieut être dii[^]cernée* Si Moïse n'eût tenu registre que des anbêttès de Jèsufe-Christ , <îêlâ eût été itop visible. S'il n'eût pas marqué celle de JésiiS-Chfisi j celi n'eût pas été assez visible, Mais , après tout , ^ui i'e[^]ardë de t[^]fèii, toit Celle de JésusGhrist bien discernée pài: Thamâf , ^Uth, etc. 10. tleconrioisseÉ donc iâ Vérité de là i[^]èliglbù dîmii Tobsburité même ûè la religion, dabs le peti dé lumière que nous en atbbs, dans l'indifférencè que hoïis ayons àè la çdohottre. Jésus-Christ ne dit pas qu'il n'est pdbt dé Nkttlreth», ni tju'il n'est pas fils de Joseph' , pour laisser les médiàdà dans l'àveu[^]tlement. èomme ièsus-Christ est dèitièuré inbonnii parmi les hommei, ainsi sa vérité demeure parmi lés oplniorië cominUhes , featiS diffèi*ence à l'extérieur : ainsi l'eucharistie parmi le pain commun. Que si la miséricorde de uied est si ^rariaé qu'il nous instruit salu* tairement., même lorsqu'il se cache, i|uèlle lumière n'éb detëns-nous pas attendre lorsqu'il se découvre? On n'entend rien aux ouvrages de î)ieU , ki oh fié ptend poUi* principe qu'il à Voulu aveugler les uns et éclairer lés autres. ARTICLE 2XP. Pour montrer que les vrais juifs et iès vraie chrétiétii H[^]Orâ qu'une même religion. — Là religion des juifs semblait consister essentiellement en la paternité d'Abraham , en là circoncision , àiix saôrifibeS , aux cérémonies , en l'arche , au temple de Hiérusalem , et enfin en la loi et en l'alliatLce d# MoiSet U Saint- Jean, xvm, 4 : « j[^]ods cWclions Jêsûs (le NàîàréOh. JêSuS dit : c C'est moi. », . 2. Saint Matbien, i[^] 22 : c K[^]est-ce cas le fils àà chàrpèiidèrf .• Jésus leur dit : « Nul n'est honoré comme prophète dans son pays, i 3. Article XIV de la seconde par lie, dans BosSùL

348 PENSÉES. Je dis qu'elle De consistoit en aucune de ces choses, mais seulement en Tamour de Dieu , et que Dieu réprouvoit toutes les autres choses. Que Dieu n'acceptoit point la postérité d'Abraham. Que les juifs seront punis de Dieu comme les étrangers , s'ils l'offensent. DeuU , VIII , 19. « Si vous oubliez Dieu , et que vous suiviez des dieux étrangers , je vous prédis que vous périrez de la même manière que les nations que Dieu a exterminées devant vous. » Que les étrangers seront reçus de Dieu comme les juifs , s'ils l'aiment. Is. , Lvi , 3 : « Que l'étranger ne dise pas : «Le Seigneur ne me recevra «pas.» Les étrangers qui s'attachent à Dieu seront pour le servir et l'aimer : je les mènerai en ma sainte montagne , et recevrai d'eux des sacrifices , car ma maison est la maison d'oraison. » Que les vrais juifs ne considéroient leur mérite que de Dieu , et non d'Abraham. Is., lxiii, 16. « Vous êtes véritablement notre père, et Abraham ne nous a pas connus , et Israël n'a pas eu de connoissance de nous ; mais c'est vous qui êtes notre père et notre rédempteur. » Moïse même leur a dit que Dieu n'accepteroit pas les personnes ^ DeuU, X, 17 : Dieu, dit-il, < n'accepte pas les personnes, ni les sacrifices*. » Que la circoncision du cœur est ordonnée. Deut., z, 16; Jérém., IY, 4 : «Soyez circoncis du cœur; retranchez les superflu ités de votre cœur,' et ne vous endurcissez pas; car votre Dieu est un Dieu grand, puissant et terrible , qui n'accepte pas les personnes. » Que Dieu dit qu'il le feroit un jour. Deut. , xxx, 6 : « Dieu te circonciera le cœur, et à tes enfans, afin que tu l'aimes de tout ton cœur. » Que les incirconcis de cœur seront jugés. Jér., ix, 26. Car Dieu jugera les peuples incirconcis, et tout le peuple d'Israël, parce qu'il est « incirconcis de cœur, m Que L'extérieur ne sert de rien sans l'intérieur. Joël., n, 13: Sciri" dite corda vestra » , etc. Is. , lviii ,3,4, etc. L'amour de Dieu est recommandé dans tout le Deutéronome. Deut. , xxx, 19 : « Je prends à témoin le ciel et la terre que j'ai mis devant vous la mort et la vie , afin que vous choisissiez la vie , et que vous aimiez Dieu et que vous lui obéissiez; car c'est Dieu qui est votre vie. » Que les juifs , manque de c«t amour , seroient réprouvés pour leurs crimes , et les païens élus en^leur place. Os. , i , 10. Deut. ,. xxxii , 20 : c Je me cacherai d'eux , dans la vue de leurs derniers crimes ; car c'est une nation méchante et infidèle. Ils m'ont provoqué à courroux par les choses qui ne sont point des dieux; et je les provoquerai à jalousie par 4 . «'Ne ferait pas acception des personnes. » 2. Pascal ajoute en marge : «Le sabbat n^étoit qu*an signe, Ex., xttt, 43 ; et en mémoire de la sortie d'Egypte,

Deut., y, 15. Donc il n'est plus nécessaire, puisqu'il faut oublier l'Egypte. La circoncision n'élort qu'un signée, Gen., xvi, 10. Et de là vient qu'étant dans le désert ils ne furent pas circoncis, parce qu'ils ne pouvoient se confondre avec les autres peuples. Et qu'après que Jésus-Christ est venu, elle n'est plus nécessaire. » 3. « Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements. »

ARTICLE XXI. 349 un peuple qui n'est pas mon peuple , et par une nation sans intelligence. » IS. , LXY, 1. Que les biens temporels sont faux , et que le vrai bien est d'être uni à Dieu. P*. cXLiii, 15. Que leurs fêtes déplaisent à Dieu. Amos, Y, 31. Que les sacrifices des juifs déplaisent à Dieu. Is. , lxvi , 1-3 ; i , 11. Je• rém. , VI, 20; David, Miserere, 18. — Môme de la part des bons, Exspectans K Ps. xlix, 8-14. Qu'il ne les a établis que pour leur dureté. Michée, admirablement vj, 8'. / R. {premier livre des Rois), zv,22; Osée , VI , 6. Que les sacrifices des païens seront reçus de Dieu , et que Dieu retirera sa volonté des sacrifices des juifs. Malach. i, 11. Que Dieu fera une nouvelle alliance par le Messie , et que l'ancienne sera rejetée. Jérém. , xxxi, 31 ; Mandata non hona, Èzéché. Que les anciennes choses seront oubliées. Is., zliii, 18, 19; lxxv, 17, 18. Qu'on ne se souviendra plus de l'arche. Jérém. , m , 15 , 16. Que le temple sera rejeté. Jér. , vu, 12-14. Que les sacrifices seroient rejetés , et d'autres sacrifices purs établis. Malach., i, 11. Que l'ordre de la sanctification d'Aaron sera réprouvé , et celle de Melchisédech mtroduite par le Messie. Dixit Domin'us^. Que cette sacrificature seroit éternelle. Ihid. Que Jérusalem seroit réprouvée , et Rome admise. Que le nom des juifs seroit réprouvé et un nouveau nom donné. Is. , lxxv, 15. Que ce dernier nom seroit meilleur que celui des juifs, et étemel. Is. , LVI, 6. Que les juifs dévoient être sans prophètes (Amos) , sans rois , sans princes , sans sacrifice , sans idole. Que les juifs subsisteroient toujours néaninoin en peuple. Jérém. , XXXI, 36. ARTICLE XXII 4. 1. Première partie : Misère de l'homme sans Dieu. Seconde partie : Félicité de l'homme avec Dieu. Autrement. Première partie : Que la nature est corrompue. Par la nature même. Seconde partie : Qu'il y a Un réparateur. Par l'Ecriture. 4 . Ce mot désigne le Ps, zxxix, commençant par ces mots : Exspectans 'exspectavi. 2. Quid dignum offeram Domino?.,, « Qu'offrirai -je au Seigneur qui soil digne de lui ? j> 3. Ces mots désignent le Ps, col, commençant par ces mois : Dixit Dominas domino meo. 4. Article XV de la seconde partie, dans.BossaU

The text on this page is estimated to be only 25.06% accurate

350 PENSER. Préface de Ip teetyi^^ i?(ifrti> : P^f l^er de peu?
qi^i ont traité de cette matière. J'admire avec quelle l^ardies^e ces
perçoi^iieç g^tr^rennent dp parler de Dieu , en adressant leurs discours aux
impies. Leur premier chapitre est de prouver la Divinité nar les ouyrft^es de
la nature. Je ne m'étonnerois pas de leur entreprise s'ilç adressoient leur?
discours aux fidèles, car \\ est certain qi^e ceu^ qifi ont la foi vivp dans le
cœur voient incontinent que tput ce qui est n'es^ âi^tre cl^Qse que l'ouvrage
du D|^]^ qu'ils adorent. Mais pqur peyix pn qi^i cette lùmijrsre est éteinte, et
dans lesquels on a dessein dé la faire revivre, 'ceç personnes destituées de
foi et de grAce , qui , repbef chant 4e toute leur jumièrre tout ce qu'ils voient
dans la nature qui les peut menef à cette çoQnoissance, ne trouvent
'qu*Qj)scurité et ténèjjrpsj dire | C^Hx-là qu*il?'n'ont qu'à voir la ipoindre
de^ chose» qui Jes environnent, et qu'ils verront Dieu à décquvert , f\ leur
donner , pour toute preuvg de Pe grand et important sujet , le cours de la
lune oii des planètes , et prétendra jivoir achevé sa preuyp avec un tel
disppure , c'e^t leuî dpi^ner sujet de croire que les preuves de notre reljgicm
sopt hieu foil^le^ * ^\ JQ ^PJ^ P^f raison et par expérience que rjen n'est
plus propre à le|fr eu fajrp naître ^e mépris. Ce n'est pas de cette sorte que
l'écriture , qui connoît mieux les choses qui sont de Dieu , ey^ parle. Elle 4it
au cpntrs^ire que Diei^ est un Dieu caché ; et que , depujs la corruption de
la n^ature , il les a lai^i^és dans un aveuglement dont ils ne peuveu^ sortir
que p^f J^us-Chri^t , hors duquel toute cpmmunicatipn ^vep Pieu 9ft ôtée :
^^o npt^i(^ (zffein, nisi Filius, et cui voltierit filius rev^lç^rq], C'est ce que
V^criture noue Daapqup , quaud elle 4|t en tant d'endrpits que ceux qui
cherchent Dieu le trouvent. Ce n'est point de cette lumière qu'on parle ,
comn^ U jour en vk^n mi^. Qii ne dit point que ceux qui cherchent le jour
en plein midi , ou de l'eau dan^ la ^^er , en prouveront ; et ainsi il faut hien
que révj4puce 4^ PMu pa çpit paa telle dans la nature. Aussi elle nous dit
ailleurs : fere tu es Deus àbsconditus, 2. Le Dieu des chrétiens' ne consiste
pas en un Dieu simplement auteur des vérités géométriques et de l'ordre des
élémens; c'est la part des païens et des épicuriens. Il ne consiste pas
seulement en un Dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur les biens des
hommes , pour donner une heureuse suite d'années à ceux qui l'adorent;
c'est la portion des juifs. Hais le Dieu d'Abraham, le Dieu d^Isaac, le Dieu
de Jacob, le Dieu des chrétiens , est un Dieu d'amour et de consolation :

c'est un Dieu qui remplit l'âme et le cœur qu'il possède : c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère, et sa miséricorde infinie; qui s'unit au fond de leur âme ; qui la remplit d'humilité , de joie , de conchance , d'amour (qui les ren4 ineapablee d'autre fin que de l^i-môme. Le Dieu des chrétiens est un Dieu qui fait sentir à l'âme qu'il est son unique bien ; que tout son repos est en lui , et qu'elle n'aura de joie qu'à l'aimer; et qui lui fait en même temps abhorrer Je» obstacles qui I. Matth., XI, 27. — 2. Ypy. cj-^eps^p arf. 3tj \$ 8.

The text on this page is estimated to be only 25.40% accurate

ARTICLE xm. 351 la retieniienf , et l'empêchent d'aiiper Dieu de toutes ses forces. L'amourpropre et la concupiscence , qui l'arrêtent , lui sont insupportables. Ce Dieu lui fait sentir qu'elle a ce fond d'amour-propre qui la perd , et que lui seul la peut guérir. La connoissance de Dieu sans celle de sa * misère fait l'orgueil. La connoissance de sa misère sans celle de Dieu fait le désespoir. La connoissance de Jésus-Christ fait le milieu , parce que nous y trouyons et Pieu Qt notre misère. Tous ceux qui cherchent Dieu hors de Jésus-Christ, et qui s'arrêtent dans la nature , ou ils ne trouvent aucune lumière qui' les satisfasse , ou fis arriyent à se former un ipoyen de ponnoîtr^ Dieu et de le servi?" sans i^édiateur : et p^r là ils tombent , ou dans l'athéisme ^ ou dans le déisme , qui sont fieux choses que l^ religion chrétienne abhorre presque également» Dieu par Jésus-Christ, r^ Nous ne connpissons Dieu que par JésusChrist. Saos ce médiateur, est ôtée toute communication avec pieu; par Jésus-GJirist , noua conpoissons Dieu, Tous ceux qui ont prétendu cônnoître Dieu et le prouver sans Jésus -Christ n'avoieut que des prei^v^s Impuissantes. Mais ppur prouver Jésus- Christ, nous avons les prophéties , qui sont des preuves solide? et palpables. Et ces prophéties étant accomplies » et prouvées véritables par l'événement , marquent la certitude de ces vérités , et partaut la preuve de la divinité dé Jésus-? Christ. En lui et par lui i:^pus connoissojis donp Dieu, Hors de là et sans l'Écriture , sans le péché originel , sans médiateur uécessairç promis et arrivé ^ on ue peut prouyer ^bsqlument Dieu , ni enseigner une bonne doctrine ui une bonne paorale,' Ms^is par Jésus-Christ çt ,en JésusChrist , on prouve Dieu , et ou enseigne la morale et la doctriue, Jésus-Christ est donc le véritable Dieu des hommes. Mais nous counoissons en mênæ temps notre misère , car ce Diqu n*est autre chose que le réparateur de notrçj misèrp. Aiusi npus np pouvonjf bi^en connoître Dieu qu'en ponnoissaut nos iniquités. Aussi ceux qui ont connu pieu saps conuoître leur misère np l'ont paç glorifié, iuais ^en sont glorifiés. Quiq nofi epgnovit per ^apieptiam^ flacuit Deo per stultitiam prædicaïionis salvQS faoeffe \ Non-seulement nous ne connoissons Dieu que par Jésus-Christ, mais nous ne nous counoissons nqu^mêines que par Jésus-Christ. Nous ne connpissons la vie , la iport quç par Jésus-Christ. Hors 4^ Jésu^-Çl^rist , nous ne savons ce que c'est ûj gu^ RCj^fQ vj^ , j^i qug nptrp nipfi , jii q^^g Dieu , ni que nous-même^. Ainsi sans l'Êpriturp, g^i p'^ que Jésus-GJirist pour objet .

l'homme est en Dieu et dans la propre nature. Sans Jésus-Christ, il faut qu'il soit dans la misère; avec Jésus-Christ, l'homme est exempt de vice et de misère. En lui est toute notre vertu et toute notre félicité. Hors de lui, il n'y a que vice, misère, erreurs, ténèbres, mort, désespoir. •I. La misère de l'homme. — 2.1 Cor., i, 24.

' 352 PENSÉES. Sans Jésus-Christ le monde ne subsisteroit pas; car il faudroit, ou • qu'il fût détruit, ou qu'il fût comme un enfer. >

ARTICLE XXIII». . 1. CommeneemenU — Les miracles discernent la doctrine , et la doctrine discerne les miracles '. 2. Il y en a de faux et de vrais. Il faut une marque pour les connoître ; autrement ils seroient inutiles. Or , ils ne sont pas inutiles , et sont au contraire fondement. Or, il faut que la règle qu'il nous donne soit telle , qu'elle ne détruise pas la preuve que les vrais miracles donnent de la vérité , qui est la fin principale des miracles. Moïse en a donné deux : que la prédiction n'arrive pas , Deut. , xyiii , 32, et qu'ils ne mènent point à l'idolâtrie*, DetU., xui, 4; et JésusChrist une*. Si la doctrine règle les miracles , les miracles sont inutiles pour la doctrine. Si les miracles règlent.... Dans le Vieux Testament, quand on vous détournera de Dieu. Dans le Nouveau , quand on vous détournera de Jésus-Christ. Voilà les occasions d'exclusion à la foi des miracles, marquées. Une faut pas y donner d'autres exclusions. ' S'ensuit-il de là qu'ils auroient droit d'exclure tous les prophètes qui leur sont venus? Non. Ils eussent péché en n'excluant pas ceux qui nioient Dieu , et aussi péché d'exclure ceux qui ne nioient pas Dieu. D'abord donc qu'on voit un miracle , il faut , ou se soumettre , ou avoir d'étranges marques du contraire. Il faut voir s'ils nient ou un Dieu , ou Jésus-Christ , ou l'Église. S'il n'y avoit point de faux miracles, il y auroit certitude. S'il n'y avoit point de règle pour les discerner . les miracles seroient inutiles , et il n'y auroit pas de raison de croire. Or , il n'y a pas humainement de certitude humaine, mais raison. 3. Toute religion est fausse, qui, dans, sa foi, n'adore pas un Dieu comme principe de toutes choses, et qui, dans sa morale, n'aime pas un seul Dieu comme objet de toutes choses. Les juifs avoient une doctrine de Dieu comme nous en avons une de Jésus- Christ , et confirmée par miracles ; et défense de croire à tous faiseurs de miracles , et , de plus , ordre de recourir aux grands prêtres, 4 . Article XVI de la seconde partie, dans Bossut. s. 6n lit encore i la page 476 du manuscrit : « Règle, U faut juger de la doctrine par les miracles, il faut juger des miracles par la doctrine. Tout cela est vrai, mais cela ne se contredit pas. » 3. ta. phrase serait plus claire s'il y avait : «Et qu'ils mènent à Tidoiâtrie. m 4. Marc, DL, 38 : «c Il n'est pas possible qu'un homme fasse un miracle en mon nom, et qu'en même temps il parle mal de moi. »

ARTICLE XXni. 353 et de s'en tenir à eux. Et ainsi toutes les raisons que nous avons pour refuser de croire les faiseurs de miracles , ils les avoient à Tégard de leurs prophètes. Et cependant ils étoient très-coupables de refuser les prophètes, à cause de leurs miracles, et Jésus-Christ; et n'eussent pas été coupables s'ils n'eussent point vu les miracles : Nui fecissem ypeccc^ tum non haherent *. Donc toute la créance est sur les miracles. Les /preuves que Jésus-Christ et les apôtres tirent de l'Écriture ne ^ sont pas démonstratives ; car ils disent seulement que Moïse a dit qu'un ' prophète viendrait , mais ils ne prouvent pas par là que ce soit celui-là , et o'étoit toute la question. Ces passages ne servent donc qu'à montrer qu'on n'est pas contraire à l'Écriture , et qu'il n'y parott point de répugnance, mais non pas qu'il y ait accord Or, cela suffit, exclusion de répugnance, avec miracles. 4. ' Jésus-Christ dit que les Écritures témoignent de lui , mais il ne montre pas en quoi. Même les prophéties ne pouvoient pas prouver Jésus-Christ pendant sa vie. Bt ainsi on n'eût pas été coupable de ne pas croire en lui avant sa mort , si les miracles n'eussent pas suffi sans la doctrine. Or , ceux qui ne croyoient pas en lui encore vivant étoient pécheurs , comme il le dit lui-même , et sans excuse. Donc il falloit qu'ils eussent une démonstration à laquelle ils résistassent. Or, ils n'avoient pas^.., mais seulement les miracles ; donc ils suffisent , quand la doctrine n'est pas contraire , et on doit y croire. Jésus-Christ a vérifié qu'il étoit le Messie, jamais en vérifiant sa doctrine sur l'Écriture et les prophéties, et toujours par ses miracles. Il prouve qu'il remet les péchés , par un miracle. Nicodème reconnoît par ses miracles ' , que sa doctrine est de Dieu : Scimus quia a Deo veni8ti, magister ; nemo enim potest h«c signa facere quæ tu facis , nisi fuerit Deum eum eo S II ne juge pas des miracles par la doctrine , mais de la doctrine par les miracles. Il y a un devoir réciproque entre Dieu et les hommes.... Quid dehui^^ a Accusez-moi , dit Dieu dans Isaïe. Dieu doit accomplir ses promesses , » etc. Les hommes doivent à Dieu de recevoir la religion qu'il leur envoie. Dieu doit aux hommes de ne les point induire en erreur. Or , ils seroient induits en erreur , si les faiseurs de miracles annonçoient une doctrine qui ne parût pas visiblement fautive aux lumières du sens commun , et si un plus grand faiseur de miracles n'avoit déjà averti de ne les pas croire. Ainsi , s'il y avoit division dans l'Église , et que les ariens , par exemple , qui se disoient fondés en l'Écriture comme les catholiques , eussent &it des miracles, et non les catholiques, on eût été

induit en erreur. Car, comme un homme qui nous annonce les secrets de Dieu n'est pas digne d'être cru sur son autorité privée , et que c'est pour cela que les impies en doutent : aussi un homme qui, pour marque de la 4. Jean, xv, 24. — S. Ici un mot illisible. La Copie a lu, l'exposition^ 3. Par les miracles de Jésus-Cbrist. — 4. Jean, ui, 2. — 5. Isaïe, v, 4. Pascal j. 23

The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate

354 PENSÉES. communication qu'il a avec Dieu, ressuscite les morts, prédit l'avenir, transporte les mers, guérit les maladies, il n'y a point d'impie qui ne s'y rende, et l'incrédulité de Pharaon et des pharisiens est l'effet d'un endurcissement surnaturel. Quand donc on voit les miracles et la doctrine non suspecte tout ensemble d'un côté, il n'y a pas de difficulté. Mais quand on voit les miracles et la doctrine suspecte d'un même Côté, alors il faut voir quel est le plus clair. Jésus-Christ étoit suspect. Il y a bien de la différence entre tenter, et induire en erreur. Dieu tente, mais il n'induit pas en erreur. Tenter est procurer les occasions, qui n'imposant point de nécessité, si on n'aime pas Dieu, en fera une certaine chose. Induire en erreur fait mettre l'homme dans la nécessité de conclure et suivre une fausseté. Il est impossible, par le devoir de Dieu, qu'un homme combatte sa mauvaise doctrine, et n'en faisant paraître qu'une bonne, et se disant conforme à Dieu et à l'Église, fasse des miracles pour établir évidemment une doctrine fausse et subtile : cela ne se peut; Bien encore moins que Dieu, qui connaît les cœurs, fasse des miracles en faveur d'un tel*. 5. Il y a bien de la différence entre n'être pas pour Jésus-Christ, et le dire; ou n'être pas pour Jésus-Christ, et feindre d'en être. Les uns peuvent faire des miracles, non les autres; car il est clair des uns qu'ils sont contre la vérité, non des autres; et ainsi les miracles sont plus clairs. Les miracles discernent plusieurs choses douteuses : entre les peuples juif et païen; Juif et chrétien; catholique, hérétique; calomniés, calomniateurs; entre les deux croix. Mais aux hérétiques les miracles seroient inutiles, car l'Église, autorisée par les miracles qui ont préoccupé la créance, nous dit qu'ils n'ont pas la vraie foi. Il n'y a pas de doute qu'ils n'y sont pas, puisque les premiers miracles de l'Église excluent la foi des leurs. Il y a ainsi miracle contre miracle, et premiers et plus grands du côté de l'Église. Contestation. — Abel, Caïn, Moïse, magiciens. Éli, faux prophètes. Jérémie, Ananias. Michée, faux prophètes. Jésus-Christ, pharisien. Saint Paul, Barjésu, Apôtres, exorcistes &c. Les chrétiens et les infidèles. Les catholiques, les hérétiques. Blaise, Enoch, Antéchrist. Toujours le vrai prévaut en miracles. Les deux croix. Jamais en la contention du vrai Dieu, de la vérité de la religion, il n'est arrivé miracle du côté de l'erreur, et non de la vérité. Jean, vii, 40. Contestation entre les juifs, comme entre les Chrétiens aujourd'hui. Les uns croyoient en Jésus-Christ, les autres ne le croyoient pas, à cause

des prophéties qui disoient qu'il devoit naître de 4 . D'un tel homme. 2.
Celle de Dieu et celle du larron. 3. C'est le développement de la phrase qui
commence le paragraphe précé* dent : a Les miracles discernent, etc. » 4.
Saint Paul rendit Barjésu aveugle. 6. Des exorcistes juifs voulurent lutter
contre les apôtres*

ARTtCL£ xim. 855 Bethléem. Ils dévoient mieux prendre garde s'il n'en étoit pas. Car ces miracles étant convaincans, ils deTOient s'assurer de om prétendues contradictions de sa doctrine à l'Écriture] et cette obscurité ne les ezcusoit pas, mais les aveugloit. Ainsi ceux qui refusent de croire les miracles d'aujourd'hui, par une prétendue contradiction chimérique, ne sont pas excusés. Jéstls-Ghrist guérit l'àveugle-né , et fit quantité de miracles, au jour du sabbat. Par où il aveugloit les pharisiens , qui disoient qu'il falloit juger des miracles par la doctrine. ' «Nous avons Moïse : mais celui-là , nous ne savons d'où il est ', » C'est ce qui est admirable , que vous ne savez d'où il est, et cependant il iaïi de tels miracles. Jésus-Christ ne parloit ni contre Dieu, ni contre Moïse. L'Antéchrist et les flux prophètes , prédits par l'un et l'autre Testament , parleront ouvertement contre Dieu et contre Jésus-Christ Qui seroit ennemi couvert , Dieu ne permettroit pas qu'il fît des miracles ouvertement. ' S'il y a un Dieu , il falloit que la fbi de Dieu fût sur la terre. Or les miracles de Jésus-Christ ne sont pas prédits par l'Antéchrist ^ mais les miracles de l'Antéchrist sont prédits par Jésus-Christ j et ainsi , si Jésus<:hrist n'étoit pas le Messie, il auroit bien induit en erreur'; mais l'An* techrist ne peut bien induire en erreur. Quand Jésus-Christ a prédit le» miracles de l'Antéchrist, a-t-il cru détruire la foi de ses propres miracles? Moïse a prédit Jésus-Christ, et ordonné de le suivre; Jésus*Cbrist a prédit l'Antéchrist , et défendu de le suivre. Il étoit impossible qu'au temps de Moïse on réservât sa croyance à l'Antéchrist , qui leur étoit inconnu ; mais il est bien aisé , au temps de l'Antéchrist, de croire en Jésus-Christ, déjà connu. Il n'y a nulle raison de croire en l'Antéchrist, qui ne soit à croire en Jésus-Christ ; mais il y en a en Jésus-Christ , qui ne sont pas en l'autre. 6. Les miracles sont plus importâns que vous ne pensez : ils ont servi à la fondation , et sefviront à la cotitination de l'Église ^ jusqu'à l'Ante^ christ, jusqu'à la fin. Ou Dieu a conl^ondu les faut miracles , ou il les a prédits ; et par l'un et) l'autre il s'est élevé au-dessus de ce qui est surnaturel à notre égard i et nous y a élevés nous-mêmes. Les miracles ont une telle force , qu'il a fallu que Dieu ait averti qu'on n'y pense point contre lui , tout clair qu'il soit qu'il y a un Dieu ; sans quoi ils eussent été capables de troubler. Et ainsi tant s^en faut que ces passages , Veut, ^ zm , fassent contre l'autorité des miracles , que rien n'en marque davantage la force. Et de même pour l'Antéchrist : « Jusqu'à séduire les élus , s'il étoit 4 . Jean, ix, 39. 2. Avant ces mots, on lit dans le manuscrit

: « Fondement de la religion. C'est les miracles. Quoi donc! Dieu parle-t-il
c[^]uire les fondemens de la foi qu'on a en lui ? » 3. Bien induit, c'est[^]-dire,
induit par bonnes et justes raisons.

356 PENSÉES. 7. Battons pourquoi on ne croit point. — Ce qui fait qu'on ne croit pas les vrais miracles, est le manque de charité. Joh. : Sed vos non creditis quia non estis ex oMnibus Ce qui fait croire -les faux est le manque de charité, Il r/ie«, Il, 10. If^où vient qu'on croit tant de menteurs qui disent qu'ils ont vu des miracles, et qu'on ne croit aucun de ceux qui disent qu'ils ont des secrets pour rendre Vhomme immortel ou pour rajeunir, — Ayant considéré d'où vient qu'on ajoute tant de foi à tant d'imposteurs qui disent qu'ils ont des remèdes, jusques à mettre souvent sa vie entre leurs mains, il ' m'a paru que la véritable cause est qu'il y en a de vrais ; car il ne seroit pas possible qu'il y en eût tant de faux, et qu'on y donnât tant de créance, s'il n'y en avoit de véritables. Si jamais il n'y eût eu remède à aucun mal, et que tous les maux eussent été incurables, il est impossible que les hommes se fussent imaginé qu'ils en pourroient donner; et encore plus que tant d'autres eussent donné croyance à ceux qui se fussent vantés d'en avoir : de même que, si un homme se vantoit d'empêcher de mourir, personne ne le croiroit, parce qu'il n'y a aucun exemple de cela. Mais comme il y a eu quantité de remèdes qui se sont trouvés véritables, par la connoissance même des plus grands hommes, la créance des hommes s'est pliée par là ; et cela s'étant connu possible, on a conclu de là que cela étoit. Car le peuple raisonne ordinairement ainsi : Une chose est possible, donc elle est ; parce que la chose ne pouvant être niée en général, puisqu'il y a des effets particuliers qui sont véritables, le peuple, qui ne peut pas discerner quels d'entre ces effets particulière sont les véritables, les croit tous. De même, ce qui fait qu'on croit tant de faux effets de la lune, c'est qu'il y en a de vrais, comme le flux de la mer. Il en est de même des prophéties, des miracles, des divinations par les songes, des sortilèges, etc. Car si de tout cela il n'y avoit jamais eu rien de véritable, on n'en auroit jamais rien cru : et ainsi au lieu de conclure qu'il n'y a point de vrais miracles parce qu'il y en a tant de faux, il faut dire au contraire qu'il y a certainement de vrais miracles puisqu'il y en a tant de faux, et qu'il n'y en a de faux que par cette raison qu'il y en a de vrais. Il faut raisonner de la même sorte pour la religion ; car il ne seroit pas possible que les hommes se fussent imaginé tant de fausses religions, s'il n'y en avoit une véritable. L'objection à cela, c'est que les sauvages ont une religion : mais on répond à cela que c'est qu'ils en ont ouï parler, comme il paroît par le déluge, la circoncision, la croix de saint André, etc. B. ., Il est dit : « Croyez à

l'Église , » mais il n'est pas dit : « Croyez aux miracles , » à cause que le dernier est naturel , et non pas le premier. L'un avoit besoin de précepte , non pas l'autre. ^ 4. Jean» X, 36.

ARTICLE XXm. 357 9. Ces filles*, étonnées de ce qu'on dit, qu'elles sont dans la voie da [lerdition ; que leurs confesseurs les mènent à Genève ; qu'ils leur inspirent que Jésus-Christ n'est point en Teucharistie , ni en la droite du Père ; elles savent que tout cela est faux , elles s'offrent donc à Dieu en cet état : Vide « via iniquitatis in me est*. Qu'arrive-t-il là-dessus? Ce lieu , qu'on dit être le temple du diable , Dieu en fait son temple. On dit qu'il faut en ôter les enfans : Dieu les y guérit». On dit que c'est l'arsenal de l'enfer : Dieu en fait le sanctuaire de ses grâces. Enfin on les menace de toutes les fureurs et de toutes les vengeancees du ciel ; et Dieu les comble de ses faveurs. Il faudroit avoir perdu le sens pour en conclure qu'elles sont dans la voie de perdition. Pour affoiblir vos adversaires , vous désarmez toute l'Église. S'ils disent * que notre salut dépend de Dieu, ce sont des hérétiques. S'ils disent qu'ils sont soumis au pape , c'est une hypocrisie. Ils sont prêts à souscrire toutes ses constitutions , cela ne suffit pas. S'ils disent qu'il ne faut pas tuer pour une pomme , ils combattent la morale des catholiques. S'il se fait des miracles parmi eux , ce n'est plus une marque de sainteté , et c'est au contraire un soupçon d'hérésie. Les trois marques de la religion : la perpétuité, la bonne vie, les miracles. Ils détruisent la perpétuité par la probabilité^, la bonne vie par leur morale; \hs miracles, en détruisant ou leur vérité, ou leur conséquence. Si on les croit , l'Église n'aura que faire de perpétuité , sainte vie , miracles. Les hérétiques les nient, ou en nient la conséquence; eux de même. Mais il faudroit n'avoir point de-sincérité pour les nier, ou encore perdre le sens pour nier la conséquence. Quoi qu'il en soit, l'Église est sans preuves, s'ils ont raison. L'Église a trois sortes d'ennemis : les juifs , qui n'ont jamais été de son corps; les hérétiques, qui s'en sont retirés; et^es mauvais chrétiens , qui la déchirent au dedans. Ces trois sortes de différens adversaires la combattent d'ordinaire diversement. Mais ici ils la combattent d'une même sorte. Gomme ils sont tous sans miracles , et que l'Église a toujours eu contre eux des miracles , ils ont tous eu le même intérêt à les éluder , et se sont tous servis de cette défaite : qu'il ne faut pas juger de la doctrine par les miracles , mais des miracles par la doctrine. Il y avoit deux partis entre ceux qui écoutoient Jésus-Christ : les \ms qui suivoient sa doctrine par ses miracles; les autres qui aisoient.... Il y avoit deux partis au temps de Calvin.... Il y a maintenant les jésuites... , etc. Ce n'étoit point ici le pays de la vérité : elle erre inconnue parmi les hommes. Dieu l'a couverte d'un voile , qui la laisse

méconnoître à ceux 4 . Les religieuses de Port-Royal. — 2. Ps, cxlvi, 24.
3. Allusion au miracle de la sainte épine. 4. Si les jansénistes disent..., on les
traite d'hérétiques. ' 6. Selon Pascal, les jésuites soutenaient qu'une opinion
nouvelle, soutenue par un auteur grave, devenait probable.

The text on this page is estimated to be only 28.32% accurate

358 PENSÉES. qui n'entendent pas sa voix. Le lieu est ouvert au blasphème, et même sur des vérités au moins bien apparentes. Ki Ton publie les vérités de rSvangile ^ on en publie de contraires , et on obscurcit les questions en sorte que le peuple ne peut discerner. Et on demande : « Qu'avez-vous pour vous faire plutôt croire que les autres? Quel signe faites-vous? Vous n'aveï que des paroles , et nous aussi. Si vous aviez des miracles , bien. » Gela est une vérité , que la doctrine doit ôtre soutenue par les miracles , dont on abuse pour blasphémer la doctrine. Et si les miracles arrivent , on dit que les miracles ne suffisent pas sans la doctrine ; et c'est une autre vérité ^ pour blasphémer les miracles. Que vous êtes aise de savoir les règles générales, pensant par là jete'^ le trouble, et rendre tout inutile I On vous en empêchera, mon père . la vérité est une et feima. 10. Un miracle parmi les schismatiques n'est pas tant à craindre; car to schisme , qui est plus visible que le miracle , marque visiblement leuf erreur. Mais quand il n'y a point de sohflme , et que l'erreur eit eft dispute, le miracle discerne. Jean , ix ' : Non est hic homo a Deo , qui sdbbatum non et^âôdit. AUï : Quomodo potest homo peccator ksec tigna facerê P . Lequel est le plus clair? « Cette maison A'est pas de Dieu ; car on n'y croît pas qtie les cinq propositions soient dans Jansénius. » Les autres : « Cette maison est de Dieu; car il y fait d'étranges miracles. » Lequel est le plus clair 7 Tu quid didsP Dieo quia propheta est. — - Nisi esset hic a Deo , non poierai faeere quidquam K « Si vous ne croyez en moi , croyez au molfis aux miracles. » Il les renvoie comme au plus fort. Il a voit été dit^aux juifs, aussi bien qu'aux chrétiens, qu'ils ne crussent pas toujours les prophètes. Mais néanmoins les pharisiens ei les scfïbes font grand état de ses miracles , et essayent de montrer qu'ils sont faux, ou faits par le diable : étant nécessités d'être donvaincus, s'ils reconnoissent qu'ils sont de Dieu. Nous ne sommes pas aujourd'hui dans la peine de fliire ce discernement. Il est pourtant bien facile à faire î ceux qu! ne nient ni Dieu, ni Jésus-Christ, ne font point de miracles qui ne soient sûrs : Nemo faeiat virtutem in nominê meo, et eito possit de me maie loqui K Mais nous n'avons point à faire ce discernement. Voici un^ telique sacrée. Voici une épine de la couronne du Sauveur du ^onde , en qui le prince de ce monde < n'a point puissance, qui fait des miracles par la propre puissance de ce sang répandu pour nous. Voici que Dieu choisit lui-même cette maison pour y faire éclater sa puissance. Ce ne

sont point des hommes qui font ces miracles par une vertu i*^connue et douteuse , qui nous oblige à un difficile discernement. C'est Dieu même ; c'est l'instrument de la passion de son Fils unique , qui , I. Verset 46. — ». JeaiiyiSy 47 et 88. — 8. Marc, ix, 88. 4. Le diable.

The text on this page is estimated to be only 26.19% accurate

ARTICLE XXm. 359 étant en plusieurs lieux, choisit celui-ci, et fait venir de tous côtés les hommes pour y recevoir ces soulagements miraculeux dans leurs langueurs. Les miracles ne sont plus nécessaires, à cause qu'on en a déjà. Mais quand on n'écoute plus la tradition, quand on ne propose plus que le pape, quand on Ta surpris, et qu'ainsi ayant exclu la vraie source de la vérité, qui est la tradition, et ayant prévenu le pape, qui en est le dépositaire, la vérité n'a plus de liberté de paraître : alors les hommes ne parlant plus de la vérité, la vérité doit paraître elle-même aux hommes. C'est ce qui arriva au temps d'Arius. Joh., VI, 26 : Non quia vidistis signa, sed saturati estis. Ceux qui suivent Jésus-Christ à cause de ses miracles honorent sa puissance dans tous les miracles qu'elle produit; mais ceux qui, en faisant profession de le suivre pour ses miracles, ne le suivent en effet que parce qu'il les console et les rassasie des biens du monde, ils déshonorent ses miracles, quand ils sont contraires à leurs commodités. Juges injustes ne faites pas des lois sur l'heure; jugez par celles qui sont établies par vous-mêmes ! Vous qui condamnerez les iniques, La manière dont l'Église a subsisté est que la vérité a été sans contestation; ou, si elle a été contestée, il y a eu le pape, et sinon, il y a eu l'Église. Miracle. C'est un effet qui excède la force naturelle des moyens qu'on y emploie; et non-miracle est un effet qui n'excède pas la force naturelle des moyens qu'on y emploie. Ainsi ceux qui guérissent par l'invocation du diable ne font pas un miracle ; car cela n'excède pas la force naturelle du diable. Mais.... Les miracles prouvent le pouvoir que Dieu a sur les cœurs par celui qu'il exerce sur les corps. Il importe aux rois, aux princes, d'être en estime de piété; et pour cela, il faut qu'ils se confessent à vous. Les jansénistes ressemblent aux hérétiques par la réformation des mœurs; mais vous leur ressemblez en mal. ARTICLE XXIV «. 1. Le pyrrhonisme est le vrai ; car, après tout, les hommes, avant Jésus-Christ, ne savoient où ils en étoient, ni s'ils étoient grands ou petits, Et ceux qui ont dit l'un ou l'autre n'en savoient rien, et devinoient sans raison et par hasard : et même ils erroient toujours, en excluant l'un ou l'autre. Quod ergo ignorantes, queritis? Si religio annuntiatur vobis. 1. « Vous me suivez, non pour le miracle que vous avez vu (le miracle de cinq pains), mais parce que vous avez été rassasiés. » 2. Is., X, 1. — S. Aux jésuites. 4. Article XVII de la seconde partie, dans Bossuet. 5. Actes des Apôtres, xvii, 23.

360 PENSÉES. 2. Croyez-vous qu'il soit impossible que Dieu soit infini, sans parties? Oui. Je vous veux donc faire voir une chose infinie et indivisible : c'est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie; car il est en tous lieux et est tout entier en chaque endroit. Que cet effet de nature, qui vous sembloit impossible auparavant, vous fasse connoître qu'il peut y en avoir d'autres que vous ne connoissiez pas encore. Ne tirez pas cette conséquence de votre apprentissage, qu'il ne vous reste rien à savoir; mais qu'il vous reste infiniment à savoir. 3. La conduite de Dieu, qui dispose toutes choses avec douceur, est de mettre la religion dans l'esprit par les raisons, et dans le cœur par la grâce. Mais de la vouloir mettre dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur, *terrorem potius quam religionem*. Commencer par plaindre les incrédules; ils sont assez malheureux par leur condition. Il ne les faudroit injurier qu'au cas que cela servit; mais cela leur nuit. 4. Toute la foi consiste en Jésus-Christ et en Adam, et toute la morale en la concupiscence et en la grâce. 5. Le cœur a ses raisons, que la raison ne connoît point; on le sait en mille choses. Je dis que le cœur aime l'être universel naturellement, et soi-même naturellement, selon qu'il s'y adonne; et il se durcit contre l'un ou l'autre, à son choix. Vous avez rejeté l'un et conservé l'autre : est-ce par raison que vous aimez? C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur*, non à la raison. 6. Le monde subsiste pour exercer la miséricorde et jugement, non pas comme si les hommes y étoient sortant des mains de Dieu, mais comme des ennemis de Dieu, auxquels il donne par grâce, assez de lumière pour revenir, s'ils le veulent chercher et le suivre; mais pour les punir, s'ils refusent de le chercher ou de le suivre. 7. On a beau dire, il faut avouer que la religion chrétienne a quelque chose d'étonnant. « C'est parce que vous y êtes né, » dira-t-on. Tant s'en faut; je me roidis contre, par cette raison-là même, de peur que cette prévention ne me suborne. Mais, quoique j'y sois né, je ne laisse pas de le trouver ainsi. 8. Il n'y a deux manières de persuader la vérité de notre religion : l'une par la force de la raison, l'autre par l'autorité de celui qui parle. On ne se sert pas de la dernière, mais de la première. On ne dit pas : « Il faut 1. « Pour que Dieu puisse exercer. »

ARTICLE XXIV. 361 croire cela ; car T'écriture , qui le dit , est divine ; » mais on dit qu'il le faut croire par telle et telle raison, qui sont de foibles argumens, la raison étant flexible à tout. Mais ceux-là mêmes qui semblent les plus opposés à la gloire de la religion n'y seront pas inutiles pour les autres. Nous en ferons le premier c^gument, qu'il y a quelque chose de surnaturel; car un aveuglement de cette sorte n'est pas une chose naturelle ; et si leur folie les rend si contraires à leur propre bien , elle servira à en garantir les ' autres par Thorreur.d'un exemple si déplorable et d'une folie si digne de compassion. 9. Le seul qui connoît la nature * ne la connotra-t-il que pour être misérable? le seul qui la connoît sera-t-il le seul malheureux ? Il ne faut pas qu'il ne voie rien du» tout; il ne faut pas aussi qu'il en voie assez pour croire qu'il le possède*; mais qu'il en voie assez pour connoître qu'il l'a perdu; car, pour connoître qu'on a perdu, il faut voir et ne voir pas ; et c'est précisément l'état où est la nature. Il faudroit que la vraie religion enseignât la grandeur , la misère , portât à l'estime et au mépris de soi , à l'amour et à la haine. 10. La religion est une chose si grande , qu'il est juste que ceux qui ne voudroient pas prendre la peine de la chercher si elle est obscure , en soient privés. De quoi se plaint-on donc , si elle est telle qu'on la puisse trouver en la cherchant? L'orgueil contre-pèse et emporte toutes les misères. Voilà un étrange monstre , et un égarement bien visible^ Le voilà tombé de sa place , il la cherche avec inquiétude. C'est ce que tous les hommes font. Voyons qui l'aura trouvée. Ordite. — Aprè la corruption, dire : «Il est juste que ceux qui sont en cet état le connoissent; et ceux qui s'y plaisent, et ceux qui s'y déplaisent. Mais il n'est pas juste que tous voient la rédemption. » Quand on dit que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous , vous abusez d'un vice des hommes qui s'appliquent incontinent cette exception , ce qui est favoriser le désespoir; au lieu de les en détourner pour favoriser l'espérance. Car on s'accoutume ainsi aux vertus intérieures par ces habitudes extérieures. 11. La dignité de l'homme consistoit, dans son innocence, à user et dominer sur les créatures , mais aujourd'hui à s'en séparer et s'y assujettir. 12. ^L'Église a toujours été combattue par des erreurs contraires, mais peut-être jamais en même temps , comme à présent. Et si elle en souffre plus, à cause de la multiplicité d'erreurs, elle en reçoit cet avantage qu'elles se détruisent. 1. Le seul être qui connaît la nature ici-bas, c'est l'homme. 2. Le vrai bien.

362 PEÏFSTILLS. Elle te plaint des deux, mais bien plan des calvinistes, à cause du schisme. H est certain que plusieurs des deux contraires » eont trompés , il faut les désabuser. La foi embrasse plusieurs yôrit6s qui Semblent se contredire. Temps de rire f de fleurir, etc. Réponde. Ne respondeas , etc. La source en est l'union des deux natures en Jésus-Christ. Et aussi les deux mondes '. La création d'un nouveau ciel et nouvelle terre; nouvelle vie ,. nouvelle mort; toutes choses doublement, et les mêmes noms demeurant. Et enOn les deux hommes qui sont dans les justes*; car ils sont les deux mondes , et un membre et image de Jésus-Christ. Et ainsi tous les noms leur conviennent, de justes, pécheurs; mort, Vivant; vivant, mort ; élu , réprouvé , etc. Il y a donc un grand nombre de vérités , et de foi , et de morale qui semblent répugnantes , et qui subsistent toutes dans un ordre ad mirable. La source de toutes, les hérésies est Texclusion de quelques-unes de * ces vérités; et la source de toutes les objections que nous font les hérétiques est l'ignorance de quelques-unes de ces vérités. Et d'ordinaire il arrive que , ne pouvant concevoir le rapport d» deux vérités opposées , et croyant que l'aveu de Tune enferme l'exclu sion de l'autre , ils s'attachent à l'une , ils excluent l'autre , et pensenv que nous, au contraire. Or l'exclusion est la cause de leur hérésie; et rignoranoë que nous tenons l'autre cause leurs objections. 1*" exemple : Jésus-Ghrist est Dieu et homme. Les ariens , ne pouvant allier ces choses , qu'ils croient incompatibles , disent qu'il est homme : en cela ils sont catholiques. Mais ils nient qu'il soit Dieii : en cela ils sont hérétiques. Ils prétendent que nous nions son humanité : en cela ils sont ignorans. 2" exemple , sur le sujet du saint sacrement : Nous croyonà que la substance du pain étant changée , et consubstantiellement en celle du corps de Notre-Seigneur , Jésus- Christ y est présent réellement. Voilà une vérité. Une autre est que ce sacrement est aussi une des figures de la croix et de la gloire , et une commémoration des deux. Voilà la foi catholique , qui comprend ces deux vérités qui semblent opposées. L'hérésie d'aujourd'hui^, ne concevant pas que ce sacrement contient tout ensebble et la présence de Jésus-Christ , et sa figure , et qu'il soit sacrifice et commémoration de sacrifice, oroit qu'on ne peut admettre l'une de ces vérités sans exclure l'autre par cette raison. Ils s'attachent à ce point seul , que ce sacrement est figuratif; et en eela ils ne sont point hérétiques. Ils pensent que nous excluons cette 4, Comme s'il disait : «Il y a des calvinistes et de^ pélagie^s (les deux contraires), qui sont trompés (qui

sont de bonne foi), i². ' Le monde de la nature, et le monde de la grâce. 3.
Il y a deux hommes dans les justes, le vieil homme, et l'homme régénéré,
membre et image de Jésus-Christ. 4« Les calvinistes.

Vérité; et de là vient qu'ils nous font tant d'objection* su? 1«4 passages des Pères qui le disent. \$Infin ils nient la présence; et en cela ils sont 3* exemple : les indulgences. C'est pourquoi le plus court moyen pour empêcher les hérésies est d'instruire de toutes les vérités; et le plus sûr moyen de les réfuter est de les déclarer toutes. Car que diront les hérétiques ? Tous errent d'autant plus dangereusement qu'ils suivent chacun une vérité. Leur faute n'est pas de suivre une fausseté, mais de ne pas suivre une autre vérité» 1^ grâce sera toujours dans la monde (et aussi la nature) , de sorte qu'elle est en quelque sorte naturelle. St ainsi il y aura toujours des pélagiens, et toujours des catholiques, et toujours combat. Parce que la première naissance fait les uns , et la grâce de U seconde naissance fait les autres* Ce sera une des confusions des damnés , de voir qu'ils seront condamnés par leur propre raison ^ par laquelle ils ont prétendu condamner la religion chrétienne. Il y a cela de commun entre l^ vie ordinaire des hommes et celle des saints, qu'ils aspirent tous à la félicité; et ils ne diffèrent qu'en l'objet où ils la placent. Les uns et les autres appellent leurs ennemis SQUX qui les empêchent d'y arriver. Il faut juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu, qui ne peut être ni injuste ni aveugle ; et non pas par la nôtre propre, qui est toujours pleine de malice et d'erreur. 14. Point formaliste. >-* Quand saint Pierre et les apôtres délibèrent d'a^ bouter la circoncision où il s'agissoit d'agir contre la loi de Dieu, ils ne consultent point les prophètes , mais simplement la réception du Saint-Esprit en la personne ^es incirconcis. Ils jugent plus sûr que Dieu approuve ceux qu'il récompense de son. Esprit, que non pas qu'il faille observer la loi; ils savoient que la Loi de la loi n'étoit que le Saint-Esprit; et qu'ainsi, puisqu'on avoit bien sans circoncision, elle n'étoit pas nécessaire. 15. Deux lois suffisent pour régler toute la république chrétienne , mieut que toutes les lois politiques K 16. La religion est proportionnée à toutes sortes d'esprits. Les premiers s'arrêtent au seul établissement ; et cette religion est telle , que son seul établissement est suffisant pour en prouver la vérité. Les autres vont jusqu'aux apôtres. Les plus instruits vont jusqu'au commencement du monde. Les anges la voient encore mieux , et de plus loin. Dieu, pour se réserver à lui seul le droit de nous instruire, et pour nous rendre la difficulté de notre être intelligible , nous en a caché le 4. P. R. ajoute : L'amour de Dieu et celui du prochain.

364 PENSÉES. nœud si haut , ou , pour mieux dire , si bas , que nous étions incapables d'y arriver : de sorte que ce n'est pas par les agitations 'de notre raison, mais par la simple soumission de la raison, que nous pouvons véritablement nous connoître. 17. Les impies, qui font profession de suivre la raison, doivent être étrangement forts en raison. Que disent-ils donc ? Ne voyons-nous pas , disent-ils , mourir et vivre les bêtes comme les hommes , et les Turcs comme les chrétiens ? Ils ont leurs cérémonies , leurs prophètes , leurs docteurs, leurs saints, leurs religieux, comme nous, etc. — Cela est-il contraire à l'Écriture? ne dit-elle pas tout cela? Si vous ne vous souciez guère de savoir la vérité , en voilà assez pour vous laisser en repos. Mais si vous désirez de tout votre cœur de la connoître, ce n'est pas assez; regardez au détail. C'en seroit assez pour une question de philosophie; mais ici où il va de tout.... Et cependant, après une réflexion légère de cette sorte, on s'amusera, etc. Qu'on s'informe de cette religion même si elle ne rend pas raison de cette obscurité; peut-être qu'elle nous l'apprendra. Écoulement. — C'est une chose horrible de sentir s'écouler tout ce qu'on possède. Partis, ~ Il faut vivre autrement dans le monde selon ces diverses suppositions : 1» Si l'on pouvoit y être toujours; 2" s'il est sûr qu'on n'y sera pas longtemps, et incertain si on y sera une heure. Cette dernière supposition est la nôtre. 18. Par les partis , vous devez vous mettre en peine de rechercher la vérité : car si vous mourez sans adorer le vrai principe , vous êtes perdu. « Mais , dites-vous , s'il avoit voulu que je l'adorasse , il m'auroit laissé des signes de sa volonté. » Aussi a-t-il fait; mais vous les négligez. Cherchez -les donc ; cela le vaut bien. • Je trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic : mais ceci...! Il importe à toute la vie de savoir si l'âme est mortelle ou immortelle. 19. Les prophéties, les miracles même et les preuves de notre religion, ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils sont absolument convaincans. Mais ils le sont aussi de telle sorte qu'on ne peut dire que ce soit être sans raison que de les croire. Ainsi il y a de l'évidence et de l'obscurité , pour éclairer les uns et obscurcir les autres. Mais Tévidence est telle , qu'elle surpasse , ou égale pour le moins , l'évidence du contraire ; de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse déterminer à ne la pas suivre ; et ainsi ce ne peut être que la concupiscence et la malice du cœur. Et par ce moyen il y a assez d'évidence pour condamner et non assez pour convaincre ; afin qu'il paroisse qu'en ceux qui la suivent , c'est la grâce , et non la raison , qui fait

suivre ; et qu'en ceux qui la fuient, c'est la concupiscence , et non la raison , qui fait fuir. Qui peut ne pas admirer et embrasser une religion .qui connoît à fond ce qu'on reconnoit d'autant plus qu'on a plus de lumière?

ARTICLE XXIV. 365 C'est un héritier qui trouve les titres de sa maison. Dira-t-il: «Peut-être qu'ils sont faux?» et négligera-t-il de les examiner? 20. Deux sortes de personnes connoissent : ceux qui ont le cœur humilié, et qui aiment la bassesse, quelque de[^]é d'esprit qu'ils aient, haut ou bas : ou ceux qui ont assez d'esprit pour Voir la vérité , quelque opposition qu'ils y aient. Les sages qui ont dit qu'il y a un Dieu ont été persécutés , les juifs hais , les chrétiens encore plus. Qu'ont-ils à dire contre la résurrection , et contre l'i[^]nfantement de la Vierge? Qu'est-il plus difficile, de produire un homme ou un animal, que de le reproduire'? Et s'ils n'avoient jamais vu une espèce d'animaux , pourroient-ils deviner s'ils se produisent sans la compagnie les uns des autres? 22. Mais est-il probable que la probabilité assure? — Différence entre repos et sûreté de conscience. Rien ne donne l'assurance que la vérité. Rien ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité. 23. Les exemples des morts généreuses des Lacédémoniens et autres ne nous touchent guère ; car qu'est-ce que cela nous apporte? Mais l'exemple de la mort des martyrs nous touche ; car ce sont nos membres. Nous avons un lien commun avec eux : leur résolution peut former la nôtre , non-seulement par l'exemple , mais parce qu'elle a peut-être mérité la nôtre. Il n'est rien de cela aux exemples des païens : nous n'avons point de liaison à eux ; comme on ne devient pas riche pour voir un étranger qui l'est, mais bien pour voir son père ou son mari qui le soient. 24. Les élus ignoreront leurs vertus, et les réprouvés la grandeur de leurs crimes : « Seigneur , quand t'avons - nous vu avoir faim , soif, etc.'?» Jésus-Christ n'a point voulu du témoignage des démons , ni de ceux qui n'avoient pas vocation ; mais de Dieu et Jean-Baptiste. 25! Ce qui nous g[&]te pour comparer ce qui s'est passé autrefois dans r^fglise à ce qui s'y voit maintenant , c'est qu'ordinairement on regarde 4. Page 446 du manuscrit : « AtUes.[^]eWe raison ont-ils de dire qu'on ne peut ressusciter? quel est plus difHelle, de naître ou de ressusciter ? que ce qui n'a jamais été soit, ou que ce qui a été soit encore? Est-H plus di£Bcile de venir en être que d'y revenir? La coutume nous rend l'un facile, le manque de coutume rend l'autre impossible. Populaire façon de juger. Pourquoi uno vierge ne peut-elle enfanter? Une. poule ne fait-elle pas des œufS sans coq? qui les distingue par "dehors d'avec les autres? et qui nous a dit que la poule n'y peut former ce germe aussi bien que le coq? » 2. Au jugement dernier, Jésus-Christ dira

: «J'ai eu faim, soif, etc. » Ceux qui lui ont donné, et ceux qui lui ont refusé, répondront également : « Seigneur, quand t'avons-nous vu, etc. ? »

366 PENSÉES. saint Athanase, sainte Thérèse, et les autres, comme couronnés de gloire et'.... comme des dieux. A présent que le temps a éclairci les choses, cela paroît ainsi. Mais au temps où on le persécutoit, ce grand saint étoit Un homme qui s'appeloit Athanase; et sainte Thérèse, une fille. « Élie étoit un homme comme nous , et sujet aux mêmes passions que nous, dit saint Jacques», pour désabuser les chrétiens de cette fausse idée qui nous fait rejeter l'exemple des saints, comme disproportionné à notre état. «C'étoient des saints, disons-nous, ce n'est pas comme nous.» Que se passoit-il alors? Saint Athanase étoit un homme appelé Athanase , accusé de plusieurs crimes , condamné en tel et tel concile % pour tel et tel crime. Tous les évêques y consentoient , et le pape en. Que dit-on à ceux qui y résistent? Qu'ils troublent la paix, qu'ils font schisme , etc. Quatre sortes de personnes : zèle sans science ; science sans zèle ; ni science ni zèle; zèle et science. Les trois premiers le condamnent, et les derniers l'absolvent, et sont excommuniés de l'Église, et sauvent néanmoins l'Église. 26. Ordre. — Les hommes ont mépris plutôt la religion , ils en ont haine, et peur qu'elle soit vraie. Pour guérir cela , il faut commencer par montrer que la religion n'est point contraire à la raison ; ensuite qu'elle est vénérable , en donner respect ; la rendre ensuite aimable , faire souhaiter aux bons qu'elle fût vraie ; et puis montrer qu'elle est vraie. Vénérable , parce qu'elle a bien connu l'homme ; aimable , parce qu'elle promet le vrai bien. Un mot de David , ou de Moïse , comme : que Dieu circonscira les cœurs , Deut. , xxx , % , fait juger de leur esprit. Que tous les autres discours soient équivoques , et douteux d'être philosophes ou chrétiens : enfin un mot de cette nature détermine tous les autres , comme un mot d'Épictète détermine tout le reste au contraire. Jusque-là l'ambiguïté dure , et non pas après. Ordre, — J'aurois bien plus de peur de me tromper, et de trouver que la religion chrétienne soit vraie , que non pas de me tromper en la croyant vraie. 27. Les conditions les plus aisées à vivre selon le monde sont les plus difficiles à vivre selon Dieu; et au contraire. Rien n'est si difficile selon le monde que la vie religieuse; rien n'est plus facile que de la passer selon Dieu. Rien n'est plus aisé que d'être dans une grande charge et dans de grands biens selon le monde; rien n'est plus difficile que d'y vivre selon Dieu , et sans y prendre de part et de goût. 28. L'Ancien Testament contenoit les figures de la joie future, et le Nouveau contient les moyens d'y arriver. Les figures étoient de joie; les 4 .

Mots illisibles, — 5[^], Verset 47. 3. De Tyr en 335, d'Arles en 353, de Milan en 351». 4. Le pape Libère, en 357.

The text on this page is estimated to be only 28.51% accurate

ARTICLE MIV. 367 moyens, de pénitence; et néanmoinsB
Tagueau pawal étoit mangé aveo des laitues sauvages , cum amaritudinibUi
'* 29. Le mot de Galilée*, que la foule des Juifs prononça comme par
hasafd , en accusant Jésus-Christ deyant Pilate , donna sujet à Pilate
d'envoyer Jésus-Christ à Hérode; en quoi fut accompli le mystère, qu'il
devoit être jugé par les juifs et les gentils. Le hasard en apparence fut la
cause de l'accomplissement du mystère. » 80. Une pefsonnd me disoit un
jour qu'elle avoit grande joie et confiance en sortant de la confeèson :
l'autre me disoit qu'elle restoit en crainte. Je pensai âvlt cela que de ôôs
deux on en feroit un hoii « et que chacun manquoit en ce qu'il n^avoit pat le
sentiment de l'autre. Cela arrive souvent de même en d'autres choses. ^ 81.
Il y a plaisir d'être dans un taisseiu battu de Torage, lorsqu'on est assuré
qu4l ne périra point. Les perséoutions qui travaillent l'église sont de cette
nature. L'histoire de J'Église doit être proprement appelée Fhistoire de la
vérité. 32. Contre ceux qui sur la confiance de la misMeords de IHm
demeurent dans la nonchalance , sans faire de bonnes œuvres. — Comme
les deux sources de nos péchés sont l'orgueil et la paresse , Dieu nous a
découvert deux qualités en lui pour les guérir : sa miséricorde et sa justice.
Le propre de la justice est d'abattre l'orgueil, quelque saintes que soient les
œuvres, et non intres injudicium^; et le propre de la miséricorde est de
combattre la parësâe en invitant aux bonnes œuVrés , selon ce passage : «
La miséricorde de Dieu invite à la pénitence ^ ; » et cet autre des Ninivites ;
« Faisons pénitence , pour voir si par aventure il aura pitié de nous ^ x Et
ainsi tant s'en faut que la miséricorde autorise le relâchement , que c'est au
contraire la qualité qui le combat formellement ; de sorte qu'au lieu de dire :
« S'il n'y avoit point en Dieu de miséricorde , il faudroit faire toutes sortes
d'efforts pour la vertu; » il faut dire, au contraire , que c'est parce qu'il y a
en Dieu de la miséricorde , qu'il faut faire toutes sortes d'erfo*rts. Tout ce
qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux,
ou orgueil dé la vie : libido sentiefidi, libido sciendi, \libido dominandi^ .
Malheureuse la terre de malédiction que ces trois fleuves de feu embrasent
plutôt qu'ils n'arrosent ! Heureux ceux qui , étant sur ces fleuves , non pas
plongés , noh pas entraînés , mais immobilement affermis; non pas debout ,
mais assis dans une assiette basse et sûre, dont ils ne se relèvent jamais
avant la lumière, mais, après s'y être reposés en paix , tendent la main à

celui qui les doit relever , pour 4 . Exode, xii, 6. — à. La Oalilée était 6(mi
la JuriâleUon d'Hérode. 3. Ps, cxLn, 2. — 4. ÂorH., n, 4. — B. lonas, m^ 9.
6. Première épttre de saint Jean, n, '16.

368 PENSÉES. les faire tenir debout et fermes dans les porches de la sainte Hiérusalem, où l'orgueil ne pourra plus les combattre et les abattre; et qui cependant pleurent, non pas de voir écouler toutes les choses périssables que les torrens entraînent , mais dans le souvenir de leur chère patrie , de la Hiérusalem céleste , dont ils se souviennent sans cesse dans la longueur de leur exil * 1 34. «Un miracle , dit-on , affermiroit ma créance. » On le dit quand on ne le voit pas. Les raisons qui , étant vues de loin , paroissent borner notre vue , mais quand on y est arrivé , on commence à voir encore au delà. Rien n'arrête la volubilité de notre esprit. Il n'y a point , dit-on , de règle qui n'ait quelque exception, ni de vérité si générale qui n'ait quelque face par où elle manque. Il suffit qu'elle ne soit pas absolument universelle , pour nous donner sujet d'appliquer l'exception au sujet présent , et de dire : « Gela n'est pas toujours vrai ; donc il y a des cas où cela n'est pas. » Il ne reste plus qu'à montrer que celui-ci en est; et c'est à quoi on est bien maladroit ou bien malheureux si on n'y trouve quelque jour. 35.

Histoire de la Chine. ~ Je ne crois que les histoires dont les témoins se feroient égorger. Il n'est pas question de voir cela en gros. Je vous dis qu'il y a de quoi aveugler et de quoi éclairer. Par ce mot seul , je ruine tous vos raisonnemens. «Mais la Chine obscurcit, » dites-vous; et je réponds : «La Chine obscurcit,» mais il y a clarté à trouver; cherchez-la. Ainsi tout ce que vous dites fait à un des desseins, et rien contre l'autre. Ainsi cela sert, et ne nuit pas. Il faut donc voir cela en détail, il faut mettre papiers sur table. 36. La charité n'est pas un précepte figuratif. Dire que Jésus-Christ , qui est venu ôter les figures pour mettre la vérité, ne soit venu que mettre la figure de la charité , pour ôter la réalité qui étoit auparavant, cela est horrible. Si la lumière est ténèbres, que seront les ténèbres? 37. Combien les lunettes nous ont-elles découvert d'êtres qui n'étoient point pour nos philosophes d'auparavant ! On entreprenoît méchamment l'Écriture sainte sur le grand nombre des étoiles, en disant : « Il n'y eu a que mille vingt-deux ', nous le savons. » 38. L'homme est ainsi fait , qu'à force de lui dire qu'il est un sot , il le croit; et, à force de se le dire à soi-même, on se le fait croire. Car l'homme fait lui seul une conversation intérieure , qu'il importe de bien régler : *Corrumpunt mores bonos colloquia prava* K II faut se tenir en 4. On lit encore p. 86 dn manuscrit : « Les fleuves de BabyloDe coulent, et tombent, et entraînent. O sainte Sien, où tout est stable et où rien ne tombe !

» 2. Il n'y a que mille vingt-deux étoiles dans le catalogue de Ptolémée. 3. I
Cor.. XV, 8S.

ARTICLE XXIV. 36 Ô silence autant qu'on peut , et ne s'entretenir que de Dieu qu'on sait être la Vérité ; et ainsi on se le persuade à soi-même.

39. Quelle différence entre un soldat et un chartreux, quant à Tobéissance? Car ils sont également obéissants et dépendans, et dans des exercices également pénibles. Mais le soldat espère toujours devenir maître , et ne le devient jamais (car les capitaines et princes même sont toujours esclaves et dépendans); mais il l'espère toujours, et travaille toujours à y venir; au lieu que le chartreux fait vœu de n'être jamais que dépendant. Ainsi' ils ne diffèrent pas dans la servitude perpétuelle, que tous deux ont toujours , mais dans l'espérance , que l'un a toujours , et l'autre jamais.

40. La volonté propre ne se satisfera jamais,. quand elle auroit pouvoir de tout ce qu'elle veut; mais on est satisfait dès l'instant qu'on y renonce. Sans elle, on ne peut être malcontent; par elle, on ne peut être content. La vraie et unique vertu est donc de se haïr, car on est haïssable par sa concupiscence, et de chercher un être véritablement aimable, pour l'aimer. Mais , comme nous ne pouvons aimer ce qui est hors de nous , il faut aimer un être qui soit en nous , et qui ne soit pas nous , et cela est vrai d'un chacun de tous les hommes. Or , il n'y a que rêtre universel qui soit tel. Le royaume de Dieu est en nous : le bien universel' '«st en nous-mêmes , et ce n'est pas nous. Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperois ceux à qui j'en ferois naître le désir; car ^ ne suis la fin de personne , et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir? Et ainsi l'objet de leur attachement mourra donc. Gomme je serois coupable de faire croire une fausseté, quoique je la persuadasse doucement , et qu'on la crût avec plaisir , et qu'en cela on me fît plaisir : de même, je suis coupable de me faire aimer, et si j'attire les gens à s'attacher à moi. Je dois avertir ceux qui seroient prêts à consentir au mensonge , qu'ils ne le doivent pas croire , quelque avantage qui m'en revînt ; et de même , qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi ; car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à plaire à Dieu , ou à le cliercher.

41. C'est être superstitieux, de mettre son espérance dans les formalités; mais c'est être superbe , de ne vouloir s'y soumettre. ->

42. ■ Toutes les religions et les sectes du monde ont eu la raison naturelle pour guide. Les seuls chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes , et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens pour être transmises aux fidèles. Cette contrainte lasse ces bons pères. Ils veulent avoir, comme les autres peuples, la liberté de

suivre leurs imaginations. C'est en vain que nous leur crions , comme les prophètes disoient autrefois aux juifs : «Allez au milieu de r glise ; informez-vous des lois que les anciens lui ont laiss es, et suivez ces sentiers.» Pascal i, ■ . 24

370 t»ENSiES. ps ont répondu comme les juifs ; «Nous n'y marcherons pas : xais nous suivrons les pensées de notre cœur; » et ils ont dit : «Nous serons comme les autres peuples. a> 43. Il y a trois moyens de croire : la raison, la coutume-, Tinspiration '. La religion chrétienne , qui seule a la raison , n'admet pas pou^ ses yrais enfans ceut qui croient sans inspiration : ce n'est pas qu'elle exclue la raison et la coutume ; au contraire , mais il faut ouvrir son esprit aux preuves , s*y confirmer par la coutume ; mais s'offrir par les humiliations aux inspirations , qui seules peuvent faire le vrai et sjdutaire effet : Ne evaeuetur crux Christi ». 44. Jamais on ne fait le mal si pleinement et si gaiement que quand on le fait par conscience. 45. Les Juifi9 , qui ont été appelés à dompter les nations et les rois , ont été esclave» du péché ; et les chrétiens , dont la vocation a été à servir et à être sujets, sont les enfans libres. 46. Est-ce courage à un homme mourant d'aller, dans la fotblesse et dans Tagonie, affronter un Dieu tout-puissant et éternel*? 47. Superstition et concupiscence. Scrupules, désirs mauTais. Crainte mauvaise. Crainte , non celle qui vient de ce qu'on croit Dieu , mais celle qui vient de ce qu*on doute s'il est ou non. La bonne crainte vient de la foi, la fausse crainte vient du doute. La bonne crainte, jointe à l'espérance , parce qu'elle naît de la foi , et que l'on espère au Dieu que Ton croit : la mauvaise , jointe au désespoir, parce qu'on craint le Dieu auquel on n'a point de foi. Les uns craignent de le perdre, les autres craignent de le trouver. 48. Salomon et Job ont le mieux connu et le mi^ui parlé de la misère de l'homme : l'un le plus heureux, et l'autre le plus malheureux; l'un connoissant la vanité des plaisirs par expérience , l'autre la réalité des maux. 49. Hérétiques, — Ézéchiél. Tous les païens disoient du mal d'Israël , et le Prophète aussi : et tant s'en faut que les Israélites eussent droit de lui dire : «Vous parlez comme les païens , » qu'il fait sa plus grande force sur ce que les païens parlent comme lui. 60. Il n'y a que trois sortes de personnes : les uns qui servent Dieu , l'ayant trouvé; les autres qui s'emploient à le chercher, ne l'ayant pas trouvé^, les autres qui vivent sans le chercher ni l'avoir trouvé. Les proI. Pascal avait mil d'aberd la répélatim, — 2. I Cor., i, *7. S. Pascal a barré cette pensée sur le mannscriit.

The text on this page is estimated to be only 28.11% accurate

ARTICLE XXIV. 371 miers sont raisonnables et heureux ; les derniers soni fous et malheureux ; ceux dvL milieu sont n^alhenreux et raisonnables» 51. ♦ les honmies prennent souTent leur imagination pour leur cœur; et ils aroient être convertis dès qu'ils pensent à se convertir. 52. La raison agit aveo lenteur , et avec tant de rues /sur tant de principes lesquels il faut qu'ils soient toujours présens, qu*à toute heure elle s'assoupit et s'égare , manque d'avoir tous ses principes présens. Le sentiment n'agit pas ainsi : il agit en un instant , et toujours est prêt à agir. Il faut donc mettre notre foi dans le sentiment , autrement elle sera toujours yaollante. L'homme est visiblement fait pour penser^ c'est toute sa dignité et tout son mérite; et tout son devoir est de penser comme il faut : et l'ordre de la pensée est de commencer par soi , et par son auteur et sa fin. Or à quoi pense le monde? Jamais à cela; mais à danser, 4 jouer du luth , à chanter , à faire des vers , à courir la bague , etc. , à se bâtir, à se faire roi, sans penser à ce que c'est qu'être roi, et qu'être homme. Pensée. — ^ Toute la dignité de l'homme est en la pensée. Mais qu^estCe que cette pensée t qu'elle est sotté ' I 54. S'il y a un Dieu, il ne faut aimer que lui, et non les créatures passagères. Le raisonnement des impies , dans la Sagesse , n'est fondé que sur ce qu'il n'y a point de Dieu, a Cela posé , disent-Us , jouiçsois donc des créatures. » C'est le pis aller. Mais s'il y avoit un Dieu à aimer , ils n'auroient pas conclu cela, mais le contraire. Et c'est la eonclusion des sages : «Il y a un Dieu, ne jouissons donc pas des créatures.» Donc tout ce qui incite à nous attacher aux créatures est mauvais , puisque cela nous empêche , ou de servir Dieu , si noi;s le connoissons , ou de le chercher, si nous l'ignorons. Or, nous sommes pleins de concupiscence : donc nous sommes pleins de mal; donc nous devons nous haïr nous-mêmes , et tout ce qui nous excite à autre attache que' Dieu seul. 55. Quand nous roulons penser à Dieu, n'y a-t-il rien qui nou3 détourné, nous tente de penser ailleurs? Tout cela est mauvais et né avec nous. 66. H est faux que nous soyons dignes que les autres nous aiment : il est injustfi que nous ab Youllons. ^ nous naissions raisonnables, et indifféI . Pascal avait écrit d'abord : a Toute la dignité de l'homme est en la peu- . sée. La pensée est donc une chose admirable et incomparable par sa nature. Il falloit qu'elle eût d'étranges défauts pour être méprisable. Mais elle en a de tels, que rien n'est

plus ridicule. Qu'elle est grande par sa nature ! qu'elle est basse par ses défauts ! »

37 2 PENSÉES. rens , et connoissant nous et les autres , nous ne donnerions point cette inclination à notre volonté. Nous naissons pourtant avec elle ; nous naissons donc injustes : car tout tend à soi. Cela est contre tout ordre : il faut ' tendre au général ; et la pente vers soi est le commencement de tout désordre , en guerre , en police , en économie , dans le corps particulier de rhomme. La volonté est donc dépravée. Si les membres des communautés naturelles et civiles tendent au bien du corps , les communautés elles-mêmes doivent tendre à un autre corps plus général , dont elles sont membres. L'on doit donc tendre au général. Nous naissons donc injustes et dépravés. Qui ne hait en soi son amour-propre , et cet instinct qui le porte à se faire Dieu , est bien aveuglé. Qui ne voit que rien n'est si opposé à la justice et à la vérité ? Car il est faux que nous méritions cela ; et il est injuste et impossible d'y arriver, puisque tous demandent la même chose. C'est donc une manifeste injustice où nous sommes nés , dont nous ne pouvons nous défaire , et dont il faut nous défaire. Cependant aucune religion ' n'a remarqué que ce fût un péché , ni que nous y fussions nés , ni que nous fussions obligés d'y résister , ni n'a pensé à nous en donner les remèdes. 57. Guerre intestine de l'homme entre la raison et les passions. S'il n'avoit que la raison sans passions.... S'il n'avoit que les passions sans raison... Mais ayant l'un et l'autre, il ne peut être sans guerre, ne pouvant avoir la paix avec l'un qu'ayant guerre avec l'autre. Aussi il est toujours divisé , et contraire à lui-même. Si c'est un aveuglement surnaturel de vivre sans chercher ce qu'on est, c'en est un terrible de vivre mal en croyant Dieu. 58. Il est indubitable que , que l'âme soit mortelle ou immortelle , cela doit mettre une différence entière dans la morale ; et cependant les philosophes ont conduit la morale indépendamment de cela. Ils délibèrent de passer une heure. Platon, pour disposer au christianisme. Le dernier acte est sanglant , quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. 59. Moraxe, — Dieu ayant fait le ciel et la terre , qui ne sentent point le bonheur de leur être , il a voulu faire des êtres qui le connussent , et qui composassent un corps de membres pensans. Car nos membres ne sentent point le bonheur de leur union , de leur admirable intelligence , du soin que la nature a d'y influer les esprits , et de les faire croître et durer. Qu'ils seroient heureux s'ils le sentoient , s'ils le voyoient ! Mais il faudroit pour cela qu'ils eussent intelligence pour le connoître , et bonne volonté pour consentir à celle de l'âme universelle. Que

si , ayant reçu l'intelligence , ils s'en servoient à retenir en eux-mêmes la nourriture , sans la laisser passer aux autres membres , ils seroient non-seule⁴. c Aucune autre religion. »

ARTICLE XXIV. 373 ment injustes, mais encore misérables, et se haïroient plutôt que de s'aimer : leur béatitude, aussi bien que leur devoir, consistant à consentir à la conduite de l'Âme entière à qui ils appartiennent, qui les aime mieux qu'ils ne s'aiment eux-mêmes. Être membre, est n'avoir de vie, d'être et de mouvement que par l'esprit du corps et pour le corps. Le membre séparé, ne voyant plus le corps auquel il appartient, n'a plus qu'un être périssant et mourant. Cependant il croit être un tout[^] et ne se voyant point de corps dont il dépende, il croit ne dépendre que de soi, et veut se faire centre et corps lui-même. Mais n'ayant point en soi de principe de vie, il ne fait que s'égarer, et s'étonne dans l'incertitude de son être; et sentant bien qu'il n'est pas corps, et cependant ne voyant point qu'il soit membre d'un corps. Enfin, quand il vient à se connaître, il est comme revenu chez soi, et ne s'aime plus que pour le corps; il plaint ses égarements^{*} passés. Il ne pourroit pas par sa nature aimer une autre chose, sinon pour soi-même et pour se l'asservir, parce que chaque chose s'aime plus que tout. Mais en aimant le corps, il s'aime soi-même, parce qu'il n'a d'être qu'en lui, par lui et pour lui : qui ctdhseret Deo unus spiritus est *. Le corps aime la main; et la main[^], si elle avoit une volonté, devrait s'aimer de la même sorte que l'âme l'aime. [^] Tout amour qui va au delà est inutile. Adhserens Deo unus spiritus est. On s'aime, parce qu'on est membre de Jésus-Christ. On aime Jésus-Christ, parce qu'il est le corps dont on est membre. Tout est un, l'un et l'autre, comme les trois personnes. Membres[^] Commencer par là, — Pour régler l'amour qu'on se doit à soi-même, il faut s'imaginer un corps plein de membres pensans, car nous sommes membres du tout, et voir comment chaque membre devoit s'aimer, etc.... Si les pieds et les mains avoient une volonté particulière, jamais ils ne seroient dans leur ordre qu'en soumettant cette volonté particulière à la volonté première qui gouverne le corps entier. Hors de là, ils sont dans le désordre -et dans le malheur; mais en ne voulant que le bien du corps, ils font leur propre bien. Il faut n'aimer que Dieu et ne haïr que soi. Si le pied avoit toujours ignoré qu'il appartînt au corps, et qu'il y eût un corps dont il dépendit, s'il n'avoit eu que la connoissance et l'amour de soi, et qu'il vînt à connaître qu'il appartient à un corps duquel il dépend, quel regret, quelle confusion de sa vie passée, d'avoir été inutile au corps qui lui a influé sa vie, qui l'eût anéanti s'il l'eût rejeté et séparé de soi, comme il se séparoit de lui! Quelles prières d'y être conserve I et avec quelle soumission se laisseroit-il gouverner à la volonté qui régit le corps,

jusqu'à consentir à être retranché s'il le faut ! Ou il perdrait sa qualité de membre ; car il faut que tout membre veuille bien périr pour le corps , qui est le seul pour qui tout est. 4. I Cor., VI, 17.

374 PENSÉES. Pour faire que les membres soient heureux , il faut qu'ils aient une volonté , et qu'ils la conforment au corps. Raison des effets, <— La concupiscence et la force sont la source de toutes nos actions : la concupiscence fait les vobntaires*, la force, les involontaires. 60. Philosophes.-' Ils croient que Dieu est seul digne d'être aimé et admiré , et ont désiré d'être aimés et admirés des hommes , et ils ne conDoissent pas leur corruption. S'ils se sentent pleins dé sentimens ppur l'aimer et l'adorer , et qu'ils y trouvent leur joie principale , qu'ils s'estiment bons, à la bonne heure. Mais s'ils s*y trouvent répugnans, s'ils n*ont aucune pente qu'à se vouloir établir danâ l'estimé dès hommes , et que pour toute perfection ils fassent seulement que, sans forcer les hommes, ils leur fassent trouver leur bonheur à les aiinei-, je dirai que cette perfection est horrible. Quoi I ils ont connu Dieu , et n^ont pas désiré uniquement que les hommes raimassent; mais que les hommes s*arrêtassent à eux \ ils ont voulu être l'objet du bonheur volontaire des hommes! 61. Il est vrai qu'il y a de la peine en entrant dans la piété. Mais cette peine ne vient pas de la piété qui commence d'être en nous , mais de l'impiété qui y est encore. Si nos sens ne s'opposoient pas à la pénitence , et que notre corruption ne s'opposât pas à la pureté de Dieu , il n'y auroit en cela rien de pénible pour nous. Nous ne souffrons qu'à proportion que le vice, qui nous est naturel, résiste à la grâce surnaturelle. Notre cœur se sent déchiré entre ces efforts contraires. Mais il seroit bien injuste d'imputer celte violence à Dieu qui nous attire , au lieu de l'attribuer au monde qui nous retient. C'est comme un enfant,. que sa mère arrache d'entre les bras des voleurs, doit aimer, dans ta peine qu'il souffre , la violence amoureuse et légitime de celle qui procure sa liberté , et ne détester que la violence impétueuse et tyrannjque de ceux qui le retiennent injusteinent. La plus cruelle guerre que Dieu puisse faire aux hommes en cette vie est de les laisser sans cette guerre qu'il est venu apporter. « Je suis venu apporter la guerre , » dit-il; et, pour instruire de cette guerre ; « Je suis venii apporter le fer et le feu *» » Avant lui, le monde vivoit dans une fausse paix⁶². Montaigne. — Les défauts de Montaigne sont grands. Mots lascifs. Gela ne faut rien, malgré Mlle de Gournay. érédule (gens sans yeux). Ignorant (quadrature du cercle , monde plus grand). Ses sentimens sur l'homicide volontaire, sur la mort. lUnspire une nonchalance du salut, « sans crainte et sans repentir. » Son livre n'étant pas fait pour porter à la piété , il n'y étoit pas obligé : mais on est toujours obligé de n'en pomt détourner.

On peut excuser ses sentimens un peu libres et voluptueux en quelques rencontres de la vie; mais on ne peut excuser ses sentimens tout païens sur la mort : car il faut renoncer à toute piété , si 4. Matth.,x, 84.

The text on this page is estimated to be only 29.83% accurate

ARTIGLB XXIV. 37ê on ne yeut au moins mourir chrétiennement : or , il ne peoM qu'à mourir l&obement et mollemoi^t par tout son livre.

63. Sur les confessions ei absolutions sans foa/rques de regret* — - Dieu ne regarde que L'intérieur : rÉglise ne juge que par l'extérieur » Dieu absout aussitôt qu'il voit la pénitence dans le cœur; l'Église, quand elle la voit dans les œuvres. Dieu fera une Eglise pure au dedans , qui confonde par sa sainteté intérieure et toute spirituelle l'impiété intérieure des sages superbes et des pharisiens : et l'Église fera une assemblée d'hommes , dont les mœurs extérieures soient si pures , qu'elles confondent les mœurs des païens. S'il y en a d'hyprocrites , mais si bien déguisés qu'elle n'enreconnoisse pas le venin , elle les souffre ; car , encore qu'ils ne soient pas reçus de Dieu, qu'ils ne peuvent tromper, ils^e sont des hommes, qu'ils trompent. Et ainsi elle n'est pas déshonorée par leur conduite , qui paroît sainte. Mais vous voulez que l'Église ne juge, ni de^intérieur, parce ^ue cela n'appartient qu'à Dieu, ni de l'extérieur, paroe que Dieu ne s'arrête qu'à l'intérieur; et ainsi, lui ôtant tout choix des hommes, vous retenez dans rÉglise les plus débordés , et ceux qui la déshonorent si fort , que les synagogues des juifs et les sectes des philosophes les auroient exilés comme indignes , et les auroient abhorrés comme im* pies. ^ 64. La loi n'a pas détruit la nature ; mais elle l'a instruite : la grâce n'a pas détruit la loi ; mais elle l'a fait exercer. La foi reçue au ba)tôjai8 est la source de toute la vie du chrétien et des convertis. On se fait une idole' de la vérité même ; car la vérité hors de la charité n'est pas Dieu , c'est son image , et une idole , qu'il ne faut point aimer » ni adorer , et encore moins faut-il aimer et adorer son contraire , qui est le mensonge K 66, Tous les grands divertissemens sont dangereux pour la vie chrétienne ; mais , entre tous ceux que le monde a inventés , il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour -.principalement lorsqu'on le représenté fort chaste et fort honnête. Car plus il paroît innocent aux âmes innocentes , plus elles sont capables d'en être touchées. Sa violence plaît à notre amour-propre , qui forme aussitôt un désir de causer les mêmes effets , que l'on voit si bien représentés ; et l'on se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnêteté des sentimens qu'on y voit , qui éteint la crainte des âmes pures , lesquelles s'imaginent quç ce n'est pas blesser la pureté ,

d'aimer d'un amour qui leur semble si sage. Aindi 4 . On lit encore à la même page du manuscrit : « Je puis bien aiieer l'obf eu* rite totale; mais, si Dieu m'engage dans un état à demi obstsur» ce peu d'obscurité qui y est me déplaît, et, parce que Je n'y vois pas le mérite d'une entière obscurité, il ne me platt pas. C'est un défaut, et une m^rq^ie que je ' me fais une idoio de l'obscurité, séparée de Tordre de Dieu. Or U ne faut adorer que son ordre. »

376 PINSÉES. l'on s'en Ta de la comédie le cœur si rempli de toutes les beautés et de \ toutes les douceurs de Tamour , l'âme et l'esprit si persudés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la comédie. 66. Montalte. ~- Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, qu'il est étrange que les leurs déplaisent. C'est qu'ils en ont excédé toute borne. Et , de plus , il y a bien des gens qui voient le vrai , et qui n'y peuvent atteindre. Mais il y en a peu qui ne sachent que la pureté de la religion est contraire à nos corruptions. Ridicule de dire qu'une récompense éternelle est offerte à des mœurs escobartines. 67. Le silence est la plus grande persécution : jamais les saints ne se sont lus. Il est vrai qu'il faut vocation , mais ce n'est pas des arrêts du Conseil qu'il faut apprendre si l'on est appelé , c'est de la nécessité de parler. Or , après que Rome a parlé , et qu'on pense qu'elle a condamné la vérité , et qu'ils l'ont écrit ; et que les livres qui ont dit le contraire sont censurés , il faut crier d'autant plus haut qu'on est censuré plus injustement, et qu'on veut étouffer la parole plus violemment, jusqu'à ce qu'il vienne un pape qui écoute les deux parties^ et qui consulte l'antiquité pour faire justice. Aussi les bons papes trouveront encore l'Église en clameurs. L'inquisition et la Société », les deux fléaux de la vérité. Que ne les accusez-vous d'arianisme . 1* Car ils ont dit que JésusChrist est Dieu : peut-être ils l'entendent, non par nature, mais comme il est dit, Dit estisK Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel : Ad tuurHy Domine Jesu , tribunal appello, ... Vous-même êtes corruptible. J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant condamné, mais l'exemple de tant de pieux écrits me fait croire au contraire. Il n'est plus permis de bien écrire, tant l'inquisition est corrompue ou ignorante. Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes; Je ne crains rien, je n'espère rien. Les évêques ne sont pas ainsi. Le PortrRoyal craint, et c'est une mauvaise politique de les séparer, car ils ne craindront plus, et se feront plus craindre '. 68. La machine d'arithmétique fait des effets qui approchent plus de la pensée que tout ce que font les animaux ; mais elle ne fait rien qui puisse faire dire qu'elle a de la volonté , comme les animaux. 1. Die Jésus. — 3. Ps: Lxxxi, 6. 8. Le manuscrit ajoute encore : « Je ne crains pas même vos censures... [illisible], si elles ne sont fondées sur celles de ta tradition.

Gensurei-vous tout? quoi? même mon respect? Non. Donc dites quoi, ou vous ne Terez rien, si vous ne désignez le mal, et pourquoi il est mal. Et é*est ce qu'ils auroient bien peine A faire, m^

ARTICLE xxnr. 377 69. Certains auteurs, parlant de leurs ouvrages , disent : «Mon liyre', mon commentaire , mon histoire , etc. » Ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue , et toujours un « chez moi » à la bouche. Ils feroient mieux de dire : «Notre livre , notre commentaire , notre histoire , etc. ,» vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d' autrui que du leur. 70. J'aime la pauvreté , parce que Jésus-Christ Ta aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde. Je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font ; nuais je leur souhaite une condition pareille à la mienne , où l'on ne reçoit pas de mal ni de bien de la part des hommes. J'essaye d'être juste , véritable, sincère et fidèle à tous les hommes, et j'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement ; et soit que je sois seul , ou à la vue des hommes , j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui doit les juger, et à qui je les ai toutes consacrées. Voilà quels sont mes sentimens; et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi , et qui , d'un homme plein de foiblesse , de misère , de concupiscence , d'orgueil et d'ambition , a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce , à laquelle toute la gloire en est due , n'ayant de moi qiw la misère et l'erreur. 71. La nature a des perfections pour montrer qu'elle est l'image de Dieu; et des défauts , pour montrer qu'elle n'en est que l'image. 72. Les hommes sont si nécessairement fous, que ce seroit être fou par un autre tour de folie, de ne pas être fou. 73. Otez la probabilité, on ne peut plus plaire au monde : mettez la prohabilité, on ne peut plus lui déplaire. 74. L'ardeur des saints à rechercher et pratiquer le bien étolt inutile , si Improbabilité wXsùie, 75. Pour faire d'un homme an saint, il faut bien que ce soit la grâce; et qui en doute ne sait ce que c'est que saint et qu'homme. 76. On aime la sûreté. On aime que le pape soh infaillible en la foi , et que les docteurs graves ^ le soient dans les mœurs, afin d'avoir son assurance. Il ne faut pas juger de ce qu'est le pape par quelques paroles des Pères, comme disoient les Grecs dans un concile, règle importante, mais par les actioiis de l'Église et des Pères , et par les canons. 78. Le pape est premier. Quel autre est connu de tous? Quel autre est 4. Voir, sur les docteurs graves^ la cinquième Provinciale, ci-desf^us, p. 60.

The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate

378 |*BNSÉBS. reconnu de tous? ayant pouvoir d'insinuer dans tout le corps, parce qu'il tîeat la maîtresse branche, qui s'insinue partout? Qu'il étoit aisé de faire dégénérer cela en tyrannie l C'est pourquoi Jésus-Christ leur a posé ce précepte : Vos autem non «c '. L*unité et la multitude : Duo aut très in unum. Erreur à exclure l'une des deuij comme font les papistes qui excluent la multitude, ou les huguenots qui excluent l'unité. 79. . , " U y a hérésie à expliquer toujours omnes de tous , et hérésie à ne le pas expliquer quelquefois de tous. Bibite ex hoc omnes ^ : les huguenots, hérétiques, en l'expliquant de tous. In quo omnes peccaverunt ^ : les huguenots , hérétiques , en exceptant les enfans des fidèles. Il faut donc suivre les Pères et la tradition pour savoir quand , puisqu'il y a hérésie à craindre de part et d'autre. « . 80. Tout nous peut être mortel , même les choses faites pour nous servir; comme, dans la nature, les murailles peuvent nous tuer, et les degrés nous tuer, si nous n'allons avec justesse. Le moindre mouvement importe à toute la nature ; la mer entière change pour une pierre» Ainsi , dans la grâce , la moindre action iznporte pour ses suites à tout. Donc tout est important. . En chaque action, il faut regarder, outre l'action, notre état présent, passé, futur, et des autres h qui elle importe 3 et voir les liaisons de toutes ces choses. St lors on sera bien retenu. . 81, Tous les hommes st haïssent naturellement l'un l'autre. Oa s^est servi comme on a pu de la concupiscence pour la faire servir au bien public^ Mais ce n'est que feinte, et une fausse image de la charité; car au fond ce n'est que haine *. Ce vilain fond de l'homme, ce figmentum ma^vm, n'est que couvert; il n'est pas ôté. 83. Si Ton veut dire que l'homme est trop peu pour mériter la commuai* cation avec Dieu , il faut être bien grand pour en juger. 83. L'homme n'est pas digne de Dieu , mais il n'est pas incapable d'ea être rendu digne. Il est indigne de Dieu de se joindre à l'homme misérable ; mais il n'est paâ indigne de Dieu de le tirer de sa misère. 84. Les malheureux, qui m'ont obligé de parler du fond de la reli4. Luc, xxn, 26. ^^ . Matth., xxvi, %7, r- 3. Jiom. v, 42. 4. On lit encore p. 4< 9 du manuscrit : « Grandeur. Les raisons des effets marquent la grandeur de Thomme, d'avoir tiré de la concupiscence un si bel ordre. » Et, p. 405 : « Grandeiir de l'homme dans sa concupiscence même, d'en avoir su tirer un règlement admirable, et en avoir fait im tableau de la charité. >

ARTICLE XXIV. 379 g ion M... Des pécheurs purifiés sans pénitence, des justes justifiés sans charité, tous les chrétiens sans la grâce de Jésus-Christ, Dieu sans pouvoir sur la volonté des hommes , une prédestination sans mystère , une rédemption sans certitude! Église^ pape.

— Unité, multitude. En considérant l'Église comme unité, le pape quelconque est le chef, est comme tout. En la considérant comme multitude, le pape n'en est qu'une partie. Les Pères l'ont considérée , tantôt en une manière , tantôt en l'autre. Et ainsi ont parlé diversement du pape. Saint Cyprien : Sacerdot Dei, Mais en établissant une de ces deux vérités, ils n'ont pas exclu l'autre. La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie. Il n'y a presque plus que la France où il soit permis de dire que le concile est au-dessus du pape,

• 86. Dieu ne fait point de miracles dans la conduite ordinaire de son Église. C'en seroit un étrange, si l'infaillibilité étoit dans un; mais d'être dans la multitude, cela paroît si naturel, que la conduite de Dieu est cachée sous la nature , comme en tous ses autres ouvrages.

87. Sur ce que la religion chrétienne n'est pas unique. — Tant s'en faut que ce soit une raison qui fasse croire qu'elle n'est pas la véritable , qu'au contraire , c'est ce qui fait voir qu'elle l'est.

88. L'éloquence est un art de dire les choses de telle façon, 1° que ceux à qui l'on parle puissent les entendre sans peine, et avec plaisir) 2° qu'ils s'y sentent intéressés, en sorte que l'amour-propre les porte ! plus volontiers à y faire réflexion. Elle consiste donc dans une correspondance qu'on tâche d'établir entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle d'un côté , et de l'autre les pensées et les expressions dont on se sert ; ce qui suppose qu'on aura bien étudié le cœur de l'homme pour en savoir tous les ressorts , et pour trouver ensuite les justes proportions du discours qu'on veut y assortir. Il faut se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre , et faire essai sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours , pour voir si l'un est fait pour l'autre , et si l'on peut s'assurer que l'auditeur sera comme forcé de se rendre. Il faut se renfermer, le plus qu'il est possible, dans le simple naturel; ne pas faire grand ce qui est petit, ni petit ce qui est grand. Ce n'est pas assez qu'une chose soit belle , il faut qu'elle soit propre au sujet , qu'il n'y ait rien de trop ni rien de manque. L'éloquence est une peinture de la pensée ; et ainsi , ceux qui , après avoir peint , ajoutent encore , font un tableau > au lieu d'un portrait.

89. S'il ne

falloit rien faire que pour le certain , on ne devroit rien Mte pour la religion;
car elle n'est pas Certaine» Mais combien de choses 4. Lefljésaitet.

380 PENSÉES. fait-on pour l'incertain , les voyages sur mer, les batailles! Je dis donc qu'il ne faudrait rien faire du tout , car rien n'est certain ; et qu'il y a plus de certitude à la religion, que non pas que nous voyions le jour de demain : car il n'est pas certain que nous voyions demain, mais il est certainement possible que nous ne le voyions pas. On n'en peut pas dire autant de la religion. Il n'est pas certain qu'elle soit; mais qui osera dire qu'il est certainement possible qu'elle ne soit pas? Or, quand on travaille pour demain , et pour l'incertain , on agit avec raison. Car on doit travailler pour l'incertain, par la règle des partis qui est démontrée, 90. La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours, elle a ses allées et venues. La fièvre a ses frissons et ses ardeurs , et le froid montre aussi bien la grandeur de l'ardeur de la fièvre que le chaud même. Les inventions des hommes de siècle en siècle vont de même. La bonté et la malice du monde en général en est de même : Plerumque gratx principibus vicesK 91. Raison des effets, -^Ti faut avoir une pensée de derrière, et juger de tout par là , en parlant cependant comme le peuple. 92. La force est la reine du monde, et non pas l'opinion ; mais l'opinion est celle qui use de la force*. 98. Le hasard donne les pensées , le hasar^ les ôte ; point d'art pour conserver ni pour acquérir. 94. Est fait prêtre qui veut l'être , comme sous Jéroboam. C'est une chose horrible qu'on nous propose la discipline de l'Église d'aujourd'hui pour tellement bonne , qu'on fait un crime de la vouloir changer. Autrefois elle étoit bonne infailliblement, et on trouve qu'on a pu la changer sans péché; et maintenant, telle qu'elle est, on ne la pourra souhaiter changée I II a bien été permis de changer la coutume de ne faire des prêtres qu'avec tant de circonspection , qu'il n'y en avoit presque point qui en fussent dignes ; et il ne sera pas permis de se plaindre de la coutume qui en fait tant d'indignes ! 95. On ne consulte que l'oreille , parce qu'on manque de cœur. 4. Horace, O^., 111, xxix, 43. — On lit, i la p. S54 du mannscriit, cet antre fragment : « La nature agit par progrès et par retraites ? itus et reditus. Elle passe et revient, puis va pins loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais, etc. Le flux de la mer se fait ainsi, le soleil semble marcher ainsi. » Ces derniers mots lonl suivis d'un zigzag, pour figurer cette marche apparente du soleil. 2. On lit i la suite dans le manuscrit : « C'est la force qui fait ropinion. La mollesse est belle, selon notre opinion. Pourquoi? Parce que qui voudra danser sur la corde, sera seul ; et je ferai une cabale plus forte, de gens qui diront que eela n'est pas beau. »

ARTICLS ZXiy. 381 » 96. Il faut, en tout dialogue et discours, qu'on puisse dire à ceux qui s'en offensent : « De quoi vous plaignez-vous ? » 97. Les enfans qui s'effrayent du visage qu'ils ont barbouillé, ce sont des enfans; mais le moyen que ce qui est si foible, étant enfant, soit bien fort étant plus âgé ? On ne fait que changer de fantaisie. 98. Incompréhensible que Dieu soit, et incompréhensible qu'il ne soit pas; que l'Âme soit avec le corps, que nous n'ayons pas d'Âme ; que le monde soit créé, qu'il ne le soit pas » etc »; que le péché originel soit, et qu'il ne soit pas. 99. Les athées doivent dire des choses parfaitement claires ; or il n'est point parfaitement clair que l'Âme soit matérielle. 100. Incrédules, les plus crédules. Ils croient les miracles de Vespasien, pour ne pas croire ceux de Moïse. 101. Écrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences. Descartes. Descartes, — Il faut dire en gros : « Cela se fait par figure et mouvement, car cela est vrai. » Mais de dire quels, et composer la machine ^ cela est ridicule; car cela est inutile, et incertain et pénible. Et quand cela seroit vrai, nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine *. 102. Athéisme marque de force d'esprit, mais jusqu'à un certain degré seulement. ARTICLB XXV ». 1. Quand notre passion nous porte à faire quelque chose, nous oublions notre devoir. Comme on aime un livre, on le lit, lorsqu'on devroit faire autre chose. Mais, pour s'en souvenir, il faut se proposer de faire quelque chose qu'on hait; et lors on s'excuse sur ce qu'on a autre chose à faire, et on se souvient de son devoir par ce moyen. 2. Quel dérèglement de jugement, par lequel il n'y a personne qui ne se mette au-dessus de tout le reste du monde, et qui n'aime mieux son propre bien, et la durée de son bonheur, et de sa vie, que celle de tout le reste du monde ! 4. Cette pensée est barrée dans le manuscrit. 2. Article XYIII de la seconde partie, dans Bossuet. Tous les fragments qui composent cet article sont dus aux découvertes de M. Cousin et à celles de M. Faugère.

The text on this page is estimated to be only 26.74% accurate

382 PENSÉES. 8. Il y a des herbes sur la terre; nous les voyons; de la Inné on ne les . verroit pas. Et sur ces herbes des poils ; et dans ces poils de petits ani^maux : mais après cela, plus rien. — O présomptueux! — Les mixtes '.sont composés d*éléments; et les éléments, non. O présomptueux ! Voici /un trait délicat. Il ne faut pas dire qu'il y a ce qu'on ne voit pas; il ^ faut donc dir« comme les autres , mais non pas penser comme eux. 4. Non-seulement nous regardons les choses par d^autres côtés, mais avec d*autres yeux; nous n'avons garde de les trouver pareilles. 6. Il n'est pas honteux à l'homme de succomber sous la douleur , et il lui est honteux de succomber sous le plaisir. Ce qui ne vient pas de ce que la douleur nous vient d'ailleurs, et que nous recherchons le plaisir; car on peut rechercher la douleur , et y succomber à dessein , sans ce genre de bassesse. D'où vient donc qu'il est glorieux à la raison de succomber sous l'effort de la douleur, et qu'il lui est honteux de succomber sous l'effort du plaisir ? C'est que ce n'est pas la douleur qui nous tente et nous attire. C'est nous-mêmes qui volontairement la choisissons et voulons la faire dominer sur nous; de sorte que nous sommes maîtres de la chose ; et en cela c'est l'homme qui succombe à soi-même : mais dans le plaisir, c'est l'homme qui succombe au plaisir. Or il n'y a que la maîtrise et l'empire qui fait la gloire , «t que la servitude qui fait la honte'. 6. Ceux qui , dans de fâcheuses affaires , ont toujours bonne espérance , et se réjouissent des aventures heureuses, s'ils ne s'affligent également des mauvaises, sont suspects d'être bien aises de la perte de l'affaire; et sont ravis de trouver ces prétextes d'espérance pour montrer qu'ils s'y intéressent, et couvrent par la joie qu'ils feignent d'en concevoir celle qu'ils ont de voir l'affaire perdue. 7. Notre nature est dans le mouvement; le repos entier est la mort. Nous nous connaissons si peu, que plusieurs pensent aller mourir quand ils se portent bien , et plusieurs pensent se porter bien quand ils sont proche de mourir, ne sentent pas la fièvre prochaine, ou l'abcès prêt à se former. 9. La nature recommence toujours les mêmes choses , les ans , les Jours , j 4. Ce fragment commence dans le manuscrit par les lignes Sui tantes, qui se rapportent à un passage de Montaigne, m, 6, p. 325 : « L'élément absorbe toutes les fonctions de l'âme, aussi bien que la besogne. Mais on n'en tire pas les mêmes conséquences contre la grandeur de l'homme, parce que c'est contre son gré. Et quoiqu'on se le procure, néanmoins c'est contre son gré qu'on se le

procure; ce n'est pas en vue de la chose même, c'est pour une autre fin : et ainsi ce n'est pas une marque de la faiblesse de l'homme, et de sa servitude sous cette action. U n'est pas honteux, » etc.

ARTICLE rxv. 383 les heures ; les espaces de même et les nombres sont bout à bout à la suite l'un de l'autre. Ainsi se fait une espèce d'infini et d'éternel. Ce n'est pas qu'il y ait rien de tout cela qui soit infini et éternel, mais ces êtres terminés se multiplient infiniment; ainsi il n'y a, ce me semble, que le nombre qui les multiplie qui soit infini. 10. Quand on dit que le chaud n'est que le mouvement de quelques globules, et la lumière le conatus reedendi que nous sentons, cela nous étonne. Quoi ? que le plaisir ne soit autre chose que le ballet des esprits ? Nous en avons conçu une si différente idée et ces sentimens-là nous semblent si éloignés de ces autres que nous disons être les mêmes que ceux que nous leur comparons. Le sentiment du feu, cette chaleur qui nous affecte d'une manière tout autre que le touchement, la réception du son et de la lumière, tout cela nous semble mystérieux, et cependant cela est grossier comme un coup de pierre. Il est vrai que la petitesse des esprits qui entrent dans les pores touchent d'autres nerfs, mais ce sont toujours des nerfs touchés. 11. Si un animal faisoit par esprit ce qu'il fait par instinct, et s'il parloir par esprit ce qu'il parle par instinct, pour la chasse, et pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, il parleroit bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : « Rongez cette corde qui me blesse, et où je ne puis atteindre. » 12. Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contre-poids de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires : ôtez un de ces vices, nous tombons dans l'autre. 13. Ils disent que les éclipses présagent malheur, parce que les malheurs sont ordinaires; de sorte qu'il arrive si souvent du mal, qu'ils devinent «puvent; au lieu qu'ils disoient qu'elles présagent bonheur, ils mentiroient souvent. Ils ne donnent le bonheur qu'à des rencontres du ciel. Ainsi ils manquent peu souvent à deviner. 14. La mémoire est nécessaire pour toutes les opérations de l'esprit. 16. Instinct et raison, marques de quatre natures. 16. Quand je considère la petite durée de ma vie, absorbée dans l'éternité précédant et suivant; le petit espace que je remplis, et même que je vois, abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore et qui m'ignorent; je m'effraye, et m'étonne de me voir ici plutôt que là; car il n'y a point de raison pourquoi ici plutôt que là, pourquoi à présent plutôt que lors. Qui l'y a mis ? par l'ordre et la conduite de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi? — Memoria hospitis unius diei

prætereuntisⁱ, i . Sagesse^v, 4 6. — On lit encore dans le manuscrit, p. 49 :
a Pourquoi

384 PENSÉES. 17. Combien de royaumes nous ignorent ! Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye. 18. Je porte envie à ceux que je vois dans la foi vivre avec tant de négligence , et qui usent si mal d'un don duquel il me semble que je ferois un usage si différent. 19. Chacun est un tout à soi-même, car lui mort, le tout est mort pour soi. Et de là vient que chacun croit être tout à tous. Il ne faut pas juger de la nature selon nous , mais selon elle. 20. Le monde ordinaire a le pouvoir de ne pas songer à ce qu'il ne veut pas songer. « Ne pensez pas aux passages du Messie * , » disoit le juif à son fils. Ainsi font les nôtres souvent. Ainsi se conservent les fausses religions ; et la vraie même , à l'égard de beaucoup de gens. Mais il y en a qui n'ont pas le pouvoir de s'empêcher ainsi de songer , et qui songent d'autant plus qu'on leur défend. Ceux-là se défont des fausses religions; et de la vraie même , s'ils ne trouvent des discours solides. 21. Qu'il y a loin de la connoissance de Dieu à l'aimer ! 22. Quand la force attaque la grimace, quand un simple soldat prend le bonnet carré d'un premier président , et le fait voler par la fenêtre. 23. Es-tu moins esclave, pour être aimé et flatté de ton maître? Tu as bien du bien, esclave : ton maître te flatte. Il te battra tantôt. 24. Ce n'est pas dans Montaigne , mais dans moi , que je trouve tout ce que j'y vois. 25. Deviner. La part que je prends à votre déplaisir. M. le cardinal ne vouloit point être deviné. « J'ai l'esprit plein d'inquiétude. » Je suis plein d'inquiétude vaut mieux, à éteindre le flambeau de la sédition , » trop luxuriant. « L'inquiétude de son génie ; » trop , de deux mots hardis. 26. Ennui. — Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaire, sans divertissement, sans application. Il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide. Incontinent il sortira du fond de ma connoissance est-elle bornée? ma taille? ma durée? à cent ans plutôt qu'à mille? Quelle raison a eue la nature de me la donner telle et de choisir ce nombre plutôt qu'un autre dans l'infinité? desquels il n'y a pas plus de raison de choisir l'un que l'autre, rien ne teintant plus que l'autre. » I . Aux passages qui prouvent que le Messie est venu.

ARTICLE XXV, 385 son âme Tennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir. Agitation. — Quand un soldat se plaint de la peine qu'il a, ou un laboureur , etc. , qu'on les mette sans rien faire. 27. Nature corrompue. — L'homme n'agit point par la raison , qui fait son être. 28. Bassesse de Thomme, jusqu'à se soumettre aux bêtes, jusqu'à les adorer. 29. Tous leurs principes sont vrais, des pyrrhoniens, des stoïques, des athées , etc. Mais leurs conclusions sont fausses , parce que les principes opposés sont vrais aussi. 30. Les philosophes ont consacré les vices , en les mettant en Dieu même ; les chrétiens ont consacré les vertus. 31. Immatérialité de l'âme. Les philosophes qui ont dompté leurs passions, quelle matière l'a pu faire ? 32. Philosophes. — La belle chose , de crier à un homme qui ne se con« noît pas , qu'il aille de lui-même à Dieu 1 Et la belle chose de le dire à un homme qui se connoît 1 33. Recherche du vrai bien. — Le commun des hommes met le bien dans la fortune et dans les biens du dehors, ou au moins dans le divertissement. Les philosophes ont montré la vanité de tout cela, et l'ont mis où ils ont pu. Pour les philosophes deux cent quatre-vingt-huit souverains biens'. Le souverain bien. Dispute du souverain bien. — Ut sis contentus temetipso et ex te nascentibus bonis. Il y a contradiction , car ils conseillent enfin de «e tuer. Oh ! quelle vie heureuse , dont on se délivre comme de la peste ! Il est bon d'être lassé et fatigué par l'inutile recherche du vrai bien, afin 'de tendre les bras au libérateur. 34. Mon Dieu , que ce sont de sots discours f « Dieu auroit-il fait le monde pour le damner ? demanderoit-il tant de gens si foibles ? » etc. Pyrrhonisme est le remède à ce mal , et rabattra cette vanité. 35. Dira-t-on que pour avoir dit que la justice est partie de la terre , les hommes aient connu le péché originel? — Nemo ante obitum beatus est, — C'est-à-dire qu'ils aient connu qu'à la mort la béatitude éternelle et essentielle commence ? 4 . C'est un calcul de Varron, rapporté dans saint Augustin, Cité de Dieu[^] XIX, 2. Pascal i 25

The text on this page is estimated to be only 29.98% accurate

386 PEItSéBS. 36. Le bon sens. — Ils sont contraints de dire : «Vous n'agissez pas de bonne foi; nous ne deyrions pas, » etc. Que j'aime à TOlr cette superbe raison humiliée et suppliante 1 Oar ce n'est pas là le langage d'un homme à qui on dispute son droit, et qui le défend les armes et la force à la main. Il ne s'amuse pas à dire qu'on n'agit pas de bonne foi , mais il punit cette mauvaise foi par la force. 8t. L'Êcdésiaste montre que l'homme sans Dieu est dans Fignorance de tout, et dans un malheur inévitable. Car c'est être malheureux que de vouloir et ne pouvoir. Or il veut être heureux , et assuré de quelque vérité , et cependant il ne peut ni savoir , ni ne désirer point dd savoir. Il ne peut même douter. 38. On a bien de l'obligation à ceux qui avertissent des défauts , car ils mortifient. Ils apprennent qu'on a été méprisé , ils n'empêchent pas qu'on ne le soit à l'avenir , car on a bien d'autres défauts pour l'être. Ils préparent l'exercice de la correction et l'exemption d'un défaut. 39, Nulle secte ni religion n'a toujours été sur la terre que la religion chrétienne. Il n'y a que la religion chrétienne qui rende l'homme aimable et heureux tout ensemble. Dans l'honnêteté , on ne peut être aimable et heureux tout ensemble. 40. La foi est un don de Dieu. Ne croyez pas que nous disions que c'est un don de raisonnement. Les autres religions ne disent pas cela de leur foi ; elles ne donnoient que le raisonnement pour y arriver , qui n*y mèae pas néanmoins \ 41. Les figures de la totalité de la rédemption, comme que le soleil éclaire à tous , ne marquent qu*une totalité ; mais les figurantes des exclusions , comme des juifs élus à l'exclusion des gentils , marquent l'exclusion. « Jésus-Christ rédempteur de tous. » ^ Oui , car il a oflPert ; comme un homme qui a racheté tous ceux qui voudront venir à lui. Ceux qui mourront en chemin, c'est leur malheur; mais quant à lui, il leur ofiroit rédemption. ^ Cela est bon en cet exemple , où celui qui rachète et celui qui empêche de mourir sont deux, mais non pas en JésusChrist, qui fait l'unit l'autre. — Non, car Jésus-Christ, en qualité de rédempteur , n'est pas peut-être maître de tous ; et ainsi , en tant qu'il est en lui , il est rédempteur de tous. 4 . On lit eneere à la .p. S6 da manoBcrit : « Lettré qui mar^u^ VutiUté des preuves par la machine. La foi est différente de la preuve; l'une est humaine, l'autre est un don de Dieu. Justus exfde vivit {Rom., i, 47) : c'est de (^eUe foi que Dieu lui-même met dans le cœur, dont la preuve est souvent

l'instrutaem, Jides ex auditu {Rom., x, 47), mais cette foi est dans le cœur, et fait dire non scio, mais credo.

The text on this page is estimated to be only 22.02% accurate

ARTICLE IXV. 887 42. Les prophéties < citées dans TÈvangile, ¥0U6 tsroyez qu'eUeesont rap^ portées pour vous faire croire. Non, c'est poar fou» éloigoer da croire. Les miracles ne servent pas à convertir, mais à eondftmner. h». Quand Épictète auroit vu parfaitement bien le chemin, U dit aux hommes : «Vous en suive» un faui; » il montre que c'en est Uh autre, mais il n'y mène pa«. C'est celui de vouloir ce que Dieu veut; JésusChrist seul y mène ; Via , venta\$K 44. Je considère ^ésue-Christ en toute» les personnes et en nous-mêmes. Jésus^hrist comme père en ion père, Jésus-Christ comme frère en ses frères, Jésus^Christ comme pauvre en les pauvres, Jésus-Christ comme riche en les riches , JésusHGhrist comme docteur et pfêtre en les prêtres , Jésus-Christ comme souverain en les princes, etc. Car U est par sa gloire tout ce qu'il y a de grand , étant Dieu , et est par sa vie mortelle tout ce qu'il y a de chétif et d'abjeot : pour cela il a prie cette malheureuse condition* pour pouvoir être en toutee les penonnee, et modèle de toute» oenditloofi. 46. Différenct entre j4eut*Christ et Kaiwm\$t ^ Lee psaumes chantés par toute la terre. Qui rend témoignage de Mahomet ? Lui-même. Jésus-ChHst veut que son témoignage ne soit rien. La qualité de témoins fait qu'il faut qu'ils soient toujours et partout , et, misérable, il est seul. 46. Ce n'est pas une chose rare qu'il faille reprendre le monde de trop de docilité ; c'est un vice naturel comme l'incrédulité , et aussi pernicieux. Superstition. 47. Il y a peu de Vrais chrétiens , je dis même pour la foi. îl y en a bien qui croient, mais par superstition ? il y en a bien qui ne croient pas, mais par libertinage : peu sont entre deux. . Je ne comprends pas en cela ceux qui sont dans la véritable piété de mœurs , et tous ceux qui croient par un sentiment du cœur« 48. Ceux qui n'aiment pas la vérité prennent le prétexte de la contestation de la multitude de Ceux qui la nient. Et ainsi leur erreur ne vient que de ce qu'ils n'aiment pas la vérité ou la charité; et ainsi ils ne sont pas excusés. 4 . Ce passage est précédé dans le manuscrit des lignes suivantes: « Objection. Visiblement rÉcriture pleine de choses non dictées du Saint-Esprit, îêponse^ Elles ne nuisent donc pas à la fbi. Ohj. Mais TÉglise a décidé que tout est du Saint-Esprit. Rép. Je réponds deux choses : l'une que TÉglise n'a jamais décidé cela ; l'autre que, quand ellerauroit décidé, cela se poorroit soutenir. » 2. Jean, xiv, 6,

388 PENSÉES. 49. Tant s'en fout que d'avoir ouï dire une chose soit la règle de votre créance, que vous ne devez rien croire sans vous mettre en Tétat comme si jamais vous ne l'aviez ouï. C'est le consentement de vous à vous-même , et la voix constante de votre raison , et non des autres , qui vous doit faire croire. Le croire est si important i Cent contradictions seroient vraies. Si l'antiquité étoit la règle de la créance , les anciens étoient donc sans règle. Si le consenteihent général; si les hommes étoient périssés? Fausse humilité, orgueil. Levez le rideau. Vous avez beau faire; si faut-il ou croire , ou nier , ou douter. N'aurons-nous donc pas de règle ? Nous jugeons des animaux qu'ils font bien ce qu'ils font : n'y aura-t-il point une règle pour juger des hommes ? Nier, croire, et douter bien, sont à l'homme ce que le courir est au cheval'. 60. Notre religion est sage et folle. Sage , parce qu'elle est la plus savante , et la plus fondée en miracles , prophéties , etc. Folle , parce que ce n'est point tout cela qui fait qu'on en est; cela fait bien condamner ceux qui n'en sont pas , mais non pas croire ceux qui en sont. Ce qui les fait croire , c'est la croix , ne evacuata sit crux. Et ainsi saint Paul , qui est venu en sagesse et signes , dit qu'il n'est venu ni en sagesse ip. en signes, car il venoit pour convertir. Mais ceux qui ne viennent que peur convaincre peuvent dire qu'ils viennent en sagesse et signes. 51. La loi obligeoit à ce qu'elle ne donnoit pas. La grâce donne ce à quoi elle oblige. 62. Ce que les hommes , par leurs plus grandes lumières , avoient pu connokre , cette religion l'enseignoit à ses enfans. 63. Que je hais ces sottises, de ne pas croire l'Eucharistie, etc.. ! Si l'Évangile est vrai , si Jésus-Christ est Dieu , quelle difficulté y a-t-il là ? 64. Le juste agit par foi dans les moindres choses : quand il reprend ses serviteurs , il souhaite leur conversion par l'esprit de Dieu, et prie Dieu de les corriger , et attend autant de Dieu que de ses répréhensions , et prie Dieu de bénir ses corrections. Et ainsi aux autres actions. De tout ce qui est sur la terre , il ne prend part qu'aux déplaisirs, non aux plaisirs. Il aime ses proches , mais sa charité ne se renferme pas dans ces bornes , et se répand sur ses ennemis , et puis sur ceux de Dieu. 66. Pourquoi Dieu a établi la prière. — 1» Pour communiquer à ses créatures la dignité de la causalité. 2» Pour nous apprendre de qui nous tenons la vertu. 3* Pour nous faire mériter les autres vertus par tra4 . Pascal a écrit en marge de ce fragment : « Punition de ceux qui pèchent; erreur. »

ARTICLE XXV. 389 vail. — Objection. îfaîs on croira qu'on tient la prière de soi. — Cela est absurde , car puisque , ayant la foi , on ne peut pas avoir les vertus, comment auroit-on la foi ? Y a-t-il pas plus de distance de l'infidélité à la foi (}ue de la foi à la vertu ? Dieu ne doit que suivant ses promesses. Il a promis d'accorder la justice aux prières : jamais il n'a promis les prières qu'aux enfans de la promesse. 56. M. de Roannez disoit : «Les raisons me viennent après, mais d'abord la chose m'agrée ou me choque sans en savoir la raison , et cependant cela me choque par cette raison que je ne découvre qu'ensuite.» Mais je crois , non pas que cela choquoit par ces raisons qu'on trouve après , mais qu'on ne trouve ces raisons que parce que cela choque. 57. Il n'aime plus cette personne qu'il aimoft il y a dix ans. Je crois bien , elle n'est plus la même , ni lui non plus. Il étoit jeune et elle aussi; elle est tout autre. Il l'aimerait peut-être encore , telle qu'elle étoit alors. 58. Craindre la mort hors du péril , et non dans le péril , car il faut être homme. Mort soudaine seule à craindre , et c'est pourquoi les confesseurs demeurent chez les grands. 59. Il faut se connoître soi-même : quand cela ne serviroit pas à trouver le vrai ; cela au moins sert à régler sa vie , et il n'y a rien de plus juste. 60. Quand notre passion nous porte à faire quelque chose , nous oublions notre devoir. Comme on aime un livre on le lit , lorsqu'on devroit faire autre chose. Mais pour s'en souvenir , il faut se proposer de faire quelque chose qu'on hait ; et lors on s'excuse sur ce qu'on a autre chose à faire, et on se souvient de son devoir par ce moyen. 61. ^ Miracles. — Que je hais ceux qui font les douteurs de miracles î Montaigne en parle comme il faut dans les deux endroits. On voit en l'un combien il est prudent , et néanmoins il croit en l'autre et se moque des incrédules ». 62. Quand on veut poursuivre les vertus jusqu'aux extrêmes de , part et d'autre , il se présente des vices qui s'y insinuent insensiblement , dans leurs routes insensibles , du côté du petit infini ; et il s'en présente , des vices , eu foule du côté du grand infini , de sorte qu'on se perd dans les vices, et on ne voit plus les vertus'. 63. Diversité. — La théologie est une science , mais en même temps conj* . On lit encore à la p. 449 du manuscrit : « Montaigne contre les miracles, Montaigne pour les miracles. » 2. En marge : « On se prend i]a perfection même. »

The text on this page is estimated to be only 26.87% accurate

390 PENâées. bien est-ce de soiênees f\3n homme est un suppôt : mais si on Tanatomise, sera-ce la tête, le cœur, Testomae, les veines, chaque yeine, chaque pofrtion de veioe , le sang , chaque humeur du sang ? Une ville , une campagne , de loin est une tille et une campagne ; mais à mesure qu'on s'approche , ce sont des maisons , des arbres, des tulles , des feuillea , des herbes , des fourmis , des jambes de fourmi , à rinfini. Tout cela s'enveloppe sous le nom de campagne *. 64. Deux sortes de gens égalent les choies , comme les fêtes aux jours ouvriers , les chrétiens aux prêtres , tous les péchés entre eux , etc. Et de là les uns concluent que ce qui est donc mal aux prêtres Test aussi aux chrétiens ; et les autres , que ce qui n'est pas mal aux chrétiens est permis aux prêtréf . 66. La nature s'imité. Une graine, jetée en bonne terre, produit. Un principe, jeté dans*un bon esprit, produit. Les nombres imitent l'espace, qui sont de nature si différente. Tout est fait et conduit par un même maître : la racine, la branche, les fruits; les principes, les conséquences. 66. la gloire. — L'admiration gâte tout dès l'enfance. Oh ! que cela est bien dit ! qu'il a bien fait I qu'il est sage I etc. Les enfans de Port-Royal, auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire , tombent dans la nonchalance. 67. L'expérience nous fait voir une différence énorme entre la dévotion et la bonté. 68. Quel dérèglement de jugement , par lequel il n'y a personne qui ne se mette au-dessus de tout le reste du monde , et qui n'aime mieux son propre bien, et la durée de son bonheur et de sa vie que celle de tout le reste du monde 1 69. On aime à voir Terreur, la passion de Cléobuline, parce qu'elle ne la connoît pas. Elle déplairoit , si elle n'étoit trompée. 70. Prince à un roi plaît , parce qu'il diminue sa qualité \ 71. On ne s*ennuie point de manger et dormir tous les jours , car la faim 4. On lit encore p. 4 40 do manuscrit : « La diversité est si ample, que tous les tons de voix, tous les marchers, toussers, mouchers, éternuers... On distingue des fruits les raisins, et entre ceux-là les muscats, et puis Goindrieu, et puis Dezargues, et puis.... [iUisiUe]. Efti*ce tout? en a-l-elle jamais produit deux grappes pareilles? et une grappe a-t-elle deux grains pareils? etc. « Je n'ai jamais jugé d'une même chose exactement de même. Je ne pais juger de mon ouvrage en le faisant ; il faut que je fasse comme les peintres, et que je m'en éloigne; mais non pas trop : de combien donc? Devinez. » 2. Il lui est iiresque une société : les aulifes hommes sont trop au-dessous .

ARTICLĬ XXV. 391 renaît, et le sommeil : sans cela on s'en ennuiroit. Ainsi, sans la faim des choses spirituelles, on s'en ennuie. Faim de la justice; béatitude huitième. 72. Il n'y a que deux sortes d'hommes : les uns justes , qui se croient pécheurs; les autres pécheurs, qui se croient justes. 73. Il n'est pas bon d'être trop libre. Il n'est pas bon d'avoir tout le nécessaire. 74. L'espérance que les cbr[^]tien[^] ont de posséder un bien infini est mêléq de jouissance aussi bien que de orainte } car ce n'est pas comme ceux qui espéreroient un royaume, dont ils n'auroient rien étant sujets; mais ils espèrent la sainteté , l'exemption d'injustice , et ils en ont quelque chose. 75. Scaramouehê, qui ne pense qu'A une chose. Le docteur, qui parle un quart d'heure après avoir tout dit, tant il est plein du désir de dire. Le bec du perroquet, qu'il essuie quoiqu'il soit net. 76. Comminutum cor. Saint Paul. Voici le caractère chrétien. « Albe vous a nommé, je ne vous connois plus. » Corneille. Voilà le caractère inhumain. Le caractère humain est le contraire. 77. Symétrie est ce qu'on voit d'une vue. Fondée sur ce qu'il n'y a pas de raison de faire autrement. Et fondée aussi sur la figure de l'homme , d'où il arrive qu'on ne veut la symétrie qu'en largeur , non en hauteur ni profondeur. 78. Universel. — Morale et langage sont des science[^] particulières , mais universelles. 79. Mais il est impossible que Dieu soit jamais la fin, s'il n'est le principe. On dirige sa vue en haut, mais on s'appuie sur le sable : et la terre fondra , et on tombera en regardant le ciel, Sû. L'ennui qu'on a de quitter les occupations où Ton s'est attaché. Un homme vit avec plaisir en son ménage : qu'il voie une femme qui lui plaise, qu'il joue cinq ou six jours avec plaisir; le voilà misérable s'il retourne à sa première occupation. Rien n'est plus ordinaire que cela. 81. lapréDentioninduisant en e7reuf.-**G'e8t une ehose déplorable de voir tous les hommes ne délibérer que des moyens ,*et point de la fin. Chacun songe comment il s'acquittera de sa condition ; mais pour le choix de la condition, et de la patrie, le sort nous le donne. C'est une chose pitoyable, de voir tant de Turcs, d'hérétiques, d'infidèles, suivre le train de leurs pères , par cette seule raison qu'ils ont été prévenus chacun

392 PENSÉES. que c'est le meilleur. Et c'est ce qui détermine chacun à chaque condition , de serrurier , soldat , etc. C'est par là que les sauvages n'ont que faire de la Provence •. 82. Description de l'homme. Dépenjlance , désir d'indépendance , besoin. 83. On n'est pas misérable sans sentiment : une maison ruinée ne l'est pas. Il n'y a que l'homme de misérable. Ego vir videns *. 84. La nature de l'homme est toute nature , omne animal. Il n'y a rien qu'on ne rende naturel ; il n'y a naturel qu'on ne fasse perdre. La vraie nature étant perdue, tout devient sa nature; comme, le véritable bien étant perdu , tout devient son véritable bien. 85. Injustice. — • La juridiction ne se donne pas pour le juridiciant , mais pour le juridicié. Il est dangereux de le dire au peuple : mais le peuple a trop de croyance en vous ; cela ne lui nuira pas , et peut vous servir. Il faut donc le publier. Pasce oves meas, non tuas^. Vous me devez pâture. 86 La Sagesse nous envoie à l'enfance : Ntsi efficiamtni sicut parvult * ' 87. La vraie religion enseigne nos devoirs, nos impuissances (orgueil et concupiscence), et les remèdes (humilité , mortification). 88. L'Écriture a pourvu de passages pour consoler toutes les conditions , et pour intimider toutes les conditions. La nature semble avoir fait la même chose par ses deux infinis , naturels et moraux : car nous aurons toujours du dessus et du dessous, de plus habiles et de moins habiles, de plus élevés et de plus misérables, pour abaisser notre orgueil , et relever notre abjection. 89. L'Être éternel est toujours , s'il est une fois. 90. La corruption de la raison paroît par tant de différentes éi extrayagantes mœurs. Il a fallu que la vérité soit venue , afin que l'homme ne véquît* plus en soi-même. 91. La coutume est notre nature. Qui s'accoutume à sa foi , la croit , et ne peut plus ne pas craindre l'enfer, et ne croit autre chose.» Qui s'accou-1. On lit encore p. 394 du manuscrit : « Pensées, Tout est un, tout est divers. Que de natures en celle de l'homme ! que de vocations ! Et par quel hasard chacun prend d'ordinaire ce qu'il a ouï estimer! Talon bien tourné. » 2. Jérém. Thren., m, i : Ego vir ifidens paupertatem meam. « Je suis un homme qui vois quel est mon dénûmenl. » 3. Jean, xxi, 47. — 4. Matth., xviu, 2. 6. Nous disons à présent vécu.

ARTICLE XXV. ^ 393 tume à croire que le roi est terrible... , etc. Qui doute donc que, notre âme étant accoutumée à voir nQmbre , espace , mouvement , croie cela et rien que cela? 92. Que me promettez-vous enfin , sinon dix ans d'amour-propre , à bien essayer de plaire sans y réussir, outre les peines? Car dix ans, c'est le parti*. 93. .Fausseté des autres religions. Ils n'ont point de témoins, ceux-ci en ont. Dieu défie les autres religions de produire de telles marques : Isaïe, XLiii, 9; xliv, 8. 94. Les deux plus anciens livres du monde sont Moïse et Job, l'un juif, l'autre païen , qui tous deux regardent Jésus-Christ comme leur centre ■ commun et leur objet : Moïse , en rapportant les promesses de Dieu à Abraham , Jacob , etc. , et ses prophéties ; et Job : Quis mihi det ut, etc. Scio enim quod redemptor nieus vivit , etc.*. 95 Je ne sei^ois pas chrétien sans les miracles, dit saint Augustin. On n'auroit point péché en ne croyant pas Jésus-Christ , sans les miracles : Vide an mentia/r. Il n'est pas possible de croire raisonnablement contre les miracles. Ubi est Deus tuus? Les miracles le montrent, et sont un éclair. 96. Pour les religions , il faut être sincère; vrais païens, vrais juifs , vrais chrétiens. 97. Prophéties» — ,.», Que Jésus-Christ sera à la droite, pendant que Dieu lui assujettira ses ennemis. Donc il ne les assujettira pas lui-même. 98. Si ne mstrque pas l'indifférence : Malachie , Isaïe. Is. , Si volumus , etc. /n quacumque die. 99. Adam forma futurû Les six jours pour former l'un, les six âges pour former l'autre. Les six jours que Moïse représente pour la formation d'Adam , ne sont que la peinture des six âges pour former Jésus-Christ et l'Ëglise. Si Adam n'eût point péché , et que Jésus-Christ ne fût point venu , il n'y eût eu qu'une seule alliance , qu'un seul âge des hommes , et la création eût été représentée comme faite en un seul temps. 100. Ne timeas pusillus grex, — Timoré et tremore, — Quid ergo*? Ne timeas, modo timeas : Ne craignez point, pourvu que vous craigniez; mais si vous ne craignez pas , craignez. 4 . On lit p. 440 du manuscrit : « Miton voit bien que la nature est corrompue, et qac les hommes sont contraires à Vfionneteté; mais il ne sait pas pour.quoi ils ne peuvent voler plus haut. » 2. Job, XIX, 2a- 25.

The text on this page is estimated to be only 21.32% accurate

394 PfINSltSSU Qui me re«pil, fum me reeipit, sed fum qui me
misiU-- Nemo scity nequeFilius, — Nuhes lueida ohumhrwit\ Saint Jean
devoit convertir les cœurs des pères aux «nfans. Et JésusChrist met la
division. Sans contradiction. Les effets, in communi et in partieuari, Les
aemi-pélagiena ^rent en disant in eommuiny ce qui s'est Vrai que in
particulari; et les calTinistes, en disant in particulari, ce qui est vrai in
comimni, ce me semble. 101. Job. , Tiu : UulH cfidideruni in eum* IHahai
ergù Jeau\$: « Si monseritis.», yere mei discipuli eritis^ et veritàs libbhabit
vos.» Aç»ponderunt : a Semen Ahrahâs sumta , et nemini servimus
unquam^. » U y a bien de la difi^rence entre les disciples et les wiki\$
disciples. On let reconnolt en leur disant qile la vérité les rendra libres. Car
s'ils répondent qu'il» sont libres , et qu'il est en eux de sortir de l'esclavage
du diable, ils sont bien disciples, mais non pas vrais disciples. 102,
Inconstance et bizarrerie. --Ne vivre que de son travail , et régner sur le plus
puissant État do monde , sont oboses très-opposées. £Ues sont unie» dans la
personne du Grand Seigneur des Turcs. 103. Les vrais chrétiens
obéissent aux folie» néanmoins , non pas qu'ils respectent les folies; mais
l'ordre de Dieu, qui, pour la punition des hommes , les a asservis à ces
folies. Omnis creatura subjecta est vanitcUi. Liberçkbitur^. Ainsi saint
Thomas ^wBxplique le lieu de saint Jacques sur la préférence des riches ,
que , s'ils ne le font dans la vue de Dieu , ils sortent de l'ordre de la religion.
104. Abraham ne prit rien pour lui , mais seulement pour ses serviteurs ;
ainsi le juste ne prend rien pour soi du monde, ni des applaudissemens du
monde; mais seulement pour ses passions, desquelles il se sert comme
maître , en disant à l'une : Fa , et à l'autre : Viens. Suh te erit appeHtuê
tuu9^. Le» passions ainsi dominées sont vertus. L'avarice , la jalousie, la
colère, Dieu mémo se les attribue; et Qe poQt aussi bien vertus que la
élémençe, la pitié, la constaaee, qui sont aussi des passions, n faut s'en
servir comme d'esclaves, et leur laissant leur aliment, fiODpftober que
l'&me n'y en prenne ; oar quand les passions sont les midtresses , elles sont
viees y et alors elles donnent à l'âme de leur aliment, et l'âme s'en nourrit et
s'en empoisoime. 106* On lie s'éloigne de Dieu qu'oB s*éloignant de la
charité. Nos prières et nos vertus sont abomination devant Dieu , si elles ne
sont les prières et vertus de Jésus-Christ. Et nos péchés ne seront jamais
l'objet de la mi4. Mare, ix, 36; xai, S2;MaUh , xvù^ 5. —2. Jean, vm, 30 et

suivants. 3. Rom., vii, 20. — 4. Dans son commentaire sur l'Épître de saint Jacques. 6. Gen., xiv, 7.

The text on this page is estimated to be only 25.85% accurate

ARTICLE XXV. 395 . séricorde, mais delà justice de Diea, s'ils ne sont ceux de Jésus-Christ. Il a adopté nos péchés , et nous a admis à aon alliance ^ car les vertus lui sont propres, et les péchés étrangers; et Us yertus nous sont étrangères , et nos péchés nous sont propres. Changeons la .règle que nous aronâ prise jusqu'ici pour juger de ce qui est bon. Nous en avioas pour règle notre volonté , prenons maintenant la volonté de Dieu 3 tout ce qu'il veut nous est bon et juste , tout ce qu'il ne veut pas nous est mauvais? Tout ce que Dieu ne veut pas est défendu. Les péchés sont défendus par la déclaration générale que Dieu a faite qu'il ne les vouloit pas. Les autres choses qu'il a laissées sans défense générale , et qu'on appelle par cette raison permises , ne sont pas néanmoins toujours permises. Car quand Dieu en éloigne quelqu'une de nous , et que par l'événement , qui est une manifestation de la volonté de Dieu , il paroît que Dieu ne veut pas que nous ayons une chose ^ oela nous est défendu alors comme le péché , puisque la volonté de Dieu est que nous n'ayons non plus l'un que l'autre. 11 y a cette dillèrence seule entre ces deui choses, qu'il est sûr que Dieu ne voudra jamais le péché , au lieu qu'il ne l'est pas qu'il ne voudra jamais l'autre. Mais tandis que Dieu ne la veut pas , nous la devons regarder comme péché ; tandis que l'absence de la volonté de Dieu , qui est seule toute la bonté et toute la justice , la rend injuste et mauvaise. 106. ce Je m'en suis réservé sept mille. » J'aime les adorateurs inconnus au monde , et aux prophètes mêmes. 107. Les hommes n'ayant pas accoutumé de former le mérite , mais seulement le récompenser où ils le trouvent formé , jugent de Dieu par euxmêmes. 108. OtdTë* -«•• J'aiirois bien pris ce discours d'ordre eomme oelui-ci : pour montrer la vanité de toutes sortes de conditions , montrer la yanilé des vies communes , et puis la vanité des vies philosophiques (pyrrhoniennes, stoïques^)^ mais Tordre ne seroit pas gardé. Je sais un peu ce que c'est, et combien peu de gens l'entendent. Nulle science humaine ne le peut garder. Saint Thomas ne l'a pas gardé« La mathématique le garde , mais elle est inutile en sa profondeur t* 109. Ordy*e par dïalogties. -^ Que dois-je faire? Je ne vòll partout qu'obscurités. Croirai-je que je ne suis rien? croirat-je que je suis Dieu? Toutes choses changent et se succèdent. ^ Vous vous trompes , il y a.... ItO. Une lettre , de la foli^ de la science humaine et de la philoso* phie. Cette lettre avant le diveriissement 4. On lit, p. 29 du manuscrit, cet autre ft>agment : a Lettre

pour porter à rechercher Dieu. Et puis le faire chercher chez les philosophes, pyrrhoniens et dogmatistes, qui travaillent celui qui le recherchent. a>

396 PENSÉES. 111. Dans la lettre, de Vinjustice, peut venir la plaisanterie -des aînés qui ont tout. Mon ami , vous êtes né de ce côté de la montagne; il est donc juste que votre aîné ait tout. 112. Il faut mettre au chapitre des Fondemens ce qui est en celui des Fi' guratifs touchant la cause des figures : pourquoi Jésus-Christ prophétisé en son premier avènement ; pourquoi prophétisé obscurément en la manière. 113. Nous implorons la miséricorde de Dieu , non afin qu'il nous laisse en paix dans nos vices , mais afin qu'il nous en délivre. 114. Si Dieu nous donnoit des maîtres de sa main , oh t qu'il leur faudroit obéir de bon cœur ! La nécessité elles événemens en sont infailliblement. 116. Eritis sicut dit , scientes bonum et malumK Tout le monde fait le dieu en jugeant : « Gela est bon ou mauvais ; » et s'affligeant ou se réjouissant trop des événemens. 116. Faire les petites choses comme grandes, à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous , et qui vit notre vie ; et les grandes comme petites et aisées , à cause de sa toute-puissance. LE MYSTÈRE DE JÉSUS». 1. Jésus souffre dans sa passion les tourmens que lui font les hommes; mais dans l'agonie il souffre les tourmens qu'il se donne à lui-même : turhatit semetipsum '. C'est un supplice d'une main non humaine , mais toute-puissante, et il faut être tout-puissant pour le soutenir. Jésus cherche quelque consolation au moins dans ses trois plus chers amis , et ils donnent. 11 les prie de soutenir un peu avec lui , et ils le laissent avec une né,^eligence entière , ayant si peu de compassion qu'elle ne pouvoit seulement les empêcher de dormir un moment. Et ainsi Jésus était délaissé seul à la colère de Dieu. Jésus est seul dans la terre , non-seulement qui ressent et partage sa peine , mais 4^e la sache : le ciel et lui sont seuls dans cette connoissance. Jésus est dans un jardin, non de délices comme le premier Adam, où il se perdit , et tout le genre humain ; mais dans un de supplices , où il s'est sauvé , et tout le genre humain. Il souffre cette peine et cet abandon dans l'horreur de la nuit. Je crois que Jésus ne s'est jamais plaint que cette seule fois ; mais 4. Gen., m, 5. — a. Publié pour la première fois par M. Faugère. 3. Jean, xi, 33.

LE MYSTÈRE DE JÉSUS. 397 alors il se plaint comme s'il n'eût plus pu contenir sa douleur excessive : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Jésus cherche de la compagnie et du soulagement de la part des hommes. Gela est unique en toute sa vie , ce' me semble. Mais il n'en reçoit point , car ses disciples dorment. Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde : il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. Jésus j au milieu de ce délaissement xiniYersel , et de ses amis choisis pour veiller avec lui , les trouvant dormant , s'en fâche à cause du péril où ils exposent non lui, mais eux-mêmes; et les avertit de leur propre salut et de leur bien avec une tendresse cordiale pour eux pendant leur ingratitude ; et les avertit que l'esprit est prompt et la chai^ infirme. Jésus , les trouvant encore dormant , sans que ni sa considération ni la leur les en eût retenus , il a la bonté de ne pas les éveiller , et les laisse dans leur repos. Jésus prie dans l'incertitude de la volonté du Père , et craint la mort ; mais l'ayant connue , il va au-devant s'ofi'rir à elle : Eamus. Processit (Joannes) '. Jésus a prié les hommes , et n'en a pas été exaucé. Jésus , pendant que ses disciples dormoient, a opéré leur salut. Il l'a lait à chacun des justes pendant qu'ils dormoient , et dans le néant avant leur naissance , et dans les péchés depuis leur naissance. Il ne prie qu'une fois que le calice passe , et encore avec soumission ; et deux fois qu'il vienne s'il le faut. Jésus dans l'ennui. Jésus , voyant tous ses amis endormis et tous ses ennemis vigilans , se remet tout entier à son père. Jésus ne regarde pas dans Judas son inimitié , mais l'ordre de Dieu qu'il aime et.... puisqu'il l'appelle ami. Jésus s'arrache d'avec ses disciples pour entrer dans l'agonie ; il faut s'arracher de ses plus proches et des plus intimes pour l'imiter. Jésus étant dans l'agonie et dans les plus grandes peines , prions plus longtemps. 2. Console-toi : tu ne me chercherois pas , si tu ne m'avois trouvé. Je pensois à toi dans mon agonie; j'ai versé telles gouttes de sang pour tpi. C'est me tenter plus que t'éprouver , que de penser si tu ferois bien telle et telle chose absente : je la ferai en toi si elle arrive. Laisse-toi conduire âmes règles; vois comme j'ai bien conduit la Vierge et les saints qui m'ont laissé agir en eux. Le Père aime tout oe que je fais. Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité , sans que tu donnes des larmes? C'est mon affaire que la conversion : ne crains point, et prie avec confiance comme moi. Je te suis présent par ma parole dans l'Écriture; par mon esprit dans 4 . Jean, xvni, 4.

The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate

396 / PENSÉES. rfgU8e, et par le» inspirations; par ma puissance dans les prêtres; par ma prière dans les fidèles. Les médecins ne te guériront pas; car tu mourras à la fin. Mais c'est moi qui guéris, et rends le corps immortel. Souffre les chaînes et la servitude corporelles; je ne te délivre que de la spirituelle à présent. Je te suis plus ami que tel et tel; car j'ai fait pour toi plus qu'eux, et ils ne souffriroient pas ce que j'ai souffert de toi, et ne mourroient pas pour toi dans le temps de tes infidélités et cruautés comme j'ai fait, et comme je suis prêt à faire et fais dans mes élus. Si tu connoissois tes péchés, tu perdrois cœur — Je le perdrai donc. Seigneur, car je crois leur malice sur votre assurance. — Non, car moi, par qui tu l'apprends, t'en peux guérir » et ce que je te le dis, est un signe que je te veux guérir, 4 mesure quo tu les expieras, tu les connoîtras, et il te sera dit : « Vois les péchés qui te sont remis. Fais donc pénitence pour tes péchés cachés, et pour la malice occulte de ceux que tu connois. » Seigneur, je vous donne tout. Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures, ut immundus pro luto Qu'à moi en soit la gloire et non à toi, ver et terre. Interroge ton directeur» quand mes propres paroles te sont occasion de mal, et de vanité ou curiosité. 3. Je vois mon abîme d'orgueil, de curiosité, de concupiscence. Il n'y a nul rapport de moi à Dieu, ni Jésus-Christ juste. Mais il a été péché par moi; tous vos fléaux sont tombés sur lui. Il est plus abominable que moi, et, loin de m'abhorrer, il se tient honoré que j'aie à lui et le secoure. Mais il s'est guéri lui-même, et me guérira à plus juste raison. Il faut ajouter mes plaies aux siennes, et me joindre à lui, et il me sauvera en se sauvant. Mais il n'en faut pas ajouter à l'avenir. 4. Consolerez-vous : ce n'est pas de vous que vous devez l'attendre; mais au contraire en n'attendant rien de vous, que vous devez l'attendre» Sépulture de Jésus-Christ, — Jésus-Christ étoit mort, mais vu, sur la croix. Il est mort et caché dans le sépulcre. Jésus-Christ n'a été enseveli que par des saints, Jésus-Christ n'a fait aucun miracle au sépulcre, Il n'y a que des saints qui y entrent, » C'est là où Jésus-Christ prend une nouvelle vie, non sur la croix. C'est le dernier mystère de la passion et de la rédemption, Jésus-Christ n'a point eu où se reposer sur la terre qu'au sépulcre. Ses ennemis n'ont cessé de le travailler qu'au sépulcre. 6. Je te parle et te conseille souvent, parce que ton conducteur ne te

The text on this page is estimated to be only 25.55% accurate

LE MYSTÈRE DE JÉSUS. 399 peut parler , car je ne veux pas que tu manques de conducteur. Et peut-être je le fais à ses prières ^ #t aiafi il ta conduit sans que tu le voies. — Tu ne me cherchais pas, si tu ne me possédais; ne t'inquiète donc pas. 7. Ne te compare pas aux autres, mais à moi. Si tu ne m'y trouves pas , dans ceux où tu te compares , tu te compares à un abominable. Si tu m'y trouves, compare-t'y. Mais qu'y compareras -tu? sera-ce toi ou moi dans toi Si c'est toi, c'est un abominable. Si t'est moi, tu compares moi à moi. Or je suis Dieu en tout. 8. Il me semble que- Jésus - Christ ne laissa que ses plaies, après sa résurrection : Noli me tangere. Il ne fait nous unir qu'à ses souffrances. 9. . , , . Il s'est donné à communier comme mortel en la Cène y comme ressuscité aux disciples d'Emmaüs , comme a monté au ciel à toute l'usage. 10. a Priez , de peur d'entrer en tentation *. » Il est dangereux d'être tenté; et ceux qui le sont, c'est parce qu'ils ne prient pas. Et tu convertis confirma tes frères. Mais auparavant , convertis Jésus respexit Petrum. Saint Pierre demande permission de frapper Malchus * M frappe devant que d'ouïr la réponse ; et Jésus-Christ répond après. 11. Jésus- Christ n'a pas voulu être tué sans les formes de la justice; car il est bien plus ignominieux de mourir par justice que par une sédition injuste. La fausse justice de Pilate ne sert qu'à faire souffrir Jésus-Christ; car il le fait fouetter par sa fausse justice, et puis le tue. Il vaudrait mieux l'avoir tué d'abord. Ainsi les faux justes. Ils font de bonnes œuvres et de méchantes pour plaire au monde , et montrer qu'ils ne sont pas tout à fait à Jésus-Christ ; car ils en ont honte. Et enfin, dans les grandes tentations et occasions , ils le tuent. I. Jean, xx, ^7. — 2, Luc, xx^, 4. — 3. Xl4d., 3a; Q4. — 4. ^ci, 49. Fi« PB« miséricorde.

APPENDICE AUX PENSÉES. 1. — La puissance des mouches. Elles gagnent des batailles, empêchent notre âme d'agir, mangent notre corps. 2. — Lorsqu'on est accoutumé à se servir de mauvaises raisons pour prouver des effets de la nature , on ne veut plus recevoir les bonnes lorsqu'elles sont découvertes. L'exemple qu'on en donna fut sur la circulation du sang , pour rendre raison pourquoi la veine enfle au-dessous de la ligature. 3. — Vanité, jeu, chasse, visites, comédies fausses, perpétuité de nom. 4. — Les raisons qui, étant vues de loin , semblent borner notre vue, quand on y est arrivé , ne la bornent plus ; on commence à voir au delà. Ms. de Vallant, 5. — Les malingres sont gens qui connaissent la vérité , mais qui ne la soutiennent qu'autant que leur intérêt s'y rencontre , mais hors de là ils l'abandonnent. 6. — La nourriture du corps est peu. Plénitude de nourriture et peu de substance. 7. — Premier degré : être blâmé en faisant mal, et loué en faisant bien. Second degré : n'être ni loué ni blâmé. 8. • — La foi reçue au baptême est la source de toute la vie des chrétiens et des convertis. 9. — Œuvres extérieures. Il n'y a rien de si périlleux que ce qui plaît à Dieu et aux hommes. Car les états qui plaisent à Dieu et aux hommes ont une chose qui plaît à Dieu , et une autre qui plaît aux hommes. Comme la grandeur de sainte Thérèse : ce qui plaît à Dieu est sa profonde humilité dans ses révélations ; ce qui plaît aux hommes sont ses lumières. Et ainsi on se tue d'imiter ses discours , pensant imiter son état ; et pas tant d'aimer ce que Dieu aime , et de se mettre en l'état que Dieu aime. Il vaut mieux ne pas jeûner et en être humilié , que jeûner et en être complaisant. Pharisien , publicain. Que me serviroit de m'en souvenir , si cela peut également me nuire et me servir ? et que tout dépend de la bénédiction de Dieu, qu'il ne donne qu'aux choses faites poir lui, et selon ses règles et dans ses voies , la manière étant ainsi aussi importante que la chose , et peut-être plus , puisque Dieu peut du mal tirer le bien , et que sans Dieu on tire le mal du bien. 10. — Les mots diversement rangés font un divers sens , et les sens diversement rangés font différents effets. 11. — Talent principal, qui règle tous les autres.

APPENDICE AUX PENSÉES. . 401 12. — Misceîl. Façon de parler : « Je m'étois voulu appliquer à cela. » — Vertu apéritive d'une clef, attractive d'un croc. 13. — Pyrrhonien, pour opiniâtre. Nul ne dit courtisan que ceux qui ne le sont pas ; pédant , qu'un pédant; provincial, qu'un provincial, et je gagerois que c'est l'imprimeur qui l'a mis au titre des Lettres au Provincial. 14. — Carrosse versé ou renversé^ selon l'intention. - ^Répandre ou verser , selon l'intention. Plaidoyer de M. Le Maître sur le cordelier par force. 16. — Beauté d'omission , de jugement. 16. — N'est-ce pas assez qu'il se fasse des miracles en un lieu , et que la Providence paroisse sur un peuple ? — Le bon air va à n'avoir pas de complaisance , et la bonne piété à avoir complaisance pour les autres. 17. — Ce que les stoïques proposent est si difficile et si vain 1 Les stolques pensent que tous ceux qui ne sont point au haut degré de sagesse sont également vicieux, comme ceux qui sont à deux doigts dans l'eau.... 18. — « Quand le fort armé possède son bien, ce qu'il possède est en paix. » 19. — On n'entend les prophètes que quand on voit les choses arrivées. Ainsi les preuves de la retrait^ , et de la discrétion , du silence , etc. , ne se prouvent qu'à ceux qui les savent et les croient. ' Joseph si intérieur dans une loi toute extérieure. Les pénitences extérieures disposent à l'intérieure , comme les humiliations à l'humilité. Ainsi les.... 20. — Rom, , V , 27 : Gloire exclue ; par quelle loi P Des œuvres ? Non , mais par la foi. Donc la foi n'est pas en notre puissance comme les œuvres de la loi , et elle nous est donnée d'une autre manière. 21. — Le peuple juif, moqué des gentils; le peuple chrétien, persécuté. «• 22.— Josèphe cache la honte de sa nation; Moïse ne cache pas sa honte propre.... Quis mihi det ut omnes propheterU^P II étoit las du peuple. 23. — Sur Esdras. Fable , que les livres ont été brûlés avec le temple. Faux par les Machabées* : « Jérémie leur donna la loi. » Fable, qu'il récita tout par cœur. Josèphe et Esdras marquent qu'il lut le livre. Baron. , Ann. , p. 180 : Nullus penitus Hébræorum antiquorum reperitur qui tradiderit Itbros periisse et per Esdram esse restitutos , nisi in IV Esdrx. Fable, qu'il changea les lettres. Philo, in Vita Moysis : Illa linguaac caractere quo antiquitus scripta est lex sic permansitusque ad lxx. Josèphe dit que la loi étoit en hébreu quand elle fut traduite par les Septante. Sous Antiochus et Vespasian , où l'on a voulu abolir les livres , et où 4. Nombres^ xi, 29. — 2. II Mach.^ ii, 2. Pascal i. 26

The text on this page is estimated to be only 22.70% accurate

402 APPENDICE AUX PENSÉES. il n'y avoit point de prophète , on ne Ta pu faire. Et sous les Babyloniens , où nulle persécution n'a été faite, et où* il y avoit tant de prophètes, Tauroient-ils laissé brûler ? Josèphe se moque des Grecs qui ne souffriroient.'... Tertull. : Perinde potuit aboie faefam , etc. Lib. I , de Cultufœm , , cap. m. Il dit que Noé a pu aussi bien rétablir en egprit le livre d'Enoch , perdu par le déluge, qu'Esdras a pu rétablir les Êorhured perdues durant la captivité. Eusèbe , lib. Y , Bin , , Mp. Yiil t Deuê f/hrilUaiu\$ éti , etc. Oi d; èv %% iid Na6ouxo8ovo<r6p , etc.* Il allègiie cela pour prouver qu'il n'est pas incroyable que les Septante aient expliqué le» Bcrituree saintes «vec cette uniformité que l'on admire en eui^ . St il a pri» cela de mnX Irénée. Buseb. , lib. V. cap. zxy. Saint Hilaire , dans la préface sur les Psaumes , dit qu'Esdras mit les Psaumes en ordre. L'origine de cette tradition vient du xiv' chapitre du IV" livre d'^dro^ . — Contre la faUe d^Esdras. II Machàb , , Ji ; •» Josèphe , Àntiq\ixtés. Cyrus prit sujet de la prophétie d'Isaïe de relâcher le peuple* Les juifs avoient des possessions paisibles sous Cyrus en Babylone , donc ils pouvoient bien avoir la loi. — Josèphe , en toute l'histoire d'Esdras , ne dit pas un mot de ce rétablissement. — IY Rois , zvii , Zl. 24. — Si la fable d^Esdras est croyable , donc il faut croire que l'Écriture est écriture sainte. Car cette fable n'est fondée que sur l'autorité de ceux qui disent celle des Septante , qui montre que rËcrlture est sainte. Donc , si ce conte est vrai , nous avons notre compte par là ; sinon , nous l'avons d'ailleurs. Et ainsi ceux qui voudroient ruiner la vérité de notre religion , fondée sur Moïse, l'établissent par la même "autorité par où ils l'attaquent. Ainsi, par cette providence, elle subsiste toujoun». 25. — Contre ceux qui abusent des passages de f Écriture , et qui se prévalent de ce qu'ils en tfoutent quelqu'un qui semble favoriser leur erreur. Le chapitre de vêpres, le dimao^he de la Passion. L'oraison pour le roi. Explication de cet paroles ; a Qui n'est pas pour moi est contre moi*. » Et de ces autres : « Qui n'est point contre vous est pour vous^ . » Une personne qui dit : Je ne suie ni pour ni contre ; on doit lui répondre.... Une des antiennes des vêpres de Noël : Exort,um est in lei»€5r»s lumisn recti9 corde *n 26. — Tradition mNfle du péché originel nhn les juifs , * Si>r le mot de la Genèse^ vui, 21* (L« composition du cœur de l'homme est mauvaise dès son enfance.) Rabbin Moïse Haddarschan : Ce mauvais levain est mis dans l'homme dàs l'heure où il est formé. Masseche Stécca : Ce

mauvais levain a sept noms dans l'fioriture. Il est appelé mal, prépuce, immonde, ennemi, eeandale , cœur de pierre, aquilon \$ 4 . Indication de deux passages d'Eusèbe. Pascal cite la première phrase dans la traduction latine, et la seconde dans le texte mœaie. 2. Matth., zu, 80. — 8. Marc, ix, 39. — 4. Ps. cxi, 4.

The text on this page is estimated to be only 21.93% accurate

APPENDICE AUX PENSÉES. 403 tout 06]a signifie la malignité qui est cachée et empreinte dans le e<Bur de rhomme. Misdrach Tillim dit la même chose, et que Dieu déliyrera la bonne nature de l'homme de la mauvaise. Cette malignité se renou* velle tous les jours contre Thomme, comme il est écrit, P« xxxvii. (L'impie observe le [juste, et cherche à le faire mourir; mais Dieu ne l'abandonnera point.) Cette malignité tente le coeur de l'homme en cettô vie, et Taccueera en l'autre. Tout cela se trouve dans le Talmud. Misâfaeh Tillim sur le Pt. vr (Frémissez, et vous ne pécherea point) : Frémisse^, et épouvantez votre «concupiscence, et' elle ne voua induira point à pécher, Bt sur le Pt. xxzvi (L'impie a dit en son cceur : Que la crainte de Dieu ne soit point devant moi) : G*egt«à-dire , que \% malignité naturelle à l'homme a dit cela à l'impie. Misdraeh KoheUi^ (Meilleur est l'enfant pauvre et sage que le roi vieux et fol qui ne sait pas prévoir l'avenir) : L'enfant est la vertu , et It roi est la malignité de l'homme. Ella est appelée roi parce que tous les membres lui obéissent , et vieux , parce qu'il est dans le cceur de l'homme depuis Venfance jusqu'à la vieillesse \ et fol , parce qu'il conduit Thomme dans la voie de perdition qu'il ne prévoit point. La mèi^e chose est dans Misdrach Tillim. Bereschit Ràbha sur le ps, zxxv (Seigneur, tous mes os te béniront, parce que tu délivras le pauvre du tyraq) : Kt y a-t-il un plus grand tyran que le mauvais levain? Et sur les Proverbes , xxv (Si ton ennemi a faim, donne -lui à manger) : C'est-à-dire , si le mauvais levain a faim, donne-lui du pain de la sagesse , dont il est parlé proverh. , ix; et s'il a soif, donne-lui l'eau dont il est parlé Is. , lv. Misdrach Tillim dit la même chose ; et que l'Écriture en cet endroit , en parlant de notre ennemi , entend le mauvais levain \ et qu'en lui donnant ce pain et cette eau , on lui assemblera des charbons sur la tête. Misdrach Kohelet, sur YEccL^ ix (Un grand roi a assiégé une petite ville] : Le grand roi est le mauvais levain; les grandes machines dont il l'environne sont les tentations , et il a été trouvé un homme sage e(pauvre qui l'a délivrée, c'est-à-dire la vertu. Et sur le Ps, xu (Bieniieureui qui a égard au pauvre). Et sur le Ps. lxxviih (L'esprit s'en va et ne revient plus) : Dont quelques-uns ont pris sujet d'errer contre l'immortalité de l'&me; mais le sens est que cet esprit est le mauvais levain , qui n^en va avec l'homme jusqu'à la mort , et ne reviendra point en la résurrection. Et sur le Ps, cm , la même chose. Et sur le Ps. xvi. - Principee des rabbins. Deux Messies. 27. — Chronologie du

ràbUnism^ . Les dts^tions des pages du livre Pugio*. Page 27 , Hakadosch,
an 20Q, auteur de Misùhna, ou loi vocale, ou seconde loi. Commentaires de
Mischna : Vnu Siphra^ Barajetot. Talmuâ flOf oiol. , an 84a. Tosifhitoi. \ .
Ecoles, XV, IS. -- 2* Pugiajldei^ par Raymond Maritn.

40.4 APPENDICE AUX PENSÉES. Bereschit Rahah , par R. Osaia Rabah , commentaire de Mischna. Bereschit Ràbah , par Naconi , sont des discours subtils , agréables , historiques et théologiques. Ce même auteur a fait des livres appelés Rabot. Cent ans après le Talmud HierosoL , fut fait le Talmud babylonlque , par R. Ase, par le consentement universel de tous les juifs, qui sont nécessairement obligés d'observer tout ce qui y est contenu , année 440. L'addition de R. Ase s'appelle Gemara , c'est-à-dire le commentaire de Mischna. Et le Talmud comprend ensemble le Mischna et le Gemara. 28. — Jérémie , xxiii , 32 , les miracles des faux prophètes. En l'hébreu et Vatable , il y a les légèretés. Miracle ne signifie pas toujours miracle. I Rois, xiv, 15, miracle signifie crainte , et est ainsi en l'hébreu. De même en Job manifestement , XXXIII, 7. Et encore Isaïe, xxi, 4; Jérémie, xlv, 12. Portentum signifie terreur, Jér., I, 38; et est ainsi en l'hébreu et en Vatable. Is. , VIII , 18 : Jésus-Christ dit que lui et les siens seront en miracles. 29. — oc 11 a le diable. » Joh., xx, 21. Et les autres disoient : a Le diable peut-il ouvrir les yeux des aveugles ? » 29 bis. — En montrant la vérité , on la fait croire ; mais en montrant l'injustice des ministres, on ne la corrige pas. On assure la conscience en montrant la fausseté ; on n'assure pas la bourse en montrant l'injustice. Les miracles et la vérité sont nécessaires , à cause qu'il faut convaincre l'homme entier , en corps et en âme. 30. — Juges , xiii , 23 : « Si le Seigneur nous eût voulu faire mourir , il ne nous eût pas montré toutes ces choses. » — Ézéchias. — Sennachérib. — Jérémie , xxviii : Hananias , faux prophète , meurt le septième mois. — II Mach. , m , 24 : Le temple prêt à piller secouru miraculeusement. — II Mach. , XV. — III Rois , xvii , 24 : La veuve à Élie , qui avoit ressuscité l'enfant : « Par là je connois que tes paroles sont vraies. » — III Rois , xviu : Elie avec les prophètes de Baai. 31. — Le peuple, qui croyoit en lui sur ses miracles, les pharisiens leur disoient : Ce peuple est maudit , qui ne sait pas la loi ; mais y a-t-il un prince ou un pharisien qui ait cru en lui ? car nous savons que nul prophète ne sort de Galilée. Nicodème répondit : Notre loi juge-t-elle un homme devant que de l'avoir ouï? 32. — Et ingemiscens ait : Quid generatio ista signum quxrit ? Marc, VIII , 12. Elle demandoit signe à mauvaise intention. Et non poterat facere; et néanmoins il leur promet le signe de Jonas , de sa résurrection' , le grand et l'incomparable. Abraham, Gédéon, sont au-dessus de la révélation. Les juifs s'aveugloient en jugeant des miracles par l'Ecriture. Donatistes. Point de miracle , qui oblige à dire

que c'est le diable. 33. — Figures. Les prophètes prophétisoient par figurés, de ceinture » de barbe et cheveux brûlés^ , etc. 4. Jean, vp, 49. — %. MalU, xn, 39. — 3. Dan., m, 94.

APPENDICE AUX PENSEES. 405 Le Vieux Testament est un chiffre. Deux erreurs : 1° prendre tout littéralement; 2° prendre tout spirituellement. 34. — Figures. Les peuples juif et égyptien visiblement prédits par ces deux particuliers que Moïse rencontra* : T'Égyptien battant le juif, Moïse le vengeant en tuant l'Égyptien , et le juif en étant ingrat. 36. — Figuratives. Clef du chiffre : Vert adorateurs*. — Ecce agnus Dei qui tollit peccata mundi*. 86. — Saint Paul dit lui-même que des gens défendront les mariages <, et lui-même en parle aux Corinthiens', d'une manière qui est toujours une ratière». Car si un prophète avoit dit l'un, et que saint Paul eût dit ensuite Tautre , on l'eût accusé. 37. — Figuratif. Dieu s'est servi de la concupiscence des juifs pour les faire servir à Jésus-Christ. Rien n'est si semblable à la charité que la cupidité , et rien n'y est si contraire. Ainsi les juifs, pleins des biens qui flattoient leur cupidité, étoient très-conformes aux chrétiens , et très-contraires. Et par ce rapyen ils avoient les deux qualités qu'il falloit qu'ils eussent , d'être très-conformes au Messie pour le figurer , et très-contraires pour n'être pas témoins suspects. 38. — La peinture seule de tous les mystères a été déclarée manifestement aux juifs , et par saint Jean , précurseur ^ et puis les autres mystères ; pour marquer qu'en chaque homme comme au monde entier cet ordre doit être observé. 39. — Ceux qui ordonnoient ces sacrifices en savoient l'inutilité; et ceux qui en ont déclaré l'inutilité n'ont pas laissé de les pratiquer. 40. — Extravagances des apocalyptiques et préadamites , millénaires , etc. Qui voudra fonder des opinions extravagantes sur l'Écriture , en fondera par exemple sur cela. Il est dit que « cette génération ne passera point jusqu'à ce que tout cela se fasse'. » Sur cela je dirai qu'après cette génération , il viendra une autre génération , et toujours successivement. Il est parlé dans les II" Paralipomènes de Salomon et de roi , comme si c'étoient deux personnes diverses. Je dirai que c'en étoient deux. 41. — <c Qu'alors on n'enseignera plus son prochain, disant : Voici le Seigneur, car Dieu se fera sentir à tous». » — « Vos fils prophétiseront*. » — Je mettrai mon esprit et ma crainte en votre cœur'». » — Tout cela est la même chose. Prophétiser , c'est parler de Dieu , non par preuves du dehors, mais par sentiment intérieur et immédiat. 42. — Le règne étemel de la race de David , II Chron. , par toutes les prophéties , et avec serment. Et n'est point accompli temporellement : Jérém. , xxxiii , 20. 4 . Exode, n, 4 <-U. — 2. Jean, IV, 23.

— 3. Jean, i, 29. — 4. I Tim.^{iv}, a. 5. ICor., VII. — 6. Ibid,3b. — 1.
Matth.,xxxv,34. — 8. Jérém., xxxi, 34. 9. Joël, II, 28. — 40. Jérém., ibid.

The text on this page is estimated to be only 23.04% accurate

406 APPENDICE AUX PENSÉES. 43. — On pourroit peut-être penser que quand les prophètes ont prédit que le royaume ne sortiroit pas de Juda jusqu'au roi éternel, ils auroient parlé pour flatter le peuple, et que leur prophétie se seroit trouvée fautive & Jérôme. Mais pour montrer que ce n'est pas leur sens, et qu'ils savoient bien au contraire que ce royaume temporel- devoit cesser, ils disent qu'ils seront sans roi et sans prince, et longtemps durant. Osée, III) 4. 44. — Moïse d'abord enseigne la trinité, le péché originel, le Messie. David, grand témoignage. Bon, bon, pardonnant, belle âme, bon esprit, puissant; il prophétise, et son miracle arrive; cela est infini. Il n'avoit qu'à dire qu'il étoit le Messie, s'il eût eu de la vanité : car les prophéties sont plus claires de lui que de Jésus-Christ. Et saint Jean de même. 46. — Que peut-on avoir, sinon de la vénération, d'un homme qui prédit clairement des choses qui arrivent, et qui déclare son dessein et d'aveugler et d'éclairer et qui mêle des obscurités parmi des choses claires qui arrivent? h&.^Frophéties. Le grand Pan est mort. 47. — Si je n'favois pu parler en aucune sorte du Messie, néanmoins, après les prédictions si admirables de l'ordre du monde que je vois accomplies, je vois que cela est divin. Et si je savois que ces mêmes livres prédissent un. Messie, je m'assurerois qu'il seroit venu. Et voyant qu'ils mettent son temps avant la destruction du deuxième temple, je dirois qu'il seroit venu. 48. — Osée, I, e : « Vous ne serez plus mon peuple et je ne serai plus votre Dieu, après que vous serez multipliés de la dispersion. Les lieux où l'on n'appelle pas mon peuple, je l'appellerai mon peuple. » 49. — Hérode comme le Messie. Il avoit été le sceptre de Juda, mais il n'étoit pas de Juda. Cela fit une secte considérable Et Barcoeba, et un autre reçu par les juifs. Bt le bruit qui étoit partout en ce temps-là. fuétone. Tactite. Josèphe. Malédiction des Grecs contre ceux qui comptent les périodes des temps. 50. -" Is., I, 21k Ohangement de bien en mal et vengeance de Dieu. ■- X, 1 ; XXVI, 9 ; xxviii, 1* — Miracles : Is., xlii, 9 ; xli, 17 : xli, 26; XLii, 13* Jér., XI, 21 ; XV, 12; xvi, 9 : Præfati eH eorum et interitum eorum. C'est-à-dire, qui en connoitra toute la malice? car il est déjà connu qu'il est méchant. Mgo Dominus, etc. — xvii, 17 : Faciam domum hanc, etc. Fiance aux sacrements extérieurs. — 22 : Quia nunc sum locutus etc. L'essentiel n'est pas le sacrifice extérieur, — xi, 13 : Secundum numerum etc. Multitude de doctrines. Is., xvi, 20-24; Liv, 8;

LXiii, 12-17; Lxvi, 17. Jér., II, 35; iv, 22-24; v, 4, 29-31; vi, 16; xxiii, 15-17. ^l'''- Prédiction des choses particulières. Us étoient étrangers en

The text on this page is estimated to be only 23.44% accurate

APPENDICE AUX PENSÉES. 407 Egypte , sans aucune permission en propre , ni en ce pays-là ni ailleurs , lorsque Jacob mourant et bénissant ses enfans leur déclare qu'ils seront possesseurs d'une grande terre , et prédit parti culièrement à la famille de Juda que les rois qui les gouverneroient un jour seroient de sa race, et que tous ses frères seroient ses sujets. Ce même Jacob , disposant de cette terre future comme s'il en eût été maître , en donna une portion à Joseph plus qu'aux autres : « Je vous donne , dit-il, une part plus qu'à vos frères. » Et bénissant ses deux enfans , !fiphraïm et Manassé , que Joseph lui avoit présentés , l'atné , Manassé , à aa droite , et le jeune Êphraïm à sa gauche , il met ses bras en croix , et posant sa main droite sur la tête d'Êphraïm , et la gauche sur Manassé, il les bénit en sorte. Et sur ce que Joseph lui représente qu'il préfère le jeune , il lui répond avec une fermeté admirable : « Je le sais bien , mon fils, je le sais bien ; mais Êphraïm croîtra tout autrement que Manassé. » Ce qui a été en effet si véritable dans la suite, qu'étant seul presque aussi abondant que dix lignées entières qui composoient tout un royaume , elles ont été ordinairement appelées du seul nom d'Êphraïm. Ce même Joseph , en mourant , recommande à ses enfans d'emporter ses o« avec eux quand ils iront eu cette terre, où ils ne furent que deux cents ans après» Moïse , qui a écrit toutes ces choses si longtemps avant qu'elles fussent arrivées, a fait lui-même à chaque famille les partages de cette terre avant que d'y entrer , comme s'il en eût été maître. Il leur donne les arbitres qui en feront le partage, il leur prescrit toute la forme du gouvernement politique qu'ils y observeront,. les villes de refuge qu'ils y bâtiront, et.... 62.*- Captivité des juifs sans retour. Jér., xi, 11 ; « Je ferai venir sur Juda des maux desquels ils ne pourront être délivrés. » Figures, Is* , v , 1-7 : « Le Seigneur a eu une vigne dont il a attendu des raisins, et elle n'a produit que du verjus. Je la dissiperai donc et la détruirai ; la terre n'en produira que des épines , et je défendrai au ciel d'y.... La vigne du Seigneur est la maison d'Israël, et les hommes de Juda en sont le germe délectable. J'ai attendu qu'ils ^sent des actions de justifie, et ils ne produisent qu'iniquité» » Is., vixi : a Sanctifiez le ligueur avec crainte et tremblement; ne redoutes que lui, et il vous sera eu satijifaotion ; mais il sera en pierr#. de scandale et en pierre d'ach^ippement aux deux maisons d'Israël. Usera .en piège et en ruine aux peuples de Jérusalem; et ua graii4 nombre d'entre ftux heurteront cette pierre, y

tomberont, y /sièront brisés, et seront pris à ce piège, et y périront Voileis
mes paroles, et couvrez ma loi pour mes disciples. J'attendrai donc en
patience le Beignnur qui se voile et se cache à la maison de Jacob. » Is. ,
xix : « Soyez confus et surpris, peuple d'Israël*, chancelez, trébuchez et
soyez ivres, mais non pas d'und ivresse de vin; trébuchez, mais non pas
d'ivresse , car Dieu vous a préparé l'esprit d'assoûpisse'* ment ; il vous
voilera les yeux , il obscurcira vos princes , et vos prophètes qui ont les
visions. (Daniel, xii, 11 : « Les méohans ne l'entendront point , mais ceux
qui seront bien instruits l'entendront. > Osée, dernier

408 APPENDICE AUX PENSÉES. chapitre, dernier verset, après bien des bénédictions temporelles, dit: « Où est le sage? et il entendra ces choses; etc. »)Et les visions de tous les prophètes seront à votre égard comme un livre scellé , lequel si on donne à un homme savant , et qui le puisse lire , il répondra : Je ne puis le lire , car il est scellé ; et quand on le donnera à ceux qui ne savent pas lire, ils diront: Je ne connois pas les lettres. Et le Seigneur m*a dit : Parce que ce peuple m'honore des lèvres (en voilà la raison et la cause ; car s'ils adoroient Dieu de cœur , ils entendraient les prophéties) , mais que son cœur est bien loin de moi , et qu'ils ne m'ont servi que par des voies humaines : c'est pour cette raison que j'ajouterai à tout le reste d'amener sur ce peuple une merveille étonnante , et un prodige grand et terrible ; c'est que la sagesse de ses sages périra , et leur intelligence sera.... » Prophéties. Preuve de divinité, Is. , xli : « Si vous êtes des dieux, approchez, annoncez-nous les choses futures, nous inclinerons notre cœur à vos paroles : apprenez-nous les choses qui ont été au commencement, et prophétisez-nous celles qui doivent arriver. Par là nous saurons que vous êtes des dieux ; faites-le bien ou mal , si vous pouvez : voyons donc et raisonnons ensemble. Mais vous n'êtes rien , vous n'êtes qu'abomination; etc. Qui d'entre vous nous instruit (par des auteurs contemporains) des choses faites dès le commencement et l'origine? afin que nous lui disions : Vous êtes le juste. Il n'y en a aucun qui nous apprenne ni qui prédise l'avenir. » — xlii : « Moi qui suis le Seigneur je ne communique pas ma gloire à d'autres. C'est moi qui ai fait prédire les choses qui sont arrivées , et qui prédis encore celles qui sont à venir. Chantez-en un cantique nouveau à Dieu par toute la terre. » — xliii, 8 : '«c Amène ici ce peuple qui a des yeux et qui ne voit pas , qui a des oreilles et qui est sourd : que les nations s'assemblent toutes. Qui d'entre elles et leurs dieux nous instruiront des choses passées et futures? Qu'elles produisent leurs témoins pour leur justification; ou qu'ils m'écoutent , et confessent que la vérité est ici. Vous êtes mes témoins , dit le Seigneur, vous et mon serviteur que j'ai élu, afin que vous me connaissiez, et que vous croyiez que c'est moi qui suis. J'ai prédit, j'ai sauvé, j'ai fait moi seul ces merveilles à vos yeux ; vous êtes mes témoins de ma divinité , dit le Seigneur. C'est moi qui pour l'amour de vous ai brisé les forces des Babyloniens; c'est moi qui vous ai sanctifiés et qui vous ai créés. C'est moi qui vous ai fait passer au milieu des eaux et de la mer et des torrens , et qui ai submergé et détruit

pour jamais les puissances ennemies qui vous ont résisté. Mais perdez la mémoire de ces anciens bienfaits , et ne jetez plus les yeux vers les choses passées. Voici , je prépare de nouvelles choses qui vont bientôt paroître , vous les connoîtrez : je rendrai les déserts habitables et délicieux. Je me suis formé ce peuple , je l'ai établi pour annoncer mes louanges , etc. Mais c'est pour moi-même que j'effacerai vos péchés et que j'oublierai vos crimes ; car pour vous repasser en votre mémoire vos ingrattitudes , pour voir si vous avez . de quoi vous justifier, votre premier père a péché, et vos docteurs ont tous été des prévaricateurs. » — xLiv. Je suis le premier et le dernier, dit le Seigneur; qui s'égale à moi? qu'il raconte l'ordre des choses

APPENDICE AUX PENSÉES. 409 depuis que j'ai formé les premiers peuples, et qu'il annonce les choses qui doivent arriver. Ne craignes rien; ne vous ai-je pas fait entendre toutes ces choses? Vous êtes mes témoins. » — Prédiction de Cyrus '. « A cause de Jacob que j'ai élu , je t'ai appelé par ton nom. » — 21 : « Venez et disputons ensemble : qui a fait entendre les choses depuis le commencement? qui a prédit les choses dès lors? N'est-ce pas moi , qui suis le Seigneur? » — xlv : « Ressouvenez-vous des premiers siècles , ^ connoissez qu'il n'y a rien de semblable à moi , qui annonce dès le commencement les choses qui doivent arriver à la fin , et disant dès Torigine du monde : Mes décrets subsisteront , et toutes mes volontés seront accomplies. » — xlii , 9 : « Les premières choses sont arrivées comme elles avoient été prédites ; et voici maintenant , j'en prédis de nouvelles et vous les annonce avant qu'elles soient arrivées. » — xlviii , 3 : « J'ai fait prédire les premières , et je les ai accomplies ensuite ; et elles sont arrivées en la manière que j'avois dit ; parce que je sais que vous êtes dur, que votre esprit est rebelle et votre front impudent; et c'est pourquoi je les ai voulu annoncer avant l'événement, afin que vous ne puissiez pas dire que ce fût l'ouvrage de vos dieux et l'effet de leur ordre. Vous voyez arrivé ce qui a été prédit; ne le raconterez- vous pas? Maintenant je vous annonce des choses nouvelles , que je conserve en ma puissance , et que vous n'avez pas encore sues ; ce n'est que maintenant que je les prépare , et non pas depuis longtemps : je vous les ai tenues cachées de peur que vous ne vous vantassiez de les avoir prévues par vous-mêmes. Car vous n'en avez aucune connoissance , et personne ne vous en a parlé , et vos oreilles n'en ont rien ouï ; car je vous connois , et comme je sais que vous êtes plein de prévarication , je vous si donné le nom de prévaricateur dès les premiers temps de votre origine. » Réprobation des juifs et conversion des gentils. — Is. , lxxv : « Ceuxlà m'ont cherché qui ne me consultoient point; ceuxlà.m'ont trouvé qui ne me cherchoient point ; j'ai dit : Me voici , au peuple qui n'invoquoit pas mon nom. J'ai étendu mes mains tout le jour au peuple incrédule qui suit ses désirs et qui marche dans une mauvaise voie , ce peuple qui me provoque sans cesse par les crimes qu'il commet en ma présence , qui s'est emporté à sacrifier aux idoles , etc. Ceux-là seront dissipés en funvée au jour de ma fureur, etc. J'assemblerai les iniquités de vous et de vos pères , et vous rendrai à tous selon vos œuvres. Le Seigneur dit ainsi : Pour l'amour de mes serviteurs , je ne perdrai tout Israël , mais

j'en réserverai quelques-uns , de même qu'on réserve un grain resté dans une grappe , duquel on dit : Ne l'arrachez pas , parce que c'est bénédiction. Ainsi j'en prendrai de Jacob et de Juda pour posséder mes montagnes, que mes élus et mes serviteurs avoient en héritage, et mes campagnes fertiles et admirablement abondantes ; mais j'exterminerai tous les autres , parce que vous avez oublié votre Dieu pour servir des dieux étrangers. Je vous ai appelés et vous n'avez pas répondu ; j'ai parlé et vous n'avez pas ouï , et vous avez choisi choses que j'avois défendues. C'est 4. IS.y XLV, 4.

The text on this page is estimated to be only 26.34% accurate

410 APPENDICE AUX PENSÉES. pour cela que le Seigneur dit ces choses : Voici, mes serviteurs seront rassasiés, et tous languirez de faim; mes serviteurs seront dans la joie, et vous dans la confusion; mes serviteurs chanteront des cantiques de l'abondance de la joie de leur coeur, et vous pousserez des cris et des hurlemens de l'affliction de votre esprit. Et vous laisserez votre nom en abomination à mes élus. Le Seigneur vous exterminera , et nommera ses serviteurs d'un autre nom dans lequel celui qui sera béni sur la terre sera béni en Dieu, etc. Parce que les premières douleurs sont mises en oubli. Car voici : je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre , et les choses passées ne seront plus en mémoire et ne reviendront plus en la pensée. Mais vous vous réjouirez à jamais dans les choses nouvelles que je crée; car je crée Jérusalem qui n'est autre chose que joie, et son peuple réjouissance ; et je me plairai en Jérusalem et en mon peuple, et on n'y entendra plus de cris et de pleurs. Je l'exaucerai avant qu'il demande ; je les ouïrai quand ils ne feront que commencer à parler; le loup et l'agneau paîtront ensemble , le lion et le bœuf mangeront la même paille ; le serpent ne mangera que la poussière , et on ne commettra d'homicide ni de violence en toute ma sainte montagne. » — lvi : « Et que les étrangers qui s'attachent à moi ne disent point : Dieu me séparera d'avec son peuple. Car le Seigneur dit ces choses : Quiconque gardera mes sabbats, et choisira de faire mes volontés», et gardera mon alliance, je leur donnerai place dans ma maison, et je leur donnerai un nom meilleur que celui que j'ai donné à mes enfans : ce sera un nom éternel qui ne périra jamais. » — tix : « C'est pour nos crimes que la justice s'est éloignée de nous. Nous avons attendu la lumière et nous ne trouvons que les ténèbres \ nous avons espéré la clarté et nous marchons dans l'obscurité ; nous avons touché la muraille comme des aveugles; nous avons heurté en plein midi comme au milieu d'une nuit, et comme des morts en des lieux ténébreux. Nous nous sentons tous comme des ours, nous gémissons comme des colombes. Nous avons attendu la justice , et elle ne vient point; nous avons espéré le salut , et il s'éloigne de nous. » — lxvi , 18 : . ft Mais je visiterai leurs œuvres et leurs pensées quand je viendrai pour les assembler avec toutes les nations et les peuples » ; et ils verront ma gloire. Et je leur imposerai un signe , et de ceux qui seront sauvés j'en enverrai 9, vt% nations, en Afrique ^ en hydiQ, en Italie, en Grèce et aux peuples qui n'ont point ouï parler de moi et qui

n'ont point vu ma gloire; et ils amèneront vos frères* p RéprohiUion du temple. Jér», m : Allez en Silo, où j'avois établi tnon nom au commenoement, et joyez ee que j'y ai fait à cauee des péchés de mon peuple. Bt maintena&t^ dit le Seigneur, parce que vous avez fait les mêmes erime», je ferai de ce temple où mon nom est invoqué , et sur lequel vou» vous confiez , et que j'ai moi-même donné à vos prêtre»^ la même chose que j'ai faite de Silo. (Car je l'ai rejeté, et me sois fait un temple ailleurs.) Et je vous rejetterai loin de moi , de la même manière que j'ai rejeté vos frères le» enfans d'Ëphraïm. Ne priez donc point pour ee peuple. (Rejetés san» retour.) -.-^ 21 : « A quoi vous sert-il d'ajouter sacrifice sur sacrifice? Quand je retirerai vos pères hors d'Egypte , je ne leur parlai pas des sacrifices et des holocauste» ; je ne

The text on this page is estimated to be only 25.16% accurate

APPENDICE AUX PENSÉES. 41 1 leur en donnai auoun ordre , et le précepte que je leur ai donné a été en cette sorte : Soyez obéissans et fidèles à mes commandemens « et je serai votre Dieu et tous serez mon peuple. (Ce ne fut qu'après qu'ils eurent sacrifié au veau d'or que j'ordonnai des sacrifices pour tourner en bien une mauvaise coutume.) » — 4 : a N'ayee point confiance aux paroles de mensonge de ceux qui vous disent : Le temple du Seigneur , le temple du Seigneur , le temple du Seigneur sont. » 53. — Prophéties. — Pugiofidêi^ p- 659, fa^mud ; « C'est une tradition entre nous que, quand le Messie arrivera, la maison de Dieu, destinée à la dispensation de sa parole , sera pleine d'ordure et d'impureté , et que la sagesse des scribes sera corrompue et pourrie. Ceux qui craindront de pécher seront réprouvés du peuple , et traités de fous et d'iU' sensés. i> — Is. xlix : « Scoutez , peuples éloignés, et vous , babitans des lies de la mer t le Seigneur m'a appelé par mon nom dès le ventre de ma mère, il me protège sous l'ombre de sa main , U a mis mes paroles comme un glaive aigu, et m'a dit: Tu es mon serviteur; c'est par toi que je ferai parottre ma gloire. Et j'ai dit : Seigneur, ai-je travaillé en vain? est-ce inutilement que j'ai consommé toute ma force? faites-en le jugement , Seigneur , le travail est devafnt vous. Lors le Seigneur , qui m'a formé lui-même dès le ventre de ma mère pour être tout à lui , afin de ramener Jacob et Israël , m'a dit : Tu seras glorieux en ma présence , et je serai moi-même ta force : c'est peu de chose' que tu convertisses les tribus de Jacob ; je t'ai suscité pour être la lumière des gentils , et pour être mon salut jusqu'aux extrémités de la terre. Ce sont les choses que le Seigneur a dites à celui qui a humilié son âme, qui a été en mépris et en abomination aux gentils, et qui s'est soumis aux puissans de la terre. Les princes et les rois t'adoreront , parce que le Seigneur qui t'a élu est fidèle. Le Seigneur m'a dit encore : Je t'ai exaucé dans les jours de salut et de miséricorde , et je t'ai établi pour être l'alliance du peuple , et te mettre en possession des nations les plus abandonnées ; afin que tu dises à ceux qui sont dans les chaînes : Sortez en liberté; et à ceux qui sont dans les ténèbres t Venez à la lumière , et possédez des terres abondantes et fertiles. Ils ne seront plus travaillés ni de la faim, ni de ia soif, ni de l'ardeur du soleil, parce que celui qui a eu compassion d'eux sera leur conducteur t il les mènera aux sources vivantes des eaux, et aplanira les montagnes devant eux. Voiei , les peuples aborderont de toutes parts,

d'orient^ d'occident, d'aquilon et de midi. Que le ciel en rende gloire à Dieu; que la terre s'en réjouisse , parce qu'il a plu au Seigneur de consoler son peuple , et qu'il aura enfin pitié des pauvres qui espèrent en lui. Et cepend<ânt Sion A osé dire : Le Seigneur m'a 'abandonnée , et n'a plus mémoire de moi. Une mère peut'^lle mettre en oubli son enfant , et peut-elle perdre la tendresse pour celui qu'elle a porté dans son sein ? mais quand elle en seroit capable , je ne t'oublierai pourtant jamais , Sion : je te porte toujours entre mes mains, et tes murs sont toujours devant mes yeux. Ceux ^ui doivent te rétablir accourent et tes destructeurs seront éloignés. Lève les yeux de toutes parts , et considère toute cette multitude qui est assemblée pour venir à toi. Je jure que tous ces peuples te seront donnés comme Tomement duquel tu

412 APPENDICE AUX PENSÉES. seras à jamais revêtue : tes déserts et tes solitudes, et toutes tes terres qui sont maintenant désolées seront trop étroites pour le grand nombre de tes habitans , et les enfans qui te naîtront dans les années de ta stérilité te diront : La place est trop petite , écarte les frontières , et faisons place pour habiter. Alors tu diras en toi-même : Qui est-ce qui m'a donné cette abondance d'enfans, moi qui n'enfantois plus, qui étois stérile, transportée et captive? et qui est-ce qui me les a nourris, moi qui étois délaissée sans sebour? D'où sont donc venus tous ceux-ci? Et le Seigneur te dira : Voici , j'ai fait paroître ma puissance sur les gentils , et j'ai élevé mon étendard sur les peuples, et ils t'apporteront des enfans dans leurs bras et dans leurs seins; les rois et les reines seront tes nourriciers , ils t'adoreront le visage contre terre , et baiseron la 'poussière de tes "pieds; et tu connoîtras que je suis le Seigneur, et que ceux qui espèrent en moi ne seront jamais confondus ; car qui peut ôter la proie à celui qui est fort et puissant 7 Mais encore même qu'on la lui pût ôter , rien ne pourra empêcher que je ne sauve tes enfans , et que je ne perde tes ennemis, et tout le monde reconnoitra que je suis le Seigneur ton sauveur, et le puissant rédempteur de Jacob. » — 1 : « Le Seigneur dit ces choses : Quel est ce libelle do divorce par lequel j'ai répudié la synagogue? et pourquoi l'ai-je livrée entre les mains de vos ennemis? n'est-ce pas pour ses impiétés et pour ses crimes que je l'ai répudiée? Car je suis venu et personne ne m'a reçu; j'ai appelé et personne n'a écouté : est-ce que mon bras est accour! et que je n'ai pas la puissance de sauver? C'est pour cela que je ferai paroîtreles marques de ma colère... : je couvrirai les cieux de ténèbres et les cacherai sous des voiles. Le Seigneur m'a donné une langue bien instruite, afin que je sache consoler par ma parole celui qui est dans la tristesse. Il m'a rendu attentif à ses discours, et je l'ai écouté comme un maître (en disciple). Le Seigneur m'a révélé ses volontés et je n'y ai point élé rebelle. J'ai livré mon corps aux coups et mes joues aux outrages ; j'ai abandonné mon visage aux ignominies et aux crachats; mais le Seigneur m'a soutenu, et c'est pourquoi je n'ai point été confondu. Celui qui me justifie est avec moi : qui osera m'accuser ? qui se lèvera pour disputer contre moi , et pour m'accuser de péché , Dieu étant lui-même mon protecteur? Tous les hommes passeront et seront consommés par le temps; que ceux qui craignent Dieu écoutent doncles paroles de son serviteur; que celui qui languit dans les ténèbres mette sa confiance au Seigneur. Mais pour vous vous ne faites qu'embraser

la colère de Dieu sur vous, vous marchez sur les brasiers et entre les flammes que vous-mêmes avez allumées : c'est ma main qui a fait venir ces maux sur vous; vous périrez dans les douleurs. » — li : a Écoutez-moi , vous qui suivez la justice et qui cherchez le Seigneur ; regardez à la pierre d'où vous êtes taillés , et à la citerne d'où vous êtes tirés. Regardez à Abraham votre père , et à Sara (lui vous a enfantés : voyez qu'il étoit seul et sans enfant quand je l'ai appelé et que je lui ai donné une postérité si abondante : voyez combien ^ de bénédictions j'ai répandues sur Sion , et de combien de grâces et de consolations je l'ai comblée. Considérez toutes ces choses, mon peuple, et rendez-vous attentif à mes paroles, car une loi sortira de moi, et un

APPENDICE AUX PENSÉES. 413 jugement qui sera la lumière des gentils. » — Amos, vii : Le prophète ayant fait un dénombrement des péchés d'Israël, dit que Dieu a juré d'en faire la vengeance. Dit ainsi : a fin ce jour-là, dit le Seigneur, je ferai coucher le soleil à midi, et je couvrirai la terre de ténèbres dans le jour de lumière, je changerai vos fêtes solennelles en pleurs, et tous vos cantiques en plaintes. Vous serez tous dans la tristesse et dans les souffrances, et je mettrai cette nation en une désolation pareille à celle de la mort d'un fils unique ; et ces derniers temps seront des temps d'amertume : car voici, les jours viennent, dit le Seigneur, que j'enverrai sur cette terre la famine, la faim, non pas la faim et la soif de pain et d'eau, mais la faim et la soif d'ouïr les paroles de la part du Seigneur. Ils iront errans d'une mer jusqu'à l'autre, et se porteront d'aquilon en orient; ils tourneront de toutes parts en cherchant qui leur annonce la parole du Seigneur, et ils n'en trouveront point. Et leurs vierges et leurs jeunes hommes périront en cette soif, jeux qui ont suivi les idoles de Samarie, qui ont juré par le Dieu adoré en Dan, et qui ont suivi le culte de Bersabée ; ils tomberont et ne se relèveront jamais de leur chute. » • — Amos, iii, 2 : « De toutes les nations de la terre, je n'alreconnu que vous pour être mon peuple. » — Daniel, xii. 7, ayant décrit toute l'étendue du règne du Messie, dit : « Toutes ces choses s'accompliront lorsque la dispersion du peuple d'Israël sera accomplie. » — Aggée, II, 4 : « Vous qui, comparant cette seconde maison à la gloire de la première, la méprisez, prenez courage, dit le Seigneur, à vous Zorobabel, et à vous, Jésus grand prêtre, et à vous, tout le peuple de la terre, et ne cessez point d'y travailler; car je suis avec vous, dit le Seigneur des armées ; la promesse subsiste, que j'ai faite quand je vous ai retirés d'Egypte ; mon esprit est au milieu de vous. Ne perdez point espérance, car le Seigneur des armées dit ainsi : Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, et la mer et la terre ferme (façon de parler pour marquer un changement grand et extraordinaire); et j'ébranlerai toutes les nations. Et alors viendra celui qui est désiré par tous les gentils, et je remplirai cette maison de gloire, dit le Seigneur. L'argent et l'or sont à moi, dit le Seigneur (c'est-à-dire que ce n'est pas de cela que je veux être honoré : comme il est dit ailleurs : Toutes les bêtes des champs sont à moi : à quoi sert de me les offrir en sacrifice?); la gloire de ce nouveau temple sera bien plus grande que la gloire du premier, dit le Seigneur des armées; et j'établirai ma maison en ce lieu-ci, dit le Seigneur. » — «»... En Horeb, au

jour où vous y étiez assemblés , et que vous dîtes : Que le Seigneur ne parle plus lui-même à nous , et que nous ne voyions plus ce feu , de peur que nous ne mourions. Et le Seigneur me dit : Leur prière est juste : je leur susciterai un prophète tel que vous du milieu de leurs frères , dans la bouche duquel je mettrai mes paroles : et il leur dira toutes les choses que je lui aurai ordonnées ; et il arrivera que quiconque n'obéira point aux paroles qu'il lui portera en mon nom , j'en ferai moi-même le jugement. » — Genèse , XLix : « Vous , Juda , vous^ serez loué de vos frères , et 4. Deut., XYiii, 46.

The text on this page is estimated to be only 21.00% accurate

414 APPENDICE AUX PENSÉES. vainqueur de vos ennemis ; les enfans de votre père vous adoreront. Juda , faon de lion , vous êtes monté à la proie , ô mon fils t et vous êtes couché commeun lion, et comme une lionnesse qui s'éveillera. Le sceptre ne sera point ôté de Juda , ni le législateur d'entre ses pieds , jusqu'à ce que Silo vienne; et les nations s'assembleront à lui pour lui obéir. > 54. Païeniv ^ — ' — ^^^^Mahomet 55. -^ Après que Heu des gens sont venus devant, il est venu enfin Jésus^hrist, dire* : « Me voici, et voici le temps. Ce que les prophètes ont dit devoir avenir dans la suite des temps , je vpus dis que mes apôtres le vont faire. Les juifs vont être rebutés , Hiérusalem sera bientôt détruite; et les païen» vont entrer dans la connoissance de Dieu. Mes apôtres le vont faire après que vous aurez tué l'héritier de la vigne. » Et puis les apôtres ont dit aux juifs : & Vous allez être maudits (Ceisus s'en moquoit) ; >• et aux païens : « Vous allez entrer dans la connoissance de Dieu. » Et cela est arrivé alors. 50. — Il est non-seulement impossible , mais inutile de connoître Dieu sans Jésusft-Christ. Ils ne s'en sont pas éloignés , mais approchés ; ils ne se sont pAs abaissés, mais.... Quo quisquam optimus est, pessimij, si hoû ipium, quod optimus est, adseribat sibi, 57. — Preuves de Jésus-Christ» Pourquoi le livre de Ruth conservé. Pourquoi l'histoire de Thamar. 58. -^ Les juifs, en éprouvant s'il étoit Dieu, ont montré qu'il étoit homme. 59. — Pourquoi Jésus-Christ n'est-il pas venu d'une manière Visible, au lieu de tirer sa preuve des prophéties précédentes? Pourquoi s'est-ii fait prédire eu figures? 60. — Sur cê que Josèphe ni Tacite et les autres historiens n*ont point pa^lé de Jésus-Christ, Tant s'en faut que cela fasse contre , qu'au contraire cela fait pour. Car il est certain que Jésus-Christ a été , et que sa religion a fait grand bruit, et que ces gens-là ne l'ignoroient pas, et y qu'ainsi il est visible qu'ils ne l'ont celé qu'à dessein ; ou qu'ils en ont , parlé , et qu'on l'a ou supprimé ou changé. 01. -^ Vocation des gentils par Jésus-Christ. Ruine des juifs et des païens par Jésus-Christ. 62. — Si le diable favorisoit la doctrine qui le détruit, il seroit divisé, comme disoit Jésus-Christ. Si Dieu favorisoit la doctrine qui détruit rfiglise, il seroit divisé : Omne regnum divisum^^ eto. Car Jésus-Christ agissoit contre le diable, et détruisoit son empire sur les cœurs, dont l'exorcisme est la figure, pour établir le royaume 4» MarC) xH) 6. ~ 2. Luc, XI, 47

The text on this page is estimated to be only 27.37% accurate

APPENDICE AUX PENSÉES. 415 de Dieu. St ainsi il ajoute : In digito Dei^ etc., regnum Dei ad vos, etc. 63. — Omnis Judæa regio , et Jerosolomytês univers! , et haptifabantur^ . A cause de toutes les conditions d'hommes qui y venoient. Des pierres peuvent être enfans d'Abraham *, Si on se connoissoit, Dieu guériroit et pardonneroit. Ne convertantur y et sanem eos^ et dimittantur eis peccata^.,, , Jésus-Christ n'a jamais condamné sans ouïr. A Judas : Amice, ad quid venisti? A celui qui n'avoit pas la robe nuptiale , de même. . 64. — Concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil, etc. Il y a trois ordres de choses : la chair, l'esprit, la volonté, «I^es charnels sont les riches, les rois. Us ont pour objet le corps. Les curieux et savans : ils ont pour objet l'esprit. Le sage : ils ont pour objet la justice. Dieu doit régner sur tout , et tout se rapporter à lui. Dans les choses de la chair règne proprement la concupiscence ; dans les spirituelles, la curiosité proprement; dans la sagesse, l'orgueil proprement. Ce n'est pas qu'on ne puisse être glorieux pour les biens ou pour les connoissances , mais ce n'est pas le lieu de l'orgueil; car en accordant à un homme qu'il est savant , on ne laissera pas de le convaincre qu'il a tort d'être superbe. Le lieu propre à la superbe est la sagesse : car on ne peut accorder à un homme qu'il s'est rendu sage ^ et qu'il a tort d'être glorieux ; car cela est de justice. Aussi Dieu seul donne la sagesse : et c'est pourquoi : Qui gloriatur in Domino gloriabitur. 65. — Soumission, et usage de la raison; en quoi consiste le vrai christianisme. 66. — Impiété, de ne pas croire l'eucharistie, sur ce qu'on ne la voit pas. 67. — C'est une chose si visible , qu'il feut aimer un seul Dieu , qu'il ne faut point de miracle pour le prouver. Bel état de l'Église, quand elle n'est plus soutenue que de Dieu! 68. — Cette religion si grande en miracles (saints Pères irréffodhablés; savans et grands; témoins, martyrs, rois; David, établi, Isaïe, prince du sang), si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa sagesse , elle réprouve tout cela , et dit qu'elle n'a ni sagesse ni signes, mais la croix et la folie. Car ceux qui par ces signes et cette sagesse ont mérité votre créance , et qui vous ont prouvé leur caractère , vous déclarent que rien de tout cela ne peut nous changer , et nous rendre capables de connaître et aimer Dieu , que la vertu de la folie de la croix, sans sagesse ni signes; et point ces signes sans cette vertu. Ainsi notre religion est folle, en regardant à la cause effective , et sage en regardant à la sagesse qui y prépare. 69. — Que l'Écriture a deux

sens , que Jésus-Christ et les apôtres ont donnés, dont voici les preuves : 1*
Preuve par l'Écriture même; 2' preuves parles rabbins; Moïse Maymonide
dit qu'elle a deux faces, et que 4. Marc, I, 6. — 2. Matth., xit. — •. Marc»
iv, U; U., vi» -l«. 4. 1 Cor., i> 34 , d'après Jér., ut, 24.

416 APPENDICE AyX PENSÉES. les prophétie» n'ont prophétisé que Jésus-Christ; 3" preuves par la cabale ; 4* preuves par l'interprétation mystique que les rabbins mêmes donnent à rÉcriture ; 6* preuves par les principes des rabbins , qu'il y a deux sens. Qu'il y a dçux avénemens , glorieux et abject , du Messie , selon leur mérite; que les prophètes n*ont prophétisé que du Messie. La loi n'est pas éternelle , mais doit changer au Messie. Qu'alors on ne se souviendra plus de la mer Rouge ; que les juifs et les gentils seront mêlés. 70. — Les mouvemens de grâce , la dureté^de cœur ; les circonstances extérieures. 71. — Différence entre le dîner et le souper. En Dieu la parole ne diffère pas de l'intention , car il est véritable ; ni la parole de l'effet, car il est puissant; ni les moyens de l'effet, car il est sage. Bern. , ult.iermo in Missam. Augustin , V , de Civ. , IQ : Cette règle est générale. Dieu peut tout , hormis les choses lesquelles s'il les pouvoit il ne seroit pas tout-puissant , comme mourir , être trompé et mentir , etc. Plusieurs évangélistes pour la confirmation de la vérité ; leur dissemblance utile. Eucharistie après la Gène. Vérité après figure. Ruine de Jérusalem figure de la ruine du monde, quarante ans après la mort de JésusChrist'. « Je ne sais pas* : » comme homme, ou comme légat. JésusChrist condamné par les juifs et les gentils. Les juifs et gentils figurés par les deux fils : Aug. , de Civ. , XX , 29. 72. — {^^) Les figures de TÈvangile pour l'état de l'âme malade sont des corps malades ; mais parce qu'un corps ne peut être assez malade pour le bien exprimer, il en a fallu plusieurs. Ainsi il y a le sourd, le muet , l'aveugle , le paralytique , le Lazare mort , le possédé. Tout cela ensemble est dans l'âme malade. 73. — Elle est toute le corps de Jésus-Christ, en son patois, mais il ne peut dire qu'elle est tout le corps de Jésus-Christ. L'union de deux choses sans changement ne fait point qu'on puisse dire que Tune devient l'autre. Ainsi l'âme unie au corps , le feu au bois , sans changement. Mais il faut changement qui fasse que la forme de Tune devienne la forme de l'autre : ainsi l'union du Verbe à l'homme. Parce que mon corps sans mon âme ne feroit pas le corps d'un homme : mon âme , unie à quelque matière que ce soit , fera mon corps. Il me distingue la condition nécessaire d'avec la condition suffisante : l'union est nécessaire, mais non suffisante. Le bras gauche n'est pas le droit. L'impénétrabilité est une propriété des corps. Identité de numéro au regard du même temps exige l'identité de la matière. Ainsi si Dieu unissoit mon âme à un corps à la Chine, le même corps, tdem numéro, seroit à la Chine. La même rivière qui

coule là est tdem numéro que celle qui coule en même temps à la Chine. 74.
—Fascination. Somnum suum*. Figura hujus mundi*. i M[^]tth., XXIV. — 2.
Ibid., 36. — 3. Ps. lxxv, 6. — 1 Cor., vn, 31. 4.

AP^NDICE AUX PENSÉES. 417 la ca- 1 L'enoharistiê. Comedêi panem tuum K Panem nostrum*. Inimici J)ei ierram lingent^. Les pécheurs lèchent la terre , c'est-à» dire aiment les plaisirs terrestres. iSingularii ego ium donec transeam*. Jésus-Christ avant sa mort étoit Tesque seul de martyr. 75. — > Les deux raisons contraires. Il faut commencer)>ar là : sans ela on n'entend rien, et tout est hérétique. Et même, à la fin de Chaque vérité , il faut ajouter qu'on se souvient de la vérité opposée. 76. — Carumiquet. Les hérétiques, au commencement 'de l'Ëglise, servent à prouver les canoniques. 77. — Dieu (et les apôtres), prévoyant que les semences d'orgueil >le; c! feroient naître les hérésies, et ne voulant pas leur donner occasion de r'^^ ^ naître par des termes propres , a mis dans rËcriture et les prière» de TËglise des mots et des sentences contraires pour produire leurs fruits dans le temps. De même qu'il donne dans la morale la charité, qui produit des fruits contre la concupiscence. Celui qui sait la volonté de son maître sera battu de plus de coups, à cause du pouvoir qu'il a par la connoissance. Qui justus est juttifieetuf*; à> cause du pouvoir qu'il a par la justice. A celui qui a le plus reçu sera le plus grand compte demandéJi cause du pouvoir qu'il a par le secours. 76. -^ République. La république chrétienne, et même judaïque | n'a eu que Dieu pour maître , comme remarque Philon juif, De la monar" ehie. Quand ils combattoient , ce n'étoit que pour Dieu; ils n'espéroient principalement que de Dieu ; ils ne considéroient leurs villes que comme étant à Dieu, et les conservoient pour Dieu. I ParcUip.^ zix, 13. 79. — La victoire sur la mort*. Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'U perd son ftme^? Qui veut garder son ftme, la perdra*. Jehae suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir*. Les agneaaz n'ôtoient point les péchés du monde , mais je suis l'agneau qui ôte les péchés**. Moïse ne vous a point donné le pain du cieP'. Moïse ne vous a point tirés de captivité, et ne vous a point rendus véritablement libres». 801 — Saint Augustin a dit formellement que les forces seraient Mées au péché. Mais c'est par hasard qu'il l'a dit; car il pouvoit arriver que l'occasion de le dire ne s'offrit pas. Mais ses principes font voir que l'occasioa s'en présentant ,, il étoit impossible qu'il ne le dit , ou qu'il dit rien de contraire. C'est donc plus d'être forcé à le dire l'occasion s'en offrant, que de l'avoir dit l'occasion s'étant offerte; l'un étant de nécessité > l'autre de hasard. Mais les deux sont tout ce qu'on peut demander. 81. — Quand Auguste eut appris qu'entre les enfans qu'Hérode avoit fait mourir, au-dessous de l'âge de deux

ans, étoit son propre fils, il '« I . Deut., vm, 9. — 2. Luc, zi, S. — S. Ps, lxxi, 9. — 4. P*, gzl, 40. 6. Apoe., xxn, H. — 6. I Cor., xv, 67.-7. Luc, dl, 26. — 8. Id., S4. 9. Matth.,T, 17.— 10. Jean,i, 29. — I4.M, vx, S2. — 12. /i.»T]ii,80. Pascal i. 27

418 APPENDICE AUX PENSÉES. dit qu'il étoit meilleur d'être le pourceau d'Hérode que son fils. M acrob. , Satum. , livre II , 4. 82. — Ordre, Voir ce qu'il y a de clair dans tout l'état des juifs, et d'incontestable. 83. — Eh quoi ! Ne dites -vous pas vous-même que le ciel et les oiseaux prouvent Dieu? — Non. -^ Et votre religion ne le dit-elle pas? — Non. Car encore que cela est vrai en un sens pour quelques âmes à qui Dieu donne cette lumière, néanmoins cela est faux à l'égard de la plupart. 84. — Nihil tam absurde dici potest quod non dicatur à aliquo philosophorum. Cic. , de Divin. 85. — Est et non est sera-t-il reçu dans la foi , aussi bien que dans les ; miracles? « Quand saint Xavier fait des miracles... ! Miracles continuels , faux. 86. — Toujours les hommes ont parlé vrai de Dieu , ou le vrai Dieu a parlé aux hommes. Les deux fondemens : Tun intérieur, l'autre extérieur; la grâce, les miracles; tous deux surnaturels. 87. — Judith. Enfin Dieu parle dans les dernières oppressions. Si le refroidissement de la charité laisse l'Église presque sans vrais adorateurs , les miracles en exciteront. C'est un des derniers effets de la grâce. I S'il se faisoit un miracle aux Jésuites 1 { Quand le miracle trompe l'attente de ceux en présence desquels il arrive , et qu'il y a disproportion entre l'état de leur foi et l'instrument du miracle., alors il doit les porter à changer. Mais vous, autrement. Il y auroit autant de raison à dire que si l'eucharistie ressuscitoit un mort, il faudroit se rendre calviniste que demeurer catholique. Mais quand i) couronne l'attente , et que ceux qui ont espéré que Dieu béniroit les remèdes se voient guéris sans remèdes.... 88. — Sur le miracle. Gomme Dieu n'a pas rendu de famille plus heureuse , il faut aussi qu'il n'en trouve point de plus reconnoissante* 89. - — Roi , tyran. J'aurai aussi mes pensées de derrière la tête. Je prendrai garde à chaque voyage. 90. — Venise. Quel avantage en tirerez- vous, sinon du besoin qu'en ont les princes , et de l'horreur qu'en ont les peuples? S'ils vous avoient demandés, et que pour l'obtenir ils eussent imploré l'assistance des princes chrétiens , vous pourriez faire valoir cette recherche. Mais que durant cinquante ans tous les princes s'y soient employés inutilement, et qu'il ait fallu un aussi pressant besoin pour l'obtenir.... ^ [.'afkbmdio àxnL mrsÉss kt du pexmikr toluiib.

The text on this page is estimated to be only 17.16% accurate

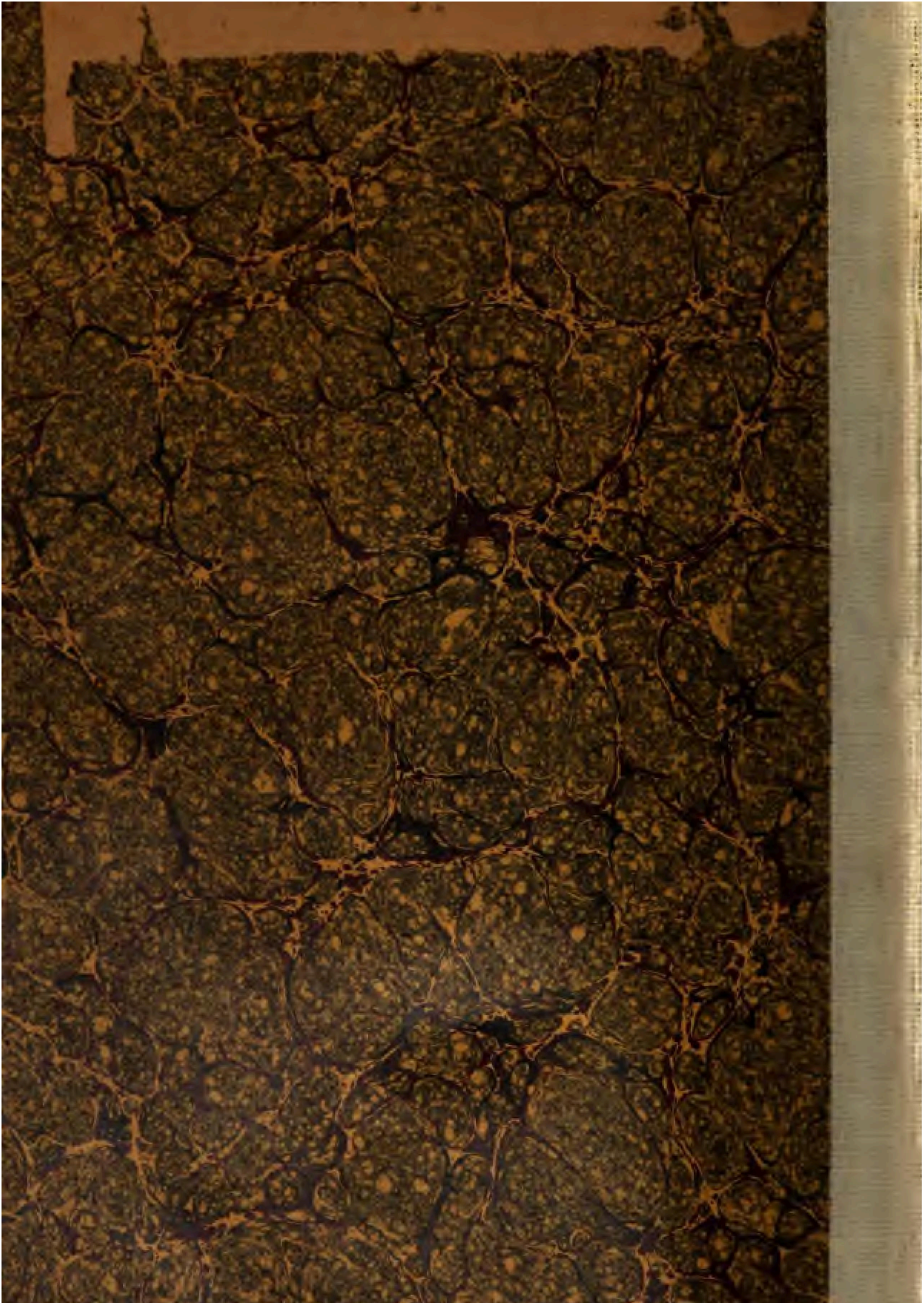
TABLE. ATXftruauBir i Tiz DE Blaub Pascu., par Mme Périer 4
LETTRES A UN PROYINGUL. Lettre 1 33 Lettre II «9 Réponse du
Provincial aux deux premières lettres 96 Lettre III 36 Lettre IV , . . . , . ' 43
Lettre. V 60 Lettre VI 69 Lettre VII ... 68 Lettre VIII 77 Lettre IX 87 Lettre
X :.. 97 Lettre XI 407 Lettre XII 447 Réponse de la réponse des Jésuites à
la douzième lettre 457 Lettre XIII 487 Lettre XIV 447 Lettre XV 467
Lettre XVI. *. 467 Lettre XVII < 84 Lettre au P. Annat, confesseur du roi sur
soq écrit qui a pour titre . La honnêteté des jansénistes^ etc • 4 95 Lettre
XVIII 200 Fragment d'une XIX* lettre provinciale adressée au P. Annat 244
Appendice aux Lettres provinciales, I. Fragments 246 II Lettre XX, qui a
couru sous le titre de Lettre d'un avocat au Parlement à un de ses amis
touchant l'inquisition qu'on veut établir en France, etc 222 III. Censure et
condamnation des Lettres provinciales 234 PENSÉES. Préface 236 Lettre
»*« *'^!,/i Lettre II 254iZ'*7 Lettre III 26470-W Article IV 36*47-5'^
Article V 268^1-1^ Article VI ; 2737!- \3^ Article VII • • • • ^* 137- 1 "> 7
Article VIII ^^^iTV-IVxArticle IX '^ lé^- t^ti Artwex «'M5^-i;î

The text on this page is estimated to be only 6.01% accurate

oc ' 420 TABLE. t<^7 Article XI «07 ^<S^, Têt Article XII aiS V-
f.îil Article XIII 817 "ifiAn ArUcleXIV 849 VÎV^M ArUcloXV 8S2
J'«<^l^r Article XVI 328 ?«'f7^rticle XVII 334 i?^'W*' Article XVIII ; 838
^h'h'^^i>^rûele XIX 844 !rr7?,-r%*\Aracle XX S44 3:-v< ArUclcXXl 847
?ÎV,T Article XXII , Si» ^Sc-^^hArtidc XXIII 3bS I^ZSQ^^^^ ^^^ 8M
TflJJ^^l 5' Article XXV i 381 û&l^^1Im MmisiE DE iism 396 ^^1 xi
àmmnCETiJii Pensées 400 mv DI LÀ TA^LS DU PREM RR TOLUMB,
Paris. — Imprimerie gintaO* de Gh. Uhnre, me de Fleanis, t.

The text on this page is estimated to be only 19.65% accurate

w U1 a: » > » , M I N !0 «I « II n n



UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06580 2434

A 497513